BnF Gallica

Correspondance du grand Ampère. Volume 1 / publiée par L. de Launay,...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Ampère, André-Marie (1775-1836). Auteur du texte.
Correspondance du grand Ampère. Volume 1 / publiée par L. de Launay,.... 1936-1943.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La reliure traditionnelle 1987

SOCIÉTÉ DES AMIS D'ANDRÉ-MARIE AMPÈRE

CORRESPONDANCE

DU

GRAND AMPÈRE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
RF

PUBLIÉE PAR

L. DE LAUNAY
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

AVEC LE CONCOURS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES (FONDATION LOUTREUIL)
ET DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

VOLUME I

PARIS
LIBRAIRIE-IMPRIMERIE GAUTHIER-VILLARS
55 Quai des Grands-Augustins, 55
—
1936

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

CORRESPONDANCE

DU

GRAND AMPÈRE

1650

8° Ln 27 80609

D L
IC 4232 / L-4-16

IMPRIMERIE GAUTHIER-VILLARS
55, quai des Grands-Augustins, PARIS (6e)
103355

Musée de Poleymieux.

Portrait à l'huile d'Ampère jeune, don de la famille Bodin à la Société des Amis d'André-Marie Ampère.

SOCIÉTÉ DES AMIS D'ANDRÉ-MARIE AMPÈRE

CORRESPONDANCE

DU

GRAND AMPÈRE

B.F.

PUBLIÉE PAR

L. DE LAUNAY

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

AVEC LE CONCOURS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES (FONDATION LOUTREUIL)

ET DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

VOLUME I

PARIS

LIBRAIRIE-IMPRIMERIE GAUTHIER-VILLARS

55 Quai des Grands-Augustins, 55

—

1936

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

INTRODUCTION

En publiant autrefois *Le Grand Ampère* (1), j'avais annoncé l'intention de donner un jour la correspondance entière du savant. Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui réaliser enfin ce vieux projet, grâce à la généreuse initiative de la Société des amis d'Ampère, aux subventions de l'Académie des Sciences (fondation Loutreuil) et du Ministère de l'Éducation nationale et à la largeur de vues de la Maison Gauthier-Villars.

Une faible partie de cette correspondance a déjà été éditée, en 1872, par Mme Cheuvreux dans un livre délicieux, malheureusement presque introuvable, *Journal et Correspondance d'André-Marie Ampère* (2), bientôt suivi, en 1875, par deux autres volumes intitulés : *André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère. Correspondance et souvenirs* (de 1805 à 1864). Ces ouvrages ont conquis au physicien et à son fils d'innombrables amis. Mais, outre que cette publication était très fragmentaire, elle n'avait pas été comprise avec le caractère historique et documentaire que nous croyons devoir lui attribuer : c'était une sorte de vie romancée où le sentiment jouait le rôle principal. Dans ces conditions, tout souci de précision ou de rigueur avait pu être écarté. On n'avait cherché ni à déterminer les dates des lettres, ni même à respecter celles de ces dates qui étaient connues. On s'était cru autorisé à corriger un style parfois confus et à prendre une phrase ici, une phrase là, dans deux lettres différentes pour les juxtaposer dans une œuvre d'art composée à la manière des paysages classiques. Je tiens à dire aussitôt que le résultat ainsi obtenu était parfait et peut-être trouvera-t-on quelquefois que certains passages ont perdu à être reproduits exactement et intégralement. Mais un éditeur moderne doit se considérer comme un dépositaire lié jusqu'au scrupule par le respect du texte authentique ainsi que par la chronologie.

---

(1) Paris, Perrin, 1925.

(2) Pour le nom d'Ampère, Mme Cheuvreux avait adopté l'usage anglais qui énumère tous les prénoms. On a généralement suivi cet exemple. Mais Ampère s'est toujours appelé et a toujours été appelé André et non André-Marie.

Lorsque nous nous sommes trouvé en présence de cet amas de papiers désordonnés où bien peu de lettres portaient une date et où, chose plus grave, les feuillets d'une même lettre étaient souvent épars, notre premier soin a donc été de rétablir, non sans peine, la rigoureuse série qui apparaissait en ordre dispersé. Il nous semble que cette précision minutieuse est indispensable. Une lettre non datée perd la plus grande partie de sa valeur, comme un fossile sans lieu d'origine. Nous croyons avoir mené à bien ce jeu de patience en utilisant tous les indices et les recoupements et en tenant compte de tous ces menus détails intimes qui apportent des points de repère. Dans le même ordre d'idées, nous avons reconstitué et nous donnons en débutant des généalogies empruntées aux registres du Lyonnais qui précisent l'âge et les rapports de parenté des personnages rencontrés.

La correspondance d'Ampère, d'abord avec sa femme Julie Carron, puis avec ses deux amis d'enfance, Ballanche et Bredin, enfin avec son fils et avec quelques savants, constitue un véritable journal, parfois presque quotidien, dans lequel les réponses des interlocuteurs, habituellement conservées, ajoutent encore leur clarté. Les lettres scientifiques et philosophiques prennent alors leur place naturelle dans une suite continue et il en résulte souvent pour elles, d'avoir été écrites dans une circonstance bien déterminée, un intérêt nouveau.

A l'époque où nous avons fait notre travail, la majeure partie de ces documents était divisée en deux lots : 36 cartons dans les archives de l'Académie des Sciences et d'épaisses liasses que la marquise de Montebello, petite-fille de Mme Cheuvreux, avait bien voulu, sur notre demande, rechercher et finalement découvrir dans une armoire de campagne. Aujourd'hui, sauf les lacunes introduites par des transports successifs, l'ensemble appartient à l'Académie des Sciences, à laquelle les héritiers de la Marquise de Montebello ont libéralement abandonné la part qui leur revenait. Toutes les lettres pour lesquelles nous n'avons pas indiqué une autre provenance doivent être considérées comme se trouvant là. Pour les lettres n'appartenant pas à ces Archives, nous avons à remercier tout particulièrement : notre confrère M. Janet qui nous a fourni des indications précieuses; M. J. Buche, Secrétaire général de l'Académie de Lyon et M. Cl. Roux, Secrétaire général de la Classe des Sciences à la même Académie, auxquels nous devons connaissance de nombreux documents déposés à l'Académie ou à la Bibliothèque de Lyon et M. Rowell, Secrétaire de l' « Institution of Electrical Engineers » de Londres, qui a bien voulu nous envoyer des photographies des lettres à Faraday.

Dans cette publication, il nous a paru utile de publier sans aucune coupure

toutes les lettres d'Ampère venues à notre connaissance, même quand elles entraient dans des détails intimes et parfois presque puérils, comme cela arrive souvent dans la première partie. Un choix arbitraire aurait détruit la belle unité de cet ensemble. Nous y avons joint, ainsi que Mme Cheuvreux, le journal si émouvant tenu avant son mariage et dont l'esprit est assez indiqué par son titre *Amorum*, avec quelques lettres de la sœur aînée Élise qui le complètent. Même les fins de lettres ont été conservées comme manifestant les expansions d'une tendresse toujours en éveil. Nous avons seulement cru pouvoir rétablir l'orthographe, la ponctuation et économiser ou restituer des alinéas (1). La reproduction exacte de quelques lapsus ou fantaisies grammaticales, qui se justifie quand il s'agit d'un texte ancien ou d'une œuvre littéraire, n'a pas, à notre avis, de raison d'être dans la correspondance familière d'un savant.

Cette décision de ne rien supprimer aura peut-être pour effet de paraître repousser au second plan l'intérêt scientifique pour laisser dominer l'intérêt romanesque et psychologique. Mais on est heureux de pénétrer aussi profondément et aussi clairement dans la pensée agitée et dans le labeur continu d'un Ampère et tout ce qui contribue à faire mieux connaître la véritable complexité de cette nature si ardente, si exubérante, aux constantes illuminations géniales et aux nobles naïvetés a pour nous sa valeur. Bien des détails, auxquels on pourrait reprocher de n'avoir aucun rapport avec la découverte de l'électro-dynamique montrent pourtant dans quelle atmosphère presque constante d'angoisse, de douleur, souvent de misère, dans quelle sujétion administrative a dû travailler Ampère, constamment détourné d'une recherche qui promettait d'être fructueuse par une nécessité professionnelle ou par une contrainte familiale. Elles font douloureusement penser à tout ce qu'aurait pu produire encore un tel génie s'il avait été quelque peu libre de poursuivre ses idées à sa guise. Jointes à l'extraordinaire désintéressement avec lequel il commu. niquait ses trouvailles, elles expliquent assez comment, dans certains cas, notamment à propos de l'induction, il n'a pas tiré de ses expériences tout le parti dont d'autres ont pu s'attribuer justement l'honneur.

Cependant la nécessité de ne pas grossir une publication coûteuse m'a amené à deux restrictions. La plus importante comporte les longues lettres à Maine de Biran

---

(1) Il suffira de dire qu'Ampère confond souvent le conditionnel et le futur, que les mots Monsieur, Madame et Mademoiselle ne comportent pas chez lui d'abréviation, enfin qu'il a ses tournures à lui, mettant les mots dans un ordre qui nous étonne : « que de ne la pas tenir... je lui le portai... tu lui l'enverras... en lui l'expliquant... leur la devait faire sentir.... Que ça leur ferait-il ?... en ne pas répondant... ».

qui constituent un véritable traité de philosophie et qui ont déjà été classées sous ce titre par J.-J. Ampère, puis publiées en un ouvrage intitulé *La Philosophie des deux Ampère*, ayant eu deux éditions successives. Il nous a paru inutile de reproduire une fois de plus intégralement ce qui avait le caractère d'une véritable dissertation et nous nous sommes borné ici à des extraits suffisants pour montrer l'importance qu'Ampère attachait à cette partie de son œuvre. Il en est de même pour quelques mémoires scientifiques présentés sous forme de lettres à Berthollet, Ghérardi, etc., qui ont été déjà publiés par Ampère lui-même et ultérieurement réédités. Une autre restriction est relative à la correspondance d'Ampère avec l'éditeur chargé d'imprimer ces Tableaux de la Classification des sciences qu'il modifia tant de fois et qui occupèrent à tel point les dernières années de sa vie. Des corrections typographiques auraient été sans intérêt. Il en subsistera assez pour manifester le souci de perfection et les remaniements constants qu'il apportait dans son travail.

Ces lettres d'Ampère et les réponses, de sa femme, ont été numérotées pour permettre des renvois plus faciles. La même raison de commodité a fait mettre en tête des lettres les adresses et les dates qui figurent plus souvent à la fin. Toute date ou tout mot restitué sont placés entre crochets carrés [ ], au besoin avec un point d'interrogation. Le signe ... indique généralement une lacune. Les notes ont été réduites au strict nécessaire et allégées d'un appareil bibliographique qui les aurait encombrées presque inutilement.

Aux lettres d'Ampère nous avons joint, outre de nombreuses lettres de Julie Carron, sa femme, des extraits de lettres de ses autres correspondants qui leur servent de commentaire vivant et qui font mieux comprendre les caractères en présence. Dans cet ordre d'idées nous n'avions que l'embarras du choix. Les lettres de Bredin, de Ballanche, de Jean-Jacques Ampère, etc., dont nous possédons les copies, rempliraient aisément plusieurs volumes (1). Ici nous nous sommes cru en droit de couper largement, tout en conservant bien entendu l'ordre du texte et les dates. Notre choix a été déterminé par le désir de préciser, d'éclairer la correspondance d'Ampère, sauf à négliger des passages piquants relatifs à ses interlocuteurs.

---

(1) Les lettres de Bredin à Ampère ont paru par nos soins dans les *Mémoires de l'Académie de Lyon* de 1936.

GÉNÉALOGIES

A. — Famille Ampère.

I.

Claude AMPEYRE, maître tailleur de pierre à Lyon, marié avant 1666 à Marguerite CHÈZE, ont eu pour enfants :

II.

1° Pierrette AMPÈRE, mariée d'abord à Louis VIZIER, maître charpentier, ensuite en 1695, à Michel LECOQ, maître tondeur de draps;

2° Jean-Joseph AMPÈRE, maître tailleur de pierre, maître maçon en 1695, puis marchand bourgeois, né vers 1671, marié le 13 février 1694, à Saint-Pierre et Saint-Saturnin-de-Lyon avec Simonde RAPILLON, fille de Claude Rapillon, marchand, et de Benoîte Cordet, lesquels ont eu :

III.

1° Claude AMPEYRE, né en 1695;

2° François AMPÈRE, maître ouvrier en soie, bourgeois de Lyon, né vers 1698, mort avant 1771, marié le 9 avril 1731 à Saint-Paul-de-Lyon à Anne BERTHOIS, fille de noble Joseph Berthois, avocat au Parlement et Henriette Burdin (fille de Jeanne Matin), morte avant 1771, lui demeurant en 1773, rue de l'Arbre-Sec, lesquels ont eu 6 enfants :

IV.

1° Jean-Joseph AMPÈRE, maître ouvrier en soie, marié en 1758 à Jeanne-Marie LAZER;

2° François, négociant à Lyon en 1771;

3° Jean-François, négociant à Lyon en 1771, marié en 1761 à Catherine Comte;

4° Jean-Jacques AMPÈRE (le père du savant), né à Lyon, rue de l'Arbre-Sec, paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin, le 7 janvier 1733, marié le 16 juillet 1771 à Jeanne-Antoinette DESUTIÈRES-SARCEY (Saint-Nizier), (contrat devant Caillet le 12 juin 1771), teneur de livres à son mariage, puis négociant, juge de paix, guillotiné le 23 novembre 1793 (sa femme est morte à Paris, rue Cassette, le 4 mai 1809);

5° Pierrette;

6° Benoiste.

V.

Jean-Jacques AMPÈRE-DESUTIÈRES a eu 3 enfants :

1° Antoinette, née à Lyon (Saint-Nizier), le 22 juin 1772, morte à Poleymieux, le 3 mars 1792;

2° André (Marie) AMPÈRE, le physicien, né à Lyon (Saint-Nizier), le 22 janvier 1775 (voir son acte de naissance, pl. 2); marié d'abord à Catherine-Antoinette (Julie) CARRON, les 2 et 7 août 1799 (morte à Lyon, le 13 juillet 1803); ensuite à Jeanne-Françoise POTOT, à Paris, le 1er août 1806 (elle, morte à Versailles en 1866, à 88 ans); lui, mort à Marseille, le 10 juin 1836, à 61 ans;

3° Joséphine AMPÈRE, née à Lyon, le 22 janvier 1785, morte à Paris, le 9 septembre 1838.

VI.

Du mariage AMPÈRE-CARRON est né :

Jean-Jacques AMPÈRE, académicien, né le 12 août 1800, à Lyon, mort à Pau, le 27 mars 1864.

Du mariage AMPÈRE-POTOT est née :

Albine AMPÈRE, née le 6 juillet 1807, à Paris, mariée le 26 novembre 1826 à Gabriel RIDE, morte le 9 août 1842 à la Ferté-sous-Jouarre (Ride, né le 23 avril 1795, mort en avril 1843), ayant eu une fille Marie Ride, née le 13 juin 1838, morte le 8 avril 1839.

B. — Famille Desutières-Sarcey.

I.

Un DESUTIÈRES-SARCEY (de Paris) a eu 3 enfants :

II.

1° André, né vers 1720, capitaine sous Louis XV, auteur d'un Traité d'agriculture, mort en 1789, père du cousin Philippe Desutières (1765-1848);

2° Jacques, habitant Paris, ayant, en 1772, doté sa nièce Mme Ampère;

3° Claude-Joseph DÉSUTIÈRES-SARCEY, négociant (maison J. Sarcey et Cie), né vers 1720, mort avant 1771, mari de Marie MARCHAND.

Ce dernier ayant eu 2 enfants :

III.

1° Jeanne (Antoinette) DESUTIÈRES-SARCEY, née vers 1749, mariée le 16 juillet 1771 à Jean-Jacques AMPÈRE, morte à Paris, le 4 mai 1809, mère du physicien André AMPÈRE (voir plus haut);

2° Antoinette, ayant habité avec sa sœur à Lyon, puis à Poleymieux.

C. — Famille Carron.

I.

Nicolas CARRON, négociant, et Marie BELOT ont eu :

II.

Claude CARRON, dessinateur puis négociant, né vers 1730, mort en 1797, marié le 5 septembre 1762, à Saint-Dizier-de-Lyon, avec Antoinette BOIRON (1743-mai 1819), fille de Barthélemy BOIRON et de Françoise PÉRISSE (sœur d'Antoine Boiron et de Mme Pignot). Ce ménage Carron-Boiron, habitant à Lyon, 15, Montée du Griffon et à Saint-Germain au Mont d'Or, a eu à Lyon 7 enfants dont 4 sont arrivés à l'âge adulte.

III.

1° Barthélemy, né le 12 janvier 1764, mort jeune;

2° (Marie) Françoise, née le 5 mai 1765 (sur Saint-Pierre-Saint-Saturnin), mariée le 22 août 1786 (sur Saint-Vincent) à son cousin issu de germain Jean-Marie PÉRISSE, dit Marsil (voir plus loin);

3° Élisabeth, dite Élise, née le 26 février 1767 (morte vers le 20 janvier 1808);

4° (Jean) Claude, né le 7 janvier 1769, mort jeune;

5° Jean-Étienne, dit François, né le 3 novembre 1771 sur Saint-Vincent, marié le 24 février 1795 à Marguerite Campredon (dite Agarite), née en 1772 de Jean-Pierre Campredon et de Marie Ardisson, ayant une sœur Jenny et habitant Collonges; lui mort en 1824, ayant eu 5 enfants (voir plus loin);

6° Catherine-Antoinette, dite *Julie*, née le 12 septembre 1773 sur Saint-Vincent, mariée le 2 août 1799 à André (Marie) AMPÈRE (le savant), morte à Lyon le 13 juillet 1803, ayant eu pour fils Jean-Jacques AMPÈRE (né le 12 août 1800, mort le 21 mai 1864, à Pau);

7° Jean-André, né le 29 avril 1776, mort le 12 janvier 1778.

IV.

Jean-Étienne CARRON et Marguerite CAMPREDON ont eu (Montée du Griffon) 5 enfants :

1° Jeanne-Antoinette, née le 15 octobre 1795;

2° Nicolas, né le 29 février 1796;

3° Antoinette, née le 29 avril 1797;

4° Élisabeth (dite Élisa), née le 31 octobre 1798, mariée en juillet 1831, à Paris, à M. Rivail, libraire;

5° Jeanne-Antoinette, née le 15 octobre 1800, à Lyon.

D. — Famille Périsse.

I.

André PÉRISSE, imprimeur-libraire, et Élisabeth SERVANT ont eu, Grande-Rue-Mercière, sur la paroisse Saint-Nizier, trois enfants :

II.

1° Antoine PÉRISSE, imprimeur, mort en 1801;

2° Jean-Marie PÉRISSE, dit MARSIL, né en 1758, mort en octobre 1834, marié le 22 août 1786 (sur Saint-Vincent) à sa cousine issue de germain Françoise CARRON, née en 1765 (voir plus haut), en ayant eu 5 enfants (voir plus loin);

3° Jean-André PÉRISSE DU LUC (administrateur de l'hospice général en 1786).

III.

PÉRISSE-MARSIL et Françoise CARRON ont eu 5 enfants, rue Mercière (Saint-Nizier) :

1° Antoine-François, né le 11 juillet 1787;

2° Françoise, dite Fanchette, née le 21 août 1789;

3° Antoinette, née le 11 janvier 1793;

4° Étienne, né le 3 mai 1796;

5° André (Jules), né le 30 avril 1800, marié en juillet 1827 à Mlle Mongolfier (de Beaujeu).

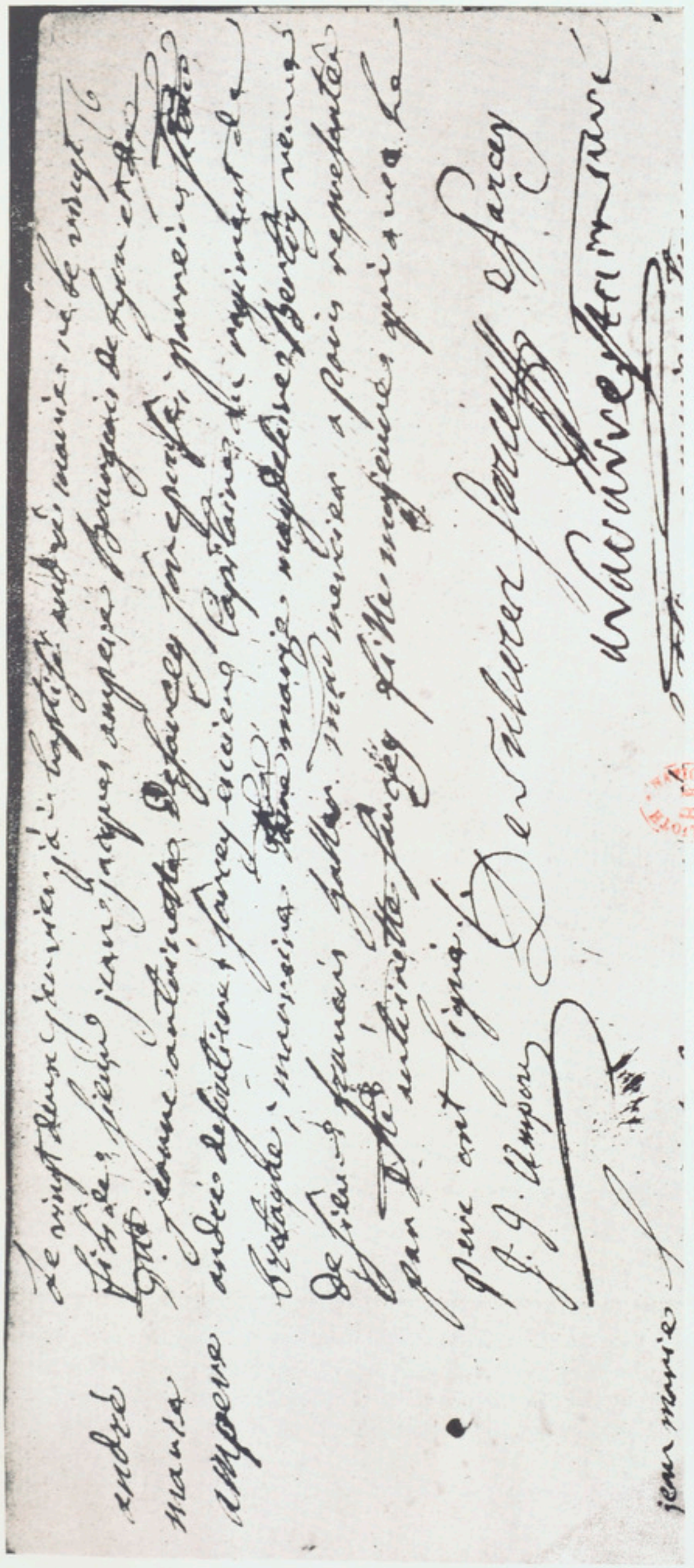

Acte de baptême d'André-Marie Ampère, le 22 janvier 1775.

CORRESPONDANCE
DU
GRAND AMPÈRE
VOLUME I.

PREMIÈRE PARTIE
AMPÈRE A POLEYMIEUX, BOURG ET LYON
LA JEUNESSE — LE PREMIER MARIAGE.
(1788-1803).

Communication scientifique d'Ampère à 13 ans.

[Extrait du procès-verbal de la séance du 8 juillet 1788 de l'Académie de Lyon (1).]

« ... Le même officier (M. de la Tourrette, secrétaire perpétuel) a fait part d'une lettre et d'un mémoire de M. Ampère fils, âgé de 13 ans, qui prie l'Académie de lui donner son avis sur ce mémoire dans lequel il prétend avoir résolu le fameux problème de la quadrature du cercle. M. l'abbé Roux, prié par l'Académie de lire cet ouvrage et d'en faire son rapport, a fait observer que l'Académie avait arrêté, par une délibération enregistrée, qu'elle ne recevrait plus aucun mémoire sur cet objet, que par conséquent il lui semblait qu'elle ne devrait pas s'en occuper, que cependant, sur l'invitation de ses confrères et ayant égard à la jeunesse de l'auteur, il consentait à examiner le mémoire, non comme commissaire, mais *privatim*, pour en dire son sentiment au père du jeune homme, et l'offre de M. l'abbé Roux a été acceptée (2). »

(1) Douze ans plus tard, Ampère fut, en 1800, inscrit d'office sur la liste des membres titulaires de l'Athénée de Lyon, nom sous lequel l'Académie fut reconstituée en juillet 1800 sous les auspices du préfet Verninac. Il assista à la plupart des séances en 1800, en 1801 et, au début de 1802, époque à laquelle l'Athénée reprit son ancien nom d'Académie et, le 3 ventôse, an XI (22 février 1803), il envoya à l'Académie sa *Théorie mathématique du jeu*, dont il va être longuement question.

(2) J.-B. Dumas (*Histoire de l'Académie de Lyon*, t. 2, 1840, p. 276), mentionne un autre mémoire envoyé par

1. Ampère à M. de La Baume (1).

10 septembre 1790.

J'ai eu l'honneur de répondre à vos très gracieuses lettres des 4 et 8 octobre 1789 dans le courant du même mois par l'entremise de M. de Sainte-Agathe suivant la loi que vous m'en aviez fait. Si ma réponse ne vous est pas parvenue, vous devez avoir pensé que j'ai mérité que vous m'ayez oublié. Si elle vous est parvenue, vous avez reçu avec elle dix problèmes et deux théorèmes sur lesquels je m'étais exercé avec leurs solutions et leurs démonstrations. J'ai généralisé à votre invitation le problème de M. l'abbé Marie dont je vous avais entretenu dans ma première lettre et ce travail était joint à la collection que je vous ai adressée par M. de Sainte-Agathe. J'ai eu bien des regrets d'avoir été et d'être encore privé d'une correspondance à laquelle j'attachais la plus grande satisfaction et dont le début m'avait tant donné. Je ne sais si je dois imputer l'interruption à M. de Sainte-Agathe ou à un concours de circonstances malheureuses pour moi. Son absence me laisse dans une incertitude désolante à ce sujet. Si mon paquet ne vous a pas été remis, qu'est-il devenu ? Je comptais recevoir en retour vos problèmes et il ne m'est rien venu de votre part qu'un seul cahier de votre traduction de M. Euler contenant le seul Chapitre XXI du livre second. J'ai la plus grande envie de connaître les ouvrages de cet auteur célèbre. Vous avez daigné me les offrir, soit en original, soit de votre plume. Je vous ai prévenu que je préférais votre traduction. Persistant dans mon choix, j'espère, Monsieur, que vous ne rétracterez point cette offre obligeante.

J'ai fait quelques remarques sur le cahier que je vous renvoie et je les joins ici. Quoique l'autorité de M. Euler soit un violent préjugé contre elles, je ne crains pas de vous les communiquer. Supposé qu'elles fussent justes, ce que je n'ose présumer, il serait vrai de dire qu'il était difficile à tout autre qu'à M. Euler de reconnaître que l'on ne devait pas faire Log 1 = 0 dans l'occasion dont il s'agit puisque, jusqu'à lui et depuis, on l'a toujours supposé et, quoique l'on sût que Log 1 avait une infinité de valeurs, l'on était convenu de négliger toutes les autres; ce qui en effet n'influe nullement dans les calculs ordinaires où l'on ne change pas les logarithmes des quantités négatives ou imaginaires en logarithmes de quantités réelles. Ce paradoxe, qui m'avait singulièrement étonné, me tourmentait d'autant plus que je considérais que, pour diviser le nombre x en m parties, il fallait résoudre l'équation $m\,x = a$ qui n'est que du premier degré et qui ne devrait avoir

---

Ampère à l'Académie dans la même année 1788 : « *Trouver la rectification d'un arc quelconque de cercle plus petit que la demi-circonférence.* » Mais cette histoire est souvent inexacte et le manuscrit n'existe plus.

(1) La copie de cette lettre de la main d'Ampère se trouve dans les Archives de l'Académie des Sciences, Ampère, à 15 ans, y discute le paradoxe d'Euler.

qu'une racine et non le nombre m de racines comme le dit M. Euler. Cependant sa démonstration m'aurait fait illusion si je n'y avais pas aperçu une contradiction avec cette règle de l'algèbre qui me met en garde contre elle. Comme elle ne pouvait être illégitime que dans le cas où l'on ne dût pas substituer zéro à Log 1, j'imaginais qu'on ne le devait pas. Cherchant à le prouver, j'ai trouvé la démonstration que je vous envoie. Ne croyez pas pour cela, Monsieur, que je veuille faire l'apologie de mes remarques! Je n'ai d'autre but en vous faisant l'histoire de mes idées que de m'éclairer auprès de vous. Je recevrai avec la même reconnaissance votre approbation ou votre critique, n'ayant rien de plus à cœur que de me perfectionner dans la science qui fait mes délices. J'ai l'honneur d'être....

Remarque sur le Chapitre XXI, Livre II de M. Euler.

Il ne me paraît pas que le paradoxe de M. Euler sur la multiplicité des parties adéquates soit fondé.

Voici ce paradoxe généralisé :

Soit x une quantité telle que $x^m = 1$. Si l'on substitue les m valeurs de x dans $\frac{a}{m} + L\,x$, on aura m valeurs différentes de cette quantité qui, étant multipliée par m, donnent également

$$a + m\,L\,x = a + L\,x^m = a + L\,1 = a,$$

d'où il suivrait qu'il y a m valeurs différentes de $\frac{a}{m}$.

Ce paradoxe, proposé par M. Euler dans cet article, me paraît fondé sur deux suppositions contradictoires; la première que x a plusieurs valeurs, la seconde que $L\,1 = 0$. Je crois pouvoir démontrer que la dernière équation n'a lieu que pour une valeur déterminée $x = 1$. En voici la preuve. Suivant l'article 839 des *Leçons élémentaires de mathématiques* de M. l'abbé Marie, le facteur général de $x^m - 1 = 0$ est $xx - 2\,x\cos\frac{2K}{m} + 1$ qui est le produit des deux facteurs de premier degré

$$x - \cos\frac{2K\pi}{m} - \sqrt{-1}\sin\frac{2K\pi}{m}$$

et

$$x - \cos\frac{2K\pi}{m} + \sqrt{-1}\sin\frac{2K\pi}{m};$$

donc la valeur générale de x est

$$\cos\frac{2K\pi}{m} \pm \sqrt{-1}\sin\frac{2K}{m}.$$

Si, dans cette expression, on fait $K = 0$, on aura $x = 1$ et, pour avoir les autres valeurs

de x, il faut substituer pour K d'autres valeurs, ce qu'il faut bien remarquer. Cela posé, en mettant pour x sa valeur dans $\frac{a}{m} + \mathrm{L}\,x$, on a

$$\frac{a}{m} + \mathrm{L}\left(\cos\frac{2\,\mathrm{K}\,\pi}{m} \pm \sqrt{-1}\,\sin\frac{2\,\mathrm{K}\,\pi}{m}\right),$$

mais

$$\cos\frac{2\,\mathrm{K}}{m} = \frac{1}{2}e^{\frac{2\,\mathrm{K}\,\pi\sqrt{-1}}{m}} + \frac{1}{2}e^{-\frac{2\,\mathrm{K}\,\pi\sqrt{-1}}{m}};$$

donc

$$\cos\frac{2\,\mathrm{K}\,\pi}{m} \pm \sqrt{-1}\,\sin\frac{2\,\mathrm{K}\,\pi}{m} = e^{\pm\frac{2\,\mathrm{K}\,\pi\sqrt{-1}}{m}}$$

et

$$\frac{a}{m} + \mathrm{L}\,x = \frac{a}{m} \pm \frac{2\,\mathrm{K}\,\pi\sqrt{-1}}{m}.$$

Cette quantité, étant multipliée par m, donne $a \pm 2\,\mathrm{K}\,\pi\sqrt{-1}$, qui revient en effet à $a + \mathrm{L}\,1$ parce que $\pm 2\,\mathrm{K}\,\pi\sqrt{-1} = \mathrm{L}\,1$ (art. 835 de l'ouvrage cité). Mais on ne peut pas supposer $\mathrm{L}\,1$ ou $2\,\mathrm{K}\,\pi\sqrt{-1} = 0$ comme a fait M. Euler, si ce n'est dans le seul cas où $\mathrm{K} = 0$ et où $x = 1$ et, dans ce cas, ce n'est plus un paradoxe, mais une chose évidente puisque $\frac{a}{m} + \mathrm{L}\,x$ se réduit à $\frac{a}{m}$.

Je n'ai pas meilleure opinion du paradoxe qui précède celui-ci; car, en gardant ses dénominations, on a

$$i = \mathrm{L}\sqrt{-u} = \mathrm{L}\,u + \mathrm{L}\sqrt{-1} = \mathrm{L}\,u \pm (2h+1)\sqrt{-1}$$

(art. 834 de l'ouvrage cité). Ainsi, en faisant $2h + 1 = \mathrm{K}$ nombre entier impair,

$$2i = 2\,\mathrm{L}\,u \pm 2\,\mathrm{K}\sqrt{-1} = \mathrm{L}(\pm u)^2 \pm 2\,\mathrm{K}\sqrt{-1},$$

qui se réduirait à ce qu'a trouvé M. Euler si l'on pouvait faire $\mathrm{K} = 0$: ce qui ne me paraît pas admissible puisque $\mathrm{K} = 2h + 1$, nombre impair qui ne peut être égal à zéro.

Enfin je n'ai pu trouver que les lignes AG, AH fussent les asymptotes de la courbe RS; car, en faisant

$$y = \left(1 + \frac{1}{r}\right)^{r+1} = \infty,$$

on trouve

$$r = 0 \qquad \text{et} \qquad x = \left(1 + \frac{1}{r}\right)^{r} = \infty^0 = 1$$

et non pas zéro comme il le faudrait pour que les asymptotes passent par l'origine A des abscisses.

Couppier et Philippon à Ampère (1793 à 1795) [1].

— 26 avril 1793. J'ai admiré la manière dont vous avez résolu le problème du cerf-volant en y faisant entrer le choc du vent contre la ficelle. (COUPPIER.)

— 1er avril 1795. Vous me dites que vous ne vous occupez plus de botanique. Je n'en suis pas étonné; vous connaissez si parfaitement toutes les productions de votre pays! Quant à votre poème épique, je pense que vous y avancerez peut-être plus dans un autre moment. Vous savez que les muses ne sont pas à nos ordres. (PHILIPPON.)

— 28 septembre 1795. Je regrette bien que vous ne puissiez pas travailler à votre poème. Quant au travail que vous avez fait succéder à la poésie, il n'est point ridicule, comme vous voudriez le faire croire. Ce serait vraiment une chose bien intéressante qu'une langue de cette nature. Il est fâcheux qu'il soit si difficile de faire accorder les hommes.
(PHILIPPON.)

— 31 octobre 1795. Je suis enchanté de votre découverte sur les cerfs-volants. Car, par votre méthode, ils peuvent aller infiniment plus haut qu'on ne les a portés jusqu'à présent. En effet, si l'on suppose que l'on multiplie assez les cerfs-volants pour que les cordes qui les attachent l'un à l'autre n'aient pas une courbure sensible, il n'y aura plus que la rareté de l'air qui puisse s'opposer à leur ascension. Vous pourrez faire beaucoup d'expériences utiles, non seulement sur l'électricité, mais sur la température, etc. Je suis étonné de ce que vous me dites sur la stabilité que votre méthode leur donne. J'aurais cru, au contraire, que le cerf-volant inférieur aurait pu donner des secousses au supérieur.

Je pense comme vous, Monsieur, sur la prononciation des Romains de la filiale UM. Car l'opinion générale des Italiens est que les Romains prononçaient comme eux, c'est-à-dire OUM, et cela s'accorderait bien avec le passage cité, où il est dit qu'on ne pouvait prononcer *nisi labiis coeuntibus*. (PHILIPPON.)

— 27 novembre 1795. Je ne suis pas étonné que vous trouviez quelques difficultés dans l'étude de la grammaire grecque; je m'étonne bien au contraire que vous l'ayez apprise

---

[1] Ampère a entretenu dans sa jeunesse, de 18 à 20 ans, mais surtout en 1795, quand il commença à se remettre du choc nerveux produit par la mort de son père, une correspondance scientifique avec un M. Couppier que nous retrouverons plus tard et un M. Philippon dont nous ne savons rien, si ce n'est qu'il avait la vue malade et qu'Ampère lui écrivait par l'intermédiaire de Couppier, habitant lui-même à la maison de la Ferrière, commune de Cercier par Belleville-en-Beaujolais, ou encore à Clavaisolles par Beaujeu-en-Beaujolais.

Les lettres d'Ampère ont été perdues. Nous donnons seulement, pour y suppléer, quelques extraits des lettres de Couppier et de Philippon, par lesquels on se trouve renseigné sur ce qu'Ampère écrivait à ses amis et sur la diversité des travaux qu'il avait dès lors entrepris, allant d'un poème épique à la grammaire comparée, à l'astronomie, aux cerfs-volants servant de sondes, etc., etc.

en aussi peu de temps. Je suis charmé qu'elle vous ait donné des idées pour votre langue universelle. Quant à ce que vous me dites des voix actives et passives, je croyais que dans nos langues, on pouvait y ajouter la nentie comme dans *me penitet*. Quant aux 82 temps dont vous me parlez, ils doivent rendre les conjugaisons bien difficiles et, pour les participes, je ne comprends pas comment on peut les former.... (PHILIPPON.)

— 30 novembre 1795. Je vous félicite, Monsieur, d'avoir si bien réussi à apprendre la grammaire à Madame votre sœur; mais je n'en suis pas étonné, connaissant la manière dont vous la possédez. Vous me permettrez de faire une réflexion sur ce que vous dites au sujet des temps composés. Je ne sais si c'est vraiment un abus qui les a introduits dans les grammaires; mais il me semble cependant qu'il ne faudrait pas les confondre avec les mots, *je vais*, *je dois*, joints aux infinitifs; car ces mots ajoutent presque toujours une idée accessoire à celle du verbe à l'infinitif qui les suit; au lieu que les différents temps du verbe *avoir* qui précèdent les participes des autres verbes n'y ajoutent absolument rien. Je pense comme vous sur le suppositif des latins. Il me semble, en effet, qu'il ne leur manquait pas. (PHILIPPON.)

— 10 décembre 1795. J'ai appris qu'on s'occupait à Lyon de l'exécution de la loi sur l'instruction publique. Il y aura, dans chaque département, une école centrale où il y aura 10 professeurs, savoir de dessin, d'histoire naturelle, de langues anciennes, de langues vivantes, de grammaire générale, de belles-lettres, d'histoire et de législation.
(PHILIPPON.)

— 17 décembre 1795. Je trouve votre invention des participes bien ingénieuse pour simplifier les conjugaisons. Par ce moyen, il me semble qu'on peut conjuguer tous les temps des verbes avec 6 mots qui feraient pour ainsi dire un verbe auxiliaire. Ces 6 mots remplaceraient ceux-ci, « je suis, tu es, vous êtes », avec la différence que ceux-ci ne s'appliquent qu'au présent, au lieu qu'il faudrait supposer que les autres ne fussent affectés à aucun temps en particulier, de sorte qu'on puisse dire : « Je suis qui battra, etc. ». Mais peut-être ne sais-je ce que je dis, car je n'ai point étudié cette matière....

L'invention de votre instrument me plaît singulièrement. Je n'aurais jamais cru qu'avec des moyens aussi simples on pût faire des observations aussi exactes. Vos méthodes pour vérifier la position des supports et de la lunette sont faciles et très exactes; mais ce qu'il y a encore de mieux trouvé, c'est de pouvoir se passer de toute correction pour la réfraction et même de pendule. (PHILIPPON.)

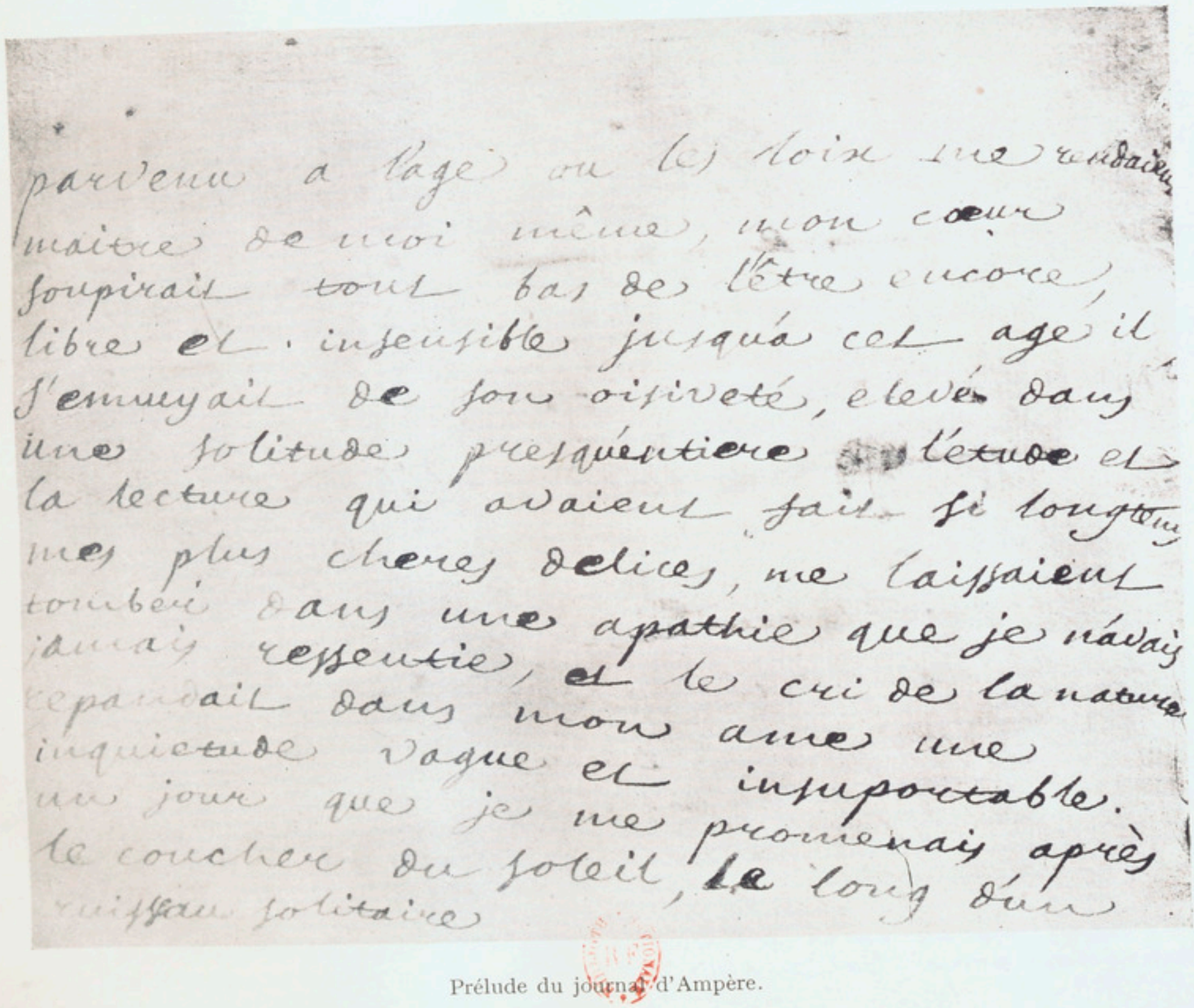

parvenu à l'âge où les doix une entière maîtrise de moi même, mon cœur soupirait tout bas de l'être encore, libre et insensible jusqu'à cet âge il s'ennuyait de son oisiveté, élevé dans une solitude presqu'entière à l'étude et la lecture qui avaient fait de longtemps mes plus chères délices, ne laissaient tomber dans une apathie que je n'avais jamais ressentie, et le cri de la nature répandait dans mon ame une inquiétude vague et insupportable. un jour que je me promenais après le coucher du soleil, le long d'un ruisseau solitaire,

Prélude du journal d'Ampère.

JOURNAL D'AMPÈRE.

du 10 avril 1796 au 4 février 1798 (1).

Amorum.

— Dimanche 10 avril [1796]. Je l'ai vue pour la première fois.

— Samedi 20 août. Je suis allé chez elle, et on m'y a prêté les nouvelles Morali de Soave.
— Dimanche 21 août. J'ai été avec elle chez M. Risambert.
— Vendredi 26. J'ai rencontré chez elle toute la maison Bœuf.

— Samedi 3 septembre. M. Couppier étant parti la veille, je suis allé rendre les *Novelle Morali*, on m'a donné à choisir dans la bibliothèque, j'ai pris Mme Deshoulières, je suis resté un moment seul avec elle.

— Dimanche 4. J'ai accompagné les deux sœurs après la messe et j'ai rapporté le premier tome de Bernardin; elle me dit qu'elle serait seule, sa mère et sa sœur partant le mercredi.

— Vendredi 9. M. Couppier étant parti le jour de la nativité 8, après être venu le 6, j'y allai le 9 et je ne trouvai qu'Élise (2).

— Dimanche 11. En sortant de la messe j'allai rendre le premier volume de Bernardin; je fus d'abord avec M. de Corsans; j'appris que Julie reviendrait, mais avec Jenny.

---

(1) Ce journal concerne l'idylle d'Ampère avec Julie Carron qui devait devenir sa femme. Il a été déjà publié par Mme Chevreux avec quelques coupures et de nombreuses corrections.... Ampère, âgé de 21 ans, habitait alors, avec sa mère et sa jeune sœur de 11 ans à Poleymieux, tandis que la famille Carron était généralement à Saint-Germain au Mont d'Or, où demeurait également la sœur de Mme Ampère. Les familles Campredon et Bœuf dont il va être question demeuraient, l'une à Collonges, l'autre à Curis (voir la carte, pl. VII).

Claude Carron le père, dont on parle peu, était négociant à Lyon, et venait d'être frappé d'apoplexie. Il avait une fille aînée mariée à Lyon, Mme Périsse-Marsil, un fils (Étienne Carron) qui venait de se marier à Marguerite Campredon dite Agarite et deux filles non mariées qui vont jouer les rôles principaux; Élise, âgée de 28 ans, et Catherine, dite Julie, âgée de 22 ans (voir les généalogies, à la fin de l'Introduction).

Parmi les autres personnages en cause, citons encore le fils aîné de Périsse-Marsil, désigné suivant l'usage d'alors sous le nom de Périsse et âgé de 9 ans, et la sœur de Mme Étienne Carron, Jenny Campredon, l'amie des deux demoiselles Carron.

Ce que ce journal peut présenter d'obscur pour un lecteur auquel il n'était pas destiné, se trouvera expliqué par les lettres de la sœur Élise à Julie reproduites plus loin, pages 27 à 32.

Une page manuscrite, dont nous donnons la reproduction pl. III, forme le préambule de ce journal : « Parvenu à l'âge où les lois me rendaient maître de moi-même, mon cœur soupirait tout bas de l'être encore. Libre et insensible jusqu'à cet âge, il s'ennuyait de son oisiveté. Élevé dans une solitude presque entière, l'étude et la lecture qui avaient fait si longtemps mes plus chères délices me laissaient tomber dans une apathie que je n'avais ressentie et le cri de la nature répandait dans mon âme une inquiétude vague et insupportable.... »

(2) Élise est la sœur aînée de Julie. Ampère écrit toujours Élize.

— Mercredi 14. Je portai Voltaire, je les trouvai à table, et les accompagnai à Curis (1).

— Vendredi 16. Je fus rendre le deuxième volume de Bernardin, je fis la conversation avec elle et Jenny, je promis des comédies pour le lendemain.

— Samedi 17. Je les portai et je commençai à ouvrir mon cœur.

— Dimanche 18. Je la vis jouer aux dames après la messe.

— Mardi 19. J'achevai de m'expliquer, j'en rapportai de faibles espérances, et la défense d'y retourner avant le retour de sa mère.

— Samedi 24. Je fus rendre le troisième volume de Bernardin avec Mme Deshoulières, je rapportai le quatrième, la *Dunciade* et un parapluie.

— Lundi 26. Je fus rendre la *Dunciade* et le parapluie, je la trouvai dans le jardin sans oser lui parler.

— Vendredi 30. Je rapportai le quatrième volume de Bernardin et Racine, je m'ouvris à la mère que je trouvai dans la salle à mesurer de la toile.

— Lundi 3 octobre. J'y allai, je lâchai encore quelques mots à la mère et je rapportai le premier volume de Sévigné.

— Jeudi 6. Je fus rendre ce tome et prendre le second, je me trouvai seul avec elle sans oser lui parler; on me donna les premiers bouts-rimés.

— Lundi 10. Je les portai remplis avec le deuxième volume de Sévigné et je lui les (*sic*) mis adroitement dans les mains; on me donna d'autres bouts-rimés à remplir.

— Jeudi 13. Je les portai, avec le troisième volume de Sévigné, *Charlot et Oreste* que je lus.

— Samedi 15. Je portai une lettre, et je dis que je venais prendre la mesure du manche. Mais elle était allée à Lyon avec sa sœur et la mère avait des affaires qui m'obligèrent d'aller passer la soirée à Curis.

— Mardi 18. Je portai le manche, et je m'ouvris entièrement à la mère qui ne parut pas vouloir m'ôter toute espérance.

— Samedi 22. Je portai le quatrième volume de Sévigné. La mère avait des affaires qui m'obligèrent d'aller à Curis. Mais elle me permit de parler plus au long la première fois.

— Mardi 25. Je portai le cinquième volume, je trouvai Élise de retour, ce qui ne m'empêcha pas de parler et de rapporter de bonnes espérances.

— Vendredi 28. Je vis Julie dans la cour en arrivant; mais des hommes, par malheur, déchargeaient une charrette; j'entrai, je trouvai une Mme Petit et je n'osai rien dire. J'avais porté le sixième volume.

— Lundi 31. Grande compagnie, occasion du jardin manquée, tapisserie; j'avais porté le septième; j'oubliai le huitième et mon parapluie.

---

(1) Curis, entre Saint-Germain et Neuville, chez la famille Bœuf qui y habitait le château.

— Mercredi 2 novembre. Je fus le chercher, Élise m'apporta le huitième volume. Jenny, Agarite (1), visite de la maison Bœuf, promenade, jeux.

— Samedi 5. Je parlai à Julie devant sa mère et je rapportai le neuvième volume.

— Lundi 7. Je portai ce volume, je ne parlai pas ce jour-là à cause de la mort de M. Maupetit; je rapportai une brochure.

— Mercredi 9. Je reparlai; Julie me dit de venir moins souvent.

— Samedi 12. Mme Carron étant sortie, je parlai un peu à Julie qui me rembourra bien, et sortit; Élise me dit de passer l'hiver sans plus parler.

— Mercredi 16. La mère me dit qu'il y avait longtemps qu'on ne m'avait vu; elle sortit un moment avec Julie et je remerciai Élise qui me parla froidement. Avant de sortir, Julie m'apporta avec grâce les *Lettres Provinciales*.

J'y ai été deux fois par semaine, le reste de novembre, sans événements extraordinaires.

— Jeudi 8 décembre. J'allai voir M. Carron (2), j'y trouvai Agarite et Jenny; on m'annonça que Julie était à Lyon; elle vint en effet et me dit qu'il était tard; je m'en fus en disant que je reviendrais le lendemain matin prendre une lettre.

— Vendredi 9. A 10 heures du main, elle m'ouvrit la porte en bonnet de nuit, et me parla un moment tête à tête dans la cuisine; j'entrai ensuite chez Mme Carron; on parla de Richelieu; je revins à Poleymieux l'après-dînée.

— Samedi 10. Je fus voir la mère et la sœur, je m'accusai et m'excusai.

J'y ai été depuis deux fois par semaine sans incidents nouveaux.

— Samedi 7 janvier 1791. Je n'ai trouvé qu'Élise qui me dit que sa mère était à Lyon; nous n'avons parlé du reste que de choses indifférentes.

— Jeudi 12. J'ai trouvé encore Élise seule (3); mais, m'ayant parlé de la chanson pour Mlle Bœuf, j'en profitai pour lui donner la mienne des cheveux d'or, etc. (4); ce qui fit que nous parlâmes très longtemps de Julie; je rapportai *les Nuits* d'Young.

— Mardi 17. Julie n'était point encore venue, j'ai encore beaucoup parlé à sa sœur (5).

— Vendredi 20. Il n'y avait encore qu'Élise et nous n'avons guère parlé de sa sœur à cause de la présence d'un domestique.

— Mardi 24. Julie n'était point encore venue, mais j'ai très longtemps parlé d'elle à sa sœur.

---

(1) Jenny Campredon est la sœur d'Agarite, qui est elle-même la femme de François Carron, donc la belle-sœur de Julie et d'Élise.

(2) Cette visite doit avoir lieu à Lyon. Julie y resta jusqu'au 27 janvier. Elle y retourna du 15 février au 4 mars. Voir plus loin, pages 28 et 29, les deux lettres de la sœur Élise racontant ces visites d'Ampère à Lyon.

(3) Voir page 31, lettre d'Élise du 12 janvier.

(4) Voir cette chanson, page 33.

(5) D'après une lettre d'Élise, il apporte ce jour-là le début de sa tragédie.

— Vendredi *27*. Elle était enfin arrivée. D'abord la mère n'y était pas; en faisant semblant de regarder des vignettes, je me mis à ses genoux; sa mère vint et me fit asseoir près d'elle.

— Lundi 30. Je ne trouvai que les deux filles; la mère m'appela un moment après dans le cabinet, où elle me dit de ne plus venir si souvent, et mille autres choses désespérantes.

— Vendredi 10 février. Je n'y retournai que ce jour-là; Julie se leva de table pour me donner une chaise, la mère fut ensuite tirer du vin, mais je n'osai parler que de choses indifférentes. On me prêta *le Nègre*. Je revis les deux sœurs le samedi et le dimanche au Château.

— Mercredi 15. Je les trouvai à Lyon, je promis à la mère de venir clouer sa toile le lundi.

— Lundi 20, mercredi 22, jeudi 23. Je clouai la toile de la tapisserie.

— Lundi 27. Elles n'étaient point encore venues; la mère me parla avec assez d'amitié, me fit lire une lettre d'Élise, et me prêta l'*Orpheline anglaise*.

— Samedi 4 mars. Je fus rendre l'*Orpheline* et ne trouvai d'abord que la mère; mais ses filles arrivèrent le même jour de Lyon pendant que j'y étais.

— Jeudi 9. J'y allai pour la tapisserie que je trouvai presque finie et que j'aidai à achever.

— Mercredi 15. J'y arrivai avant leur dîner, pendant lequel je lus *de Architectura*. M. Augier vint après; je jouai aux boules avec lui, Julie et sa mère; M. Augier s'en fut et je leur donnai une leçon d'arithmétique. Je rapportai le premier volume de *Paméla*.

— Lundi 20. On voulait me vendre une bourse, mais je n'avais que ma piastre.

— 24. Jour que j'avais été chercher la robe de la tatan et une bourse que, faute d'argent, je n'avais pas achetée la visite précédente qu'on me l'avait proposée et où j'avais porté une aune. Je trouvai Mlle Bœuf qui vint pendant que je lisais la tragédie de Louis XVI; nous fûmes nous asseoir dans le verger, elle et Élise sur le banc, Julie sur une chaise que je lui portai et moi à ses pieds; elle choisit ma bourse à son goût.

— Le lundi 10 avril [1797]. Je lus la *Marchande de modes* et la *Rosière* et, pendant qu'on mettait des vitres et que Mme Carron était dehors avec Mme Soubri, je rappelai à Julie que c'était l'anniversaire d'un des plus beaux jours de ma vie (1). Ma tante, que nous avions trouvée la veille à Curis, vint le soir et je m'en fus.

— Le samedi 15. Mme Carron était très malade d'un coup d'air. Je lus l'*Intrigante*, et je me fis maladroitement répéter qu'il était temps de m'en aller. Julie ayant dit que Mme Sarcey venait, je restai un moment encore plus maladroitement.

(1) Le jour où il l'avait vue pour la première fois.

— Le samedi 22. Je donnai une leçon d'Italien de vive voix et une division sur le papier dont je reçus une petite nazarde; nous fûmes le soir dans les jardins.

— Le dimanche 23. Maman et ma sœur virent Julie et Élise pour la première fois dans le cabinet de Mlle Bœuf, d'où nous entendîmes la messe.

— Le mercredi 26. Croyant de partir le lendemain, je fus leur demander leurs commissions et rendre *La Rochefoucauld*. Je ne trouvai que Mme Carron à cause de l'encan de M. Jarson, où ses filles avaient été avec ma tante et ma cousine. Je lui demandai la permission d'amener maman et je n'en eus qu'une réponse vague, mais assez satisfaisante. Elles vinrent ensuite toutes quatre goûter et je servis le vin blanc; je bus dans un verre rincé par Julie.

— Le samedi 29. Je fus dîner chez ma tante avec ses témoins et j'y appris l'arrivée de Mme Périsse (1) et de Mlle Boiron.

— Le dimanche 30. J'accompagnai Julie, Élise, M. et Mme Bœuf et M. Augier à Saint-Germain; Alexandrine y resta à dîner; nous fûmes nous promener chez M. Mayeuvre. Élise m'avait dit en chemin de ne pas tant regarder sa sœur quand il y avait du monde. Je partis le soir pour Lyon.

— Le jeudi 4 mai. Je portai les *Anecdotes de Philippe-Auguste*; je trouvai Mlle Boiron. Mme Périsse et ses enfants (j'appris que ma tante était à Lyon), avec lesquels nous fûmes faire un goûter champêtre en Chaussin. Je clouai auparavant le thermomètre.

— Le vendredi 12. Je fus rendre *Bernis* et *Bernard*. Julie me dit d'aller chez ma tante; j'obéis et revins avec elle prendre *La princesse de Clèves* qu'on m'avait promis, nous goûtâmes de brioches et je promis *Les mémoires de Calas*.

— Le samedi 13. Je fus avec maman et ma sœur chez ma tante, qui nous mena chez Mme Carron; j'y portai *Calas;* je fus me promener avec Julie, Élise et Joséphine; nous rentrâmes pour savoir l'histoire du petit oiseau, après nous être assis dans le bosquet du cousin, moi d'abord auprès de Julie; nous ressortîmes; j'attachai le trébuchet de l'oiseau à l'arbre de son nid; on s'assit pour l'examiner, Élise et Joséphine sur le banc, Julie et moi à côté d'elle sur l'herbe; on rentra et nous fûmes bien mouillés en nous en allant.

— Jeudi 18. Je ne trouvai que Mme Périsse, ses enfants et Élise, qui me proposa d'apporter mon étui de mathématiques à son neveu; j'avais été rendre *La princesse de Clèves*.

— Lundi 22. Je portai mon étui et donnai une leçon à M. Périsse (2) qui réussit fort bien; je lui laissai mon cahier.

— Mercredi 24. Je retournai donner une autre leçon à M. Périsse; Élise me donna des fleurs d'acacia, de seringa et de jasmin jaune pour Joséphine.

---

(1) Mme Périsse, sœur aînée de Julie.

(2) Le jeune Périsse alors âgé de 10 ans.

— Le samedi 27. Je fus avec la tatan et Joséphine chez ma tante (1), où nous laissâmes la tatan; en rentrant avec Joséphine, je vis Mme Carron avec ses deux filles aînées (2) à table, et j'eus bien peur que Julie ne fût pas venue; elle vint enfin et fit mille grâces à Joséphine. Ensuite ma tante amena la tatan; je donnai la leçon à M. Périsse; Mme Empère (*sic*), Tony et Mlle Catelin-Vincent; Julie s'assit auprès de moi et me parla; ma tante nous emmena à 5 heures et demie.

— Le vendredi 9 juin. On ne voulut pas que je donnasse une leçon à cause de ma toux. Ma tante vint et je m'en fus d'assez bonne heure, emportant *Gresset* et le troisième volume de l'*Histoire de France*.

— Mardi 13. Julie me montra le solitaire, j'essayai en vain de gagner, je donnai une leçon à M. Périsse.

— Samedi 17. Je rendis *Gresset* et je rapportai l'*Arioste*. Sous prétexte de montrer le solitaire que j'avais deviné la veille, je pus m'asseoir près de Julie, où je restai jusqu'à la fin. A l'occasion des airs et des chansons, je laissai : *C'est en vain que la nature* sur la table. Je mangeai une cerise qu'elle avait laissé tomber; je baisai une rose qu'elle avait sentie. A la promenade, je lui donnai deux fois la main pour franchir un hausse-pied. sa mère me fit sur le banc une place entre elle et Julie. En revenant, je lui dis qu'il y avait longtemps que je n'avais passé de jours si heureux, mais que le spectacle de la nature n'était pas celui qui m'avait le plus flatté; elle me parla toujours avec beaucoup de grâce et de bonté.

— Dimanche 18. Je la vis à la messe à Curis; Joséphine parla avec Julie jusqu'à ce que nous les quittions devant le cordonnier; elle n'avait parlé qu'à Élise dans le château.

— Mardi 20. J'ai été avec maman et Joséphine (3) dîner chez ma tante; après dîner nous y (4) fûmes et, le mauvais temps nous ayant empêchés de revenir, je ne les quittai qu'à 8 heures. Nous jouâmes au domino et au solitaire. Nous allâmes leur dire adieu le matin du mercredi 21 et nous ne nous en fûmes que vers 10 heures. Joséphine fut charmante et Julie lui montra beaucoup d'amitié.

— Samedi 24. Nous fûmes voir l'éclipse à Saint-Germain après avoir vu Julie et Élise après la messe. Ma tante, qui avait dîné à Curis, devait venir avec toute la maison Bœuf; mais ils ne parurent point. Je fus, avec Julie, Élise, M. et Mme Périsse et Joséphine, me promener dans le jardin anglais de M. Mayeuvre; je m'assis près de Julie qui a parlé beaucoup avec Joséphine. Pendant ce temps, Mme Carron s'expliqua avec maman. Le temps

(1) La tatan d'Ampère, c'est la sœur de sa mère, Antoinette Desutières-Sarcey, habitant avec elle à Poleymieux. La tatan Boiron, c'est la sœur de Mme Carron. La tante, c'est Mlle Ampère, sœur du père.

(2) Mme Périsse et Élise.

(3) Joséphine, jeune sœur d'Ampère.

(4) Y signifie toujours : chez Julie.

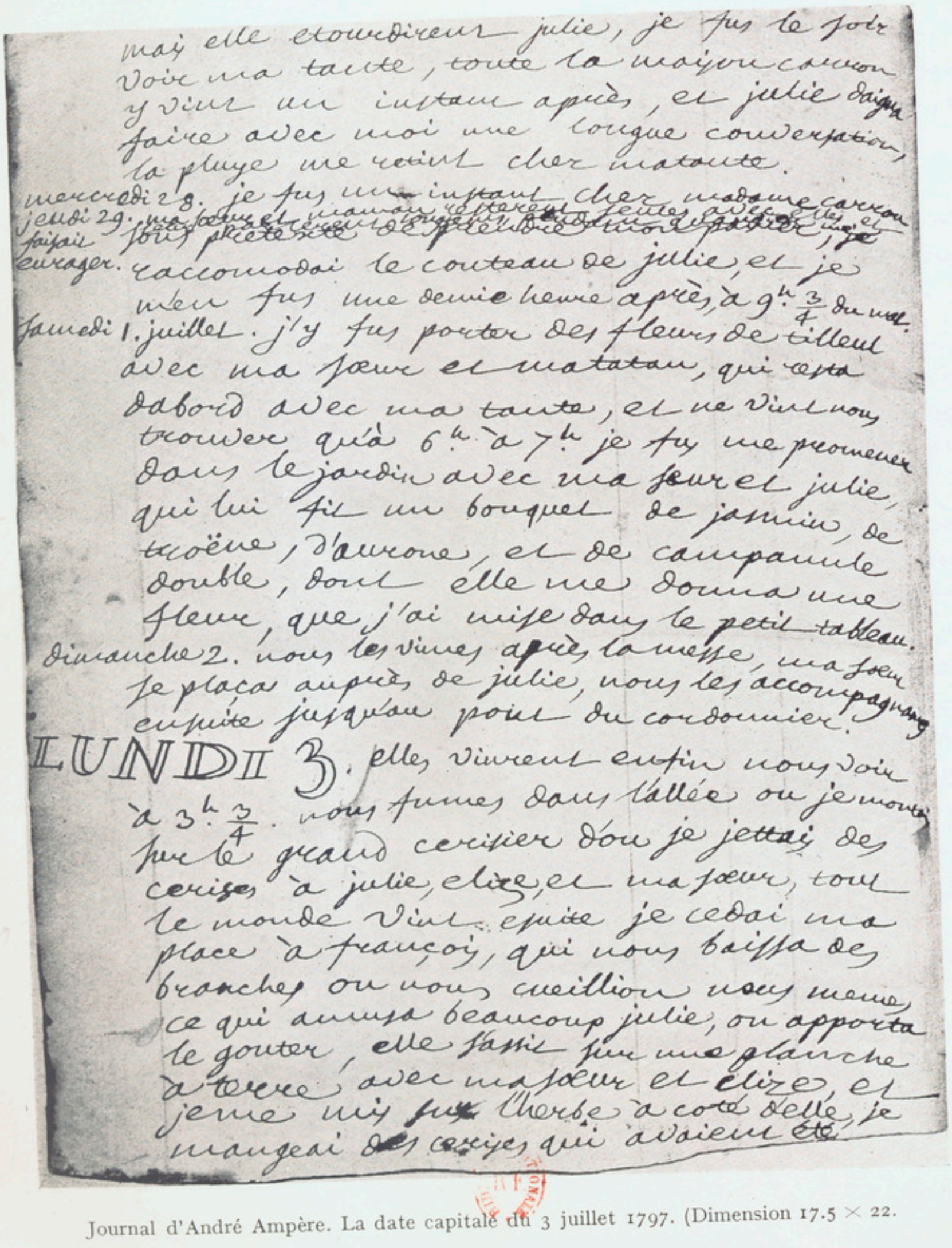

mai elle etoudirent julie, je fus le jour
voir ma tante, toute la maison comme
y vint un instant après, et julie daigna
faire avec moi une longue conversation,
la pluye me retint chez matante.
mercredi 28. je fus un instant chez madame carron
jeudi 29. ma sœur et maman allèrent jouer avec elle, et
faisait pour prétexte de prendre dimension pour mettre
engager. raccomodai le couteau de julie, et je
n'en fus une demie heure après, à 9h. 3/4 du mat.
samedi 1. juillet. j'y fus porter des fleurs de tilleul
avec ma sœur et matatan, qui resta
d'abord avec ma tante, et ne vint nous
trouver qu'à 6h. à 7h. je fus me promener
dans le jardin avec ma sœur et julie,
qui lui fit un bouquet de jasmin, de
troëne, d'aurone, et de campanule
double, dont elle me donna une
fleur, que j'ai mise dans le petit tableau.
dimanche 2. nous les vimes après la messe, ma sœur
je plaça auprès de julie, nous les accompagnames
ensuite jusqu'au point du condomnier.
LUNDI 3. elles vinrent enfin nous voir
à 3h. 3/4. nous fumes dans l'allée ou je monte
sur le grand cerisier dont je jettai des
cerises à julie, eliza, et ma sœur, tout
le monde vint. ensuite je cedai ma
place à françoi, qui nous baissa des
branches ou nous cueillion nous meme
ce qui amusa beaucoup julie, on apporta
le gouter, elle fastie sur une planche
à terre, avec ma sœur et eliza, et
je me mis sur l'herbe à coté d'elle, je
mangeai des cerises qui avaient été

Journal d'André Ampère. La date capitale du 3 juillet 1797. (Dimension 17.5 × 22.

ne se découvrit qu'à 6 h. 10, après le milieu de l'éclipse; mais j'en observai exactement la fin à 6 h. 35, comme je l'avais calculé, à ma montre et à celle de M. Périsse, avec la lunette de M. Rast.

— Mardi 27. Je portai un panier de groseilles; Élise en mangea avec beaucoup de plaisir; mais elles étourdirent Julie. Je fus le soir voir ma tante; toute la maison Carron y vint un instant après et Julie daigna faire avec moi une longue conversation; la pluie me retint chez ma tante.

— Mercredi 28. Je fus un instant chez Mme Carron.

— Jeudi 29. Ma sœur et maman restèrent seules avec elles et leur parlèrent longtemps, pendant qu'Agarite me faisait enrager sous prétexte de prendre mon panier. Je raccommodai le couteau de Julie et je m'en fus une demi-heure après, à 9 h. 3/4 du matin.

— Samedi 1er juillet [1797]. J'y fus porter des fleurs de tilleul, avec ma sœur et ma tatan, qui resta d'abord avec ma tante, et ne vint nous trouver qu'à 6 heures. A 7 heures, je fus me promener dans le jardin avec ma sœur et Julie, qui lui fit un bouquet de jasmin, de troène, d'aurone et de campanule double, dont elle me donna une fleur que j'ai mise dans le petit tableau.

— Dimanche 2. Nous les vîmes après la messe; ma sœur se plaça auprès de Julie; nous les accompagnâmes ensuite jusqu'au pont du Cordonnier.

— Lundi 3 [juillet 1797] (1). Elles vinrent enfin nous voir à 3 h. 3/4. Nous fûmes dans l'allée, où je montai sur le grand cerisier, d'où je jetai des cerises à Julie, Élise et ma sœur. Tout le monde vint ensuite. Je cédai ma place à François, qui nous baissa des branches où nous cueillîmes nous-mêmes, ce qui amusa beaucoup Julie. On apporta le goûter, elle s'assit sur une planche à terre avec ma sœur et Élise, et je me mis sur l'herbe à côté d'elle; je mangeai des cerises qui avaient été sur ses genoux. Nous fûmes tous les quatre au grand jardin, où elle accepta un lis de ma main. Nous allâmes ensuite voir le ruisseau; je lui donnai la main pour sauter le petit mur, et les deux mains pour le remonter. Je m'étais assis à côté d'elle, au bord du ruisseau, loin d'Élise et de ma sœur. Nous les accompagnâmes le soir jusqu'au moulin à vent, où je m'assis encore à côté d'elle pour observer nous quatre le coucher du soleil qui dorait ses habits d'une lumière charmante; elle emporta un deuxième lis que je lui donnai en passant pour s'en aller dans le grand jardin

— Jeudi 6. Comme je donnais ma leçon à M. Périsse sur la table du fond, on me dit que je serais peut-être mieux sur la table où était Julie et je vins m'y placer à côté d'elle. Mme Sarcey (2) étant venue, je me tournai du côté d'Élise et nous parlâmes du progrès de Joséphine dans l'italien; elle me dit qu'elle serait tentée de l'apprendre si elle en avait le temps; Julie chanta ensuite et j'en fus enchanté.

---

(1) Voir la reproduction de ce passage, pl. IV.

(2) Parente de Mme Ampère mère.

— Lundi 10. Je fus avec maman et ma sœur dîner chez ma tante; mais nous entrâmes d'abord chez Mme Carron, moi et Joséphine, où nous portions un panier de framboises et de groseilles et un d'orchis pour le jardin d'Élise. Nous allâmes avec Julie dans le verger, où ma sœur aida à Julie à plier des chemises. Je leur lus le discours de M. Derieu et la réception de l'ambassadeur ottoman. Nous fûmes ensuite dîner tous ensemble chez ma tante. Après le dîner, on fut dans le salon; les deux demoiselles Carron chantèrent; mais, au lieu du plaisir que j'en attendais, je manquai m'endormir. Je lus ensuite une aventure extraordinaire de la bibliothèque de campagne et *La gouvernante* de La Chaussée, que l'arrivée de Mlle Bœuf et de MM. Navare et d'Acosta interrompirent. Nous fûmes avec eux, ma sœur, Élise et Julie, chez M. Mayeuvre, où maman vint nous reprendre et nous partîmes à 7 h. 3/4.

— Mercredi 12. M. Couppier étant venu la veille, je le menai, avec ma sœur et ma tante, chez Mme Carron, où ma tante et ma cousine avaient dîné; je le menai ensuite dans le jardin de M. Mayeuvre jusqu'à 6 heures; nous revînmes goûter, et nous fûmes ensuite nous promener avec Élise et Julie dans son bois, d'où nous partîmes.

— Mardi 13. Je portai un panier de groseilles et de framboises, que je glissai sur une chaise par le joint de la porte; je fus dans le verger, où étaient Mme Carron, Périsse et Julie sous un arbre dont je mangeai quelques poires; nous rentrâmes et, après ma leçon, nous sortîmes pour lire *Kilpar*. En rentrant le soir, nous restâmes derrière et, comme nous parlions de *Kilpar* et que je lui disais que tous les hommes ne lui ressemblaient pas, elle me répondit : « Je crois si peu, si peu ! ».

— Vendredi 21. Je fus rendre les quatre volumes de *Roland*, je restai un moment seul avec elle et je commençais un tendre préambule quand tout le monde rentra. Le soir, nous fûmes, comme l'autre fois, lire *Kilpar* dans le verger.

— Lundi 24. J'y fus avec maman et ma sœur. Julie n'y était pas quand nous arrivâmes, et sa mère demanda, avec une espèce d'empressement ou d'inquiétude, où elle était. Mme Périsse l'ayant appelée en vain, Élise dit à ma sœur : « Allons la chercher ! » et je les suivis. Nous la trouvâmes dans le grand jardin, au bosquet d'en haut. On m'envoya chercher la balle (1) d'Élise. Julie voulut aller dire bonjour à maman, ce qu'elle fit avec beaucoup de grâce; elle rapporta *Kilpar* que je lus après lui avoir donné une leçon d'italien. J'en avais donné une à sa sœur en son absence. Nous rentrâmes et, après la leçon de M. Périsse et le goûter, nous fûmes dans le bois de M. Roux, Julie, Élise, Mme Périsse, son fils et sa fille, ma sœur et moi. Mme Carron resta avec maman parce qu'elle avait la colique. Je fus toujours avec Julie pendant que ma sœur parlait aux siennes; elle me parla avec beaucoup de grâce.

— Jeudi 27. J'y trouvai Tonine; je donnai une petite leçon à M. Périsse; ensuite je

---

(1) Mot employé localement dans le sens de panier long ou enveloppe pouvant servir à l'emballage.

lus 250 pages de *Kilpar*, pendant lesquelles Julie dit : « C'est de la pâte qu'on pétrit » et, quand Élise voulut le justifier sur sa prétendue folie, elle dit que c'était une folie de raison. Je leur donnai ensuite à chacune une leçon d'italien. Julie ne voulut pas rester seule avec moi pendant la sienne, et sortit pour s'asseoir sur le banc où était sa sœur; mais je lui portai une chaise qu'Élise voulait lui donner; j'en mis une pour moi à côté d'elle et je lui donnai sa leçon.

— Samedi 29. Tonine ayant dit tout bas en parlant de moi : « Restera-t-il toute l'après-dînée ? » on ne voulut point prendre de leçon et je ne fis que lire *Kilpar*. Me trouvant seul avec Julie, je voulus lui parler de mon départ; elle me fit un signe de silence, mais qui semblait en même temps d'intelligence; je lui demandai ensuite un mot d'entretien sans succès; j'en parlai aussi à Élise un moment.

— Mardi 1er août. J'y fus avec ma sœur et ma tatan. Tonine était partie le matin. Je voulus en vain donner une leçon à Julie; j'en donnai une à Élise. Je finis *Kilpar*. En nous accompagnant, Julie me donna une occasion de lui parler, dont je ne sus pas profiter. Elle me dit ensuite qu'elle ne voulait pas apprendre l'italien, dont je lui montrai mon chagrin.

— Vendredi 18. Je revins de Claveisolles (1) avec M. Couppier par la diligence; je le quittai pour me faire débarquer au port Masson; j'arrivai chez Mme Carron à 3 heures; Julie chez ma tante avec Agarite. Élise, m'ayant suivi en haut où elle m'avait fait monter sous le prétexte de la poudre, me dit de tâcher de la (2) dissuader de ses anciennes conjectures. Je m'assis en conséquence dans le verger, loin de Julie; elle me regarda plusieurs fois avec un air d'étonnement ou d'inquiétude.

— Lundi 21. J'y entrai le matin avec ma sœur et la tatan alla chez ma tante; on rangea la capote de Joséphine; je tendis la paille; Agarite admira ma complaisance; je lus l'après-dînée *Sarah* et l'*Abenak*, qui plut fort à Julie.

— Vendredi 25. Je vins de Lyon le matin et fus à Saint-Germain le soir; je fis part à Mme Carron des propositions de M. Périsse (3) qu'elle n'approuva point. Quoique la porte de notre cabinet fût fermée, Agarite vint nous interrompre. Je vis peu Julie, qui repassa longtemps. Ma tante vint, et ensuite M. Bœuf et d'Acosta. Julie me présenta de la brioche à goûter; j'en pris un petit morceau; elle me dit bonjour un peu après mon arrivée avec beaucoup de grâce.

— Lundi 28. Je ne partis qu'à 2 h. 10 et fus à Saint-Germain en moins de 30 minutes. Je parlai plusieurs fois à Mme Carron de l'affaire de M. Périsse. Elise parut un peu l'ap-

---

(1) Claveisolles est au nord de Lamur d'Azergues sur la ligne de Lyon à Paray-le-Monial. C'est là qu'habitait Couppier dans le Beaujolais.

(2) *La* doit désigner Agarite qui commence à se douter du roman.

(3) Proposition d'aller s'installer à Lyon chez M. Périsse pour donner des leçons et peut-être devenir précepteur du fils Périsse.

prouver pourvu que je ne prisse point d'engagement, Élise, Agarite et Mme Carron furent dans le cabinet faire des vers à M. Bœuf. Je restai avec Julie et Mme Périsse; nous essayâmes en vain d'en faire; elle fit ces deux vers :

Hier tu nous fis danser,
Et nous venons de chanter.
Voilà la différence ou la ressemblance !

et moi :

Tu rendis ce jour charmant.
Nous tâchons d'en faire autant :
Voilà la ressemblance.
Toi tu sus nous amuser
Et nous allons t'ennuyer :
Voilà la différence.

Nous parlâmes longtemps de diverses choses, entre autres de Nanine. Je les accompagnai jusqu'à la porte de M. Bœuf, où elles furent chanter la chanson. En chemin, Agarite, voulant des fleurs de M. Mayeuvre, me proposa de l'y accompagner, et Julie me dit : « Allez, allez ! »

— Jeudi 31 Je les trouvai à table; après dîner, nous accompagnâmes Agarite à la diligence jusqu'au bois de M. Roux; je donnai la main à Julie comme aux autres pour passer et repasser le hausse-pied. De retour, je lus *Saint-Lambert;* entre autres, une élégie très passionnée : « Je me sentais auprès des belles ». Mme Carron ayant été dans le verger, je la consultai encore; elle me conseilla d'aller chez M. Périsse passer quelque temps sans prendre d'engagement. Tout le monde vint ensuite, et je repris *Adèle.* Mais, quand Mme Périsse s'absentait, je m'interrompais pour me plaindre de mon sort. Julie n'y était pas d'abord, mais elle vint ensuite et je continuai si bien qu'elle finit par s'en mêler et me donner le même conseil que sa mère. Je dis, entre autres choses, à sa mère qu'elle savait bien qu'elle disposait seule de ma vie et non pas moi, devant Julie; je suis resté seul un moment avec elle, sans oser lui parler que d'*Adèle.*

— Lundi 4 [septembre 1797]. J'y fus l'après-dînée avec maman et ma sœur. A peine étions-nous arrivés que survint M. Vial. Je fus donner la leçon à M. Périsse. Il [M. Vial] vit que je savais la géométrie et me conseilla d'aller à Paris, si ma famille ne me faisait pas un sort; ce qu'il répéta tant en sortant que Julie le poussa par les épaules, en lui disant : « Allez-vous en, nous n'avons pas besoin de vos conseils ! » Nous fûmes chez M. Mayeuvre et maman resta avec Mme Carron et Mme Périsse, où elle parla tant de moi et fit si bien qu'il faut compter ce jour entre les plus heureux.

Pendant ce temps, nous jouâmes aux cachets et aux devises; je lui fis celle-ci, « habillé d'insensibilité, doublé d'amour » et, pour devise : « que la doublure prenne la place du dessus ! »

— Jeudi 7. Elle repassait quand j'y fus rendre le premier volume de *Télémaque*. Après avoir donné une petite leçon à Élise, j'en donnai une de géométrie à M. Périsse, et Julie survint. M. Périsse fut lui montrer le jeu du carré de l'hypoténuse en carte et, comme j'avais parlé plusieurs fois des carrés *aa*, *bb*, elle lui demanda ce que c'était que *pp* en algèbre; sur quoi, je vins dire que c'était ce qu'il y avait de plus charmant, et une chose incomparable : ce qui la fit rire. Nous fûmes ensuite à la promenade, où elle chanta *Linval* et *La veuve;* on me chargea de l'invitation pour le dimanche.

— Vendredi 8. La nativité. Je la vis après la messe et, comme je la saluais, et Mlle Bœuf, elle s'avança vers moi pour me dire bonjour.

— Dimanche 10 [septembre 1797]. Nous devions y aller dîner en sortant de la messe; mais, comme il avait plu, je fus seul à Curis où j'appris tous les malheurs (1). Je fus ensuite chez Mme Carron, où nous ne parlâmes que de cela. M. Périsse vint ensuite et nous donna des journaux; ensuite maman et ma sœur. Nous dînâmes tous ensemble, et l'on fit des jeux après le dîner. Ma pénitence était de dire une vérité et une contre-vérité à qui je voudrais. Je lui dis : « Mademoiselle, vous êtes charmante, mais je ne vous aime pas. » Elles nous accompagnèrent jusqu'au grand pré et je lui dis, pendant ce temps-là, plusieurs choses sur ce que mon bonheur ou mon malheur ne dépendaient que d'elle.

— Mercredi 13. Une dame vint en visite peu après mon arrivée; je donnai ma leçon sur la table de Julie et à côté d'elle. Comme on parlait de charade, elle me dit d'en faire une, et voici ce que je fis :

Mon premier plaît aux Rois comme aux bergers;
Mon second vient des climats étrangers.
Pour achever de me faire connaître,
On voit mon tout en vous voyant paraître.

Mais elle réussit fort mal. Bois apporta des gazettes que je lus. Madame me dit de ne plus apporter de fruits d'un air tout à fait affligeant.

— Samedi 16. Julie et sa sœur étaient à Lyon; je donnai une leçon à M. Périsse; je lui promis le graphomètre.

— Mardi 19. Je fis encore la même chose; je lui le portai (*sic*), mais j'oubliai la table.

— Samedi 23. Nous mesurâmes la distance du clocher de Saint-Germain.

— Mercredi 17. Je la trouvai qui venait d'arriver avec sa sœur; elle rougit en me voyant et me parla avec beaucoup de grâce. Le soir je me trouvai assis près d'elle et nous parlâmes longtemps ensemble de jardins.

— Vendredi 29. J'y fus avec maman et ma sœur; mais nous ne trouvâmes que Mme Périsse.

---

(1) Il s'agit du 18 fructidor (4 septembre 1797).

— Lundi 2 [octobre 1797]. J'y retournai et nous convînmes qu'elles viendraient dîner le lendemain à Poleymieux.

— Mardi 3. Je fus les chercher le matin; elles dînèrent avec nous; après le dîner, nous fûmes au ruisseau; je lui donnai la main au petit mur; ensuite on fit des jeux où je mêlai mon histoire de manière à faire rire Mme Carron. On me donna deux mots à mettre dans des vers.

— Vendredi 6. J'y portai la fable du *Chat et du Rat*, que j'avais faite la veille et le matin; elle réussit très bien. Je m'assis auprès de Julie pour donner la leçon à M. Périsse. Julie ne voulut jamais me montrer des vers qu'elle avait faits sur le rat gris et la constance. Je donnai aussi l'idylle des petits oiseaux et la chanson « heureuse Philomèle », où Julie effaça son nom, mais sans se fâcher de mon étourderie. Je ne vis point Élise.

— Lundi 9. J'y fus dîner avec maman et ma sœur. Mme Carron nous reçut avec toutes les grâces possibles. Je lus un peu d'*Adèle* le matin. Ma tante et ma cousine arrivèrent. Je ne les vis qu'un instant dans le chemin avant dîner. Julie me laissa mettre à côté d'elle à table. Après dîner, nous fûmes accompagner Élise qui partait par la diligence, moi, ma sœur, Julie et Mme Périsse. En revenant, nous passâmes par le chemin des amoureux. En revenant, je lus un peu d'*Adèle* et j'eus une conversation avec Julie sur la sensibilité. De retour, nous retrouvâmes ma tante qui me reprocha la crainte que j'avais qu'elle perdit son procès. Julie mena ma sœur au jardin voir des asters, et me parla de cette affaire. Nous fûmes nous asseoir sous la treille, où nous parlâmes de diverses choses. Elle nous accompagna jusque dans la luzernière avec sa mère; je ne pensai pas à donner la main pour y monter, et elle me le reprocha en l'attribuant, comme cela était vrai, aux soucis que me donnait l'affaire de ma tante.

— Jeudi 12 octobre. Je fus d'abord avec ma tatan et Joséphine chez ma tante pour nous raccommoder. Je menai ensuite Joséphine chez Mme Carron. Julie gardait Stéphane (1); mais elle vint vers 3 heures; elle coupa la robe de Joséphine. Sa mère s'en fut. Je lus *Adèle*. La tatan vint nous rejoindre, et plaisanta beaucoup avec Julie, qui lui paraît aussi charmante presque qu'à moi.

— Vendredi 13. Vers 3 h. 1/2, je vis tout à coup entrer Julie, Mme Périsse et ses deux enfants; elles apportaient à ma sœur un morceau d'étoffe qu'elle avait oublié. Après le goûter, nous les accompagnâmes jusqu'à plus de moitié chemin dans les prés; elle daigna me parler assez longtemps dans cette promenade.

— Lundi 16. Je fus dîner chez ma tante avec maman et ma sœur. Nous fûmes avant le dîner 1 heure chez Mme Carron, où nous trouvâmes Sophie et sa mère. Mme Carron me rappela M. Périsse, à qui je n'avais pas donné de leçon depuis longtemps; je lui en donnai une après le dîner. Nous allâmes ensuite nous promener tous deux dans les bois Mayeuvre.

---

(1) Étienne Périsse, né le 3 mai 1796.

En revenant, nous suivîmes Mme Carron chez ma tante; le reste s'en fut chez elle, où maman retourna un instant pour dire adieu à Mme Maupetit, avec qui elle avait renouvelé connaissance après le dîner.

— Jeudi 19. Je portai des champignons à Mme Carron, qui lui firent grand plaisir. Mme Maupetit et Sophie y étaient encore. Je leur lus *La Rosière*. Sophie fit des mines dont Julie parut embarrassée et rougit. Ensuite je donnai une grande leçon à Périsse et je rapportai deux volumes de *Gil Blas* qu'elle me donna.

— Mardi 24. J'arrivai avant leur dîner. Julie me reçut d'abord froidement; mais cela passa vite; je dis que je n'étais pas venu la veille à cause des dames Bœuf. Pendant le dîner, Mme Carron me dit qu'il y aurait toujours assez pour moi. Elle fut malade après le dîner et s'endormit. Mme Périsse et Julie plaisantèrent beaucoup avec moi; elle parut s'amuser et rire de bon cœur : ce qui me fit grand plaisir. Je fus ensuite faire une visite à ma tante, où elle vint un moment après, ce qui me donna encore le plaisir de la voir.

— Jeudi 26. Je fus dîner chez ma tante avec ma tatan et ma sœur, qui arrangea sa robe avec Julie le matin et ensuite l'après-dînée. Je lus *Adèle* pendant ce temps-là et, quand ma tatan vint, je donnai une petite leçon à Périsse. Julie fit mille grâces à ma sœur et daigna manger de ses dragées. J'y portai un petit panier de châtaignes.

— Lundi 30. Je trouvai les deux mères à table, et Mme Carron me dit d'aller dans le verger où elles étaient; j'y fus et je ne trouvai que Julie, qui parut aussi embarrassée que moi; elle appela Périsse et rentra presque aussitôt. Périsse vint bientôt après et se mit à sa leçon; elle sortit et rentra ensuite. Je lui glissai quelques mots qui se rapportaient à mes sentiments. Je la pressai inutilement de me donner la fable qu'elle avait faite sur le rat gris. Je lui donnai les corrections que j'avais faites à la mienne. Je voulus retourner un moment au verger où elle était allée pour étendre du linge; mais elle m'évita avec encore plus d'empressement que la première fois. Sur le soir, elle me dit de lire *Adèle*, ce que je fis, et ce qui nous donna lieu de parler encore sur les passions. Je fus ensuite chez ma tante et, en allant prendre mon panier, je vis encore Julie.

— Mercredi 1er novembre. J'y fus avec maman et ma sœur; nous y trouvâmes M. Périsse, avec lequel je parlai longtemps de nouvelles. Élise était venue de Lyon avec lui. Nous allâmes ensuite dans le verger, où j'aidai à lever la lessive. Julie, en badinant à la suite d'une plaisanterie d'Élise et de M. Périsse, me donna un charmant coup de poing sur le bras; nous goûtâmes ensuite avec des châtaignes et nous revînmes fort tard. Julie prêta un chapeau et un parapluie à Joséphine.

— Mardi 7. J'étais revenu de Lyon de la veille, et je fus rendre le chapeau et le parapluie à Julie qui me reçut fort bien et, après un moment de conversation où je lui contai la crainte où j'avais été de ne la pas rencontrer, si bien qu'Élise fit *che* (1) ! Julie me proposa ensuite

(1) Chut !

de lire *Gonzalve de Cordoue* et, comme je ne pus pas finir et que j'étais pressé, je dis que je viendrais l'achever le lendemain.

— Mercredi 8. J'y fus avec maman et ma sœur; nous y portâmes *L'île inconnue* que Mlle Morandi m'avait prêtée; je lus *Gonzalve*, mais je ne pus le finir. Pendant le goûter, Julie finissait quelque chose à la robe de ma sœur; je dis à Élise que je viendrais achever *Gonzalve* le lendemain; je plaisantai sur ce que ce prétexte venait si à propos, et elle me répondit en riant : « Oh, avec nous le prétexte est tout trouvé. » Elle nous accompagna avec sa mère; mais Julie ne voulut pas venir pour tenir compagnie à Mme Sarcey; elle avait d'ailleurs fait mille fêtes à Joséphine.

— Jeudi 10. Maman m'ayant fait part du projet de ma tante pour mon cours, je le dis d'abord à Élise, puis à sa mère qui parut l'approuver. J'avais porté un pot de renonculier et je fis en chemin ces vers que j'attachai à ses branches après les avoir écrits chez ma tante :

Lorsque du sommet des montagnes
L'hiver descend dans nos campagnes,
Que les zéphirs n'y règnent plus,
Les fleurs que l'amour fait éclore
Peuvent seules leur rendre encore
Les attraits qu'elles ont perdus.
C'est lui, c'est sa flamme adorée,
Malgré le souffle de Borée,
Qui nous fait naître dans ces lieux.
Partout sous les pas de Sylvie
La terre doit être embellie.
De ses dons les plus précieux.

Julie n'y était pas quand j'arrivai, et Périsse me dit qu'elle s'était souvenue de la charade de Merlin. Élise me promit que je la verrais ainsi que le rat. Je lui parlai, et ensuite à sa mère, du projet que j'avais formé pour mon cours. Quand Julie vint, elle me dit sa charade :

Mon premier engloutit les hommes, les richesses;
On sème mon second, dans ses doigts on le presse
Et l'on voudrait que mon entier
Fût pour toujours au fond de mon premier.

Mais elle me refusa le rat, disant qu'elle n'était pas en train. Je lus *Gonzalve*, M. Poulin nous interrompit; mais je l'achevai après son départ. Comme je le finissais, Mme Carron rentra et demanda ce que c'était ce pot de marguerites avec cette étiquette; mais je ne répondis rien. Je continuai de lire rapidement et je m'en fus.

— Dimanche 13. J'y fus avec ma tante; nous ne trouvâmes que Mme Carron. Pendant qu'elles parlaient, je fus au jardin où je trouvai Élise. Nous parlâmes de nos affaires. Je dis, entre autres choses, qu'elle savait pourquoi je désirais une fortune, et que je n'avais

que faire de toutes les richesses de la terre sans cette espérance. Elle me fit quelques reproches de mon pot de fleurs. Mme Périsse vint et nous rentrâmes avec elle. Mme Périsse, et ensuite Julie, vinrent un moment après. Nous pelâmes des châtaignes et nous les fîmes cuire à la cuisine. Je m'y trouvai deux fois seul avec Julie. La première fois, elle me fit, d'un air charmant, des reproches du pot de fleurs; je lui en montrai un regret dont elle fut touchée. La seconde fois, je lui parlai du projet de mon cours; elle me dit, entre autres choses : « Si je voyais que ça pût vous mener à quelque chose. » Sa mère vint bientôt nous interrompre et, ma tante et ma cousine étant entrées, je partis. M. Périsse m'accompagna environ 150 pas.

— Mercredi 16. Je trouvai Élise et Julie qui faisaient des fleurs de paille. M. Pignot était avec Mme Carron dans le cabinet. Il vint bientôt après s'asseoir comme moi à la table des fleurs de paille; j'en fis une; je soutins la conversation avec lui, et je donnai une leçon à Périsse qui n'en avait point eu depuis longtemps. Julie me jeta des regards charmants et me dit adieu avec beaucoup de grâce.

— Samedi 19 (novembre 1797). J'y fus porter *L'île inconnue* en arrivant de Lyon et donner des nouvelles de M. Périsse que j'avais vu le matin. Julie regardant les figures, je me mis à genoux devant elle et j'y restai assez longtemps. Élise étant venue, je fus lui demander tout bas la fable de sa sœur, qui dit qu'elle devinait ce que je demandais. Elle promit enfin de me la montrer et m'expliqua en attendant quelques rébus. Elle l'envoya enfin chercher par Périsse :

Un solitaire, habitant dans les bois,
N'avait, dit-on, pour fournir son ménage
Qu'un peu de pain, du fromage et des noix,
Pauvre et heureux dans son réduit sauvage.
Un chien fidèle était son compagnon.
De son bon maître il gardait la maison.
Un certain soir tous deux, près de la table,
Ayant soupé paisiblement dormaient,
Quand, par malheur, l'histoire est véritable,
Un gros rat gris que la faim tourmentait
Accourt sans bruit, emporte le fromage;
Qui pour l'hermite était friand potage.
En s'éveillant, il fut des plus surpris
De n'en trouver pas même les débris,
Prend sa lanterne et cherche avec constance.
La revue faite, il n'a plus d'espérance;
Se désoler n'aurait servi de rien;
Il se décide à échanger son chien
Contre un bon chat qui promptement s'éveille
Au moindre bruit qui frappe son oreille.
Étant si pauvre il eut grande raison
De craindre plus les rats que les fripons.

Je lus aussi cette énigme qu'avait écrite M. Carron :

Du repos des humains implacable ennemie,
J'ai rendu mille amants envieux de mon sort.
Je me repais de sang, et je trouve ma vie.
Dans les bras de celui qui désire ma mort.

Julie voulait ensuite que je leur lûsse *Adèle;* mais Élise me fit lire *Les pensées de Cicéron.* Le soir, je me trouvai seul avec Julie, qui me parla beaucoup de mes projets comme y prenant beaucoup de part. Mme Carron se mêla aussi à cet entretien, et elles firent toutes deux l'éloge de l'état d'agent de change.

— Mardi 21. Je fus dîner chez ma tante avec maman et ma sœur. Joséphine vint avec moi le matin et l'après-dînée, avant que maman vint nous rejoindre. Julie lui fit beaucoup d'amitiés. Je leur lus et finis le premier volume d'*Adèle* et nous partîmes de très bonne heure.

— Vendredi 24. C'était la veille de sa fête (1); je fus lui rendre sa fable du rat gris que j'avais transcrite pour garder l'original, et dans laquelle j'avais mis un bouquet en vers; mais j'y trouvai Jenny. Je montai dans la chambre d'Élise et je lui donnai le tout, qu'elle montra un moment après à Julie. Julie étant redescendue et Jenny montée, elle me dit que je faisais très facilement des vers, mais qu'elle voulait sa fable telle qu'elle me l'avait donnée. Heureusement que Périsse, qui prenait sa leçon, rentra et nous interrompit. Je lus après un peu d'*Adèle;* mais il fallut cesser quand on vint mettre le poële. Julie me dit en passant, et par un seul mot à mi-voix, qu'il fallait songer à mon départ. Je partis un moment après. Élise m'ayant dit dans l'après-dînée si je pourrais leur donner des nouvelles de M. Périsse le lundi, sa sœur dit qu'autant valait ne venir que mardi parce qu'elles auraient des nouvelles dans l'intervalle, et qu'elles seraient peut-être encore lundi au château.

— Dimanche 26. Je la vis au château, où elle vint danser avec Élise et Jenny; elle s'assit auprès de maman et parla beaucoup avec elle, avant et après le souper, quand elle cessait de danser. Je trinquai avec elle quand nous trinquâmes tous avec les catherines.

— Mardi 28. Je fus leur demander leurs commissions pour Lyon; Julie me donna une lettre pour sa sœur.

— Vendredi 1er décembre (1797). J'y fus en arrivant de Lyon, mais je trouvai les trois demoiselles après s'habiller pour aller au château. J'allai dîner au bord de la Saône. Je restai avec Mme Carron et ne lui parlai d'abord que des propositions de M. Périsse pour mon cours. Bois étant venu, je fus chez ma tante; mais, quand je fus de retour chez Mme Carron, j'ouvris entièrement mon cœur. Elle me dit plusieurs choses très consolantes,

(1) La Sainte Catherine, le véritable nom de Julie étant Catherine.

qu'elle laissait à maman de décider de la fortune qui était nécessaire à mes projets; que, quand on possédait l'estime d'une personne et qu'on la méritait, c'était déjà beaucoup. Enfin, quand je partis, elle me dit : « Monsieur Ampère, quand nous reverrons-nous ? » Je lui répondis que je viendrais dîner le dimanche avec maman et ma sœur chez ma tante.

— Dimanche 3. J'y menai Joséphine le matin. Jenny y était encore. M. et Mme Carron vinrent ensuite avec M. Pignot; nous fûmes dîner; après quoi, nous revînmes faire des jeux. Je pris plusieurs fois au jeu du meunier la place que Julie venait de quitter. Ma tante survint avec maman et nous obligea de partir avant 3 h. 1/4 : elle passa deux jours à Poleymieux.

— Jeudi 7. Après les premiers compliments, Julie me fit lire *Adèle;* elle trouva l'histoire de Saint-André peu intéressante. Un chameau passa l'après-dînée sur le soir. Julie me conseilla différentes choses pour mon ajustement, qui marquaient un peu d'intérêt.

— Samedi 9. Arrivé à Lyon depuis la veille où, en arrivant chez M. Périsse, j'appris que son beau-frère était malade et je fis la conversation avec Mlles Boiron et Périsse. Je retournai à 4 h. 1/2 savoir de ses nouvelles et je le trouvai avec sa femme et ses enfants et Julie, qui parut contente de me voir et me chargea d'une lettre pour sa mère. Elle se mit à la fenêtre pour écouter un concert; je me mis à côté d'elle et elle daigna me demander si la musique me plaisait.

— Dimanche 10. Je fus déjeuner avec elle chez M. Périsse. Après nous avoir invités tous deux à déjeuner, elle me donna un quart de poire qu'elle avait pelé de sa main, après en avoir mangé l'autre quart. Elle entra aussi dans mes arrangements, et préféra une pension pour moi aux dîners apportés de l'auberge et une chambre bien meublée au magasin de M. Périsse pour donner mes leçons. Je fus l'après-dînée porter la lettre de Julie à Saint-Germain. Je trouvai en arrivant ma tante et ma cousine à dîner chez Mme Carron. Comme elles m'avaient invité, je dînai avec elles. Après dîner, tout le château vint et emmena ma tante et ma cousine chez elles. Je parlai tout le reste de l'après-dînée avec Élise et sa mère de mes arrangements. Je dis que je viendrais chercher le lendemain une lettre.

— Lundi 11. J'entrai d'abord chez ma tante, qui me dit de rester peu chez Mme Carron, que j'avais ennuyée la veille, et qui vint bientôt chez ma tante et qui me parla de mes projets devant elle, et ne me permit de voir Julie que le jour de mon arrivée à Lyon et de mon départ. Elle me chargea de demander six étuis de lunettes à sa sœur.

— Mardi 12. Je fus chez M. Périsse à l'issue de leur dîner; je ne trouvai que les deux aînés, leur sœur et Mlle Boiron. Julie vint ensuite avec Mme Carron et puis Mme Périsse, dont je fus voir ensuite le mari vers 4 heures.

— Mercredi 13. Je ne vis que M. Périsse, à qui je fus obligé de dire que Mme Carron m'avait défendu de voir Julie plus souvent; il me répondit avec beaucoup d'amitié.

— Vendredi 15. Je fus déjeuner chez MM. Périsse, où M. Marsil que j'avais trouvé

le matin en Bellecour où j'avais été attendre 9 heures, m'avait promis de venir me joindre; et il vint en effet et me laissa après le déjeuner avec son frère aîné, qui m'a montré sa belle table de marbre (1). Julie vint enfin, et je restai avec elle jusqu'à 11 heures du matin; elle m'a montré tous ses bijoux; elle m'a dit qu'on m'avait trop coupé mes cheveux, s'est moquée des merveilleux avec lesquels elle avait passé la soirée.

— Samedi 16. Je fus dîner chez ma tante, qui me dit d'aller donner des nouvelles à Mme Carron et à Élise qui étaient inquiètes. A midi, comme je voulais retourner chez ma tante, Mme Carron me dit : « Ah, je croyais que vous dîniez avec nous ! » et m'invita à dîner pour la première fois.

— Lundi 18. Je fus chez M. Périsse à 9 h. 1/2; il me proposa de venir déjeuner avec lui et ces dames; mais, comme Archer n'était pas au magasin, j'y fus le premier; elles avaient déjà déjeuné et je parlai un peu à Julie et à Mme Périsse de mes arrangements et d'autres choses. Julie parut faire peu de cas de l'état que je voulais embrasser; ce qui fut cause que j'en parlai le soir à M. Périsse, qui me dit qu'elle avait dit : « J'aimerais mieux voir M. Ampère dans un commerce. » Il était venu le matin un moment après moi chez lui et nous avions déjeuné ensemble.

— Mardi 19. Je parlai le matin à M. Périsse du projet de son magasin et de ma pension chez M. Anglès. Il se chargea de consulter habilement Julie là-dessus et de me dire si elle serait l'après-dînée chez lui. Il me rendit raison de tout cela l'après-dînée, et ce fut à ma satisfaction. Je le quittai pour aller chez Mme Périsse que je trouvai seule avec ses enfants. Julie y vint ensuite, avec M. Boiron qui parla longtemps avec moi. Elle me donna sa lettre et les souliers de sa mère. Mlle Tonine vint ensuite et M. Boiron s'en fut. Nous goûtâmes ensemble et je fus dire ensuite adieu à M. Périsse qui me montra son magasin et m'expliqua tout son plan.

— Mercredi 20 [décembre]. Je revins avec ma tatan, mais je ne m'arrêtait pas à Poleymieux. Je fus dîner chez Mme Carron qui me reçut fort bien. Je passai une partie de l'après-dînée à lire à Élise l'ouvrage de M. de la Dixmerie, *Des deux âges du goût.*

— Samedi 23. Je parlai longtemps avec Élise de *Grandisson* et des passions, et je plaignis le sort de ceux qui ignorent s'ils sont aimés, et elle me rappela que, l'année passée, je disais que je voudrais être sûr de n'être point haï....

— Le mercredi 27. Je fus dîner chez ma tante avec maman et ma sœur. Mme Carron devait y venir avec Élise qui me donna cinq lettres. Je fus les chercher à 11 heures avec Joséphine. Nous dînâmes tous ensemble. Mme Carron m'invita à aller dîner la première fois chez elle. Ma sœur parla beaucoup avec Élise, que nous laissâmes avec sa mère chez ma tante.

---

(1) Périsse-Marsil, gendre de Mme Carron et futur beau-frère d'Ampère était le père du jeune Périsse auquel Ampère avait donné des leçons et avait voulu le prendre comme précepteur.

— Le jeudi 28. J'appris en arrivant que Julie avait été malade le mercredi après avoir dansé le mardi soir; on envoya savoir de ses nouvelles par Archer, qui dit qu'elle allait mieux et que la boue seule l'avait empêchée de venir.

— Vendredi 29. Je fus le lendemain chez M. Périsse donner une leçon à son fils. J'y attendis Julie qui ne vint qu'à 12 h. 1/2; je la quittai à près de 1 heure.

— Samedi 30. J'y fus dès 10 heures. M. Périsse, que je trouvai à son magasin, me mena déjeuner avec elle. Après le déjeuner, je parlai beaucoup avec elle. Je donnai une petite leçon à Périsse. Elle commença sa lettre. Mme Périsse m'invita à dîner; je me trouvai un moment en tête à tête; comme je voulais refuser, elle me dit : « Est-ce que vous êtes engagé quelque part ? » Après le dîner, je parlai avec MM. Périsse. Julie s'en fut un moment après. M. Marsil me donna le soir les lettres.

— Dimanche 31. Je fus dîner avec Mme Carron qui m'y avait invité; mais ma tante me dit qu'elle dînait chez elle avec Élise; je fus donc les chercher et je leur contai la maladie de Julie. Mlle Élise lui fit une lettre où elle lui en parlait, dont elle me chargea (1).

— Lundi 1er janvier 1798 (2). Je fus le matin à Saint-Germain, pour faire faire à Élise une nouvelle lettre, où elle ne parlât point de mon indiscrétion. Je souhaitai la bonne année à tout le monde. Mme Carron me dit dans la conversation, quand je disais que, quand même je logerais chez maman, il faudrait que j'allasse manger chez M. Anglès quand elle serait à Poleymieux, qu'on ne pouvait pas faire des projets de si loin, et qu'on ne savait pas ce qui pouvait arriver d'ici là. En revenant de la messe, ma cousine (3) me dit qu'elle avait prié Dieu pour le succès de mes vœux; je la remerciai, et elle me dit que Mme Carron le désirait autant qu'elle et que tout le monde s'intéressait à moi. Le soir, en arrivant à Lyon, je portai deux lettres chez M. Périsse, où je sus que Julie avait dansé la veille et se portait si bien qu'elle redanserait le soir.

— Le mardi 2. M. Charlet n'ayant pas voulu venir à la leçon, je montai chez M. Périsse pour y prendre son fils. En redescendant avec lui, il demanda des nouvelles de Julie; je n'entendis pas la réponse. « Entrons, me dit-il, ici ! » Nous entrâmes au premier, où je la vis qui parlait avec Mlle Périsse; elle voulut bientôt monter, et moi je descendis donner ma leçon. Le soir, je la vis un moment, mais elle était fort triste.

— Le mercredi 3. Je ne la vis point le matin avant ma leçon, je fus chercher la clef à 2 heures. Pendant qu'elle venait de dîner et que M. Charlet m'attendait, M. Périsse me donna la clef. Il était au troisième avec sa femme et Julie que je ne pus que saluer en disant : « M. Charlet m'attend. »

[Ici s'intercalent, sur le manuscrit, les sept lignes du jeudi 28 recopiées une seconde fois

---

(1) A ce moment, Ampère oscille entre Lyon, où il donne ses leçons et où est Julie chez sa sœur Périsse et Saint-Germain où sont Mme Carron et Élise.

(2) Ampère a écrit par inadvertance 1788.

(3) La cousine Sarcey.

et barrées par Ampère à la même place deux pages auparavant, qui prouvent qu'il devait copier un brouillon avec son étourderie habituelle.

— Jeudi 3. Je la vis un moment avant ma leçon, je fus chercher la clef l'après-dînée pendant qu'elle dînait. M. du Luc (1) voulait à toute force me faire manger quelque chose; je la vis donc un peu et lui parlai. Quand je descendis, je trouvai M. Charlet à ma porte qui me dit qu'il viendrait le soir de 6 à 8 heures. Je restai avec Julie depuis 5 heures jusqu'à 6; mais elle était toujours bien triste.

— Le jeudi 4. Je ne la vis qu'à 2 h. 1/2 en sortant de chez M. Jordan. Je fus prendre la clef au premier. M. Marsil me dit qu'elle était au deuxième et puis il me l'apporta et me procura ainsi le plaisir de voir Julie, qui était plus gaie et plus riante. M. Charlet, ne m'ayant point trouvé, ne prit point de leçon. Le soir, je fus voir Mme Périsse; je passai 2 heures à converser avec Julie qui fut très gracieuse pour moi, avec une patience si douce que j'en fus charmé. Mme Périsse vint ensuite, puis Mme Carron, qui me força d'abréger ma visite plus que je n'aurais voulu.

— Le dimanche 20. Je fus à Saint-Germain, et je parlai un peu avec Élise des événements de la semaine et de mon amour.

— Mardi 23. J'avais eu beau l'attendre le lundi, elle n'était venue qu'après mon départ; elle avait dîné dehors ces deux jours et ne vint qu'à 6 heures chez Mme Périsse où je l'attendais. Elle était en perruque brune et l'on ne parla que perruque et littérature. Fanchette ayant parlé de son ouvrage et Julie disant : « Voilà qui est bien intéressant ! », j'osai dire pourtant : « Chacun veut parler de ce qui l'intéresse; heureux ceux qui le peuvent ! ».

— Vendredi 26. N'ayant pu la voir les soirs précédents, parce qu'elle était toujours en visite, je reçus l'arrêt de son départ pour le même jour. Mais M. Périsse me mena, pour me consoler, déjeuner avec elle.

— Samedi 27. Elle avait dû partir le matin de chez Mme Carron; mais, à 11 heures, M. Périsse vint dans mon [bureau] avertir son fils [de son] retour; en sorte que je la vis assez longtemps après dîner; mais le soir, elle fut coucher à la rue Clermont.

— Dimanche 28. Je ne trouvai d'abord ni Mme Carron ni Élise qui vint ensuite, et nous ne parlâmes presque que de ma passion. Je ne vis point sa mère.

— Mardi 30. Revenu de la veille avec maman, je la vis après le dîner. Mme Périsse m'invita à dîner le lendemain. Je fus chez Mme Périsse à 4 h. 1/2. J'y trouvai maman et ma sœur que Julie engagea à aller dîner à Saint-Germain; elle fit beaucoup d'amitiés à Joséphine.

— Mercredi 31. Je la vis assez longtemps avant le dîner, et je dînai avec elle grâce à la pluie qui l'avait empêchée de partir le matin. Elle partit [de Lyon] le lendemain 1er février.

---

(1) Périsse-du Luc, frère de Périsse-Marsil.

— Dimanche [4 février 1798]. Je fus à Saint-Germain; mais ne les vis point et ne parlai que de choses indifférentes (1).

Élise Carron à sa sœur Julie (2).

Ce jeudi soir [8 décembre 1796].

... Ce pauvre Ampère est sûrement gelé en quelque coin, ou il se dégèle près de toi, car je ne l'ai vu ni par trou ni par fenêtre. Je tremble qu'il ne t'ait aperçue là-bas et qu'il ne soit pas revenu à Poleymieux; c'est moi qui serais cause de ça. Je me dis pourtant qu'il a trop de délicatesse pour ne pas sentir qu'il n'y en aurait point à aller te rendre ses visites à Lyon, maman n'étant pas près de toi. D'un autre côté, s'il pense que nous sommes seules à Saint-Germain, c'est une raison pour l'empêcher d'y mettre le pied. Je voudrais pourtant qu'il y vint, car ils vont tous croire ce qui est, ne doutant plus que les livres ne servent de prétexte et qu'en ton absence il n'ait plus d'empressement à les apporter.... La neige ne fond point... et Mme Ampère l'empêche peut-être de se mettre en route. Enfin je m'y perds.... Les peigneurs de chanvre ont dit à Claudine que c'était la maison du Bon Dieu, que la maman et le fils étaient si bons, si bons, que c'était plaisir chez eux! Viendra-t-il demain ? Je regarde toujours de ma place et ne vois rien. S'il arrive et que maman sorte de la salle, il me va prendre à partie; j'ai déjà préparé mille petites réponses qui sont toujours les mêmes. J'en voudrais savoir qui pussent le rendre heureux sans trop avancer les choses; car il m'intéresse par sa franchise, sa douceur, et surtout par ses larmes, qui sortent sans qu'il le veuille. Pas la moindre affectation, point de ces phrases de roman qui sont le langage de tant d'autres. Arrange-toi comme tu voudras, mais laisse-moi l'aimer un peu avant que tu l'aimes; il est si bon! Je viens d'avoir avec maman une longue conversation sur vous deux. Maman assure que la Providence mènera tout; moi je dis qu'il faut aider la Providence. Elle prétend qu'il est bien jeune, je réponds qu'il est bien raisonnable, plus qu'on ne l'est à son âge....

---

(1) Le journal s'interrompt ici, bien qu'il se soit écoulé encore une année entière jusqu'aux fiançailles en mars 1799 et 18 mois jusqu'au mariage (6 août 1799). Les lettres d'Élise qui vont suivre lui serviront de commentaire.

(2) Il résulte du journal que Julie est restée à Lyon du 7 décembre 1796 au 27 janvier 1797, du 14 février au 3 mars et du 9 décembre 1797 au 1er février 1798. Pendant la première absence, les lettres très spirituelles d'Élise Carron à sa sœur, publiées par Mme Cheuvreux d'après des autographes dont nous n'avons pas eu connaissance, complètent si bien le journal d'Ampère que nous avons cru devoir en reproduire des extraits importants. Il faut seulement en rectifier les dates, souvent arbitrairement imaginées dans la publication et se rappeler qu'en 1796, Élise avait 29 ans quand Julie en avait 23 (au lieu d'être la cadette comme le croyait Mme Cheuvreux), Ampère en ayant 21 : ce qui explique le ton.

Élise Carron à sa sœur Julie (1).

[Dimanche 11 décembre 1796].

... Enfin il est venu hier, bien tremblant de froid, et encore plus de la crainte que maman ne trouvât fort mauvais qu'il eût été te voir, ou plutôt prendre les lettres pour nous. Mais voici comment la chose se passa, car je vois bien que tu veux des détails. Tu sauras que maman se met à présent à ta place, parce qu'elle a condamné la porte qui glaçait la salle et que, par conséquent, on n'y voit guère plus qu'il ne faut, surtout lorsqu'on vient de fixer la neige. Bref, il entre et ne voit point la petite Pélagot qui était derrière le cornet du poêle. Aussitôt que Claudine fût sortie, il dit : « Madame, j'ai vu Mademoiselle votre fille ». Je l'arrêtai tout court, en faisant des signes redoublés. Lui, croyant mettre l'emplâtre, reprit : « Mais Claudine est sortie, on ne peut nous entendre, je vais parler plus bas. » La petite ouvrait les yeux de tout son pouvoir. Quand je vis que les signes n'y faisaient rien, je parlai à la fillette de son travail, de son bas qu'elle n'avançait point. Il fut tout pétrifié, voulut raccommoder encore; mais la pièce n'allait pas au trou. Enfin, la Pélagot sortit; il dit alors qu'il était bien en peine de la crainte de t'avoir blessée, que tu avais prononcé ces mots : « Je suis étonnée, Monsieur, de vous voir ici, et maman ne vous cachera sûrement pas ce qu'elle en pense. » « Ainsi, Madame, si j'ai mal fait, je n'en sais rien. On m'assure qu'il faut voir le monde; moi, en arrivant à Lyon, je vais chez Monsieur votre fils; j'y trouve Mme Carron et sa mère, Mme de Campredon; on me dit que Mademoiselle votre fille est arrivée et que je n'ai qu'à repasser le lendemain pour prendre des lettres. J'y vais, et j'en suis bien fâché à présent, car certainement j'ai contrarié Mlle Julie.... » Maman le vit si malheureux qu'elle ajouta de suite : « Mais, Monsieur, vous ne pouviez pas prévoir que ma fille était à Lyon. » Il l'interrompit en disant : « Hélas, Madame, je le savais de la veille; je vous ai bien dit que je le savais. Malgré cela, je fus prendre les lettres que Madame votre belle-fille m'avait promises et qu'on ne m'a point données. » Je lui dis en riant : « Ma sœur pensait probablement que votre séjour à Lyon serait plus long, et c'était plutôt un avertissement qu'une réprimande, craignant que vos visites ne se renouvelâssent et ne fissent jaser. Mais il faut prendre son parti et ne pas tant se fatiguer d'une chose faite. » Note qu'il avait les yeux brillants et que le menton lui tremblait comme à quelqu'un qui est prêt à pleurer.... « Vous croyez donc, Mademoiselle, qu'on ne m'en voudra pas trop ? Oh, que vous me faites plaisir ! Et vous, Madame, vous n'êtes pas si fâchée contre moi que je l'avais craint.... »

---

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 56. La date du 8 janvier qu'elle donne est fantaisiste. La date réelle ressort du journal.

... Je lui fis mille questions à ton sujet : « Avait-elle l'air enrhumé ? — Pas du tout. Elle était pourtant en bonnet de nuit. Mme Carron, Mlle Jenny en avaient aussi. — Quelle heure était-il ? — 10 heures. — La première fois que vous y fûtes, que faisait-on ? — Toutes ces dames allaient à la comédie; elles m'engagèrent beaucoup à y venir, je n'osai point.... »

Nous parlâmes du Lycée; il nous nomma tous les professeurs et dit que, si l'on établissait un cours d'astronomie, M. Molé lui avait assuré qu'il y aurait là une place pour lui; que ce même monsieur lui conseillait très fort d'aller à Paris, où il trouverait certainement à employer ce qu'il savait déjà. A cela il a répondu qu'il ne pourrait se décider à se séparer de sa mère ni à quitter les environs de Lyon. Tu devines bien pourquoi.

Voilà, ma bonne amie, quelle a été la conversation. Il s'aperçut le premier qu'il commençait à être tard, ce qu'il oublie si facilement lorsque tu es ici. Il partit et me laissa toute émerveillée de son chapeau de toile cirée, de ses culottes à la mode et de sa petite tournure, qui, je t'assure, changera encore. A peine fut-il loin, que Claudine entra, levant les bras, en s'écriant qu'il était devenu muscadin et qu'elle ne le reconnaissait pas....

Élise Carron à sa sœur Julie (1).

Mercredi 14 décembre [1796].

.. Il est venu comme nous sortions de table, jusqu'à 6 heures. Il vient de partir et, sans avoir rien d'extraordinaire à te conter, je vais faire une feuille à part.

On a encore parlé de lecture. Maman est sortie un instant, et vite il m'a demandé si j'avais de tes nouvelles. « Eh mon Dieu, lui ai-je dit, point de facteur depuis bien longtemps, et personne d'ici n'est allé à Lyon. — Et croyez-vous qu'elle arrive bientôt ? — Je pense qu'elle passera ces fêtes chez notre sœur. — Ces fêtes ! Qu'il y a encore loin d'ici là ! — Je le trouve comme vous, et le temps me dure aussi de la revoir. — Oh, je sens bien; mais vous lui écrivez, elle vous écrit et c'est tout différent. » J'ai coupé court en disant que l'écriture était une charmante invention; maman est rentrée et la conversation a roulé là-dessus et sur les plaisirs de la campagne. J'ai dit qu'un véritable bonheur serait d'y être réunis en famille, qu'on oublierait ainsi bientôt la ville. « Mais comment feraient ceux qui aiment à aller à la comédie ? » répondit-il en pensant sûrement à ton séjour à Lyon. — Croyez-vous que des gens bien contents d'être ensemble regretteraient la comédie ? — Mais il est des personnes qui ne peuvent pas s'en passer. — Oh, celles-là resteraient à la ville; assurément leurs goûts n'auraient point de rapport avec les nôtres, on ne s'en soucierait guère. » Voilà le résumé de la conversation. Je lui ai trouvé l'air plus

---

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 50.

gai que la dernière fois. Il a fait avant-hier une visite au château (1). Je ne sais si je m'abuse, je crois qu'il se forme de toute manière. Viens en juger, ma bonne Julie; mais j'ai peur que tes yeux, éblouis par tout ce qu'on appelle muscadins, t'empêchent de le voir sous le même jour que moi....

Élise Carron à sa sœur Julie (2).

Ce dimanche 18 décembre 1796.

... Il vint hier me montrer une manière d'écrire par chiffres qu'il faudrait que tu apprisses, car alors nous pourrions nous dire mille choses où le diable ne comprendrait rien.

Lorsque la petite Pélagot fut loin, maman lui dit : « Comment, Monsieur Ampère, avez-vous laissé voir telle et telle chose à telle ou telle personne, sans penser que vous exposiez Julie à essuyer mille plaisanteries fort ennuyeuses ? — Mais, Madame, hélas, je n'ai rien dit. On m'a fait des questions sur le mariage; on m'a parlé d'un certain Ariste qui est seul à la campagne, qui aime une jeune personne charmante et qui en est aimé. J'ai répondu qu'il était bien heureux et qu'il avait bien fait de se marier. D'après cela, il se peut qu'on ait lu dans mon maintien, car je suis si bête, si bête ! Mais je n'ai rien dit qui ait pu laisser croire.... » Nous le vîmes alors tellement attristé à la pensée de t'avoir causé quelque ennui que maman changea de conversation. Il nous dit qu'il s'amusait fort à faire une tragédie sur un sujet fort ancien. On lui conseilla beaucoup d'en prendre un dans la Révolution; il convint qu'il nous apporterait ce qu'il avait déjà écrit pour que maman lui donne une autre idée si elle trouvait la sienne mauvaise.... Il s'en fut à la Place en demandant toujours : « Quand reviendra-t-elle ? — Je n'en sais rien », fut la réponse....

Élise Carron à sa sœur Julie (3).

Ce mercredi 4 janvier 1797.

... Ampère sort d'ici, ma bonne amie; il avait une anglaise toute neuve et j'aurais voulu que tu la visses. Il m'a demandé si nous avions des nouvelles; je lui ai dit que oui et qu'elles étaient fort bonnes. Nous nous sommes alors mis à parler sur les sujets ordinaires....

Ne sois pas en peine de nous, maman lit, je travaille, nous faisons des vers qui font rire.

---

(1) Le Château, propriété de la famille Bœuf, à Curis.

(2) D'après Mme Cheuvreux, p. 52.

(3) D'après Mme Cheuvreux, p. 53.

J'écrivis un couplet, le premier de l'an, qu'on montra à M. Ampère; il en fut tout transporté, car ton nom en faisait un des principaux ornements. Il l'a appris par cœur en me priant instamment de lui montrer d'autres quatrains....

Élise Carron à sa sœur Julie (1).

[Jeudi 12 janvier 1797].

... Il est venu aujourd'hui et nous nous en sommes bien donné sur ton compte.... Mlle Bœuf le tourmentait depuis longtemps pour qu'il fît une chanson à Nanine.... Moi, pensant tout de suite que c'était peut-être pour avoir sujet de rire à ses dépens qu'on le pressait ainsi, je l'en dissuadais.... Mais la première chose que Mlle Bœuf me dit hier, ce fut : « J'ai de jolis vers dans ma poche, que je vous montrerai si vous devinez de qui ils sont.... » Mme Lacostat reprit : « Vous n'en dites pas assez, c'est quelqu'un de Poley-mieux. — Ah, m'y voilà, c'est M. Ampère.... » Elle tira ces vers et me les donna en disant : « Comment trouvez-vous *sa grâce* ? on dit : *ses grâces*, il me semble.... » Et elle riait. — « Vous voyez que, s'il les avait mises au pluriel, la rime n'y serait pas », dit Mme Lacosta.... Elle ajouta fort sérieusement : « Ce jeune homme a beaucoup de savoir et des qualités solides. — Oui, oui, solides, mais ses dents ne le sont guère : il semble un vieux, il est sérieux ! Je ne l'ai pas encore vu rire. Bœuf, fais voir comment il salue maintenant! Vous allez voir; mais, sérieusement, il salue beaucoup mieux qu'autrefois. » Le jeune frère resta comme une bûche et n'osa jamais le contrefaire....

Il est venu aujourd'hui, et je lui ai dit : « Vous avez donc fait les vers de Mlle Bœuf ? — Hélas oui, je n'ai pu m'en dispenser.... — Voulez-vous bien me les donner ? ».... Il me les a copiés et je te les envoie avec une chanson qu'il a écrite à la suite et qu'il a faite avec beaucoup plus de facilité que la première (2). Cette chanson lui a donné l'occasion de parler de toi. Il m'a dit qu'il comptait tous les moments, que l'absence était bien pénible. — « Il y a à peine un an que vous la connaissez (3). — Vous ne pouvez pas comprendre ce que je sens, je le vois bien. — Si, je devine que c'est un sentiment violent mais qui n'est ni si profond ni si solide que l'amitié. — Ni si solide, oh mon dieu, c'est pour ma vie! »

Élise Carron à sa sœur Julie (4).

Ce jeudi matin [19 janvier 1797].

... Enfin, ma bonne amie, je suis un peu en colère contre les gens qui ne se prennent

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 61.
(2) La chanson des cheveux d'or.
(3) Exactement 9 mois, depuis le 10 avril.
(4) D'après Mme Cheuvreux, p. 65.

qu'à l'extérieur et qui s'imaginent savoir tout, lorsqu'ils ont salué de bonne grâce et dit quelque polissonnerie qu'on se passerait fort bien d'entendre....

Avant-hier il nous apporta la première scène de sa tragédie et un pied d'œillet que je lui avais demandé et que nous fûmes planter ensemble en nous entretenant de toute autre chose que de tes beaux yeux. Je fais bien tout ce que je peux pour réveiller ton amour-propre et, si je te persuadais qu'il ne pense plus à toi, peut-être le trouverais-tu plus à ton goût; mais, pour son malheur, je crois que le pauvre homme ne songe à autre chose et je le plains bien sincèrement, sachant qu'excepté Mme Périsse, tous ceux que tu vois sont acharnés contre sa personne et ne se donnent seulement pas la peine d'envisager s'il ferait le bonheur ou le malheur d'une femme, ce qui est cependant le principal.

... Quand on a dit légèrement : « Oh, quel homme ! Comment pourrais-tu te résoudre à l'épouser ?.... Il n'a point de façons, il est gauche, timide, se présente mal » on croit avoir tout dit, tout vu; mais... s'il fallait se décider soi-même, on y réfléchirait davantage, et on laisserait bien vite le reste pour s'occuper du caractère, des mœurs et même de cette simplicité qui, un moment auparavant, ne semblait qu'un manque d'usage.... Si tu n'avais Mme Périsse près de toi, je crois très fort que tu reviendrais avec la détermination de donner congé à qui t'aime bien. Je voudrais qu'elle le connût; il est certain que son premier salut la ferait sourire; mais sa bonté l'intéresserait sûrement. Je ne nie pas qu'il n'ait un peu d'entêtement dans ses sentiments, mais où sont les hommes qui n'en ont pas ? Et il est bien plus fâcheux d'en trouver dans une bête que chez un homme qui pense et raisonne....

Élise Carron à sa sœur Julie [1].

Ce 24 janvier 1797.

... Les bonbons de M. Bojolin sont fort bons. J'en donnai l'autre jour un petit paquet à M. Ampère pour sa sœur; elle m'en a fait faire de grands remerciements. M. Lacostat, qui a rencontré l'autre jour Mlle Joséphine, disait qu'elle était bien et qu'elle ferait une jolie fille si elle devenait moins timide [2]. A cela, Mlle Bœuf répondit : « Elle me semble comme une souche. — Une souche très bien faite, avec une peau superbe. — Dites donc qu'elle est jaune. — Point du tout, c'est qu'elle était sans doute malade quand vous l'avez vue. » Enfin ils contestèrent longtemps à ce sujet, mais j'en crois plutôt l'un que l'autre, car il faut que l'évidence et la vérité soient bien de son côté, pour qu'il donne le moindre démenti à celle qui n'ouvre jamais la bouche sans être approuvée par lui.

---

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 75.

(2) Joséphine Ampère avait, à ce moment, 12 ans.

Comment trouves-tu les cheveux d'or, les yeux d'azur ? (1). Je t'avouerai que c'est la bouche à demi-close qui m'étonne le plus, car il me semble, au contraire, qu'elle est très épanouie; mais un poète de l'antiquité parle en ces mêmes termes et, ce qu'il dit s'étant trouvé être la pensée d'Ampère, celui-ci a cru pouvoir suivre son modèle....

2. Brouillon de la déclaration d'Ampère à Julie recommencé deux fois recto et verso.

Pardonnerez-vous la liberté que je prends de vous écrire au sentiment qui m'y pousse, ou vous offenserez-vous des vœux d'un amour si pur et si soumis ? Ah, si une passion véritable peut faire excuser une pareille démarche, personne n'a mieux que moi mérité d'être pardonné. J'avais d'abord formé le projet d'attendre que le hasard m'offrit une occasion favorable pour vous parler en particulier; mais je ne puis rester plus longtemps dans un état d'incertitude violent sans rien faire pour en sortir.

J'avais aussi tenté de m'ouvrir à Madame votre mère et je suis même allé jusqu'à lui avouer l'amour que vous m'inspiriez. Je n'en reçus que des réponses vagues qui ne détruisirent pourtant pas entièrement des espérances que la manière dont elle a daigné me recevoir depuis a paru confirmer....

3. Ampère à Julie (2).

A Mademoiselle Julie Caron à Saint-Germain.

Dimanche, 3 mars 1799.

Mademoiselle,

Il m'est donc permis de vous écrire, de me dédommager un peu de la privation que j'éprouve. Ce jour qui était destiné au bonheur de vous voir, il a fallu le passer à Lyon.

---

(1) Il s'agit de vers faits par Ampère sur Julie le 12 janvier 1797.

Des cheveux d'or, des yeux d'azur,
Un teint où l'on croit voir des roses
Nager dans le lait le plus pur;
Sur les lèvres à demi-closes
D'une bouche digne des dieux,
Un sourire naïf et tendre;
Une voix, pour être amoureux,
Qu'il suffit une fois d'entendre....

(2) Ampère, au moment de ses fiançailles (mars 1799), était retenu à Lyon par la rougeole. Lettre publiée avec des coupures par Mme Cheuvreux, p. 113.

Je peux du moins l'employer à vous répéter que tous les jours, toutes les heures, tous les moments, mon âme est toujours pleine de la même idée.

Du lundi. — Je voudrais pouvoir exprimer mille sentiments à la fois, l'excès de mon amour, celui de ma reconnaissance, les chagrins d'une absence si longue, les transports de joie avec lesquels j'ai reçu la charmante permission que votre maman, ou plutôt ma seconde mère, vient de m'accorder, les souvenirs charmants, les images délicieuses qui m'ont consolé dans mon exil, tout se presse au bout de ma plume. Je n'en peux plus douter, j'étais né pour être le plus heureux des hommes. Les sentiments les plus purs, les plus doux, me guident à la véritable félicité que je vois chaque jour s'approcher de moi. Cette chambre, aujourd'hui déserte, sera bientôt habitée par une épouse adorée; je pourrai lui consacrer tous les moments de ma vie; elle sera heureuse de mon bonheur comme je le serai du sien; la confiance, l'amitié, le pur amour se partageront tous nos moments. Ah non ! ils ne se les partageront pas, ils règneront ensemble, mon cœur se presse à ces idées de paix et de bonheur dont je suis environné, je la verrai assise devant cette cheminée, auprès de cette table, elle me dira qu'elle m'aime !....

Mais je m'égare, Mademoiselle, j'oublie que vous n'avez point fixé le terme de mes peines, que ma félicité est peut-être encore bien éloignée; cette idée serait trop pénible si votre bonté n'en adoucissait pas l'amertume. J'espère recevoir aussi un petit talisman qui a une merveilleuse vertu pour faire prendre patience aux cœurs partagés entre l'amour et l'espérance. On n'admet dans sa composition que de l'encre et du papier, mais il ne peut être fait que par l'objet chéri du sentiment délicieux à qui je dois, depuis trois ans, tous les plaisirs et toutes les peines de ma vie. Ah, quand pourrai-je voir se réaliser ce charmant espoir ? Quand est-ce qu'un mot de réponse tracé de la main de Julie viendra mettre le comble à ma félicité ?

Si j'en croyais mon amour, cette lettre ne finirait jamais; la crainte de vous ennuyer, en vous répétant ce que depuis longtemps vous savez aussi bien que moi, et l'envie d'offrir à Madame votre mère l'hommage de la reconnaissance éternelle et de l'amour filial de son cinquième enfant (1), me forcent à y mettre des bornes.

Daignez, Mademoiselle, recevoir, avec ce charmant sourire qui m'a fait éprouver des sensations si délicieuses, l'assurance des plus tendres sentiments que le respect, l'amour, la reconnaissance, peuvent inspirer au cœur le plus passionné, au cœur de celui qui ne veut vivre que pour vous adorer et vous rendre heureuse.

A. Ampère.

---

(1) Mme Périsse-Marsil (1765), Élise (1767), Jean-Étienne (1771), Julie (1773).

4. Ampère à Julie (1).

A Mademoiselle Julie Carron à Saint-Germain.

Lyon, le 5 mars (1799).

Mademoiselle,

Si vous avez vécu quelquefois loin des personnes qui vous étaient chères, vous avez senti dans doute que le plaisir d'écrire est alors la seule consolation qui nous reste; je le goûtai hier ce plaisir dans toute sa pureté. Dès que ma lettre a été partie, j'ai soupiré après le moment où je pourrais en commencer une autre; aujourd'hui, en me levant, je suis venu à ma petite table satisfaire au vœu de mon cœur, et me voilà, la plume à la main, occupé à répandre mon cœur sur le papier. Que je voudrais que vous y pussiez lire tous les sentiments dont il est rempli; vous ne songeriez plus à différer mon bonheur. Je pourrais espérer de voir bientôt tous mes désirs satisfaits, et alors quelle pure félicité filerait tous les moments de notre vie; vous me laisseriez lire dans votre cœur le tendre retour dû à l'amour le plus pur et le plus constant; vous liriez tous les jours dans le mien de nouveaux sentiments de tendresse et d'admiration et vous diriez : « Il n'avait ni l'esprit ni les agréments qui auraient pu le rendre digne de mon amour; mais du moins il sait aimer. »

Du 6 mars. — Je ne veux pas laisser passer un jour sans goûter du moins un moment le plaisir de m'entretenir avec celle pour qui je respire. J'ai besoin de cette consolation. Depuis hier au soir, une rage de dents m'a ravi le repos et le sommeil; du moins elle m'a laissé votre image et mes souvenirs, et j'ai été heureux au sein de la souffrance. J'espère que cet accident n'aura pas de suite et qu'il ne diffèrera pas le jour de mon départ pour la campagne, ce jour fortuné qui doit me rendre à tout ce qui m'est cher. M. Brac ayant fait entrer dans son plan de convalescence un petit séjour à la campagne, je partirai par la diligence le jour qu'il prescrira. Il faudra, de la diligence, aller à Poleymieux. Le chemin passera par un certain village qu'on appelle Saint-Germain. Je serai trop heureux si l'on me permet d'y faire une petite pause, dans une jolie maison blanche que vous connaissez, je crois, un peu, placée entre un verger et un petit jardin. Elle sert d'habitation à la plus charmante personne que vous ayez jamais vue. On voit dans ses yeux bleus la sérénité d'une âme angélique. Un doux sourire anime tous ses traits. Les grâces composent tous ses mouvements. La candeur brille sur son front et colore ses joues d'une légère teinte de rose. Si vous la connaissez, vous me plaindrez sûrement de vivre loin d'elle depuis dix mortels jours.

---

(1) Huit pages, avec adresse à la fin. Lettre publiée avec des coupures par Mme Cheuvreux, p. 114.

Si je ne craignais pas de vous lasser par mes répétitions, je pourrais vous raconter de quelles charmantes idées je nourrissais mon cœur ce matin; mais je crains que des tableaux, si délicieux pour moi, ne vous paraissent pas aussi agréables. Ah, pour les voir comme moi, il faudrait avoir mon cœur !

Du 7 mars. — Comme on voit s'échapper le bonheur à mesure qu'on croit y toucher ! Mme Périsse (1) m'avait dit qu'elle croyait que tout le monde à Saint-Germain avait eu la rougeole. C'est sur ce canevas que j'avais bâti tous les projets dont j'occupais mes rêveries. Je viens d'apprendre le contraire et voilà mon exil devenu éternel ! Mais pourquoi me plaindre ? Vous vous intéressez encore à mon sort, vous sentez combien il est pénible, vous m'avez promis de le changer en un sort qui devrait être envié par tous les rois de la terre. Ah, je suis encore trop heureux, je vais me résigner, et me dire sans cesse : « Je ne la verrai que dans bien longtemps, mais je lui écrirai quelquefois, elle pensera à moi, et peut-être qu'elle daignera me répondre. » C'est là la véritable consolation qui éclaircirait le voile dont tous mes jours sont couverts. Comme j'oublierais tous mes ennuis si je recevais aujourd'hui quelques lignes tracées d'une main chérie !

Je ne vois plus de terme désormais, Mademoiselle, au malheur de vivre loin de ce que j'adore. La crainte de compromettre votre santé ne me laisse plus que des espérances bien éloignées. La seule chose que je vous demande est de fixer vous-même le terme de mon exil. Il me sera plus doux prescrit par Julie. Je n'ai plus aucune trace de rougeole depuis hier 6 mars, et mon médecin voudrait que je fusse à la campagne mardi prochain 12 mars; mais ce terme est probablement trop court pour ôter toute espèce de danger. Prescrivez, je vous le demande en grâce, le jour où vous croirez qu'il ne peut plus y en avoir aucun, et j'attendrai ce jour charmant pour porter à vos pieds l'hommage de l'amant le plus tendre et le plus fidèle.

A. Ampère.

J'oubliai, dans ma dernière lettre, la plus chérie de mes sœurs, celle qui a le plus fait pour mon bonheur. J'espère que Mademoiselle Élise pardonnera l'étourderie d'un amant, et que vous voudrez bien réparer ma faute auprès d'elle.

J. 1. — Julie Carron à Ampère (2).

A Monsieur Ampère dans la rue de Grolée, du côté de la place des Cordeliers à Lyon.

Du vendredi matin (8 mars 1799).

Nous voyons avec plaisir, Monsieur, que votre maladie ne fait pas errer votre imagination sur des objets tristes. Le talisman composé avec le plus de soin ne pourrait rien

---

(1) Sœur aînée de Julie.

(2) Lettre de quatre pages, dont les deux premières par Julie sans signature, la troisième par Mme Carron, la

ajouter à la magie qui vous environne; tout paraît animé autour de vous; le coin de la cheminée, qui d'ordinaire pour un malade est un endroit fort maussade, vous fait rêver agréablement. Continuez, Monsieur, à faire des châteaux agréables et, en suivant les conseils de prudence que vos amis vous donnent, vous pourrez vraisemblablement jouir dans peu du plaisir de la campagne. Mais vous savez que mon refrain est : *trop de précipitation gâte tout*. C'est ce qui arriverait si vous n'attendiez pour venir la libre sanction de la maman; car vous êtes sûr qu'ici chacun vous ferait une grosse querelle, et surtout Julie.

Dans l'instant où j'étais après vous écrire est arrivé le domestique de la maman qui nous a apporté un gros paquet. Vous avez souffert des dents et vous écrivez des volumes; c'est vouloir éterniser ses maux. Ce n'est pas moi qui vous empêcherai de venir; mais, si vous faites tout ce qui peut vous faire mal, vous serez retenu malgré vous; ce serait une folie sans exemple de penser à voyager par un temps aussi froid. Lorsqu'il fera beau et que vous aurez repris toute votre santé, alors je pense que je n'aurai plus à craindre la rougeole. C'est au docteur à décider du jour; et comment pourrais-je le faire, moi qui ne sais ni le temps qu'il fera ni comment vous vous trouverez? C'est à Mademoiselle votre tante, c'est à ma sœur à qui il faut vous en rapporter. Ce que ces dames auront décidé sera approuvé par les arbitres *de la petite maison blanche*. Mais, si vous n'êtes pas soumis à tous leurs avis, docile à tous leurs conseils, vous ne serez pas excusable et les talismans ne vous aideront plus à prendre patience.

Vous voudrez bien, Monsieur, me rappeler, ainsi que ma sœur, au souvenir de Mademoiselle votre tante en lui présentant nos respects.

[De Madame Carron.] Monsieur, lorsque mes enfants étaient petits et malades, pour les engager à garder la chambre, je leur promettais des joujoux ou des bonbons. Mais pour le grand Monsieur Ampère, il lui faut un talisman si l'on ne veut pas le voir franchir toutes les montagnes du Mont d'Or. Vous ne savez donc pas que je suis la fée transie et que ma puissance n'a point le feu ni l'étendue de votre imagination. Mes talismans sont broyés avec une infusion de patience, quelques grains de calme, un peu de plaisir et beaucoup de modération. Vous diviserez toutes ces parties, cela vous prendra assez de temps pour ne point fatiguer vos yeux à l'écriture, ce qui pourrait vous faire beaucoup de mal. A la suite de la maladie que vous avez, il faut éviter l'application et les impressions de l'air.

Je suis avec considération

Antoinette Boyron, veuve Carron.

Bien des choses pour moi à Madame votre mère, ainsi qu'à la chère tante.

---

quatrième portant l'adresse. Publié avec des coupures par Mme Cheuvreux, p. 116. C'est cette lettre qu'Ampère appelait le *Talisman*.

5. Ampère à Julie (1).

Lyon, le 9 mars 1799.

Mademoiselle,

Comment vous exprimer les transports de ma reconnaissance ? Je l'ai reçue cette lettre si désirée, je l'ai couverte de baisers, je l'ai pressée contre mon cœur. C'est hier au soir vendredi que j'ai goûté ce délicieux moment, fait pour me faire oublier mille fois toutes les peines et tout l'ennui de ma maladie. J'avais été privé ce jour-là du seul plaisir qui me restait, celui de vous peindre des sentiments qui m'occupent uniquement; j'avais été purgé le jeudi avec une fluxion commençante, elle fit de si grands progrès la nuit suivante que, le matin, en m'éveillant, je me trouvai un œil fermé par l'enflure, et que mon médecin me défendit de sortir du lit. Ce régime a si bien réussi que je me trouve aujourd'hui presque entièrement dégagé, et j'en profite pour vous remercier mille fois du charmant talisman que vous m'avez envoyé; c'est à lui que je dois attribuer une grande partie de ma guérison. Le plaisir de le lire et de le relire, de baiser un nom chéri que j'y ai vu tracé, de le mettre sous mon chevet dans mon portefeuille pour ne pas m'en séparer un seul instant, tant de jouissances m'ont procuré un sommeil si doux, de si charmants rêves qu'il n'y a point de fluxion qui eût pu y résister.

Du dimanche 10 *mars*. — Grâce au talisman et aux pensées couleur de rose, je suis aujourd'hui aussi bien portant que jamais et je commence à espérer de pouvoir dans quelques jours faire une petite visite à la maison blanche; mais ces quelques jours seront encore bien longs. J'ai demandé à M. Brac s'il n'y aurait pas quelque danger pour ma sœur qui n'avait pas eu la rougeole, si je faisais le petit voyage que j'avais projeté; il m'a assuré que cette maladie, ne laissant aucune trace sur la peau, ne peut plus se communiquer dès que les boutons sont disparus, et surtout après qu'on a été purgé, en sorte qu'il soutient que, dès à présent, il m'est aussi impossible de la donner que si je ne l'avais jamais eue. M. Myedre et M. Barret qui n'étaient pas venus me voir parce qu'ils la craignaient, sont venus ces jours-ci, et j'espère qu'ils ne s'en repentiront pas. Quant au danger de ce voyage relativement à ma santé, je vous promets de ne le faire que quand le médecin l'ordonnera comme un moyen d'achever ma guérison. Je viens de relire encore la jolie lettre qui y a plus contribué que tous les secours de la médecine; avec quelle volupté j'ai parcouru ces lignes chéries ! Comme mon cœur palpitait quand il pensait que c'était Julie qui les avait tracées, et qu'elle les avait tracées pour moi ! Les plaisirs que j'ai goûtés depuis que je l'ai reçue, les douces émotions que j'éprouvai il y a quinze jours, tout revient nourrir mon cœur d'idées délicieuses. C'est à vous, Mademoiselle, que je dois un bonheur si pur; c'est vous qui m'avez promis une félicité mille fois plus grande cncore ! Par quels témoi-

(1) Dix pages avec adresse à la fin. Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 118.

gnages d'un amour éternel pourrai-je jamais m'acquitter de la moindre partie de ce que je vous dois ? En vous consacrant ma vie, je travaillerai à mon propre bonheur, je ne ferai que contracter de nouvelles obligations.

Je ne sais, Mademoiselle, si je ne me répète pas continuellement. Toujours plein des mêmes pensées, des mêmes sentiments, cela doit m'arriver souvent. Vous m'avez promis de me rendre le plus heureux des hommes; depuis ce temps, je commence à l'être; l'amour le plus tendre, la plus vive reconnaissance ont occupé entièrement mon cœur et mon esprit; j'ai essayé de vous les peindre; je sens moi-même combien une pareille entreprise est au-dessus de mes forces; mes lettres n'ont pu que vous ennuyer en vous peignant froidement ce que je sentais si vivement. Quelle plume de feu, quel écrivain sublime aurait pu trouver dans notre langue des expressions qui peignissent tous les transports de mon cœur ? Toutes les fois que j'ai eu le temps de relire mes lettres, j'ai senti cette différence; j'ai gémi de mon inaptitude à bien écrire, de la faiblesse de mon style, de celle peut-être de notre langue, et j'ai souhaité inutilement qu'on pût écrire le langage du cœur, ce langage qui n'a pas besoin du secours des paroles pour se faire entendre des âmes sensibles. Ah, Mademoiselle, si vous voulez vous faire une idée plus juste de mes sentiments, déchirez ces lettres insignifiantes, prenez une glace, et lisez-les sur les traits charmants qu'elle vous offrira, vous y verrez se peindre l'âme la plus pure et la plus sensible, et vous direz : « Quel doit être l'amour de celui qui les a contemplés tant de fois depuis trois ans et qui, après avoir fait dépendre son existence d'un léger retour d'une si charmante personne, vient d'apprendre qu'elle l'a choisi... pour son époux ! »

Oh, comment ai-je osé tracer ce mot divin, ce mot qui est pour moi le gage d'un bonheur éternel ? Pardonnez ma témérité ! Ne doit-il pas m'être permis d'ouvrir mon cœur à celle qui bientôt doit y lire comme moi-même, à qui je ne pourrai rien cacher sans crime, et sans un crime dont je ne serai jamais tenté. Oh, quand rien ne pourra plus nous séparer, qu'il sera doux à remplir ce devoir sacré, d'épancher ses pensées les plus secrètes dans le sein de ce qu'on aime !

Encore une fois pardon, Mademoiselle, de vous fatiguer par une lettre longue et si peu suivie. Si je m'abandonnais au sentiment qui m'inspire, j'écrirais des in-folio, sans m'embarrasser si je ne donne point déjà trop d'exercice à votre patience. Il faut se borner malgré soi. Daignez être mon interprète, dirai-je, auprès de votre sœur ou de la mienne, puisque je sens pour elle tous les sentiments du frère le plus tendre; elle doit les connaître, vous les lui rappellerez. Dites-lui bien que je lui dois un tiers de la reconnaissance que m'inspirent les habitants de la petite maison blanche et que je n'ai pas peur que cette dette soit sur ma conscience au jour du jugement.

Celui qui ne vit, qui ne respire que pour Julie. A. Ampère.

Vous voudrez bien me rappeler au souvenir de ma tante et de ma cousine.

6. Ampère à Mme Carron (1).

A Madame Carron, à Saint-Germain (au Mont d'Or).

Lyon, le 10 mars 1799.

Madame,

Toujours de nouveaux titres à ma reconnaissance. J'ai reçu avant-hier votre lettre que vous avez fait l'honneur de m'écrire. Comme elle était attendue avec impatience ! Que j'avais besoin de ce secours pour me faire trouver le temps moins long ! Il coule si lentement loin de vous et de Mademoiselle votre fille ! Madame, je viens d'apprendre que mon exil est encore prolongé. Monsieur Brac, qui sort d'ici, vient de m'ordonner une médecine pour mercredi : ce qui m'ôte l'espérance de pouvoir aller à la campagne avant samedi. Il faudrait avoir passé comme moi quinze jours loin de tout ce qui m'attache à la vie, pour avoir une idée de ce que ce retard va me faire souffrir !

Que deviendrais-je sans le talisman !

Il deviendra ma seule consolation. Il me rappellera le bonheur qui m'est destiné, celui qui m'attend samedi à Saint-Germain. Je le relis tous les jours, et j'arriverai enfin au terme de mes peines.

Je vous demande pardon, Madame, de vous entretenir sans cesse de moi-même; ce sujet doit être bien peu intéressant; mais il faut bien pardonner quelque chose à un cœur déchiré d'une si longue absence. Puissé-je trouver auprès de vous l'indulgence qu'une mère a pour son fils, comme j'éprouve les sentiments du fils le plus tendre et le plus reconnaissant. Permettez, Madame, que je continue à prendre un titre qui est le gage de tout le bonheur que j'espère goûter dans cette vie. C'est avec ces sentiments que je vous prie, Madame, d'agréer les vœux que forme pour votre félicité et celle de toute votre famille, le plus respectueux, le plus soumis et le plus reconnaissant de tous vos enfants.

A. Ampère.

Je me suis acquitté des commissions dont vous aviez eu la bonté, ainsi que Mademoiselle votre fille, de me charger pour ma tante; elle se flatte que vous ne doutez pas de ses sentiments et que vous devinez tout ce qu'elle me charge de vous dire de sa part.

Daignez la rappeler ainsi que moi au souvenir de Mlle Élise.

---

(1) Quatre pages. Adresse sur la quatrième.

7. Ampère à Julie (1).

A Mademoiselle Julie Carron, à Saint-Germain (au Mont d'Or).

Lyon, le mardi 12 mars [1799].

Mademoiselle,

Que fait-on aujourd'hui dans la petite maison blanche ? Y pense-t-on un peu au pauvre exilé ? Le plaint-on quelquefois d'avoir encore une semaine à passer loin de la charmante personne dont je parlais l'autre jour ? Hélas, je ne suis encore qu'au mardi, et une semaine est si longue loin de ce qu'on aime, surtout après une absence dont il me semble que je ne verrai jamais la fin. Je le sens trop, la douce habitude de vous voir tous les huit jours était devenue nécessaire à mon existence. Que serais-je devenu moi-même pendant un si long séjour à la ville, sans les douces espérances et les idées riantes que j'avais rapportées de mon dernier voyage ! Sans le talisman, sans le plaisir de vous écrire tous les jours ! Vous voyez que je profite de cette dernière consolation, autant que me le permet la crainte de vous ennuyer par de trop gros paquets. Peut-être même que mon amour m'a entraîné quelquefois au delà des bornes que j'aurais dû me prescrire; en tout cas, si vous trouvez que je suis trop long, vous en serez quitte pour sauter ce que j'aurai écrit de trop et moi j'aurai toujours goûté plus longtemps le plaisir d'ouvrir mon cœur à Julie et l'espérance que vous liriez tout. La longueur du temps m'a rendu ingénieux à chercher des moyens d'en abréger la durée : relire le talisman, le couvrir de baisers, me flatter que je goûterai peut-être une seconde [fois] le plaisir de recevoir quelques traits de la main de Julie, rêver au bonheur qui m'attend, me peindre la félicité qu'elle répandra sur tout ce qui l'entourera, quand elle aura comblé les vœux du cœur le plus constant et le plus passionné, voilà à peu près tous ceux que j'ai découverts. Vous trouvez peut-être, Mademoiselle, qu'il en a bien assez pour passer des jours agréables et tranquilles; mais comment en trouver à Lyon quand vous vivez à Saint-Germain ?

Du 13 *mars.* — Voilà un jour de passé. Il n'en reste plus que trois d'ici à samedi. Trois jours, c'est encore beaucoup pour mon cœur; mais enfin je commence à voir de moins loin ce jour si désiré; je roule déjà dans mon imagination tous les plaisirs qu'il me promet. A 7 heures, je m'embarque avec ma tatan sur la diligence de Neuville. Elle reste souvent plus de 3 heures en route; mais j'espère que, ce jour-là, elle fera plus de diligence, et qu'à 10 heures j'aurai au moins déjà traversé la Saône. Me voilà montant à Saint-Germain par le chemin des amoureux; jamais il n'aura mieux mérité ce nom. J'aperçois bientôt

(1) Six pages in-4°, avec adresse à la fin. Un passage a été publié par Mme Cheuvreux, p. 118.

dans le lointain la jolie maison blanche, et mon pas devient plus rapide sans que je m'en aperçoive. Pour ne pas quitter ma tatan au milieu du bois, je reviens cinq ou six fois sur mes pas. O disgrâce imprévue ! Il faut l'accompagner chez Mme Sarcey. Voilà un des plus beaux moments de ma vie retardé de 5 minutes ! Cinq minutes sont bien longues dans une pareille circonstance; mais les pieds me démangent, et ma visite s'abrège en disant que Mme Périsse m'a donné telle ou telle commission pour Mme Carron. Je dis adieu à ma tante et à ma cousine jusqu'à l'heure du dîner, et je sors. C'est alors qu'au moment de voir Julie je sens mon cœur palpiter, je traverse rapidement le peu d'espace qui me reste à parcourir, j'entre dans la cour, j'approche de la porte, je l'ouvre.... Il n'y a point d'expressions dans aucune langue qui puissent peindre les sensations que j'éprouve; mais le cœur de Julie saura lire dans le mien; à travers mon embarras, mon air gauche et contraint, elle verra l'amour le plus tendre et le plus ardent m'enivrer de ses délicieuses jouissances.

Dans cet instant, je trouve une occasion que je n'attendais pas pour faire partir ma lettre; ainsi je ne pourrai pas écrire aujourd'hui à ma seconde maman. Daignez, Mademoiselle, lui peindre tous les sentiments dont mon cœur est rempli pour la mère de Julie et d'André Ampère, car on ne doit point séparer ce qui doit être éternellement uni. Ne m'oubliez pas non plus auprès de ma petite sœur, et recevez avec bonté l'hommage de l'amour éternel de celui qui n'est né que pour vous adorer et vous consacrer sa vie (1).

A. Ampère.

8. Contrat de mariage Ampère-Carron du 15 thermidor an 7 (vendredi 2 août 1799) à Neuville.

Au nom de la Nation,

Par devant le notaire public patenté pour l'an sept sous le nº 1 et à la date du 14 pluviôse à la Résidence de Neuville, dép. de Rhône, demeurant audit Neuville soussigné et en présence des témoins cy-après nommés.

Sont comparus André-Marie Ampère, mathématicien, demeurant à Lyon rue du Bât-d'argent, nº 6, fils légitime de deffunct Jean-Jacques Ampère et de vivante Jeanne-Antoinette Desutière-Sarcey, majeur époux avenir d'une part.

Et Catherine Carron, fille légitime de deffunct Claude Carron, et de vivante Antoinette Boiron, demeurante au domicile et à la compagnie de sa mère, rue du Griffon, nº 15, épouse majeure avenir d'autre part.

---

(1) La correspondance est interrompue du 13 mars au 2 août, jour du contrat de mariage signé à Neuville (voir plus loin). Le mariage religieux est du 6 août 1799. Le mariage civil a eu lieu le lendemain, 20 thermidor, an 7. Nous avons déjà remarqué qu'officiellement Julie Carron s'appelait Catherine-Antoinette. Après le mariage, le jeune ménage s'est installé rue du Bât-d'Argent, nº 6, jusqu'en juin 1800.

Lesquelles parties, procédant comme libres et majeures et néanmoins de l'avis et consentement de leurs mères ici présentes de grés et libres volontés, ont fait et font les promesses de mariage, constitutions et conventions qui suivent; elles promettent s'unir par les liens du mariage pour mari et femme d'après les formes constitutionnelles.

En faveur de ce mariage, la future épouse s'est constitué de son chef, en premier lieu, son trousseau composé des hardes, nippes, linges, joyaux et bijoux en montre d'or, bagues, diamants à l'usage de sa personne et, en second lieu, divers effets et objets mobiliers, tant en argenterie qu'en meubles et argent comptant, provenant de sa portion successive aux biens du deffunct son père, tous lesquels objets de constitutions ont été ensemble amiablement estimés et évalués entre les parties à la somme de 9000 francs, valeur de numéraire métallique d'argent, y compris une somme de 1200 francs en espèces.

Toujours en faveur dudit mariage, ladite Antoinette Boiron donne et constitue à sa dite fille en avancement de ses droits en sa succession future, six couverts, quatre salières, un moutardier, six ceuillères à caffé, deux ceuillères à ragoût, le tout argent, six douzaines de serviettes, quatre paires de draps, six nappes et linges de cuisine, une toilette garnie et plusieurs autres meubles et effets de ménage, le tout évalué et amiablement apprécié entre les parties à la somme de 3000 francs, valeur de numéraire métallique d'argent; laquelle, réunie aux objets de constitution particulière à la future et que sa mère déclare lui être bien propre, forme la totalle de 12 000 francs, dont le futur époux demeure chargé dès ce jour envers sa future, comme bien dotal et sans qu'il soit besoin d'autres quittances, présent contrat ayant son effet attendu que le tout sera remis au pouvoir du futur époux le jour du mariage.

Se constitue encore la future épouse tous les autres biens et droits qui pourraient lui arriver ou appartenir dans la suite, pour le recouvrement, perception et administration desquels elle constitue son procureur fiscal, son futur auquel elle donne tous les pouvoirs en pareil cas requis et nécessaires, à condition qu'il lui passera des quittances de ce qu'il recevra d'elle ou pour elle, dont il affectera et hypothèquera le montant comme il fait des constitutions ci-dessus expliquées sur tous ses biens pour la restitution du tout être faite à la future épouse le cas arrivant à la forme du droit suivi en ce département.

Toujours en faveur du présent mariage, ladite Jeanne-Antoinette Desutières-Sarcey, mère du futur, fait, crée, nomme et institue par vraie institution contractuelle et irrévocable ledit André-Marie Ampère, son fils, son héritier universel pour moitié non seulement aux biens meubles et immeubles qu'elle tient de la succession de son mary, mais aux siens propres, en quoi que le tout consiste ou puisse consister à sa mort; jusqu'à laquelle époque elle se réserve la jouissance pleine et entière du tout sous les conditions et modifications qui vont être expliquées dans un instant.

Outre et indépendamment de l'institution faite ci-dessus, ladite Jeanne-Antoinette Desutières-Sarcey donne dès à présent et constitue à son dit fils une somme de 5000 francs

faisant moitié d'une créance de 10 000 francs, étant de la succession de son père et due par le Citoyen Guérin (1), pour par le futur faire à son profit, mais à ses périls et risques le recouvrement de la moitié de ladite créance dès le jour du mariage et ainsi qu'il avisera.

Expliquant les conditions de la réserve de jouissance des objets de l'institution faite par la mère, il est convenu que cette jouissance demeure grevée de l'acquittement de toutes les rentes viagères que doit la succession du père du futur époux et de toutes les impositions nationales et charges annuelles et que, pour tenir lieu au futur de toute jouissance de la portion successive qu'il aurait pu prétendre en relâche dès ce moment dans les biens de son père, il aura le quart net et en nature annuellement des fruits et revenus du domaine et fonds situés à Poleymieux dépendant de ladite succession, sans aucune contribution aux cultures ou façons, ni au payement des charges, rentes viagères et impositions qui, comme il a été dit, seront toutes acquittées par la mère et, s'il est remis au futur par sa mère des meubles et effets de la succession de son père, il en sera fait état et inventaire entre eux, pour par le futur en imputer l'objet sur sa moitié en ladite institution aux biens de cette nature.

Toujours en faveur de ce mariage, ledit futur époux fait donation de survie à sa future épouse de la propriété de la généralité de tous les biens meubles et immeubles qu'il aura et laissera à son décès pour par elle en entrer en possession dès le jour du décès de son futur et en faire et disposer ainsi qu'elle avisera, sauf la réserve de jouissance de la mère du futur, des biens de son institution si elle se trouvait encore vivante au décès de son fils, et laquelle donation est faite par le futur, de l'agrément et consentement de ladite mère et encore sauf la réductibilité de ladite donation à la forme des nouvelles lois en cas de survenance et d'existence d'enfants au décès du futur, et toujours avant sa future.

Ainsy convenu et respectivement accepté entre les parties qui ont promis le tout observer.

Fait et passé à Lyon au domicile de la mère de la future épouse susdite rue du Griffon après-midi le 15 thermidor an 7 de la République Française en présence d'Antoine Boyron, rentier, demeurant au petit Saint-Foy, municipalité et canton de l'Ouest de Lyon, oncle maternel de la future, de Jean-Marie Périsse, libraire demeurant à Lyon, rue Mercière, nº 18, cousin issu de germain et beau-frère de la future épouse, témoins requis qui ont signé avec toutes les parties et tous les autres parents et amis ici assemblés.

Ainsi signé sur la minute. Catherine Carron, Ampère, Antoinette Boyron veuve Carron, Jeanne-Antoinette Sarcey veuve Ampère, Antoine Boyron, Jean-Marie Périsse, Jeanne Boyron, Élisabeth Carron, François Carron, Périsse et Buisson, notaire public.

Enregistré à Saint-Cyr, le 26 thermidor, an 7, de la R. F., fol. 8, verso, caze 4, 5, 6 et 7. Reçu 62 francs, savoir 3 L. de droit fixe du mariage, 18,75 pour la constitution maternelle en faveur de la future, 31,25 pour la constitution en faveur du futur, 3 francs pour l'ins-

---

(1) On verra, dans la correspondance, cette créance Guérin jouer un rôle.

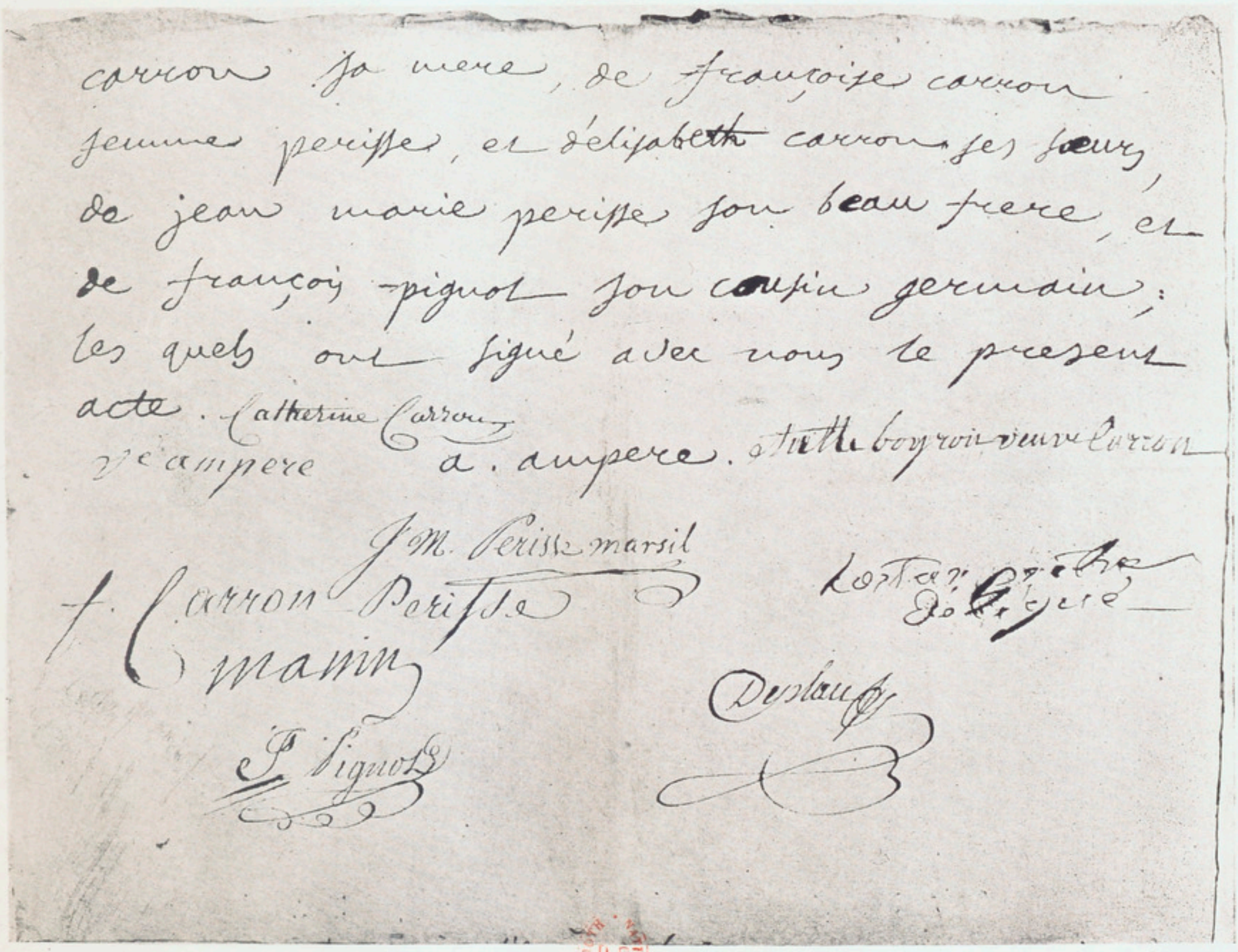

Acte de mariage religieux d'André Ampère. (Dimension de l'original 18,3 × 23,3.)

titution d'héritier, 3 francs pour le relâche de jouissance des revenus de biens paternels et 3 francs pour la donation éventuelle du futur en faveur de la future; plus reçu 6,25 pour droit de subvention, signé Oriol. — Exploit aux époux. Buisson, notaire public.

9. Acte de mariage religieux Ampère-Carron (1).

L'an 1799, sixième jour d'aoust, après les publications possibles dans les circonstances présentes de futur mariage entre André-Marie Ampère, fils mineur (*sic*) de feu Jean-Jacques Ampère et de vivante Jeanne-Antoinette de Sutières-Sarcey, ses père et mère de la paroisse de Poleymieux au Mont d'Or, d'une part, et demoiselle Catherine-Antoinette Carron, fille majeure de feu Claude Carron, négociant, et de vivante Antoinette Boyron, ses père et mère, de la paroisse de Saint-Germain, au Mont d'Or d'autre part, assuré de leur catholicité, et vu le serment qu'ils nous ont fait qu'ils voulaient vivre et mourir dans la foi de l'église catholique, et qu'ils regardaient le mariage comme indissoluble et comme ne pouvant être brisé que par la mort d'un des conjoints, nous prêtre catholique et délégué par les vicaires de notre diocèse, le siège vacant, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons conféré la bénédiction nuptiale, selon les rites de notre mère la sainte église romaine, en présence, du côté de l'époux, de Jeanne-Antoinette de Sutières-Sarcey, sa mère, de Jeanne-Antoinette-Joséphine Ampère, sa sœur, de Gui-Marie Déplace et de Joseph Manin et, du côté de l'épouse, d'Antoinette Boyron, veuve Carron, sa mère, de François Carron, Jeanne Périsse (2) et d'Élisabeth Carron, ses sœurs, de Jean-Marie Périsse, son beau-frère, et de François Pignot, son cousin germain, lesquels ont signé avec nous le présent acte.

Catherine Carron, A. Ampère, Veuve Ampère, Antoinette Boyron
Veuve Carron, J. M. Périsse-Marsil, F. Carron-Périsse,
Manin, Déplace, F. Pignot, Lortan, prêtre délégué.

10. Mariage civil Ampère-Carron (7 août 1799).

Extrait du registre d'État-civil de la Mairie du Nord, an VII, fol. 76 (Archives municipales de Lyon).

Aujourd'hui vingt thermidor de l'an 7 de la République française, une et indivisible,

---

(1) Voir la reproduction de cet acte, pl. V.

(2) D'après les actes de baptême, « François Carron » s'appelait Jean-Étienne et « Jeanne Périsse » Marie-Françoise. On semble avoir eu dans cette famille l'habitude de ne jamais appeler les gens par leur nom.

par devant moi Pierre Arlès, l'aîné, président de l'administration municipale du Nord, canton de Lyon, au lieu de la réunion des citoyens, ont comparu le citoyen André-Marie Ampère, né en cette commune le vingt-un janvier mil sept cent soixante et quinze, mathématicien, rue Bât-d'Argent, nº 6, fils légitime de défunt Jean-Jacques Ampère qui était propriétaire, demeurant quai de Saône et de vivante Jeanne-Antoinette Desutière-Sarcey, d'une part.

Et la citoyenne Catherine-Antoinette Carron, née en cette commune, le douze septembre mil sept cent septante trois, demeurant montée du Griffon, nº 15, fille légitime de défunt Claude Carron, qui était négociant, et de vivante Antoinette Boiron, demeurante même montée et nº, d'autre part; lesquels futurs époux, pour contracter mariage, en vertu de leur contrat passé devant Buisson, notaire à Neuville, le quinze de ce mois et de leurs promesses dûment publiées, enregistrées et affichées dans leurs cantons respectifs le dix-sept dudit conformément à la loi sans qu'il ait paru aucune opposition, m'ont déclaré à haute et intelligible voix se prendre librement et volontairement pour époux; d'après laquelle déclaration, moi président susdit ai prononcé au nom de la loi que André-Marie Ampère et Catherine-Antoinette Carron sont bien et dûment unis en mariage, dont acte a été rédigé en présence des citoyens Jean-Marie Périsse, libraire, rue Mercière, nº 15, Joseph Richard même état, rue et nº, Joseph Manin, marchand de vin, rue Puit-du-Sel, nº 65, et Jean-Marie Beaujolin, fabricant, rue Vieille-Monnaie, nº 55, témoins majeurs qui ont attesté les liberté, noms, prénoms, qualités et domiciles des parties et qui ont signé avec les époux, le secrétaire de l'administration et moi.

AMPÈRE, Catherine CARRON, J. M. BEAUJOLIN, MANIN, J. M. PÉRISSE, Richard JOSEPH, P. ARLÈS, l'aîné, RICHARD, secrétaire en chef.

J. 2. — Julie à sa mère (1).

A Madame Carron, la mère, à Saint-Germain, au Mont d'Or.

[Lyon, septembre 1799].

Du dimanche. — Ma petite maman, je viens te dire un petit bonjour. Je crois que Mme Ampère part demain pour Poleymieux. Je voudrais qu'elle fût dîner avec toi un de ces jours et, pour moi, j'attends dimanche avec une vive impatience pour avoir le plaisir de t'embrasser. Aujourd'hui, je vais me promener sur le quai avec ma sœur (2), ses enfants

(1) Trois pages in-8º et une page d'adresse.

(2) Les Périsse habitaient rue Mercière, nº 15 et nº 18, et souvent l'été à Bellerive aux portes de Lyon. Ils étaient, en même temps, cousins issus de germain de Julie Carron. En 1799, ils avaient déjà deux garçons et deux filles : Antoine, Françoise dite Fanchette, Antoinette et Stéphane.

et nos maris. C'est la première fois que j'irai dans la promenade avec lui. Élise a été dîner en rue Mercière... Comme je suis bien aise d'être avec elle, je la retiens toujours malgré l'envie qu'elle a de t'aller rejoindre. Quand nous serons toutes deux, nous ferons quelque petite causerie tête à tête et, là, combien je te répéterai : « Ma petite maman, adieu; ma bien-aimée mère, adieu; je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur. » Mon mari t'aime aussi bien tendrement et toi, ma petite mère, pense un peu que l'amitié que tu auras pour lui fera partie du bonheur de ta Julie, qui t'assure que, plus elle le connaît, plus elle le trouve bon et sensible. Avec de la fortune, tout irait parfaitement bien. Adieu, ma bonne et mille fois bonne mère.... Mme Ampère te remettra, je crois, cette lettre. Il faut qu'elle retourne à ses maisons; elle est si bonne qu'on est fâché de s'en séparer; elle a mille attentions pour moi et son cœur est, comme le tien, tout à ses enfants.

J. 3. — Julie à Ampère (1).

A Monsieur Ampère dans la rue du Bât-d'Argent, nº 6, au 3e étage, à Lyon.

[Poleymieux, automne 1799].

Tu es parti bien triste, mon bon ami. Ta femme se reproche d'avoir employé si tristement le peu de moments que tu étais venu passer auprès d'elle. Mais tu veux lire dans mon cœur, comme j'aime à connaître tout ce qui se passe dans le tien. Je n'aurai jamais de plaisirs que tu ne les partages, et nos chagrins seront aussi pour tous deux. Toi et moi, ne nous en donnerons jamais de volontaires. J'espère que la providence ne nous en enverra pas d'insupportables et nous aurons toujours pour les adoucir la tendre amitié et la confiance réciproque. Mon cœur est serré en t'écrivant; mais je dis, comme toi, que j'y trouve du plaisir. J'en aurai bien à te revoir samedi. Aujourd'hui je n'ai pas pu aller à Saint-Germain; il a trop plu après-midi. Demain j'irai revoir une bonne mère et j'en quitterai une qui l'est bien aussi; mais elle est si paisible, si douce qu'elle inspire à ceux qui l'entourent la sérénité qui paraît régner dans son âme. L'air de la campagne, les amitiés de tes parents, tout cela a contribué à me distraire. Je suis mieux qu'hier, bien mieux; ne te tourmente donc pas, mon bon ami; nous nous reverrons samedi; j'espère que nous pourrons amener maman dimanche à Lyon et la décider à y passer quelques jours.... Nous avons promené avec la maman dans le clos et nous avons vu que les pommes sont en grand nombre, que nous pourrons en avoir cet hiver.... Adieu, adieu, mon fils, mon mari, comme tu voudras, mais pour la vie, ton amie Julie.

---

(1) Deux pages, avec adresse au verso. Le ménage Ampère n'a habité rue du Bât-d'Argent que jusqu'en juin 1800. Comme la lettre est écrite à l'automne d'après l'indication des pommes, elle est forcément de l'automne 1799. Ampère a amené sa femme déjà souffrante passer une semaine chez sa mère à Poleymieux. Lui-même, retourné à Lyon pour ses leçons, ne pouvait plus venir auprès de Julie que le samedi.

J. 4. — Julie à Ampère (1).

(Sur l'air : *Il faut des époux.*)

30 novembre 1799.

Après trois ans d'un tendre amour
Tu te vois l'époux de Julie.
Tu voudrais que ses plus beaux jours
Fussent pris sur ceux de ta vie.
Son bonheur est tout pour le tien.
Souvent le tien elle partage.
Oui, quand deux cœurs s'entendent bien,
On est heureux dans son ménage.

Je voudrais te faire un couplet
Qui ne fut ni froid ni trop tendre,
Qui te peigne un cœur satisfait
D'en voir un qui sait bien l'entendre.
Ce sort nous unit pour toujours,
Toi tendre ami, moi bonne amie;
Et, sans être brûlant d'amour,
Heureuse sera notre vie.

Pour ton bouquet j'ai réuni
Les fleurs données à ta Julie.
C'est l'amitié qui les a cueillies;
C'est le don de deux cœurs chéris.
J'y joins la couleur qui te plaît.
De la tendresse c'est l'emblème
Et tous les jours, si tu la mets,
Tu penseras que Julie t'aime.

J. 5. — Julie à Ampère.

A Monsieur Ampère, à Lyon.

Vendredi [Saint-Germain, printemps 1800].

Mon bon ami, je t'écris pour que tu ne sois pas en peine des coliques de ta femme. Je désire pour toi un bon sommeil pour la nuit prochaine; je dormirai bien aussi de mon côté et demain soir nous pourrons causer tout à notre aise. Je voudrais bien que tu pusses

(1) Ces vers pour la Saint-André étaient accompagnés d'une cravate dont Ampère reparle souvent.

me dire que tu n'as pas mal aux dents et que tu t'es bien tiré de ton école centrale. Mon pauvre ami, tu travailles pour nous trois, tandis aussi que je travaille à te faire un être qui t'aimera autant que moi, et je t'assure que c'est bien assez. Adieu, adieu, je t'embrasse de bon cœur.....Je me trouve bien contente ici; c'est gentil d'être avec sa mère et ses amis à la campagne; quand tu viendras, ce sera encore mieux.

11. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère chez Mme Carron, à Saint-Germain (au Mont d'Or).

Lyon, le 15 avril 1800 [mardi].

L'an 2 de mon bonheur.

Je suis arrivé avant 9 heures en bonne santé, et sans autre fatigue que celle de penser que tu étais bien loin de moi, et pour bien longtemps.... Mercredi, jeudi, vendredi sont trois jours terribles à passer. Pas un petit baiser de ma bonne Julie; pas un petit bonjour à ma petite Julie (2), qui m'est un si bon prétexte pour embrasser sa maman par-ci par-là. Tu ne m'entendras pas de trois jours quand je te dirai à tout moment que je t'aime ! Oh, si fait, tu m'entendras : nos deux cœurs ont été trop près pour ne pas se répondre de loin ! Ma pauvre Julie, ma bonne amie, tu m'écriras bien comment tu te portes, comment se porte ma petite, et ta maman, ta sœur, tous ceux qui nous aiment. Tu me diras si ton voyage à Saint-Germain ne t'a pas trop fatiguée. J'ai bien peur que tu ne te fasses mal à force de marcher. Tu m'expliqueras tous les projets du moment et les douces pensées de ton âme; tu me diras si j'y suis pour quelque chose. A quoi t'amuses-tu avec ma bonne sœur Élise et Mlle Allard (3) ? Je rangerai demain la violette avec la campanule blanche; l'une m'a été donnée la première et l'autre de meilleur cœur; l'une n'est qu'un présent de la plus jolie et de la plus intéressante petite demoiselle qu'on ait jamais adorée; l'autre est celui de ma Julie, de ma bienfaitrice, de ma bonne amie ! Oh, je l'aimerai encore plus, mais j'aimerai pourtant toujours la petite campanule que j'ai reçue des jolis doigts de Mlle Carron et qui a été ma consolation quand je vivais loin d'elle. J'ai encore une bien douce occupation pour ce soir, je vais faire l'inventaire de tous mes trésors. Ah, le talisman, ta première lettre ! Tu me l'écrivis pour soulager un malade qui ne vivait que pour toi; tu étais si bonne, ma Julie, que tu t'intéressais à son sort.

J'aurais déjà fait le petit inventaire; mais j'ai voulu employer les premiers moments que m'ont laissés mes élèves à écrire à ma bonne amie. Outre le plaisir que j'y trouve, tu

---

(1) Six pages in-8°. Adresse sur la sixième. Un passage a été publié par Mme Chevreux, p. 132.
(2) L'enfant attendu qui fut Jean-Jacques et qu'on appelait d'avance Julie.
(3) Julie Allard.

sais bien que j'ai, en même temps, le plaisir d'écrire à Mlle Carron, à Mlle Catherine, à Mlle Julie, à la jeune Mme Ampère, à ma maîtresse, à mon amie, à mon épouse et à la maman de ma petite Julie.

Du 16 (*mercredi* 16 *avril* 1800). — Je fus bien attrapé hier, ma bonne amie, quand je voulus faire mon inventaire. Je ne sais pas où tu as rangé la plupart de mes trésors, quand je pris mon portefeuille; mais je n'ai trouvé que le petit tableau que j'ai baisé de bien bon cœur. J'aurais eu encore plus de plaisir à baiser le talisman; mais tu me l'as caché, petite méchante ! C'était bien assez de me défendre d'aller cette semaine à Saint-Germain, sans me priver encore de cette dernière consolation.

Je n'ai point encore rangé la violette auprès de la campanule; je la laisse un peu sécher auparavant dans le livre où elle est en presse.

J'ai vu hier, ma chère amie, Mme Allard et ton frère. Tout le monde est en bonne santé. Agarite (1) est tombée dans sa chambre et s'est fait mal au pied, elle est guérie à présent. Mme Campredon est à Lyon, je l'ai vue chez Carron. J'ai dit à Mme Allard qu'elle ne reverrait sa fille que la semaine prochaine. Je ne sais pas de nouvelles sur la maison Périsse; j'en demande en allant porter cette lettre à la poste. Toutes ces dames sont à Bellerive (2). Marsil (3) vint me voir hier matin; il me dit qu'il les avait laissées en bonne santé, et que Mme Périsse ne tarderait pas à revenir pour une excellente raison dont tu te doutes bien.

Ma pauvre amie, il y a encore deux jours entiers à passer sans te voir, et presque tout le troisième : c'est bien long pour ton ami. J'ai le cœur encore plus serré de ton absence aujourd'hui qu'hier; mais je ne l'aurai plus samedi, c'est ce qui me console. Adieu, ma bonne amie, mes élèves m'attendent et je suis obligé de te dire adieu et de t'embrasser comme je puis, en attendant que je t'embrasse comme je voudrais. Adieu, ma bonne amie, tu te moquerais encore de moi si je mettais *là* un baiser; cela me ferait pourtant bien plaisir; n'oublie pas de penser à moi tous les soirs en te couchant. Dis tout ce que tu trouveras de plus joli à ta maman, ta sœur, Mlle Allard, les dames Sarcey.

A. Ampère.

12. Ampère à Julie (4).

Lyon, le mardi matin [22 avril 1800].

Je n'ai pu t'écrire hier, ma bonne amie; mes élèves [ne] me laissèrent libre que très tard, et il a fallu aller au Lycée. Je m'en dédommage aujourd'hui pendant que Sibert achève

---

(1) Mme François Carron, belle-sœur de Julie.

(2) Bellerive, propriété des Périsse.

(3) Périsse-Marsil, beau-frère de Julie.

(4) Quatre pages sans terminaison ni adresse. La lettre est antérieure à la naissance de Jean-Jacques, le 12 août. Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 132.

tout seul son calcul sur la planche noire. Ma bonne Julie, pourquoi est-ce que tous mes jours ne s'écoulent pas près de toi ? Qu'ils seraient heureux si je te voyais sans cesse, si je pouvais te dire à chaque instant combien je t'aime ! Si je suis méchant quelquefois, c'est quand j'ai passé un long temps loin de toi : sans respirer l'air de douceur et de bonté que tu as exhalé. C'est bien vrai au moins que je vaux mieux près de toi, et que, quand j'aurai passé quelques années auprès de ma Julie, je deviendrai meilleur.

On m'a donné de bonnes nouvelles de Bellerive. Mme Périsse est revenue ce matin avec ses enfants. J'irai voir ce soir ton frère parce que Louison m'a dit qu'il partait demain. Je souperai probablement avec lui, car Mme Carron l'a fait promettre à Louison. Voilà toutes les nouvelles du pays. Le chagrin que ton bon ami a de se trouver loin de toi n'en est pas une, ce n'est pas la première fois qu'il a gémi de ton absence; mais, depuis que tu m'aimes, je n'avais jamais vu devant moi un plus grand intervalle de chagrins. Une semaine tout entière !... Que j'aurais eu de plaisir à t'aller trouver dans le courant de la semaine ! Mais j'aurais été obligé de manquer la leçon de Panette et celle de M. Jules le soir; ç'aurait été plus de 40 sols qu'il t'en aurait coûté; cela me fait trouver la pénitence que tu m'as imposée plus juste. Que ne puis [je] te procurer de l'argent au prix des plus dures privations ! J'ai oublié de te dire, ma bonne amie, que j'ai emporté par distraction un livre d'heures qui appartient à ma tante. J'ai été bien surpris en chemin de le trouver dans ma poche. Si Bois vient cette semaine, il te le remettra plié dans le même paquet que la robe de ta maman.

Les volontaires ont resté un jour de plus et le bureau central a décidé que je devais payer; il a donc fallu donner encore 30 sols à l'hôtesse. Mes dents ne me font plus tout à fait tant de mal, quoique j'aie encore bien de la peine à manger. Je ne m'en soucie guère au reste pourvu que mes deux Julie se portent bien. La plus petite saute-t-elle toujours de temps en temps ? Te rappelle-t-elle souvent que son papa ne vit que pour toi, qu'il est si triste loin de toi !

13. Ampère à Julie (1).

A Madame Julie Ampère chez Mme Carron, à Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

[de Lyon], mercredi matin 23 avril [1800 ?]

J'ai soupé hier soir chez ton frère, ma bonne amie; je fus le voir par une pluie à verse parce que je croyais qu'il devait partir aujourd'hui (2); mais ce ne sera que demain d'après ce qu'il me dit, et je pense que ce n'est pas encore parfaitement fini.

---

(1) Quatre pages. Adresse sur la quatrième.

(2) François Carron partait pour Paris.

Je ne sais pas si tu as entendu parler de l'enlèvement de Mlle Oriole, que Mme Carron connaît, par M. Bell. Il y a trois jours qu'elle s'est sauvée avec lui, et l'on dit ce matin qu'elle a été arrêtée hier et ramenée à ses parents. Voilà une des nouvelles du jour. Je n'ai pas encore pu voir ta sœur; j'y passerai ce soir en allant chez M. Couppier qui est venu ce matin m'inviter à souper. Je voudrais bien, ma bonne amie, ma douce Julie, pouvoir t'aller voir ce soir. C'est aujourd'hui que j'aurais fait le voyage si tu me l'avais permis. Ma lettre, plus heureuse que moi, le fera à ma place; j'espère qu'elle te dira demain que l'on t'aime bien à Lyon, que celui que tu as rendu le plus heureux des hommes pense sans cesse à sa Julie et à ce qu'il lui doit.

Je t'écris pendant la leçon de M. Champ et de ses camarades qui murmurent des distractions que me cause une si douce occupation. Hélas, il faudra bientôt te quitter pour m'occuper d'eux; ce sera quelque chose de bien pénible pour moi, mais qui le serait bien d'avantage si, d'un certain côté, ce n'était pas aussi m'occuper de toi que de leur donner mes soins. Adieu, ma bonne amie, ma bienfaitrice. Adieu, il faut encore passer bien des jours loin de toi. Je les adoucirai un peu en pensant que tu m'aimes toujours et que tu t'amuses à la campagne. Dis mille choses de ma part à tous ceux qui t'entourent et aux dames Sarcey. Je finis en t'embrassant comme je t'aime. Ce ne peut être avec plus d'amour. Adieu, ma bienfaitrice, celui qui t'aimera toujours.

A. Ampère.

14. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, la jeune, chez Mme Carron, à Saint-Germain.

Du vendredi [matin 2 mai 1800].

Je t'écris à la hâte, ma bonne amie, des nouvelles de Mme Périsse : elles sont on ne peut meilleures. Julien Périsse est né hier, entre 7 et 8 heures du soir (2).

On m'a dit que ta sœur n'avait pas été tourmentée aussi longtemps qu'on l'est ordinairement, et que c'est ce qu'on appelle une couche des plus heureuses. Je fus la voir à 8 heures un quart; elle me dit bonjour et m'embrassa; j'embrassai aussi Marsil de bon cœur; j'aurais aussi voulu baiser le petit Julien, mais on me fit sortir de la chambre par ordre du médecin; je baisai seulement le bas de son lange. Il était dans une petite balle, avec un rideau vert; il est bien joli, mais il a une grande bouche comme son parrain. J'attends Louison qui est allée chez ta sœur pour te donner des nouvelles plus fraîches.

Quand elle m'a éveillé ce matin, que je faisais un joli rêve ! Ma bonne amie, quel tort

---

(1) Quatre pages. Adresse sur la quatrième. Publié en partie par Mme Cheuvreux, p. 136.

(2) Ce Julien figure sur les actes sous le nom d'André-*Jules*, né le 30 avril 1800, à Lyon.

elle m'a fait ! Je rêvais qu'une douce voix me réveillait et que je voyais ouvrir mes rideaux par ma Julie arrivant de Saint-Germain pour voir sa sœur, et venant d'abord voir son mari. Elle n'avait qu'un jupon de bazin, un corps de toile et un petit mouchoir qui laissait entrevoir quelque chose de bien blanc et deux boutons de rose. Ah, ma bonne amie, comme je t'embrassais de bon cœur, quand la grosse voix de Louison a frappé mon oreille au lieu de cette voix si douce que j'aime tant ! Ce réveil m'aurait mis au supplice sans l'espérance de revoir demain ma Julie et de l'embrasser réellement. Ma bonne Julie, que deux jours et une nuit sont encore longs ! Quand te retrouverai-je dans mes bras, sur mon sein, ma bonne amie ? Ma bonne amie, que je t'aime ! Je t'écris en donnant une leçon qui me détourne sans cesse, et je ne sais ce que je sens, mais je sens bien ce que j'éprouve. Adieu, M. Lescure arrive et il faut te quitter pour lui ; je ne sais ce que je lui ferais ! Louison vient de revenir, tout va le mieux qu'il est possible. Julien venait de téter pour la première fois.

On ne me laisse que le temps de te dire adieu, et de t'embrasser bien fort, en attendant demain.... Mille (*sic*) à ta maman et à ma sœur Élise. Adieu, ma chère amie, ma Julie, ma bienfaitrice, celui qui t'aime.

A. Ampère.

J. 6. — Julie à Ampère (1).

A Monsieur Ampère, rue Bât-d'Argent, à Lyon.

[Saint-Germain, 2 mai 1800].

Du vendredi soir. — Mon bon ami, j'ai reçu ta lettre ; mais combien je suis fâchée de n'être pas à Lyon ! Ma pauvre, ma bonne sœur, combien elle a été seule dans ce premier moment ! Demain je pars par la diligence avec Françoise. Ne sois pas en peine de mon voyage. Si tu viens à ma rencontre, Louison n'a pas besoin de venir ; mais seulement de nous préparer à souper. Je te prie, mon bon ami, si tu me dis bonjour en m'embrassant devant tout le monde, n'aie pas ton air ordinaire à me serrer dans tes bras. Je t'en prie, réserve cela pour quand nous serons seuls et je t'en saurai bien bon gré ! Adieu, mon ami, adieu ; je serai bien aise de revoir ma sœur et toi. Tu sais si je t'aime. Adieu encore.

15. Ampère à Julie (2).

Lyon, le jeudi [mai 1800].

Je ne sais pas, ma bonne amie, si tu recevras aujourd'hui la lettre que je t'écrivis hier ; cela me ferait bien plaisir ; tu penserais à moi pendant que tu la lirais et je serais un peu

(1) Cette lettre a été écrite avant un retour à Lyon et fait allusion à l'accouchement de sa sœur Mme Périsse ; ce qui la reporte après le 30 avril 1800. Elle est restée pliée et contient, dans son grave carton de l'Institut, de beaux cheveux d'un blond doré, ceux de Julie.

(2) Deux pages sans adresse.

dédommagé de ton absence. Je pense qu'elle pourra te parvenir entre 11 heures et midi. Et, quand cette heure sera venue, je m'arrêterai avec bien du plaisir sur une si douce idée. J'en aurais encore bien plus si je recevais des nouvelles de ma bonne Julie; si elle m'en donnait en même temps de ma petite Julie, mais c'est en vain que je m'en flatte tous les jours en me couchant. Le lendemain vient et passe sans m'apporter cette consolation. Cependant ma bonne amie ne m'a pas oublié; elle pense toujours à moi de temps en temps et surtout quand ma petite amie lui rappelle le souvenir de celui qui l'aime. Peut-être que ma Julie m'a écrit une jolie lettre.

J. 7. — Julie à Ampère [1].

A Monsieur Ampère, à Lyon.

[Saint-Germain, juin 1800].

Du mercredi matin. — Tu avais bien envie, mon bon ami, que je te fisse un journal de tout ce que je fais loin de toi. Je voulais le faire ainsi et j'avais réservé pour la soirée cette occupation. Mais avant-hier, nous fûmes, Julie [2], Élise et moi, nous promener au chemin des amoureux jusqu'à la nuit. Nous chantâmes quelques romances bien tristes et je revins toute rêveuse. Je pensais que, si tu étais avec moi, je m'appuierais sur ton bras et qu'en te disant toutes mes pensées, je soulagerais mon cœur et que j'entendrais mon ami m'assurer qu'il ne me fera jamais de chagrin. Oui, mon bon ami, j'aime à me le persuader; c'est sur toi que mon bonheur repose et j'y compte parce que tu m'aimes plus que toi. Hier nous restâmes dans la chambre; le soir nous fûmes chez Mme Sarcey. Aujourd'hui je reviens de la messe. J'ai prié pour notre petite [3] qu'elle fût heureuse et bien portante. J'espère aussi que je le serai, que tu le seras pour que je sois tranquille.... Je compte, à moins qu'il ne fasse mauvais temps, partir samedi pour Poleymieux. Si tu ne m'y trouvais pas, il ne faut pas être en peine. Alors je te conseillerais de ne venir me trouver ici que dimanche matin et de passer la nuit chez ta mère.... Dis-moi si tu as été à la Société littéraire. N'oublie pas de passer chez M. Coste pour savoir ce qu'il y a de nouveau.... Dis à mon frère qu'il faut qu'il revienne bientôt de Paris.

Du jeudi, à 2 heures. — Adieu, mon fils, je t'embrasse et pense que, mercredi, je retournerai avec toi à Lyon. Si tu vois ma sœur, dis-lui mille choses bien tendres de la part de la marraine de sa petite Julie ou du petit André de Poleymieux.

---

(1) Quatre pages in-4° avec adresse à la fin. La lettre a été écrite avant le retour à Lyon pour la naissance de Jean-Jacques.

(2) Julie Allard.

(3) La petite, c'est le futur Jean-Jacques.

Du vendredi. — Mon bon ami, je t'écris ces deux mots de chez ta tante Sarcey pour te donner de bonnes nouvelles de ma santé. J'ai bien dormi cette nuit dans la chambre jaune. J'étais toute seule et, jusqu'à 7 heures, je m'en suis bien donné. Cependant, je t'attends demain soir et je ne serai point fâchée de faire la conversation avec mon ami, dût-il m'en coûter une heure ou deux de sommeil. Je compte toujours partir avec toi dimanche et je te prie de ne pas oublier de dire à Louison de se trouver à l'arrivée de la diligence....

16. Ampère à Julie [1].

A ma Julie, chez Mme Carron, à Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

[de Lyon]. Du vendredi [1800].

Ma chère, ma bonne Julie, ma charmante amie, il y a déjà vingt-quatre heures que je ne t'ai pas vue, et il me reste encore bien plus de temps à passer loin de toi. Aussi le temps me dure bien et, si tu ne me l'avais pas défendu et que je n'eusse pas la visite de M. Jantet à faire demain, j'irais t'embrasser ce jour à Saint-Germain. Si je n'ai pas fait ce matin la visite de M. Jantet, c'est qu'un nouvel élève, qui était venu avant-hier, avait dit à Louison qu'il reviendrait aujourd'hui; il vient de s'en aller, et tout paraît bien aller, excepté les heures : il veut venir, du moins en commençant, à 7 heures du matin. Je ne sais à quoi je me déciderai.

J'en étais là de ma lettre quand j'ai reçu la tienne [2]. Non, non, ma Julie, le talisman même ne m'avait pas fait tant de plaisir; je me suis fermé dans ta chambre, j'ai bien pleuré en la lisant, mais c'était des pleurs de volupté. Ame sensible, ingénue, de quel trésor le ciel m'a rendu possesseur ! Le plus barbare des hommes serait attendri en te lisant, comme le plus froid en te voyant. Ma pauvre amie, est-il possible qu'il y ait des chagrins pour toi ! Tu me dis que nos maux et nos plaisirs sont pour tous deux; mon bonheur te serait-il étranger ? Ah, il devrait suffire pour te rendre heureuse. As-tu bien songé à moi à 10 heures du soir ? Je revenais seul de chez tes cousins. Séparé de toi, toi seule occupais ma pensée; je pensais à tant de soirs où tu en étais revenue appuyée sur mon bras. Tout le monde s'y porte bien. S'il en était de même à Saint-Germain, je serais tranquille; mais toi..., mais ta maman ?... Tu me rassures sur ta santé, et tu m'as par là débarrassé d'une grande inquiétude, mais il m'en reste bien encore jusqu'à samedi, jusqu'à samedi soir....

Adieu, ma pauvre Julie, mes élèves m'attendent et je suis obligé de te quitter, ou plutôt de quitter le seul plaisir qui me reste en ton absence. Dis tout ce que tu pourras de plus

---

[1] Quatre pages in-4°, avec adresse sur la quatrième.
[2] Lettre J. 7, p. 54.

tendre de ma part à ta maman et à ma sœur la seconde. Dis aussi bien des choses à Mme Sarcey, à ma cousine. Je ne puis pas t'embrasser de si loin; mais vois-tu, ma Julie, j'ai bien baisé cet endroit. Baise-le un peu pour moi, en attendant samedi que je ne serai plus réduit à baiser du papier. Que ce samedi est encore loin! Adieu ma tendre amie, adieu tout mon cœur, tout mon bonheur! Celui qui t'adore à jamais.

A. Ampère.

Mme Ampère mère à sa belle-fille Julie (1).

A Madame Ampère, à Lyon.

[Poleymieux, juin ou juillet 1800].

Tu recevras, ma chère fille, samedi, trois ânes de vin vieux et un âne de nouveau. J'aurais bien voulu vous envoyer tout du vieux; mais cela ne m'est pas possible. Je ne m'attendais pas que le vin de sept ânes serait grélé. Il faut se soumettre aux événements de la vie, adorer la main qui nous frappe et ne pas nous laisser abattre. La récolte est belle cette année; il n'arrivera point de malheur, je l'espère, et cela vous remettra dans vos affaires. Espérez, mes chers enfants, ne vous découragez pas, ménagez vos santés! Songe, ma chère amie, que tu dois éloigner de ton esprit toutes les inquiétudes qui pourraient nuire à ce joli petit être dont tu nous dois faire cadeau. Il ressemblera à sa mère, il en aura toutes les qualités et nous le chérirons autant qu'elle. Je t'envoie ton linge par la même voiture. Cela te donnera peut-être de l'ennui parce que de Lorme ne pourra pas mener sa charrette dans la rue où tu es et parce que nos bœufs sont difficiles à mener dans les rues.... Adieu, ma chère fille, aime-moi autant que je t'aime. Mille jolies choses à ta maman de ma part. Je la remercie de tout ce qu'elle fait pour nos enfants. Je voudrais bien prendre sa place.

17. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère la jeune, à Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Du mardi soir [fin septembre 1800].

Avec quelle inquiétude je t'ai laissée, ma bonne amie, malade et triste, pauvre Julie! Quand pourrai-je savoir que tu te portes un peu mieux, que le petit te laisse dormir et

(1) Cette lettre est antérieure à la naissance de Jean-Jacques le 12 août 1800 et, d'autre part, on peut déjà avoir une opinion sur la récolte de vin pour 1800. Elle est donc de juin ou de juillet.

(2) Quatre pages in-8°. Adresse sur la quatrième. Jean-Jacques Ampère est né le 12 août 1800, grande rue Mercière, n° 18, à Lyon. Julie, en relevant de ses couches, est allée chez sa mère à Saint-Germain. Elle était à ce moment très malade et ne se guérit jamais complètement dans la suite (voir une consultation, p. 76).

que tu peux en profiter ! Je ne saurai point de nouvelles de toi peut-être de toute la semaine, de huit jours, car je compte toujours huit jours d'absence et il me semble que c'est encore plus long, tandis que les deux jours que je passe à Saint-Germain sont si vite écoulés. Je ne sais ce que je serais devenu en venant ici ce matin seul avec tant d'inquiétudes et de pensées affligeantes, si je n'avais pas senti en même temps que j'étais toujours cet homme né pour être mille fois plus heureux qu'aucun autre : si je ne l'avais pas senti à la douce pensée que ma Julie m'aimait toujours, au souvenir des derniers baisers qu'elle m'a donnés. T'en resouviens-tu de ces baisers de ce matin, qu'ils étaient tristes à la fois et délicieux ! Quand pourrai-je en avoir encore, et puis encore et encore; je n'en serais jamais rassasié, si je pouvais en avoir autant que j'en désire; mais, ma pauvre petite, je ne veux que ceux qui te feront plaisir à me donner. Ma bonne amie, ma bienfaitrice, ma bien-aimée, je voudrais pouvoir te dire combien je t'aime aujourd'hui. Je ne peux que te le laisser deviner. Il n'y a point d'expression pour le rendre, ma Julie. C'est comme tous les jours, mais c'est encore plus que tous les jours, parce que je pense davantage à ce que tu as fait pour moi. Quand je vois tout ce qu'il t'en coûte pour faire mon bonheur et ce qu'il t'en coûtera encore pour faire celui du petit être qui est ton enfant et mon enfant, il y a là une idée bien douce. Ma Julie, ma Julie, que je t'aime ! Que je voudrais être toujours près de toi !

Je n'ai pas encore vu tes cousins parce que j'ai couru tout le jour pour savoir des nouvelles du Prytanée, de l'École centrale [1], etc., sans en avoir rien appris.

Du mercredi matin. — Je comptais t'écrire aujourd'hui plus au long; mais Louison, qui espère une occasion, ne me laisse que le temps de t'embrasser mille fois.

A. Ampère.

J. 8. — Julie à Ampère [2].

Du jeudi soir [septembre 1800].

Tu es parti bien triste, mon bon ami, et tu avais raison; car ta Julie était bien malade. C'est passé à présent. Du moins mon dévoiement est bien diminué et j'ai assez bien dormi ces nuits passées. Je compte absolument ne te voir que dimanche; car je serais bien fâchée que tu ne fusses pas à l'Athénée. C'est un moyen de n'être pas inconnu. J'attends une lettre de mon bon ami demain. Il aura vu M. Martin et lui aura demandé ce qu'il faut faire pour guérir sa femme. J'espère que peu de chose me remettra et que je pourrai continuer à voir notre petit prospérer par mes soins. Ne sois pas en peine, mon bon ami, je suis bien

---

[1] Ampère, ne gagnant pas assez à donner des leçons particulières, cherche alors à obtenir une place dans un Prytanée ou une École centrale : ce qui réussit seulement en février 1802.

[2] Lettre de deux pages, à M. Ampère, sans autre adresse. L'Athénée, c'est l'Académie.

mieux aujourd'hui et j'ai dîné avec appétit. Je bois du bouillon blanc et de l'eau de riz; cela m'ôtera peut-être ces feux qui sont bien fatigants. Je vais écrire à ma sœur pour lui dire qu'elle laisse venir Périsse avec toi (1). Comme tu viens le dimanche, elle ne craindra pas qu'il soit de nuit et, d'ailleurs, tu pourrais prendre la diligence. N'en parle pas au petit avant l'aveu de sa maman, ce serait un chagrin inutile. Je t'envoie deux chemises que tu prendras avant de toucher la dernière pile qui est dans ton armoire. Tu feras compter et remettre à Marion tout le linge sale qui est à Lyon, tes chemises, mouchoirs et bas. Voilà, mon bon ami, une lettre de ménage. J'en attends une de toi, où tu me diras que tu [as] bien fait toutes mes commissions. Adieu, adieu, je t'embrasse et t'aime bien fort. Ne sois pas en peine de moi, c'est mon refrain.

18. Ampère à Julie (2).

Du mardi soir [octobre 1800].

Je pense encore, ma bonne amie, au mal que tu t'es fait en te tenant éveillée pour bercer le petit, et en me faisant croire que tu allais t'endormir pour que je m'endormisse. Je me porte bien, mais je me porterais encore mieux si tu m'avais laissé bercer et que tu eusses dormi. Mon corps serait aussi fort et mon esprit plus tranquille. Pour toi, ma pauvre petite, je suis sûr que tu as été souffrante tout le jour, et j'ai à me le reprocher. C'est pour moi que tu as voulu veiller, c'est pour moi que tu t'es rendue malade. J'ai pleuré en chemin de ma bêtise à croire que le petit dormirait sans qu'on le berçât. Je ne me pardonnerai que quand tu me permettras d'avoir soin du petit comme tu m'as promis de me le laisser faire à mon prochain voyage, et cela sans aucune condition fâcheuse. Tu ne fais pas attention, ma pauvre petite, quand tu as ainsi peur pour ma santé, que la tienne est bien plus délicate, que tu as à présent des occupations bien plus rudes, et que tu ne dors pas la moitié de ce que tu as besoin. Ma Julie, si tu n'as pas soin de toi, ton pauvre enfant ne boira pas de bon lait, et il n'y aura plus pour moi ni repos ni tranquillité. La fille de Louison ne peut aller à Saint-Germain que dimanche. Je voudrais bien trouver d'ici là une occasion pour t'envoyer le pâté.

Du mercredi. — Marsil a passé tout hier à Bellerive, je n'ai pu le voir qu'un instant, et il repartira à 1 heure. Il a donné de bonnes nouvelles de tout le monde, et n'en portera pas de si bonnes de toi et du petit, car je n'ai pu lui cacher combien j'étais inquiet de ma Julie. Mon cœur était trop plein. Il a promis de n'en rien dire à ta sœur de peur de la tourmenter. Je t'en prie, ma bonne amie, si tu ne veux pas empoisonner tout mon bonheur,

---

(1) François Périsse, son neveu, âgé de 13 ans.

(2) Huit pages in-4° sans adresse.

et me faire haïr, s'il était possible ce que j'aime le mieux après toi, trouve un moyen de dormir davantage ! Permets qu'on garde le petit en bas depuis 8 heures jusqu'à 11, et dors pendant ce temps-là ! Françoise peut bien ne se coucher qu'à 11 heures : elle aura encore 7 heures pour dormir. Tu trouveras que ce n'est pas assez, toi qui, épuisée tout le jour et toute la nuit, tourmentée et fatiguée de toutes manières, ne dors pas 2 heures d'un sommeil tranquille ! Tu peux compter sur elle, je te réponds de sa prudence et, quand tu dormiras mieux, ton petit boira un lait plus reposé et n'aura plus de coliques. Son papa n'aura plus les craintes continuelles qui le tourmentent et regrettera moins de ne t'avoir pas priée à genoux de le mettre en nourrice.

Du mercredi soir. — Je donnerais à présent la moitié de ma vie pour qu'il y fût et que ma Julie, plus tranquille, pût réparer le mal qu'il a fait à ta santé. A propos de ce petit, Mme Favre a apporté deux langes, où il y a 6 l. d'étoffes et 4 s. de rubans qu'elle a cousus elle-même. Je lui ai rendu ses 6 livres, 4 sols. Heureusement que tu m'as donné les commissions par écrit, car ma tête va tout je ne sais comment et je ne me souviens de rien. Ma bonne amie, que je voudrais savoir de tes nouvelles ! Que je voudrais te revoir ! Il n'y a point de bonheur, puisque celui de ton mari ne l'est pas. Ma bonne amie, aie soin de ta santé par bonté pour lui, si tu n'es pas lasse de ne rien faire que pour son bonheur. Jamais tu ne comprendras comme je sens à présent ce que tu as fait. Tu n'y gagnes rien, puisque je suis dans une position où je ne puis rien faire pour Julie que de l'aimer, de l'aimer de tout de mon être; mais, hélas, qu'est-ce que cela lui sert ? Elle n'en est pas plus heureuse. C'est une bonté de plus pour moi d'être contente que je l'aime, et le plus méchant des hommes, s'il devait être uni à elle, l'aimerait de même et cesserait d'être méchant. Ma bonne amie, jamais je n'ai si bien senti cela, mon cœur est tout plein. Je donnerais je ne sais quoi pour t'embrasser une seule fois, et plus pour savoir de tes nouvelles. Ce que j'ai vu à Saint-Germain me suit partout. J'ai plus d'inquiétude aujourd'hui qu'hier sans que je sache pourquoi. Ton petit t'a peut-être tant tourmentée que tu es malade à présent. Ce n'est probablement qu'après-demain que je saurai de tes nouvelles, et rien ne me fait plus de peine après ton absence et l'incertitude où je suis sur ta santé. Ah, ma Julie, pense bien que ce petit dont j'attends notre bonheur à tous deux, n'est rien pour moi en comparaison !

Je veux aller demain m'acquitter de ce que tu sais et prier pour vous deux; mais mes premiers vœux seront pour ma bienfaitrice. Tu m'as dit que tu n'aimais pas que je me servisse de ce mot, et je l'emploie toujours. Pardon, ma bonne amie ! Si je le fais, c'est que j'y trouve toujours un nouveau plaisir et que je pense que tu ne veux pas m'envier le peu qui m'en reste loin de toi. Je t'écris tout cela après souper et, comme tu m'as défendu de veiller et que mes yeux commencent à être fatigués, je vais me coucher en pensant à toi. Adieu, adieu, ma Julie, que je voudrais t'embrasser et te dire bonsoir de plus près que je

ne fais ! Bonsoir aussi, mon petit, dors bien pour que celle à qui tu dois tout ce que tu es, tout ce que tu seras jamais, puisse dormir et se reposer de toutes les peines qu'elle a prises aujourd'hui pour toi ! Un baiser pour toi et mille pour ma Julie !

19. Ampère à Julie (1).

Du mercredi soir [octobre 1800].

Je n'ai pas eu le temps de t'écrire de tout le jour, ma bonne amie, et je l'ai trouvé bien long ; enfin me voilà un petit moment avec ma bonne Julie ; pas tout à fait avec elle, mais du moins elle lira ce que j'écris et cela me fait bien plaisir. Il y a deux jours et deux nuits que je ne t'ai pas vue, et il y en a encore trois d'ici à samedi. Voilà comme sont composées à cette heure toutes mes semaines : cinq jours entiers sans voir ma bonne Julie, sans voir la maman de mon petit, sa mère nourrice qu'il empêche de dormir la nuit et qu'il tourmente tout le jour ! Peut-être que j'aurai demain une de tes lettres, ce serait pour moi un beau jour. Je saurais si ma bienfaitrice a pu un peu dormir, si mon petit Jean-Jacques n'a plus la colique. Que je voudrais qu'il se portât bien et qu'il laissât en repos ma petite Julie. Je ne sais pas si elle se souvient de l'amandier ? des derniers baisers qu'elle m'a donnés avant-hier ! J'ai le cœur serré toutes les fois que j'y pense, et j'y pense toujours.... Ma pauvre, ... ma pauvre petite, quand seras-tu bien contente, bien heureuse comme tu mérites de l'être ?

Voilà que tu vas me dire que je t'attriste : je veux t'égayer en te donnant des nouvelles de noces. Un poète de ta connaissance se marie, il épouse une fille unique, devine son nom ! Un métaphysicien de ta connaissance se marie aussi, il épouse une fille unique, devine son nom ! Un mathématicien de ta connaissance se marie aussi, il épouse aussi une fille unique, devine son nom ! Le nom du poète commence par un B, le nom du métaphysicien par un B, le nom du mathématicien par un B (2). Si tu trouves cette énigme trop difficile, tu n'as qu'à en demander le mot à Mme Carron qui aime également ces trois génies sous un seul chapeau. Hélas, ma pauvre petite, peut-être que, pendant que je m'amuse à t'écrire des balivernes, mon petit crie et ne te laisse pas fermer l'œil. Ma bonne Julie, dis-lui de la part de son papa d'être bien sage ce soir et de bien dormir cette nuit. Dis-lui cela en lui donnant le doux baiser que tu m'as promis tous les soirs et que j'attends pour m'endormir. Sans un petit baiser, point de sommeil pour ton mari, ou un vilain sommeil mêlé de vilains rêves ! Ma pauvre amie, qu'est-ce que ce mari, te souviens-tu de lui ? Y penses-tu quelquefois ? Ah, peut-être que tu n'y penses que quand ton fils te fait mal ou te réveille !

---

(1) Quatre pages in-4° sans adresse. Publié en partie par Mme Cheuvreux, p. 146.

(2) Il paraît s'agir de Ballanche pour un mariage qui n'eut pas lieu.

Pardon, ma bonne Julie, pardon pour ce petit ! Il fait mal sans le savoir, il deviendra bon, presque aussi bon que sa maman à force de sucer le lait de mon amie, de mon épouse.... Je ne t'avais pas encore écrit ce nom depuis que tu prétends être redevenue Mlle Carron. C'est cependant mon épouse que j'embrasse ce soir de toute mon âme et je suis bien sûr que ce baiser trouvera à Saint-Germain sur qui se reposer, et que tu ne le laisseras pas tomber à terre, ni celui que je te donne à présent, ni cet autre, ni cet autre, ni tous ceux que je t'adresserai avant de m'endormir. Adieu, il faut bien en finir malgré moi, faute de papier; je vais me coucher, bonsoir, encore un baiser !

20. Ampère à Julie (1).

[Jeudi matin, 16 octobre 1800].

... Comme ma lettre n'est pas encore partie, je la rouvre pour t'annoncer la délivrance de Mme Carron, qui est accouchée hier d'une fille (2). Elle n'a été qu'une heure aux grosses douleurs et cet accouchement serait des plus heureux sans les coliques qui la tourmentent beaucoup, elle en a de très fortes.

Monge, l'examinateur pour l'École polytechnique (3), est arrivé hier. On commence aujourd'hui à 9 heures le concours. Le préfet m'a écrit pour m'inviter à y assister; j'y vais et je remets à ce soir à te donner des détails sur le succès qu'aura eu Derrion à cet examen, quand j'aurai vu la manière dont il s'en acquittera. Ce succès est, comme tu sais, très important pour moi; il pourra m'amener peut-être de nouveaux élèves, et de l'argent dans la bourse de ma bien-aimée.

Du jeudi soir. — J'ai passé une partie du jour sans travailler pour ma Julie, car j'avais été obligé de renvoyer mes élèves du matin à l'après-midi. La journée m'a paru plus longue. Ma bonne amie, comme le but du travail l'embellit à mes yeux ! Il n'y en a point de si pénible qui ne me parût doux s'il pouvait arrondir ton petit trésor, si petit trésor qu'à peine y aura-t-il pour fournir aux dépenses qui vont t'accabler à ton retour, ma pauvre petite. Que je voudrais être près de toi ! Voilà, de toutes les semaines que j'ai passées seul, une de celles qui me coûtent le plus. Le souvenir de t'avoir, sans le vouloir, empêchée de dormir la dernière nuit que je t'ai sentie près de moi me revient sans cesse à l'esprit pour me tourmenter. Ma bonne Julie, ma tendre amie, je n'ai rien fait jamais pour ton bonheur

---

(1) Quatre pages in-8° sans adresse. Le début manque.

(2) Jeanne-Antoinette Carron, née le 15 octobre 1800, à Lyon.

(3) Il s'agit de Louis Monge et non de son frère Gaspard Monge. D'après un arrêté du 2 août 1795, les examens devaient s'ouvrir en principe le 22 octobre (1er brumaire) pour que les élèves reçus pussent être rendus à Paris le 21 décembre (1er nivôse).

et tu as tout fait pour le mien. Tu es si bonne, tu es si bonne ! O ma pauvre amie, aime-moi, je t'en prie toujours, comme tu m'aimais en me disant adieu : cet adieu qui ne sortira jamais de ma mémoire.

J'avais pris la plume, ma Julie, pour te dire que Derrion s'en est tiré parfaitement, et mon cœur, au lieu de cela, s'écoula sur le papier. Pardon, ma bonne amie ! Mille baisers.

A. Ampère.

21. Ampère à Julie (1).

Du mardi soir [21 octobre 1800].

J'ai beaucoup couru aujourd'hui, ma bonne amie, pour savoir l'adresse de M. Cayre (2). Il n'y a que M. Roux (3) qui, je crois, puisse me la dire et il a été, jusqu'à demain ou après-demain, à la campagne. Quant à M. Mollet, j'ai été deux fois chez lui; mais on ne l'y trouve plus depuis qu'il est marié. Tu peux être sûre au reste que je ne retournerai à Poleymieux qu'après avoir fait tout ce qu'il convient à cet égard. Ta tatan m'a bien grondé, quoique je ne l'ai vue qu'un moment, de ce que je songe plus à passer quelques moments avec toi qu'à travailler pour ta tranquillité. Elle est fâchée surtout que je n'aie pas fait connaissance avec Monge pendant son séjour ici. Elle dit que cela aurait pu m'être utile; mais ce qui doit nous consoler, c'est que Dumas m'a dit positivement qu'il ne pouvait avoir aucune espèce d'influence sur les choix du Prytanée. Ah, ma bonne amie, je ne me le pardonnerais jamais si j'avais à me reprocher d'avoir négligé ce qui pouvait t'être utile. Mais j'espère encore que je n'aurai pas ce reproche à me faire. Berthaud qui avait cessé de prendre des leçons, m'a fait dire qu'il recommencerait cette semaine. Que je voudrais pouvoir annoncer, du côté du profit que je fais, quelque bonne nouvelle ! On m'a encore parlé d'un jeune homme qui prendra peut-être des leçons; mais tu sais qu'il ne faut pas compter là-dessus. Ma pauvre amie, je t'entretiens bien longuement d'un sujet qui ne me semble guère intéressant, mais dont je ne sens que trop à présent la nécessité. C'est surtout depuis que j'ai parlé à ta Tatan. J'aurai toujours sur le cœur la parole qu'elle m'a dite là-dessus. Elle a dit que je te rendrais malade parce que, si je m'intriguais [*sic*] d'avantage, j'aurais plus d'élèves ! Ma pauvre petite, se pourrait-il que je contribuasse à cette maladie qui fait tant souffrir celle que j'aime ! Peut-être qu'elle est à présent plus forte que jamais ? L'idée de ce que tu souffres et de tout ce que tu as souffert pour moi

---

(1) Quatre pages in-8° sans adresse.

(2) Cayre, membre du Corps législatif, habitait à Paris, rue Saint-Honoré, n° 1468; mais il était alors de passage à Bourg.

(3) M. Roux qui revient assez souvent dans ces lettres n'a rien de commun avec Roux-Bordier, l'ami d'Ampère; C'est l'abbé Claude-Antoine Roux, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lyon et professeur au lycée de Lyon, qui, dès 1788, avait été chargé d'examiner le premier mémoire d'Ampère sur la quadrature du cercle.

me suit partout; il semble qu'elle me déchire et j'aimerais mille fois mieux pour moi-même et indépendamment de ta santé, sentir tous les maux dont tu serais exempte. Quand est-ce que je pourrai recevoir de tes nouvelles ? Quand est-ce que je pourrai savoir que tu te portes mieux, et que je n'aie plus tant de raisons de me détester ? Ma bonne amie, tu ne saurais croire l'embarras que je trouve à t'écrire; il me semble, à chaque phrase, que je t'ennuie d'une répétition; pardonne-moi si cela est vrai ! Quand on pense toujours à la même chose, peut-on faire autrement ? Ton ami pense toujours à toi, à tes peines, et espère un jour pouvoir jouir avec toi quand notre argent et notre petit auront crû également. Pourrai-je jamais le voir, cet heureux jour, où ma Julie sera tranquille sur son sort, et moi sur sa santé et sur le bonheur de mon enfant et du tien ? Mon enfant est le tien; je veux m'aller coucher avec cette douce pensée. Adieu, ma bonne amie, je n'ai pas besoin de te dire comme je t'embrasse et combien j'aime le petit *nous*.

Du mercredi. — Je n'ai qu'un mot à te dire, ma bonne amie; rien de nouveau dans mes affaires. Je t'aime, je suis heureux, triste et inquiet tout à la fois : sentant combien mon sort est préférable à celui des autres hommes, mais sentant aussi que je ne peux m'en applaudir qu'en pleurant sur tes peines. Ah, ma bonne amie, j'ai le cœur trop serré, je t'attristerais. Pense que je suis heureux, et mets le comble à mon bonheur en prenant soin de toi ! Je te verrai peut-être après-demain; mais cela dépend de ma visite à M. Cayre. Si tu ne me voyais pas, il faudrait en conclure que je suis occupé de quelque démarche importante, et que cela va bien. Je quitte à présent la maison Périsse, où tout le monde se porte bien et te dit mille choses.

J'attendais mon élève du soir en t'écrivant quand M. Barret m'a interrompu. L'élève a encore manqué, mais cela vient apparemment d'un acteur de Paris qui joue une très belle pièce. Il payera tout de même. M. Barret m'a empêché de t'écrire : il m'a tenu jusqu'au souper. Je viens de souper. Je vais me coucher en faisant les plus tendres vœux pour ton repos et ta santé. Je t'embrasse comme on embrasse ce qu'on aime comme je t'aime.

22. Ampère à Julie [1].

A Madame Ampère la jeune chez Mme Carron, à Saint-Germain-Mont-d'Or.

Du jeudi [23 octobre 1800].

C'est après-demain que je t'embrasserai, ma bonne amie, que je verrai ton petit, que tu me diras s'il a été un peu sage la nuit. Car je ne sais pas le moindre petit mot de nouvelles

---

[1] Deux pages in-4°. Adresse sur la seconde.

de ma Julie. Je n'espère plus d'en avoir que demain. Demain, qui est la veille d'un beau jour, sera bien beau aussi si je reçois une petite lettre de ma bonne amie (1). Tu sais bien qui elle est cette bonne amie, qui emploie toute son existence à me rendre heureux.

Je viens de chez Mme Carron qui ne m'a presque parlé que de la [beauté] du petit Bodin (2). Elle dit qu'elle serait trop contente si la petite (3) avait sa figure. Elle m'a dit aussi que quelqu'un lui avait parlé de mon petit et qu'il était bien joli. Elle a bien envie de le voir. Elle écrit aujourd'hui une grande épître à Périsse pour l'inviter à tenir son enfant avec Mlle Jenny (4). Adieu, ma bonne amie, ma Julie, je t'embrasse mille fois de tout mon cœur. Dis mille choses de ma part à tous ceux que nous aimons.

A. Ampère.

Du vendredi. — Je reçois enfin de tes nouvelles, mais on ne me laisse pas le temps de répondre. Que tu es bonne, ma Julie, de m'accorder tout ce qui me fait plaisir ! J'ai pu baiser ton nom tout à mon aise. Mais pourquoi t'affliges-tu toujours ? Ne le fais plus, ma bonne amie ! A demain. Encore mille baisers.

A. Ampère.

J. 9. — Julie à Ampère (5).

A Monsieur Ampère, dans la grande rue Mercière, nº 18, à Lyon.

[Mercredi 12 novembre 1800].

Mon bon ami, je t'écris avec vérité que je suis bien, aussi bien que tu me vis dimanche. Ainsi j'espère que mes forces reviendront pour tout de bon et que mon petit ne sera plus aussi pénible pour moi. Aujourd'hui il a trois mois (6) et il a été charmant.... Adieu, j'ai écrit à Carron. J'espère qu'il verra M. Cayre et peut-être pourra-t-il quelque chose. Il faut faire mettre l'adresse de Carron à mon beau-frère, car nous ne la savons pas. Tu la liras et, si tu ne la trouves pas bien, tu pourras la laisser et tu me diras ce que tu veux que j'écrive.

---

(1) La veille d'un beau jour signifie simplement le jour où il la reverra.
(2) Bodin était le patron de François Carron, par l'intermédiaire duquel celui-ci accédait à M. Cayre.
(3) Mme Carron venait d'avoir une fille le 15 octobre 1800.
(4) Jenny Campredon, sœur de Mme Carron.
(5) Deux pages in-4º.
(6) Cette indication date la lettre.

23. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère la jeune, à Saint-Germain.

[Lyon] du mercredi [19 novembre 1800].

Je suis dans une grande incertitude, ma bonne amie. On dit qu'il fait bien beau, mais je trouve le temps froid; et je gage qu'il l'est bien davantage à Saint-Germain. Ta sœur est d'avis d'envoyer la voiture. Tes cousins pensent tous qu'il faut profiter d'un temps sans boue ni pluie. C'est ce que vient de me dire Périsse que sa maman a envoyé exprès.

Ma bonne amie, que je serais fâché d'être l'occasion que tu prisses froid ! Que je suis inquiet ! Si je m'en étais rapporté à moi-même, la voiture ne serait pas partie. Ma pauvre Julie, que tu auras froid pour revenir près de moi ! Il faut toujours que mon bonheur te coûte des souffrances. J'aimerais mieux ne te pas revoir encore, et que tu restasses bien chaudement auprès de ta maman. Mais ce qui achève de me décider, c'est le froid qu'il doit faire à Saint-Germain, où la bise doit donner en plein. Pourvu qu'elle n'empêche pas de faire du feu ! Ma bonne amie, je suis bien pressé. Louison veut porter cette lettre à son mari. Je t'embrasserai demain ! Heureuse pensée si tu devais être bien portante, si tu ne souffres plus des dents. Adieu, ma charmante amie, ma bienfaitrice, tout ce que j'aime ! Que je t'embrasse de bon cœur ! Que je suis tourmenté et content de t'attendre demain, ma Julie !

A. Ampère.

Tout à ta maman, à ta sœur; mes adieux aux dames Sarcey.

24. Ampère à Julie (2).

A ma Julie.

Sur l'air : *Deux enfants s'aimaient d'amour tendre.*

(25 novembre 1800.)

Ce jour si doux à ma tendresse
Revient éclairer mon bonheur.
Ah, s'il pouvait voir la tristesse
Bannie à jamais de ton cœur !
S'il apportait à ma Julie
L'oubli des maux qu'elle a soufferts,
Que ces instants, o mon amie,
Me deviendraient encor plus chers !

---

(1) Quatre pages petit in-8°; adresse sur la quatrième.
(2) Le 25 novembre est la Sainte-Catherine, fête de Julie.

A cette espérance chérie
Le ciel répond par ses faveurs,
Et les épines de ta vie
A sa voix se couvrent de fleurs.
Je vois de tout ce qui te touche
Le tien augmenter le bonheur,
Le sourire embellir ta bouche
Et la paix habiter ton cœur.

Je vois les nombreuses années
Qu'au sein du repos le plus doux
Te fileront les destinées,
Entre ton fils et ton époux.
Tu nourris l'un, l'autre t'adore.
Toi seule tu les rends heureux.
Si l'un ne le sait pas encore,
L'autre le sent pour tous les deux.

Qu'avec plaisir mon cœur répète
Ces vers que m'a dictés l'amour !
Que n'est-ce chaque jour ta fête
Pour les redire chaque jour !
Pour voir encore de douces larmes
Rouler dans tes yeux attendris
Et, dans un baiser plein de charmes,
De mon bouquet trouver le prix !

J. 10. — Julie à Ampère (1).

[Saint-Germain, printemps 1801].

Mon bon ami, je t'ai quitté. J'étais bien étourdie et, à présent que je suis arrivée, je suis bien, bien contente que nous ayons pu nous embrasser de bon matin. Tu as aussi baisé ton petit. Je ferai ce que tu m'as dit tous les soirs et je trouverai ce baiser bien plus de mon goût que ceux que tu voulais que je donne à ta lettre. Le voyage a été très bien. Le petit n'a pas crié....

25. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère la jeune, chez Mme Carron, à Saint-Germain.

[Lyon] du vendredi [printemps 1801].

Comme je me suis levé, ma bonne amie, avant l'arrivée de mes élèves, j'en profite pour t'écrire un moment sans savoir si ma lettre arrivera près de toi avant moi; mais je me dis-

(1) Deux pages in-4°. La lettre correspond à la réinstallation à Saint-Germain après l'hiver.
(2) Quatre pages et adresse au bas de la quatrième.

trairai ainsi des pensées qui m'ont tourmenté cette nuit. Je me suis réveillé en faisant un rêve bien noir qui m'a laissé une impression de tristesse comme je n'en ai jamais éprouvé pour des rêves. Si je croyais aux pressentiments, je serais inquiet de toi ou de mon petit; mais j'espère que ce serait sans sujet.

Ta lettre m'a été d'un grand secours, je l'ai sentie où je l'avais mise hier et elle m'a fait bien plaisir, ma bonne amie. N'est-ce pas que tu ne me laisserais point passer de semaine sans m'en envoyer une ? Tu seras ainsi toujours ma bienfaitrice, même de trois lieues. Tes bienfaits seront encore plus doux demain; car c'est demain que je te reverrai, que je t'embrasserai; il faut encore 36 heures ! Adieu, ma bonne amie, Sibert et Carrel ont besoin de moi. Voilà Saint-Didier qui vient d'arriver et qui me charge de ses compliments pour toi. Il faut que je te quitte; ce ne sera pas sans t'embrasser de tout mon cœur, en attendant demain. Ce cœur était serré quand j'ai commencé à t'écrire. Il ne l'est plus depuis que je t'ai dit ce que j'avais dans l'esprit. Je ne sais rien de nouveau depuis ma lettre d'hier. Adieu, ma bonne amie, ta maman et Élise. N'oublie pas aussi les dames Sarcey.

A. Ampère.

Tu m'as fait écrire sur la couverture d'un livre que les petites clefs étaient dans la toilette; il n'y en a point, je ne sais pas pourquoi c'était faire. Si tu en avais besoin, il faudrait tâcher de me l'écrire. Adieu, ma Julie, ce nom manquait dans la lettre.

J. 11. — Julie à Ampère [1].

A Monsieur Ampère, dans la grande rue Mercière, maison Rossel, n° 18, au 1er étage, à Lyon (très pressé).

[Saint-Germain, mars 1801].

Du jeudi. — Mon bon ami qu'il m'en a coûté de te laisser dans l'inquiétude si longtemps; mais la poste n'est pas venue. J'aurais voulu que tu susses que notre petit s'est très bien porté la nuit qui suivit ton départ.... Ta Julie dormit et, en reprenant ses forces, elle reprit un peu sa gaîté. Le soir, nous rîmes avec Élise et maman de ma malice de la veille qui ne laissait de paix à personne. Lorsqu'on est bien ennuyé, on n'a guère de raison; mais, mon bon ami, cela n'empêche pas d'aimer toujours ceux qui nous rendent service. Le petit a pris sa soupe en aversion; mais, comme il n'est pas malade, je ne m'épuise pas à lui donner à téter.... J'ai été à la messe ce matin. C'est une chose que j'aurais dû faire depuis longtemps; mais mon petit est l'excuse de tout. Adieu, adieu, je te quitte et t'assure que je me porte mieux depuis ton départ.

---

[1] Trois pages in-8° et adresse sur la quatrième.

26. Ampère à Julie (1).

A ma Julie chez Mme Carron, à Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Lyon le lundi [mars 1801].

Que je suis content, ma bonne amie, de trouver une occasion de t'écrire; il me semblait qu'il me manquait quelque chose après t'avoir quittée. Nous avions été si peu en tête à tête, et, quand nous y avions été, ç'avait été pour parler de la pluie et du beau temps, du froid et du chaud. Je craignais aussi d'avoir été cause que tu fusses mouillée. Heureusement que le mauvais temps se contenta de faire quelques menaces sans effet. Comme j'avais besoin de me rappeler les heureux moments que j'avais eus à mon réveil et que tu avais si vite terminés. Ils avaient bien peu duré ! Mais je me nourrissais de la pensée que je les retrouverais jeudi. Oh, tiens, si je n'allais pas après-demain habiter avec toi la petite maison blanche, le temps me durerait plus qu'il n'a encore fait. Je voudrais bien pouvoir t'écrire tout ce que je sens, mais cela t'amuserait moins que les nouvelles que je puis te donner de ton frère, et je n'ai pas du temps pour tout. J'ai vu Mlle Jenny, arrivée de Paris, qui m'a dit qu'elle avait laissé tout le monde en bonne santé, que les nouveaux hôtes de Paris (2) l'avaient chargée de tant de choses pour vous toutes, et qu'elle mourait d'envie de vous voir et de vous embrasser. Mme Campredon voulait me donner de l'argent pour Élise de la part de Mme Carron; mais elle ne s'en trouvait pas sur elle; elle a dit que ce serait pour une autre fois.

Tous les paquets et préparatifs de Mme Périsse ont été suspendus par la subite arrivée de je ne sais combien de cousins et de cousines de Grenoble. Il faut qu'elle les mène promener, etc. Hier au spectacle sans Jules, bien inquiète. Que sais-je tout ce qu'elle m'a dit sur l'ennui qu'elle en a éprouvé; mais ce sont de petits ennuis qui ne l'ont fatiguée qu'en dérangeant son voyage; elle compte toujours qu'il aura lieu vers la fin de la semaine. Adieu ma bonne, ma tant bonne amie, si tu savais avec quelle précipitation je te dis adieu, comme je t'embrasse partout, excepté où tu sais bien; c'est un baiser réservé à jeudi. Que je t'aime, que je voudrais être près de toi ! A mercredi. Adieu, ma Julie !

J. 12. — Julie à Ampère (3).

A Monsieur Ampère, dans la rue Mercière, à Lyon.

[Saint-Germain, printemps 1801].

Du vendredi. — Mon bon ami, j'ai reçu ce matin ta lettre et, comme l'adresse était « à ma

---

(1) Quatre pages in-4°; adresse sur la quatrième.
(2) Le ménage Carron était à Paris. Voir une lettre du frère Carron du 16 mars 1801.
(3) Trois pages avec adresse.

Julie» (1), celui qui me l'a remise prétendait que j'étais sa Julie. Ainsi voilà à quoi tu t'exposes en mettant une adresse comme celle-là. Tu me racontes bien des choses qui m'intéressent, mon bon ami; j'espère que tout répondra à ton désir et que ta peine ne sera pas perdue. Je voudrais que tu penses à m'apporter dimanche la note de tes dépenses et de tes recettes. Je serais contente de savoir où nous en sommes de nos petites affaires. Le petit se porte mieux depuis hier et voilà deux nuits que je dors bien.... Tu me demandes si j'aime le samedi. J'espère, mon bon ami, que tu ne doutes pas de mon cœur qui, comme tu le dis, t'aime bien tranquillement, mais bien pour toujours, quoique je te dise quelquefois le contraire. Tu sais si mes petits raffolages sont sur des choses qui puissent compromettre notre amitié et si j'aime moins ceux que j'aime quoique je ne les embrasse pas si souvent. Je t'assure, mon bon ami, que je crois que c'est un peu habitude ou envie de faire quelque mouvement. Si tu m'embrassais moins, je serais sûre que tu le fais avec plaisir. Mais je ne sais pourquoi je te dis tout cela; c'est bien assez de t'en parler sans te l'écrire. Ce que je veux te répéter, c'est que tu es mon bien bon ami et que, si j'étais Mlle Julie et que je voulusse un mari, ce serait toi; mais, pour t'assurer que j'en voulusse un, c'est ce que tu ne sauras jamais, ni moi non plus. Car on ne sait jamais ce que l'on voudra faire demain; comment savoir ce que l'on aurait toujours pensé ? Adieu mon frère; adieu, mon André, mon amoureux et mon mari constant. Voilà bien des titres pour te dire à mon tour que je suis ta meilleure amie, la mère de ton petit, celle qui pense souvent à toi, qui désire ton bonheur, ton plaisir, qui voudrait faire bien des choses pour toi, mais non pas te sacrifier sa santé; car tu es aussi à plaindre qu'elle lorsqu'elle souffre; et puis notre petit en a tant besoin. Adieu, mon mari, adieu, ce n'est pas le temps de t'en dire davantage. Je t'embrasse bien fort, mais non pas en rien comme l'autre jour.

27. Ampère à Julie.

A Madame Ampère la jeune, chez Mme Carron, à Saint-Germain.

Du mardi [printemps 1801].

Je viens, ma bonne amie, de passer une partie de mon après-dîner à ranger les seuls trésors qui puissent m'adoucir ton absence; je veux dire tes lettres, le talisman, etc. Comme je l'ai baisé de bon cœur ! Comme j'en ai relu quelques-unes avec un attendrissement délicieux ! Te souviens-tu de celle où tu me disais que ma petite te tenait compagnie et que, quand tu la sentais sauter la nuit, tu pensais que son père serait bien content d'être auprès

---

(1) La lettre 26 était adressée « à ma Julie ». Julie n'y répond guère; mais il est peu probable qu'Ampère ait commis deux fois la même légèreté.

de vousd eux ? Te resouviens-tu de celles que tu m'as écrites pendant que tu étais si malade après ta couche ? (1). Ah, ma bonne amie, que ces trésors me sont précieux ! Qu'ils m'émeuvent toutes les fois que je les parcoure ! Comme ils rempliront de consolations tous les instants de ma vie où je serai loin de toi ! Je m'en veux de n'avoir pas eu plus tôt recours à ce moyen de raccourcir le temps de mes séjours à Lyon. Depuis que tu es à la campagne, je suis si ballotté d'ordinaire qu'il ne me reste pas un moment. Mais, aujourd'hui, j'ai eu du temps de reste, je n'ai rien eu à faire de tout le jour et je n'ai pas pu t'aller voir. L'ennui m'a empêché de rien faire presque pour moi ou mes élèves. Mme Allard m'a fait inviter à dîner. J'y suis allé machinalement. Ce soir, je soupe chez MM. Périsse. Hier en noce depuis 5 heures à table jusqu'à 7 h. 1/2. Cette vie n'est pas faite pour moi. Point de plaisir de ma Julie. Ah, ma bienfaitrice, ma bien-aimée, toute ma vie et mon bonheur, que je t'embrasserai avec délices samedi, que je t'embrasse de bon cœur en finissant cette lettre ! Baise le petit pour moi. Je n'y vois plus [pour] écrire. Adieu, pense à moi ! Pense que je t'aime, que je t'aime plus que tu ne le penses, mon amie, ma bonne Julie !

A. Ampère.

28. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère la jeune, à Saint-Germain.

Lyon, mardi [printemps 1801].

Je t'ai promis des nouvelles, ma bonne amie, et je n'en ai que de mauvaises à te donner. Mlle Sarcey te les aura apprises avant qu'elle te remette ma lettre. Tu sais bien si j'en ai été affecté, tu le seras de même. Tous ceux que tu aimes le sont également ; j'en ai vus une partie ce matin ; quoique tristes, ils se portent parfaitement bien, ta sœur particulièrement, ta tatan, Mlle Périsse. J'ai vu chez elles les demoiselles Allard dont la mère est en bonne santé ; j'ai remis les lettres de ta maman et d'Élise. Ma pauvre bonne amie, songe que, si tu te faisais trop de mauvais sang, tu te rendrais malade ainsi que ton petit et que je souffrirais pour trois. J'ai bien assez de chagrin pour moi-même, car cet événement m'a trouvé encore plus sensible que je ne croyais. Donne-moi de tes nouvelles dès que tu pourras ; dis-moi qu'en t'annonçant ce malheur, je n'ai pas contribué à altérer ta santé, ni celle de mon petit. Ménage-toi, pour toi, pour lui, et pour moi, si je vaux la peine que tu me comptes aussi.

Je t'écrirai demain, ma bonne amie, plus au long ; car Toinon attend avec impatience

---

(1) Voir J. 8, p. 57.

(2) Quatre pages in-8° et adresse sur la quatrième. Le deuil dont il est question doit être la mort d'un frère Périsse.

que j'aie fini. En m'ôtant le plaisir de m'entretenir avec toi, elle me prive du seul que je puisse goûter aujourd'hui. Je crois avoir laissé mon mouchoir de poche à Saint-Germain; s'il n'est pas chez ta maman ou chez Mme Sarcey, il est à craindre que je ne l'aie perdu dans la promenade d'hier. Dis à ta sœur et à ta maman tout ce que mon cœur te dit pour elles! Le tien le devinera aisément. Adieu, ma Julie, mon épouse, mon amie, ma bienfaitrice, la mère et la nourrice de mon enfant! J'aime à répéter tous tes titres à ma reconnaissance. Adieu, je t'embrasse mille fois aussi tendrement que je t'aime et mon amour, tu le sais, égale autant qu'il est possible ta bonté et tes bienfaits pour moi. Adieu ma bonne amie.

A. Ampère.

29. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, la jeune, chez Mme Carron, à Saint-Germain.

Du mercredi [printemps 1801].

Que je suis aise, ma bonne amie, de trouver une occasion pour te dire bonjour et te charger d'embrasser le petit pour moi, et lui dire de t'embrasser pour moi! Vous serez ainsi tous deux baisés de ma part; mais, malheureusement, ce ne sera pas par moi. J'ai encore trois jours à attendre; ces trois jours me paraîtront bien longs; car à présent le temps me dure encore plus qu'au commencement de ton absence. J'aurais donné tout au monde hier pour te voir un instant ou pour t'écrire un mot. M. Brac (2) qui vint me voir et m'amener son neveu le mathématicien, mon certificat et mes leçons m'en empêchèrent. J'ai un nouvel élève qui s'appelle Chaussard; il vint se proposer hier matin et commença le soir. J'ai été chercher mon certificat ce matin, au bureau où je l'avais déposé hier. On n'a fait qu'y écrire ces mots : « Vu, Bon », le dater et le signer. Mes expériences ont paru réussir complètement; mais j'ai eu recours à un peu de supercherie qui, du reste, n'a rien gâté. Que je voudrais être à samedi, ma bonne amie! Que je voudrais pouvoir te dire combien j'ai envie de revoir ma bien-aimée! J'éprouve tous les jours davantage qu'il n'y a que toi qui fasses que je me soucie de vivre. Je faisais hier des préparations avec de l'acide sulfurique et il me semblait que je n'aurais point eu de répugnance à en boire un verre, si ce n'était que ma Julie est à moi et le petit qu'elle m'a donné.

Adieu, ma bonne amie, dis bien des choses de ma part à tous ceux que nous aimons! N'oublie pas les deux commissions que je t'ai données pour le petit! Je t'embrasse de tout mon cœur que tu remplis tout entier. Dis, je t'en prie, à ma sœur Élise que je voulais faire une bonne réponse à sa lettre de l'autre semaine, mais que M. Deryeux qui attend

---

(1) Quatre pages, avec adresse sur la quatrième. Deux lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 147.

(2) Brac, le docteur qui a soigné Ampère pendant sa rougeole.

sa leçon ne m'en laisse pas le temps. Embrasse-la pour moi, et des deux côtés; quoique ses baisers courent les rues, ils n'en sont pas moins précieux pour moi.

Adieu ma bien-aimée, ma Julie.

A. Ampère.

30. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, la jeune, chez Mme Carron, à Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Du lundi [printemps 1801].

Je ne sais pas, ma bonne amie, quand j'aurai une occasion pour t'envoyer cette lettre; mais je t'écris toujours pour me dédommager un peu de ton absence. Je fus voir ta sœur en arrivant pour lui donner des nouvelles de Périsse (2). Je fus ensuite écrire une quantité d'idées mathématiques dont j'avais besoin pour mon ouvrage, en sorte que je n'ai pas encore vu ta cousine. Dis à Périsse que M. Pichois a cessé aujourd'hui de prendre des leçons. Je crois que le voyage qu'il va faire à Valence ne sera pas bien long. En attendant, il y a un nouvel élève qui est venu aujourd'hui et qui commence mercredi, et qui pourra aller avec M. Duchol dans quelques jours.

Je me nourris de la pensée qu'à ton retour je pourrai t'offrir une bonne recette et un compte bien en ordre. J'ai imaginé, pour cela, d'écrire non seulement ma dépense, mais d'écrire ce que je tire du trésor (3), qui ne mérite pas encore ce nom, mais qui, je l'espère, grossira peu à peu.

Du mercredi. — Je ne pus pas t'écrire hier, ma bien-aimée, à cause que Ballanche vint m'apporter ses productions depuis jeudi passé, et que nous restâmes à les lire jusqu'à 9 h. 1/4. Je n'ai qu'un moment pour m'en dédommager aujourd'hui; car il se présente une occasion pour Poleymieux dont je veux profiter.

Oh, ma bonne amie, que je serai content samedi quand je pourrai te bien presser sur ce cœur que ton souvenir agite de trois lieues de distance, et que tu voudras bien me laisser dormir sur le bord du lit, où tu seras près de moi! Sans compter les baisers de dimanche matin, tu m'en donneras bien quelques-uns samedi, n'est-ce pas, ma petite! En attendant, tu baiseras le petit à mon nom et j'en sentirai le plaisir d'ici, surtout si je pouvais savoir à quel instant de la journée. Que je voudrais savoir de ses nouvelles et des tiennes! Si tu me fais le plaisir de m'écrire, dis-moi bien qu'il t'a laissé dormir! Si

---

(1) Quatre pages in-8°, avec adresse au bas de la quatrième. Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 140.

(2) Son jeune fils resté à Saint-Germain.

(3) Le trésor. Voir précédemment, p. 61.

cela était, je donnerais à ta lettre vingt baisers de plus. Que je serais content s'il te laissait tranquille ! Je t'embrasse mille fois, ma bonne Julie; mais des baisers sur une feuille de papier ne sont pas ceux qui plaisent le plus.

A. Ampère.

Dis de ma part tout ce que tu sais que je sens à ta maman, à Élise, aux dames Sarcey. Je crois avoir [oublié] mon [cahier], Il me fait [bien] faute. Tu me ferais bien plaisir, ma bonne amie, de me l'envoyer si cela t'était possible. Je t'embrasse mille fois.

Carron à André Ampère (1) [sans adresse].

Paris, le 25 ventôse, an 9 [lundi 16 mars 1801].

J'ai vu M. Cayre, mon bon ami, au sujet de ton affaire. J'ai eu beaucoup de peine à l'entretenir en particulier; car tu sais que tous ceux qui sont en place ne s'abordent pas facilement. Il m'a tranquillisé pour toi; il m'a bien recommandé de te dire que tu sois tranquille pour la place en question, qu'il t'avait désigné pour cela et qu'il avait vu avec plaisir qu'il n'était pas le seul, que tous ceux à qui on en avait parlé ont parlé de toi avec satisfaction. Il m'a dit de te bien dire d'être tranquille à cet égard et c'est tout ce que j'ai fini, après trois visites, par lui accrocher. Mais il paraît qu'il est fortement prévenu en ta faveur et qu'il ne négligera rien pour t'être utile. Je dois le voir un de ces jours chez Mme Bodin et là j'espère pouvoir lui parler plus librement; et tout ce qu'il me dira, je le ferai. Sois sûr que ton frère, le meilleur ami de ta bonne Julie, ne négligera jamais rien qui puisse lui faire plaisir; je me le reprocherais toujours.

J'ai cependant un reproche à te faire; mais il est fait en passant; tu y réfléchiras et tu en prendras ce que tu voudras. Dans ta lettre tu m'étales avec bien de l'emphase les plaisirs que je vais avoir à Paris: il paraît à t'entendre que mon bonheur est sûr et que ma fortune est faite. Je ne souhaite pas que tout le monde le pense comme toi; car je n'aime pas à paraître plus que je ne suis; car je suis bien loin de jouir même du bonheur que tu peux avoir; le seul, le plus appréciable pour moi — et pour toi — est celui d'être près de ceux qu'on aime. Voilà un an entier que je suis privé de cette jouissance. Si, dans ce moment, je me la procure, la nécessité m'y force, puisque mes moyens ne me permettent pas de vivre séparés, et il faut que cette jouissance soit mêlée d'un chagrin bien cuisant, celui d'être obligé de m'éloigner de notre bonne mère. J'étais si content quand je faisais ranger mon petit appartement à Lyon. Je croyais enfin pouvoir me déterminer et être sûr d'y rester. Point du tout, au bout de quinze jours, obligé de le quitter pour mener pendant un an

(1) Quatre pages in-4°. Lettre écrite par le frère de Julie, depuis un an à Paris, où sa femme allait le rejoindre.

la vie la plus maussade qu'on ait jamais traînée à Paris. Si le travail ne m'avait consolé, je te promets que je n'aurais pu y tenir. Le travail que je fais m'est bien mal payé relativement aux peines que je me donne, surtout depuis quelque temps. Bodin, devant partir pour voyager, a besoin que je lui termine un grand travail et voilà la quatrième nuit que je passe. Comme dit le proverbe, mon cher, on voit une bûche de paille dans l'œil de son voisin. Mais sois bien persuadé que, pour ton bonheur, je ne te souhaite pas la moitié des peines que j'ai éprouvées, surtout à toi qui as un si bon cœur. Enfin je te le dis en passant, il n'y a rien de si cruel que, lorsqu'on est encore malheureux, s'entendre dire par ses amis qu'on envie son sort; non, non, je te le dis comme je le pense, je ne te le souhaite pas. Je n'ai rien, j'ai des enfants, mais j'ai bon courage et voilà ma meilleure richesse; un jour viendra peut-être que je pourrai être à mon aise. Mais alors, mon bon ami, je ne te le cacherai pas, les plus grandes jouissances que j'aurai seront alors celles qui seront partagées avec ma mère et ma famille. Voilà peut-être un bien long discours pour répondre à deux mots que tu m'as adressés sur cela et auxquels, je suis sûr, tu n'as pas réfléchi. Car je connais trop bien ton cœur pour penser tout autrement que ce que tu dictais alors. Adieu, point de rancune et pense que tu n'auras jamais d'ami plus sincère que ton frère!

CARRON.

J'embrasse mille et mille fois ma bonne Julie.

J. 13. — Julie à Ampère (1).

A Monsieur Ampère, dans la grande rue Mercière, au 1er *étage, n°* 18, *à Lyon.*

[Poleymieux, mars 1801].

Du jeudi soir. — Mon bon ami, je t'écris de Poleymieux, où je suis arrivée depuis hier au soir. Mon petit a l'air de se bien trouver du bon air et moi, je ferai la dame tant que je pourrai et j'ai bien le projet de le laisser autant que je pourrai dans les bras de Françoise et de ta sœur; mais je te verrai samedi et alors nous pourrons bien causer ensemble. Mais point de lit pour toi dans la chambre jaune! Françoise y couche avec moi.... J'ai laissé maman et Élise bien tristes de mon départ et j'ai été encore bien méchante le matin; mais, en nous quittant, nous avons tout oublié. Écris un mot à maman pour lui donner des nouvelles de la rue Mercière. Nous devons tant avoir d'attention pour ma bonne mère qui aime sa fille, quoiqu'elle lui fasse souvent des choses bien désagréables. Adieu encore, je te quitte et te souhaite bon sommeil; c'est une chose bien précieuse.

---

(1) Deux pages avec adresse au verso.

J. 14. — Julie à Ampère (1).

[Juin 1801].

Du samedi. — Tu sauras que le petit va toujours mieux, mais qu'il est plus exigeant que jamais. Cependant j'espère que, si les chaleurs viennent, il se promènera et mangera un peu; il pourra reprendre sa bonne habitude de se passer de moi la nuit. Mais, pour le sevrer tout à fait dans les chaleurs, c'est à quoi je suis bien décidée de renoncer. Je viens d'avoir une trop bonne leçon. Si j'avais sevré au printemps, nous n'aurions peut-être plus notre pauvre petit. Mais, au commencement de septembre, je ferai tout ce que je pourrai pour le sevrer. Voilà, mon cher ami, ma résolution. Ce serait bien inutile qu'on se tourmente, et toi le premier, pour me faire changer. Je suis bien reconnaissante des instructions de M. Petit; je les conserve précieusement pour le temps du sevrage....

31. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère chez Mme Carron, à Saint-Germain.

[Lyon] du vendredi [début de jullet 1801].

Ma bonne amie, je t'avais promis une lettre bien détaillée, et voilà mes élèves dont je ne puis me défaire un seul instant, vu le temps que j'ai pris sur leurs leçons pour aller chez M. Petetin (3). Le bateau des meuniers de Couzon (4) partira probablement samedi à 6 heures du matin; mais on ne m'a point donné de réponse décisive. Pierrette s'en informera et te le saura dire au juste. Je passai [à Collonges] chez Mme Campredon où je la vis avec Mlle Jenny, qui vous ira voir à Saint-Germain avec son frère qu'on attend de moment en moment.

M. Petetin, plus raisonnable le matin qu'après dîner, a jugé ton voyage très nécessaire. Il viendra te voir dès que je l'aurai averti et tout est, comme tu le vois, arrangé pour le mieux. Les bateaux qui vont à Lyon ne manquent jamais de revenir le même jour. Ils partent de Lyon à 3 heures et tu peux être à Saint-Germain à 6 h. 1/2 ou 7 heures pour donner à téter au petit. Si le bateau de Couzon ne partait pas, ce ne serait point un obstacle; car celui de Fontaines (5) fait tous les jours le voyage régulièrement, aux mêmes heures. Il ne s'agit que de traverser la Saône; il n'y a pas après pour un quart d'heure de marche. Mais cette circonstance t'obligerait toujours à partir une demi-heure plus tôt,

---

(1) Deux pages in-4°.
(2) Six pages in-8° et adresse au bas de la sixième.
(3) Docteur Petetin qu'on voulait consulter pour Julie.
(4) Il s'agit d'aller en bateau de Couzon vers Lyon par la Saône.
(5) Fontaines est sur la Saône, en aval de Couzon.

et c'est pourquoi je chargerai Pierrette de savoir te dire au juste ce qui en est à l'égard du bateau de Couzon.

M. Petetin approuve beaucoup cette manière de voyager, très convenable et préférable aux cahotements de la carriole. Il dit que le voyage et la retenue du lait ne peuvent te faire aucun mal relativement au sujet de la consultation que nous lui demandons, que cela ne l'empêchera point d'en juger, etc.

Enfin, ma bonne amie, tout est pour ton voyage, et je vois que le temps se prépare au beau. Je désirerais seulement qu'il se couvrît pour que tu eusses plus frais.

Je t'en prie en grâce, qu'aucune raison ne diffère ton voyage ! J'irais t'en parler ce soir et reviendrais de suite si je croyais cela nécessaire pour te décider. Oui, jamais je n'aurais éprouvé un plus grand chagrin; ma tranquillité et celle de tous ceux qui t'aiment dépend de ta décision. Toi qui as tant fait de sacrifices pour moi, tu feras encore celui-là. Tu ne manqueras pas à la promesse que tu m'as faite. Tu ne m'obligeras pas à manquer à celle que j'ai faite à M. Petetin de l'aller chercher dès que tu serais arrivée. Il m'a promis qu'il attendrait chez lui jusqu'à 11 heures. Tu te mettras sur ton lit, ou du moins tu t'assiéras commodément et je l'irai chercher.

Adieu, ma bonne amie. M. Grangier m'attend depuis une demi-heure. Il faut que je te quitte sans t'embrasser comme tu sais que je le fais d'ordinaire, tu me l'as défendu. J'en serais bien dédommagé si tu devinais sans t'en fâcher le secret que te cache un endroit de ma lettre. Adieu, ma bien-aimée !

Élise Carron à Ampère, son beau-frère (1).

[Saint-Germain, début de juillet 1801].

Tous nos projets d'aller à Lyon consulter M. Petetin sont renversés. Julie a tant de peur que son petit, déjà malade, n'en rapporte la petite vérole, elle se tourmente tellement à l'idée de rétablir sa santé aux dépens de celle de ce cher enfant, qu'il n'est plus possible de la déterminer au voyage et que c'est la fatiguer en vain que de lui en parler; mais écoute, ne te tourmente pas; elle n'ira point à Lyon, il est vrai, mais nous avons trouvé un expédient qui, s'il est approuvé de M. Petetin, concilierait tout. Julie irait le trouver

---

(1) Une consultation du Dr Vitet datant de cette époque donne quelques détails sur cette maladie : « La malade, pour laquelle je suis consulté, d'un tempérament bilieux-pituiteux, d'une constitution très irritable, âgée de 28 ans, est attaquée, depuis un an, à la suite d'une couche heureuse, d'une tumeur dans la région hypogastrique, mobile, accompagnée d'accidents qui ont été plus graves en certains temps qu'à ce moment. Des douleurs assez vives se font sentir dans la région dorsale et lombaire. Il y a souvent oppression et quelquefois toux petite et sèche. Le flux menstruel est supprimé. La tumeur du ventre, formée par un dépôt, me paraît être le principe de cette maladie.... »

à Collonges (1); elle se rendrait chez Mme Campredon et, s'il voulait bien avoir la bonté de s'y trouver au jour fixé par lui-même, tout irait le mieux du monde. Ce petit voyage, au lieu d'être comme celui de Lyon un sujet de terreur, deviendrait pour elle des plus agréables; car il est aussi dans nos projets de ramener Jenny (2) à Saint-Germain. Adieu, tu vois qu'il ne faut pas se désespérer, mais aller bien vite trouver M. Petetin et le prier de te fixer le jour où nous pourrons le voir à Collonges. Tu nous l'écriras de suite et nous nous mettrons en route le matin, pour revenir le soir.

Ton affectionnée sœur. Élise Carron.

J. 15. — Julie à Ampère (3).

A Monsieur Ampère, grande rue Mercière, nº 18, à Lyon.

[Saint-Germain, début de juillet 1801].

Mon bon ami, tu crois me trouver mercredi à Lyon, tu ne verras ta Julie qu'à Saint-Germain. On m'a parlé encore des petites véroles. Elles sont nombreuses et bien mauvaises. Un enfant de ma connaissance vient de périr et tu penses combien cela me fait peur. Nous avons délibéré avec maman qu'il valait mieux aller à Collonges si M. Petetin te fixe un jour où il compte y aller décidément. Tu lui feras voir la lettre qu'Élise t'écrit pour cela. Mais, s'il te dit qu'il ne peut pas, alors il ne faut pas insister trop.... J'ai été ennuyée encore de tous ces projets; mais c'est posé et, si c'est à la satisfaction de tous, je serai contente.... Tu vois comme les projets sont renversés et qu'il ne faut point en faire. J'ai bien dormi cette nuit. C'est vraiment dommage, lorsqu'on se porte passablement, de prendre un médecin.

Carron à Périsse-Marsil, *libraire à Lyon.*

Paris, 8 fructidor, an 9 [26 août 1801].

... Je voudrais qu'Ampère m'adressât une espèce de mémoire ou note, dans laquelle il détaillerait le genre de place qu'il désirerait. Il me serait plus facile d'en parler à M. Cayre, M. Carret, ou d'autres (4)....

---

(1) Collonges, où habitait Mme Campredon avec sa fille Jenny, est à mi-chemin de Saint-Germain à Lyon.
(2) Jenny Campredon.
(3) Deux pages petit in-8º et adresse sur la troisième.
(4) Quelques lettres d'Ampère manquent ici.

J. 16. — Julie à Ampère (1).

A Monsieur Ampère, grande rue Mercière, nº 18, à Lyon.

[Saint-Germain, automne 1801].

... Aujourd'hui j'ai été avec maman au Château. On a trouvé notre petit joli, mais pas autant que je le trouve.... Demain nous allons dîner chez Mme Sarcey. Adieu, mon bon ami, à samedi soir; tu trouveras ta place dans la chambre blanche ou dans la jaune, mais toujours avec ta femme disposée à bien dormir et qui *aime à t'aimer* tout paisiblement....

Apporte-moi un livre gai si M. Ballanche en a un. Je te recommande de ne pas oublier les 6 L. que tu dois m'apporter; prends bien garde à ne pas les faire tomber dans la rivière comme la clef du cadenas !

J. 17. — Julie à Ampère (2).

A Monsieur Ampère, rue Mercière, à Lyon.

[Saint-Germain, octobre 1801].

Mon bon ami, je voudrais bien que, si tu n'as pas vu M. Petetin pour toi, tu lui demandasses aussi ce qu'il pense de notre petit qui a toujours le dévoiement depuis deux mois. Il tousse toujours beaucoup et a quelques moments de la fièvre la nuit. Au total, il n'est pas bien malade; mais sa toux lui cause un farfalement sur la poitrine. Tout cela est comme tu l'as vu, ne te tourmente pas!... J'ai été à la messe; j'ai prié pour notre petit. J'espère que toi et lui vous porterez bien. Car je l'ai bien demandé. Mon bon ami, ménage-toi; pense à ta femme; ne goûte point de tes drogues en faisant de tes expériences et pense que tu me fais du chagrin quand tu te fais mal....

J. 18. — Julie à Ampère (3).

A Monsieur Ampère, à Lyon.

[Saint-Germain, octobre 1801].

... J'ai revu les fameux comptes aujourd'hui; je trouve que tu as reçu 33 livres 3 sols de plus que tu n'as dépensé. Il faut absolument que tu aies caché en quelque coin ce louis

---

(1) Deux pages in-4° avec adresse au bas. Le dernier paragraphe est sur une autre lettre de la même époque.
(2) Trois pages in-8° et une page d'adresse. L'enfant avait la coqueluche.
(3) Trois pages in-8° et adresse sur la quatrième.

de M. Trèves. Il ne restera plus à trouver que 9 livres 3 sols que tu pourrais bien n'avoir pas écrits (1). Cherche bien cela et, à présent, fais-moi le plaisir de garder tes 16 livres qui te sont nécessaires et de mettre 100 livres dans le petit tiroir du bureau ! Nous écrirons toutes les semaines ce que tu auras reçu de tes élèves. Car, mon bon ami, l'argent est bien précieux pour nous qui en avons tant besoin et 33 livres peuvent acheter bien des biscuits pour ton petit et des briquettes à ta femme. J'espère qu'en pensant à elle, tu feras un peu d'attention à ce que tu fais de ton argent. Si tu ne le fais pas, nous serons bien mal dans nos affaires. Adieu, mon bon ami, adieu, ta Julie t'embrasse et t'aime bien ; mais c'est un mari raisonnable et prudent qu'elle veut avoir....

J. 19. — Julie à Ampère.

A Monsieur Ampère, à Lyon.

[Poleymieux, octobre 1801].

Du mercredi soir. — ...Mon petit ne dort guère, mais est bien drôle le jour. Apporte-moi, si tu peux, des détails sur la santé de Jules (2). Ma sœur m'écrit qu'il ne toussait presque plus. J'en suis bien aise, mais quasi jalouse, car le mien tousse toujours bien. Je voudrais que tu susses si elle a fait quelque remède.... Mon bon ami, je pense souvent à toi ; je voudrais savoir ce que tu fais, si les expériences réussissent, si tes élèves sont contents et si tu ne te fais point de mal.... Tu as eu un beau temps pour t'en aller. Je voudrais que samedi tu en eusses un pareil. Mais ne viens pas si tôt ; sans quoi, point de chambre jaune ! Viens plutôt le lendemain matin.

J. 20. — Julie à Ampère.

A Monsieur Ampère, dans la rue Mercière, à Lyon.

[Poleymieux, novembre 1801].

Du mercredi. — Mon bon ami, je commence par te dire que mon petit est toujours comme tu l'as vu, c'est-à-dire toussant bien fort. J'ai été hier à Saint-Germain. Je partis à 11 heures et revins à 4 heures.... Tu diras à Louison de ranger tout ce qu'on lui enverra pour le mieux. Elle sait bien tout le plaisir que font les provisions l'hiver. Adieu, mon bon ami, adieu. Je t'attends samedi, à moins qu'il ne pleuve ; car, si tu viens à mauvais temps, point de chambre jaune ! Je suis assez tourmentée que tu te sois mouillé. J'attends que tu me diras dans ta première si tu t'es enrhumé. Adieu, adieu, *cher amant, cher époux, mon âme est répandue dans cet écrit.* Je prends le style de M. Dormaux.

---

(1) Les louis valaient 24 livres.

(2) Jules Périsse, qui avait alors 18 mois.

32. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère la jeune, à Poleymieux.

[Novembre 1801].

Je viens, ma charmante amie, de chez M. Petetin, à qui j'ai fait toutes les questions dont nous étions convenus; il ne voit aucune espèce d'inconvénients à sevrer le petit dont il regarde la coqueluche comme dans le chemin d'une guérison infaillible. Il ne croit pas qu'il lui fût utile de téter davantage et ne craint aucune rechute, soit à cause de l'hiver ou du sevrage. Il te conseille de lui faire prendre de la décoction réduite à moitié de lichen pyxidatus, mêlée de lait de manière à la lui rendre agréable. S'il n'en veut pas, il regarde comme absolument inutile que tu en prennes toi-même. Cela aurait même des inconvénients. Il faut faire tous les remèdes à la fois. C'est pourquoi tu donneras à téter une ou deux fois à ton petit en 24 heures jusqu'au moment de ton départ et je l'irai avertir à celui de ton arrivée (2). Il ne faut plus penser à la diligence, la Saône est trop grosse; ni à l'âne si le temps est couvert ou froid. Mais, si tu retrouvais un jour comme hier, tu pourrais te servir de ce moyen en t'empaquetant bien et te mettant sous tes pieds un caillou chaud enveloppé de linges. Tu n'as pas d'idée comme j'eus beau temps et chaud hier. Le chemin par Saint-Cyr (3) n'a jamais de boue, il était hier très sec; prends-le, je t'en prie, pour pouvoir mettre pied à terre si tu sentais du froid. Rien au monde ne serait plus dangereux. Cette considération me ferait préférer que tu attendisses ta maman, qui tâcherait de venir à la fin de la semaine, pour rendre la santé à sa Julie et profiter d'un moment qu'on ne retrouvera peut-être plus. Ellle hâterait son voyage dans ce cas. Mme Périsse, très inquiète du froid qui pourrait te causer bien du mal, charge Élise de ne pas oublier le caillou chaud enveloppé de linges dans la voiture.

Je t'envoie un surtout de 4 l. 15 s. acheté par Mme Périsse. Si tu en veux d'une autre couleur, ils coûteront 6 l. 10 s. et ne seront prêts que dans huit jours. Celui que Mme Périsse a acheté si cher est laid à faire peur, par le brun de fumier dont il est teint. J'aime mieux la couleur de celui que je t'envoie.

Écris, je t'en prie, tout de suite à ta maman pour tâcher de t'arranger avec elle et fais-moi dire le jour où Guet vous ira chercher s'il fait beau; tu te rendrais le matin à Saint-Germain après avoir donné à téter au petit de peur que tu ne sois incommodée par ton lait. Ah, ma bonne amie, en grâce, aie soin de toi! Fais céder tous les obstacles aux soins de

---

(1) Huit pages petit in-8°; adresse au bas de la dernière. Lettre publiée avec des coupures par Mme Cheuvreux, p. 153.

(2) Pour la consultation toujours retardée et qui, finalement, eut lieu avec un autre docteur.

(3) Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, au sud de Collonges.

ta santé et à la promptitude de ton voyage qu'il faut hâter pendant que le temps le permet. Il semble devenir aussi beau que celui d'hier. Ah, ma Julie, si tu pouvais en profiter aujourd'hui ou demain, tu ferais le bonheur de ton mari, de celui qui ne vit que pour toi, ma Julie, mon amie. Pense à toi pour achever mon bonheur, pour que je te voie bien portante et, s'il est possible, heureuse et tranquille. Adieu, celui qui t'aime te serre dans ses bras, ma Julie.

A. Ampère.

33. Ampère à Julie (1).

A Monsieur Périsse-Marsil, libraire, rue Mercière, n° 18, pour remettre à Mme Ampère-Carron, à Lyon.

[Bourg, 19 février 1802, 30 pluviose].

Du vendredi à 7 heures du soir. — Que de temps s'est écoulé, ma bonne amie, depuis que je t'ai quittée ! La variété des objets et des affaires qui m'ont occupé se joint à l'ennui de ton absence pour me faire croire qu'il y a plus de huit jours que je suis parti de Lyon. Je courus en te quittant dire adieu à Marsil et à ton cousin et chercher Ballanche de peur qu'il ne restât fâché contre moi. Il ne put m'accompagner et je m'en trouvai plus libre. J'arrivai un quart d'heure trop tôt et, voulant en profiter en voyant quelqu'un de ceux que tu aimes, je fus chez la cousine Empaire; je ne trouvai que son mari, que j'embrassai de bon cœur et qui me promit de te porter mes adieux. Je te voyais toujours devant mes yeux comme je t'avais laissée. Cette idée me poursuivait, ma trop bonne amie. Pourquoi es-tu si bonne que de tant t'affliger pour moi ?

Je ne suis arrivé qu'à 7 heures du matin à cause que la voiture s'est embourbée deux fois. J'ai été chez M. Riboud (2), chez les jurés, chez le préfet. Les jurés m'ont fait un acte que j'ai été reprendre et porter chez le préfet (3). Il m'a très bien reçu les deux fois.

---

(1) Seize pages in-4° avec adresse sur la douzième. Publié en partie par Mme Cheuvreux, p. 170. Ampère avait quitté Lyon le 17 février pour aller professer à l'École centrale de Bourg, laissant sa femme à Lyon.

(2) Thomas Riboud, né à Bourg, procureur du Roi à Bourg en 1779, procureur général de l'Ain en 1790, membre de l'Assemblée législative en 1792, emprisonné pendant la Terreur, du Conseil des 500 en 1798, professeur d'histoire philosophique à l'École centrale de l'Ain, devint membre du Corps législatif de 1806 à 1811.

(3) Les Écoles centrales départementales, qui cédèrent la place à l'Université, avaient été instituées par un décret du 25 février 1793, remanié le 25 octobre 1795. Les professeurs étaient élus par un jury d'instruction. Leur salaire fixe était celui d'un administrateur de département. Mais il s'y ajoutait une part proportionnelle dans la rétribution annuelle des élèves, déterminée par l'administration de département et ne pouvant excéder 25 livres par élève.

En 1801, d'après l'*Almanach national*, les professeurs de Bourg étaient MM. Gascuel pour le dessin; Luc pour l'histoire naturelle; Valencot pour les langues anciennes; Clerc pour les mathématiques; Tissier (prédécesseur

M. Riboud m'avait invité à dîner. J'y ai été à 1 heure; sa femme te plaira quand tu la verras; mais elle a de grands enfants qui me paraissent bien peu aimables. Elle avait retenu à dîner un petit professeur de mes confrères (1) pour nous lier. Ce jeune homme me plaît fort; il loge hors du collège parce qu'il est marié. Il m'a conduit chez ses collègues avec toute la complaisance possible. Nos courses ont été assez infructueuses. J'ai pourtant vu en tout trois professeurs, et le bibliothécaire qui était venu chez M. Riboud après le dîner. Il a l'air bien bête. Je viens de quitter celui qui m'a montré tant de complaisance; il s'appelle Beauregard. Je reviens à toi, ma Julie. Je reviens écrire le journal que je t'avais promis et qui va être, tant que tu seras loin de moi, la seule occupation qui me soit douce. Je me trouve séparé de toi comme pendant ma rougeole. L'absence doit être plus longue, mais tu m'aimes davantage; voilà ce qui met mon cœur, quoique plus triste, à peu près dans le même état. Ma bonne amie, qu'il sent bien tout ce qu'il te disait alors ! Qu'il sent mieux encore tout ce que tu as depuis fait pour lui ! Tu m'as sacrifié ton repos et ta santé, ma bonne amie, et tu pleures mon absence comme tu pleurais sous l'amandier quand tu craignais pour ma vie, dans le temps où je ne t'avais point encore fait de mal.

Sois tranquille sur ma santé, je me porte bien; que je voudrais que la tienne fût aussi bonne ! Et mon petit, comment va-t-il ? Appelle-t-il papa ?

J'aurai six ou sept jours de liberté aux environs de Pâques. Mais faudra-t-il que j'attende jusque-là le bonheur de te voir ?

Du samedi soir. — J'ai manqué ce matin l'occasion de t'envoyer ma lettre, ma bonne amie, et l'on m'a dit ce soir qu'elle ne pourrait partir qu'après-demain, parce qu'il n'y avait de courriers que les jours impairs de la décade : aujourd'hui, après-demain et toujours en suivant de même d'un jour l'un. Je vais chercher à diminuer l'ennui que me cause ce contretemps en continuant mon journal.

J'ai porté ce matin mes lettres de recommandation :

1° Celle de M. Allard à son adresse. M. Joly ni sa femme n'y étaient. J'ai remis la lettre à M. Joly, père, qui la fera parvenir.

---

d'Ampère) pour la physique; Durand pour la grammaire générale; Mermet pour les belles-lettres; Beauregard pour l'histoire. M. Chapuis était bibliothécaire.

L'acte de nomination d'Ampère porte :

« Bourg, le 30 pluviôse, an 10 [18 février 1802].

» ... Vu le procès-verbal dressé par le jury d'instruction publique à la date de ce jour, duquel il résulte qu'après avoir examiné le Citoyen André-Marie Ampère..., il est convaincu que ledit Citoyen Ampère réunissait toutes les conditions requises pour occuper la place de professeur de physique près l'École centrale de ce département en remplacement du Citoyen *Tissier*, révoqué d'après une décision du Ministre de l'Intérieur en date du 24 frimaire dernier [16 décembre 1801],... arrête... que le Citoyen Ampère sera installé dans ses fonctions le 1er ventôse par les membres du jury d'instruction publique, après avoir toutefois souscrit la promesse de fidélité à la constitution de l'an VIII. »

(1) Beauregard.

2° A M. de Bohan, vieux militaire, chimiste et physicien, qui m'a retenu à dîner.

3° Chez Mme de Joux, sa sœur, qui m'a fait l'accueil le plus distingué et m'a dit que son fils suivrait mon cours.

4° Chez M. André, l'inspecteur des contributions, qui, d'après les lettres des deux Martin, père et fils, m'a forcé d'accepter un logement chez lui. C'est chez lui que je t'écris; il est allé au bal et, comme il m'avait donné toutes ses clefs, je me suis installé dans sa maison vide.

J'ai passé ce matin chez le préfet pour avoir ma nomination. Je ne l'aurai que demain. Mais elle sera, m'a-t-on promis, datée d'aujourd'hui premier du mois.

J'ai dîné chez M. de Bohan.

Je me suis mis en pension à 40 francs par mois, chez M. Beauregard. On me demandait 60 francs à l'auberge de Renaud, où il fallait manger avec les plus grands sottisiers que j'aie vus de ma vie. Cela passait toute expression. Je viens de souper chez Beauregard, pour ne pas retourner dans ce corps de garde, où je n'ai pris qu'un repas, le souper d'hier.

J'ai vu ce soir le cabinet de physique, le laboratoire de chimie, et l'unique petite chambre avec alcôve, petit débarras à mettre un peu de bois, et un grand grenier que je n'ai pas vu. En voici le plan. Cette chambre est tapissée d'un papier appartenant à mon prédécesseur.

Je n'achèterais pas ce papier pour six sous. D'ailleurs il peut le déchirer, car on m'a promis un autre logement.

J'ai été fort content des machines de physique. Le laboratoire de chimie a un grand manteau de cheminée, par où doivent s'exhaler toutes les vapeurs nuisibles.

Il y a assez de ressources pour les différentes expériences; je n'ai pu, d'ailleurs, qu'y jeter un coup d'œil très rapide. M. Tissier, l'ex-professeur, m'a écrit pour me demander mon adresse et l'heure où il pourrait me voir, ou pour me prier de passer chez lui. Je m'y suis fait conduire par la portière de l'École centrale, bonne et pauvre femme, mère de six enfants, qui ne se peut tirer d'affaire qu'en faisant la chambre et les commissions des professeurs. Elle avait déjà balayé et bien nettoyé la petite chambre dont je viens de te donner le plan.

Mme Beauregard, qui n'avait plus de domestique depuis que sa cuisinière était malade, en a arrêté une nouvelle aujourd'hui; le domestique de M. André, qui a apporté mon paquet chez son maître et que je n'ai pas encore vu, est à mes ordres; ainsi je ne manquerai pas de gens pour mes commissions.

Pour ne pas défaire mon paquet, je t'écris avec le papier, les plumes et l'encre de M. André. Il veut que j'use de tout ici comme si j'étais chez moi, et cela durera jusqu'à l'arrivée de mon lit et de mon bureau, que je ferai porter dans ma petite chambre de professeur.

Je n'aurais pu me passer sans grande difficulté de mes certificats et de mon congé;

mais mon passeport m'a été inutile (1). Je vais enfin me dédommager, ma bien-aimée, d'une journée toute de fatigue en te disant encore ce que tu sais si bien, que je t'aime, que je ne vis que pour t'aimer, heureux du seul bonheur que je trouve près de toi : à Lyon, en réalité, à Bourg, en espérance. La peine que je t'ai faite en partant, tes larmes qui me sont restées sur le cœur, et le délabrement de ta santé, voilà le tourment de ma vie. Ton absence cessera pour moi, ta santé reviendra, et je n'aurai plus qu'un événement à désirer, celui dont l'espoir a tout déterminé. Adieu, ma bonne Julie, dors bien cette nuit; je vais m'endormir avec ces douces rêveries de bonheur et ton image près de moi. Pense aussi un peu à moi; rêve que, si tu ne me sens pas près de toi, c'est que je me retire bien au bord du lit à colonnes pour ne pas troubler ton sommmeil.

Du dimanche matin. — L'accueil que j'ai reçu de M. André étant entièrement dû aux lettres de recommandation des deux messieurs Martin, j'ai cru absolument nécessaire de leur écrire une lettre de remerciements; je l'ai adressée au fils. Je suis sûr qu'elle ne te plaira pas; mais, si tu ne la trouves pas absolument déplacée, tu me feras bien plaisir de la cacheter et de l'envoyer à son adresse.

Du dimanche soir. — Je viens chaque soir te dire que je t'aime, ma charmante amie, et te rendre compte de ma conduite. Je n'ai fait que des pas inutiles toute la matinée pour tâcher de trouver une heure commode pour les six personnes qui doivent être présentes à mon installation, qui ne pourra avoir lieu, après bien des dits et dédits, qu'après-demain, à 8 heures du matin. J'ai reçu ce matin à 10 heures l'acte de ma nomination. Il est en bonne forme. J'ai vu, cette après-dîner, M. Tissier qui s'est lamenté tout à son aise. Si tu m'écris, comme je l'attends avec le plus vif désir, adresse ainsi tes lettres « au citoyen Beauregard, professeur d'histoire à l'École Centrale du département de l'Ain, près l'église Notre-Dame, à Bourg, pour remettre s. l. p. au C. Ampère ». Fais-moi le plaisir d'acheter et de m'envoyer le plus tôt possible l'ouvrage intitulé : *Description et usage d'un cabinet de physique*, par Sigaud de Lafond. Rien n'est plus important pour moi. Adieu, ma bonne Julie. Tu sais tout ce que mon cœur te dit et cette lettre est déjà assez longue pour te l'avouer.

A. Ampère.

J. 21. — Julie à Ampère (2).

[Lyon, 19 février 1802, arrivé à Bourg le 22 février].

Mon bon ami, il est 11 heures. Tu dors peut-être dans ce moment. Pour moi, j'ai bien dormi et j'ai fait un rêve très suivi : ce qui ne m'arrive presque jamais. Je parlais de toi à Bonaparte et il m'écoutait très attentivement. Il a fini par me promettre tout plein de

---

(1) Le congé définitif d'Ampère, en date du 12 déc. 1800, porte : Taille 1,774. Cheveux et sourcils blonds. Yeux gris. Nez gros.

(2) Deux lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 173.

choses fort agréables pour nous deux. Mais, mon bon ami, que vais-je te parler de mon rêve, tandis qu'à présent tu es si loin de moi que tu ne peux pas savoir ce que je fais à tous les moments ? Tu sais si celui de notre séparation a été pénible pour ta Julie. Je te disais de partir parce que je sentais que j'étouffais et je voulais ne te pas troubler au moment de ton départ. Bientôt après j'ai été prendre notre petit qui m'a bien caressée et appelé : « son pa ». Avec sa petite danse, c'est lui qui me fait le plus de diversion... Ma sœur et ma tatan sont venues le soir ; elles ont fait emballer tes affaires. Marsil s'est arrangé avec Pochon pour garder les ballots chez lui jusqu'à ce que tu les fasses emporter à l'École centrale. J'ai pensé que ce Renaud était peut-être bien loin de l'école et qu'il valait mieux que tu fisses charroyer tes bagages lorsque tu aurais ton chez toi. M. de Jussieu est venu ce matin prendre le reste de la machine électrique. Je vais bien ranger tout ce qui reste à vendre dans le rayon d'en haut et j'espère que je me rappellerai des prix. Mais ta cornue, je crois que M. de Jussieu n'en veut plus. Adieu, mon bon ami, ta femme va faire tout ce qu'elle pourra pour se bien porter. Fais comme elle et nous serons tous deux bien contents.

J. 22. — Julie à Ampère [1].

A Monsieur Ampère, chez M. Renaud, près de la prison de Bourg.

Du samedi soir [20 février 1802].

... Je te dirai, mon bon ami, pour commencer mon journal qu'hier, après t'avoir écrit, Élise est arrivée. Nous avons rangé ensemble toutes les drogues dans les rayons. La salle, qui t'a servi si longtemps à tes leçons, nous a servi à dîner et à souper aujourd'hui. Nous sommes venues dîner aujourd'hui avec ma cousine et ma sœur. Tout le monde ici attend de tes nouvelles avec impatience. On t'aime de bon cœur et cela fait bien plaisir à ta Julie. On a bu du vin blanc à ta santé. J'espère que tu te porteras bien ; tu me l'as promis ; mais tu m'as juré aussi de m'écrire si tu étais un peu malade. Adieu, mon ami, si tu manques à la première promesse, tiens au moins la seconde ! J'ai reçu aujourd'hui une lettre de ta maman... elle est bien triste de ton départ.... Tu me feras bien plaisir, mon bon ami, si tu peux lui écrire une petite lettre ; car tu sens que cela serait bien triste pour une mère si son fils paraissait ne pas bien sentir le chagrin de la quitter. Adieu, mon bon ami, je t'écris chez mes cousins au milieu des enfants et de la conversation qui roule sur l'amitié. L'un dit qu'on n'a pas de véritable ami. Pour moi, j'en ai un qui a aussi une véritable amie pour la vie, qui sent encore mieux qu'elle ne dit tout ce qu'elle éprouve pour son André. Adieu, adieu encore, je n'ai plus le temps et l'on fait tant de bruit à présent en parlant des bossus que je ne sais ce que je barbouille ; mais je sais que je t'embrasse bien fort....

---

[1] Quatre pages in-8° écrites sur deux pages et quatre lignes ; puis, sur cette même page, l'adresse répétée sur la quatrième page. Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 261 et 262.

34. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, Maison Rosset, nº 18, grande rue Mercière, à Lyon (2).

Le lundi soir [22 février 1802].

J'ai reçu deux lettres de celle que j'aime, qui sont venues presque en même temps consoler mon veuvage. Mes effets ont été remis chez Renaud par Pochon, parce que j'avais passé chez ce coquetier et donné de nouveau l'adresse de Renaud, le jour où je croyais rester quelques jours chez Renaud. Cette circonstance a rendu le transport à l'École centrale bien plus facile; car Pochon demeure à l'autre extrémité de la ville et Renaud au milieu.

Je ne pourrai, comme je crois te l'avoir écrit déjà, être reçu que demain matin. Ma journée a été partagée entre des visites chez mes confrères, une chez M. Riboud et le charme que j'ai ressenti en lisant tes jolies lettres dans le jardin de l'École centrale sur les bords d'un canal où j'irai souvent rêver à ma Julie. Que les petits détails où tu entres dans tes lettres m'ont semblé intéressants ! J'en aurais voulu encore davantage si cela avait été possible. Pauvre amie, pourquoi t'affliger à ce point de mon départ, s'il faut que ton chagrin nuise a ta santé ? Remercie de ma part ta petite consolation, baise-le au nom de son papa, qui le charge de caresser sa jolie et trop bonne maman. Tu as donc pensé que ta salle à manger avait été longtemps le lieu de mon travail ! Je t'ai déjà, je crois, écrit que j'aurais un peu de liberté pour t'aller voir à Pâques; comme je ne suis pas sûr de te l'avoir marqué, je me plais à te le répéter. C'est là le terme de mon exil et le commencement de quelques mois de bonheur si tu peux revenir avec moi.

Je te remercie bien de ton rêve, ma bonne amie; continue, je t'en prie, à me faire tant que tu pourras l'histoire de tes pensées! Mais pourquoi oublies-tu des choses mille fois encore plus intéressantes pour celui dont l'existence dépend de ta santé ? As-tu fait les remèdes de M. Martin ? En as-tu éprouvé quelques bons effets ? Songe bien, ma bonne amie, à suivre tous ses conseils, pour ton petit et pour moi. Si tu ne te portes pas bien,

---

(1) Quelques lignes de cette lettre ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 175.

(2) Ampère avait quitté la rue du Bât-d'Argent pour la rue Mercière, nº 18, avant les couches de sa femme. Celle-ci y habita au début de l'exil de Bourg, puis déménagea pour aller habiter avec sa mère rue du Grifton. D'après des recherches de M. Treppoz, le numérotage correspondait, jusqu'en 1812, au quartier (ou pennonage) et non à la rue. En juin 1812, un arrêté du maire prescrivit que les maisons seraient désormais numérotées par rue, les numéros pairs à droite et les numéros impairs à gauche. La maison Rosset, habitée par Ampère, prit alors le nº 39. Elle est devenue le nº 49 en 1855, lorsque la grande et la petite rue Mercière ont été réunies en une seule. La partie de la rue où se trouve le 49 a été ensuite mise à l'alignement et la maison d'Ampère démolie. Il est à noter que la maison voisine du 49 appartient encore à un M. Duc-Périsse, sans doute de la même famille. Le logement d'Ampère au nº 18 était au premier. Le propriétaire, M. Rosset, était libraire. En 1800, la sœur, Mme Périsse, habitait au 15, même rue Mercière.

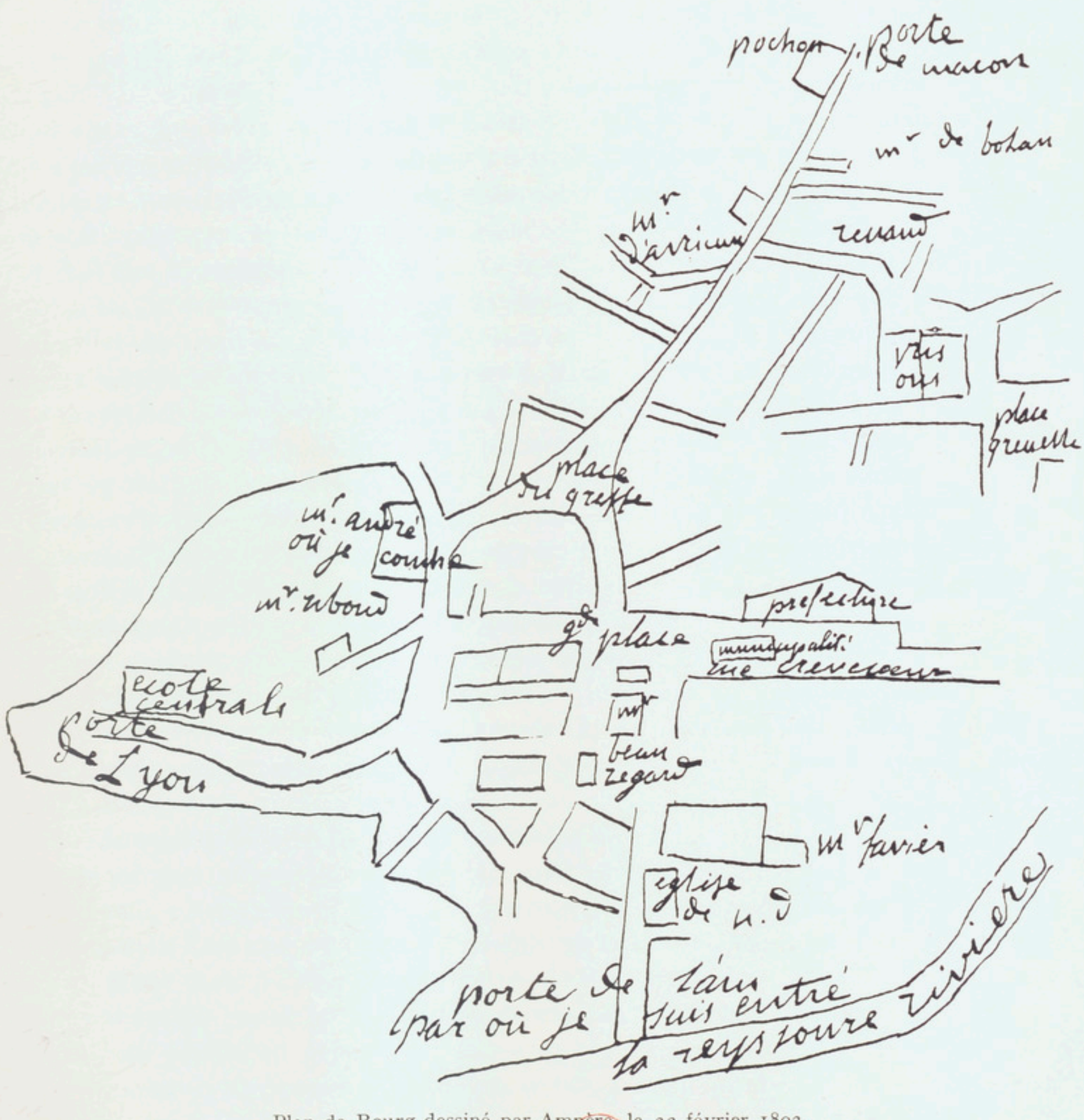

Plan de Bourg dessiné par Ampère, le 22 février 1802.

je serais bien plus longtemps loin de toi et si inquiet ! Prends soin de ta santé par pitié pour moi !

Afin de continuer mon journal, je te dirai que j'ai appris l'existence d'une rivière à Bourg et que j'ai été la voir cette après-dînée. On l'appelle la Reyssouce et il y a assez d'eau pour faire aller tout juste trois roues de moulin de front : ce qui ne laisse pas d'être quelque chose. Les bords en doivent être très agréables en été ; de vastes prairies y sont coupées par deux grandes allées de peupliers d'Italie. Ces allées sont ouvertes, et l'on peut s'y promener, quoiqu'elles appartiennent à des particuliers. La ville possède en outre trois promenades publiques, le Mail, le Quinconce et le Bastion, plantés d'arbres.

J'ai dîné chez le professeur d'éloquence Mermet, bavard sans être bête. Il m'avait invité hier avec les deux Beauregard, mari et femme. J'avais déjà remarqué que Mme Beauregard ne lui déplaisait pas. La mère de M. Mermet, grosse et franche paysanne, n'a voulu se mettre à table qu'un instant, et a confirmé cette conjecture en adressant à M. Beauregard un petit avis très énergique dans le goût du pays, et dont chacun a été déconcerté. Je me mordais les lèvres pour ne pas rire de la colère concentrée de Mme Beauregard. Il me faut au reste de nouvelles observations pour asseoir un bon jugement sur le tout. M. Riboud m'a envoyé dans la journée un billet de bal, qu'on avait remis avec ta seconde lettre chez les Beauregard. Quand je suis venu pour souper, Mme Beauregard me les a remis ; j'ai dit que je ne dansais pas et j'ai été lire ta lettre dans une autre chambre. Ils sont au bal pendant que je t'écris. M. Clerc, le professeur de mathématiques, est venu pendant le souper leur remettre sa femme, en promettant d'aller la chercher à l'issue du bal, où il a refusé d'aller. Je crois qu'il était fâché contre son beau-frère ou sa belle-sœur. Je cherche à deviner les motifs de ceux que je vois et toutes les petites observations que je fais ainsi dans un monde nouveau pour moi, me désennuieraient un peu si je pouvais, avant Pâques, trouver à Bourg autre chose que de l'ennui.

Tu me demandes dans tes lettres des nouvelles de ma santé. Tout est dit en un seul mot : « Je me porte physiquement aussi bien qu'il est possible, il n'en est pas de même de la santé morale. » Tu sais trop bien ce que je sens à cet égard, pour que je t'en parle encore.

Dis à ma sœur Élise que je lui aurais déjà écrit, si j'avais un instant dans toute la journée. Mais c'est d'une chose à l'autre jusqu'à ce que le soir vienne ; je t'écris alors tant que les yeux ne me cuisent pas et puis je vais me coucher. Je te dis cela, ma bonne amie, parce que mes yeux papillotent déjà de manière à ne plus pouvoir écrire. Je me suis amusé, pour les reposer en changeant de travail, à te tracer cette espèce de plan, où tu verras les noms de ceux à qui j'ai affaire (1). M. d'Avrieux et M. Favier sont deux des jurés. M. Joly est celui à qui était adressée la lettre de M. Allard. C'est le beau-père de M. Valencot, professeur de latin.

Adieu, ma chère amie, ma Julie, je t'embrasse comme je t'aime.

A. Ampère.

(1) Voir le plan ci-joint dessiné par Ampère pl. VI.

35. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, Maison Rosset, n° 18, grande rue Mercière, à Lyon.

Du mardi soir [23 février 1802].

Obligé, ma bonne amie, de remettre aujourd'hui ma lettre à Pochon, je l'avais cachetée quand j'ai appris la fuite de M. Martin de chez son père, dont il a fait part lui-même à M. André chez qui je couche. Ne sachant pas comment il pouvait faire parvenir une lettre au père Martin, M. André m'a fait part de son embarras, et je me suis déterminé à t'écrire par la poste et à t'envoyer sa lettre, que tu me feras le plaisir de faire porter le plus tôt possible par quelqu'un de sûr chez M. Martin. La poste ne la lui rendrait pas assez tôt.

Je vais continuer le journal dont tu as déjà lu le commencement et dont Pochon te remettra le milieu.

Rendu ce matin à 8 heures à l'École centrale, j'ai vu arriver successivement les membres du jury et ceux du bureau. J'ai été ensuite définitivement installé. On a fait la moitié de l'inventaire des machines. On a fini cette après-dînée et j'ai la clef du cabinet dans ma poche. Tous mes moments vont désormais être consacrés à l'arrangement des machines, jusqu'à ce que je puisse commencer mon cours. Mais j'aurai près de moi, pendant cet ennuyeux travail, la douce image de Julie et la charmante idée qu'elle pense quelquefois à son mari.

L'inventaire fait, j'ai été voir M. Riboud, et puis le maire que je n'avais point encore vu, homme entier dans ses idées, ex-noble et militaire, qui a fait chasser les femmes de l'École et ne veut point de bien à tout l'établissement qui sent la Révolution. Heureusement qu'il est assez bien disposé à mon égard.

Revenu chez M. André, où j'ai appris la nouvelle qui concerne M. Martin, je me suis mis à t'écrire cette lettre que tu recevras, j'espère, avant celle d'hier.

Dis bien des choses de ma part à tout ce qui t'entoure. Personne ne m'en voudra de ne pas lui écrire aujourd'hui, puisque la présence de M. André et la politesse me permettent à peine de te brocher cette si petite lettre. Je compte coucher demain à l'École centrale, où tout mon temps sera à moi. Adieu, ma chère et bonne amie, tu sais par cœur tout ce que je voudrais avoir le temps de t'écrire. Adieu.

A. Ampère.

---

(1) Quatre pages in-4° avec adresse au bas de la quatrième. Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 175.

J. 23. — Julie à Ampère (1).

Au Citoyen Ampère, chez le Citoyen Beauregard, professeur d'histoire à l'École centrale du département de l'Ain, près l'Église Notre-Dame, à Bourg.

Lyon, le mercredi soir [24 février 1802].

C'est hier, mon bon ami, que j'ai reçu ta lettre que j'attendais lundi avec bien de l'impatience. J'étais toute ennuyée de ne point avoir encore de nouvelles de ton voyage; cela me rendait bien maussade. Ma pauvre maman me tranquillisait tant qu'elle pouvait. Mais elle a été bien contente, ainsi que ta Julie, de savoir que tu te portes bien, que tu es en pension chez quelqu'un du pays, et non pas à l'auberge.... A présent, je voudrais savoir si tu espères avoir une autre personne pour t'aider dans tes expériences, si tu penses qu'on te défrayera des frais de transport si nous nous établissions là-bas.... Mon bon ami, tu es bien sage de me faire un journal; je veux aussi t'en faire un, quoique je n'aie pas tant de choses à t'apprendre. Je serrerai cependant plus mes lignes que toi pour ne pas te coûter tant de ports de lettres....

Le dimanche, malgré une grosse pluie, maman, mon petit et moi fûmes dîner au Griffon (2); car je ne me pouvais pas souffrir dans la maison; je ne te voyais plus autour de moi venir me demander tantôt ton chapeau, tantôt ta cravate et je ne pouvais pas te gronder de chercher bien loin ce qui est sous tes yeux. Enfin, mon bon ami, j'étais triste et tu en sais la cause.... Le lundi, nous restâmes dans la chambre; ma sœur vint et nous causâmes de toutes leurs affaires qui sont prêtes à être signées et terminées de tout point : Marsil associé pour tout excepté les campagnes. Il vint un instant. Il était fatigué d'avoir tant de choses à conduire et disait que, si tout dépendait de lui, il réaliserait deux cent mille livres et qu'il resterait encore un fonds de commerce assez considérable pour bien les occuper. J'étais démontée tristement ce jour-là et, quoique j'éprouvasse du plaisir à les savoir bien, cela me faisait penser tristement. Mais, mon bon ami, à quoi sert tous ces racontages, je perds mon papier à te dire des riens. Je serais bien fâchée si tu me répondais à ce sujet.... D'ailleurs, si tu m'en parlais et qu'on le vit par hasard, on croirait que je suis jalouse et tu sais si je peux l'être de ma sœur et du bon Marsil.... Cette après-midi, j'ai été avec mon petit chez Mme Couppier. Je n'ai point trouvé M. Lempereur, mais bien une vieille tante à qui tu as tourné la tête et qui voulait absolument me faire chanter une chanson que tu avais faite; elle m'a si fort harcelée que ton ami et sa mère en étaient inquiets

---

(1) Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 173 et 174.
(2) Habitation des Carron.

pour moi.... M. Couppier (1) fait beaucoup de cas de Mme Riboud. Dis-moi comment tu es reçu dans cette maison, si Mme Riboud a l'air toujours aussi froid.

En sortant de chez Mme Couppier, j'ai été chez Mme Deplace. M. Deplace m'a parlé de toi et trouve que tu as bien mal fait de t'en aller. Il y en a bien d'autres qui disent de même; car presque tout le monde sait que ce n'est pas mille écus. Je penserais comme eux si...; mais je ne dis rien et le temps nous fera voir plus clair. Je voulais ne mettre que cette feuille; mais je n'ai pas encore dit un seul mot de tendresse à mon bon ami, qui sait bien que sa femme l'aime de tout son cœur, mais qui n'est point fâché qu'elle le lui répète. Oui, mon bon ami, si tu es triste loin de moi, je trouve aussi que c'est tout différent que lorsque j'étais à Saint-Germain; je t'attendais toutes les semaines et le temps passait vite. A présent tu es bien loin, mais j'aurai de tes nouvelles. Je ne peux pas penser à t'aller trouver avant d'avoir une santé plus forte; car le voyage de douze lieues me fatiguerait beaucoup; et puis l'appartement; et Françoise qui est toujours de même et que je ne peux pas me décider à renvoyer. Tout cela, mon bon ami, met mon esprit à la gêne et je suis à attendre du temps une tranquillité que je voudrais tout de suite. Ne te fatigue cependant pas trop pour moi! Tu sais que maman a toujours été mon conseil favori; elle est près de moi; ainsi je suis aussi bien que je peux l'être loin de celui qui m'aime de si bon cœur.

... J'ai envoyé ta lettre à M. Martin; elle était très à propos et fort bien dite.

36. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère-Carron, Maison Rosset, nº 18, rue Mercière, à Lyon.

Du jeudi soir [25 février 1802].

Il y a eu aujourd'hui 8 jours à 3 heures que j'ai quitté ma bonne amie. Cette semaine, dont je croyais ne voir jamais la fin, est terminée. Mais que de jours je dois encore passer loin de toi ! Dans ce long espace de temps, le jour où j'ai reçu tes lettres m'a seul laissé un souvenir de bonheur. Ah, ma bonne amie, ne me laisse jamais passer une semaine sans m'envoyer ton journal ! Que deviendrais-je livré à l'ennui qui me persécute ici ! Si je n'avais pas les lettres que je t'écris, le talisman et le petit tableau qui me rappellent de douces pensées, tous mes jours, quand je ne reçois point de tes nouvelles, passeraient comme les jours d'un mort.

Je suis occupé uniquement de choses qui ne laissent aucune trace dans ma mémoire, et rien n'est plus ennuyeux.

---

(1) M. Couppier était depuis longtemps en relation scientifique avec Ampère et on le voit souvent venir rendre visite à Julie (voir p. 117, etc.).

(2) Huit pages in-4º avec adresse au bas de la dernière. Quelques passages ont été publiés par Mme Cheuvreux, p. 181 et 182.

Je cherche à voir si quelques-uns de mes collègues possèdent des qualités faites pour en rendre la société agréable. Je n'en ai encore aperçu que dans M. Mermet, le professeur d'éloquence, quoiqu'il rie sans cesse au nez de ceux avec qui il fait la conversation. Je te dirai demain un peu plus au long ce que je pense des personnes avec lesquelles je me trouve en relation; car j'ai bien sommeil ce soir après avoir passé toute la journée à ranger des machines. Pourvu que tu aies un peu de repos et que tu dormes bien cette nuit, je suis content. Hélas, qu'est devenu le temps où je me reprochais quelquefois de t'avoir réveillée !

Du vendredi soir. — J'ai été chez M. de Bohan aujourd'hui, ma bonne amie, pour la troisième fois depuis que j'avais dîné chez lui. C'est la première fois que je le rencontre. Je ne me suis pas ennuyé chez lui à cause de ses connaissances physiques et chimiques. J'ai été de là chez M. Riboud; il n'y était pas, je suis resté quelque temps avec sa femme et ses nombreuses demoiselles. Je crois t'avoir déjà dit que cette dame était aimable, mais je l'ai trouvée aujourd'hui un peu trop bavarde. J'ai passé le reste de ma journée à achever de ranger mes instruments. Dieu soit béni ! Cet arrangement est fini et ce n'est pas peu de chose. Ma bonne Julie a-t-elle un peu aujourd'hui pensé à son mari ? A-t-elle songé qu'il est loin d'elle, qu'il faudra trois jours avant qu'elle puisse lire ce qu'il voudrait lui dire comme autrefois : « *Je t'aime, je t'aime* ! » T'en ressouviens-tu quand tu me le disais aussi et que le son se croisait dans nos lèvres ? Quand je pense comme j'ai peu profité du temps où ce bonheur était si près de moi, je hais tous les ouvrages que j'avais entrepris et qui m'ont tant de fois séparé de toi !

Du samedi. — Je viens, ma bonne amie, d'une visite où j'ai appris des particularités qui ne m'ont pas diverti. J'étais surpris que M. Berger, après m'avoir apporté ta lettre, ne m'eût pas fait une petite visite. Je m'en suis informé ce matin, et l'on m'a dit qu'il ne se levait que pour faire son lit depuis qu'il était ici. J'ai donc été chez lui. Il était étendu sur un long fauteuil, avec la mine d'un déterré et dans un état pitoyable. Après les premiers compliments il a mis la conversation sur Mme Beauregard, chez qui je mange. Il m'en a conté de toutes les couleurs et, pour me servir de ses expressions, elle est sage à présent parce que personne n'en veut plus. Tu conviendras, ma bonne amie, que cette découverte n'est pas gracieuse après m'être mis en pension dans cette maison. J'en veux à M. Riboud de m'avoir fait faire connaissance avec son mari. Je crois au reste que le meilleur est de ne faire semblant de rien et de me mettre à me faire apporter à manger dès que le mois sera fini. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que tout le monde a su à Bourg que j'avais quitté l'auberge de Renaud à cause des polissonneries qui s'y disaient et que l'on a bien ri de ma simplicité d'aller, comme dit M. Berger, me mettre chez une *Catau*. Voilà le beau mot dont on se sert ici ! Je n'aurais jamais cru qu'il souillât des lettres adressées à mon innocente amie. Ne crois pas au reste que je prenne ici le langage du pays ! Rien n'est plus décent que mon hôtesse. Comme elle a su la raison qui m'avait fait quitter l'auberge,

elle s'observe beaucoup et, si M. Mermet que je trouve souvent chez elle, s'avise de parler un peu trop librement, elle a soin de détourner la conversation et de singer la prude. Je l'ai observée surtout ce soir, que j'étais au fait du revers de la médaille. M. Mermet m'a accompagné jusqu'à la porte de la nouvelle chambre qu'on m'a donnée au collège. Je conserverai l'autre, mais ces deux pièces sont malheureusement dans deux corps de bâtiment séparés par un jardin. Cette nouvelle chambre consiste en quatre murailles grisées, une cheminée et une fenêtre. Mon lit y est depuis aujourd'hui et j'y vais coucher pour la première fois. Comme dans l'autre chambre, je m'endormirai en y pensant à toi; je m'y éveillerai pour penser à toi et, si je suis assez heureux pour cela, j'y dormirai en pensant à toi, et je me retrouverai en songe quelques moments auprès de ma Julie.

Je ne crois pas qu'il fût prudent de laisser traîner cette lettre jusqu'au départ de Pochon, quand même elle serait cachetée; aussi suis-je déterminé à la mettre demain à la poste. Tu auras de mes nouvelles deux ou trois jours plus tôt. J'ai d'ailleurs, un besoin pressant de mon globe céleste et d'un catalogue des machines de physique et de leur prix, chez les frères Dumotier de Paris. Si ton beau-frère ne l'a pas, fais-moi le plaisir de l'envoyer chercher chez M. Mollet de ma part. Je le lui renverrai dès que je l'aurai vu. Ce catalogue m'est de la dernière importance pour une liste de machines que je dois présenter au préfet.

Je t'embrasse mille fois, ma bonne amie, et tous ceux qui t'entourent. Baise le petit comme je le baiserais si je le tenais dans mes bras. J'écrirai à maman, à Marsil, à Élise, par Pochon.

Il faut ôter le globe de son pied et les envoyer séparément. Que Pochon les apporte de suite !

J. 24. — Julie à Ampère [1].

Du vendredi matin [26 février 1802].

... Hier jeudi, nous fûmes dîner, avec maman, Élise, chez Mme de Calas, qui aurait voulu te voir avant ton départ. Elle me fait toujours mille amitiés et t'aime bien. Nous revînmes ensuite chez mes cousins. On vit la lanterne magique. Je tenais mon petit sur mes genoux et je jouissais de tous ses mouvements. Mais, lorsqu'il vit Gargantua, il me disait tout bas : « Papa, papa. » Cela me fit rire parce que cette figure avait un chapeau énorme, et c'est à tous les chapeaux qu'il dit « papa ». Je dansai une contredanse, je valsai avec Francisque et cela m'amusa bien. Mais, quand je pense que, la seule fois où je me suis un peu amusée, c'est depuis que mon pauvre mari n'y est pas, lui qui est si content de voir rire sa Julie, qui aurait été satisfait de la voir danser, cela me serre le cœur et je sens encore plus que, pour être bien tous deux, il faut être ensemble. Tu penses comme moi, mon bon ami et cependant tu sais qu'il est impossible que j'aille te rejoindre avant d'avoir fait tant de choses qu'il faut terminer.... Le petit a deux dents de plus, cela fait douze.

---

[1] Quelques passages ont été publiés par Mme Cheuvreux, p. 178.

37. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, Maison Rosset, n° 18, grande rue Mercière, à Lyon.

Du dimanche [28 février 1802].

Saint-Didier est arrivé hier ici, ma bonne amie; je l'ai vu ce matin : il part demain. J'ai dîné chez M. de Bohan, qui m'a raconté ses malheurs et la mort de sa femme. Il m'a fait pitié. Depuis dix ans il n'y a plus de bonheur pour lui, je lui ai vu des larmes dans les yeux qui faisaient un contraste singulier avec son air dur et franc de militaire. Elle est morte des chagrins que lui a causés l'emprisonnement de son mari, toujours menacé de la mort pendant près d'un an.

En sortant de chez M. de Bohan, j'ai été chez Pochon; je croyais y trouver une lettre dont j'avais bien besoin; ah, bien besoin, après huit jours d'ennui! Pochon n'est pas venu. Je suis sorti pour me promener pour la première fois hors de la ville; j'ai passé la rivière sur un pont et je l'ai côtoyée sur la rive opposée à la ville. Ce sont de vastes prairies coupées de canaux, charmantes dans ce temps-ci, mais fangeuses et puantes dans les grandes chaleurs, où les canaux sont à sec. Je suis revenu par la belle allée de peupliers d'Italie dont je t'ai déjà parlé. Aussi, après être sorti par la porte de Mâcon, je suis rentré par celle que je t'avais indiquée sous le nom de porte de l'Ain, parce qu'elle conduit du côté de cette rivière, et qui s'appelle réellement porte des Halles. Je vais à présent chez les frères Goiffon, horlogers, qui essayent de raccommoder la machine pneumatique de l'École. Je retournerai ensuite chez Pochon, où je trouverai une lettre de toi.

Je viens de chez Pochon, ma bonne amie; je n'ai point trouvé de lettres ni de nouvelles de ma Julie. Il m'a dit qu'il avait rendu ma lettre, et, ce qui me rassure un peu, c'est qu'il aurait probablement su que tu étais malade si c'était cette cause qui t'avait empêchée de m'écrire. Ainsi j'aime encore mieux penser que c'est que tu ne penses plus à moi et que tu as oublié le journal que tu m'avais promis et qui du moins m'aurait donné quelques moments de plaisir. Il n'y en a plus à présent pour moi. Je sais que c'est ma faute. Mais pourquoi as-tu si tôt cessé de t'occuper de moi ? Quand je désirais en te quittant que tu cessasses de te tourmenter, je ne savais pas d'être si tôt exaucé ! Je ne sais ce que je viens de t'écrire; je suis bien fou et bien injuste ! Mais je laisserai partir ce que j'ai écrit dans mon premier mouvement, afin que tu voies bien toute mon âme. Je vais porter chez

---

(1) Douze pages petit in-8°; adresse sur la dernière. Quelques passages ont été publiés par Mme Cheuvreux, p. 184 et 185.

le préfet un avis à imprimer annonçant que mon cours s'ouvrira le 21 ventôse, c'est-à-dire dans dix jours.

Bonsoir, ma bonne amie, je ne t'écrirai plus peut-être aujourd'hui; car j'ai bien mal à la tête. Bonsoir, dors bien, dors bien ! Je continuerai demain mon journal. C'est toi qui m'as donné le talisman, c'est toi qui m'as tant de fois rendu heureux ! Comment ai-je pu me résoudre à quitter Lyon !

En revenant de souper je me suis amusé à faire des vers sur la situation d'un homme que sa femme n'aimerait plus. Ah, ce n'est pas la mienne, n'est-ce pas, ma bonne amie; mais ce sujet m'agréait ce soir :

O toi, toi pour qui je respire,
Toi qu'en ces lieux j'appelle en vain,
Quand loin de toi mon cœur soupire,
N'est-il plus entendu du tien ?....

Je vis loin de toi. Mon absence
N'a-t-elle point troublé ton cœur ?
Ne pourrais-je par ma présence
Rien ajouter à ton bonheur ?

S'il est ainsi, ma dernière heure
Peut sonner sans m'épouvanter.
Auprès de ma sombre demeure
Quelquefois tu viendrais pleurer.

Le chagrin que m'avaient causé mes espérances trompées au sujet de la lettre que j'attendais aujourd'hui, a pourtant fait place à quelques salutaires réflexions. J'ai pensé que tu étais peut-être un peu malade et que tu n'as pas voulu me le faire écrire de peur de m'inquiéter. Ah, il eût mieux valu encore que je fusse un peu inquiet, même beaucoup ! Toutes réflexions faites, je vais encore faire partir cette lettre demain matin pour te prier en grâce de faire cesser toutes mes inquiétudes en m'écrivant par la poste le plus tôt que tu pourras. Je te souhaite une bonne nuit et je vais me coucher en embrassant ma femme qui m'aime bien, et mon petit qui appelle peut-être encore *papa*. Quand vous aurai-je tous les deux dans mes bras ?

Du lundi (1er mars 1802). — Je rouvre ma lettre pour te dire que le mal de tête qui me fatiguait hier est passé, que je me porte à merveille, que je t'embrasse autant qu'il est possible à douze lieues de distance et que, toujours inquiet, je te prie de me donner de tes nouvelles et de celles du petit le plus tôt possible.

A. Ampère.

38. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, nº 18, grande rue Mercière, à Lyon.

Du lundi (1er mars 1802].

Tu jugeras aisément, ma bonne amie, et des transports de ma joie, et de la vivacité de mes regrets au sujet de la dernière lettre que je t'ai écrite, lorsque tu sauras qu'aujourd'hui, à midi, après avoir perdu toute espérance d'avoir de tes nouvelles, puisque Pochon m'avait assuré qu'il n'y avait rien pour moi, j'ai été jeter ma folle lettre dans la boîte et, comme c'est tout près de chez Beauregard, je suis monté pour dire que j'irais dîner ailleurs. On m'a remis ta lettre. Je l'ai lue avec le sentiment que tu devines. J'ai été dîner ensuite chez M. d'Avrieux qui m'avait invité et que je craignais de faire attendre. Je viens de la relire cette lettre, ou, plutôt, ces deux charmantes lettres; je les ai jointes aux deux autres suivant l'ordre des dates afin de relire souvent ton journal et d'y trouver des consolations de ton absence et de tous les ennuis qui l'accompagnent. Je ne puis encore te donner aucun éclaircissement sur tout ce que tu me demandes à l'égard des arrangements que je prendrai. Relativement au logement, je sais bien que le préfet me donnera une permission pour que tu loges au collège; mais je ne sais s'il faut la demander. Je pourrais demander d'être défrayé à la place, mais non pas les deux choses; dis-moi ce que tu penses là-dessus ! Quant à l'aide, je n'aurai cette année que deux élèves de l'École, qui ont déjà servi d'aides à M. Tissier et qui, dit-on, s'entendent bien à la manipulation des fourneaux. Ce que tu me dis au sujet des effets, que j'ai reçus en bon état, me fait songer à t'avertir que Pochon n'arrive jamais que le dimanche entre 5 et 6 heures du soir et jamais le samedi.

Je fais tous les jours des découvertes désagréables au sujet des autres professeurs. Ce M. Mermet, qui me paraissait d'une assez douce société, est peut-être le pire de tous (2).

---

(1) Douze pages petit in-8º, la dernière avec l'adresse et une tache de brûlure. Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 186.

(2) En regard de l'appréciation d'Ampère, voici, sur ce personnage, une note officielle :

Mermet (Louis-François-Emmanuel), né à Nésertin (Jura), en 1763, mort à Saint-Claude en 1825. Après avoir été quelque temps professeur au collège de Saint-Claude, il entra dans les ordres, prit le grade de docteur en théologie, obtint une cure, prêta, au commencement de la révolution, le serment exigé, se maria pour sauver sa vie pendant la Terreur, puis se réconcilia avec l'Église et entra de nouveau dans l'enseignement. Il professa les belles-lettres aux Écoles centrales de l'Ain et de l'Allier, devint ensuite censeur au lycée de Moulins jusqu'en 1809 et fut nommé chanoine honoraire de Versailles en 1814. On lui doit divers ouvrages : *Lettres sur la musique moderne* (Bourg, 1797, in-8º); *Leçons de belles lettres* (Paris, 1803-1804, 3 vol. in-12); *Essai sur les moyens d'améliorer l'enseignement de plusieurs parties de l'instruction publique* (Bourg, 1803, in-8º); *L'art du raisonnement présenté sous une nouvelle face* (Bourg, 1805).

On peut lire, sur les mœurs de Bourg au temps d'Ampère, un manuscrit inédit de l'astronome Jérôme de Lalande : *Tablettes chronologiques pour servir à l'histoire de Bourg et de la Bresse*, 1764-1806 (Bibl. de la ville de Lyon, manusc. fonds Costa, nº 2061).

Quoique curé, il s'était servi de son ascendant sur les esprits faibles, pour engager une très jeune personne d'une bonne famille à l'épouser et, quand il a vu que les prêtres mariés étaient honnis, il l'a chassée de chez lui et l'a plongée ainsi dans la plus déplorable situation. M. d'Avrieux, au contraire, que tous les professeurs détestent, est un homme plein de moralité et même de connaissances malgré son originalité. Mme d'Avrieux, plus jeune de beaucoup que son mari, serait assez aimable; mais elle a un défaut assez nuisible aux agréments de la société; elle n'est que sourde, et malheur avec elle à ceux qui ont des oreilles, sa voix les déchire et

Semble un violon faux qui jure sous l'archet.

La mère de cette dame est si singulière, si comique, si originale que ce n'est rien que de le dire. On joue beaucoup dans cette maison; il y avait douze personnes à dîner, un repas superbe à deux services.

Du mardi (2 mars). — Je viens de souper et j'ai été poursuivi des masques comme Pourceaugnac des lavements. Au reste, tu sauras que c'est ici la mode, que toutes les honnêtes femmes se masquent aussi bien que les hommes. On donne des bals masqués dans les meilleures maisons. Mme de Joux en avait un chez elle avant-hier, où l'on m'a dit qu'il y avait soixante personnes. Mlle de Bohan y fut masquée, accompagnée de son père aussi masqué. Cet usage paraît d'autant plus comique qu'on ne sait ici ce que c'est qu'un carrosse et qu'ainsi ces belles masques vont à pied dans les rues. Toute cette société de Mme de Joux fut ensuite au bal où l'on payait et où le préfet était masqué. J'ai été si surpris de cela que je te le raconte.

Mais j'ai des choses plus intéressantes à te demander. Il faut que tu fasses porter la cornue de fer et le grand ballon de verre chez M. Gambier, en le priant de les vendre à celui qui les viendra prendre pour l'École centrale de l'Ain, comme s'ils lui appartenaient. Il demandera 18 francs de la cornue et 5 francs du ballon, prendre ou laisser. Il aura soin aussi de se munir du baromètre, d'un thermomètre enfermé avec son échelle dans un tube de verre et d'un tube de 8 pieds recourbé et scellé au bout de la branche la plus courte, avec un entonnoir à l'autre extrémité, pour la compression de l'air. Je voulais aussi te demander, ma bonne amie, si tu pourrais m'envoyer un parapluie. J'ai écrit tout le jour des notes pour mon cours que j'ouvrirai le 21 ventôse, de vendredi en huit. Je finis ma journée par une plus douce occupation. J'écris à ma Julie, à tout ce que j'aime. Comment se fait-il que ma petite bonne amie ne me dit pas dans ses dernières lettres si elle fait les remèdes ordonnés par M. Martin ? Elle sait bien que sa situation et les remèdes que je la prie en grâce de faire m'intéressent plus que tout le reste. Deux baisers à toi et au petit par minute ! Que je serais heureux !

Dis à Périsse que j'ai reçu sa jolie lettre; je lui répondrai la prochaine fois. Je crois qu'il

fera bien de borner toutes ses mathématiques pour le moment, à une étude constante de Lacroix.

Quelque chose de particulier à Élise et à ta maman. Mille choses aux autres. Je t'embrasse.

A. Ampère.

J. 25. — Julie à Ampère (1).

A Monsieur Ampère à l'École centrale de Bourg.

Du lundi soir [1er mars 1802].

... Mon pauvre ami, le temps te paraît donc bien long, bien ennuyeux ? Je pense que c'est impossible que tu le trouves autrement. Mais, mon bon ami, nous nous y sommes bien attendu et tu ne le pensais pas moins lorsque tu voulais partir. Les réflexions que tu faisais en revenant de Poleymieux te tourmentaient d'une autre manière et tu pensais que, pour l'avenir, il fallait sacrifier le présent. Que toutes ces idées ne soient pas loin de ta mémoire et tu trouveras qu'en faisant ce que l'on croit devoir faire on est tranquille. Tu sais, mon bon ami, que ce raisonnement a toujours été ma grande ressource.... Ton M. de Jussieu-Bressoles est venu l'autre jour pour me dire qu'il ne pouvait pas placer les différentes choses qu'il était convenu d'acheter; il a emporté pièce à pièce tout ce qui dépendait de la machine électrique et signé tous les articles; il a dit qu'il donnerait encore un louis et qu'il laisserait le reste. Je me suis obstinée que le marché tint; il m'a dit qu'il t'écrirait. Ce qui me reste, c'est la machine à eau : je pense 24 livres; le bain, 18; l'appareil, 6; total 54. Voilà, mon cher ami, ce qui prouve bien qu'il vaut mieux tenir son argent que de l'attendre....

Je ne te réponds rien sur mille choses par la raison très raisonnable qui t'a fait mettre ta lettre à la poste. Fais bien attention, mon fils, à tout ce que tu dis. L'histoire de Renaud est une leçon dont tu te serais bien passé et moi aussi, mais qui n'est pas importante. Il ne faut pas étaler ses principes. Pense à Déplace! Mais, mon bon ami, je fais une conversation avec toi qui a quasi un air de pédanterie; mais tu sais qu'en te parlant je te dirais de même et j'aime à oublier que je t'écris....

Samedi je fus encore au Griffon. J'engageai Mlle et Mme Sarcey à venir dîner en rue Mercière pour voir les masques le mardi gras [2 mars]. Ma sœur, ses enfants, la famille Périsse, tout devait venir; aujourd'hui nous devions aller dîner et goûter chez les dames Allard et tout cela a été dérangé parce qu'hier j'étais un peu malade la nuit. J'ai eu un

---

(1) Quelques passages ont été publiés par Mme Cheuvreux, p. 183 et 184. Cette lettre répond à celle d'Ampère du 22 février.

peu de fièvre. C'est parce que c'est le premier de mars et que je suis toujours comme dans le temps où j'étais nourrice. M. Martin est venu et a dit de prendre des bains de pied avec de l'absinthe.... Je veux, avant de fermer ma lettre, te recommander de ne rien prendre sur toi pour les machines de physique.... Tu ne me dis point comment s'est fait l'inventaire, de quoi tu réponds, si l'on te donnera un aide, si tu penses bientôt commencer ton cours, si tu auras des élèves de mathématiques, si tu fais bon feu, si ta chambre est bien saine, si tu as des chaises.... Prends garde de n'en pas vouloir injustement à celui qui t'a fait faire connaissance avec le mari, car ce n'est pas avec la femme et l'un peut valoir mieux que l'autre.... Parle-moi du préfet, de ce qu'il te promet pour notre logement; car je vais mettre l'écriteau et, si je loue et que tu sois obligé de revenir ici, c'est bien de l'embarras et des frais.... Dis-moi si tu vas te mettre à finir ton livre sur la physique !... Adieu, mon petit, adieu. Mme Lempereur m'a rendu sa visite en voiture et, malheureusement, je n'y étais pas; elle en a été fâchée et moi aussi. Je n'ai point vu son frère ni Ballanche. Adieu encore.

39. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, Maison Rosset, n° 18, grande rue Mercière, à Lyon.

Du mercredi [3 mars 1802].

Je n'aurai pas grand'chose à te dire de ma vie, ma bonne amie. J'ai été lire ta lettre dans le jardin, où j'ai trouvé la note des effets que M. Jussieu ne veut plus prendre. Je lui écrirai que, sans lui, je les aurais vendus à l'École centrale de Bourg : ce qui est vrai en partie. Je te prie de me dire s'il faut que je lui écrive tout de suite, ou que j'attende sa réponse. Ce qui me presse, c'est que je serais peut-être à temps de vendre le bain à l'École centrale. Mais, comme M. de Jussieu ne peut se servir du reste sans lui, je veux que le marché tienne si cela est possible, et lui dire toujours que ces instruments ont été la plupart commandés pour l'École centrale de l'Ain. Je me repens bien de n'avoir pas exigé un billet. J'ai vu, dans la même lettre, que ma pauvre Julie a été malade. J'espère que cela n'aura pas eu de suite. Mais je vais être bien inquiet jusqu'à ce que je reçoive de tes nouvelles : j'ai encore trois jours pleins et la moitié de dimanche. Tu m'as promis du moins de me dire toute la vérité; si tu m'en cachais la moindre partie, il n'y aurait plus de tranquillité pour moi. Dis-moi, dis-moi bien précisément ce que tu éprouves, les remèdes que prescrit M. Martin et les effets dont ils sont suivis.

Du vendredi matin [5 mars]. — Je n'ai pas pu t'écrire hier, ma bonne amie; tu en trouveras

---

(1) Huit pages in-4° avec adresse sur la dernière.

la raison dans l'emploi de mes journées. Je croyais le matin avoir toute mon après-dînée et je m'occupai uniquement à faire des notes sur mon cours. M. Clerc, le professeur de mathématiques, me vint voir et m'offrit de m'aider à ranger le cabinet et à réparer les instruments. C'est à quoi nous nous occupâmes depuis 2 h. 1/2 jusqu'à près de 9 heures.

Je fus souper et, en revenant, je fus me coucher, car j'étais un peu las. Je me porte toujours très bien; mais ce n'est que le moi d'ici qui n'est pas malade; tu as peut-être la fièvre à présent, ma bonne amie, et je ne sais quand j'aurai de tes nouvelles : après-demain, je l'espère. J'ai toujours bonne espérance d'aller te chercher vers Pâques. Mais, si tu ne te portes pas mieux, je te laisserai une seconde fois loin de moi, après avoir passé près de toi un jour bien court. Si je puis motiver ce voyage par la nécessité de quelques acquisitions utiles au cabinet, il pourrait arriver que je ne le fisse pas à mes frais.

Du vendredi soir [5 mars]. — Après avoir bien délibéré sur M. de Jussieu, je me suis déterminé à lui écrire pour l'engager à tenir son marché et à faire une prompte réponse. S'il persiste dans son refus de mes machines, j'espère en tirer encore un bon parti en les faisant acheter pour le cabinet: mais cela a plusieurs inconvénients et n'est pas certain. Tu lui feras porter ma lettre si tu l'approuves. Je vois en relisant ta lettre que tu ne comptais la machine à faire de l'eau que 24 livres; j'avais fait marché à 36 livres avec M. de Jussieu; mais j'avais sur le total rabattu 9 livres.

Je remercie bien le bain de pieds que tu as pris avec de l'absinthe; il t'a fait du bien et m'a valu une jolie lettre. J'espère que tu n'as pas pris mal aux reins en l'écrivant, comme ta maman le craignait. Si cela était, j'aimerais mieux être privé du seul plaisir que je puisse goûter loin de ma bonne amie. Continue, je t'en prie, de faire exactement les remèdes qu'on te donne et de m'écrire à cet égard tous les détails possibles !

Du samedi matin [6 mars]. — J'avais oublié de te dire, ma bonne amie, que tu n'avais pas encore mis d'écriteau pour le loyer. Je crois que cela n'aurait point fait de mal; il y a ici des loyers à prendre et l'on dit en outre qu'on y peut aisément louer deux pièces toutes garnies à 18 livres ou un louis par mois. Cela vaudrait peut-être mieux que tout le reste, puisque le mois d'août ne me laisse pas l'espérance de te voir à Bourg plus de deux ou trois mois. Je t'ai déjà priée de me dire s'il était convenable de demander la permission que tu loges dans le collège; et si une seule chambre, à la vérité assez vaste et commode avec un cabinet et un grenier à l'autre bout du jardin, peuvent nous suffire. J'attends ton avis sur le tout et je t'embrasse de tout mon cœur en attendant Pâques.

A. Ampère.

40. Ampère au Citoyen Périsse-Marsil,

libraire, grande rue, n° 15, à Lyon (1).

Du mercredi [3 mars 1802].

Mon cher frère, je viens de recevoir ta lettre et j'ai été bien étonné qu'il parlât de venir sans que personne le demandât. Il me fera le plaisir d'attendre pour cela les ordres du préfet. Je te demande bien pardon des peines que je t'ai données et de celles que tu auras encore de faire dire à cet homme de ne pas venir qu'on ne le demande.

Je t'embrasse mille fois, et tous ceux qui sont avec toi. Je tâcherai d'écrire à Julie au sujet de M. de Jussieu-Bresoles que tu m'avais dit être un bon payeur et qui ne veut pas tenir son marché. Ne pourrais-tu pas concerter avec Julie ce qu'il convient de faire, s'il faut que je lui écrive le premier? J'attendrais ton avis et celui de Julie. Je voudrais aussi qu'elle m'eût donné la note détaillée de tout ce que M. de Jussieu a laissé, article par article, jusqu'aux plus petits tubes. Adieu mon frère.

A. Ampère.

J. 26. — Julie à Ampère (2).

A Monsieur Ampère, professeur de physique à l'École centrale du département de l'Ain à Bourg.

Du jeudi matin [4 mars 1802].

Je n'avais guère envie de t'écrire pour te punir d'être si déraisonnable, si injuste et si imprudent (3). En m'écrivant cette lettre et l'ayant ouverte le lendemain, il est impossible que tu n'aies point pensé à la peine que tes idées extraordinaires devaient me faire. Ce qui m'est le plus sensible, c'est que tu as absolument oublié que je ne me porte pas assez bien pour supporter le chagrin de ton départ, et encore celui de tes reproches auxquels je ne m'attendais pas. Tu es donc capable, comme tous les autres hommes, de te laisser entraîner à l'injustice par les mouvements déraisonnés de ton attachement pour moi. Ah, que j'aurais voulu ne pas recevoir cette lettre et être toujours persuadée que mon mari ne penserait jamais que je l'aie oublié ! A quoi donc sert d'être ensemble depuis plus de deux

---

(1) Quatre pages in-4° sur papier bleuté, timbrées de Bourg, relatives à un préparateur.

On a écrit sur le dos : Le bain — l'appareil au mercure — 3 tubes recourbés — 2 morceaux de tube pointus par l'un des bouts — 2 petits rouleaux fil de fer mince — une bouteille carrée qui sert d'éprouvette — la cloche de l'appareil à l'eau avec son support en plomb — plus deux petits tubes pour faire des artifices à l'hydrogène — une fiole de médecine.

(2) Le début de cette lettre a été publié par Mme Cheuvreux, p. 189.

(3) Réponse à la lettre 37 du dimanche 28 février.

ans, de se dire tous les jours tout ce que l'on a dans l'âme, pour qu'un retard de lettre puisse monter la tête et faire penser des folies; oui, mon bon ami, des folies ! Je n'ai point besoin de t'en dire autre chose; je suis sûre que tu te repens déjà de me les avoir écrites; mais je te gronde de les avoir pensées; car tu connais ta Julie et tu sais toute la peine qu'Élise me fait avec ses soupçons d'oubli, et cela me fait trembler quand j'imagine que tu pourrais être de même; mais je pense que tu sens tous les torts que tu as eus. Ainsi, je ne veux plus t'en parler que pour te dire que, si une autre fois tu pensais de pareilles choses, je ne t'écrirais plus, car cette lettre m'a fait trop de mal.... Des efforts que je fis pour ne pas pleurer mon cœur était étouffé. Après que je t'ai dit tout cela, j'exige, pour me faire une bonne réparation, que tu ne t'affliges pas trop de la peine que tu m'as faite et que tu penses que ta Julie t'aime et t'aimera toujours de tout son cœur, qu'elle ne pense plus à rien de ce que tu lui as dit et qu'elle t'envoie ses bons baisers donnés de bon cœur pour te faire oublier les soufflets qu'elle t'aurait donnés d'aussi bon cœur....

M. Derion te demande quel maître tu conseilles à son frère cadet. Il connaît Boucharlat; mais il veut savoir si tu le crois le meilleur.... Aie grand soin du catalogue de M. Malet; il y tient beaucoup....

Du vendredi (5 mars 1802). — J'espère, mon bon ami, que tu ne fais pas le carême Souviens-toi que tu me fâcherais beaucoup et que tu m'as promis de ne pas le faire.... Je vis hier Ballanche. Il m'a dit que M. Beauregard connaissait M. Dumas de votre ancienne société et que Dumas en faisait un certain cas. Adieu, mon bon ami, ta tante de Poleymieux est venue pour porter de l'argent à M. Coste. Ton oncle est mort depuis quelques jours. Marsil a vu cet ouvrier dont il te parle, qui est venu te voir (1). Fais bien attention à ne pas t'engager avec lui sans un ordre du préfet !...

41. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère, née Carron, grande rue Mercière, nº 18, à Lyon.

Du dimanche matin [7 mars 1802].

J'ai reçu deux lettres tout à l'heure, ma bonne amie. J'espérais qu'il y en aurait une de toi et j'ai été trompé dans mon attente. Trèves me demande des éclaircissements sur l'art de tracer les cadrans solaires et Gabet me propose de venir chercher les pièces du cabinet pour les raccommoder. Je ferai réponse mercredi; mais je fais partir cette lettre sur-le-champ pour t'avertir que je me suis mis dans un embarras dont vous pouvez, toi et Marsil, me tirer en suivant de point en point ce que je vais te dire.

---

(1) Voir la lettre 40 du 3 mars 1802 à Périsse-Marsil.

(2) Huit pages in-4°; adresse sur la dernière.

1° J'ai dit au secrétaire Rousin chargé par le préfet d'acheter à Lyon plusieurs pièces de physique et, entre autres, deux globes, que j'en avais demandé un à ton beau-frère et, comme il veut que l'autre soit pareil, il faut que Marsil lui en remette un terrestre de 8 pouces de diamètre comme est le céleste, en lui disant que c'est le pareil de celui qu'on m'a envoyé; il se les fera payer tous les deux et te remettra la moitié du prix. S'il n'avait pas de globe terrestre, il s'en procurerait un et dirait toujours que c'est le pareil du céleste qu'il m'a envoyé; sans quoi je passerais ici pour un barbouillon.

2° J'ai dit au même M. Rousin, chargé d'acheter 60 livres de mercure, d'en prendre 55 chez M. Sionnet et 5 chez toi. Comme j'en ai perdu ou employé plus d'une livre, il faudra envoyer tout de suite la bouteille et le mercure qui y est chez M. Sionnet pour qu'il complète les 5 livres; on lui payera les onces qu'il fournira pour cela, et tu remettras ces 5 livres de mercure à Marsil, en lui disant qu'il me fera bien plaisir et me rendra le plus grand service s'il peut prendre la commission de faire charger les différents objets que le secrétaire doit procurer au cabinet. M. Gambier emballera lui-même ce qui est fragile.

J'espère que tu as fait porter chez lui, d'après ce que je t'en avais écrit, la cornue de fer et le grand globe de verre pour qu'il les vende, l'un 18 livres, l'autre 5 livres. Tu lui as bien fait dire ces prix, n'est-ce pas, ma bonne amie; je voudrais bien qu'il ne les oubliât pas et que tu lui fis dire encore que le tube à comprimer l'air qu'on lui demandera pour le cabinet doit être de 5 ou 6 pieds au moins de haut; le plus haut est le meilleur. Toutes ces commissions sont extrêmement pressées. Rousin sera à Lyon mardi ou mercredi. Je te donne là bien de l'embarras! mais j'espère que tout ira bien.

Je t'embrasse mille fois; et le petit, baise-le pour moi, apprends lui à dire papa! Aime-le comme je vous aime tous deux! Qu'il est heureux de t'embrasser tous les jours! Que je voudrais te dire d'aussi près : « Je t'aime. »

A. Ampère.

42. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, n° 18, grande rue Mercière, à Lyon.

Bourg, le lundi matin [8 mars 1802].

Je viens enfin de recevoir, ma bonne amie, une lettre bien désirée, surtout depuis hier au soir; Pochon ne me l'a remise qu'à 9 heures. J'avais été la chercher chez lui: mais il n'y était pas. Cette lettre a augmenté le chagrin que j'avais eu d'une sottise impardonnable que ma Julie veut bien pardonner. Je te promets de ne plus m'inquiéter si tes lettres sont retardées ou que quelques bonnes raisons t'empêchent de m'écrire le jour où j'attends

(1) Huit pages in-4°, adresse sur la dernière. Réponse à la lettre J. 26 du 4 mars.

de tes nouvelles. Je sais bien, ma bonne amie, que tu n'oublieras jamais celui dont tu as fait le bonheur et qui n'aime la vie qu'autant qu'il est aimé de toi. Je ne serai jamais injuste à cet égard comme la personne dont tu me parles, et que nous aimons tous deux malgré ses petits travers (1). Tu m'as pardonné les miens et je m'en rappellerai toujours pour penser que tu es trop bonne pour moi, et que je serais le plus méchant si je ne faisais pas une attention continuelle à éviter tout ce qui peut te causer quelques peines. Ce que tu me dis du mal que t'a peut-être fait ma lettre augmente le chagrin que j'ai de l'avoir écrite. Je te prie de me dire dans ta première si tu t'en es ressentie depuis. Hélas, quand j'écrivais cette lettre que j'ai rouverte sans la relire faute de temps, je ne prévoyais pas tout le mal qu'elle te ferait. Je croyais même y avoir mis quelques phrases où j'attribuais plutôt le manque de lettre à quelque indisposition qu'à l'oubli que tu aurais fait de moi. Rappelle-toi aussi, pour diminuer un peu mes torts, que Pochon m'avait dit expressément qu'il n'avait point de lettre pour moi! Quant à M. de Jussieu-Bresoles, je lui écrirai dès que tu m'auras dit ton avis à cet égard. Je puis vendre ici le bain 18 livres. Ce n'est que la machine à faire de l'eau qui m'ennuie parce que, quoique convenable pour un cours particulier, elle ne l'est pas pour un cours public. Je pourrais cependant en tirer peut-être encore parti. Si tu te décides à résilier le marché de M. Bresoles, tu m'enverras sur-le-champ le bain en fer-blanc et la machine à l'eau; il faudra peut-être la démonter dans la crainte que le poids du plomb ne casse le verre: peut-être au contraire vaudra-t-il mieux les laisser attachés. Tu prendrais à cet égard l'avis de M. Gambier.

Je rouvre ma lettre pour te dire que ces machines me seront ici très utiles. Voici la liste de tout ce que j'ai reçu (si tu peux m'envoyer une grande quantité de papier à lettre et d'exemple [*sic*], il est bien cher ici) :

— Un bureau tout ouvert, mais cousu dans de la toile rousse; tout à fait haut, il était vide; tous les tiroirs en étaient bien pleins.

— Le lit en deux paquets.

— Une grande balle bien pleine. Deux volumes de Sigaut de Lafond.

— Un parapluie.

— Une caisse clouée contenant tout ce que tu m'annonces, excepté la cravate. Je te renverrai le catalogue de M. Mollet à la première occasion. Envoie-moi aussi des chandelles! Je t'embrasse bien et le petit aussi.

La femme de Perrin, portière du collège, dont je t'ai déjà parlé plusieurs [fois], te remettra cette lettre. Si tu peux lui donner une provision de chandelles, cela fera une économie, car elles coûtent ici 17 la livre. Elle te remettra la loquetière.

Tu as mis sur le petit livre que j'ai emporté 96 livres de Lyon; j'ignore si les 6 francs que j'ai donnés à Lyon en arrêtant la voiture y étaient compris. Sans cela, ils me manqueraient.

---

(1) Élise.

Voici le compte de mes dépenses depuis que je me suis mis en route :

Aux postillons	1 L.	4 S.
Pour achever le prix de la voiture	6	
Au crocheteur		8
A M. Renaud	2	
A sa servante	1	
A Pochon	9	
A Perrin pour apporter ici	1 .	10
Au domestique de M. André	1 .	10
Encre		15
Chandelles		17
A la femme de Perrin	6	
Boîte à poudre		12
Houppe	1 .	4
A la femme de Perrin	6	
Deux chaises	3	
Passe-partout	1	
A la femme de Perrin	6	
	48 L.	0
Il me reste	42	
	90	

Si je payais mon mois de pension à M. Beauregard, il me resterait 40 sous.

Je viens de tout repasser pour m'assurer qu'il n'y a point de cravate dans tout ce que tu m'as envoyé. Il faut qu'elle soit restée à Lyon ? Si tu partages mon avis de ce moment, tu exigeras le louis de M. de Jussieu le plus tôt possible, et tu m'enverras le bain et la machine à l'eau.

Ma chambre touche celles de deux confrères ; elle n'est pas froide et j'y fais souvent du feu.

Je te serre dans mes bras, ma bonne et toujours bonne amie.

Tu me ferais bien plaisir de me donner des nouvelles de ta maman et d'Élise. La femme Perrin m'a prié de te la recommander ; elle ne connaît personne à Lyon.

43. Ampère à Julie [1].

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, n° 18, grande rue Mercière, à Lyon.

Du mercredi matin [10 mars 1802, 19 ventôse].

Je t'écris à la hâte, ma bonne amie, pour t'instruire de la cessation de mon journal pour ce soir et demain. Je reprendrai la plume après-demain pour te rendre compte de ma pre-

---

[1] Quatre pages petit in-8°, adresse sur la dernière. Mme Cheuvreux a publié, page 190, les lignes du début.

mière séance. Jamais je n'ai été si à court de temps; il faut que je fasse un discours d'entrée, je ne le sais que d'hier au soir. Il faudrait huit jours pour le faire comme il faut, et je n'en ai que deux. Je vais y travailler sans relâche.

Si tu m'envoies la machine à faire de l'eau, tu la mettras dans le bain avec mes livres et papiers qui sont encore là-bas. Mais ne m'envoie aucune sorte de fioles ou tubes; il y en a de pleins placards au laboratoire, et ce serait autant de perdu pour moi.

Je me porte toujours bien, ma bonne amie, et j'attends de tes nouvelles comme on attend un petit morceau de pain quand on est prêt à mourir de faim. Il me semble que la cessation de mon journal est une nouvelle absence qui m'éloigne encore plus de ma bienfaitrice. Quand viendra ce jour de Pâques, qui nous réunira ? Ta dernière lettre a semblé m'indiquer que cette réunion que j'espérais être de quelques mois ne sera que d'un jour. Prévois-tu une impossibilité absolue, si ta santé allait mieux, de faire, à cette époque où le temps commence à être beau, un petit tour ici; nous serions revenus ensemble. Écris-moi, ma bonne amie, écris-moi tout ce que tu penses à cet égard ! Ton mari t'embrasse et le papa de ton petit vous embrasse tous les deux. Adieu, ma bonne amie.

A. Ampère.

J. 27. — Julie à Ampère (1).

Du mercredi matin [10 mars 1802].

Je me suis hâtée de faire tes commissions. Marsil aura le globe que tu demandes. J'ai fait compléter les 5 l. de mercure; il y en manquait une livre moins une once. M. Gambier a la cornue et le ballon et je lui ai encore fait dire par Périsse ce que tu dis du tube.... Avant de recevoir ta lettre pour M. de Jussieu, il était convenu avec moi que le marché tiendrait; il te donnera un louis de suite et les 54 livres se payeront après à Marsil si je n'y suis pas. Tu me dis, mon bon ami, que tu n'auras qu'un jour à passer près de moi à Pâques; tu m'en avais fait espérer davantage. Tu me dis encore de t'écrire si une chambre et un cabinet peuvent nous suffire. Si c'est pour t'aller voir moi seule sans le petit dans le beau temps, la chambre peut être tout ce qu'il faut parce que nous ne ferions pas de cuisine; mais encore il nous faudrait un lit de plus. Et comment te rien dire là-dessus quand ma santé est toujours comme tu l'as laissée ? Je crois bien que je ne pourrai pas supporter le trajet de douze lieues sans être indisposée.... Mon penchant me dirait d'aller avec toi; mais tant d'autres choses me retiendront : le transport d'un lit, la dépense d'une pension, d'un voyage; laisser mon petit sans fille, cela me paraissait plus facile de loin que de près !...

C'est à ta maman qu'il faut absolument écrire. N'oublie pas de me parler de Derion !

---

(1) Cette lettre répond à celle d'Ampère nº 41 du 7 mars.

M. de Jussieu-Bresoles va prendre un de tes élèves de mathématiques, Dérol. Il me demanda hier s'il payait bien; je lui dis que oui.... Adieu, adieu, ton petit sait bien dire que *le papa est à Bou.*

44. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, nº 18, à Lyon, rue Mercière.

Du jeudi [11 mars 1802].

Je t'écris à la hâte un petit mot pour te remercier d'une jolie lettre. Je vois que tu es toujours dérangée d'après ce que je puis conclure de ce que tu me dis, et cela m'inquiète beaucoup. Je te prie d'en parler sérieusement à M. Martin. Faut-il qu'à l'ennui d'être loin de toi je joigne des craintes sur ta santé ? Pauvre petite, quand seras-tu heureuse comme tu mériterais de l'être ?

Tous les arrangements dont je t'ai parlé étaient relatifs à un petit voyage au printemps pour que tu visses ce pays et que tu le remplisses de doux souvenirs pour le temps que j'y serai ensuite sans toi. Je suis bien loin [de penser] à des arrangements d'hiver. Le même bruit qu'à Lyon court ici et inquiète les professeurs.

Je suis bien aise que M. de Jussieu tienne le marché; il me sauve un grand embarras que m'auraient donné les machines pour en tirer parti. Tu as vu que ses raisons m'avaient paru bonnes et m'avaient décidé à ne pas le contraindre. Mais j'espère que tu ne lui auras pas fait part de ce mouvement de condescendance déplacée. Je le crains un peu, mais j'espère que ta première lettre me tirera d'inquiétude à ce sujet. M. Rousin est malade; il ne peut aller à Lyon et veut charger Marsil de sa besogne. Il doit lui écrire à ce sujet et, quand Marsil aura une lettre de lui, il pourra réclamer tous ses frais.

Je t'embrasse mille fois de tout mon cœur.

A. Ampère.

45. Discours d'entrée à l'École centrale, à Bourg.

[Le 12 mars 1802, 21 ventôse].

Citoyens,

Les brillantes découvertes qui viennent de se succéder si rapidement dans la science dont l'enseignement m'est confié, offrent peut-être l'exemple le plus frappant des progrès de l'esprit humain dans les siècles modernes. La physique est peut-être, dans l'état actuel

---

(1) Quatre pages petit in-8º, adresse sur la dernière. Timbre 22 (ventôse ?).

de nos connaissances, celle qui nous présente le plus de connaissances variées, de faits intéressants et d'utiles applications. Mais sa vaste étendue et le peu d'ensemble qui existe encore entre ses diverses parties, laissent à ceux qui l'étudient de nombreuses difficultés à surmonter, des incertitudes à éclaircir, des systèmes à adopter ou à combattre, un ordre régulier à mettre dans cet amas informe de découvertes sublimes que le temps n'a pas encore réunies, dont le travail assidu de plusieurs siècles n'a point, comme dans d'autres sciences, comblé les intervalles et rétabli la chaîne des idées intermédiaires que le génie franchit sans s'en apercevoir.

Frappé de ces réflexions et plein du désir de faire connaître à ceux qui suivront le cours que je vais commencer tout ce que la physique a fait et tout ce qu'elle peut faire encore pour la gloire et le bonheur de l'humanité, je n'oserais m'engager dans la carrière qui s'ouvre devant moi si je ne comptais sur l'indulgence de ceux que l'amour des sciences a réunis dans cette enceinte. Compagne du vrai savoir, je l'attends surtout cette indulgence du protecteur éclairé des talents et des vertus, qui a ranimé le goût des lettres dans ce département et de ceux qui ont travaillé avec tant de zèle à seconder ses vues bienfaisantes. C'est à leur voix que se rassemblent, dans cette école, des êtres intéressants dont l'âme commence à se replier sur elle-même, à connaître les devoirs que la société impose à tous les hommes, à chercher dans les vertus la route du bonheur : ils y viennent puiser des connaissances qui feront le charme de leur vie dans la prospérité, ou leur offriront un jour des ressources assurées contre les revers de la fortune.

Puisse le succès couronner les efforts que je ferai pour remplir dignement l'importante fonction qu'on m'a confiée, en mettant pour ainsi dire en dépôt dans mes mains les connaissances et les talents de la génération qui vient de naître !

Dans la vue de simplifier l'étude de la physique autant qu'il me serait possible, il m'a semblé que je devais d'abord m'attacher à en donner une définition précise, qui pût me servir de guide dans le choix des vérités que j'avais à développer, et les considérations que je devais négliger comme étrangères à cette science (1). Rien n'est plus aisé que de circonscrire dans de justes limites et de définir exactement celles de nos connaissances où l'on ne s'occupe que d'une seule classe d'objets, comme il arrive dans l'astronomie, la médecine, la minéralogie, etc. Mais ces sciences, auxquelles je crois pouvoir donner le nom de particulières, ne doivent être considérées que comme des subdivisions de ces sciences générales qui embrassent l'universalité des êtres et parmi [lesquelles] on ne peut se dispenser de ranger la physique. Celles-ci sont d'autant plus difficiles à bien définir que, se rapportant aux mêmes objets, elles ne sont distinguées entre elles que par le point de vue sous lequel elles les considèrent. Ce n'est, dès lors, qu'en les comparant qu'on peut en donner

---

(1) On remarquera qu'Ampère, dès ce début, aborde la classification des sciences qui l'a tant occupé pendant les dernières années de sa vie.

une idée juste et il est impossible d'exposer les caractères distinctifs de la physique sans indiquer en même temps ceux des autres sciences, où l'on remarque la même généralité.

Les propriétés de l'être matériel, les modifications de la substance intelligente, voilà les deux grands objets des connaissances humaines. Ils donnent naissance à deux classes de sciences, où l'on observe la même gradation et les mêmes divisions. Ce rapprochement pourrait présenter quelque intérêt, mais il m'écarterait trop de mon sujet; je me bornerai donc à l'examen des sciences de la première classe, dont la physique fait partie.

On peut se proposer deux buts différents dans l'étude de la nature : réunir dans un vaste cadre toutes les propriétés des êtres qu'elle a placés dans son domaine, tout en les rapportant simplement aux genres et aux espèces auxquels elles appartiennent; chercher, parmi ces propriétés, celles qui, se retrouvant dans un grand nombre de corps, sans être cependant une suite nécessaire de leur existence, déterminent l'ordre général de l'univers et constituent ce qu'on appelle les lois de la nature.

L'histoire naturelle, considérée sous le point de vue le plus général, comprend toutes les sciences où l'on se propose de remplir le premier des deux buts que je viens d'indiquer; le second est celui de la physique et, à l'égard des propriétés encore plus universelles, sans lesquelles toute existence serait impossible et contradictoire, elles sont l'objet d'un troisième ordre de sciences, les mathématiques dont la physique emprunte si souvent le même secours qu'elle prête à l'histoire naturelle. Dès qu'on a bien compris la différence qui existe entre ces trois grandes divisions de nos connaissances, où se trouve réuni tout ce que nous savons des êtres qui peuvent tomber sous nos sens, on voit aisément pourquoi on est exposé en physique à des erreurs plus fréquentes et plus difficiles à détruire que dans les mathématiques et l'histoire naturelle et pourquoi cette science, où l'on n'avait pendant si longtemps fait aucun progrès, a pris tout à coup un accroissement si rapide. Il suffit, en effet, pour perfectionner l'histoire naturelle, de rassembler un grand nombre de faits toujours aisés à vérifier; on ne peut se tromper en mathématiques qu'en raisonnant mal. L'erreur étant alors facilement reconnue, chaque siècle joint quelques vérités à celles que lui a transmises le siècle précédent et la masse des connaissances s'accroît insensiblement. Mais le travail le plus opiniâtre aurait en vain rassemblé tous les matériaux de la physique, s'il ne s'était rencontré des hommes capables de trouver, dans ce labyrinthe de faits sans liaison et sans dépendance mutuelle, le fait unique dont ils n'étaient que des conséquences et qu'on devait regarder comme une des lois de la nature. Stahl et Descartes l'avaient tenté; mais cette gloire était réservée aux Lavoisier et aux Newton. Depuis qu'ils nous ont pour ainsi dire ouvert la sanctuaire de la nature, chaque instant a été marqué par les découvertes de leurs disciples et la science a été portée en peu d'années à un haut point de perfection. Heureux les hommes vulgaires qui marchent les premiers sur les pas d'un grand homme. Ils n'ont pas perdu l'espoir de l'immortalité ! Pour nous qui recueillons les fruits de leurs travaux sans en partager la gloire, je crois que nous devons surtout nous

efforcer de réduire au plus petit nombre possible les principes qui doivent servir de base à toutes les explications et nous accoutumer à en déduire les conséquences les plus éloignées avec autant de facilité que celles qui en découlent immédiatement. On ne peut douter que ce ne soit là l'unique moyen d'apprendre beaucoup en peu de temps et de soulager sa mémoire en formant son jugement.

C'est dans cette vue que j'aurai soin de rapporter chacune des trois parties dont ce cours sera composé, à deux ou trois principes généraux dont toutes les conséquences seront confirmées par de nombreuses expériences.

1° Dans la physique cosmographique que je placerai la première, parce qu'elle offre pour ainsi dire la description du théâtre où se passent tous les phénomènes qui seront examinés dans les deux autres divisions, on verra que tout se réduit, en dernière analyse, au grand principe de la gravitation universelle. Je m'attacherai surtout à développer la série des idées qui ont élevé l'esprit humain à cette grande découverte, et l'ont conduit jusqu'à mesurer et à peser des globes qui semblent perdus dans l'espace, à une si grande distance de la planète que nous habitons. Les applications les plus importantes à la géographie, à la chronologie, à la navigation, s'offriront de toutes parts. On verra comment les calculs astronomiques ont pu rétrograder dans le passé pour rectifier les erreurs des historiens et fixer les dates qu'ils ont omises. On verra l'observation du ciel déterminer la vraie position des différents points de notre globe et le satellite de la terre, docile à la voix des disciples de Newton, offrir au navigateur égaré un guide plus sûr que la boussole.

2° Les expériences qui rempliront la seconde partie de ce cours, la physique mécanique, ne présenteront que des applications variées du principe général de l'équilibre et de celui du mouvement, du moins tant qu'il ne s'agira que des corps solides, des fluides coercibles et de la lumière. Le peu de progrès qu'a faits encore la théorie de l'aimant et de l'électricité m'obligera, vers la fin de cette division, à poser deux nouveaux principes, démontrés par une foule d'expériences, tant à l'égard de l'électricité que du fluide magnétique, et qui suffiront pour expliquer tous les phénomènes que présentent ces deux fluides (1).

---

(1) Un peu auparavant, devant l'Académie de Lyon, Ampère avait un peu plus précisé son idée qui le montre préoccupé dès cette époque des rapports entre l'électricité et le magnétisme et qui rend d'autant plus regrettable la disparition du traité de physique imprimé alors, où il devait mieux s'expliquer.

Le procès-verbal de la séance du 3 Nivôse, an X (jeudi 24 décembre 1801), à laquelle assistaient cinq ou six savants italiens, notamment Volta qui fit une communication sur l'identité du fluide électrique et du galvanisme, porte ceci : (rédigé de la main du secrétaire Pitt, Docteur en médecine de Lyon) :

Après Volta, « ... le citoyen Ampère a commencé la lecture d'un mémoire qu'il n'a présenté que comme une faible esquisse d'un vaste système qui se lie à toutes les parties de la physique. Le mémoire doit être divisé en deux sections. L'auteur annonce que la première contiendra une explication nouvelle des phénomènes de l'électricité et de l'aimant où ils sont rappelés aux lois ordinaires de la mécanique. La seconde, destinée à l'examen de l'influence de l'électricité sur les affinités et sur la théorie de la lumière et des couleurs. Tous ceux qui ont assisté à cette lecture ont regretté que la netteté et l'étendue de la voix du lecteur et la clarté de sa prononciation ne répondissent pas à la netteté et à l'étendue des idées et à la clarté du style. »

C'est surtout dans cette section qu'on verra l'homme lutter avec la nature et surmonter tous les obstacles qu'elle lui oppose en la mettant aux prises avec elle-même. Ici un faible enfant soulève un fardeau que dix hommes, réduits à leurs propres forces, n'auraient pas pu ébranler; là, les eaux de la Seine s'élèvent dans les airs et retombent en cascades dans les jardins de Versailles, ou, dirigée par la même main vers un but plus utile, l'onde couvre nos toits embrasés de ses flots conservateurs. Le baromètre annonce à Toricelli les changements que prépare une atmosphère inconstante. Aidé du secours de la physique, l'homme plane dans les airs. Voyez les intrépides défenseurs de la France décider, de cette haute région, la victoire de ses armées! Le mécanisme de la vue mieux connu enhardit l'opérateur qui ose le premier dévoiler l'univers à l'œil qui n'a jamais vu. Une aiguille remplace pour le navigateur le spectacle du ciel que les nuages lui ont ravi. Que dirai-je des merveilles opérées par les miroirs ardents, les télescopes, les microscopes, les porte-voix et les cornets acoustiques ? Une découverte plus brillante captive toute notre attention, Franklin paraît et la foudre gronde en vain sur les édifices qu'il protège!

3° Dans la physique chimique, qui formera la troisième division de ce cours, je ferai voir que presque tous les phénomènes qui tiennent à la composition et à la décomposition des corps peuvent se ramener à l'un des trois suivants :

a. Combinaison du calorique avec les autres corps;
b. Combinaison de l'oxygène avec les substances combustibles;
c. Combinaison des acides avec les bases salifiables.

a. Le premier nous offre les ingénieuses découvertes du thermomètre et du pendule de compensation, et la découverte plus étonnante de la pompe à feu. Quelle force balance si régulièrement dans les airs des masses énormes, c'est un vieillard occupé à placer quelques charbons sous une chaudière.

b. On découvre, dans l'examen du second, les causes des phénomènes les plus importants à notre conservation, l'origine de la chaleur animale, de celle qui part de nos foyers; c'est là que nous apprenons de Lavoisier à surpasser l'ardeur des miroirs ardents les plus actifs avec le simple feu d'un fourneau et que nous admirons les effets de ces métaux fulminants qui font reculer d'effroi l'homme le plus intrépide, et que Berthollet a osé analyser.

c. Le troisième nous présente à la fois les médicaments les plus précieux et les phénomènes les plus surprenants. Il nous explique tous les effets de cette poudre à canon qui a fait tant de mal, et peut-être tant de bien à l'humanité. Le même physicien, dont je viens de citer le courage, découvre une poudre nouvelle qui nous en offre d'encore plus étonnants. Bientôt un nouveau gaz est tiré du seul sel combustible, et l'homme y trouve une source de jouissances inconnues. Mais que sont toutes ces découvertes en comparaison de celle qui vient d'immortaliser le docteur Smyth? La contagion précipitait dans le même tombeau

les anglais vainqueurs et leurs malheureux prisonniers; Smyth défend à la mort de frapper ses victimes et la mort s'arrête devant lui (1).

La nécessité de me renfermer dans de justes bornes ne m'a pas permis, citoyens, de donner plus de développements à cette esquisse rapide des prodiges enfantés par la physique. Une foule de résultats que je n'ai pas même pu indiquer, ne vous auraient paru ni moins intéressants, ni moins utiles que ceux qui viennent de captiver votre attention: mais ils seront placés plus convenablement dans la suite de ce cours. Comme il est surtout important de profiter des premières leçons, et que quelques personnes pourraient n'avoir pas été averties de son commencement, je suis déterminé à remettre la prochaine leçon à sextidi, vingt-six courant [17 mars].

46. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, nº 18, à Lyon, rue Mercière.

Du vendredi à 5 h. 1/2 [12 mars 1802, 21 ventôse].

Je viens de faire l'ouverture de mon cours, ma bonne amie. J'avais fait un discours que j'ai lu et qui a été bien accueilli, mais assez mal entendu parce que la salle est très vaste et que l'on m'avait placé très loin des auditeurs. Je me mettrai plus près à l'avenir quand je donnerai leçon. Je ne suis ni content ni fâché. Mais, après avoir été dans une vive agitation tout le jour, et surtout à mesure que le moment approchait, je me trouve subitement dans un calme apathique si complet qu'il a causé dans toutes mes idées une des plus singulières révolutions que j'aie éprouvées de ma vie. Une seule idée est restée dans mon cœur, c'est le regret de t'avoir quittée, comme je l'ai senti plus vivement quand tout ce tourbillon qui m'agitait depuis huit jours a été dissipé. J'ai été chercher, dans la petite chambre au-dessus du laboratoire où est toujours mon bureau, le portefeuille en soie; j'en veux faire la revue ce soir après avoir répondu à tous les articles de ta dernière lettre et t'avoir priée, d'après une suite d'idées qui se sont depuis une heure succédé dans ma tête, de m'envoyer les deux livres que je te demanderai tout à l'heure. L'état de mon esprit est singulier; il est comme un homme qui se noierait dans son crachat et qui chercherait inutilement une branche pour s'accrocher. Cet état est pénible et doux à la fois; mais tu ne pourras jamais t'en faire une idée, à moins que tu ne te sois trouvée autrefois dans des circonstances analogues et que tu n'aies éprouvé quelque chose de semblable. Les idées de Dieu,

---

(1) Ampère vient de faire allusion au protoxyde d'azote. Smyth (1740-1814), médecin anglais qui avait publié en 1796 un Mémoire sur les effets de l'acide nitreux pour détruire la contagion.

(2) Dix pages in-4º, avec adresse sur la dernière. Mme Cheuvreux a publié le début, p. 192, et quelques fragments, p. 211 et 212.

d'éternité dominaient parmi celles qui flottaient dans mon imagination et, après bien des pensées et des réflexions singulières dont le détail serait trop long, je me suis déterminé à te demander le psautier de Français de la Harpe qui doit être à la maison, broché je crois en papier vert, et un livre d'heures à ton choix. Je t'enverrai la boîte (1) mercredi par Pochon; elle pourra te servir à mettre cela avec les autres livres et papiers que j'attends avec impatience.

Tu me dis que tu ne sais pas comment est allée à Lyon la lettre que t'ont fait remettre les demoiselles Roquefort; c'est Mme Riboud qui l'a portée; elle est allée à Lyon lundi passé et m'avait demandé mes commissions. Que de peines inutiles à présent que M. Rousin ne va pas à Lyon ! Je ne sais pas du tout comme tout va tourner à l'égard de ces machines, ni le parti que prendra le préfet. Pochon ne m'a rien demandé depuis les 9 L. dont il était convenu avec Marsil; il m'a toujours dit que cela se trouverait tout ensemble et je suis, à cet égard, dans une ignorance complète de ce qu'il exigera.

Je t'ai déjà répondu au sujet de ton déplacement; il ne s'agit, dans mes idées, que d'un petit voyage au printemps; mais il faudrait pour cela que tu te portasses mieux et que tu cessasses de n'avoir que 12 ans. Tu ne me dis pas du tout dans quel état se trouve ta grosseur; n'a-t-elle point augmenté ? Diminue-t-elle ? Comment me parles-tu si peu, ma pauvre amie, de ta santé? Tu sais bien que rien ne peut intéresser davantage ton mari. J'attends ta réponse à ce sujet pour te proposer le plan bien combiné que tu me demandes. Quand je t'ai dit que je n'aurais qu'un jour pour t'embrasser à Pâques, c'était une manière de parler : j'espère en avoir un peu plus, mais que ces instants seront courts !

Je pense que la femme de Perrin t'a donné tous les renseignements que tu me demandes sur ma position relativement à la vie du corps. J'ai reçu hier 2 louis et M. Tissier autant pour le casuel qu'on a de plus que les 2000 L. de fixe; les autres professeurs ont eu chacun 4 louis. C'est tout en sous et en petites monnaies blanches; la plupart de ces pièces sont inconnues à Lyon, mais elles passent bien ici.

J'ai acheté deux chaises de M. Tissier à 30 sols pièce, c'est 3 L. Je suis bien aise que tu te trouves un peu mieux. Si tu pouvais te remettre tout à fait !... Ah, cette nouvelle me rendrait heureux, quoique loin de toi ! Tu me promets une jolie lettre par Pochon; mais, hélas, j'ai encore deux jours entiers à l'attendre.

Je ne me doutais pas que M. de Jussieu donnât des leçons de mathématiques. Au reste, M. Duchol a toujours bien et très bien payé. Dis à tous ceux de mes élèves qui te consulteront que je préférerais M. Boucharlat à tout autre. C'est réellement là le jugement que j'en porte. Dis à mon petit en l'embrassant que son papa aimerait bien mieux l'embrasser aussi, que d'être à *Bou*. Parle-lui souvent de moi, ma bonne épouse, afin qu'il n'ait pas oublié son papa quand il le reverra à Pâques! Pauvre petit, quand me sera-t-il rendu ?

---

(1) Ampère écrit toujours *boëte*.

Quand me retrouverai-je près de toi ? Tu diras que c'est la chanson de Rouge Poulet; mais ce qu'on pense sans cesse, il faut bien le répéter quelquefois.

[12 mars 1802]. — Je viens de faire la revue de mes petits trésors; j'ai relu trois anciennes lettres de ma Julie, j'ai pesé toutes les paroles de celle qui a décidé de mon sort. J'ai baisé le talisman, le petit tableau, une rose desséchée que j'ai reçue de ta main, et les doux liens qui couvraient autrefois ta tête. Je me suis ressouvenu alors de bien d'autres choses que j'aurais voulu pouvoir baiser comme celles-là et qui ne sont plus à la portée que de la bouche de mon petit. Que n'ai-je eu ce soir tout le paquet de tes anciennes lettres ! Comme elles auraient fait diversion à mes idées noirâtres ! J'espère du moins qu'elles sont bien en sûreté à Lyon, et que je pourrai les rapporter à Pâques pour consoler mon veuvage s'il me faut revenir tout seul.

Du samedi matin [13 mars]. — Je comptais t'écrire encore ce matin; mais voilà des ouvriers qui viennent ranger le laboratoire et le cabinet. Il faut aller avec eux, et je ferai tout de suite mettre cette lettre à la poste pour que tu saches le résultat de la séance d'hier. Tout aurait été parfaitement bien si on l'avait mieux entendu. J'embrasse tout ce que j'aime.

A. Ampère.

J. 28. — Julie à Ampère.

Du vendredi soir [12 mars 1802].

... Tu me demandes si je ne compte pas partir avec toi à Pâques. Lorsque je me trouve mieux comme aujourd'hui, j'espère le pouvoir et, en conséquence, je crois que tu feras bien, si tu l'approuves, de demander la permission au préfet pour mon logement à l'École.... Je suis fâchée d'être si pressée. Françoise s'en va demain, ce qui me chagrine; mais je ne le suis plus de ta folle lettre. Voilà un gâchis de tout ce que je veux dire. Cela ressemble aux notes que tu faisais à Poleymieux. Si tu ne les comprends pas mieux que je ne comprenais les tiennes, cela n'ira guère bien.... Adieu. Ferme bien ton bureau, ta chambre et toutes mes lettres; car je n'oserais plus t'écrire....

J. 29. — Julie à Ampère.

Du samedi soir [13 mars 1802].

Papa, je t'aime. Tu vois bien, mon bon ami, que c'est ton petit qui vient de commencer ma lettre. Elle doit partir par M. Vernarel, libraire à Bourg, qui est un galant homme. Fais-lui bien des honnêtetés! Il te remettra 54 livres. Cela fait en tout 150 l. que tu as

emportées. Informe-toi s'il y a des voitures qui aillent de Thoissey à Bourg parce que, pour voyager, la diligence par eau serait bien plus agréable. Informe-toi, si tu peux, de tous les moyens et de la distance qu'il y aurait. Je suis pressée, pressée. Je t'envoie tes bottes, ta cravate. Je n'ai plus Françoise depuis ce matin. Je me porte bien ces jours-ci. Je vais faire un peu d'exercice....

47. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, grande rue Mercière, nº 18, maison Rosset, à Lyon.

Du dimanche soir [14 mars 1802].

Tu juges aisément, ma bonne amie, de l'impatience que j'éprouvais au retour de la femme Perrin; elle vient enfin d'arriver; je ne l'ai su qu'à 8 heures du soir. Il y avait près d'une heure qu'elle était arrivée; mais j'avais dit à sa fille de m'avertir et cette fille s'en fut je ne sais où. Après avoir bien longtemps attendu dans ma chambre, je fus m'informer de son arrivée, et elle me remit ta jolie lettre et me fit des détails bien intéressants; en sorte que, quand je fus souper chez M. Beauregard, on en était au dessert. Je suis revenu tout de suite après souper te remercier de ta lettre qui va me faire passer une bonne nuit; car j'y vois que ma Julie se porte mieux et qu'elle espère venir passer avec son mari quelques jours à Pâques dans la ville où il est à présent exilé loin d'elle. Je demanderai au préfet la permission dont tu me parles.

Que tu es bonne, ma Julie, de m'avoir pardonné ma grosse sottise ! Pour moi, je ne me la pardonne pas, et je m'en rappellerai toujours pour ne plus être si étourdi et si impatient à l'avenir. J'ai peur que ma dernière lettre ait encore besoin de pardon. Elle est, je crois, presque aussi folle que l'autre; mais heureusement que c'est dans un autre genre. Jusqu'à ce que mes cours soient en train et tant que je n'aurai pas fini mes notes pour mes leçons, je ne pourrai pas relire mes lettres et tu y verras parfois bien des bêtises. Car, pendant que je t'écris, je m'abandonne à toutes les idées qui me passent par la tête. Tu dois être bien sûre que tes lettres et mon argent sont bien fermés. C'est pour n'être pas dans le cas de négliger cette importante précaution que j'ai fait venir mon bureau dans la chambre où je couche. Je suis bien aise que M. de Jussieu ait tout emporté et bien ennuyé d'en avoir douté; car j'aurais déjà fait faire le bain de fer-blanc pour l'École centrale. Et il est encore à commander ! Au reste, j'espère qu'il sera bientôt fait. C'est la seule des pièces qu'a emportées M. de Jussieu dont j'eusse pu tirer parti. Je suis bien fâché de t'avoir demandé

(1) Dix pages in-4º, adresse sur la dernière. Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 190.

de l'argent, depuis que j'en ai reçu de l'École centrale. Mais tu peux te rassurer sur l'exactitude de mes comptes. Voici celui des 18 L. données à la femme Perrin :

Plat à barbe			18 sols
Pot de chambre	1 L.		2 sols
Pot à eau			12
Pommade			6
Boîte à la mettre			10
1/2 livre de poudre	4	6	
Verre		6	
Bois	5		
Le couper et le monter	1	4	
Lanterne	1	4	
Pain		4	9 d.
Pain		4	9 d.
1/2 h. de gruyère		8	
Port de double lettre		8	
Papier		7	6
Pain		4	9
Pour blanchir		12	
Port de lettre		4	
Pain		4	9
Chandelles		17	
Verre de montre		8	
Papier		8	
Port de lettre		4	
Pain		4	9
Fromage		8	
Déjeuné		4	
Eau de vie		7	6
Huile pour les bottes		3	
	18 l.	9 s.	3 d.

Je vois par ta lettre que M. Vernarel m'apportera l'argent que tu m'annonces. J'espère qu'il sera accompagné d'une petite lettre qui me fera bien plaisir.

Du lundi [15 mars 1802]. — J'ai reçu aujourd'hui la lettre de Marsil; je le remercie bien de toutes les peines qu'il s'est données pour moi, et je lui ferai réponse dès que je saurai si le préfet se détermine à faire l'emplette. Dis-lui que je ne doute pas des connaissances et des talents de M. Gourju, mais qu'il est de la même secte que Mme Calas. Je ne crois pas du reste que cela puisse nuire à Périsse; car ces opinions sont trop extravagantes pour être admises par Périsse, dont l'opinion est plutôt dirigée en sens contraire. Je ne crois pas, d'ailleurs, que M. Gourju se confiât à un enfant. Il pourrait, en lui enseignant d'autres

parties, lui donner quelques éclaircissements sur les mathématiques, si Périsse trouvait quelques passages embarrassants dans le cours de mathématiques qu'il m'a promis de suivre. Dis bien à Périsse que j'examinerai à Pâques les fruits de son travail! Bonne nuit, ma bonne amie, je vais me coucher en pensant à toi et au petit.

Mercredi matin [17 mars 1802]. — Je n'ai pu t'écrire hier, ma bonne amie; je vais te rendre compte de ma journée. J'ai travaillé tout le matin à des notes. A 1 heure, j'ai été dîner chez Mme de Joux qui m'avait invité avec tous ceux des professeurs qui donnent des leçons à son fils : MM. Clerc, Beauregard et Coubeau, M. André chez qui j'ai logé; le fils de Joux et sa sœur, demoiselle de 15 à 16 ans, complétaient le dîner. En passant sur la place du Greffe pour me rendre à ce dîner, M. Vernarel m'a appelé pour me donner la lettre de qui ?... de mon petit, oui de ce pauvre petit que son papa a quitté et qui n'a pas oublié son papa. Que ces quatre mots m'ont fait plaisir : « Papa, je t'aime ! » C'est sa petite main conduite par une plus jolie petite main qui les a tracés. M. Vernarel m'a remis 54 francs. Mais il n'a pas encore eu le temps de défaire le paquet où il a mis le surplus. Il n'y a point de voiture d'ici à Thoissey; mais tout le monde, quand j'en ai parlé, m'a dit qu'il fallait passer par Mâcon. Je m'informerai de toutes les particularités de cette route; mais je sais qu'il n'y a pas six lieues de Mâcon ici.

J'ai répondu au sujet de M. Boucharlat à toutes les questions de Derrion.

M. Trèves demeure chez M. Gantillon, notaire, rue Puis-Gaillot près la montée de la Glacière.

Lorsque tu m'enverras différents paquets, ne pourrais-tu pas m'envoyer une portion du mélange que ta tatan Boyron a mis au fond de la bouteille à l'encre? Je continuerais ici à me servir d'encre perpétuelle; car j'ai fini presque ma bouteille de 15 S. J'use aussi beaucoup de poussière, et il y en a des paquets dans la bibliothèque qui me feraient bien plaisir, pour être sûr d'en trouver toujours sous ma main. En sortant de chez Mme de Joux, je suis venu achever l'inventaire chez M. Clerc; nous avons été souper ensemble chez M. Beauregard; on y a retenu M. Mermet, en sorte que nous étions quatre professeurs à souper comme à dîner. Je ne suis revenu qu'à plus de 11 heures avec M. Mermet et j'ai été me coucher sans écrire à ma bonne amie, parce que mon feu était éteint; mais je lui ai dit un bonsoir de cœur qui valait mieux que celui que j'aurais mis sur le papier. C'est ce soir qu'il me faut donner ma première leçon et j'ai bien des choses à préparer. Il faut que je te quitte en te chargeant d'embrasser pour moi celui qui m'a écrit trois si jolis mots. J'embrasse mille fois sa jolie et bonne maman et je voudrais bien être à Pâques pour l'embrasser de plus près.

A. Ampère.

Je voudrais que tu convinsses avec Pochon des prix pour le transport des paquets, et que tu en prisses note. Il ne veut pas me dire ce que je lui dois, et je ne sais sur quoi compter.

J. 30. — Julie à Ampère [1].

Du mardi matin [16 mars 1802] [continué jusqu'au 19].

Mon bon ami,... j'ai reçu hier ta lettre du vendredi où tu m'apprends l'ouverture de ton cours.... Tu es donc bien hébété, mon pauvre ami. Tu es donc passé d'un état d'agitation à un état qui tient un peu du sommeil, mais qui ne vous fait cependant pas oublier tout ce qu'on a éprouvé. On est seulement surpris d'avoir été dans cette agitation. Voilà ce que je suppose que tu éprouves. Tu me dis que je ne te comprendrai que si, autrefois, je me suis trouvée dans des circonstances à peu près les mêmes. J'ai surtout éprouvé l'état dont je te parle au moment de notre mariage jusqu'au jour du contrat. Je ne dormais point, je ne pouvais rester un instant à la même place. Ma signature une fois donnée, je fus comme tu t'es trouvé après l'ouverture de ton cours et, lorsque nous sortîmes de la municipalité, j'étais dans une telle apathie que je vis maman qui me quittait sans une grande émotion. Voilà, mon bon ami, la dernière circonstance où je me suis trouvée comme tu es maintenant. Depuis ce temps, j'ai toujours été agitée, ou par mes idées ou par mes occupations....

Du jeudi soir [18 mars 1802]. — Je voulais hier continuer mon journal, mais j'en fus empêchée par une indisposition de maman qui m'a bien troublée.... Ne sois pas surpris de ne pas avoir de lettres bien longues de ta Julie! Maman, qui m'aidait à avoir soin du petit, est à présent obligée d'être sur sa chaise....

Du vendredi matin [19 mars 1802]. — J'espère que, dans quelques jours, tout ira à l'ordinaire.... Ta lettre est bien détaillée et m'a fait grand plaisir. Cependant ne te donne plus l'ennui de faire tes comptes dans tes lettres; car, pourvu que tu les fasses pour toi, c'est tout ce qu'il en faut et le reste doit t'ennuyer beaucoup.... Je vois dans toutes tes lettres que tu n'as pas un instant à toi et je ne me suis pas décidée à t'envoyer tes livres de mathématiques, pensant bien que tu ne pourrais pas t'en servir.... Dis-moi ce que tu as fait du livre de Ballanche! M. Couppier le demande. Écris à maman, je t'en prie; elle a été malade, c'est une bonne occasion de commencer puisque tu ne l'as pas fait plus tôt.... Ne relis jamais tes lettres, c'est du temps perdu. Ton petit se porte très bien et est bien drôle.

---

(1) Cette lettre répond aux lettres d'Ampère 46 et 47. Mme Cheuvreux en a publié trois lignes, p. 194.

48. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, nº 18, rue Mercière, à Lyon.

Du jeudi matin [18 mars 1802].

J'ai donné hier ma première leçon, ma bonne amie et je crois m'en être assez bien tiré, quoique j'espère faire encore mieux à l'avenir, car j'étais, au commencement surtout, un peu tremblant et embarrassé. Ce matin, je me suis amusé à relire les lettres où ma Julie a peint les sentiments qu'elle éprouvait après mon départ. Ces sentiments et ces lettres sont tout ce qui me reste de mon ancien bonheur. Ce serait là ma seule consolation si je n'avais pas l'espoir que Pâques viendra terminer notre séparation. Comme il fait aujourd'hui le plus beau temps du monde, j'ai fait le projet de sortir de la ville pour la seconde fois depuis que je suis ici; je t'ai rendu compte de ma première et jusqu'à aujourd'hui seule promenade. Je porterai le paquet de toutes les lettres que j'ai reçues de toi depuis que je suis ici et je chercherai un endroit champêtre pour les lire plus à loisir qu'ici, où je suis souvent interrompu par les ouvriers. Je te raconterai ce soir tout ce que j'aurai vu et senti.

Pauvre Julie, que deviens-tu à Lyon avec mon petit enfant ? Il se porte bien du moins; mais toi ?.... Je suis toujours en peine de ce que tu m'as dit, il y a déjà quelque temps, que tu étais dérangée; cela ne devrait pas être puisque le petit est sevré. Tu ne m'as pas dit que cela soit revenu comme ce devrait être. Si tu n'es pas dans ce cas, tu devrais bien m'en avertir pour me tranquilliser. Si tu y es toujours, je te demande en grâce de consulter et de faire des remèdes jusqu'à ce que tu n'y sois plus. Cela m'inquiète beaucoup et je te prie de me dire au juste ce qu'il en est, ce que tu en penses, si tu fais toujours quelques remèdes et lesquels est-ce ?

M. Vernarel m'a envoyé hier un petit paquet contenant deux bottes et une cravate, Cette cravate est bien jolie; mon cœur m'a dit que c'est ma bonne Julie qui me l'a choisie et j'en remercie bien ma bonne Julie. Je l'ai mise hier pour donner ma première leçon; je voulais en profiter pour que mon cours commençât sous de bons auspices. Je voudrais bien pouvoir embrasser celle qui m'a fait un si joli cadeau. Il m'a rappelé la cravate bleue; t'en souviens-tu ?

Pour ton bouquet j'ai réuni
Ces fleurs données à ta Julie.
C'est l'amitié qui les offrit,
C'est le don d'une sœur chérie.

---

(1) Douze pages in-4º, avec adresse sur la dernière. Timbres *Bourg* et, plus bas, 30 (ventôse, soit 21 mars). Mme Cheuvreux a publié quelques lignes, p. 179 et 199.

J'y joins la couleur qui te plaît;
De la tendresse c'est l'emblème;
Chaque matin, si tu la mets,
Tu songeras que Julie t'aime.

Toutes mes cravates viennent de toi. Et celles à bord lilas ! Comme elles me rappellent des moments délicieux pour moi, où j'aurais dû pleurer des ennuis que tu éprouvais ! Le souvenir de ce temps me fatigue; j'étais ivre de bonheur et tu souffrais. Je mourrais de chagrin si je n'étais sûr que tu m'as tout pardonné.

Du jeudi soir [18 mars 1802]. — J'ai été faire un tour de promenade comme je te l'avais annoncé ce matin; j'ai parcouru une petite portion de la route que je voudrais parcourir en entier, de celle qui me conduirait auprès de ma Julie. J'avais passé, en venant ici et avant d'entrer dans la ville, devant une superbe église antique dans le goût gothique, mais très richement ornée; on l'appelle l'église de Brou. J'ai trouvé, entre cette église et le bâtiment de l'hôpital qui est aussi hors de la ville, un petit chemin champêtre qui m'a conduit à la rivière. Je me suis assis dans un pré où je la voyais couler devant moi. De l'autre côté de la rivière, des bergers gardaient des vaches; une bergère chantait dans le lointain. C'est dans ce joli paysage que j'ai relu toutes tes lettres. Quel plaisir m'ont fait éprouver certaines pensées qui n'appartiennent qu'à toi ! Je me plairais à les retracer si je n'avais pas peur que le temps me manquât pour te donner de bonnes nouvelles du reste de ma journée. J'ai été chez le préfet pour lui demander la permission en question, et plusieurs autres choses relatives à mon cours. Justement j'y ai trouvé le Maire, l'auteur de la décision qui chasse les femmes du colllège. Je n'ai donc osé parler que du reste; mais la manière dont il m'a accueilli et l'envie qu'il semble avoir de tout ranger à ma fantaisie, ne me laisse point de doute d'obtenir cette permission dès que je la demanderai. En sortant de chez lui, j'ai été dîner; puis j'ai fait deux expériences de chimie pour moi, et j'ai ensuite donné ma leçon. Elle a été aussi bien qu'il était possible, et j'espère que tout ira bien pour moi si tu peux venir me faire une petite visite; car, sans cela, point de paix pour moi;

Dans ma cabane obscure,
Toujours soucis nouveaux !

M. Beauregard suit mes leçons régulièrement, tant les principales que les répétitions. M. Clerc ne suit que les principales. Aujourd'hui c'était répétition. J'ai observé que M. Beauregard avait un penchant à me donner des avis, sans s'apercevoir que cela pouvait me compromettre. Car, au reste, c'est le meilleur enfant du monde; il me témoigne beaucoup d'intérêt et je crois que M. Berger a été un peu exagérateur dans tout le mal qu'il m'a dit de ce ménage. Il n'y a point de fumée sans feu. Mais, comme disait un grand seigneur à une dame de la cour qui se plaignait d'être accusée d'avoir eu six enfants d'un évêque :

« Rassurez-vous, Madame, on sait bien que de tout ce qui se dit à la cour on n'en doit croire que la moitié. » Je ne sais quelles bêtises je t'écris, ma bonne amie; il semble que je cherche à plaisanter; mais, si j'ai envie de rire, c'est du bout des lèvres. Je laisse d'ailleurs cela dans ma lettre comme mes tragiques bêtises, pour te donner une idée juste, jour par jour, de l'état de mon esprit. Il est certain que ma promenade, quelques doux souvenirs et le succès de mes expériences et de mes leçons ont singulièrement tranquillisé cet esprit il y a huit jours si extravagant. Ton absence me fatigue aujourd'hui comme une oppression sur la poitrine, et c'était alors comme l'action d'un émétique.

Quoi qu'il en soit, je ne puis me dissimuler que, grâce au sort qui menace les autres, les choses ne prennent pour moi la meilleure tournure. L'opinion se forme en ma faveur. Adieu, ma bonne Julie, j'entends sonner 8 h. 3/4, il faut aller souper. Adieu, dors bien cette nuit, ton mari t'embrasse; à demain !

Du vendredi soir [19 mars 1802]. — Tout va bien toujours pour moi relativement à mon cours et à ma position, ma bonne amie; mais je suis loin de toi et inquiet de ta santé. Je t'en prie, n'oublie pas de m'en donner les nouvelles que je t'en ai demandées dans le courant de cette lettre. On m'a apporté tout à l'heure différentes machines que j'ai fait faire ici et, entre autres, un bain de fer-blanc tout semblable à celui qu'a pris M. de Jussieu.

Je tâcherai de voir le préfet dans un moment convenable pour obtenir de lui ce que je n'ai pas pu lui demander. Je ne doute pas de sa décision. Mais une chose sur laquelle tu ne m'as pas répondu, c'est sur l'effet que cela pourrait faire ici. Je crois qu'il y aurait à cet égard quelque inconvénient, si ce n'était qu'on sent bien le ridicule de louer une maison pour une place qui ne subsistera peut-être pas longtemps. J'ai pensé que tout irait bien en passant par Mâcon. On dit que la route est superbe d'ici là et l'on y remonte par une diligence très douce; il faut malheureusement se lever bien matin. La voiture d'ici à Mâcon est bien montée et part à jour fixe, le lendemain de l'arrivée de la diligence. Il faut nécessairement coucher à Mâcon. Dis-moi ce que tu en penses ? Que je t'aime !

49. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, nº 18, rue Mercière, à Lyon.

Du lundi [22 mars 1802].

Je n'ai pas pu t'écrire hier, ma bonne amie, parce que, profitant de la vacance du decadi [30 ventôse], M. Clerc et moi avons passé toute la journée à des expériences de chimie.

---

(1) Huit pages in-4°, en deux feuilles de dimension inégale; adresse à la fin. Mme Cheuvreux a publié, p. 207, les trois lignes du début et, page 208, un autre passage de trois lignes.

Je ne fus souper qu'à 10 heures, bien las d'avoir pilé, broyé, porté du charbon et soufflé le feu pendant 12 ou 13 heures, mais bien content d'avoir réussi à quelques expériences et de m'être lié de plus en plus avec M. Clerc. C'est ce qui vaut le mieux sans comparaison de tout ce qui se trouve ici près de moi, sans prétendre au reste attaquer en rien le mérite des autres. J'ai été ce matin chez Pochon, qui m'a remis quatre lettres, bien précieuses pour moi. Si tu en vois les auteurs, dis-leur que je leur répondrai dès que j'aurai un moment. Je dois aussi depuis longtemps une réponse à Périsse; dis-lui que je pense souvent à lui et que je regrette, en voyant mes élèves de Bourg, de n'y point trouver les dispositions que j'avais rencontrées dans mes premiers élèves !

Je suis bien inquiet, ma bonne amie, de tout ce que j'apprends par ta lettre. J'espère que ta maman est remise à présent, mais que tu as dû être triste. Et ta maman fatiguée, à la fois de son mal, de celui que tu te faisais et de l'état habituel qui n'est pas trop rassurant ! (1). Je n'ai pas encore pu savoir l'état où tu te trouves précisément, si cette grosseur est toujours de même. Je vois, par ta lettre de ce matin, que tu es toujours à un certain égard dans une fâcheuse position; mais je voudrais savoir depuis quel temps tu es dérangée. N'attendais-tu pas la fin de février et je ne crois pas que rien ait paru. Nous voilà bientôt à celle de mars. Pense un peu, ma petite, à la nécessité de veiller sur ta santé, pour moi, pour ton petit, ta maman et tout ce qui t'entoure ! Consulte qui tu voudras, mais ne reste pas comme ça sans rien faire de ce qui peut être nécessaire ! Il faut bien que tu n'aies rien fait depuis que je suis ici, puisque tu ne m'as parlé de rien. Ma bonne amie, je ne voudrais pas t'ennuyer ni te fatiguer; mais pense quel bonheur ce serait pour nous tous si tu pouvais rétablir ta santé !

Du mardi [23 mars]. — Je me suis informé du prix de la voiture par Mâcon. On prétend qu'une diligence nouvelle y conduit pour 40 sols et M. Beauregard m'a dit qu'il était allé de Lyon à Mâcon par l'ancienne diligence pour 3 livres 10 sols. Il y a ensuite une voiture très commode de Mâcon ici qui ne coûte que 3 L. et qui fait le trajet en 6 ou 7 heures à ce qu'on dit; tu vois que cette route est assez facile, mais ton état t'empêchera peut-être de faire ce petit voyage. Il faudra sur le tout consulter tes forces et ta santé, et pense un peu au bonheur de ton mari! Si tu pouvais passer quelque temps auprès de lui, tu te rentournerais [*sic*] dès que tu t'ennuierais; mais tu aurais consolé mon exil et peuplé Bourg pour moi de jolis souvenirs.

Du mercredi [24 mars]. — Sais-tu, ma bonne amie, que j'ai manqué aller hier à la comédie ? J'aurais voulu voir la salle et juger du mérite des acteurs pour t'en faire part. Cette troupe joue ici la moitié de l'année et à Mâcon l'autre moitié; elle y était pendant le carnaval [2 mars] et n'est revenue que depuis 10 à 12 jours. Ce qui m'a été dit, c'est que

---

(1) Réponse à la lettre J. 30 du 16-19 mars.

M. Mermet et Mme Beauregard qui ont vu jouer à Paris prétendent qu'on joue bien ici. Il m'en aurait coûté 12 S. pour le parterre; les loges sont à 18 S. et à 30 S. Si tu veux des billets d'entrée, je t'en porterai à Pâques.

Je voudrais bien qu'après avoir tout combiné, l'état de ta santé et le plaisir que me ferait ton voyage, tu me sûsses dire si tu le regardes comme facile, parce qu'il faudrait bien alors que tu m'envoyasses un lit jaune, des chaises et tout ce dont tu prévoirais avoir besoin. Quant à la permission, M. Riboud, à qui j'en ai parlé, m'a dit que le préfet me la donnerait par écrit dès que je la lui demanderais.

Les mêmes occupations qui m'ont empêché d'aller hier à la comédie ne m'ont pas laissé le temps d'écrire à ta maman; ce sera pour la première occasion. Je te prie, en attendant, de lui dire de ma part tout ce que tu sais que je pense propre à suppléer à une lettre. J'attends de ses nouvelles et des tiennes avec la plus grande impatience. J'espère en recevoir aujourd'hui ou demain; car tu sais qu'une petite lettre de ma Julie, entre les deux qu'apporte Pochon, vient chaque semaine interrompre l'uniforme ennui de ma vie. N'oublie pas, ma charmante amie, de me faire part de ta décision au sujet du petit voyage; car, si elle était favorable à ton mari, nous n'aurions que le temps tout juste de faire les envois et les préparatifs nécessaires. Pense que nous viendrons tous deux en passant par Mâcon à meilleur marché que je ne suis, moi tout seul, venu ici!

J'ai fait un arrangement avec la Perrin, par lequel, à compter d'aujourd'hui, elle me fournira à déjeuner tous les jours pour 2 S. par jour, ce qui fait 3 livres par mois. Mme Beauregard fournit le vin pour mes déjeuners; cela a été réglé dans les 40 livres de pension. Adieu, ma bonne amie, je vais vite porter cette lettre chez Pochon, car voilà 10 heures. J'embrasse le petit et sa maman, à qui je recommande de lui parler souvent du papa qui est à *Bou* et qui lui portera du bon à Pâques.

A. Ampère.

J. 31. — Julie à Ampère (1).

A Monsieur Ampère, professeur de physique.

Du mardi matin [23 mars 1802].

... Tous les détails que tu me donnes m'ont fait grand plaisir; mais je voudrais encore savoir si tu as beaucoup de monde à ton cours. Toujours mon cousin et ma tante me demandent si tu travailles à ton ouvrage et je n'en sais rien.... Pour moi, je veux te tranquilliser sur ma santé. Je ne sais comment tu n'as pas compris que tout va comme cela doit aller. Mais c'est trop peu de chose pour faire diminuer ma grosseur. Le beau temps,

(1) Cette lettre répond à la lettre d'Ampère 48. Mme Chevreux en a publié deux passages pages 207 et 280.

la campagne me feront peut-être du bien. Je ne parle pas de l'air de Bourg; car, malgré mon projet d'y aller, il se pourrait bien que je ne pusse pas. Car, mon bon ami, que faire de notre pauvre petit ?... à moins que je ne fusse passer la semaine sainte à Poleymieux pour l'accoutumer à ces dames.... Il est venu deux personnes voir notre appartement qui n'en veulent pas.... Je ne te parle pas de ma santé, parce que, M. Petetin et M. Martin ne m'ayant ordonné aucun remède, je n'aurais pas besoin de rester pour les faire. Mais ma pauvre maman voulait que je fusse prendre les eaux de Charbonnières; elle en espérait un bien et tout est renversé.... Adieu, écris-moi sur du papier plus mince et serre un peu plus tes lignes! Tes lettres sont si pesantes avec ce gros papier; elles coûtent toutes 8 sols et j'ai vu que les miennes n'en coûtent que 4. Que cela ne t'empêche pas de m'écrire de gros paquets; ce n'est que pour le papier que je te dis cela..... Je te trouve bien pastoral d'aller lire mes lettres dans les prés. J'ai bien peur que tu ne les sèmes en chemin et que tout ce que je te dis ne tombe sous les yeux du premier venu. Si je te connaissais plus soigneux, combien je te dirais de jolies choses !....

J. 32. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi matin [26 mars 1802].

... Je consulterai M. Petetin cette semaine et, d'après ce qu'il me dira, je me déterminerai d'une manière ou d'une autre. Si je me décide, je remettrai à Pochon, non pas un lit jaune, mais deux matelas, et puis la Perrin nous trouvera bien un pliant à acheter.... Je ne dors pas beaucoup, je mange peu et je maigris à ce que l'on me dit. Ne conclus pas que je suis plus malade! Il y a si longtemps que j'éprouve les mêmes choses que, si l'on pouvait s'accoutumer au mal, je devrais l'être.... Hier nous sommes, toute la famille Périsse, Élise et moi, allés voir cet écuyer que je devais aller voir avec toi. Je suis bien fâchée que tu n'aies pas été au spectacle. Nous aurions tous deux quelque chose à nous raconter.... Adieu, mon bon mari, adieu. J'aurais plus envie aujourd'hui qu'à l'ordinaire de te dire bonjour. J'ai quelque chose qui m'étouffe et, si je pleurais un peu, cela me ferait grand bien en te disant que je t'aime bien tendrement. Je suis contente et je pleure. Cela me fait du bien, mon bon ami. Ta femme est tout ennuyée d'avoir une santé qui s'accorde si peu avec son caractère, qui serait de toujours faire ce qui se présente sans penser aux suites. Mais il faut se résigner et attendre tout du temps.... Je ne te dis pas combien il m'en coûte de laisser mon pauvre petit, mais je serais bien aise d'être avec toi. On ne peut pas avoir tout à la fois, tu le sais bien, mon pauvre ami, toi qui es loin de tous tes amis et qui n'as que la physique pour te consoler.

---

(1) Cette lettre répond à la lettre 49 d'Ampère. Mme Chevreux en a publié la fin pages 208 et 209.

C'est donc toi qui fais toujours ces vilaines drogues, qui souffles tes charbons, qui piles toute la journée ! Tu n'as donc pas plus de temps qu'ici et ton pauvre livre est au crochet. Ah, que c'est ennuyeux, quelle sotte chose pour moi ! Mais tu aimes la physique de Bourg, tu as tes raisons; je ne les désapprouve pas. Ainsi il faut prendre patience....

50. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, nº 18, grande rue Mercière, à Lyon.

Du dimanche [4 avril 1802].

J'ai reçu en arrivant hier ici, ma bonne amie, une lettre de toi qui m'a attendri singulièrement. Je l'ai trouvée bien douce à mon cœur, cette lettre, et elle m'a fait regretter plus encore de m'être si tôt séparé de toi. On m'avait dit que les examens ne duraient au plus d'une semaine, et voilà qu'ils ne seront finis que mercredi ou jeudi, en sorte que j'aurais pu rester à Lyon jusqu'à mercredi. J'aurais battu tout le monde de ce qu'on ne m'en avait pas averti, quand j'ai su cette nouvelle. Mais M. Clerc en est bien content, parce que j'assisterai à l'examen de ses élèves de mathématiques, qui commencera demain.

J'ai fait ce matin le compte de mon argent et je me suis assuré que je n'avais rien perdu, ni oublié aucune dépense. Mon voyage m'a coûté juste 3 L. 16 S. : savoir 2 L. 4 S. pour souper et coucher à Neuville-les-Dames. Je suis arrivé à Bourg à 9 heures et demie du matin (2). Recommande, je t'en prie, à Marsil de s'assurer chez M. Gambier que tout sera prêt pour jeudi, de ne pas oublier de tout envoyer vendredi, et surtout les objets de la petite note que j'ai laissée sur le bureau du grand magasin du fond. Je te prie aussi d'y joindre deux entonnoirs de verre de différentes grandeurs dont il fera joindre le prix, 10 S. ou 12 S., à l'une de ses factures. Dis à M. Arnassant, en le payant, que mes dents ne tiennent pas du tout et branlent sans cependant pouvoir tomber, mais que je l'irai trouver à Pâques pour qu'il les range. Il est très important qu'il le sache tout de suite, pourqu'il ne l'attribue pas à des accidents survenus d'ici là.

N'oublie pas de m'envoyer le petit paquet que j'ai laissé sur ta cheminée, du papier d'exemple, et du papier à lettre si celui de cette lettre-ci te paraît trop gros et te coûte trop de port. Adieu, ma bonne et charmante amie, ton mari t'embrasse bien tendrement; mais il est bien fâché que ce ne soit pas d'aussi près que ces jours derniers. Je t'aime, je t'aime....

---

(1) Quatre pages grand in-4°, adresse à la fin. Cette lettre succède à un voyage qu'Ampère a fait à Lyon du lundi 29 au jeudi 1er avril pour chercher des instruments. Le dimanche est bien le 4 avril, mais le mot dimanche a été surchargé et Ampère a daté du 8 avril.

(2) Le samedi 3 avril.

Je voudrais bien que tu me donnasses des nouvelles du petit, de sa joue et de son bras.

Je viens de retrouver la lettre que je croyais perdue à la poste; elle était dans mon bureau, je l'ai brûlée.

J. 33. — Julie à Ampère (1).

Du dimanche [4 avril 1802].

... Je ne pourrai pas avoir de tes nouvelles avant mardi, puisque tu es arrivé samedi après l'heure du courrier.... Mon petit est bien gai, bien drôle; il redit que le papa est à *Bou* et je ne penserais pas à sa brûlure si je ne la voyais pas sur son visage. J'espère que bientôt elle ne paraîtra plus. Mon pauvre ami, que nous avons été malheureux ce jour-là ! Que j'ai peu joui des quatre jours où nous avons été ensemble ! J'étais fatiguée de tant de choses ! A présent l'appartement ne se louera peut-être pas; il ne vient personne pour le voir. Je suis bien fâchée de voir que je ne pourrai pas mieux aller te trouver à Pâques; car tout plein de raisons me retiendront comme à ce voyage.... Adieu, mon fils! Je pense que tu m'aimes toujours, que tu ne m'en veux pas de tout ce que je t'ai dit quand mon petit s'est brûlé.... Que je voudrais n'avoir pas si mal passé mon temps ! Dis-moi si tu as retrouvé tes papiers et le livre que tu croyais incomplet.

51. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, nº 18, grande rue Mercière, à Lyon.

Du mardi [6 avril 1802].

J'ai reçu ce matin une lettre de ma Julie qui m'a fait bien plaisir; elle m'a appris de bonnes nouvelles de mon pauvre petit et j'espère, comme toi, qu'il ne paraîtra plus rien sur sa petite joue dans quelques jours. Baise-le bien, ma bonne amie, de la part du papa qui est à *Bou!*

Pourquoi m'ôtes-tu l'espérance de t'amener à Pâques ? Un petit voyage serait si facile si ta santé n'allait pas trop mal et que l'appartement fût loué. Dis, je t'en prie, à Marsil qu'il ne cherche pas si obstinément à nous y faire gagner; c'est bon de l'essayer, mais il ne faut pas nous exposer à perdre 600 L. par année. Tu sais que M. Rosset m'avait dit qu'il le reprendrait à ses périls et risques. Si cela ne fâchait pas Marsil, je te conseillerais bien de prendre ce parti qui nous débarrasserait de toute responsabilité.

---

(1) Trois pages in-8º sur papier bleuâtre, avec adresse à Bourg sur la quatrième.

(2) Huit pages in-4º de 20 × 23; adresse sur la dernière. Réponse à J. 33.

Je ne pus pas t'écrire hier, ma bonne amie, parce que M. Clerc avait vacance à cause du quintidi (1) et que nous ne finîmes qu'à 9 heures du soir nos opérations chimiques de tout le jour. Aujourd'hui j'ai assisté à l'examen qu'on a fait de ses élèves et c'est moi qui, d'après l'invitation de M. d'Avrieux (2) qui le présidait, ai fait le plus de questions aux élèves. Son fils Hyacinthe d'Avrieux a le mieux répondu de tous ceux qui ont passé aujourd'hui. Je regrette bien que son père n'ait pas voulu qu'il suivit mon cours; peut-être le suivra-t-il quand j'en serai à la chimie ?

Que je suis content que tu aies bien dormi, ma bonne amie ! J'espère te trouver un peu mieux portante quand je t'irai revoir à Pâques; j'espère aussi que mon bonheur ne sera troublé par aucun accident pareil à celui qui t'a fait tant de mal. Tu me dis que tu me l'as pardonné et que tu as tout oublié, je t'en remercie et je sens que je ne le mérite guère. J'aurais dû veiller avec plus de soin puisque ton bonheur et le mien m'étaient confiés en même temps que notre pauvre petit. Tu me dis que tu es fâchée de m'avoir grondé ce jour-là. Je trouve, au contraire, que tu as été trop bonne et je suis sûr, quand j'y pense, que tu as dû te faire une grande violence pour ne pas me dire toutes les injures que j'avais méritées. Croirais-tu que le temps me dure plus depuis que j'ai été à Lyon ? Je ne pourrais supporter l'idée de ne pas y retourner à Pâques. Il me semble que j'ai pour ainsi dire laissé échapper l'occasion de faire une récolte de bonheur qui pût quelque temps nourrir mon cœur loin de toi. J'espère en faire une meilleure provision à Pâques.

Je te remercie du baiser que tu m'envoies de la part de ma Julie et de mon petit. J'en ai donné de bon cœur à cet endroit de ta lettre que j'ai été relire pour mon dessert dans les prés qui sont au bord de la rivière, auprès de la belle allée de peupliers dont je t'ai parlé dans une de mes dernières lettres.

J'ai retrouvé tous mes papiers. Quant à Nollet, j'en ai neuf volumes et je vérifierai s'il devrait y en avoir davantage sur l'édition qu'en a M. Chapuis. Au reste, mes neuf volumes ont été reliés dans l'état où ils sont et tous les numéros se suivent. J'ai oublié de te dire dans ma dernière lettre que Perrin avait eu une attaque d'apoplexie pendant mon séjour à Lyon. Il va bien à présent relativement à l'état désespéré où il a été pendant trois jours. Sa femme ira samedi à Lyon et me rapportera de tes nouvelles et de celles du petit. J'ai eu ce matin une explication avec elle au sujet de mon déjeuner à 2 sols; elle disait qu'elle n'avait entendu par là fournir que la pitance et que je devais payer le pain. J'ai fait à ce sujet le compte de mes déjeuners du mois passé et j'ai vu que j'avais mangé plus de 3 livres. Après bien des discussions nous avons fait un nouveau marché à 4 L. par mois, pitance et pain. Ce changement m'a assez ennuyé; mais je suis persuadé qu'autrement cette femme y aurait perdu et je n'aurais pas osé manger mon soûl.

---

(2) 15 germinal.
(3) Ampère a écrit d'Apvrieulx.

Mme Beauregard voudrait bien avoir ses couverts; elle m'a chargé de te prier de ne pas les oublier à ce voyage de Pochon, non plus que le balai. Je désire bien aussi qu'on n'oublie rien de ce que j'ai demandé pour le cabinet. On me remboursera la petite note que j'ai laissée sur le bureau de Marsil; c'est pourquoi il serait à propos qu'il prît bien soin de tout ce qui y est : 3 lb. d'huile de vitriol; 1 d'esprit de nitre, 1 d'esprit-de-vin. S'il était possible d'y joindre une livre de salpêtre, ce serait bien bon pour moi. Voilà, ma bonne amie, bien des choses qui te donneront peut-être du souci ou de l'embarras. Mais tu me le pardonneras et, à Pâques, rien ne viendra troubler ma courte, mais si douce félicité. J'embrasse mille fois tout ce que j'aime , ma Julie et mon petit.

A. Ampère.

52. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, grande rue Mercière, maison Rosset, nº 18, à Lyon.

Le jeudi soir [8 avril 1802].

Jamais, ma bonne amie, je n'ai eu moins de temps à moi. J'examine, devant M. d'Avrieux, tous les élèves de M. Clerc; chacun reste près d'une heure chaque fois et passe deux fois, dans la forme d'examen qu'on a adoptée. Heureusement qu'on renvoie ceux qui sont très faibles; car il y en a en tout, je crois, près de quarante. On ne s'interrompt que pour dîner depuis 8 heures du matin jusqu'à la nuit. L'examen cessé, et la tête bien lardée de mathématiques, je vais faire un tour avec M. Clerc, qui est à mon avis le phénix de Bourg. Et nous causons de diverses choses qui me conduisent au souper. Je t'écris aujourd'hui avant de me coucher pour te raconter ma vie, et décharger un peu mon cœur du poids de ses pensées. Depuis deux jours qu'il ne t'en a rien communiqué, toutes ces pensées se bornent à des triangles, cercles, multiplications, règles de trois, etc. Mais l'image de ma Julie est toujours là avec tout ce fatras. Que mon temps aurait passé plus agréablement si tu avais été ici, car je n'aurais pas paru à l'examen ! Je vois que plusieurs professeurs s'en dispensent. Mais, à présent que j'ai commencé, M. Clerc me vient chercher lui-même et, comme je n'ai point de bonnes raisons à donner, j'y vais d'autant plus volontiers que je sens combien il est à propos d'avoir pour ses élèves un interrogateur qui connaisse la science et que M. Clerc me rendra la pareille à l'examen de mes élèves de physique qui aura lieu à la fin de l'année. L'examen au reste finira samedi.

Je t'enverrai cette lettre par la Perrin qui part samedi matin. Je t'écrirai encore demain en attendant que je puisse t'embrasser. J'espère toujours te voir à Pâques; mais j'ignore encore combien durera mon bonheur. Ah, si je pouvais t'emmener avec moi, ne fût-ce que pour un temps bien court ! Comme j'aimerais à passer près de toi ces jours qui sont si

(1) Huit pages in-4º de 19,5 × 22,5; adresse sur la dernière.

tristes à présent ! Je sais tous les obstacles; mais il ne nous en coûterait rien, ma bonne amie, que tu prisses, avec la Perrin, pendant qu'elle est à Lyon, les arrangements nécessaires; que tu susses si elle pourra nous procurer un pliant, des chaises, etc.; comment tu t'arrangerais avec elle. Si tu envoyais aussi un matelas et les autres choses nécessaires, elles se trouveraient ici quand tu y ferais un petit voyage, fût-ce dans bien longtemps; elles t'attendraient ici et j'aurais plaisir à les y voir comme le gage du bonheur qu'elles me promettraient.

Adieu, ma bonne, ma trop bonne et bien aimée Julie, j'embrasse de tout mon cœur les deux êtres qui le remplissent et j'espère qu'ils s'embrassent quelquefois à l'intention du papa de *Bou* ! J'espère que la petite joue va bien et ne rappelle plus à ma Julie les sottises de son mari. Je vais me coucher avec les douces pensées que m'inspire l'attente de Pâques. Adieu, adieu, ma bonne amie, dors bien cette nuit !

Du vendredi soir [9 avril 1802]. — Ce jour a passé à l'ordinaire, ma bonne amie et, quand je pense que mes leçons ne recommenceront que lundi, je me repens bien d'être si vite revenu ! Voilà huit jours de bonheur dont j'aurais pu enrichir ma vie, et dont je n'ai retiré que de me lier davantage avec M. Clerc et de voir comme les examens se font pour n'être pas neuf dans six mois à celui de mes élèves. Je me suis décidé, pour qu'ils puissent y paraître forts, à bien faire des changements dans ma manière d'enseigner dont cet examen m'a fait voir les inconvénients : surtout celui de parler toujours et de ne faire presque jamais parler mes élèves.

J'ai communiqué ce soir plusieurs de mes idées mathématiques à M. Clerc et j'ai été satisfait de l'impression qu'elles lui ont fait. C'est un homme qui laisse voir toutes ses pensées comme dans un miroir.

Quand pourrai-je te voir, ma bonne amie, ma Julie ? Qui m'aurait dit que nous serions ainsi séparés après l'heureux instant où j'ai cru ne te quitter jamais ? A Pâques, ma bien-aimée, à Pâques ! J'aurai deux jours de bonheur et peut-être pourras-tu... ; mais non, je ne l'espère pas, tu ne pourras pas ! Adieu, ma bonne amie, que je voudrais t'embrasser ce soir ! Adieu, je serre mon petit et sa maman sur mon cœur ; mais c'est malheureusement de douze lieues de distance que je t'aime !

A. Ampère.

J. 34. — Julie à Ampère [1].

Du vendredi [9 avril 1802].

... J'ai passé une si mauvaise nuit que je n'eus pas le courage de me lever. M. Petetin est venu et j'espère qu'il va faire les remèdes attendus depuis si longtemps.... Ne t'inquiète pas trop ! Élise me gronde d'écrire ; elle prend ma plume.

---

[1] Trois pages in-8°, avec adresse à Bourg sur la quatrième.

[d'Élise].... Je te recommande, si tu viens à Pâques, de ne pas arriver sans faire prévenir Julie de ton arrivée quelques moments d'avance. Car tu dois savoir combien les émotions en tous genres lui font mal....

53. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, nº 18, grande rue Mercière, à Lyon.

Du dimanche [11 avril 1802].

J'ai reçu par Pochon bien des paquets de Lyon, mais point de lettre de ma bonne amie. Je n'ai reçu qu'une lettre de toi depuis plus de huit jours que j'ai quitté tout ce que j'aime. Je ne sais point comment va la joue de mon petit. Peut-être est-ce, comme l'autre fois, le frère de Pochon qui aura gardé ta lettre ? J'irai m'en informer demain. Si tu m'as écrit, je trouverai dans ta lettre la note de ce que tu m'as envoyé pour la vérifier. Je te remercie des douceurs que tu m'envoies; mais il vaudrait encore mieux que ma Julie les eût mangées. Je voudrais bien aussi avoir la note des effets envoyés par Marsil. Je n'ai reçu que quelques livres de mercure dans la cornue de fer, les 55 lb. que devait donner M. Sionnet n'y sont pas et cela m'inquiète et me tracasse.

L'examen des élèves de mathématiques a fini hier et je recommence demain mes leçons. J'ai fait ce matin [avec M. Clerc] quelques expériences de chimie. J'ai été dîner chez lui et j'étais encore à table quand on est venu me chercher de la part de Pochon. Mon après-dînée a été toute employée à ranger ce qui m'est venu de Lyon. A la nuit tombante, j'ai été faire un tour de promenade sous les arbres qui forment un bouquet dans un coin du jardin du collège. C'est là que je pensais à toi, à la manière dont ma vie s'écoule ici dans l'ennui et toutes ces idées ne m'ont pas rendu le cœur gai. Il me serait impossible de supporter ma manière d'être actuelle sans la certitude de te voir bientôt. Mais je redoute l'instant qui suivra une nouvelle séparation. L'espoir de notre réunion s'éloignera tant alors, si les mêmes raisons t'empêchent de venir partager et embellir quelque temps mon séjour !

Du lundi matin [12 avril]. — Tout ce que j'ai écrit hier, ma bonne amie, est du papier perdu, car j'ai reçu ce matin les 55 lb. de mercure, et toutes les lettres que tu m'as envoyées, ainsi qu'une autre lettre de Marsil par la poste contenant la lettre de voiture de Pochon.

J'ai lu des nouvelles bien inquiétantes de ta santé; j'espère que ce ne sera rien et que M. Petetin va prendre un parti. Il y a longtemps qu'il aurait dû commencer ce traitement, J'attends la Perrin pour savoir comment tu te trouves à présent et si M. Petetin a commencé son traitement.

---

(1) Six pages in-4º de 19,5 × 22,5.

Je remercie Élise de m'avoir écrit à ta place puisque tu étais fatiguée. Après tes lettres, ce sont les siennes qui me font plus de plaisir. Mais je te prie en grâce de ne jamais m'écrire quand tu sens que cela te fatigue. Et j'écrirai à Élise pour la prier de continuer à me donner de tes nouvelles; elle ne refusera pas cela à son pauvre frère exilé qui l'aime bien. J'écrirai aussi à Marsil; mais, comme je vais avoir bien peu de temps parce que les leçons recommencent ce soir, je te prie de lui faire d'avance tous les remerciements que je voudrais lui faire moi-même de toutes les peines qu'il s'est données.

Du lundi soir [12 avril 1802].

J'ai donné à 4 heures ma première leçon. Il y avait peu de monde aujourd'hui : ce qui vient probablement que tous ceux qui suivaient mon cours n'ont pas été avertis. Je répéterai demain en abrégé ce que j'ai dit aujourd'hui. Au reste que m'importe ! Tout me devient indifférent quand je pense que ma pauvre petite est malade et qu'il faut non seulement renoncer au plaisir d'espérer qu'elle puisse venir me trouver quelques moments, mais encore à celui de penser que du moins elle est tranquille et ne souffre pas.

Je voudrais pouvoir mettre tout mon cœur devant tes yeux, ma bonne amie, afin que tu visses toutes mes pensées, que tu t'y visses partout. Je sens de plus en plus que, si l'automne n'amenait aucun changement dans ma position, j'aurais détruit, en acceptant, tout le bonheur de ma vie. Mais tout semble annoncer qu'après un été perdu pour mon existence je n'aurai qu'à m'applaudir du parti que j'ai pris. J'ai encore 5 jours avant de partir et 6 avant de t'embrasser; ce temps va me paraître bien longtemps [*sic*]; j'y attends une lettre de toi et peut-être d'un peu moins mauvaises nouvelles de ta santé. Quant à mes lettres, je t'écrirai demain matin avant de mettre à la poste et ce sera pour l'avant-dernière fois de cette semaine. Pochon te portera la suite de mon journal, qui est à cette heure bien sec et peut-être bien ennuyeux. Si quelque chose m'empêchait de t'écrire mercredi, tu seras sûre de mon arrivée dimanche à 5 heures du soir; à moins qu'il ne fasse mauvais temps ou que l'on ne me permette pas de m'absenter. Élise m'a bien recommandé de t'avertir d'avance. Mais je crois que cette lettre est un avis qui la satisfera et que je puis t'aller embrasser tout à coup dimanche sans te causer trop d'émotion.

Du mardi matin. — Je viens d'aller porter à Pochon la lettre de voiture que Marsil m'avait envoyée. Il m'a dit que, par extraordinaire, il partait aujourd'hui; je vais donc lui donner cette lettre au lieu de la mettre à la poste; elle te parviendra après-demain et, l'après-demain d'après-demain, ton mari la suivra. C'est encore bien long pour celui qui t'aime bien.

A. Ampère.

J. 35. — Julie à Ampère (1).

Du mercredi matin [21 avril 1802].

Mon bon ami, je t'écris sur mes genoux auprès du feu. Cela ne me fatigue pas parce que je suis un peu plus forte que lorsque tu es parti. Mon pauvre ami, ne sois pas en peine de ta Julie ! J'espère que je me remettrai avec de la patience, que nous passerons un automne agréable, tous réunis dans nos campagnes. Nous verrons courir notre petit dans les prés et je n'aurai pas tant de peur qu'il se fasse mal.... Mon bon ami, ce voyage me laisse de plus doux souvenirs que l'autre. Il a dû en être de même pour toi. Conservons dans nos cœurs la certitude de notre attachement réciproque et nous supporterons mieux notre absence.... Marsil est parti pour voyager; je ne sais pas comment faire pour les gravures de ton livre (2)....

54. Ampère à Julie (3).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, nº 18, grande rue Mercière, à Lyon.

Du jeudi [22 avril 1802].

Je n'ai pas pu t'écrire, ma bonne amie, par le courrier d'hier et j'ai remis à aujourd'hui le plaisir de t'écrire parce que je fus me coucher dès que j'eus soupé et qu'avant souper je m'étais occupé à ranger mes papiers pour travailler de suite à mon ouvrage : ce qui me prit plus de temps que je n'aurais cru. En arrivant ici, je me jetai sur mon lit, car j'étais las, mais pas tant qu'en arrivant à Montluel. Je dormis quelque temps. J'ai encore bien dormi cette nuit, et je ne me sentirais plus de mon voyage s'il ne m'avait pas éloigné de tout ce que j'aime. Je ne te ferai point de détail sur mon voyage parce que je les réserve pour la lettre que je vais écrire à Élise et que tu verras sûrement. Je te dirai qu'en arrivant ici la Perrin m'a remis une lettre de ma bonne Julie que j'ai bien baisée, et un mandat pour être payé d'un mois de traitement. Je viens de l'aller recevoir, et j'ai été agréablement surpris en voyant que ce traitement devait être payé en francs républicains et non en livres. Je recevrai quelque chose de plus que je ne croyais. On m'a remis 168 L. 6 S., ou 7 louis juste et 4 sols; cela fait par an 2018 L. 8 S. Je t'en enverrai 6 avec les bas et le billet de Carron par la première occasion que je trouverai pour cela. Je garderai un

---

(1) Trois pages in-8º et adresse à Bourg sur la quatrième. Ampère a été à Lyon du 18 avril (Pâques) au 21.

(2) Le traité de physique qui ne paraît pas avoir été terminé.

(3) Huit pages in-4º, 16,5 × 21; adresse et timbre 6 sur la dernière. Cette lettre succède au voyage de Lyon pour les fêtes de Pâques.

louis pour qu'il puisse me rester une certaine avance après que j'aurai payé les 40 L. du mois qui va échoir.

Voici la note que tu m'as demandée : 6 chemises, 3 bonnets de coton, 6 mouchoirs de poche, 5 cravates à bord lilas, 1 cravate bleue, 6 paires de bas, 2 mouchoirs rouges, 3 bandeaux, 2 habits, 1 roupe, 6 gilets, 3 culottes, 2 paires de souliers, 2 paires de bottes, 1 décrottoir, 1 vergette, 1 peigne, 1 éponge, 1 peignoir, 1 linge à barbe, 2 mouchoirs de mousseline, 10 mouchoirs de poche, 3 chemises, 2 paires de bas, 2 crochets, 3 serviettes, 1 tire-botte, 2 essuie-mains. Voilà pour l'ancienne note. Par Pochon la dernière fois : 2 bonnets, 2 paires de bas, 1 culotte, 1 paire de draps, 2 serre-tête, 1 caleçon, 1 gilet.

Je te dirai pour nouvelle, ma bonne amie, qu'on a rendu ici l'église de Notre-Dame aux prêtes insermentés, que les autres ont fait contre cette opération une protestation qui n'a rien produit et que, le jour de Pâques (1), on a dit une grande messe solennelle où le préfet a assisté. Toutes les avenues de l'église étaient, dit-on, encombrées de monde depuis 7 heures du matin jusqu'au soir.

J'en étais là de ma lettre quand la Perrin m'en a apporté une de ma petite bonne amie (2). Je te remercie bien, ma Julie, de l'avoir écrite; mais, quelque plaisir que me fassent tes lettres, j'aimerais en être privé s'il fallait que tu en fusses fatiguée. J'espère, d'après ce que tu me dis, que cela ne t'aura point fait de mal et que ta santé ira toujours de mieux en mieux. J'attends comme toi, et tu dois bien l'imaginer, avec une plus vive impatience, ces fortunées vacances qui doivent me ramener auprès de toi et du petit. Mais j'espère que tu seras bien remise avant et que tu me réserves ce plaisir pour mon voyage de Pentecôte si j'en puis faire un à cette époque.

Tu me parles des figures de mon livre, je m'en passerai jusqu'au retour de Marsil qui ne peut tarder bien longtemps. N'oublie pas de lui en parler dès qu'il sera revenu; car cela dérange bien mon travail, sans que je sois cependant obligé de l'interrompre pour cela.

Je suis inquiet de ce point que tu te sens toujours de côté. Je suis bien fâché qu'on n'en ait pas parlé à M. Petetin. Je voudrais bien que quelqu'un pût le lui dire; peut-être est-ce un symptôme important qui exigerait des précautions particulières. Tu me dis, dans ta jolie lettre, quelque chose de bien joli sur le moyen de supporter les chagrins de l'absence. Oui, je les sentirai moins en pensant que ma Julie m'aime; mais je n'en regretterai que plus amèrement que les jours passés près de toi se soient si vite écoulés. C'est vrai qu'ils me laissent de doux souvenirs; mais ces souvenirs sont mêlés de la crainte de rester encore bien longtemps sans te voir. J'espère toujours pour la Pentecôte; mais je ne me hasarderai pas à un second voyage sans la permission du préfet.

---

(1) 18 avril 1802.
(2) Lettre du 21 avril J. 35.

Adieu, ma petite bonne amie, ma bienfaitrice, ma vie ! Tu trouveras ici une petite lettre pour Élise que je n'ai pas eu le temps de faire plus longue. Je voulais aussi écrire à ta maman; je voudrais que tu lui dises bien des choses de ma part, ainsi qu'à la maison Périsse. Donne-moi des nouvelles de ta cousine. Baise le petit d'aussi bon cœur que je vous embrasse tous deux.

J. 36. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi matin [23 avril 1802].

Je t'écrivis avant-hier, mon bon ami, et je te contai que j'étais mieux que lorsque tu es parti. Cela a toujours été de mieux en mieux. Hier encore j'ai été me promener en Bellecour, où je vis courir mon petit qui jetait sa paume à tour de bras.... Il appelle son papa, et je lui dis qu'il n'est pas près de nous.... Ta maman est ici depuis mercredi. Elle m'a conté ta visite à Poleymieux.... Mes pensées sont d'une couleur moins triste que la semaine passée. Quand on ne souffre pas, qu'on reprend un peu de forces, l'espérance entre dans le cœur et moi qui n'aime pas la tristesse, je m'y livre bien vite. Je pense aux vendanges. C'est là où j'aime à voir dans l'avenir mon bon ami et mon petit auprès de moi m'empêchant d'être malade. Adieu, mon fils, je t'embrasse. Je t'envoie une lettre de M. Beauregard que j'ai trouvée bien de mon goût et bien affectueuse. Les petits chandeliers valent 5 livres 8 sols. Si tu veux écrire à M. Biette pour les baromètres, je ferai tout ce que je pourrai pour faire plaisir à des personnes qui ont l'air de s'intéresser à toi....

55. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, nº 18, rue Mercière, à Lyon.

Du dimanche [25 avril 1802].

Il y a bien longtemps, ma bonne amie, que je ne t'ai pas écrit. J'ai travaillé à mon livre et aux mathématiques. Car tu sauras que les professeurs des lycées ne seront nommés, ni à Paris, ni par les jurys, mais par trois commissaires et trois membres de l'Institut qui parcourront les provinces et, si je veux me présenter pour les mathématiques, il faudra que je subisse un examen sur les hautes parties des mathématiques dont je ne me suis pas occupé depuis cinq ans. M. Clerc travaille déjà pour s'y préparer et je n'ai plus de ressources que celles que je puis tirer de moi-même. C'est pourquoi je me suis décidé à ce que tu

---

(1) Trois pages in-8º et une page d'adresse à Bourg.

(2) Douze pages in-4º 18 × 24 en trois feuillets. Sur la dernière page, adresse et timbre : Bourg, 10 (Floréal an X ou 30 avril). Plusieurs passages ont été publiés par Mme Cheuvreux, p. 176, 177, 208, 195 et 196.

sépares mes papiers de mathématiques dont tu feras un paquet que tu rangeras bien; ils me seraient inutiles parce qu'on ne m'interrogera pas sur mes idées, mais sur mes études. Tu m'enverras tous les livres de mathématiques qui se trouvent avec eux chez MM. Périsse. Mais tu garderas l'astronomie de Lalande dont je n'ai pas besoin.

Je ne crois pas, d'après ces dispositions, que M. Roux conserve la chaire de mathématiques; on lui donnera probablement une autre place dans le lycée de Lyon.

J'ai bien d'autres nouvelles à te donner. Je donnerai demain une leçon à un élève de mathématiques; il s'appelle Gripière; il me donnera 18 L. par mois tant qu'il sera seul; mais je lui ai promis de diminuer s'il trouve un compagnon; sans cela, point d'affaires! M. Clerc ne prend que 9 à 12 francs par mois, et il a la vogue. Gripière n'est venu me trouver qu'à son refus. Mme Beauregard veut à l'avenir 50 L. de pension, pas à moins; le demi-mois courant sera porté en conséquence à 25 L. Je trouve à m'arranger avec la Perrin en m'associant à M. Goubeaud; elle nous fournirait la pitance pour 30 L. chacun par mois; mais il faudrait y joindre notre pain et notre vin. Chacun fournirait le sien. Mon pain serait à 4 S. 6 D. la livre. Pochon pourrait m'apporter du vin de Lyon à 1 sou par bouteille environ dans un petit baril. La bouteille de mauvais vin coûte ici 8 à 9 sols. C'est celui qu'on boit chez M. Beauregard à peu de chose près. Tout cela me déterminerait à rester à 50 livres chez Mme Beauregard. Mais tu sais que M. Riboud jugeait convenable que je quittasse cette maison et je ne retrouverai point de si bonne occasion. Enfin je perdrais moins de temps en mangeant au collège. J'ai demandé du temps pour délibérer et j'attends ton avis avant de prendre aucune décision.

Du dimanche soir. — On a fait ce jour une assemblée pour proclamer les élèves vainqueurs à l'examen. On m'y avait invité et j'y ai entendu un discours de M. Mermet dont j'ai été peu content. Je suis allé ensuite chez M. Clerc qui m'a emmené, avec MM. Luc et Mermet, pour voir des pierres curieuses dont un de ses élèves, employé dans le génie sur les Alpes, lui a envoyé une boîte. De là, nous avons été nous promener tous quatre dans le parc de Challes. Cet endroit est charmant; mais j'ai perdu ainsi une après-dînée dont j'aurais eu besoin pour travailler et que je ne retrouverai pas. Je crois pourtant qu'il aurait été peu convenable de refuser cette promenade. Je te prie bien, ma bonne amie de ranger mes cahiers bien en sûreté; ils me seront si utiles quand je professerai au lycée de Lyon si je suis jamais assez heureux pour cela. Je voudrais bien savoir sous peu de jours l'avis de ma petite Julie au sujet de ma pension; car mes deux marchés, ignorés réciproquement des deux partis et les circonstances peuvent d'un jour à l'autre me forcer à m'expliquer. Des deux manières, je ne payerai rien quand j'irai à Lyon; mais il faudra également me fournir du vin pour mon déjeuner. Mme Beauregard le retranche du nouveau marché, malgré l'augmentation. Quant aux autres pensions, on y donne 60 L. par mois et l'on n'apporte de l'auberge qu'à 24 S. ou 30 S. pour la pitance d'un dîner qui sert aussi pour le soir.

Du lundi [26 avril]. — J'ai reçu aujourd'hui un bien joli cadeau de ma tendre épouse qui ne veut pas que son mari soit privé du seul plaisir qu'il peut goûter loin d'elle (1). Je veux parler d'une lettre où je lis que tu te portes mieux. Tu fais bien de prendre les plus grandes précautions pour ta santé; dans l'état de délabrement où elle est, tout ce qui pourrait te fatiguer serait de la plus grande conséquence. Mon petit a donc une paume et sait bien la jeter. Ce pauvre petit me cherche et je voudrais bien qu'il pût me trouver; car je serais près de lui et de sa maman. Dis bien des choses de ma part, je t'en prie, à maman, à la tienne et à toutes tes sœurs.

Que tu m'as écrit de jolies choses, ma bonne amie ! Tu ne seras plus malade aux vacances parce que tous ceux que tu aimes et que tu rends heureux seront près de toi. Oh, si je savais te guérir en retournant à Lyon, comme j'abandonnerais vite l'École centrale et tout; mais, bien loin de là, je contribuerais à te rendre malade en te donnant de l'inquiétude et en détruisant mes espérances d'un sort plus honnête. Tu me dis que mes lettres te font du bien, tu peux penser si tu les recevras longues ! Malheureusement il est l'heure d'aller souper et celle-ci ne contient pas la moitié de tout ce que j'aurais voulu te dire. A demain matin, ma bonne Julie, dors bien cette nuit et songe ce soir à ton mari pour lui dire un petit adieu ! Il sera si loin de toi et aurait tant d'envie de pouvoir du moins baiser le bord de ta couverture, comme je faisais quelquefois en te disant bonsoir.

Du mardi matin [27 avril 1802]. — J'ai oublié, ma bonne amie, de te dire que les vacances des decadis et quintidis sont déjà supprimées dans cette école et qu'on est libre le dimanche et le mercredi. On a préféré ce dernier au jeudi à cause que c'est le jour du marché et que cela accommode mieux plusieurs professeurs, surtout ceux qui sont en ménage.

Il y a sept ans que je m'étais proposé un problème de mon invention que je n'avais point pu résoudre directement, mais dont j'avais trouvé par hasard une solution dont je connaissais la justesse sans pouvoir la démontrer. Cela me revenait souvent dans l'esprit, et j'ai cherché vingt fois sans succès à trouver directement cette solution. Depuis quelques jours, cette idée me suivait partout. Enfin je ne sais comment, je viens de la trouver, avec une foule de considérations curieuses et nouvelles sur la théorie des probabilités. Comme je crois qu'il y a peu de mathématiciens en France qui puissent résoudre ce problème en moins de temps, je ne doute pas que sa publication dans une brochure d'une vingtaine de pages ne me fût un bon moyen de parvenir à une chaire de mathématiques dans un lycée. Ce petit ouvrage d'algèbre pure et où l'on a besoin [*sic*] d'aucune figure, sera rédigé après-demain. Je le relirai et le corrigerai jusqu'à la semaine prochaine que je te l'enverrai par Pochon. Je remets à la même époque de t'envoyer : le gilet de Carron, les gros bas de laine, les 6 louis dont je t'ai parlé, les gros bas blancs à côtes. S'il faut y joindre quelque autre chose, tu as, à partir d'aujourd'hui, 8 jours pour me l'écrire. Dès que mon manuscrit sera

(1) Lettre du 23 avril J. 36.

arrivé à Lyon, il faut qu'il s'imprime. Tu en prieras de ma part tes cousins, et tu leur feras observer qu'il n'a dérobé qu'une huitaine à mon ouvrage de physique que je vais reprendre avec ardeur. Mais il faut tâcher de t'assurer qu'ils en recevront le prix dès que l'impression sera achevée. Les 6 louis de ce mois et les 7 du mois prochain serviront pour cela, et la place du lycée me sera assurée.

Observe que nous vendrons bien plusieurs de ces brochures; mais je crois qu'il faudra en faire beaucoup de présents, surtout aux savants de Paris dont la réputation est faite.

Adieu, ma bonne amie, je t'écris encore pour te donner de l'embarras; mais tout cela ne durera pas. L'avenir, comme tu le dis dans ta jolie lettre, nous offre en perspective ta santé rétablie, une bonne place à Lyon et le petit toujours charmant et bien portant. Une idée plus douce encore pour moi, c'est que tu m'aimeras toujours. Je t'embrasse, et le petit, tu sais de quel cœur.

J. 37. — Julie à Ampère (1).

Du mercredi matin [28 avril 1802].

... Mon ventre est un peu plus gros qu'autrefois; mais il ne me fait pas plus de mal...

M. Petetin vint hier. Il dit que je pouvais aller à la campagne pour une quinzaine seulement et que, jusque-là, il ne pouvait rien faire. Je n'irai pas pour quinze jours à la campagne; mais dans quelque temps, je verrai. Ne t'inquiète pas pour ta Julie! Elle t'aime toujours bien et la tendresse qu'elle a pour toi fait tout le contraire de sa santé. Car, depuis notre mariage, l'une s'affaiblit et l'autre augmente.... Je n'avais pas pu encore compter mes dépenses depuis que j'étais malade et je trouve qu'il me manque 18 L. Si tu les avais prises pour payer quelque chose, je crois bien que je m'en rappellerais. Si tu peux me renvoyer, avec l'argent que tu dois remettre à Pochon, 4 L. 18 S., cela servirait pour les chandeliers de Mme Beauregard....

56. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, grande rue Mercière, n° 18, à Lyon.

Le mercredi matin [28 avril 1802].

Je t'envoie, ma bonne amie, une lettre pour M. Gambier, où je le charge des commissions de M. Armand. Tu lui l'enverras [*sic*] quand tu pourras, en lui promettant de le payer

---

(1) Quatre pages, avec l'adresse de Bourg et un timbre imprimé 38, Lyon. Mme Cheuvreux a publié trois lignes, p. 242.

(2) Quatre pages in-4°, 17 × 21,5, sur papier bleuâtre; adresse sur la dernière sans timbre.

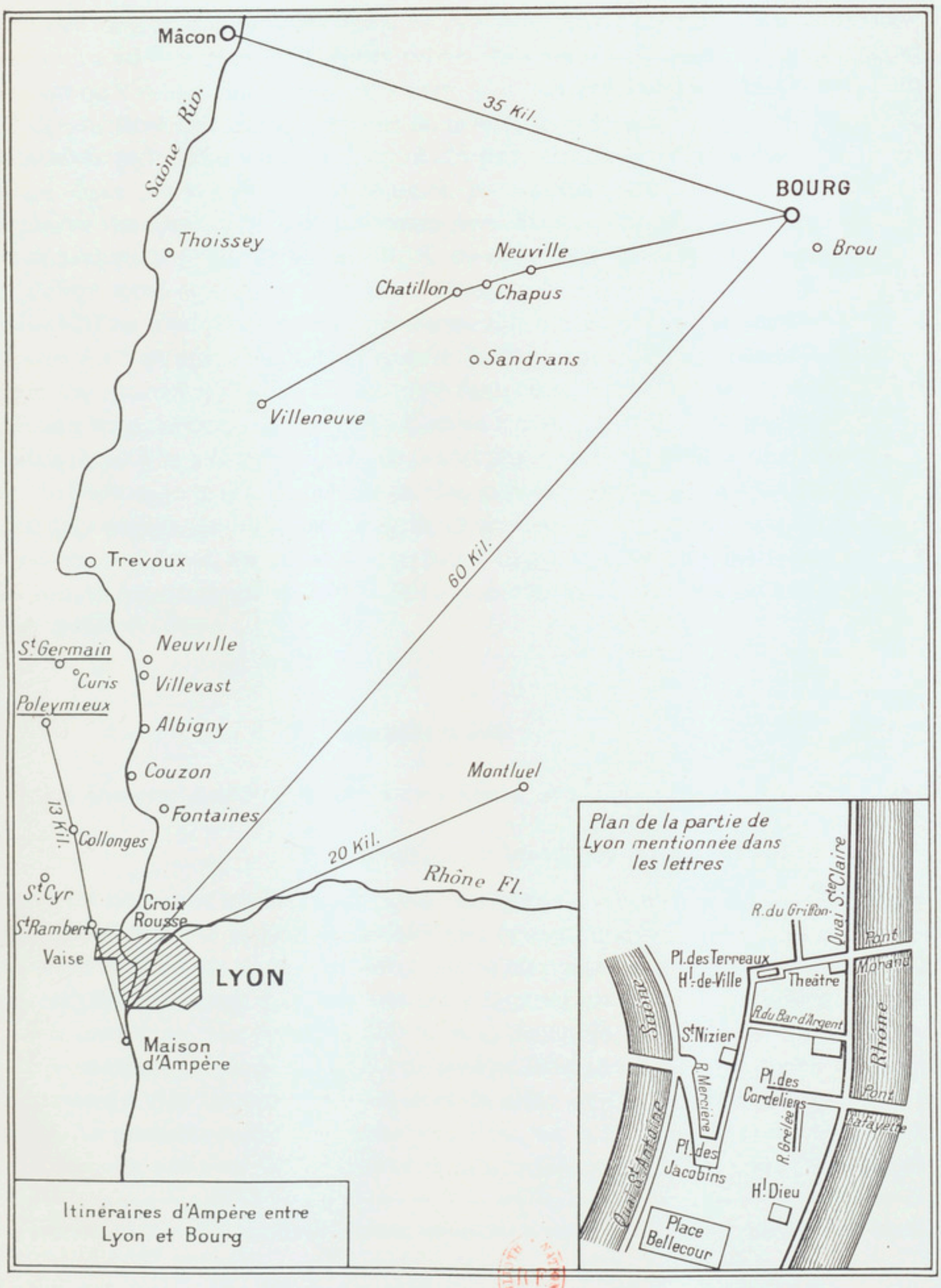

Itinéraires d'Ampère entre Lyon et Bourg

dès que ce sera fait; ce que tu feras, car je ne puis avoir aucune sorte d'appréhension sur le payement. Tu lui remettras les livres et petites choses que tu voudras m'envoyer, pour les avoir sans qu'il m'en coûte rien pour le port. J'ai travaillé fortement hier à mon petit ouvrage. Ce problème est peu de chose en lui-même; mais la manière dont je l'ai résolu et les difficultés qu'il présentait, lui donnent du prix. Rien n'est plus propre, d'ailleurs, à faire juger de ce que je puis faire en ce genre. Je suis plus tranquille sur la santé de ma Julie depuis sa dernière lettre; mais j'attends avec bien de l'impatience la confirmation des bonnes nouvelles qu'elle m'y donnait. Si tu m'as écrit au commencement de cette semaine, j'ai quelques espérances pour aujourd'hui ou demain. J'ai dit à Mme Perrin qu'à ta recommandation je lui payerais son mois comme si je n'avais pas fait la dernière absence; bien entendu que c'est une fois sans conséquence. Je ne sais pas encore comment je m'arrangerai pour ma nourriture; mais je crois qu'il faut surtout faire entrer en considération l'épargne du temps, surtout s'il me vient d'autres élèves que celui dont je t'ai parlé.

Je voulais écrire à ta mère; mais, comme je n'ai plus que le temps de te dire adieu avant le départ de Pochon, je te prie de lui dire de vive voix tout ce que j'aurais voulu lui écrire. Il ne t'est pas difficile de le deviner d'après ce qu'elle fait pour nous tous les jours. Si maman est encore à Lyon, embrasse-la pour moi. Pense au papa de ton petit, pense à celui qui aime bien sa femme et qui vit loin d'elle! J'embrasse ma femme et mon enfant, tu sais bien avec quelle tendresse.

A. Ampère.

57. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, nº 18, grande rue Mercière, à Lyon.

Le mercredi, à 11 heures du matin [28 avril 1802].

En revenant de porter ma lettre à Pochon, ma bonne amie, j'en ai reçu une de Marsil contenant mes figures; je te prie de lui faire mes remerciements de toutes les peines que je lui occasionne. Il me dit dans cette lettre que tu n'as point reçu de lettre de moi depuis mon arrivée; cela m'a bien inquiété, car cette lettre-ci est la quatrième bien comptée depuis mon arrivée ici. Ma pauvre Julie, tu es si bonne de t'inquiéter pour moi que je suis fâché de ce contretemps. Je ne sais si l'on perd les lettres à la poste; mais voici comment tu constateras s'il t'en manque quelques-unes de celles que je t'ai écrites depuis que je t'ai quittée. La première en contenait une pour Élise, où je lui faisais tout le récit de mon voyage; la seconde, une pour M. Couppier et, dans la troisième que Pochon vient d'emporter,

(1) Dix pages in-4º, 17 × 21,5, sur papier bleuâtre; adresse sur la dernière, timbre de la poste à chiffre illisible. Mme Cheuvreux a publié un fragment, p. 198.

il y en avait une pour M. Gambier. S'il t'en manque une des deux premières qui sont parties par la poste, j'irai faire des plaintes à la poste dès que je le saurai. Au reste, en regardant la date de la lettre de Marsil, je vois qu'elle est de lundi et qu'ainsi la première seule de mes lettres aurait pu être arrivée. Mais, autant que je m'en souviens, je l'ai mise dans la boîte jeudi ou vendredi passés, et elle devrait être rendue depuis samedi.

Que je soupire après le moment qui doit nous réunir ! Car c'est encore comme après mon premier voyage; plus je retourne à Lyon, plus le temps me dure ici. Je crois que je prends une humeur noire; je m'ennuie de tout et ne vois plus personne que M. et Mme Beauregard à dîner et à souper. Je suis bien heureux d'avoir un ouvrage à écrire; cela m'empêche de m'apercevoir de la succession des heures et me délivre du poids du temps. Oh, quand viendront, quand viendront les vacances !

Du même jour à 4 heures. — J'en étais à cette exclamation quand j'ai pris tout à coup une résolution qui te paraîtra peut-être singulière. J'ai voulu retourner avec le paquet de tes lettres dans le pré derrière l'hôpital, où j'avais été les lire avant mes voyages de Lyon, avec tant de plaisir. J'y voulais retrouver de doux souvenirs dont j'avais ce jour-là fait provision et j'en ai recueilli au contraire de bien plus doux pour une autre fois. Que tes lettres sont douces à lire ! Il faut avoir ton âme pour écrire des choses qui vont si bien au cœur, sans le vouloir à ce qu'il semble. Je suis resté jusqu'à 2 heures assis sous un arbre, un joli pré à droite, la rivière où flottaient d'aimables canards à gauche et devant moi; derrière était le bâtiment de l'hôpital. Tu conçois que j'avais pris la précaution de dire chez Mme Beauregard, en quittant ma lettre pour aller à midi faire cette partie, que je n'irais pas dîner aujourd'hui chez elle. Elle croit que je dîne en ville. Mais, comme j'avais bien déjeuné, je m'en suis mieux trouvé de ne dîner que d'amour. A 2 heures je me sentais si calme et l'esprit si à mon aise, au lieu de l'ennui qui m'oppressait ce matin, que j'ai voulu me promener et herboriser. J'ai remonté la Reyssouce dans les prés et, en continuant toujours d'en côtoyer le bord, je suis arrivé à vingt pas d'un bois charmant que je voyais dans le lointain à une demi-lieue de la ville et que j'avais bien envie de parcourir. Arrivé là, la rivière, par un détour subit, m'a ôté toute espérance d'y parvenir en se montrant entre lui et moi. Il a donc fallu y renoncer et je suis revenu par la route de Bourg au village de Cézeyriat, qui est plantée de peupliers d'Italie qui en font une superbe avenue. J'y ai trouvé M. Perrot, de la connaissance de M. Clerc et père d'un de ses élèves. Nous sommes revenus en causant. J'avais à la main un paquet de plantes, parmi lesquelles il s'en trouvait une nouvelle pour moi, et d'autres rares dans le Lyonnais et communes ici. Je raconterai les détails de mon herborisation à M. Couppier quand je serai dans le cas de lui écrire. Pour toi, ma bonne amie, je te demande pardon de t'occuper de si peu de chose; mais tout cela fait partie de mon journal, et je trouve du plaisir à te raconter toutes mes actions et toutes mes pensées. Dors bien cette nuit, ma bonne amie, et baise le petit pour moi ce soir en lui disant adieu d'aussi bon cœur que je t'embrasse.

Du jeudi matin [22 avril]. — J'ai fait ce matin le compte de toutes mes nippes; rien ne manque. J'ai tout donné tout ce qui était sale à blanchir, même les draps et je crains d'avoir mal fait parce que je ne me souviens pas de ce que tu m'avais dit à cet égard. Tu veux aussi que je t'envoie des bas blancs pour les faire teindre : je te les enverrai avec le reste mercredi prochain, si c'est toujours ton avis; mais j'en ai une paire de teints précisément de la même sorte, bien laids et que l'on ne peut guère porter l'été; tu me diras à ce sujet tout ce qu'il faudra faire. Je voudrais que tu pusses savoir de Marsil s'il croit possible de compléter l'ouvrage de Nollet où manque le sixième volume; sinon, je te l'enverrai dans le même paquet, pour que nous essayions de le rendre à M. Deyrieu et de ravoir nos 12 francs. Il faut profiter des occasions. C'est ce qui m'engage à te dire qu'un morceau de savon me serait bien utile pour les mains et la barbe. Il ne m'en reste qu'un assez petit morceau. Je crois aussi que ce serait très avantageux, vu la grande consommation d'encre que je fais, que tu profitasses d'une de ces deux bonnes occasions pour m'en envoyer une bouteille pleine de verre noir. J'en aurais là jusqu'aux vacances. Il faut profiter de ce que tu as une fabrique d'encre qui ne te coûte rien. Les bouteilles d'acide sont arrivées sans accident; il en sera de même de celle-là, si on l'emballe dans la caisse de globes, ou dans celle que doit m'envoyer M. Gambier.

Je veux encore te consulter sur un autre objet. Je ne pense pas d'avoir besoin de mes papiers de mathématiques; mais cela peut venir tout à coup. S'il n'en coûtait rien pour les faire venir, cela ne vaudrait-il pas mieux? Peut-être que, dans deux mois, je les désirerai vivement et que le port alors sera à notre charge. Je te laisse peser cette idée dans ta sagesse, et prendre à cet égard la détermination que tu voudras; car, pour moi, je n'ai, à cet égard, aucune opinion.

Adieu, ma bonne amie, je vais te quitter pour retourner à mon petit ouvrage. Puisse-t-il, en me procurant une place au lycée, assurer le bonheur de celle qui a fait le mien aux dépens de son repos et de sa santé et nous réunir à jamais, en amenant enfin ces heureuses années

Qu'au sein du repos le plus doux
Te fileront les destinées
Entre ton fils et ton époux.

A. Ampère.

58. Ampère à Julie (1).

Du vendredi [30 avril 1802].

J'ai reçu ce matin une lettre de toi, ma bonne amie, qui m'a fait bien plaisir; mais je suis bien inquiet de ce que tu me dis que ta grosseur augmente. J'attends avec impatience

(1) Six pages in-4°, 16,5 × 21, de papier bleuâtre sans adresse. Réponse à J. 37.

le traitement que prépare M. Petetin; j'espère qu'il la fera diminuer; tu m'écriras bien quand tu l'auras commencé. Il fait si chaud ici que je ne sais comment faire avec mon gros habit; j'attends le petit plus léger par une des bonnes occasions. Tu m'as marqué une fois que les chandeliers de Mme Beauregard valent 5 livres, 18 sous; l'autre fois, c'est 4 livres 18 sous. Dis-moi, je t'en prie, le compte au juste. Je suis sûr d'avoir mis dans la commode 54 L., que j'avais reçues de M. de Jussieu; je crains bien que ces 18 francs n'aient été pris dans ton tiroir qui est toujours ouvert. Après avoir bien délibéré sur mes papiers de mathématiques, j'ai conclu à ce que, plusieurs m'étant d'une nécessité absolue, je te prie d'envoyer tous ceux qui sont chez Marsil par une des occasions gratis.

Je me suis décidé également chez M. Beauregard, mais pour un seul repas; je ferai les autres à la maison avec de petites choses. Un fromage raffiné qui me restait m'a été très utile pour cela. Je m'en tirerai ainsi pour 25 livres par mois, et 5 à 6 livres pour le pain et ces petites choses. Il faudra aussi que je me munisse, pour un mois, de 7 à 8 bouteilles de vin. J'épargnerais bien des petites choses à acheter si tu pouvais faire mettre, dans un des mêmes ballots dont le port ne nous coûtera rien, une bouteille où l'on aura mis du raisiné; elle ne courrait pas plus de risque que les bouteilles d'acide, à qui il n'est arrivé aucun accident. Je te prie, ma bonne amie, de m'envoyer une note de ce qu'on donne à Lyon : 1° pour blanchir et 2° pour raccommoder les bas, les chemises, les cravates, les mouchoirs, etc., parce qu'on me surfait ici, à ce que je crois, d'une étrange manière; cette note me servirait de base pour faire mes conventions. Mais je ne pense pas, ma pauvre Julie, qu'avec toutes ces histoires je m'expose à te donner de la peine ou de l'embarras. Ah, je t'en prie, ne fais rien de tout cela si tu ne peux pas le faire faire par Marie ou Louison !

J'avais prié Marsil d'envoyer un livre pour M. Clerc. S'il l'avait oublié, tu me ferais bien plaisir de le lui rappeler. C'est la mécanique analytique de Lagrange.

Supplément au journal : *du dimanche* [2 mai 1802]. — Je portais hier cette lettre à la poste, ma bonne amie, quand j'ai rencontré M. Clerc qui m'a parlé de l'ouvrage qu'il avait demandé. Il se trouve que c'est par erreur que j'ai dit à Marsil : *La mécanique analytique*. Il m'avait parlé, au contraire, de ce livre comme l'ayant, et celui qu'il voulait acheter est le *Traité élémentaire du calcul différentiel et intégral* de Lacroix en un volume in-8°. Si Marsil ne l'a pas, M. Clerc se le fera venir de Paris par un de ses amis. J'espère que la *Mécanique analytique* ne sera pas emballée et qu'on pourra corriger cette erreur. Cela me procure l'avantage de te dire bonjour aujourd'hui, mais a empêché ma lettre de partir hier et elle ne pourra plus partir que demain. Je viens de recevoir des lettres et un ballot; je te répondrai mercredi. Adieu, ma Julie, ma bien-aimée !

Du lundi matin [3 mai 1802]. — J'ai rêvé cette nuit que j'étais à Lyon près de ma Julie et qu'elle n'avait plus de grosseur. Ah, si ces deux rêves, le second du moins, pouvaient se

vérifier ! Je suis obligé de te quitter; car voilà M. Berger, mon ancien élève, avec qui je suis convenu que nous rangerions aujourd'hui tout le laboratoire de chimie.

Je voudrais bien deux ou trois de ces petits linges qui servent à essuyer le rasoir (1). Mon perruquier était obligé hier d'essuyer à la serviette que j'avais au cou. Je ne sais pas bien où sont ceux que j'avais apportés de Lyon. Je crois bien en avoir fait des luts pour mes expériences chimiques. Je vais finir aujourd'hui une nouvelle copie de mon petit ouvrage. Je te l'enverrai après-demain. Je baise mille fois ce que j'aime, ma Julie et mon enfant. Dis bien des choses pour moi à tous ceux que j'aime ensuite ! Ne m'oublie pas surtout auprès de ta maman !

J. 38. — Julie à Ampère (2).

Du vendredi [30 avril 1802].

... A l'égard de ta pension..., les changements sont toujours nuisibles. D'ailleurs, je n'aime pas que tu manges chez toi.... Tu me diras si tu as reçu les chandeliers de Mme Beauregard. Tu devrais bien prendre l'habitude de m'accuser réception de ce que je t'envoie.... Ce que tu me dis de ton projet de faire un petit ouvrage sur les mathématiques serait bien bon s'il arrive à temps. On dit que toutes les nominations vont être promptes. M. Couppier m'a dit qu'il écrirait à Degérando et je pensais que tu ferais bien de lui écrire toi-même ainsi qu'à Camille [Jordan]; il ne faut rien négliger. Je voudrais aussi que tu pusses écrire à M. Morel des Jardins. Laisse plutôt ton élève! Ton temps est bien précieux dans ce moment. Ne le perds pas pour des considérations de politesse et ne fais de promenades que celles qui te sont nécessaires pour rafraîchir ton esprit et te faire du bien ! Ne m'écris plus de grandes lettres; je n'en veux plus. Je ne veux pas non plus que tu veilles, parce que, si tu veilles, le lendemain tu n'es bon à rien parce que tu as mal à la tête.... Écris bien à Paris, c'est important et le plus tôt c'est le mieux. Si ce n'est pas ces gens, c'est d'autres; ils se connaissent, ils se parlent et tout cela est bien nécessaire. Dis-moi dans ta première comment tu sais que ce sont des membres de l'Institut qui doivent nommer. M. Couppier m'avait dit, d'après les journaux, que c'était les jurys....

59. Ampère à Julie (3).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, nº 18, grande rue Mercière, à Lyon.

Du mardi matin [4 mai 1802].

Je t'envoie, ma bonne amie, dans cette grosse lettre, le petit ouvrage dont je t'ai parlé.

---

(1) Ces cinq lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 196.

(2) Adresse à Bourg sur le bas de la dernière page. Mme Cheuvreux a publié deux passages, p. 177 et 178.

(3) Quatre pages in-folio, 24 × 42, adresse au bas de la dernière.

Il s'en faut beaucoup que j'en sois content. Je l'ai récrit trois fois. Je viens encore d'y faire bien des corrections et j'en trouve toujours le style détestable. Il est vrai que cela ne fait rien à l'exactitude des calculs qui en font tout le mérite. Si ces calculs sont nouveaux et que personne n'ait encore inventé les formules où ils me conduisent, ils pourront intéresser les mathématiciens; mais, si ces formules sont déjà connues et que je n'en sache rien, je n'aurai fait qu'afficher de l'ignorance et de la mauvaise foi. Cet inconvénient, au reste, a lieu pour toutes sortes de découvertes, puisqu'on ne peut jamais être sûr que les mêmes choses n'aient pas déjà été trouvées. Je ne vois pas, d'un autre côté, qui je pourrais consulter là-dessus. M. Clerc est aussi intéressé que M. Roux à ce que je ne sois pas choisi au concours du Lycée où il doit aussi se présenter. Je ne vois que M. Couppier qui, après avoir lu avec attention mon mémoire, puisse décider, s'il consent à dire franchement son avis, de l'utilité que je peux retirer de l'impression de cet ouvrage. S'il jugeait qu'il pût contribuer à me faire choisir pour le lycée, on se dépêcherait de l'imprimer et j'attendrais d'en avoir pour écrire à M. Morel des Jardins et à Camille Jordan; je leur en enverrais à chacun un petit paquet pour les donner à quelques mathématiciens de Paris; ce qui n'empêcherait pas de chercher d'autres moyens de le répandre parmi les savants de la capitale.

Du mardi soir. — J'ai changé d'avis, ma bonne amie, depuis ce matin et voilà pourquoi tu ne trouveras pas ici mon petit ouvrage. Si j'avais eu le temps, j'aurais recommencé ma lettre; mais j'ai mieux aimé la continuer sur le papier qui devait servir d'enveloppe à mon manuscrit. Ne connaissant que M. Roux au monde qui puisse me dire si ces formules sont déjà connues, j'en ferai une copie bien propre que j'adresserai à l'Athénée dont il est secrétaire et je le prierai, dans ma lettre qui sera à son adresse, de me dire si ce que j'ai imaginé est réellement nouveau, en le priant, s'il ne l'était pas, de me renvoyer le mémoire sans le lire à l'Athénée : ce qui motivera l'envie que je lui témoignerai de savoir au juste ce qu'il en est. D'un autre côté, Ballanche ira voir M. de Laurencin et saura ce qu'on a pensé de mon ouvrage à l'Athénée. C'est sur tout cela qu'il sera facile, en réunissant l'avis de M. Couppier, de voir au juste ce qu'il convient de faire. J'enverrai mercredi prochain par Pochon mon brouillon mis au net, sur lequel on imprimera si cela est à propos. Je ne puis pas l'envoyer demain puisqu'il n'est pas copié. J'attendrai la même occasion pour t'envoyer les autres objets, afin que tout ne fasse qu'un paquet; mais je voudrais bien qu'il fût plus gros; car on dit quelquefois que Pochon perd les petits paquets qu'il regarde comme étant peu de conséquence. Ainsi, si tu voulais que je t'envoyasse quelque autre chose en même temps, tu me l'écrirais d'ici là. Quant à l'argent, je remettrai demain à Pochon 5 louis et non pas 6 comme je t'avais dit d'abord, dans la crainte d'avoir quelques dépenses imprévues avant la fin de mois. Je lui remettrai en outre 30 livres pour les deux globes et l'emballage de Marsil que M. Monnier m'a remboursés hier, ainsi que les 3 francs de voiture; ces 3 francs, je les donnerai à Pochon en portant cette lettre. L'arrivée de mes

cahiers m'a bien fait plaisir; car je me repentais bien vivement d'avoir dit de les laisser à Lyon. Remercie Marsil de ma part. Je lui écrirai dès que j'aurai un moment de temps. Mon arrangement définitif est de dîner à 30 L. par mois chez Mme Beauregard et de donner 4 L. de plus à la Perrin pour souper à peu près autant qu'elle me donne à déjeuner. Quand je devrais boire pour 6 L. de vin, cela ne fera jamais que 40 L. M. Berger, mon ancien élève, a commencé aujourd'hui à prendre des leçons particulières de chimie. Ces deux élèves, à 18 L. chacun, me nourrissent presque entièrement.

Du mercredi matin [5 mai]. — Je n'ai point pu me procurer le règlement de l'organisation du lycée. Je voudrais bien que quelqu'un pût savoir au juste s'il y aura un examen par des membres de l'Institut; je n'en sais rien ici que par le bruit public. J'ai fini la partie astronomique de mon cours et je vais passer à l'explication des autres parties de la physique. Saint-Didier m'a écrit une jolie lettre que j'ai reçue hier. Elle en contenait une de recommandation que je porterai à mon premier moment de liberté chez M. Victor de Montessuis, neveu de Mme Servan de Poleymieux, et qui jouit à Bourg de beaucoup de considération. Ah, ma bonne amie, ma bonne amie, quand ce train de vie sera-t-il fini, quand serons-nous réunis ? Je voudrais précipiter le temps qui me reste avant cet examen et je sens cependant que notre sort dépend en partie de l'emploi que j'en ferai. S'il pouvait te procurer un sort plus digne de toi, ce temps serait le mieux employé de ma vie pour ton bonheur.... Mais n'aimes-tu pas bien ton pauvre petit ? Ma bonne amie, tu devineras toutes mes pensées; c'est toi qui les produis toutes; elles ne sont pleines que de toi. Je voudrais que tu devinsses bien, oui bien heureuse et je serais assez heureux de ton bonheur, à quelque exil que je fusse condamné. Ma tendre amie, ma bienfaitrice, pense à moi, et dis-toi quelquefois, en voyant la chaise qui touche : « Il y a quelqu'un qui voudrait bien être là ! »; en voyant le petit : « Il y a quelqu'un qui voudrait bien le tenir sur ses genoux pendant que sa maman lui donnerait de la soupe ! ». Mais tu sais tout cela aussi bien que moi, tu sais comme je t'embrasse et tout ce que t'adresse ton mari.

A. Ampère.

J. 39. — Julie à Ampère (1).

Du mardi matin [4 mai 1802].

Mon bon ami, j'ai reçu ta grande lettre où tu me parles de toutes tes promenades, de mes lettres, et cela me fait bien plaisir; mais je serais bien aise de voir dans quelque autre lettre que tu as bien avancé ton petit ouvrage, que tu en es content.... Mais comment feras-tu pour qu'on sache que tu voudrais être nommé à Lyon ? C'est le plus essentiel et je vois que ce n'est pas trop facile. Parle-moi beaucoup de tout ce que tu sais ou que tu penses

(1) Mme Cheuvreux a publié quelques lignes, p. 200.

à cet égard. Rien ne m'occupe davantage dans ce moment. Je voudrais savoir mille choses que personne ne peut me dire. Je n'ai pas revu M. Couppier; il est tout régulier et ne vient qu'une fois toutes les semaines.... J'attends ta mère aujourd'hui; elle fait souvent de petits voyages et ne finit jamais rien. Elle ira décidément prendre le lait d'ânesse à Poleymieux; pour moi, je ne sais où j'irai encore.... Notre petit a été malade d'un gros rhume. Pour la vaccine, j'y pense moins que jamais. L'oppression qu'il a eue de son rhume et ses oreilles qui jettent toujours me prouvent qu'il a de l'humeur cachée. L'on dit que la vaccine est fort dangereuse avec cette humeur....

60. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, nº 18, grande rue Mercière, à Lyon.

Du vendredi [7 mai 1802].

Bonne et sensible amie, je te remercie de la lettre que j'ai reçue ce matin (2). Ces moments de bonheur viennent me délasser d'un travail continu. Je n'ai fait, depuis ma dernière, qu'écrire et donner mes leçons. J'ai récrit trois fois mon ouvrage. Je le donnerai demain à M. Ailhaud, l'un des élèves de physique qui m'a promis d'en faire une copie. J'avais d'abord voulu la faire faire à un écrivain public; mais il m'en aurait coûté 6 L. J'ai payé le mois à Mme Beauregard à raison de 45 L. et rabattu le prix des chandeliers moins les 47 S. qui restaient des 12 louis; cela fait 41 L., 9 S. que je lui ai remis. Je t'écris pour la première fois depuis ma dernière lettre; un si long temps passé sans t'écrire ce que je pense sans cesse était comme un poids sur ma poitrine. J'avais pris la résolution que mon ouvrage fût achevé avant de m'accorder le plaisir de t'écrire, afin de me forcer à l'écrire. M. Goiffon l'a retardé encore en venant après dîner et aujourd'hui matin ranger le cabinet.

Du samedi [8 mai]. — Je vais te raconter tout ce que je sais et pense des lycées. Il y en aura au moins 32 et on laisse l'espoir qu'il y en ait davantage. Mettons 40; ce sont 40 professeurs de mathématiques et 40 de physique à choisir en France. Il n'y aura probablement point d'acception de personne. Le gouvernement nommera sur un tableau formé par les trois membres de l'Institut, d'après les examens et les informations qu'ils auront prises. Il faut que je sois sur ce tableau un des 40 premiers, ou pour les mathématiques ou pour la physique, et ma principale espérance est de me faire distinguer en parlant également bien ces deux sciences : ce qui ne sera peut-être pas facile à beaucoup de candidats. J'entremêlerai à tout cela mes petites découvertes en mathématiques. Les protections

---

(1) Dix pages in-4°, 17 × 21, avec adresse à la fin.
(2) Lettre du 4 mai J. 39.

que je pourrai avoir ne pourront que difficilement influer sur ce premier choix; mais, une fois sur la liste, Degérando pourra, à ce que je crois, me faire placer où il voudra; car c'est dans son bureau que se fera la distribution des places. Sans lui, je risquerais d'être nommé en Bretagne ou en Gascogne. C'est sur quoi je lui écrirai et lui ferai écrire par M. Couppier. Je ne laisserai pas de lui écrire avant comme pour m'informer de ce qu'il faut que je fasse pour réussir dans mon projet de lycée. J'écrirai aussi à M. Morel des Jardins. Je suis à peu près sûr que le concours qu'on ouvrira à Lyon ne présentera personne qui, pour les mathématiques, l'emporte sur moi. Je conjecture que M. Roux ne se présentera pas; il ne voudra pas s'exposer à en voir d'autres préférés, et il est certain, entre nous, que la marche adoptée des examens l'exclut des lycées pour les mathématiques. Peut-être professera-t-il l'éloquence ? Tu sais qu'il n'a commencé que tard l'étude des mathématiques et n'a point travaillé à pénétrer dans leurs parties transcendantes. Tout ce que je te dis là sont des conjectures, car je n'ai pas même pu me procurer l'arrêté relatif aux lycées. Tu aurais pu me donner les détails que tu me demandes, ils m'auraient bien fait plaisir, car tu es à la source pour tout savoir. Marsil n'aurait pas fait difficulté de te prêter le numéro du *Moniteur* qui en parle, et nous saurions au juste à quoi nous en tenir. Voilà tout ce que je puis dire à ce sujet; tu vois, ma bien-aimée, que les éclaircissements que je puis te donner sont assez peu de chose. J'attends l'issue de tout cela comme un homme qui aurait exposé tout ce qu'il possède sur un billet de loterie et qui aurait de bonnes raisons de croire qu'il a choisi le meilleur numéro.

Donne-moi, je t'en prie, ma bonne amie, des nouvelles de ce que fait maman; cette affaire de M. Coste, qu'est-ce qui la retient ? Je demande en grâce à maman de m'en écrire un mot; dis-le lui de ma part ! Je lui écrirais si j'avais un instant de temps; je prends sur mon sommeil pour écrire cette lettre, je ne le regrette pas, mais je sens qu'il vient malgré moi et qu'il faut mettre à demain la fin de ma lettre.

Du dimanche matin [10 mai]. — Je viens de relire la lettre de ma bien-aimée, d'une bonne épouse et d'une tendre mère. Pauvre petit, quelle inquiétude tu as dû ressentir pendant qu'il était si malade ! J'en attends des nouvelles ce soir par Pochon; j'en attends aussi de ma Julie. J'y lirai le résultat de la visite de M. Petetin. Cet homme est comme maman, il attend, il attend ! Si je m'en croyais, je lui en écrirais un petit mot. Ma pauvre bonne amie, quand pourrai-je aller à Lyon en pensant que tu te portes bien, ou du moins me consoler de ton absence par la même pensée ?

N'oublie pas de me dire le prix des blanchissages et raccommodages ! Quant à ta dernière question relativement à Mme Beauregard, elle m'avait parlé d'augmentation avant qu'il fût question de payer ou non mon absence. Elle m'a dit que, si elle n'en avait pas parlé plus tôt, c'est qu'elle croyait que tu viendrais à Bourg et que je ne ferais chez elle que finir le mois courant. Il est très sûr que j'y mangeais et buvais pour plus de 40 L.

Adieu, ma bonne amie, ménage-toi bien, baise pour moi le petit malade qui est, j'espère, guéri à présent. Pense à celui qui n'est heureux que de ton amour et de tes lettres. Je t'embrasse mille fois de tout mon cœur.

A. Ampère.

J. 40. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi [7 mai 1802].

... Je hasarde, malgré ce que je crains des petits paquets, de remettre à Pochon le livre pour M. Clerc qui, je pense, est pressé.... Pour ton livre, mon bon ami, je ne sais que t'en dire. J'ai vu M. Couppier ce matin, qui a écrit à Degérando, qui a vu M. Bruiset, M. de Laurencin, qui lui ont dit qu'ils te connaissaient deux concurrents, M. Roux et le professeur de Tournon pour qui le gouvernement s'intéresse beaucoup. Tout le monde pense que ce seront des membres de l'Institut qui nommeront et qu'ils s'en rapporteront peu aux conseils des jurys. Le projet est adopté. On te l'enverra dès qu'ils l'auront imprimé.... Ne pourrais-tu pas, dans ta lettre à M. Roux, lui demander, au cas que tes idées fussent déjà connues, qu'il te dît dans quel ouvrage tu pourrais les trouver. Cela l'empêcherait de dire au hasard qu'elles le sont.... Je suis bien fâchée que tu aies trouvé ce M. Berger pour cette maudite chimie. Ses 18 livres ne profiteront pas. Je ne les aime pas du tout. Prends garde à tes gilets, à tes culottes !.... Tes lettres me font bien plaisir; mais pense que la poste ne vient que tous les deux jours. Plains-moi d'être obligée de te dire que j'en suis pour 3 livres de port depuis ton dernier voyage. Conserve les gros paquets pour Pochon.... Adieu, mon fils, ta femme t'aime bien et dit comme toi : « Lycée, lycée, quand te tiendrons-nous ? »....

61. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, nº 18, grande rue Mercière, à Lyon.

Du mercredi [12 mai 1802].

Je t'envoie, ma bonne amie, une lettre pour M. Roux avec mon manuscrit. Tu trouveras, dans le même paquet, 3 gilets, une paire de gros bas de laine et ma roupe. Dans une des poches du gilet de velours jaune se trouvent les 12 L. 8 S. que tu me demandes. Tu

---

(1) Quatre pages in-folio, avec adresse à Bourg. Mme Cheuvreux a publié quelques lignes, p. 242 et 247. Réponse à la lettre 59 du 4 mai.

(2) Quatre pages in-4º, 17 × 21, sur papier bleuâtre; adresse à la fin. [Mme Cheuvreux a publié quelques lignes, p. 248.

m'écriras bien s'ils sont arrivés à bon port. Car Pochon aurait trouvé comique que j'envoyasse à Lyon une si petite somme à la fois, et je ne sais si le moyen que je prends est bien sûr. Je désirerais bien que tu pusses m'envoyer le poids de marc qui est dans mon ci-devant cabinet de physique. On m'a promis des poids pour les balances du cabinet d'ici; mais tout se trouve suspendu dans ce moment à cause des lycées, et j'ai sans cesse des pesées à faire.

Cela me fait songer à m'informer si Marsil a été remboursé. S'il ne l'a pas été, je te prie de me l'écrire et j'en parlerai à M. le Préfet.

Je t'enverrai la semaine prochaine un autre manuscrit, corrigé de nouveau, sur lequel on pourra imprimer, pourvu que M. Roux ne m'écrive pas que les formules sont déjà connues !

J'ai reçu le livre de M. Clerc avec du savon, des pattes qui me seront bien utiles, 2 fromages, etc. Je ne parle plus du joli gilet; tu sais déjà qu'il m'a fait bien plaisir; mais tu ne peux pas concevoir jusqu'à quel point. Je me trouve bien de mes soupers, je ne conçois pas comment la Perrin peut s'en tirer à 6 L. par mois; je le lui ai même dit plusieurs fois. Il me serait, au reste, impossible de reprendre à souper chez M. Beauregard; on n'y soupe plus depuis que je n'y fais plus qu'un repas et Mme Beauregard m'a fait comprendre qu'elle était trop gênée de faire un souper pour une seule personne.

On m'a assuré que l'arrêté des consuls portait qu'il y aurait au moins un lycée par arrondissement de tribunal d'appel, ce qui semblait indiquer qu'il y en aurait davantage et rien que de ces arrondissements il y en a 32. Je voudrais bien savoir ce qui en est. Je t'ai dit que j'avais perdu toute l'après-dînée de dimanche. C'est que, me trouvant fatigué et mal à la tête, je sortis pour m'aller promener du côté de Brou. J'y trouvai la plupart de mes élèves du cours; ils allaient voir les courses de chevaux que Joanny est venu établir ici depuis qu'il a quitté Lyon. C'était sa dernière représentation; j'y entrai pour mes douze sous et j'y restai jusqu'à la fin, c'est-à-dire 8 heures du soir. Adieu, ma bienfaitrice, je te quitte pour écrire la lettre à M. Roux. Celui qui t'aime.

A. Ampère.

J. 41. — Julie à Ampère (1).

Du mercredi matin [12 mai 1802].

... J'étais trop pressée, lorsque j'écrivis vendredi, pour te conter que François de Lorme (2) a été arrêté comme conscrit, que toute la famille a été dans la désolation et que le pauvre garçon est parti avant-hier sans qu'on aie la permission de le faire remplacer.... Tout en faisant des démarches pour François, j'ai fait connaissance avec

(1) Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 200 et 201.
(2) Fils de leur fermier.

un nommé M. Picard, dessinateur et membre de l'Athénée. Nous avons parlé du désir que tu aurais d'occuper une place dans le lycée de Lyon. Il m'a dit que, lorsqu'il serait question de quelque chose, il saurait bien élever la voix pour toi. Il me parla du préfet et je crois qu'il pourra nous être bien utile parce qu'il connaît toutes les autorités. M. Ballanche a dû écrire à M. Degérando et M. Couppier aussi. L'un et l'autre pensent que le parti que tu as pris d'envoyer ton ouvrage à M. Roux ne peut pas être dangereux.

Françoise est venue de son pays; elle est restée plusieurs jours. Quoique guérie, à ce qu'il paraît, j'ai eu le chagrin de lui dire de ne pas toucher le petit et de chercher une place. Cette pauvre fille est bien triste, bien reconnaissante de ce que nous l'avons gardée pour faire des remèdes. François aussi était un chagrin de plus pour elle; car, quoiqu'elle ne soit pas susceptible d'un amour bien violent, je crois qu'elle ne voulait point de mal à ce garçon et qu'ils auraient été fort bien ensemble.

... J'ai oublié de te dire que nous avons été à la Comédie samedi dernier. C'est ma cousine Périsse qui nous y mena. On jouait *Nanine* et *La Fausse Agnés* de Destouches. *Nanine* fut très mal rendue et la *Fausse Agnés* fort bien. Cette dernière nous fit tous beaucoup rire et moi aux éclats....

62. Ampère à Julie [1].

A Monsieur Richard chez les frères Périsse, libraires, grande rue Mercière, nº 15, pour remettre s'il leur plaît à Mme Ampère-Carron, à Lyon.

Du vendredi matin [14 mai 1802].

Depuis que je consacre tout mon temps à d'arides calculs, mes journées passent avec une telle rapidité, quoique assez ennuyeusement, que je ne me trouve pas un moment de liberté. Je voulais t'écrire hier, ma bonne amie; mais, comme j'étais dans un tas de calculs, je condamnai mon cœur au jeûne rigoureux qu'il éprouve quand je passe un jour sans lui accorder son pain quotidien, c'est-à-dire un peu de bout de journal. Pauvre journal, qu'il est sec et qu'il doit t'ennuyer ! Tous mes jours se ressemblent, je t'aime, je bois et mange, dors et donne mes leçons. Le lendemain, c'est à recommencer. Pour varier, j'ai fait connaissance, c'est-à-dire j'ai dîné avec le frère de M. Clerc, qui l'amena l'autre jour dîner chez Mme Beauregard. Figure-toi un paysan niais de mine et de langage, sans l'être peut-être sur tous les points, je n'en sais rien; il parle par monosyllables; il cherche à parler français, mais son patois de Saint-Claude se décèle dans tout son langage, surtout à l'accent.

---

(1) Dix pages in-4°, 17 × 22, avec adresse à la fin et équations sur le dos. Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 204.

En comparant ces deux frères opposés en tout, j'admirais celui qui avait su devenir un homme estimable et plein d'utiles connaissances. Je lui ai donné mon petit ouvrage à examiner pour qu'il me fasse ses observations. Je croyais que cela n'exigerait pas beaucoup de temps; mais il m'a dit tout à l'heure qu'il n'en avait encore lu que la moitié. Je crains qu'il ne me le rende pas assez tôt pour en faire une nouvelle copie avant mercredi. Au reste, il serait peut-être à propos, avant que je la fisse, de savoir au juste si elle doit être imprimée; car, sans cela, ce serait trois ou quatre jours perdus que je pourrais mieux employer. Je voudrais donc bien, ma bonne amie, que tu me dises au juste si tu as pris quelque arrangement avec MM. Périsse à cet égard et le parti que tu crois à propos de prendre en supposant toujours que personne n'en ait eu l'idée avant moi : ce que nous saurons bientôt par M. Roux.

Du vendredi soir. — J'ai goûté aujourd'hui le seul plaisir qui me reste : j'ai reçu ta lettre (1). Je suis bien fâché de ce qui est arrivé à François; mais je ne sais si M. Picard peut beaucoup auprès des autorités; enfin les protections dont on attend le moins sont souvent les plus utiles. Quant à Françoise, j'approuve bien tout ce que tu as fait à cet égard, pourvu que le petit ne donne pas trop d'embarras, n'ayant personne auprès pour en avoir soin. Si tu pouvais m'envoyer dans une lettre ce pauvre enfant qui appelle son papa pour jeter son paquet, j'en aurais bien soin; il courrait dans le jardin, je ferais bien sauter la paume et ne lui laisserais point toucher d'acide. Tu me dis que tu n'avais point encore reçu de lettre mercredi; il est sûr qu'il y a quelque chose là-dessous; j'adresserai dorénavant mes lettres comme tu le dis, et j'aurai soin d'écrire à la fin de chacune le jour où je l'ai mise à la poste. J'espère voir dans ta première lettre que tu as reçu toutes celles que je t'ai écrites cette semaine : une mise à la poste le dimanche, une autre le mardi et une envoyée le mercredi par Pochon. Tu me dis, ma charmante amie, que tu serais bien fâchée de quitter le pauvre petit; aurais-tu formé le projet de le quitter en effet ? Veux-tu dire par là que tu te trouves assez bien pour penser, sans cette raison, à me venir voir ? Cette idée est la seule qui se soit présentée à mon esprit en lisant cet article de ta lettre; elle ne s'accorde guère avec l'idée que j'ai du délabrement de ta santé. Mais, en me montrant ainsi dans le lointain le plus grand bonheur que je pusse goûter, elle m'a fait éprouver un saisissement de plaisir, que la réflexion et l'état de ta santé ont bientôt fait disparaître. Tu ne m'en parles pas, tu ne me dis rien de M. Petetin. Cet homme est bien singulier. Quand voudra-t-il tenir la promesse qu'il m'a faite à mon dernier voyage de commencer incessamment le traitement qui doit te rétablir ? Pauvre petite, tu as si peu de plaisir qu'il faut que je bénisse le ciel quand tu ris une fois de bon cœur; je remercie à la fois Destouches d'avoir fait la *Fausse Agnés*, et ta cousine de t'avoir menée ce jour à la comédie !

---

(1) Lettre du 12 mai J. 41.

Du lundi matin [17 mai 1802]. — Après avoir travaillé hier tout le matin, je fus me promener avec MM. Clerc et Mermet à 6 heures du soir. En rentrant à 9 heures, je trouvai chez Perrin une lettre de ma charmante amie, une petite lettre remplie de bonnes choses que la main qui me les donne rend encore meilleures, et enfin un mandat de 7 louis et 8 sols, dont j'ai reçu ce matin le payement et dont je t'enverrai une partie quand tu voudras. Je crois qu'il me suffira de garder 2 louis pour ma pension. Que je suis content d'avoir écrit ce petit mémoire puisqu'il t'a fait plaisir ! J'attends avec impatience la réponse de M. Roux. Je t'écrirai plus au long sur tout cela par Pochon. Remercie bien mon cousin des journaux, il m'a rendu un grand service et j'y ai lu positivement qu'il y aurait au moins 32 lycées.

Je te demande en grâce, ma bonne amie, pour le petit, pour toi et pour ton mari, pour ceux qui t'aiment, tâche de vite passer le traitement de M. Petetin, pour qu'il soit plus tôt fini et que tu sois remise ! Songe à cette affreuse colique qui est liée avec ton état ! Après une quinzaine de jours consacrés au rétablissement de ta santé, fais un séjour à Charbonnières pour y prendre les eaux ; elles achèveront ta guérison. On m'a parlé ici d'une maladie semblable qu'elles avaient guérie sans savoir que tu fusses dans le même cas. A mercredi. Je t'embrasse mille fois.

A. Ampère.

Le lundi matin à la poste doit arriver le mardi.

J. 42. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi matin [14 mai 1802].

Je le tiens enfin ce manuscrit que j'avais tant, tant de peur que tu n'achevasses pas. Je viens de le remettre à mon cousin Périsse.... M. Couppier doit revenir ce soir et je le lui montrerai. Demain je prendrai M. Cajèle ou un autre pour m'accompagner chez M. Roux, à qui je porterai ton ouvrage. Une fois que j'aurai fait connaissance avec lui, je pourrai y retourner au cas qu'il ne se presse pas de te répondre. Ta lettre est fort bien et, en tout, je trouve mon mari bien sage, bien gentil, je l'embrasse de tout mon cœur et l'aime bien d'avoir bien travaillé.... Marsil a la complaisance de te prêter cinq numéros du *Moniteur*, mais sous la condition expresse de ne les prêter à personne et d'en avoir le plus grand soin.... Rien de nouveau pour moi, mon bon ami ; je me porte réellement mieux et je ne peux me déterminer à me mettre au lit pour me rendre malade. Enfin il m'a dit que j'étais libre de commencer, lorsque je voudrais, les fraises et les cerises, m'y engageant ; c'est une nourriture qu'il croit très bonne pour moi.... Ta maman est repartie, et je crois bien qu'elle a fini ses comptes avec M. Coste ; mais tu sais bien qu'elle ne parle pas....

---

(1) Quatre pages in-8°. Réponse aux lettres 61 et 62. Mme Cheuvreux a publié quelques lignes, p. 249 et 250.

63. Ampère à Julie (1).

Du mercredi [19 mai 1802].

Je n'ai pas pu t'écrire hier, ma bonne amie, à cause d'un grand travail que j'ai entrepris avec M. Clerc et dont je te parlerai plus au long dans ma première lettre. Je veillai un peu pour l'achever hier au soir; ce qui ne m'arrive jamais et ne m'arrivera plus, car cela m'a fait dormir trop tard ce matin. M. Clerc est venu en causer avec moi comme je finissais de m'habiller. Il est 10 heures et je commence ma lettre à l'instant où je devais la porter chez Pochon. J'attends toujours la réponse de M. Roux pour savoir s'il est à propos que je fasse une nouvelle copie de mon petit ouvrage avec les corrections que je médite. Je t'envoie, dans cette lettre, le *Moniteur* de ton cousin, à qui tu renouvelleras mes remerciements. Pressé par le temps, je n'ai que le temps de te dire toute l'inquiétude où m'a mis le passage de ta lettre : « *Je me trouve mieux et ne peux me résoudre à me mettre dans mon lit pour me rendre malade.* » Ah, ma bonne amie, ce mieux ne doit pas te tranquilliser tant que ta grosseur subsistera. Le temps est convenable; tout se réunit pour t'engager à faire des remèdes. En grâce, décide-toi à faire ceux de M. Petetin, et vas ensuite aux eaux de Charbonnières; c'est le vrai moyen de te guérir tout à fait ! Si j'en croyais les idées qui me roulent dans la tête à ce sujet depuis ta dernière lettre, je camperais là tous mes élèves et j'irais te prier moi-même d'avoir pitié de ton mari et de ton enfant. Que je voudrais avoir le temps de t'en écrire davantage sur cela; mais je tremble que Pochon ne soit déjà parti ! Tu sais tout ce que te dit mon cœur. Il se serre contre le tien.

A. Ampère.

Ne pourrais-tu pas savoir de M. Couppier les adresses de Camille, Degérando et de M. Morel des Jardins; il saura cette adresse lorsqu'il l'aura demandée à MM. Nolhac qui connaissent beaucoup son frère, M. Morel, de l'Institut, qui demeure à la Croix-Rousse. Je t'embrasse mille fois et le petit nous-mêmes. Donne-moi, je t'en prie, de ses nouvelles et des tiennes. C'est tout mon bonheur quand vous vous portez tous deux aussi bien que cela est possible dans ton état. Fais bien reconnaître à Marsil s'il ne manque pas de *Moniteurs*. Je n'en ai reçu que quatre numéros et un supplément qui font cinq feuilles; je te les renvoie toutes les cinq.

J. 43. — Julie à Ampère (2).

Du mercredi matin [19 mai 1802].

... Je te dirai qu'après avoir montré ton petit ouvrage à mon cousin Périsse, il me dit qu'il fallait bien savoir si tu en avais une autre copie. Tu me le dis et je le rassurai là-dessus.

---

(1) Deux pages in-folio, 24 × 42, sans adresse. Réponse à J. 42.

(2) Trois pages in-8° et une page d'adresse à Bourg. Mme Cheuvreux a publié quelques lignes, p. 249.

Ensuite il parut craindre que, si tu le faisais imprimer, le gouvernement ne trouvât pas de son goût une chose qui parlait contre les jeux, retirant de la loterie une forte imposition. Je priai M. Couppier de venir le lire parce que j'étais bien charmée de connaître ce qu'il en pensait. Il n'a pas été de l'avis de mon cousin; mais il pense au contraire que c'est très intéressant. Au reste, il est si poli qu'on ne sait guère ce qu'il pense. Pour le bon ami Ballanche, c'est lui qui l'a porté, parce que nous avons pensé que M. Roux, ne sachant pas à quel point vous êtes liés, lui dira peut-être ce qu'il en pense. Dans ce moment, il est dans le cas de le voir souvent parce qu'il fait aussi imprimer quelques mémoires pour un procès et Ballanche pourra, sans faire semblant de rien, lui demander ce qu'il en pense lorsqu'il viendra à son imprimerie. M. Ballanche m'a dit que M. Roux avait l'air satisfait de ta lettre et sans doute de la confiance que tu lui marques.

A présent, mon bon ami, que je te demande si tu veux que je fasse mettre bas ton ci-devant cabinet de physique ! On ne loue point notre appartement et peut-être cette petite baraque ne contribue pas à le faire trouver agréable; car il y a des gens qui ne se font point d'idée de ce qu'ils ne voient pas.... J'ai toujours oublié de te demander ce que tu as fait de mes *Heures* de Lyon que tu pris pour aller faire tes Pâques et que je n'ai pas revues depuis. Si tu les as emportées, tâche de les renvoyer lorsque tu renverras autre chose.... Mon frère m'a écrit qu'il avait parlé à M. Cayre....

64. Ampère à Julie [1].

Au Citoyen Richard, chez les frères Périsse, libraires, grande rue Mercière, nº 15, pour remettre s'il lui plaît à Mme Ampère-Carron, à Lyon.

Du jeudi [20 mai 1802].

(Mise à la poste le samedi pour arriver le dimanche.)

Je vois, par la lettre que je viens de recevoir, ma bonne amie, que les lettres que j'adresse pour toi à Richard ne sont pas rendues plus exactement que celles que je t'envoie directement. Je continuerai cependant à me servir de cette nouvelle adresse, à moins que tu ne jugeasses à propos de reprendre l'ancienne. Je crois que MM. André, Beauregard, etc., que j'avais consultés sur le jour où il fallait mettre les lettres à la poste, m'avaient induit en erreur en me disant qu'il fallait les y mettre les jours impairs, ou que, depuis quelque temps, je prends les jours pairs pour les impairs, faute d'almanach. Car, puisque je reçois tes lettres le lendemain, je ne vois pas pourquoi les miennes resteraient deux ou trois jours en route. Je les mettrai à l'avenir le samedi ou le dimanche, au plus tard, dans la boîte

(1) Huit pages in-4°, 17 × 21,5, sur papier bleuâtre, avec adresse à la fin.

Mais, pour ne plus être dans l'erreur au sujet des jours de courrier, je prendrai aujourd'hui même les informations à la poste et je me munirai d'un Dieu soit béni [*sic*].

Du samedi [22 mai]. — Je n'ai cessé hier d'écrire sur les mathématiques. L'ouvrage que j'ai entrepris avec M. Clerc et dont je ne serais jamais venu à bout tout seul, avance tellement qu'il sera dans un mois prêt à être imprimé. Il sera intitulé : *Leçons élémentaires sur les séries, et autres formules indéfinies*. Tu pourras voir ce que tes cousins penseront à cet égard. Nous sommes convenus que nous vendrions en commun cet ouvrage au libraire qui voudrait l'acheter, mais que, s'il s'en faisait une seconde édition, elle m'appartiendrait exclusivement pourvu que ce ne fût qu'après la fin de l'an treize de la République. Cet ouvrage, étant à l'usage des établissements d'instruction publique et manquant à l'ensemble des études mathématiques, ne peut manquer d'être très recherché et M. Clerc est sûr de trouver un libraire qui l'achète, si ce n'est en argent, du moins en nous promettant un certain nombre d'exemplaires. Tu conçois qu'il vaut mieux que nous le vendions ainsi que de faire imprimer à frais, pertes et profits communs. Je serais bien charmé que ce fussent tes cousins; mais il ne faut pas avoir l'air de le leur demander, puisqu'il est certain que ce sera une bonne affaire pour le libraire qui le prendra. A l'égard du petit mémoire sur le jeu, je ne trouve aucune apparence de possibilité à ce que le gouvernement le désapprouve (1). Est-ce que la loterie royale empêchait, sous l'ancien régime, de prêcher contre le jeu? Le gouvernement sait bien que cent mille mémoires sur cet objet n'empêcheront pas les badauds de porter leur argent dans ses bureaux. Je persiste donc à le faire imprimer à mes frais; cela ne saurait aller à 200 francs et j'en retirerai bien toujours au moins les trois quarts en en vendant quelques-uns. Tâche de savoir au juste de Marsil ce que pourrait coûter l'impression. Il a vu comme c'était court. Tout cela, au reste, est subordonné à la lettre de M. Roux, qui se fait bien attendre et à son opinion que Ballanche tâchera d'accrocher. Ce petit livre me fera attribuer une part de l'ouvrage qui va paraître « par Ampère et Clerc, professeurs à l'École centrale du département de l'Ain », tandis qu'il en aurait sans cela tout l'honneur comme professeur de mathématiques. Tu pèseras, au reste, ma bonne amie, toutes les raisons pour et contre et tu décideras en dernier ressort du sort des *Considérations mathématiques sur le jeu*.

Tu me parles encore, ma chère amie, de louer ton appartement; je croyais que tu savais la défense de loger les femmes dans les lycées; elle se trouve dans les *Moniteurs* que tu m'avais envoyés. Je crois en conséquence qu'il n'est pas à propos de louer l'appartement avant de savoir comment les choses tourneront. Je crois, si la baraque ne te gêne pas, qu'il faut la considérer sous le même point de vue; car, l'école ici supprimée, je me trouve de nouveau réduit à donner des leçons particulières, si je manque une des 64 places de lycée. Je ne crois pas, au reste, que nous puissions regretter ainsi à bas si tu [fragment

(1) Voir lettre de Julie du 19 mai J. 43.

déchiré]. J'ai trouvé tes *Heures* 10 à 12 jours après mon arrivée dans une poche; je m'en sers habituellement; mais je te les renverrai quand tu voudras. Je n'ai pas éprouvé un froid bien vif, quoiqu'il ait gelé ici deux nuits de suite : ce qui a, je crois, bien fait du mal, surtout aux vignes. Sais-tu si elles ont souffert auprès de Lyon ? Je te prie en grâce, ma bonne amie, de travailler à te guérir. J'espère t'aller voir dans 15 jours, mais je n'en suis pas encore sûr. Je t'irai répéter de vive voix ce que je te dis dans toutes mes lettres. Quand pourrai-je t'embrasser autrement que sur ce froid papier et te voir occupée sérieusement à des remèdes nécessaires !

A. Ampère.

J. 44. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi [21 mai 1802].

... M. Gambier est venu me montrer aujourd'hui et la lettre que tu lui as écrite et un thermomètre en morceaux tel que la dame à laquelle tu l'avais confié le lui a remis.... Cet accident arrivé à ton thermomètre me fait encore plus penser que la physique est une sotte chose.... Je viens dans ce moment de faire boire un garnisaire qui est venu pour nos impositions; mais ce que je ne savais pas, c'est qu'il fallût envoyer ce papier de M. Martin à la maman et je l'ai gardé. Elle a payé et c'est vraisemblablement 12 L. de perdus.... Tu voudrais donc bien avoir le petit auprès de toi ! Je te plains, mon pauvre ami, de n'avoir ni ta femme, ni ton petit auprès de toi pour te donner de tendres baisers et pour en recevoir.... Je ne sais comment je t'ai parlé de me séparer de mon petit. C'était en me comparant à toi qui es bien loin, ou en pensant à ce que disent mille personnes qui n'ont pas le sens commun et qui imaginent que, si ce petit était à la campagne, je serais bien moins fatiguée et ils ne sentent pas que c'est à lui que je dois les moments les plus doux. J'ai maman, tu sais si je l'aime; mais l'amitié n'empêche pas de réfléchir; au contraire, c'est en se faisant part de toutes ses pensées que souvent l'on s'afflige ensemble.... Mais les jeux d'un enfant, ses petites grâces, son petit langage, tout cela enveloppe le passé, l'avenir et le présent même d'un voile couleur de rose qui vous éblouit aussi longtemps que sa gentillesse dure. Mais aussi, lorsqu'ils sont malades, toutes les idées les plus noires vous assiègent. J'ai su par Pignot que M. Vitel, de qui j'apprécie le savoir (2), n'est pas porté pour la vaccine. Sans en dire du mal, il dit qu'on ne pourra juger de son bon effet que dans 20 ans. Il préfère l'inoculation; moi aussi, mais plus tard....

... J'ai reçu par Pochon ton gros paquet. Tous les journaux y sont.... Je ne sais rien de M. Roux. Tu penses bien que, sitôt que je saurai quelque chose, je te l'écrirai. Ne te

---

(1) Réponse à A. 62 et 63. Mme Cheuvreux a publié un long fragment, p. 205, et trois lignes, p. 209.

(2) C'est M. Vitel qu'elle avait consulté dans l'été 1801.

livres-tu point trop à M. Clerc ? Tu le connais depuis si peu de temps ! Pourquoi lui as-tu montré ton ouvrage. S'il te le prenait ! M. Gambier est à la campagne; je tâcherai d'avoir les adresses que tu demandes par d'autres voies. Je viens de donner, pour les impositions de l'an IX : 40 L., 8 s. et, au garnisant, 1 L., 5 S. : tout cela d'après l'avis de M. Rosset qui m'a dit qu'il fallait aussi aller donner un acompte pour l'an X de peur de garnison. Mais l'an X est fixé à 29. L'argent fond; c'est pourquoi je serais bien aise de louer notre appartement....

J. 45. — Julie à Ampère (1).

Au Citoyen Ampère, professeur de physique à l'École centrale du département de l'Ain, à Bourg.

[23 mai 1802].

... Tu voudrais savoir de Marsil ce qu'il en est pour l'impression de ce petit mémoire sur les jeux que tu veux imprimer à tes frais. Pour dire cela, lorsqu'il a déjà imprimé ton prospectus, ton ouvrage de Physique commencé, il faudrait que j'eusse de l'argent tout prêt et que je priasse Marsil de le prendre en lui demandant le prix. Mais je suis bien loin de là; car, pour les impositions, j'ai tout donné et je n'ai pas la moindre chose pour le loyer qui sera dans un mois.... Sans ce loyer, ce serait bien, puisque maman fait tous les frais du ménage; mais il y a toujours mille petites choses à payer.... Enfin il faut toujours compter sur la providence et espérer beaucoup de l'avenir. Je ne peux rien entreprendre pour mes remèdes que le 28 et plusieurs autres jours ne soient passés; mais sois sûr que je ferai tout pour le mieux. Tu ranges bien tout par lettre; mais, quand il faut faire les choses, c'est un peu plus difficile....

65. Ampère à Julie (2).

Du lundi [31 mai 1802].

Je t'ai encore quittée. Trois jours sont passés à Lyon comme un éclair et je me retrouve à Bourg. Je ne sais quoi qui me pèse sur le cœur m'a fait faire de tristes réflexions sur la rapidité du temps. J'ai reçu une lettre de ma bonne amie, arrivée ici plusieurs jours avant moi. Cette lettre, écrite par ma Julie pour consoler l'exil de celui qui vit loin d'elle,

(1) Le début de cette lettre a été brûlé par Ampère suivant la recommandation de Julie (voir A. 65). Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 206.

(2) Dix-huit pages 17 × 21,5 de papier bleuâtre sans adresse. Cette lettre a été écrite après un troisième voyage à Lyon du 26 au 30 mai (la Pentecôte, cette année-là, ne fut que le 6 juin). Mme Cheuvreux en a publié quelques passages, p. 219 à 221.

a fait une singulière impression sur moi, quand j'ai pensé que tu l'avais écrite avant que je t'eusse embrassée et que je la retrouvais après t'avoir quittée. J'ai voulu la réunir aux autres après en avoir, comme tu l'as voulu absolument, brûlé la première page, la seule où il fut question de mon ouvrage. J'ai pensé en même temps à y réunir cette si jolie lettre que j'avais portée à Lyon pour la relire. Cela m'a donné l'idée de chercher si tu m'en avais écrit d'aussi douces. Écoute ce que tu écrivis le lendemain de mon départ, après le voyage où je te trouvai malade (1) : « Mon bon ami, je t'écris sur mes genoux, auprès du feu; cela ne me fatigue pas parce que je suis mieux que quand tu es parti. Mon pauvre ami, ne sois pas en peine de ta Julie.... » Tu me donnes ensuite des détails sur ta santé; tu me dis qu'elle t'a permis d'aller en Bellecour avec le petit qui cherche partout son papa. Chaque ligne donne envie de pleurer d'attendrissement. Mais voilà où je n'ai pu m'empêcher de pleurer de regret : « Mon bon ami, ce voyage me laisse de plus doux souvenirs que l'autre; il doit être de même pour toi. » Je le sens, tu ne pourras pas m'en écrire autant du dernier. Pourquoi ai-je eu tant d'affaires ou de parties d'amusement ? Est-il des amusements qui dédommagent des heureux moments que je passe quand tu me dis toutes tes pensées ? Voilà les moments que je regrette toujours, et dont le souvenir fait le charme de ma vie. Que je fus heureux le jour de mon arrivée ! Tu vins avec moi chercher le petit en Bellecour, nous y restâmes après lui en tête-à-tête. Il me semble sentir encore le chagrin que les demoiselles Allard me firent en t'interrompant tout à coup pendant que tu me parlais de ce qui t'occupait alors et de ce que je devais faire ici. Ce sont elles aussi qui m'enlevèrent la fin de l'après-dînée du lendemain, où j'avais été distrait le matin par mille courses inutiles et l'après-dînée par Ballanche. Ce jour compterait à peine dans ma vie d'amour sans le soir. Tu sais quels souvenirs ce soir a laissés gravés dans mon cœur. Ma Julie se sacrifier pour moi ! Ah, sois heureuse et bien portante, ton ami sera content ! Le lendemain se passa à Bellerive. Le samedi devait être le dernier jour de ma félicité. Il fallut voir M. Roux et M. Petetin; j'accompagnai ma tatan chez M. Dumontet; j'allai chez M. Brac et chez Ballanche, où j'appris la mort du préfet. Je revenais à tes pieds, j'espérais du moins y passer mes derniers moments. Tu me fis asseoir sur la banquette; cette banquette me fait plaisir à penser. Hélas, tu m'envoyas parler à Marsil du préfet et je trouvai en revenant Pignot et Mme Ampère avec toi ! A tous ces souvenirs se joignent tous ceux de nos adieux d'hier matin. Ils m'ont distrait des pensées noires qui m'occupaient tout à l'heure. J'ai trouvé du plaisir à te les retracer. Que le temps vole ! Il entraînera ma vie entière comme il a entraîné ces quatre jours. Mais, jusqu'à mon dernier moment, ta présence remplira de bonheur les jours que je passerai près de toi. Tes lettres et ton souvenir m'adouciront ton absence quand tu seras loin de moi. Je voudrais te voir un seul instant aujourd'hui, te dire de loin que je t'aime. Ah, si je pouvais

(1) Lettre du 21 avril 1802 J. 35.

t'embrasser, comme je te serrerais contre moi ! Je te reverrai dans un mois; peut-être seras-tu à la campagne; du moins je n'aurai point d'affaires qui me ravissent les moments que je pourrai passer avec ma Julie ! Que j'aurais encore de choses à te dire si la fatigue du voyage ne m'avait pas donné tant d'envie de dormir ! Je vais me coucher en pensant à ma bienfaitrice. Je rêverai à mon amie. Je me réveillerai pour adorer mon épouse. Amie, bienfaitrice, épouse, c'est toujours toi ! Dors bien, je te souhaite une bonne nuit et au petit aussi. Je vous embrasse tous deux dans le même baiser.

Du mardi [1er juin 1802]. — En relisant la lettre que je t'écrivis hier au soir, je me suis aperçu que je ne t'avais rien dit de la manière dont j'avais fait mon voyage. Tu désires peut-être des détails sur ce sujet et ce que je t'ai écrit est si peu fait pour t'intéresser que je le jetterais pour commencer une autre lettre, si je ne désirais que tu visses tout ce qui se passe dans mon cœur. Tu y verras tout ce qui le remplissait hier. C'est à peu près la même chose tous les jours. Mais, aujourd'hui, je me sens mieux disposé à te faire le récit de mes petites aventures. Tout fut [bien] jusqu'à Trévoux, où je dînai chez M. Billioud avec lui, sa femme, son frère et son clerc. Mme Billioud est fort jeune; ses traits sont réguliers mais durs, et il y a quelque chose de singulier dans ses sourcils; ils semblent déceler je ne sais quoi d'atroce, on ne peut en soutenir la vue. Sans cette impression farouche de sa physionomie, elle pourrait passer pour assez jolie. Son beau-frère m'en a fait l'éloge en chemin et je regarde ce qu'il m'en a dit comme bien contraire à l'opinion des partisans de Lavater. On voulait, quand on vit la pluie, me garder jusqu'au lendemain. Billioud, qui devait venir avec moi, en eut peur et resta. Au lieu d'aller à Sandrans chez les barons, je me décidai, vu le mauvais état des chemins de traverse, à suivre la route de Châtillon, tant que je pourrais aller (1). On me parla alors d'une carriole pour Châtillon; je courus à l'auberge où on la prend; elle était partie il y avait un quart d'heure. Pour 30 sous j'aurais bien épargné mes pieds et mes souliers. J'eus de la pluie jusqu'à Villeneuve. Je voulais y coucher à la belle étoile; mais, voyant le temps s'éclaircir, je continuai ma route. La pluie cessa; mais la boue de Bresse passait toujours par-dessus les quartiers de mes souliers, ce qui ne m'amusait guère. J'arrivai à 8 heures à Châtillon; je n'eus que les premières gouttes d'une pluie à verse qui dura jusqu'à minuit. Elle m'aurait joliment arrangé si elle était venue plus tôt; et le parapluie que m'avait prêté M. Billioud aurait été bientôt percé.

Me sentant le lendemain un peu refait, je voulus passer au Chapuis pour y voir M. et Mme du Sablon. Cela allonge d'une bonne demi-lieue; mais j'espérais m'y reposer et y déjeuner. J'y arrivai à 7 heures et demie du matin. On me dit qu'étant un peu indisposé, il ne se lèverait qu'à 9 heures ainsi que Madame. Je partis sur-le-champ et je fus rejoindre le grand chemin à Neuville, où j'achetai une demi-livre de pain que je mangeai en marchant

---

(1) Voir la planche VII : Itinéraires de Lyon à Bourg.

avec un morceau de mon saucisson; car je n'avais presque rien mangé depuis mon dîner de Trévoux. Une demi-heure après, ayant à faire deux bonnes lieues et demie pour arriver à Bourg, je me sentis si las, si las, que je me couchai au pied d'un arbre sans savoir quel parti prendre. Les cinq lieues faites la veille dans la boue m'avaient coupé les jambes comme on dit ici. Au bout d'une demi-heure, plus incapable qu'auparavant de continuer ma route, je pensais à ce que j'avais à faire, quand voici venir une carriole. Je m'approche : c'était Gardon, Grippière, etc., qui justement revenaient de Sandrans. J'ai pris leur carriole et, comme ils n'ont pas voulu que j'entrasse dans les frais, je m'en suis tiré pour 15 sous d'étrenne au conducteur. Je suis arrivé à midi, j'ai dormi jusqu'à 2 heures et j'ai ensuite donné ma leçon à 4 heures.

J'ai voulu ce matin porter à Rousin la lettre de Marsil; mais on m'a renvoyé à demain à 9 heures. J'aurai encore le temps de te marquer sa réponse en gardant cette lettre pour Pochon. Fais-moi le plaisir de faire payer 6 livres à M. Gambier pour le thermomètre; je l'ai reçu hier en bon état, ainsi que les deux fioles d'encre. C'est M. Armand lui-même qui les a apportées avec le baromètre et le thermomètre qui étaient pour lui et qu'il a payés ainsi que la voiture.

Du mardi soir [1er juin 1802]. — M. Rousin, ayant su que j'avais passé ce matin chez lui, m'a fait dire chez M. Beauregard que je le trouverais chez lui cette après-dînée. Quand j'y suis allé, il m'a dit qu'on avait trouvé le compte de Marsil dans l'inventaire des papiers de M. le Préfet; que, jusque-là, il n'en avait eu aucune connaissance; sans quoi, Marsil aurait été payé de suite. Il m'a remis le mandat que tu trouveras ici; je l'envoie à Marsil pour qu'il y mette son acquit; on a exigé absolument que ton cousin l'aîné le signât. On dit ici que les deux associés ne peuvent faire d'affaires l'un sans l'autre, et que le mandat avec l'acquit serait refusé signé de Marsil seul, à moins que je prouvasse qu'il n'est pas associé avec son frère. Tu conçois qu'on me renverra par Pochon l'acquit signé des deux MM. Périsse et qu'alors je serai payé sur-le-champ en le présentant au payeur, comme pour mes mois de professeur. Bien entendu que je ne me dessaisis du mandat acquitté qu'après avoir reçu l'argent; je te le ferai passer pour Marsil à la première occasion. Je garde un ordre d'un conseiller de préfecture que je présenterai avec le mandat, et tout ira bien, pourvu que Pochon me rapporte l'acquit des deux MM. Périsse au bas du mandat que je t'envoie. Comme il est stipulé en francs, Marsil gagnera la différence des livres aux francs. J'oubliais de te dire qu'on n'a point trouvé de factures dans les papiers de M. Ozun. Si Marsil les a, il ferait bien de me les envoyer pour en justifier s'il est nécessaire. Je craignais tant que tout ne fût pas en ordre pour ce mandat que je t'ai répété deux ou trois fois les mêmes choses. Cette affaire, heureusement terminée, m'a pris tout le temps que je comptais donner au manuscrit. Il ne pourra partir que de demain en huit. Tâche que Ballanche aille savoir si M. Roux a présenté mon manuscrit à la séance d'aujourd'hui. S'il ne l'a fait,

Ballanche le priera bien de ma part de le présenter ou faire présenter sans manquer à la prochaine séance. Je vais porter cette lettre à Pochon parce que M. Clerc doit profiter de la vacance de demain [mercredi] pour travailler avec moi depuis 6 heures du matin jusqu'à 1 heure après-midi, et que cela me retiendra toute la matinée.

Ne sois pas en peine, ma bonne amie, de la santé de ton mari; il se porte aussi bien qu'il se peut, quand on est loin de tout ce qu'on aime. Si tu pouvais être en aussi bonne santé! J'attends de tes nouvelles demain ou après-demain, et ce délai me semble bien long. Il fait un temps bien contraire aux remèdes. J'espère qu'il ne durera pas et que tu travailleras à te guérir radicalement. Tu sais bien le nom de ceux que j'embrasse.

66. Ampère à Julie [1].

Du jeudi matin [3 juin 1802].

Que fait dans ce moment ma petite bonne amie, pense-t-elle à son mari, sait-elle le chagrin qu'il éprouve de se voir loin d'elle ? Que je suis fâché à présent de n'avoir pas attendu les fêtes de la Pentecôte pour mon petit voyage! Je t'irais voir après-demain et, au lieu de cela, il faut que je ne sache pas même si je pourrai y aller à la Saint-Jean. La mort du préfet a privé les professeurs de Bourg du seul protecteur qu'ils eussent et il faudra tâcher de se mettre dans les bonnes grâces de celui qui va venir.

Je t'enverrai mercredi le mémoire sur le jeu, si je puis en avoir achevé les corrections. J'ai peu de temps libre à présent. M. Clerc vient tous les matins travailler avec moi jusqu'à sa leçon à 10 heures. Grippière viendra depuis 11 h. 1/2 jusqu'à près d'une heure et, l'après-dînée, depuis 3 heures jusqu'à 4, je donne ma leçon de physique. Le surplus de mon temps se passe à penser à ma Julie et aux ouvrages que je médite. Ah, s'ils pouvaient du moins me placer au lycée, réuni avec tout ce que j'aime! Je ne craindrais plus de vivre loin d'elle, ou de ne pas pouvoir lui fournir le nécessaire! Est-il possible que tu sois privée de mille choses indispensables, tandis que ceux qui ne méritent pas les richesses en regorgent! Ma bonne et charmante amie, qui méritait mieux que toi tout ce qui peut contribuer à rendre la vie heureuse ?

Du vendredi soir [4 juin]. — Je te dirai pour nouvelles que M. Grippière, ayant fini avant-hier son mois, l'a payé 18 L. pour le passé et 27 L. d'avance pour le mois suivant et que, le même soir, il a fait une chute très dangereuse dont il est au lit. Ce mois n'a donc point commencé; mais je l'ai vu aujourd'hui et il m'a dit qu'il espérait guérir bientôt et recommencer sous peu de jours. Je me trouve par là plus de temps pour travailler et

---

(1) Quatre pages, 17 × 21,5, sur papier bleuâtre. La fin de la lettre manque. Mme Cheuvreux en a publié six lignes, p. 217.

j'en veux bien profiter pour avancer mes petits ouvrages. J'espérais recevoir une lettre de ma Julie. Depuis que je t'ai quittée, je n'ai point eu de tes nouvelles; je pense que c'est le tour de tes lettres de rester à la poste. Si je le savais, j'irais gronder le directeur bien plus fort que quand il gardait les miennes; ils me privent ainsi de la seule chose qui puisse me procurer du plaisir. Peut-être aussi que tu n'as pas eu le temps de m'écrire et que je ne saurai de tes nouvelles que par Pochon ? Et si tu étais malade ? Ce 28 m'inquiète ! Mon Dieu, si tu étais malade; il m'est impossible de quitter. J'adresse ceci à ma sœur Élise. Élise, si ma Julie est malade....

J. 46. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi [4 juin 1802].

... Pochon m'a apporté ta lettre.... J'ai vu que mon pauvre ami s'était bien mouillé, bien crotté; mais j'ai peur qu'il ne me dise pas qu'il est enrhumé. Tu as pensé, mon bon ami, que ton voyage ne me laisserait pas de si doux souvenirs comme l'avant-dernier. Pourquoi t'imaginer que le temps que tu as sacrifié pour tes affaires gâte ton séjour ici ? N'avons-nous pas eu bien des moments où nous avons pu nous dire quelques mots, où je te donnais le bras, où tu causais avec Mlle Allard, où nous courions avec le petit sous les arbres de Bellecour ? Tout cela n'est-il pas des jouissances ? Tu les as bien senties et ta lettre, qui m'a fait pleurer, n'est pas écrite par un cœur insensible. Je l'aime bien cette lettre, elle me peint bien ton âme, et ton âme est ce que j'aime le plus en toi. Elle n'est pas ordinaire, elle sacrifierait tout au bonheur de son amie; mais ta mère, tu dois l'aimer aussi bien tendrement. Tu l'aimes, mais pas comme il faut aimer sa mère; tu ne m'as pas dit un mot de gronderie lorsque je te parlais d'elle une certaine fois que j'avais l'esprit monté. Je voudrais que tu m'eusses dit un mot que j'avais tort et que ce ne fût pas moi qui m'en fusse aperçue la première. Car, je le sens, je suis quelquefois injuste lorsque j'ai de l'ennui. Cette pauvre maman en a tant eu et en éprouve tant encore ! Mon bon ami, écris-lui donc toutes les tendresses que tu sens pour elle; c'est le seul bonheur que le cœur maternel puisse éprouver que de voir dans celui de ses enfants une partie des sentiments qui sont dans le sien, qui l'ont animée dans tous les soins qu'exigeait leur enfance. Mon pauvre petit, s'il venait à ne pas m'aimer toujours, qu'il eût une femme qui lui dit que je ne fais pas les choses comme il convient, que je détesterais cette femme ! Mais, mon bon ami, je ne suis pas comme cela; j'aime ta mère de tout mon cœur, je la respecte; elle le mérite par ses vertus et, si quelquefois la vivacité m'a fait dire quelque chose, c'est toujours sur le manque de prudence pour l'avenir dont sa piété ne lui permet pas de s'inquiéter.

---

(1) Réponse à la lettre A. 65. Mme Cheuvreux en a publié une grande partie, p. 223.

Mais, mon pauvre Ampère, voilà plus d'une page perdue à t'écrire ces radotages, et je ne t'ai rien dit pour toi, pour celui qui a toute ma confiance, que j'aime comme mon frère, comme celui qui passera sa vie avec moi et notre enfant, qui ne la troublera point par des querelles, mais qui fera tout pour la rendre heureuse. Quand notre petit sera grand, nous irons peut-être passer la belle saison à la campagne; l'hiver, nous le ferons danser à la ville, car je veux qu'il soit gai, gentil comme à présent. Adieu, mon bon ami, je t'embrasse bien tendrement....

67. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, grande rue Mercière, nº 18, à Lyon.

Du mardi [8 juin 1802].

Qu'elle était jolie la lettre que j'ai reçue hier de ma bonne Julie ! Comme elle m'a fait désirer un petit voyage à Lyon, en me retraçant le bonheur que j'ai goûté au dernier ! Ce que je craignais, c'est qu'il ne t'eût pas fait à toi autant de plaisir que le précédent, parce que mille affaires m'avaient éloigné de mon amie. Tu as raison de dire que je sacrifierais tout à son bonheur; c'est mon unique envie, mon unique désir; pourvu que tu sois heureuse, tout le reste m'est égal. Ah, cependant, il faut encore autre chose ! Que tu sois heureuse et puis que tu m'aimes un peu ! La santé et le bonheur du petit sont compris dans le tien. Il ne me reste ensuite plus rien à désirer. Mais, pour que tu sois heureuse, il faut que ta santé se rétablisse et que j'obtienne une place au lycée. Envoie, je t'en prie, chercher M. Petetin. Tu restes dans un état alarmant; peut-être donnera-t-il quelque chose qui fasse venir ce 28. Je t'en prie, rappelle-lui qu'il convient, immédiatement après, que tu commences ses remèdes. Dans quinze jours les jours diminueront. Voilà une année entière passée en projets de traitement, une année perdue pour ta guérison et qui a sûrement empiré le mal !

J'ai fait hier une importante découverte sur la théorie du jeu, en parvenant à résoudre un nouveau problème plus difficile encore que le précédent et que je travaille à insérer dans le même ouvrage; ce qui ne le grossira pas beaucoup, parce que j'ai fait un nouveau commencement plus court que l'ancien. Mais ce nouveau projet ne me permettra pas de t'envoyer le manuscrit demain : ce sera pour mercredi prochain. Il faudra se dépêcher pour sa publication, puisque l'examen des lycées doit se faire décidément cet automne, autant que j'en puis juger par la lettre de Degérando à M. Couppier que celui-ci m'a envoyée. A l'égard de l'ouvrage sur les séries, il s'avançait bien quand M. Clerc a pris une fièvre

(1) Six pages en deux feuillets de 17 × 21,5 et 19,5 × 22. Adresse à la fin. Mme Cheuvreux a publié quelques lignes, p. 225 et 227.

assez forte; je viens de faire sa classe; il ne s'est complètement alité que d'aujourd'hui; mais un commencement de maladie l'avait empêché de travailler les deux fêtes de Pentecôte.

Du mercredi matin [9 juin]. — Je t'ai déjà dit que j'ajoutais bien des choses à mon ouvrage. J'y ai fortement travaillé hier. Il sera bientôt fini et tu es sûre de le recevoir dans huit jours; mais il faudrait bien, pour l'imprimer, savoir le jour où il aurait été présenté à l'Athénée, puisqu'on doit en parler sur le titre. J'espère en cela sur Ballanche. Qu'il voie, qu'il presse, qu'il sollicite M. Roux de ma part, pour que la présentation ne manque pas à la prochaine séance et que Ballanche puisse nous en procurer la date!

Je te remercie encore, ma charmante bienfaitrice, de tout le plaisir que m'a fait ta lettre. J'ai été en peine de toi pendant deux jours, et la cessation de cette inquiétude a encore ajouté quelque chose à ce plaisir. Je n'ai qu'une inquiétude, c'est de te voir rester tranquille dans l'état actuel de ta santé malgré le dérangement dont tu me parles. Pense à toi, ma bonne amie, pour l'amour de ton enfant et de ton mari, qui ne vivent que pour toi. Oh, oui, le petit t'aimera bien et sa petite femme t'aimera bien aussi quand il en aura une! Ils auront une si bonne et si aimable maman, qui ne négligera rien de ce qui pourra contribuer à leur bonheur! Je t'assure que notre bru t'aimera bien et donnera l'exemple de t'aimer au petit, en même temps qu'elle le recevra de lui. Voilà des rêves bien éloignés dans l'avenir; mais le temps a beau peser, il passe si vite! Quand sera donc passé celui qui retarde le moment où je serai réuni à tout ce que j'embrasse ? Devine qui!

A. Ampère.

Je t'enverrai l'argent de Marsil et 6 livres avec le manuscrit mercredi prochain. Je t'embrasse encore mille fois, Julie.

J. 47. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi [11 juin 1802].

... J'ai vu M. Petetin et tous tes beaux sermons sont de reste. C'est avec Marie que j'y fus. Elle était malade par les mêmes raisons que moi et M. Petetin lui ordonna de suite les sangsues. Il a lu la lettre de M. Vitel et m'a conseillé, pour faire arriver le 28, de prendre des bains de vapeur d'armoise et d'herbe de la rue trois fois par jour. Si, après quelques jours, cela ne fait rien, il me fera mettre les sangsues et puis nous commencerons. Mais, mon bon ami, épargne-toi la peine de me supplier pour une chose où je suis la plus intéressée et où je ne puis rien!.... Je n'ai pas manqué de suivre les conseils de celui que vous avez

(1) Six pages, réponse à A. 67. Mme Cheuvreux a publié de longs fragments, p. 227 et 228.

tous choisi, que je suis venue consulter il y a presque un an, je ne me suis opposée à rien et tu vois bien, mon bon ami, qu'il n'y a pas de bon sens à dire à un malade : « Je vous prie de vous bien porter et, si vous ne vous portez pas bien, c'est que vous ne le voulez pas. » Mais, au reste, je te connais et ce n'est pas la première fois que tu me fais rire en me disant de te promettre que je ne serai pas malade.... Prends aussi patience, mon fils, et ne te fagote pas la tête comme tu fais pour tes calculs; car se guérir n'est pas un problème qui puisse toujours se résoudre et nous aurions beau vouloir y parvenir, si le maître de notre ère veut que nous soyons ainsi, il faut encore savoir supporter ses maux en faisant ce qu'on peut pour les envoyer bien loin.... Bénissons tous nos bons parents qui m'aiment bien, qui ne me laissent éprouver des privations d'aucun genre, si ce n'est de ne pouvoir faire moi-même ce qu'ils font de si bon cœur pour moi !... Sois sûr, mon ami, qu'un jour nous serons bien tranquilles dans quelque petite campagne à nous que nous ferons bien cultiver ! A propos de campagne, François est revenu tout doucement; il est bien maigre; il a bien changé, mais n'est pas malade. Il a été jusqu'à Montpellier.... Adieu, adieu, je t'embrasse bien fort. C'est un bon baiser, de ceux que tu aimes, que je ne te donne pas avec distraction, de ceux que Mlle Julie ne t'a jamais donnés.... Le petit t'a écrit des barres sur un petit papier. Quand il saura parler tout à fait, je t'écrirai ce qu'il dit; mais, en attendant, il t'embrasse sûrement de bon cœur et se porte toujours comme un chanoine. Tu dis toujours qu'il faudra se presser d'imprimer. Mes cousins pensent de même; mais c'est qu'il faut avoir l'ouvrage.

68. Ampère à Julie (1).

A Monsieur Richard, chez les frères Périsse, libraires, grande rue Mercière, n° 15, pour remettre s'il lui plaît à Mme Ampère-Carron, à Lyon.

Du dimanche [13 juin 1802].

Que j'ai laissé passer de jours sans écrire à ma Julie ! Je travaillais pour elle en donnant des leçons particulières et en écrivant le petit mémoire qui doit contribuer à faire jeter les yeux sur moi pour les places des lycées. Cette idée me faisait préférer ce qui pouvait être utile au plaisir de t'écrire. J'ai eu avant-hier une de tes lettres; j'y vois que Marie est malade, ce qui doit bien te donner du souci. Comment fait le petit ? Est-il tout le jour à tourmenter sa pauvre petite maman ? Dis-lui de ma part que, s'il est bien sage, je lui porterai du bon, quand je pourrai aller à Lyon. Il faut pour cela que M. Clerc soit guéri. Il est sorti hier et vint chez Mme Beauregard tout de suite après dîner; il vint de là avec

(1) Quatre pages 19,5 × 22; adresse à la fin. Timbre *Bourg* et 2 (le second chiffre effacé), 25 prairial correspondrait au 14 juin. Mme Cheuvreux a publié trois lignes, p. 241. Réponse à J. 47.

moi au collège, il avait eu la fièvre le matin, pris médecine la veille et l'émétique deux jours auparavant. Aussi a-t-il l'air d'un mort; il ne veut point de médecin et se fait lui-même des ordonnances. Tu ne me parles plus de M. Roux; Ballanche a-t-il passé chez lui pour la présentation de mon mémoire à l'Athénée? Cela est de la dernière conséquence pour pouvoir mettre sur l'imprimé : « présenté tel jour à l'Athénée de Lyon ». Il faut faire tout au monde pour engager M. Roux à le présenter. Ou bien Ballanche le lui redemanderait pour le faire présenter par M. de (1), avec bien des ménagements pour ne pas choquer M. Roux. J'ai trouvé hier une nouvelle démonstration relative à ce problème qui lui donnera un nouveau prix, mais qui va m'obliger à récrire 3 ou 4 pages. Et voilà l'emploi de ma journée. A 8 heures, un nouvel élève qui a commencé l'arithmétique le 10 juin; il était pauvre et recommandé par MM. Goiffon dont il est parent; il ne reste guère plus d'une demi-heure, pendant laquelle je vérifie si les calculs qu'il fait chez lui sont bons; il a payé 3 mois d'avance seulement. A 10 heures, la leçon de M. Clerc qui dure jusqu'à 1 heure. A 1 heure, je disposerai quelques machines pour ma leçon de physique : ce que je faisais auparavant après dîner. Mais voilà Grippière guéri qui va travailler de nouveau depuis 3 heures jusqu'à 4! De 4 à 6, leçon de physique. Je n'ai donc que ma soirée libre et un peu de ma matinée.

Je finis cette lettre parce que j'entends sonner une messe où je veux aller demander la guérison de ma Julie. Pauvre petite! Que je voudrais qu'elle vînt bien vite, que M. Petetin se hâtât! Je charge mon petit d'embrasser ma Julie de ma part et ma Julie d'embrasser mon petit. Que je les aime, ma Julie, mon petit!

Dis bien des choses à ta maman et à Élise. A. Ampère.

J. 48. — Julie à Ampère (2).

Du lundi [14 juin 1802].

... Je suis en peine de cette fièvre de M. Clerc. J'ai peur que tu travailles trop souvent près de lui et que tu ne la prennes à ton tour. Prends bien des précautions, mon bon ami; prends toujours une goutte de vin avant de sortir. Frotte-toi les mains avec du vinaigre toutes les fois que tu vas le voir et fais-toi acheter du sirop de quina dont tu prendras une cuiller tous les deux jours. *Je te prie en grâce,* mon bon ami, pour me servir de tes expressions, de ne pas y manquer.... Je suis plus grosse que jamais, mais pas plus souffrante. Je mange force cerises,ce qui me fait autant de bien que les fraises.... M. Roux n'a point encore présenté ton ouvrage. Ballanche doit lui en parler.

---

(1) *de* est à la fin du verso et le nom manque, soit qu'Ampère ait oublié de l'écrire, soit qu'il manque un feuillet intermédiaire, malgré la continuité apparente.

(2) Trois pages. Réponse à A. 67.

69. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, grande rue Mercière, nº 18, à Lyon.

Du mardi [15 juin 1802].

J'ai reçu hier une lettre bien détaillée et qui m'a fait bien plaisir. J'y trouve l'espérance qu'on s'occupera bientôt de ce qui importe le plus à notre bonheur mutuel et qui a été négligé jusqu'à présent par la faute de M. Petetin. Je pense qu'il cessera enfin de lambiner et de perdre les moments les plus favorables. Il est vrai qu'il y a bientôt un an de ton petit voyage à Lyon pendant que tu nourrissais : voyage qui ne fut pour toi que de la fatigue perdue. Tu as bien raison de me faire tous les reproches que tu me fais; mais je t'écris toutes mes pensées, et les inquiétudes que m'inspire ta santé y reviennent sans cesse. Je te parle de ce que je désire, c'est que tu guérisses. Pardonne-moi, ma pauvre amie, s'il semblait dans ma lettre que je m'en prisse à toi de ce que tu ne guérissais pas; tu sens bien que ce n'était pas là mon idée. Puisque tu es bien décidée à faire tout ce que te conseillera M. Petetin, je suis content; c'est tout ce que je désirais de ma bienfaitrice ! Ah, si tu pouvais te bien porter, ce serait pour moi le plus grand des bienfaits ! Ajoute celui-là à tant d'autres, afin que je n'aie plus à désirer que notre réunion.

Tu m'as fait bien plaisir, ma charmante amie, en m'apprenant que Marie peut de nouveau se charger du petit, et que tu n'as plus cette inquiétude et cette peine qui devaient doublement te fatiguer. J'en ai eu beaucoup aussi en apprenant le retour de François (2); j'aurais bien du plaisir à le voir et à lui entendre raconter les détails de cette malheureuse aventure que voilà, à ce qu'il paraît, heureusement terminée.

Je voudrais que tu me battisses, ma bonne amie, de ne pas avoir pu achever les corrections que je veux faire à mon petit mémoire; mais mes nouvelles idées sur cette théorie m'ont mis dans le cas de le tout refondre. Il en sera beaucoup meilleur; mais je ne puis l'achever que jeudi; il me faut bien, pour cela, tout un jour de vacance. Car j'ai si peu de temps à moi les autres jours ! Voilà M. Clerc guéri et cela va me donner plus de temps ! Il fait actuellement sa leçon et j'en profite pour t'écrire un peu au long; il m'a dit que, se sentant encore faible, il ne voulait reprendre nos travaux sur les séries que la semaine prochaine. Grippière a recommencé hier ses leçons; il est si faible que, ne pouvant se tenir debout devant le tableau, il écrit sur du papier pour pouvoir être assis.

On m'a envoyé hier deux soldats que j'ai fait loger à l'auberge à 10 sous chacun : ce qui

---

(1) Huit pages, 21 × 24; adresse à la fin. Mme Cheuvreux a publié quelques lignes, p. 229 et 230. Réponse à J. 47.

(2) Voir, pour François Delorme, les lettres A. 62 et J. 47.

fait une livre pour les deux. Comme on m'a dit que je devais être exempt les six premiers mois, j'ai été faire des plaintes qui n'ont servi de rien qu'à m'avertir que j'allais être imposé ici à la contribution personnelle somptuaire et mobilière et que je devais déclarer à la municipalité de Lyon que je quitte cette ville. On m'assure que cette déclaration m'empêchera de payer à Lyon, quoique nous restions chargés de l'appartement parce qu'un appartement où il n'y a que des meubles ne doit rien. J'enverrais cette déclaration si je savais comme elle doit être conçue et si le loyer au nom de maman n'est pas un obstacle. M. Rosset te peut donner sur tout cela les renseignements les plus précis. Tu pourrais alors m'indiquer ce que je dois faire à cet égard et je le ferai sur-le-champ. Au défaut de M. Rosset, on en peut consulter d'autres; c'est ce qu'il faudrait faire s'il n'indiquait point de moyen, parce que je suis sûr qu'il en existe pour nous exempter de cette contribution.

Mercredi matin [16 juin 1802]. — J'oubliais de te dire que j'ai remis avant-hier à Saint-Didier, qui est venu à Bourg où il n'a passé qu'un jour, un paquet contenant 161 livres 4 sous : savoir 6 L. pour le thermomètre et le reste pour Marsil. Il doit les porter à Lyon dans une huitaine de jours. Comme il va en voiture, celui lui sera très commode. J'attends toujours, pour envoyer les bas et le gilet, que je puisse en même temps envoyer mon manuscrit, afin de ne faire qu'un paquet; tu me ferais bien plaisir de me dire s'il n'y aurait rien d'autre à envoyer en même temps avec ces trois articles : gilet de pékin, bas bleus et noirs, bas de filoselle apportés en arrivant ici.

Que tous les détails dont cette lettre est remplie sont secs et arides en comparaison de la charmante lettre que tu m'as écrite et que je viens de relire ! Quelle jolie peinture de bonheur elle présente à celui qui serait si content d'être toujours auprès de toi ! Ils viendront un jour ces temps de félicité; mais qu'il est triste que ce ne soit pour si longtemps encore qu'un roman et qu'il faille vivre séparés les uns des autres une partie de sa vie pour assurer la tranquillité de l'autre ! Que le baiser que tu me donnes dans ta lettre me fait regretter de ne pouvoir pas le recevoir de plus près ! Qu'il y a longtemps que je n'en ai point reçu de cette espèce ! Je ne sais pas quand je pourrai te revoir. M. Clerc me laisse aujourd'hui faire sa leçon parce que c'est le jour qu'il craint le retour de la fièvre qui n'a encore manqué qu'avant-hier de venir le jour marqué. Tu me dis que mon petit m'a écrit des barres sur un petit morceau de papier. J'ai cherché ce papier dans ta lettre, il n'y était pas; je l'y aurais trouvé avec bien du plaisir. Baise-le bien, ce pauvre petit, de la part de son papa et dis-lui de m'écrire par la prochaine occasion ! Je crains qu'Élise ne boude. A cause de ma sottise d'une dent cassée, je ne lui ai pas dit adieu, ni à ta maman; je voudrais que tu leur en témoignasses mes regrets et, si Élise m'en veut, fais-le-moi savoir pour que je lui écrive une lettre propre à me faire pardonner. Je l'aurais déjà fait si je n'avais pas préféré d'écrire mon mémoire pour la deuxième fois depuis mon dernier voyage. Le voilà bien avancé et il sera prêt mercredi. Adieu, ma bien-aimée, ma Julie, la maman de mon

petit; tout, tout ce que j'aime est Julie, ou vient de Julie ! J'ai bien baisé ce nom qui se trouvait dans ta dernière lettre; je baise bien la personne de meilleur cœur; mais c'est malheureusement de plus loin; ah, de bien loin que je t'embrasse !

A. Ampère.

70. Ampère à Julie (1).

A Monsieur Richard, chez les frères Périsse, libraires, grande rue Mercière, nº 15, pour remettre s'il lui plaît à Mme Ampère-Carron, à Lyon.

Du vendredi [18 juin 1802].

Je suis bien surpris, ma bonne amie, que tu n'eusses pas encore reçu mardi la lettre que j'ai mise dimanche de très bonne heure à la poste et qui t'est sans doute parvenue depuis. Tu y auras vu que M. Clerc n'a plus la fièvre; il y a six jours aujourd'hui qu'elle est passée à force de quina. Il donna leçon mardi, mais il en fut un peu fatigué. Je le remplaçai encore mercredi parce que la vacance ordinaire de ce jour était renvoyée à hier. Aujourd'hui j'avais été ouvrir la classe pour la donner; il est venu et, tandis qu'il s'occupe de figures et de calculs, j'écris à ma Julie. Je voudrais qu'elle fût rassurée sur ma santé; jamais mon corps ne s'est mieux porté, mais mon cœur est bien malade d'être depuis si longtemps loin de toi ! Voilà la Saint-Jean, j'espérais t'aller voir ! Mais comment demander à M. Clerc de me remplacer avant qu'il ait repris toutes ses forces ? D'ailleurs, les jours de fêtes étant remplacés par les mercredis, elles ne nous donnent pas plus de liberté les semaines où elles se trouvent et je ne puis pas me servir de cette raison pour lui demander tout de suite de me remplacer. Ce sera pour dans quelque temps et, je prévois, pour la dernière fois jusqu'aux vacances; elles me rendront ma liberté vers le 20 août. Mais il faudra que je revienne passer deux ou trois jours ici avant le commencement de septembre, s'il y a des prix distribués à mes élèves ! Je crois que cette distribution a lieu le 2 ou 3 septembre. (Je me munirai de vinaigre; mais le sirop me semble une dépense inutile.)

Du samedi [19 juin 1802]. — Je t'avais écrit que j'avais un nouvel élève Goiffon. Un autre depuis hier à 18 L. sans marchander, c'est Ailhaud, le premier élève de M. Clerc, celui qui se destine à l'École Polytechnique. Je sens bien que cela va fâcher M. Clerc et je l'aurais refusé si j'avais su quelle raison lui donner et s'il ne m'était pas si important d'avoir des élèves. Au reste, il ira chez M. Clerc quand j'irai à Lyon aux vacances; il m'a assuré qu'il n'y avait jamais pris de leçons particulières; il continuera de suivre le cours; en un mot, M. Clerc n'y perd que la gloire d'avoir seul concouru à le former.

C'est un grand bonheur que j'aie rapporté mon ouvrage de Lyon pour changer le commen-

(1) Six pages 19 × 22, adresse à la fin. Mme Cheuvreux a publié deux passages, p. 230.

cement. Chaque jour, j'ai fait quelques découvertes sur le même sujet; je l'ai changé deux fois de forme et récrit chaque fois presque entier. Ce sera, tel qu'il est à présent, un ouvrage infiniment supérieur à ce que j'avais d'abord fait; je l'achèverai demain et tu le recevras jeudi par Pochon.

J'oubliais de te dire, ma bonne amie, que j'ai enfin été voir l'église de Brou; c'est mercredi soir à 6 h. 1/2. Je veux en écrire une belle description pour ma sœur Élise. Je me ressouviens qu'elle aime Hervey et Young; je veux lui faire une belle lettre tragique, mélancolique et sépulcrale, quoiqu'au fond cette église, très belle à la vérité, n'ait point complètement répondu à mon attente. Tu en verras la description; mais il faut auparavant finir mon manuscrit. Si, au lieu d'une description, tu avais pu venir avec moi à Brou! En sortant, nous aurions été nous promener au clair de lune dans les jolis sentiers d'un petit village qui est vis-à-vis, à deux cents pas du collège. C'est un des grands agréments de Bourg, ou plutôt le seul, que les plus jolies promenades touchent la ville. Je voudrais que tu pusses t'y promener un seul jour, pour y laisser des souvenirs que j'irais rechercher tous les jours. Adieu, ma bonne amie, tu m'as écrit que le petit m'avait écrit des barres. Pourquoi ne me les as-tu pas envoyées! Tous deux baisés.

71. Ampère à Julie [1].

Du mardi soir [22 juin 1802].

J'arriverai probablement à Lyon aussitôt que cette lettre, ma bonne amie; je partirai jeudi de bon matin et j'arriverai par la diligence de Paris le même jour dans l'après-dînée. Le temps me dure tant ici que je profite de ce que M. Clerc, guéri, préfère donner l'électricité qui doit commencer vendredi et qu'il a déjà professée, plutôt que la chimie que je commencerai tout de suite après et qu'il ne connaît guère à cause des découvertes nouvelles. J'embrasserai ma Julie après-demain! Mon petit me dira : *papa, papa, Bou!* Marche-t-il déjà bien, ce petit ? Que je voudrais que tu pusses lui faire comprendre que son papa va revenir de *Bou!*.... Je ne reviendrai que le jour de Saint-Pierre prochain [2]. C'est précisément dans huit jours. Que j'ai peur que ces huit jours ne soient trop tôt passés! Je t'envoie ce petit paquet contenant deux paires de bas, un gilet de pékin et mes beaux pantalons. dont je n'ai plus besoin, car je ne fais plus de visites; j'ai d'ailleurs mes culottes de nankin, Tu seras surprise de ne pas trouver mon manuscrit dans le même paquet. M. Riboud m'ayant invité dimanche à passer toute la journée à sa campagne de Jasseron, j'y fus avec M. Clerc, Beauregard et Dupral, ce dernier gendre du commandant....

---

(1) Deux pages 18 × 24, sans adresse et sans fin.

(2) La Saint-Pierre, 29 juin.

J. 49. — Julie à Ampère (1).

Du mercredi [23 juin 1802].

Mon bon ami, j'ai mis hier les sangsues. Les bêtes n'ont produit qu'une légère fatigue. J'ai reçu hier sur mon lit les 6 louis que tu avais remis à M. Joli. Dis-moi, mon bon ami, pourquoi tu n'en as pas gardé plus d'un. Mon pauvre Ampère, tu es content de m'envoyer tout ce que tu peux.... J'ai parlé à M. Rosset qui m'a dit que, pour l'an X, on ne te ferait pas payer là-bas. On ne peut payer des deux côtés....

J. 50. — Julie à Ampère (2).

Du jeudi [1er juillet 1802].

... Voilà le sixième jour de mon régime (3); c'est toujours comme tu m'as vu... M. Petetin a dit que les examinateurs des lycées s'en rapporteraient vraisemblablement à l'opinion publique sans faire d'examen et qu'ils consulteraient ici M. de Laurencin, Braiset et autres, et aussi M. Morel, frère de celui que tu connais. Il a dit qu'il était essentiel que tu lui écrivisses pour te faire recommander à son frère d'ici et à ceux qui connaîtront pouvoir t'être utiles....

J. 51. — Julie à Ampère.

Du samedi [3 juillet 1802].

Mon bon ami, je suis toujours de même. Mon régime ni moi n'avons changé depuis ton départ. Je mange des fraises, mais rien d'autre. Voilà le huitième jour et je ne vois point de changement. C'est bien long pour bien s'ennuyer dans son lit. C'est bien triste d'avoir faim et de ne pouvoir manger.... Je t'embrasse de tout mon cœur, je t'aime de même. Prie Dieu que j'aie la patience qu'il me faut....

72. Ampère à Julie (4).

A Madame Ampère-Carron, grande rue Mercière, nº 18, maison Rosset, à Lyon.

Du dimanche soir [4 juillet 1802].

J'ai travaillé constamment à mon ouvrage depuis ma dernière lettre; il s'étend toujours sous ma main, en sorte que je n'ai pas pu le finir aujourd'hui comme je l'espérais ce matin.

---

(1) Réponse à la lettre A. 69.

(2) Deux pages in-8º et adresse à Bourg sur la quatrième.

(3) Le régime consiste à rester couchée à la diète, en ne mangeant que des fraises et de la glace.

(4) Six pages 16,5 × 22, sur papier bleuâtre, avec adresse à la fin. Avant cette lettre postérieure à un voyage de Lyon pour la Saint-Jean, il en manque au moins une du vendredi. (Voir J. 52.) Mme Cheuvreux a publié quatre lignes, p. 231.

J'en ai la tête cassée et je viens la reposer dans une bien douce occupation. J'espérais recevoir aujourd'hui de tes nouvelles par Pochon; je viens d'aller chez lui et je l'ai trouvé qui venait d'arriver; mais point de nouvelles. Je n'en suis point étonné ni inquiet; je me trouve à cet égard comme un homme qui s'attendait à gagner un quine et qui voit que ses numéros sont restés dans la roue de la fortune.

Je pense qu'il y a déjà bien longtemps que ton traitement est commencé; peut-être a-t-il déjà produit des effets avantageux. Si cela est, quand le saurai-je ? Sera-ce demain, après-demain ou dans trois jours, voilà ce que je cherche à deviner, ce qui m'occupe sans cesse. Ma bonne amie, si la place que j'occupe ne me conduisait pas au lycée, que je m'en voudrais de l'avoir acceptée ! C'est elle qui me tient loin de toi dans ce moment où j'aurais tant d'envie de ne t'avoir pas quittée. Je crains de te dire que Ballanche ne m'a pas rendu le livre du Marquis de Marnezia et que M. Mermet me l'a déjà redemandé deux fois. J'espérais que Pochon l'aurait rapporté et j'ai vu que non : ce qui m'a assez ennuyé. Je ne voudrais pas que cela te causât aucune peine ou souci. Mais, si tu pouvais faire dire à Ballanche de me le renvoyer sur-le-champ, cela me ferait bien plaisir. J'ai pensé aussi que tu as une lettre pour M. Couppier contenant une lettre de Degérando qu'il m'a redemandée; il doit croire que j'ai négligé de lui répondre. Si l'on pouvait savoir où il est, tu ferais mettre cette lettre à la poste sous une nouvelle enveloppe. Si l'on ne le savait pas, je sens qu'il te serait très difficile de t'en informer puisqu'il faudrait pour cela envoyer de l'autre côté de l'eau ou dans la rue de la Charité chez son cousin Ducoin. Non, je suis trop bête de te donner des commissions; attends pour les faire faire d'être rétablie !

Du lundi matin [5 juillet 1802]. — Ah, ma pauvre petite, je viens de recevoir une lettre, une lettre qui ferait pleurer l'homme le plus dur ! ([1]). Depuis huit jours tu n'as gagné à ton traitement que de prendre mal à la tête, et tu m'écris et tu me dis que tu m'aimes pour me consoler du chagrin que tu savais bien que me feraient de si mauvaises nouvelles. J'espère encore qu'il arrivera bientôt un changement. Mais que tu as raison de dire qu'il te faut bien de la patience ! Je voudrais être à Lyon et je n'y vois point de possibilité, ma bonne, ma sensible amie. Je ne puis vivre loin de toi, j'espère trouver quelques raisons pour motiver un second voyage; mais M. Clerc ne peut plus me remplacer parce que je vais commencer la chimie. Si je ne peux pas trouver ici les drogues qu'il me faut, je dirai qu'il est nécessaire que j'aille les chercher à Lyon et l'on se passera de leçons deux ou trois jours. Je te quitte, ma bonne amie, pour aller faire la lettre à M. Morel des Jardins; je ne suis guère en train d'écrire, et cette lettre sera sans doute bien mal faite. Si tu trouves qu'elle ne peut pas passer, tu me la renverras avec les observations et les corrections que tu jugeras convenables, et j'en ferai une autre. Je viens de souper et je m'irai coucher dès que

---

([1]) Lettre du 3 juillet J. 51.

je l'aurai écrite. Bonsoir, bonne nuit, ma bien-aimée, prompte guérison surtout ! Je t'embrasse, j'embrasse le petit.

Du mercredi matin [7 juillet 1802]. — *P. S.* Le courrier ne partant pas hier, j'ai remis ma lettre à Pochon, c'est-à-dire que je vais la remettre. Je veux auparavant te dire et te rappeler l'ouvrage de M. Marnezia. Je t'envoie 3 paires de bas, le bas noir étant retrouvé, un gilet, une culotte noire et des heures. Quant au manuscrit, ce ne pourra être que pour mercredi; mes leçons et mes préparations d'expériences m'enlèvent tout mon temps. A peine ai-je pu en écrire hier deux pages, quoique je me sois privé pour cela du plaisir de te raconter mes pensées. Ce sont toujours les mêmes. Point encore de préfet à Bourg; quelques personnes craignent que la préfecture ne soit supprimée. Mille choses à ceux qui ont soin de toi, et à toi mille baisers.

J. 52. — Julie à Ampère [1].

Du lundi [5 juillet 1802].

Mon bon ami, tu as tort d'être inquiet. Je suis toujours comme tu m'as laissée. Je vis toujours de fraises et de glace, mon petit biscuit pour mon souper, et je me lève deux fois par jour.... Tu comprends que je m'ennuie beaucoup....

J. 53. — Julie à Ampère [2].

Du vendredi [9 juillet 1802].

... J'ai su hier par M. Petetin qu'il avait reçu une lettre de toi.... Je suis étonnée que tu lui aies écrite; car tu comprends qu'il a bien d'autres choses à faire qu'à t'écrire. Tu crains que je ne prenne pas assez de glace ! Comment veux-tu, mon bon ami, savoir ce que je prends et, après avoir tourmenté M. Petetin et les autres pour entreprendre ces remèdes, pourquoi veux-tu lui dicter ce que tu crois meilleur ?.... Au reste, je mange à présent un craquelin le matin et quelques biscuits dans la journée. Je suis depuis deux jours sur une bergère près de la fenêtre où je peux m'occuper à lire ou à travailler de petits moments.... Mais c'est si long, si long que j'ai peur de n'avoir pas de patience jusqu'au bout. Prie Dieu qu'elle m'arrive de sa part, c'est la meilleure. Et toi, garde-toi bien de quitter dans un moment où tu as tant besoin de finir ce petit ouvrage!... Adieu, la main me tremble.

---

(1) Réponse à la lettre 72.

(2) Deux pages in-8°. Réponse à A. 72.

73. Ampère à Julie (1).

A Monsieur Richard, chez les frères Périsse, libraires, grande rue Mercière, nº 15, pour remettre s'il lui plaît à Mme Ampère-Carron, à Lyon.

Du samedi matin [10 juillet 1802].

Je ne t'ai pas écrit de toute la semaine, ma bonne amie, et ce n'est qu'à la dérobée que je saisis un moment pour soulager un peu mon cœur qu'étouffe une si longue absence. Je commence lundi la chimie; il faut acheter des drogues; les élèves du cours se sont cotisés et m'ont remis 80 livres pour cela; car le gouvernement ne fournit plus rien. Comme je veux réparer à l'égard de ce cours la négligence impardonnable que j'ai mise sur la fin dans le cours de physique afin de pouvoir rédiger mon ouvrage, je donnerai une leçon de théorie à l'heure ordinaire et je tiendrai le laboratoire ouvert, pour les opérations, depuis 7 heures du matin jusqu'à 10; d'où il suit que, si mon ouvrage n'était pas fini dimanche, je ne sais quand je pourrais l'achever. J'ai renvoyé Grippière à lundi pour employer le temps de ses deux leçons à rédiger. Tout sera fait dimanche et je t'enverrai le manuscrit mercredi. Il sera à propos qu'il s'imprime de suite; je suis sûr qu'il me vaudra, pourvu qu'il soit imprimé à temps, une place de lycée; car, dans l'état où il est à présent, il n'y a guère de mathématiciens en France capables d'en faire un pareil (2). Je te dis cela comme je le pense pour que tu ne le dises à personne. L'important est qu'il s'imprime promptement, à quelque prix que ce soit. Quand tu le verras, tu sauras que, si j'y reste tant de temps, c'est que je m'applique à arranger les lettres d'algèbre précisément comme elles doivent l'être dans l'impression, en sorte que, dès qu'une lettre dépasse un peu, je colle dessus un morceau de papier et je la récris : ce qui fait ressembler quelques-unes de mes pages à de la marqueterie. J'attends Pochon pour après-demain avec une grande impatience. J'espère que ton régime aura continué à te faire le bon effet dont tu me parles dans ta dernière lettre, que d'autres bons effets en suivront bientôt et que tu seras enfin complètement guérie. Oh, quand verrai-je ce jour, le plus beau de ma vie ! J'embrasse mille fois l'enfant de ma Julie et la maman de mon petit.

A. Ampère.

---

(1) Quatre pages de papier bleuâtre, 17 × 22, avec adresse à la fin. Timbre de *Bourg*. Mme Cheuvreux a publié cinq lignes, p. 226.

(2) Cf. A. 55 et 60.

74. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, grande rue Mercière, nº 18, à Lyon.

Le lundi [12 juillet 1802].

J'ai reçu ce matin une jolie lettre de ma pauvre petite. Que je suis fâché que ces remèdes n'aient pas plus d'effet ! J'espère toujours qu'ils te remettront complètement. Mais voilà déjà bien longtemps ! Que c'est long, que c'est long ! Tu le dis à Lyon, et une âme qui répond à la tienne dit la même chose à Bourg. Que je voudrais pouvoir t'aller voir ! C'est mon refrain de toutes mes lettres et tu me le défends tant que j'aurai des occupations plus importantes, comme s'il en était pour moi ! Mon ouvrage serait fini s'il était commencé ! J'avais fait un nouveau commencement que je croyais bon parce que je ne l'avais pas relu : c'est le plus mauvais de tous. J'ai prié M. Clerc de m'en faire un. S'il me l'apporte demain matin, tout ira bien ; sinon, je ferai comme je pourrai. Ma chimie a commencé aujourd'hui. De superbes expériences ont inspiré une espèce d'enthousiasme ; de 12 auditeurs il en est resté 4 après la leçon ; je leur ai assigné des emplois qui me mettront à même de n'avoir presque rien à faire :

1º Cardon, le petit baron, à la direction générale de la forge, fourneaux et dépendances ;

2º M. L'Écuyer, trésorier et gardien de la clef du laboratoire, fait les petites emplettes, prépare et lute les vaisseaux ;

3º M. Dubos, rangeur en chef, met chaque chose à sa place ;

4º M. Riboud, aide-rangeur, est chargé en outre de tirer de l'eau et de fournir du sable.

Les rangeurs lavent et nettoient tout.

Que dis-tu, ma bonne amie, de l'inutilité de tous ces récits ? Qu'importe tout cela à une pauvre malade qui ne se soucie non plus de chimie que du Grand Turc ? Aussi ne t'aurais-je pas écrit tout cela si tu ne m'avais pas paru ennuyée de ce que je n'avais personne pour m'aider. Tu vois qu'à cet égard je n'aurai rien à désirer. Pour en revenir à ce qui m'intéresse davantage, je te remercie du livre et des bas que tu m'as envoyés ; mais je suis bien fâché de ce que cela t'a peut-être causé quelque embarras ; tu n'en as pas besoin ! Dis à mon petit que son papa de Bou l'aime bien de ce qu'il console sa pauvre petite maman. Julie, Julie, à la fin d'août, nous serons tous ensemble, et tu seras guérie ! Je vais me coucher dans cette douce pensée. Entends-tu cet adieu, sens-tu ce baiser sur ta bouche et cette main sur ton cœur ?

---

(1) Huit pages 19 × 22, en deux feuillets, avec adresse à la fin. Mme Chevreux a publié, p. 231, quelques lignes du premier feuillet et, p. 234, le début du second.

Du mercredi 14 *juillet* [1802]. — Nous voilà au milieu de juillet; dans six semaines, la fin d'août ! Mais encore six semaines, que ce sera long sans voir Julie ! J'ai été averti que c'était le 14 juillet par une invitation du Maire d'assister à une messe avec *Te Deum*, pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille. Les prêtres catholiques chanteront le *Te Deum* ! Cela est tout comique; mais je n'ai que faire d'y assister et je crois que bien d'autres feront comme moi.

A l'égard de mon livre je vais te dire le mot de l'énigme. Outre le commencement qui n'est pas fait, j'étais embarrassé à l'égard d'une formule de mon invention que je ne savais comment démontrer et dont j'avais besoin pour la dernière conséquence de mon mémoire. Je cherchais inutilement cette démonstration depuis plusieurs jours et cela me dégoûtait de mon travail. Je viens de la trouver ce matin à 8 heures et demie, je t'écris à 9 et mon ouvrage sera absolument terminé à midi, excepté le commencement que je ferai cette après-dînée. J'aurai une semaine entière pour le relire et le corriger 5 ou 6.fois et tu le recevras certainement mercredi prochain avec mon beau pantalon; à moins que tu ne veuilles plus que je t'envoie ce dernier : alors tu m'en écrirais un mot. Quant à moi, je ne crois pas que je puisse en avoir besoin. J'ai fait le compte de toutes mes nippes. Tout y est, excepté un mouchoir de poche; je crois te l'avoir envoyé par mégarde dans quelque poche d'habit, dans le bleu par exemple : ce qui a fait que je ne l'ai pas cherché bien longtemps. Je ferai de nouvelles recherches si tu ne l'as point. Le compte porte 16 mouchoirs et je n'en trouve que 15 : 8 à petites raies lilas et 7 bleus.

Adieu, ma bonne amie, embrasse le petit de notre part à tous deux d'aussi bon cœur que je t'embrasse. Comme je lui apprendrai à courir cet automne, mais seulement sur l'herbe pour ne pas t'effrayer ! Dis bien des jolies choses, toi qui les sais si bien dire, à ta maman et à ta sœur. Je lui dois toujours une réponse, à Élise.

J. 54. — Julie à Ampère (1).

Du mercredi matin [14 juillet 1802].

... Ah, mon bon ami, que le temps me paraît long ! Combien il faut de patience pour recommencer tous les jours à consentir et encore ne voir aucun, aucun changement.... Je pense toujours à Charbonnières quoique les eaux ne soient pas du goût de M. Petetin.... Voilà le 19e jour de ses fameux remèdes. Mme Rossel va à Charbonnières lundi prochain; elle s'informera d'un logement pour moi.... Si, d'ici 10 à 12 jours, je n'aperçois pas de changement, j'irai à Charbonnières.... Voilà, mon bon ami, tous les châteaux que je fais dans

(1) Quatre pages avec adresse. Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 232. La fin de la lettre a été photographiée (pl. VIII).

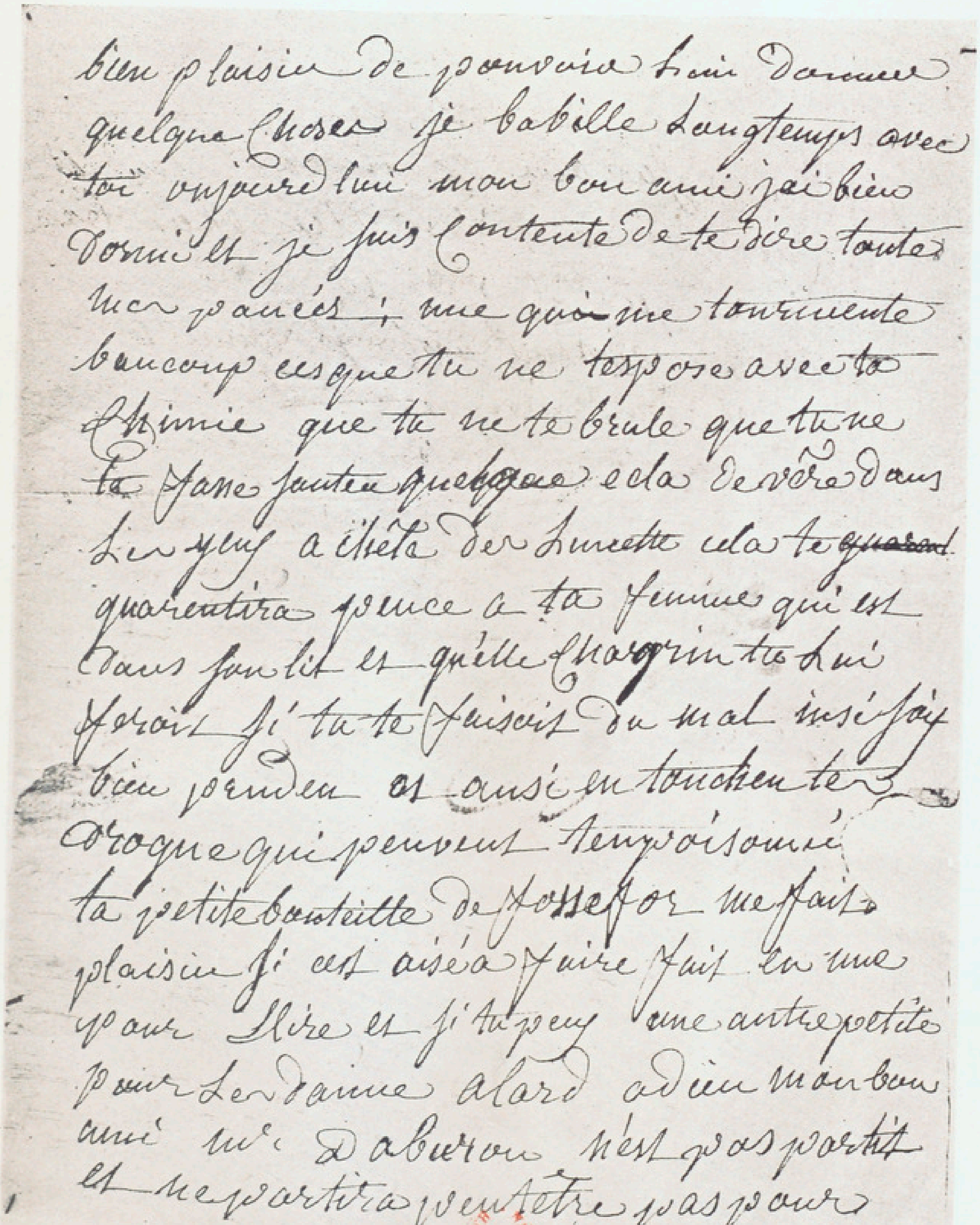

bien plaisir de pouvoir lui donner
quelque chose je babille longtemps avec
toi aujourd'hui mon bon ami j'ai bien
dormi et je suis contente de te dire toutes
mes pansées ; une qui me tourmente
beaucoup ces que tu ne t'expose avec ta
chimie que tu ne te brule que tu ne
te fase sauteu quelque eclat de vêre dans
les yeux achète des lunette cela te ~~quaran~~
quarantira pence a ta femme qui est
dans son lit et quelle chagrin tu lui
ferois si tu te faisois du mal insi j'ai
bien prenden et ausi en touchen tes
drogue qui peuvent t'empoisonné
ta petite bouteille de fossefor me fait
plaisir si cest aisé a faire fait en une
pour Elise et si tu peux une autre petite
pour les dame alard adieu mon bon
ami mr Daburon n'est pas partit
et ne partira peut être pas pour

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RF

Lettre de Julie à Ampère, le 14 juillet 1802. (Dimension 17 × 22.)

mon lit ! Peut-être que rien de tout ce que je projette n'aura lieu et que Dieu me guérira, lui seul, dans le temps où j'espérerai le moins. En attendant, je tâche de ne pas m'inquiéter de la dépense que tout ce régime occasionne. Les fraises sont hors de prix actuellement ainsi que les autres fruits rouges. Le sucre, il en faut tant qu'il fond aussitôt qu'on l'achète. Enfin ma pauvre maman ne boude pas à payer. Je lui ai remis les 6 louis que tu m'avais envoyés; ils ont été d'abord partis; mais cela m'a fait bien plaisir de pouvoir lui donner quelque chose. Je babille longtemps avec toi aujourd'hui, mon bon ami; j'ai bien dormi et je suis contente de te dire toutes mes pensées. Une qui me tourmente beaucoup, c'est que tu ne t'exposes avec ta chimie, que tu ne te brûles, que tu ne te fasses sauter des éclats de verre dans les yeux.... Sois bien prudent, et aussi en touchant tes drogues qui peuvent t'empoisonner. Ta petite bouteille de phosphore me fait plaisir. Si c'est aisé à faire, fais-en une pour Élise et, si tu peux, une autre petite pour les dames Allard.... Adieu, il y a 16 jours que je ne t'ai pas embrassé....

75. Ampère à Julie [1].

A Monsieur Richard, chez les frères Périsse, libraires, rue Mercière, nº 15, pour Mme Ampère-Carron, à Lyon.

Du vendredi [16 juillet 1802].

Je t'écris après souper, ma bonne amie; le courrier partira demain et c'est le seul moment de liberté que je puisse avoir dans toute la journée. J'ai été obligé de mettre la leçon d'Ailhaud à 6 heures du matin. Tout le reste de mon temps est à la chimie, à Grippière ou à Goiffon. Aujourd'hui toutes mes expériences ont bien réussi, aussi bien qu'il est possible. Il en a été de même les autres jours, à peu de chose près. Le préfet de Bourg est nommé; c'est M. Jacobi, qui vient d'Aix-la-Chapelle, dans les nouveaux départements conquis sur l'Empereur [2]; il était là conseiller de préfecture du département de la Roère. Mon ouvrage est achevé; mais je t'ai déjà écrit qu'il fallait y faire un nouveau commencement et je n'y ai pas encore travaillé; ce sera pour dimanche matin. M. Riboud le fils me fait une copie du reste. On veut que je la présente à la Société du département de l'Ain pour que j'en sois nommé membre. M. Riboud le père tient beaucoup à cela.

J'ai fait des briquets phosphoriques. Un seul allait bien, j'en ai rendu un autre bon en le chauffant à la chandelle. Voulant faire la même chose au troisième, il est sauté en l'air avec explosion; le phosphore est tombé sur mon papier et l'a brûlé à l'autre page de ma

---

[1] Six pages 17,5 × 23, avec adresse à la fin. Timbre *Bourg*. 30 (messidor an X, 19 juillet). Trou de phosphore. Mme Cheuvreux a publié, p. 235, le passage du briquet. Réponse à J. 54.

[2] Il s'agit de l'Empereur d'Allemagne. Napoléon n'est devenu Empereur que le 18 mai 1804.

lettre. Je voulais le garder pour mon usage; mais je continuerai à me servir du briquet ordinaire. Les éclats de la petite fiole m'ont caressé la figure sans me faire de mal; cet événement me rendra bien prudent. Tu donneras, je t'en prie bien et pour de bonnes raisons, la plus petite fiole à Élise; j'ai pensé qu'elle avait le pied si petit qu'il ne le lui fallait pas plus gros. A quoi vais-je m'amuser quand je vois par ta lettre que les remèdes de M. Petetin ne servent de rien ? Si j'avais su que tu consentisses à aller aux eaux de Charbonnières, j'aurais encore plus insisté pour cela que pour cette maudite glace. Tu sais le bien qu'on m'avait dit de ces eaux, et ce que je t'ai écrit à ce sujet il y a deux ou trois mois; ce seront elles qui te guériront et peut-être avec d'autant plus d'effet que le régime que tu as suivi t'y a préparée. Oui, il n'y a rien de mieux imaginé; fais en sorte d'y aller un temps suffisant, car ce remède n'est pas bien prompt dans ses effets. Il me semble surtout à propos que ce soit en sortant du régime qui a désempli les vaisseaux et tout préparé pour ta guérison.

Quel bonheur pour moi quand tu m'écriras qu'elle s'avance et que tout se rétablit dans l'ordre naturel ! Cette grosseur ! Que je voudrais t'en voir débarrassée la première fois que je t'embrasserai, que je reverrai mon petit et sa maman.

Tu nourris l'un, l'autre t'adore,
Toi seule tu les rends heureux.
Si l'un ne le sait point encore,
L'autre le sent pour les deux.

Je suis fier d'avoir pu exprimer une fois, d'une manière qui t'ait plu, ce que je sens bien à tous les moments de ma vie.

A. Ampère.

J. 55. — Julie à Ampère [1].

Du vendredi [16 juillet 1802].

... Je suis bien aise que tu aies trouvé des aides et que tu aies plus de temps à toi. Je vais te conter que mercredi M. Petetin vint le soir et que, trouvant que, malgré la glace et la disette, ce qu'il attendait abondamment avait disparu, il me permit de manger peu à peu, de boire moins, mais toujours frais.... Tu vois que ses fameux remèdes ne m'ont servi qu'à m'ennuyer, dépenser de l'argent et voilà tout. Il est lui-même bien embarrassé et certes ce n'est pas sa faute. Car il a bien fait tout ce qu'il a pu; mais toujours je l'ai dit : « Les médecins ne sont pas des dieux et ne peuvent pas être sûrs de vous guérir. »

---

[1] Mme Cheuvreux a publié un passage, p. 232, en le continuant par un morceau du 14 juillet, quelques lignes du 21 juillet et de nouveau des lignes du 14 juillet.

Au reste, je suis bien aise de pouvoir manger un peu d'herbage et de faire un peu d'exercice.... Je pense toujours à Charbonnières si je peux trouver place.... Je t'en prie, prends garde à ta chimie; tes bas bleus sont perdus avec ce maudit acide qui brûle tout.... Toutes les dames du voisinage depuis le nº 15 jusqu'à nº 18 sont accouchées dans l'espace de 8 jours. Cela fait 7 enfants. On a sonné les cloches à Saint-Jean pour le 14 juillet. Voilà bien des nouvelles. Je te les range comme on jette des éponges dans le four. Ce n'est pas ma faute si je suis bête. J'ai été trop longtemps à l'eau fraîche; mais, à présent, je veux avoir de l'esprit dans mes lettres à venir....

76. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, grande rue Mercière, maison Rosset, nº 18, à Lyon.

Lundi matin [19 juillet 1802].

J'espérais hier de tes nouvelles, ma bonne amie; je fus le soir chez Pochon, et je revins sans savoir rien de ma Julie. Peut-être est-elle malade; peut-être m'a-t-elle écrit et la lettre est restée à Lyon parce que, comme elle me l'a dit elle-même, la Pochon est partie de meilleure heure que son mari ne le fait ordinairement. Que le temps va me durer jusqu'à ce que je sache s'il ne t'est point arrivé d'accident à la suite de l'ordonnance imprudente de M. Petetin! Adieu, ma bonne amie, voilà Ailhaud qui vient prendre sa leçon et, une fois dans les leçons, j'en ai pour tout le jour. Que m'importe à quoi je passe mon temps quand il faut que je le passe loin de toi!

Du mardi soir [20 juillet]. — J'avais attendu tout hier et tout aujourd'hui. Point de lettre de ma Julie! Enfin on vient de me l'apporter cette lettre si désirée! J'y vois qu'on te permet de manger, que tu ne souffres pas, mais que les remèdes de M. Petetin ont eu peu ou point d'effets; j'attends davantage des bains, des bols fondants et encore plus des eaux si tu peux y aller. Que je bénirais Charbonnières si tu y retrouvais la santé!

Je te remercie des nouvelles que tu me donnes. Sept enfants en trois maisons, c'est la bénédiction de Dieu, pourvu qu'ils ne fassent pas tant de mal à leurs mères. Tu recevras, avec cette lettre, des pantalons, 2 fioles, 6 louis pour aller à Charbonnières et un petit paquet de cette bonne soupe de Bourg dont je t'avais parlé. Il ne m'est arrivé encore aucun accident à ma chimie; les expériences réussissent à merveille. Je parle avec facilité et abondance depuis qu'il n'est plus question que de cette science, pour laquelle j'ai naturellement plus d'attrait que pour le reste de la physique. J'ai distribué mon temps de manière

(1) Huit pages : les quatre premières du lundi (16,5 × 22); les quatre autres en deux feuillets (17 × 21,5); adresse à la fin. Mme Cheuvreux a publié quelques lignes, p. 234 et 235. Réponse à J. 55.

à n'avoir plus que quatre semaines de travail après celle-ci; ensuite j'embrasserai ma Julie mieux portante. Je baiserai ce joli petit babillard et je serai heureux deux mois. Oh, je veux que ces deux mois soient les plus heureux de ma vie ! Si nous nous promenons quelquefois dans ces campagnes où M. Ampère cherchait à rencontrer Mlle Carron; si tu m'aimes comme dans le temps où je sifflai tant pour empêcher le petit de crier. Tu me l'as dit : c'est alors que tu m'as le mieux aimé.

Du mercredi matin [21 juillet 1802]. — Je vais donner à Pochon le paquet dont je t'ai parlé. Quant à mon ouvrage, il est dans les mains de M. Riboud (le fils), qui, comme je te l'ai écrit, en fait une nouvelle copie. Elle sera certainement faite dimanche. Je le relirai tout le jour et il partira mercredi. J'ai fait, dimanche passé, un nouveau commencement et il aurait pu partir aujourd'hui si M. Riboud ne le tenait pas. Au reste, je crois qu'il est réellement à propos de me faire recevoir de cette société d'émulation; cela me peut procurer quelques nouvelles protections pour les lycées. Je ne sais si je t'ai dit que, lundi passé, pour la première fois, je crois, depuis Pâques, j'ai dîné en ville; c'est chez M. Michallet qui suit mon cours avec son gendre, M. Favel. M. Michallet a l'air d'un très bon homme et ne manque pas de connaissances; il sourit avec un air d'approbation à tout ce que je dis. M. Favel réussit très bien en chimie. M. Michallet a 5 ou 6 enfants de différents âges. Sa fille aînée, qui est mariée à M. Favel, en a un ou deux. Elle se montra fort maussade au dîner, n'ouvrant la bouche que pour répondre à son père ou à sa mère avec un ton assez brusque. Voilà tout ce que je puis répondre à tes nouvelles variées et intéressantes. Ici on ne fait pas sept enfants par semaine; mais on fait aussi danser toutes les cloches pour le 14 juillet. Dans cinq semaines je serai à Lyon; cette idée me revient sans cesse. Hier au soir, je fus me promener depuis 8 heures jusqu'à 9 pour la méditer tout à mon aise. Il y avait bien longtemps que je m'étais promené, si ce n'est quelquefois avec M. Clerc pour parler de séries. Je parcourus les près et les chemins du côté de Saint-Roch. J'éprouvais une espèce de chagrin assez particulière en voyant qu'entre deux arbres, dont l'un plus petit et plus élégant avait un air qui me faisait plaisir, il n'y avait point un petit arbrisseau pour faire de ce groupe un symbole tel que je l'aurais souhaité. Tu trouveras cela bien extravagant, mais c'est un plaisir pour moi de te raconter toutes mes pensées.

Dis bien des choses pour moi à ta maman et à Élise, à Marsil, à ta sœur. Je les embrasserai tous dans quelque temps. N'oublie pas de baiser le petit, comme si tu pouvais l'oublier ! Pauvre petit, pauvre Julie, pauvre moi de n'être pas avec vous deux !

A. Ampère.

Tous les mouchoirs sont retrouvés, 6 bleus, 6 à grands carreaux lilas, 4 à petits carreaux lilas : total 16.

J. 56. — Julie à Ampère (1).

Du mercredi [21 juillet 1802].

Mon bon ami, je t'écris à la hâte. Ma chambre est arrêtée d'aujourd'hui à Charbonnières. Je compte partir vendredi avec maman ; une petit chambre coûte 50 sols par jour. A combien de dépenses je suis entraînée pour rétablir ma santé! Si une fois je la tiens, je veux en jouir et je ne veux pas que tu me rendes malade. Mais, si les eaux ne me guérissent pas, je ferai par dépit une petite Julie pour essayer de tous les remèdes. Je ne sais pourquoi je t'écris tout cela. Je suis bien pressée. Mon cousin fait copier pour toi quelque chose qui est sur les journaux, qu'il t'enverra le plus tôt possible. Fais vite ton livre, je t'en prie en grâce. Tant pis si le commencement ne va pas si bien. Adieu, adieu. Je laisse mon petit à Lyon, près d'Élise.

J. 57. — Julie à Ampère (2).

Du vendredi [23 juillet 1802].

... Tu auras vu par ma dernière lettre que je comptais partir aujourd'hui pour Charbonnières. Le payement de la chambre est fait au jour et à raison de 50 sols par jour. La voiture était arrêtée, tous les paquets étaient faits; mais j'ai passé une mauvaise nuit; j'ai senti des douleurs dans le côté, dans le même endroit qui m'a tant fait souffrir au mois d'avril lorsque tu vins me surprendre à 8 heures du matin que tu arrivas par la voiture de Montuelle.... Je n'ose plus m'embarquer pour Charbonnières dans la crainte de ne pas être aussi bien là-bas qu'ici. C'est dans un petit lit, peut-être plein de punaises, où j'entendrai du bruit de tous côtés. Je suis dans une incertitude bien pénible. Demain, si je suis mieux, je partirai; sinon je ferai dédit pour la chambre et une dizaine de francs seront autant de perdu. Mon bon ami, que je suis à plaindre de ne pouvoir faire un projet d'un jour à l'autre !

... Tu me dis que tu passeras deux mois bien heureux près de ta femme et de ton petit, si je te dis toutes mes pensées et si je t'aime toujours. Ah, mon pauvre ami, mes pensées sont d'un genre assez triste et monotone. Car, lorsqu'on est toujours forcée de penser à sa personne pour ne pas éprouver de maux cuisants, on est bien peu agréable et l'esprit se ressent toujours des souffrances du corps. Quant à mes sentiments, je ne change pas plus pour toi que pour tous ceux que j'aime. Je te l'ai dit mille fois; tu es mon meilleur

---

(1) Deux pages et adresse à Bourg. Publié par Mme Cheuvreux, p. 232.

(2) Trois pages et adresse à Bourg. Trois passages ont été publiés par Mme Cheuvreux, p. 235, 236 et 237.

ami, celui à qui j'aime à ouvrir mon cœur. Tu t'en apercevras par mes lettres; car je ne sais pas cacher que je suis chagrine de ne voir aucun changement à ma pauvre santé. Adieu mon fils, je t'embrasse de bon cœur. Dis-moi ce que tu penses de ce que dit Bonaparte pour le galvanisme (1).

77. Ampère à Julie (2).

A Monsieur Richard, chez les frères Périsse, libraires, grande rue Mercière, nº 15, pour remettre, s'il lui plaît, à Mme Ampère-Carron, à Lyon.

Du samedi [24 juillet 1802].

J'ai reçu ta lettre hier, ma bonne amie; j'aurais voulu y répondre tout de suite, mais je passe à présent tout le jour au laboratoire. Il ne m'est encore arrivé aucun accident chimique que quelques bouteilles ou verres cassés aux frais de la nation. Je ne sortis hier au soir du laboratoire qu'à plus de 9 heures et demie. J'étais bien las et tout mouillé; mais le souvenir de ma Julie me procura un doux sommeil. Combien ta lettre m'a fait de plaisir ! Tu es à cette heure à Charbonnières et j'espère que les 6 louis que je t'ai envoyés par Pochon sont arrivés avant ton départ. Je les avais destinés aux frais qu'entraînerait ton séjour aux eaux, et je n'espérais pas qu'ils seraient si tôt employés comme je le désirais. Charbonnières te guérira, j'en suis sûr, et tu sais si je serais capable de te rendre de nouveau malade ! Tu me parles d'un autre remède. Oh, que ne peut-il te guérir ! Que ne peut-il te guérir ! Je pourrais réparer le mal que j'ai fait par un remède comme celui-là ! Non, ma raison combat tout ce que ce mot de ta lettre m'a fait éprouver de saisissement. Tu sens bien que cette pensée me revient sans cesse, mais je la chasse comme la plus mauvaise pensée. Ma Julie, ils sont passés pour jamais peut-être ces jours commencés dans la maison de la rue Bât-d'Argent et finis dans l'appartement où tu te trouves à présent ! Quel singulier mouvement leur souvenir fait naître dans tout mon corps ! Ce n'est pas tant heureux *jours* que je devrais les appeler que *heureuses*.... Tiens, ma bonne amie, il y a des pensées qui me saisissent tout à coup et qui me font éprouver une sensation particulière comme si j'étais encore heureux, mêlée du regret de ne plus l'être de la même manière. Je ne saurais bien m'expliquer; mais ton âme qui sait si bien lire dans la mienne me comprendra aisément. Je voudrais t'embrasser, un baiser me dédommagerait de tout le reste et il faut l'attendre cinq semaines, à moins que tu ne m'en envoies un dans ta première lettre. Adieu, dans cette espérance, je t'en envoie bien des milliers.

A. Ampère.

---

(1) Voir A. 78.

(2) Quatre pages 16,5 × 22. Adresse à la fin. Timbre de *Bourg*. Mme Cheuvreux a publié quelques lignes, p. 233.

78. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, nº 18, dans la grande rue Mercière ou, en son absence, aux frères Périsse, libraires, méme rue, nº 15, à Lyon.

Le dimanche soir [25 juillet 1802].

J'ai tant de nouvelles à te raconter, ma bonne amie, que je ne sais par où commencer et tant d'occupations pressées que je ne puis t'écrire qu'à la dérobée. Je fus hier dîner chez Mme Beauregard avec des mains noircies par une drogue qui ne fait point de mal, mais qui s'attache aux mains pour deux ou trois jours. Elle prétendit que cela semblait un jus de fumier et finit par se lever de table, en disant qu'elle dînerait quand je serais loin. Je convins avec elle que j'étais à tiers de mois et que je n'y retournerais que quand mes mains seraient blanches. Je n'y retournerai donc plus. La Perrin me fait dîner pour 18 livres par mois, sans le vin. M. de Lalande est allé à la Société d'émulation qui a eu une séance aujourd'hui. M. Riboud y a présenté la copie que son fils avait faite de mon ouvrage sur le jeu; j'ai été nommé membre de cette société à l'unanimité (2) et M. de Lalande, qui en est aussi, a été nommé d'une commission pour examiner mon mémoire; c'est lui qui fera un rapport à ce sujet. Je te raconterais d'autres nouvelles si j'avais le temps; mais elles ne t'intéresseraient guère. Telle serait celle du mariage de Mlle de Bohan avec M. Bachet, etc. Au lieu de cela, je vais chez Pochon, où je trouverai peut-être une lettre de toi.

Du lundi [26 juillet]. — Tandis que je fus hier chez Pochon, on m'apporta ta lettre au collège (3). Mme Mermet la reçut et me l'a remise. Que j'ai trouvé dans cette lettre des sujets de chagrin ! Pauvre Julie ! Encore cette malheureuse colique, et ton voyage à Charbonnières suspendu ! J'espère que cela n'aura point eu de suite, que tu es à Charbonnières à présent. Mais que je voudrais le savoir au juste ! Que je voudrais recevoir une lettre de ma bienfaitrice ! Ah, une lettre, une lettre ! Quand en aurai-je une ? Peut-être jeudi, mais c'est bien long d'ici à jeudi si tu vas aux eaux ! Quelle inquiétude si tu n'y vas pas ! Tu y aurais retrouvé la santé, ma....

Je n'ai point trouvé M. de Lalande, on m'a dit que je le trouverais demain à 10 heures et cette lettre sera partie; quoique mon ouvrage soit fini, je ne l'enverrai que mercredi

---

(1) Lettre où il paraît manquer un feuillet. Mme Cheuvreux en a publié quelques lignes pages 241 et le paragraphe sur le prix, page 239.

(2) L'acte de nomination à la Société d'émulation est du 26 juillet. Il est adressé à M. Ampère, professeur de physique, émule de l'Athénée de Lyon et signé Thomas Riboud.

(3) Lettre J. 57.

prochain. Je veux savoir l'avis de M. de Lalande; peut-être me fera-t-il des observations qui nécessiteront quelques changements, et ce n'est pas huit jours de plus ou de moins qui feront quelque chose pour la publication de mon livre. Car M. de Lalande a dit à M. Clerc que les examinateurs ne feraient pas leurs tournées sitôt qu'on le pensait ici, qu'il y avait apparence que les premiers lycées établis ne le seraient pas avant la fin de l'année prochaine. Je ne crois pas pouvoir écrire à Marsil, parce que M. Clerc vient demain travailler de bon matin avec moi aux séries. Dis-lui tout ce que je lui écrirais si j'en avais le temps ! Mille remerciements à ton cousin l'aîné de ce qu'il m'a envoyé; c'est un prix de 60 000 francs proposé par Bonaparte et que je tâcherai de gagner quand j'en aurai le temps (1). C'est précisément le sujet que je traitais dans l'ouvrage sur la physique que j'ai commencé d'imprimer; mais il faut le perfectionner et confirmer ma théorie par de nouvelles expériences. Mille choses pour moi à ta maman, à Élise, vingt baisers au petit, et tout mon être à toi ! Oh, mon amie, ma bonne amie, si M. de Lalande me fait nommer au lycée de Lyon et que je gagne le prix de 60 000 francs, je serai bien content; car tu ne manqueras plus de rien et tu n'en seras pas à regretter les 10 francs de la chambre arrhée à Charbonnières. Vas-y, vas-y à Charbonnières; je ne sais quoi me dit que tu y retrouveras ta santé. Je t'embrasse; tout ce que j'aime, tout ce qui fait mon bonheur, c'est toi.

A. Ampère.

J. 58. — Julie à Ampère (2).

Du mardi [27 juillet 1802].

Mon bon ami, tu me crois à Charbonnières et je suis bien loin d'y être. Depuis que j'avais formé ce projet, j'ai été toujours malade. J'ai même pris un peu de fièvre qui est passée aujourd'hui. M. Petetin a tâté mon ventre qui est toujours comme il était; mais, pour lui, il a trouvé que, jusqu'à présent, il n'avait pu juger des choses et qu'il voyait à présent que c'était un dépôt dans l'épiploon ou les parties grasses. C'est ce qu'avait dit autrefois M. Brac que c'est un dépôt de lait comme Mme Brunet, qui n'est pas du tout dangereux à ce qu'assure M. Petetin.... Ta femme n'avait-elle pas raison de te dire que les médecins n'étaient pas des dieux ?.... Au reste, M. Petetin a avoué de trop bonne foi qu'il s'était trompé, pour qu'il fût possible de s'en plaindre. Ainsi j'espère que tu n'en parleras jamais, jamais à personne.... Adieu, je t'envoie plus du baiser que tu demandes.

(1) Voir la reproduction de cette lettre, pl. IX.
(2) Deux pages sans adresse. Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 236.

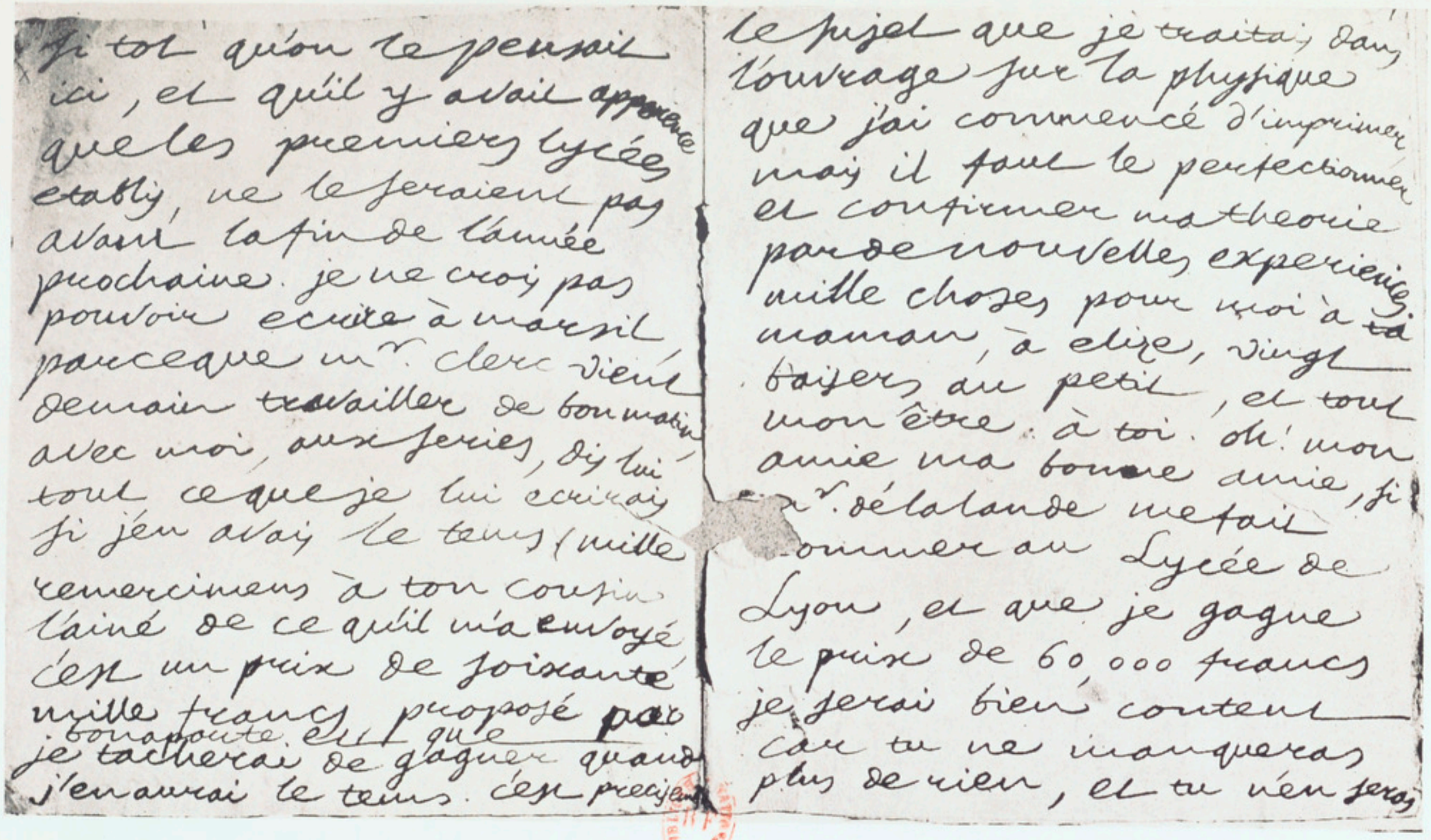

si tot qu'on le pensait
ici, et qu'il y avait apparence
que les premiers lycées
etablis, ne le seraient pas
avant la fin de l'année
prochaine. je ne crois pas
pouvoir ecrire à marsil
parceque mr. clerc vient
demain travailler de bon matin
avec moi, aux series, dis lui
tout ce que je lui ecrirais
si j'en avais le tems (mille
remercimens à ton cousin
l'ainé de ce qu'il m'a envoyé
c'est un prix de soixante
mille francs proposé par
bonaparte et que
je tacherai de gagner quand
j'en aurai le tems. c'est precisem

le sujet que je traitais dans
l'ouvrage sur la physique
que j'ai commencé d'imprimer
mais il faut le perfectionner
et confirmer ma theorie
par de nouvelles experiences.
mille choses pour moi à ta
maman, à elize, vingt
baisers au petit, et tout
mon être à toi. oh! mon
amie ma bonne amie, si
mr. délalande me fait
nommer au Lycée de
Lyon, et que je gagne
le prix de 60,000 francs
je serai bien content
car tu ne manqueras
plus de rien, et tu n'en seras

Lettre d'Ampère à sa femme, le 26 juillet 1802,
parlant du prix offert par Bonaparte pour une découverte en électricité. (Dimension 24 × 42.)

79. Ampère à Julie (1).

A Monsieur Richard, chez les frères Périsse, libraires, grande rue Mercière, nº 15, pour remettre, s'il lui plaît, à Mme Ampère-Carron, à Lyon.

Le jeudi [29 juillet 1802].

J'ai reçu ce matin la lettre (2) où tu me racontes la nouvelle décision de M. Petetin au sujet de ta maladie. Je ne doute point que les choses ne soient comme il le dit à présent puisque M. Brac se trouve ainsi d'accord avec lui. Je suis surpris qu'il pense qu'il n'y a rien à faire absolument. Je sens que cela pourra se dissiper de soi-même avec de l'exercice et l'air de la campagne; mais encore serait-il bon d'aider la nature. Cela me rappelle que le jardinier-botaniste qui était ici attaché à l'École, ayant entendu parler à la Perrin de l'état où tu [te] trouves, avait déjà décidé que c'était un dépôt de lait et offert de te guérir en huit jours de temps avec un remède souverain contre cette espèce de mal et dont il fait un secret. Je n'y ai pas foi; ma raison s'y oppose; mais je ne sais quoi m'oblige à te l'écrire, comme si tout cela était rangé par la même providence qui t'a retenue au moment où tu allais aux eaux; car j'ai jugé par ta lettre que les eaux t'auraient été contraires. Je ne vois pourtant pas bien pourquoi. Est-ce que ce n'est pas d'un semblable dépôt que les eaux de Vichy ont guéri Mme Poulin ? Mais que fais-je ? Je vais te demander des éclaircissements sur mille choses, tandis que tu es peut-être malade. Que je serais inquiet de cette fièvre si je n'étais pas rassuré par ce que pense actuellement M. Petetin, sur ce que ton mal n'est nullement dangereux. Ah, malgré cette assurance, je suis toujours bien inquiet. Tu me dis que tu souffres : d'où vient cela ? Tu ne souffrais pas habituellement auparavant ! Qu'en dit M. Petetin ? Que je voudrais lui demander au juste tout ce qu'il pense à ton égard ! D'après-demain en quinze je partirai pour Lyon; ce sera un samedi ! Oh, que ce beau jour est encore éloigné ! Ma bonne amie, te fera-t-il aussi plaisir ce charmant samedi ?

J'oubliais de te demander si tu voulais que je t'achetasse du beurre pour fondre. Je te l'enverrais par Pochon. La livre de 16 onces ne coûte que 9 à 10 sous, et le transport est on ne peut plus facile. Réponds-moi, je t'en prie, là-dessus dans ta première lettre !

Du vendredi [30 juillet]. — Depuis que je ne dîne plus chez Mme Beauregard, j'ai un moment de liberté entre mon dîner et la leçon de Grippière. Que ce moment est précieux pour moi puisqu'il me donne le temps de t'écrire ! Je viens de m'apercevoir que, tout occupé

---

(1) Huit pages 16,5 × 22 de papier bleuâtre; adresse sur la dernière, avec timbre de la poste illisible. Mme Cheuvreux a publié deux passages, p. 238 et 240.

(2) Lettre du 27 juillet J. 58.

hier de ta lettre, j'ai oublié de te parler de la visite que je fis à M. de Lalande avant-hier matin, mercredi. Il me donna de grands coups d'encensoir, me dit qu'il n'y avait qu'en France qu'on trouvait des mathématiciens comme moi, etc. Il finit par me demander des exemples en nombre de mes formules algébriques, en me disant qu'il fallait qu'il pût mettre mes résultats à la portée de tout le monde dans le rapport qu'il en ferait, tandis que, sous leur forme algébrique, plus élégante et plus intéressante pour cinq ou six mathématiciens de première classe, ils n'étaient pas à la portée du plus grand nombre, et qu'il doutait même que les gens de la force de M. Clerc me comprissent bien. J'ai conclu de tout cela qu'il n'avait pas voulu se donner la peine de suivre mes calculs, qui exigent en effet de profondes connaissances en mathématiques. Je lui ferai ces exemples, mais je persiste à faire imprimer mon ouvrage tel qu'il est : ces exemples lui donneraient l'air d'un ouvrage d'écolier. Je voudrais pourtant être sûr que j'ai raison en cela contre M. de Lalande. M. Clerc est bien de mon avis à cet égard; mais je voudrais pouvoir consulter quelqu'un fait pour décider irrévocablement et je ne sais à qui m'adresser. Je t'embrasse mille et mille fois de toute mon âme. Et je vais vite porter cette lettre à la poste avant que Grippière vienne. Donne pour moi six baisers au petit.

J. 59. — Julie à Ampère [1].

Du vendredi [30 juillet 1802].

Mon bon ami, tu auras été longtemps en peine; mais, quand on est malade, on n'oublie pas son mari, mais bien les jours du courrier. Je suis toujours à Lyon.... M. Petetin me fait reprendre de la glace; mais il ne me défend plus de manger.... J'ai des douleurs de reins, un gonflement prodigieux et les grosseurs de mon ventre commencent à être douloureuses.... Je prends pour dormir quelque peu de pavots avec beaucoup de modération. La chambre de Charbonnières est louée à d'autres.... Dans ce moment, je délibère si je verrai un autre médecin. Tu sais combien je les crains; mais, lorsqu'on souffre, on s'accroche à tout. Je délibère entre M. Brac qui a connu le premier ce que c'était et un nommé Égonet dont M. Gilibert fait un certain cas. Je voudrais savoir pour qui tu pencherais.... Tu as bien fait de quitter Mme Beauregard d'après sa politesse; mais je voudrais que cela te fît faire un peu plus d'attention à ta personne et à ta propreté; car beaucoup pourront le penser et ne pas le dire à toi. Si tu vas à quelque visite, tâche donc d'avoir un peu l'air d'un honnête homme; cela fera plaisir à ta pauvre femme qui n'en a pas beaucoup.... Je te quitte parce que ma main ne peut plus aller.

---

(1) Trois pages in-8° avec adresse à Bourg. Réponse à la lettre 78. Mme Cheuvreux a publié quelques lignes, p. 242.

80. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, grande rue Mercière, nº 18, à Lyon.

Lundi [2 août 1802].

Ma trop bonne amie, ma bienfaitrice, je viens de recevoir ta lettre. Que je suis inquiet de tout ce que tu me dis ! M. Petetin continue de te faire manger de la glace ! Et il sait que c'est un dépôt de lait. Cela m'a paru bien étrange ! Ce sont les cataplasmes froids qui ont rendu ta grosseur douloureuse. Pour un dépôt de lait, il ne faut rien d'humide ni de froid ! Je voudrais être à Lyon. Je lui parlerais de mille choses que j'ai sur le cœur à ton égard. Mais je crois qu'il vaut mieux, comme tu dis, changer de médecin. Je crains que M. Brac, qui a assez de pratiques, que son âge rend paresseux, et qui se regardera comme notre pis-aller, ne te donne pas assez de soin. Je pencherai pour cet Égonet puisqu'il est estimé de M. Gilibert et qu'il a guéri une maladie semblable. Que penserais-tu de M. Gilibert lui-même ? Je le préférerais à tout autre du côté des talents. Mais je crois que tu aurais de la répugnance à le consulter. C'est pourquoi je penche pour celui qu'il conseille. Délibère, au reste, de tout cela avec ta maman et tous ceux qui t'entourent ! Je doute que les eaux te fissent du bien depuis que je sais que c'est un dépôt de lait. J'attends de tes nouvelles avec plus d'impatience que jamais, et il faudra attendre jusqu'à jeudi ! Mon amie, ma Julie, pourquoi ai-je été nommé professeur à Bourg ?

Du mardi [3 août]. — Je reprends ce matin la plume que je quittai hier pour aller donner mes leçons. Je reviens te parler du même sujet et, toujours du même avis, je ne puis que te répéter les mêmes choses. J'y pense sans cesse. Je ne songe plus à envoyer mon ouvrage mercredi. Je viens de le relire et j'y ai trouvé une douzaine de passages à changer ou à corriger; ce qui demande un jour entier de travail au moins et je n'ai pas un moment les jours où je donne leçon, parce qu'il faut les passer tout entiers au laboratoire pour ranger des appareils. Je pense à ma Julie et voilà la seule pensée pour laquelle j'aie l'esprit libre. Il faut pourtant que je fasse aujourd'hui une petite explication de mon mémoire pour M. de Lalande et que je la lui porte cette après-dînée. Il a fait entendre qu'il désirait que je l'invitasse à une réunion de ceux de mes élèves qui ont suivi le cours d'Astronomie pour observer les astres ensemble. Cela m'aurait bien amusé dans toute autre circonstance. Mais il faut que ce soit ce soir; cette réunion me sera bien à charge en me privant des deux seuls plaisirs qui me restent : t'écrire et relire mes lettres. J'embrasse ma bienfaitrice, j'embrasse mon enfant.

---

(1) Huit pages 16,5 × 22, avec adresse à la fin. Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 238 et 239.

Du mardi soir [3 août]. — Je profite d'un petit moment entre mon souper... et l'arrivée des élèves que je dois conduire à l'Observatoire de M. de Lalande, pour écrire à ma Julie, pour l'embrasser et lui souhaiter une bonne nuit....

Du mercredi matin [4 août]. — J'ai voulu achever ma phrase, ma bonne amie, telle qu'elle resta hier dans mon cœur. Car M. Riboud fils entra dans l'instant où je venais de prendre la plume; les autres vinrent successivement; nous fûmes chez M. de Lalande et je ne pus achever ma première phrase. Plus qu'un mercredi ! Après-demain en huit, je dirai : « demain j'irai à Lyon ! » Sens-tu comme j'aime à faire ce calcul, comme il deviendra plus joli chaque jour ! Un autre calcul, c'est celui du temps qui me reste pour corriger mon ouvrage. On dit que les lycées s'organiseront bientôt; cela m'a décidé à vite imprimer malgré l'avis de M. de Lalande, qui voulait qu'auparavant je le lui fisse présenter à l'Institut. Je vais y travailler et, si M. Clerc ne vient pas m'interrompre, je le ferai encore partir aujourd'hui: mais je n'espère pas que cela se puisse. Je t'envoie mille baisers.

A. Ampère.

Réponds-moi, si tu peux, au sujet du beurre : combien en voudrais-tu pour faire fondre à 9 sous la livre ?

Il y a, dans le paquet, une lettre pour maman.

J. 60. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi [6 août 1802].

Mon bon ami, j'ai reçu ton paquet par Pochon. J'espérais y trouver ton manuscrit. Car, à force de le vouloir bien faire, il ne sera pas fait du tout et tu verras les lycées s'organiser sans avoir eu le temps de te faire connaître. Il me semble que la proposition de M. de Lalande de le présenter à l'Institut pourrait bien être avantageuse pour toi.... Je te dirai pour agréable nouvelle que j'ai été ce matin jusqu'en Bellecour, avec ma tante, avec le petit, Élise et maman. Je l'ai trouvé bien loin.... M. Petetin vient rarement à présent et je suis très embarrassée dans le choix d'un autre. Je serais contente si, de lui-même, il ne venait plus du tout. On n'aurait pas besoin de le lui dire. Je ne sais où tu as pris que cet Égonet avait guéri une maladie pareille en toutes choses à la mienne. Je ne sais seulement pas bien celle que j'ai et encore moins celle qu'avait cette dame.... Je sais seulement qu'elle avait une grosseur près du foie et qu'elle a fait des petites dragées blanches comme du lait.

---

(1) Trois pages. Réponse à la lettre 80. Les trois lignes du début ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 246.

... Je ne suis pas encore tout à fait si bien que j'étais avant de commencer ce régime; mais j'espère que, si je n'éprouve pas de nouvelle rechute, dans peu ce sera de même.... Je te prie de m'envoyer 12 livres de beurre en mallette....

81. Ampère à Julie (1).

A Monsieur Richard, chez les frères Périsse, libraires, grande rue Mercière, nº 15, pour remettre, s'il lui plaît, à Mme Ampère-Carron, à Lyon.

Du samedi [7 août 1802].

Ma bonne amie, je délibère depuis avant-hier au soir, si je t'écrirai le désagrément que j'eus à ma leçon de chimie. Comme je vois qu'il n'aura aucune suite, je me décide à te le raconter. Il n'y a absolument aucun sujet d'inquiétude. Je ne voudrais pas t'en donner pour tout au monde. Mais je veux que tu saches tout. M. de Lalande avait annoncé qu'il viendrait ce jour-là à la leçon; je m'étais paré de mon mieux et je craignais d'autant moins que l'expérience que je préparais me jouât un mauvais tour qu'il ne m'était encore arrivé, depuis que j'avais commencé la chimie, qu'un seul petit accident dont il ne valait pas la peine de parler. Je regardais, dans les tubes de l'appareil, les progrès de l'expérience quand un bouchon sauta; je reçus dans l'œil droit, où je n'ai pas le moindre mal aujourd'hui, un peu d'eau forte toute chaude. M. Sylvain, médecin, qui se trouvait là, m'arrosa sur-le-champ l'œil d'ammoniaque : ce qui m'ôta sur-le-champ la plus vive douleur que j'aie éprouvée depuis longtemps. Je me lavai l'œil dans de l'eau fraîche, et il fut aussi bien portant que l'autre. Je pensai tout de suite à mes habits que je couvris d'ammoniaque, en sorte qu'il paraît qu'il y aura très peu de mal, et il n'y en aurait point du tout si je n'avais pas été un peu troublé, et si je n'avais pas pensé d'abord seulement à mon œil. Je n'ai absolument aucun mal qu'une brûlure sur deux doigts de la main gauche qui sera passée demain. Je t'assure qu'il n'y a dans tout cela aucune raison de t'inquiéter, que mes habits ne seront point gâtés et que je ne me sentirai plus du tout de cet accident quand j'irai te retrouver dans huit jours. Ma Julie, c'est dans huit jours que j'espère partir. Je suis encore obligé de donner leçon vendredi et, ce qui m'ennuie beaucoup, c'est que le courrier de Châtillon ne part pas samedi, en sorte qu'il faudra que j'attende le dimanche si je veux profiter de ma voiture ordinaire. Il m'en coûterait le double à en prendre une autre, et cela me décidera, si je ne puis trouver aucun autre expédient, à ne partir que dimanche. C'est donc dimanche à 5 heures du soir que je t'embrasserai et que je baiserai le petit, à qui je te charge de dire que son papa l'aime bien et l'ira bientôt voir.

---

(1) Huit pages 17 × 22. Adresse et timbre de Bourg sur la dernière. Mme Cheuvreux a publié, p. 252 et 253, une grande partie de cette lettre.

Sais-tu, ma bonne Julie, qu'il y a trois ans que tu as fait mon bonheur ? (1). Que ces trois ans se sont vite écoulés ! Que tu as éprouvé de peine et que je t'ai rendu de fois du mal pour le bonheur dont tu me comblais ! Pour finir mes sottises, je me suis fait sauter de l'eau forte dans l'œil, malgré toutes les défenses que tu m'avais faites de me faire mal. Pardonne-moi, ma Julie; c'est la dernière fois que je te ferai du chagrin. Oh, oui, jamais je ne ferai rien qui puisse te faire de la peine. Je te le promets en commençant notre quatrième année de mariage.

Le petit aura deux ans jeudi (2). Je te remercie, ma bonne Julie, de me l'avoir donné. Je voudrais bien le baiser ce jour-là. Promets-moi de le baiser jeudi matin pour moi !.... Il faut que je te quitte, ma bonne et charmante amie, ma Julie, bien inquiet de ta santé. J'ai reçu ta dernière lettre qui redouble mes inquiétudes. J'y répondrai par Pochon; car je crains de manquer aujourd'hui l'heure du courrier. Je t'aime et t'embrasse. Comme j'ai envie d'être à dimanche, de demain en huit ! Sens-tu ce baiser ?

Du lundi [9 août]. — J'ai reçu une lettre de ma bienfaitrice hier au soir; cette lettre, comme toutes les autres, était un grand bienfait pour mon cœur. Il était pressé d'un si grand poids d'inquiétude et de chagrin ! Je fus chez Pochon chercher cette lettre; j'espérais peu l'avoir le même soir parce qu'il fait des paquets de lettres qu'il n'ouvre ordinairement que le lundi matin. Enfin je l'ai reçue, cette lettre si précieuse pour moi (3). Elle m'a fait bien plaisir en me rassurant un peu sur l'état de ta santé. Mais il y a une phrase qui restera longtemps gravée dans ma mémoire. Pauvre amie, tu me dis que tu espères d'être bientôt aussi bien qu'avant de commencer les remèdes de M. Petetin ! Voilà donc tout le fruit que tu retireras de tant d'ennuis et de souffrances ! Ce que tu me dis de M. Égonet me montre que la maladie de la dame qu'il a guérie n'avait aucun rapport à la tienne. C'était évidemment des concrétions pierreuses dans le foie : maladie bien connue et qui guérit facilement parce que ces pierres peuvent s'échapper avec la bile, et que l'on a d'ailleurs de sûrs moyens de les dissoudre. Au reste, puisque Égonet a guéri cette dame, il te guérira peut-être aussi ! Comment oserais-je te presser à cet égard après ce qui est arrivé du traitement de M. Petetin ? Tu me dis encore que tu attendais à trouver mon manuscrit dans le paquet. Que veux-tu ? Tous les jours j'y fais quelques corrections et je veux continuer tant que j'y trouverai quelque chose à changer, afin de ne pas me trouver dans le cas de corriger sur les épreuves.

---

(1) Mariage le 6 août 1799.

(2) Naissance de Jean-Jacques Ampère le 12 août 1800.

(3) Lettre du 6 août J. 60.

82. Ampère à Julie (1).

A Monsieur Richard, chez les frères Périsse, grande rue Mercière, pour Mme Ampère-Carron, à Lyon.

Du jeudi 12 août [1802].

Je ne puis pas vivre sans t'écrire ou sans recevoir de tes lettres. J'en attendais une aujourd'hui et, puisque je n'en ai point, il faut que je t'écrive pour te rappeler que celui qui t'aime a encore 3 jours à être loin de toi, et que 3 jours sont bien longs. Au lieu de ta lettre que j'espérais, j'en ai reçu une de ma bonne sœur Élise, qui cherche à me rassurer sur l'inquiétude que ton silence pourrait me donner sur ta santé; mais elle me prêche tant sur la nécessité de cacher à ceux qu'on aime tout ce qui pourrait les inquiéter que je ne sais si je puis me fier à ce qu'elle me dit de ta santé. Si je t'avais écrit quelque chose qui pût t'inquiéter, je croirais que ce petit sermon en est une suite; mais je ne me rappelle que de t'avoir raconté, trois jours après l'événement, l'accident qui arriva à une de mes expériences le jour que M. de Lalande les vint voir et en te disant bien que je ne m'en sentais pas plus depuis ces trois jours que s'il ne m'était rien arrivé à l'exception d'une petite brûlure à la main gauche. Cela aurait-il pu t'inquiéter ? Si tu en avais été tourmentée, je ne me consolerais pas de l'avoir écrit; mais je t'avais promis de tout t'écrire; je pensais que, si tu savais par la suite que je t'avais caché quelque chose, tu craindrais toujours que je te fisse de nouveau des mystères de tout ce qui m'arriverait. Voilà l'appréhension continuelle où je suis à ton égard, je n'ose compter sur personne pour me dire toute la vérité, et je ne sais ainsi jamais si je dois être tranquille quand on me rassure. Je n'ai pas voulu, en te rien cachant, te mettre dans la même appréhension. Si je pouvais me décider à ne pas t'écrire la vérité sur tout, comment la saurais-tu ? Mon cœur serait chargé d'un trop grand poids s'il fallait y ensevelir un secret, si petit qu'il fût, que je ne puisse pas verser dans le tien. Si c'était quelque chose qui pût t'inquiéter, je l'écrirais à Marsil ou à Élise pour qu'ils te le disent avec les précautions nécessaires. Je n'ai pas pris ces précautions lors de cet accident, parce qu'une brûlure à la main n'est pas grand'chose et que la vive douleur que j'ai ressentie un moment dans l'œil a été guérie sur-le-champ, de la manière que je t'ai expliquée en te disant précisément que, depuis trois jours, je ne m'en sentais pas plus que si l'on m'y avait soufflé un peu d'eau fraîche. Voilà, ma bonne Julie, une bien longue apologie qui ne peut servir de rien puisque, si j'avais eu tort de ne pas manquer à la parole que je t'avais donnée de t'écrire tout ce qui m'arriverait, c'est un tort que tu m'as sûrement déjà pardonné. Aujourd'hui ne peut pas passer sans que tu me pardonnes

(1) Douze pages en trois feuillets 15 × 19,5; 16,5 × 22 et 18 × 24; adresse sur la dernière. Mme Cheuvreux a publié quelques passages, p. 254 et 255.

des fautes bien plus graves si j'en avais commises. C'est aujourd'hui qu'est né le petit lien qui serre nos deux vies l'une contre l'autre. Dis-lui d'embrasser sa maman de la part de son papa, et de l'assurer qu'il ne lui fera jamais de cachoteries! Oh, qu'une lettre de toi aurait été nécessaire aujourd'hui à mon bonheur! Il faudra attendre jusqu'à dimanche au soir pour avoir un mot de toi. Élise me parle de quelques remèdes et du repos qu'on t'a conseillé; elle ne me dit pas seulement si c'est d'après l'avis de M. Petetin ou si tu as déjà consulté Égonet. Quand pourrai-je savoir ce qu'il en est ? Si tu étais réellement plus malade ! Oh, que j'en veux à l'opinion d'Élise de cacher tout à ce qu'on aime ! Cette crainte va me tourmenter jusqu'à dimanche. Je la remercie pourtant bien de sa jolie lettre et je vais te quitter pour avoir le temps d'y répondre avant qu'Ailhaud vienne.

Je t'embrasse comme je t'aime !

83. Ampère à Julie [1].

A Monsieur Richard, chez les frères Périsse, libraires, grande rue Mercière, nº 15, pour remettre, s'il lui plaît, à Mme Ampère-Carron, à Lyon.

Du lundi soir [16 août 1802].

J'ai fait la route, ma bonne amie, comme je t'avais promis de la faire. Arrivé à 1 heure et demie à Belleville, j'espérais atteindre le courrier de Châtillon; mais je le manquai de plus d'une heure et je m'assurai qu'il est absolument impossible de l'atteindre quand on ne débarque pas à Trévoux. Après m'être reposé 1 heure dans un pré, près de Châtillon, je me remis en marche et j'arrivai à 8 heures à une auberge qui n'est distante de Bourg que de 2 lieues; on l'appelle le Guillet. C'est là où j'ai couché, et je suis arrivé ici ce matin avant 7 heures. Voilà bien des détails que je ne te ferais pas si tu n'étais pas si bonne que de t'intéresser à moi ! Quand pourrai-je en savoir de la situation où tu te trouves ? Il a fait bien chaud encore aujourd'hui, plus chaud qu'hier ! Ma pauvre amie, que je voudrais être malade à ta place ! J'attends une lettre de ta sœur comme j'attendais les tiennes toutes les fois que je me suis trouvé loin de toi. Je n'ai pas pu t'écrire de tout le jour à cause de l'examen de M. Clerc qui prend tout mon temps. J'espère qu'il finira demain au soir. Je vais me coucher, car j'ai bien sommeil; je te souhaite de dormir comme je vais le faire. Le temps semble se brouiller, cela me ferait bien plaisir, mais je ne sais s'il annonce aussi la pluie à Lyon.

Du mardi matin [17 août]. — J'ai eu le plaisir en me levant de voir tomber un peu de pluie. Pourvu qu'il en tombe aussi à Lyon et qu'elle puisse rafraîchir l'air ! Il fait toujours

---

(1) Six pages 18 × 22,5. Adresse sur la dernière. Timbre *Bourg*, 8.

bien chaud ! Le temps est pesant et tu dois être bien tourmentée. Mes élèves vont venir à 7 heures du matin préparer quelques drogues avant que l'examen commence. Je voudrais te dire, avant qu'ils vinssent, tout ce dont j'ai le cœur plein ; mais tu le devineras bien sans cela. J'ai laissé tout ce que j'aime, malade à Lyon, et je ne pourrai y retourner que dans 5 jours. Que ce temps-là me paraîtra long ! De tes nouvelles par Élise, voilà la seule chose qui puisse un peu l'abréger ! Je m'en vais lui écrire à Élise. Je t'embrasse bien doucement pour ne point t'échauffer, mais d'un baiser bien tendre. Je baise aussi le petit. Dis-lui que son papa de Bourg l'aime bien et l'ira voir dans 5 jours ; je partirai dimanche matin pour arriver le même jour. Adieu, ma bienfaitrice, ma bonne amie, ma pauvre malade, malade pour moi et pour mon enfant ! Je t'embrasse de toute mon âme.

A. Ampère.

Élise Carron à Ampère (1).

[Lundi 16 août 1802].

Je viens remplir ma promesse, mon bon Ampère, de te donner tous les détails que tu souhaites. Tu sauras que, ce matin, Julie avait bien envie de t'appeler pour te dire adieu, car elle a entendu sonner 4 heures ; mais elle a réfléchi que, si les adieux étaient de quelques minutes trop longs, tu manquerais peut-être la diligence et que cette petite causerie lui empêcherait de fermer l'œil le reste de la nuit.... Elle n'était point mal ce matin ; mais le ventre est toujours le même. Absente ou présente, je le vois sans cesse ; c'est un objet terrible pour moi .... Mon dieu, quel bonheur si, parmi toutes les plantes dont tu connais les propriétés, il en était une, une seule qui puisse remettre tout cela dans l'ordre de la nature ! A quoi bon la science s'il n'en est point qui puisse rendre promptement la santé à notre Julie ! Cherche bien, informe-toi, parle de son mal aux savants et aux ignorants ! Dieu n'a pas distribué aux savants des lumières pour leur conservation et les simples ont souvent des remèdes comme eux.

... Je reprends ce soir. M. Petetin est revenu ; toujours il ordonne rien ou des riens. Je l'ai encore poursuivi sur l'escalier pour lui dire s'il ne croyait pas qu'elle fût maintenant assez forte pour prendre des bains. Il m'a dit qu'il y pensait, mais qu'il craignait un trop grand et trop prompt relâchement. Tu frappes du pied, j'en suis sûre ; c'est ce qu'il m'est arrivé de faire en le quittant.... Mais où en prendre un qui la traite mieux ? Où est-il ? Que ne donnerais-je pas pour le savoir ?.... Ah, pourquoi ai-je poussé le sacrifice de moi-même jusqu'à conseiller à ma Julie un état dans lequel elle n'a trouvé que la ruine de sa santé ! Je m'admirais alors en répandant des larmes ; elles étaient pour moi le triomphe de la raison et c'était le sentiment seul qu'il fallait écouter et le laisser lui dire que, sans

---

(1) Sept pages écrites et adresse sur la huitième.

elle, sans sa tendresse exclusive, je ne pourrais vivre; car alors j'étais bien loin de penser que sa chère santé pût s'altérer.... Mais j'oublie que c'est à son mari et à celui qui l'aime autant que moi à qui je dis des choses désolantes pour son cœur sensible. Mon pauvre Ampère, oh le mien souffre bien aussi. Depuis trois ans, il est si agité, il a si peu d'occasions de s'épancher. Ce n'est plus à Julie que je puis conter mes peines. Je n'ai plus personne. Il faut lui montrer un visage serein; il le faut. Je n'ai que la nuit à passer sans contrainte.... Tout dort, point de bruit et j'ai des idées si tristes qu'elles poussent ma plume malgré moi.... Brûle mes lettres et surtout celle-ci qu'elle ne risque pas de tomber sous les yeux de Julie!

Ce mardi soir [17 août]. — L'après-midi s'est passée comme celle d'hier. Quelques personnes sont venues qui l'ont un peu distraite. Elle aurait tant besoin de l'être. Son état est si triste, si pénible que je trouve admirable qu'avec tant de vivacité, un caractère si actif, elle puisse y tenir sans se désoler du matin au soir; mais la pauvre petite a tant de fermeté qu'elle nous cache souvent ses larmes....

Ce mercredi soir [18 août]. — La pluie est enfin venue. Puisse cette fraîcheur lui être salutaire et Dieu veuille que tous ceux qui lui répétaient sans cesse : « Ce temps-ci est vraiment bien contraire à votre situation; ce temps est terrible pour les personnes malades ! » pourvu, dis-je, que tout ce monde n'enfile pas une litanie sur la pluie comme il faisait tous les jours sur le beau temps et que notre pauvre Julie ne soit pas dans le cas d'éprouver que les jours froids ou chauds ne changent rien à sa situation !....

Ce jeudi matin [19 août]. — Cette nuit n'a pas été aussi bonne que je l'espérais. Elle a dit qu'elle avait ressenti un peu de fièvre. Je viens de lui lire ta lettre. Ton petit joue en ce moment sur le lit de sa mère.

84. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, grande rue Mercière, maison Rosset, n° 18, à Lyon (Rhône).

[17 août 1802].

Du mardi. — Voilà, ma bonne amie, la note de ce que tu trouveras dans le paquet que tu recevras avec cette lettre :

Six paires de bas gris, 10 mouchoirs de poche lilas, 1 habit à collet noir, 1 gilet tricoté, 1 culotte grise, 5 cravates à bord lilas, 1 cravate de grosse mousseline, 1 chapeau vieux,

(1) Quatre pages, adresse sur la dernière.

Le 21 août 1802, le beau-frère Carron écrit de Paris qu'il s'est adressé à diverses personnes, notamment à un M. Michel, pour faire nommer Ampère. Vers la même époque, un M. de Férus le recommande à l'archevêque de Lyon pour la place de professeur de mathématiques au Lycée de Lyon. Ampère est arrivé à Lyon le soir du 22 août et y est resté jusqu'au 13 novembre.

1 paire de bottes. La note indiquait encore : 1 paire de bas gris, 1 cravate bleue, 1 cravate de diverses couleurs, 1 habit bleu léger, 1 gilet de soie rayée, 1 culotte de nankin, 1 chapeau neuf. Mais ces objets me sont nécessaires pour mon départ. Je te les porterai sur mon corps, excepté une des cravates que je laisse pour le petit voyage que je serai obligé de faire ici huit jours après mon départ afin d'assister à la clôture des prix et de donner une séance d'expériences publiques pour les dames et les oisifs de Bourg.

Si tu savais avec quel plaisir je fais ces paquets ! Le voilà enfin arrivé ce temps des vacances si longtemps attendu ! Que j'ai peur qu'il passe trop vite ! Tu me dis qu'il ne passera pas aussi agréablement que nous l'avions projeté. Pour toi, hélas oui, ma pauvre amie ; mais, pour moi, qu'importe la ville ou la campagne, pourvu que je puisse être tout auprès de toi et occupé de toi ! Voilà la dernière lettre que je t'écrirai d'ici à ce que je t'embrasse. A dimanche, à 5 heures ou 6 heures, ma bonne amie ! J'embrasse mille fois tous ceux que j'aime.

A. Ampère.

J. 61. — Julie à Ampère (1).

[Samedi 13 novembre 1802].

Mon bon ami, je prends la plume avec plaisir pour te donner de bonnes nouvelles de ton amie.... Les boutons du petit sont toujours comme tu les as vus. Il est toujours bien gai, mais il prend un petit air tout chagrin en disant que tu es à Bourg. Voilà, mon bon ami, tout ce que je peux te conter depuis hier. Ce que je ne te dirai pas et dont tu te doutes, c'est le chagrin que j'ai éprouvé en me séparant de toi. Mon bien bon ami, tu pardonnes de bon cœur à ta Julie tout ce qu'elle te dit d'un ton d'humeur. Sa santé et ses ennuis en sont cause.... Ah, mon bon ami, qu'il vienne vite ce temps où nous devons être tous réunis ! Comme nous en profiterons bien ! Comme nous saurons passer des soirées agréables à faire de petits jeux avec notre petit ! Tu espères tout cela, moi je le désire. Il vaut mieux penser comme toi. On ne risque rien.... Adieu, adieu, n'oublie pas de m'écrire tous les détails de ton voyage.

85. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère-Carron, grande rue Mercière, n° 18, à Lyon.

Du lundi [15 novembre 1802].

C'est avec plaisir que tu as pris la plume pour me donner de bonnes nouvelles de mon amie. Quel plus grand plaisir, ma trop bonne amie, j'ai eu en recevant ta lettre ce matin,

---

(1) Deux pages in-8° et adresse sur la quatrième. Un fragment a été publié par Mme Cheuvreux, p. 300.

(2) Quatre pages 17 × 21,5 de papier bleuâtre; adresse à la fin. Cette lettre, qui répond à celle de Julie du 13 novembre J. 61, a été écrite au retour des vacances. Mme Cheuvreux en a publié quatre lignes, p. 258.

en apprenant que tu te trouves mieux et que tu n'es plus tourmentée de ces affreuses pincées ! Après t'avoir quittée, je trouvai MM. Petetin et Petit qui venaient de voir conjointement [celui] pour qui ils avaient fait consultation il y a six semaines. Le premier me promit de t'aller voir le soir; dis-moi, je t'en prie, s'il a tenu parole ! Le second me raconta que le malade qu'il venait de voir avait il y a six semaines le ventre plus plein et plus plein de duretés que n'a jamais été le tien. On lui a fait prendre le petit-lait avec le cerfeuil, les cloportes et une tisane qu'il nomme d'araville; cet homme est si bien guéri qu'il ne sent aucune trace de sa maladie.

Du mardi. — Tu me diras qu'un homme n'a pas de dépôt de lait. Quoi qu'il en soit, M. Petit croit que, si tu pouvais reprendre le petit-lait de cerfeuil, tu serais bientôt guérie. Je l'ai engagé à t'aller voir pour te donner un nouveau régime; je voudrais bien que tu pusses le suivre. Dis à Élise tout ce que tu pourras de plus joli pour moi. Je ne lui dis pas adieu tout haut parce que je ne voulais pas que tu susses que je partais tout de bon. Mais je lui disais tout bas : « Adieu, ma chère et bonne sœur, sois bien heureuse en rendant bien heureuse ma Julie, dont tu vas être la seule ressource loin de sa maman et de son mari ! » Je ne sais pas pourquoi tu crois que ma Julie me parle quelquefois avec humeur. Quand elle me gronde, elle a toujours trop de raison de le faire et elle est trop bonne de ne me pas gronder davantage. Baise bien mon petit de la part de son papa de Bourg ! J'attends de ses nouvelles et des tiennes avec toute l'impatience possible. Je t'écrirai de plus [longs] détails par Pochon. J'ai fait tout mon voyage en voiture. Je suis ici logé et nourri en prince pour rien. J'ai reçu 11 louis ce matin; Pochon t'en portera 10. Je t'embrasse mille et mille fois.

A. Ampère.

86. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, grande rue Mercière, n° 18, *à Lyon* (avec 240 livres)

Du mardi soir [16 novembre 1802].

Je t'ai promis plus de détails sur mon voyage, ma bonne amie, que je n'ai pu t'en donner dans ma première lettre. J'attendis dans la voiture une bonne demi-heure; elle ne partit qu'à 3 heures. M. Duboc y était. Je lui trouvai un air de connaissance et je lui dis que j'avais déjà eu, à ce qu'il me semblait, l'honneur; il me dit qu'il n'avait aucune idée de moi; mais, ayant dit un peu après que j'allais à Bourg, il me dit tout à coup : « Ne seriez-vous point Monsieur Ampère ? » et me fit force politesses.

Mercredi matin [17 novembre 1802]. — Nous descendîmes un moment de la voiture

(1) Huit pages 17 × 21,5; adresse à la fin. Un passage a été publié par Mme Cheuvreux, p. 258.

à cause d'une montée. Le chemin était détestable, le temps très couvert, quelques gouttes de pluie; je m'attendais à être bien mouillé le dimanche et tout cela me faisait bien désirer une voiture pour le lendemain. Je trouve M. Berger qui revenait à Lyon d'accompagner un M. de Sereyziat, parti pour Bourg seul dans sa voiture et qui, dit-il, se fera un plaisir de m'y recevoir. Il me donne son adresse à Monthuel; nous y arrivons à 7 heures passées. M. Duboc me mène chauffer chez lui et, de là, où demeurait M. Sereyziat. Celui-ci avait déjà promis sa voiture; mais il m'en indique une autre dans l'auberge de Doucet, où je vais souper et coucher pour 30 sous. J'y fais marché de la voiture qui exige 6 francs; en sorte que j'ai été pour 7 livres 10 sous de voitures. C'était le jour des rencontres. M. de Borsel, que j'avais connu à Bourg, se trouvait dans la même voiture; il me fit arrêter à 3 heures à Chalamont pour entendre messe et sermon, que j'entendis avec lui. J'arrivai à 6 heures du soir. M. de Bohan avait répandu dans la ville que je ne reviendrais pas, étant sûr de ma nomination au Lycée. C'est pourquoi mon cours ne peut commencer que demain jeudi. Je n'ai pris qu'un repas et une couchée au collège. Chez M. Dupras, on vient m'allumer mon feu à 6 heures du matin, parce que j'ai dit me vouloir lever de bonne heure (1). Je m'habille en me chauffant. Je n'aurai que mon papier et mon blanchissage; des étrennes à la fille ! Tout le reste de mon traitement pourra aller à Lyon. Je donne deux leçons, l'une de 7 à 8, l'autre de 11 heures à midi. On m'apporte mon déjeuner à 8 heures. Hier c'était une jatte de café au lait, où le sucre n'était pas épargné. Enfin, ma bonne amie, tout va le mieux du monde pour moi du côté de la vie physique; mais mon âme jeûne bien; je cherche des yeux mon amie et mon petit. Mais c'est inutilement ! Parle-lui bien de moi, à ce petit. M. Dupras a fait vacciner son seul enfant avec le plus grand succès. Juge si l'on s'applaudit ici quand on a vacciné ses enfants; on n'a pas d'exemple du plus léger accident et deux cents enfants sont morts en six semaines de la petite vérole. D'autres sont borgnes, d'autres sourds ou tout couturés.

Je t'ai déjà annoncé, ma bonne amie, les 10 louis que te remettra Pochon avec cette lettre. J'ai gardé le onzième pour moi pour les petites dépenses ou cas imprévus. Je vais donner ma première leçon; car on en use trop bien avec moi pour exiger d'autres vacances que celle du dimanche. Leurs élèves étant plus libres ce jour-là, ils désirent qu'ils s'occupent davantage de mathématiques.

Tu sais comme je t'aime, comme je t'embrasse et le petit. Dis aussi à Élise que son frère l'aime bien et la prie de bien t'aimer. Si ta maman est revenue de Saint-Germain, ne m'oublie pas auprès d'elle! A Noël nous nous reverrons; je pourrai t'embrasser; tu me baiseras comme quand tu m'aimes, n'est-ce pas, ma Julie. [Si] je ne pensais pas sans cesse à toi, que je m'ennuierais de n'avoir rien qui m'intéressât ! Mais aussi que je suis ennuyé de te

---

(1) Ampère était maintenant logé à l'école Dupras et Olivier, école importante comptant 137 élèves, où il donnait des leçons.

sentir si loin ! De toute manière, point de contentement, quand je suis à Bourg, toi, à Lyon. Je t'embrasse comme je t'aime, ma bien-aimée.

A. Ampère.

J. 62. — Julie à Ampère (1).

Du mardi matin [16 novembre 1802].

... Je te dirai que je continue à me bien trouver, que les boutons du petit sont bien formés. Il n'a pas eu encore le moindre malaise. J'espère cependant que c'est la bonne vaccine.... Je ne sais point de nouvelles depuis que tu es parti. Nous ne savons rien parce que nous ne voyons rien. Ma sœur, ma cousine, ma tante vinrent dimanche; mais, comme elles paraissent craindre la vaccine, je n'ose pas les engager à venir ni y aller moi-même.... Ton petit pense bien à toi et il s'amuse à chanter aussi bien que toi. Cela me fâche de voir qu'il ne saura pas suivre un air; mais je lui passe de te ressembler pour cela pourvu qu'il ait aussi bon cœur que son père, qu'il sache aussi bien aimer, qu'il ne pense guère à lui et beaucoup aux autres. Pour toi, tu penses plus à ta femme qu'à tout l'univers. Je voudrais qu'il n'aimât pas la sienne si exclusivement. Car alors les pauvres mères sont bien négligées. N'oublie pas d'écrire à la tienne que tu es arrivé à Bourg !...

87. Ampère à Julie (2).

A Monsieur Richard, chez les frères Périsse, libraires, grande rue Mercière, nº 15, pour Mme Ampère-Carron, à Lyon.

Mercredi [17 novembre 1802].

Je te remercie, ma bonne amie, du second moment de plaisir que tu m'as donné depuis que je suis à Bourg. Je viens de recevoir d'assez bonnes nouvelles de mon petit et de toi; elles m'ont bien fait plaisir, tracées de la main de ma Julie, dont j'ai bien baisé le nom tracé vers la fin de la lettre. J'oubliais de te dire qu'il faudrait que Marsil me rendît un service de la plus grande importance. Les papiers qui concernent Guérin (3) sont entre les mains d'un M. Desgrange, notaire, qui se mêlait de l'accommodement et à qui M. Philippe les avait remis. Il s'agit d'aller chez M. Philippe, et de lui dire de les retirer sur-le-champ si cela n'est déjà fait. Une autre chose aussi importante, si tu vois M. de Jussieu,

---

(1) Trois pages in-8º et une page d'adresse. Un fragment a été publié par Mme Cheuvreux, p. 261, en le modifiant.

(2) Six pages 17 × 21,5; adresse à la fin.

(3) Guérin avait, à l'égard d'Ampère, une dette dont il est question à maintes reprises, notamment dans le contrat de mariage (p. 44).

est de lui dire que ceux qui prétendent aux places des lycées se font inscrire dans les bureaux de Fourcroy, que M. Goubaud et M. Mermet le sont déjà. Pour moi, je ne suis inscrit nulle part, ni ne sais comment il faut s'y prendre pour se faire inscrire. Peut-être que cela ne sert de rien; mais je suis inquiet de savoir que d'autres le font et non pas moi. S'il croit la chose inutile, je serai tranquille. Cela te donnera l'occasion, si tu le vois, de lui rappeler de ne pas m'oublier dans toutes les circonstances qui lui présenteront l'occasion de me donner un coup d'épaule.

Je viens de trouver sur ma table les quatre premières feuilles de la lettre que Pochon devait te remettre. Il paraît que je ne lui en ai donné que les dernières pages; tu les joindras aux premières que tu trouveras dans cette lettre pour voir la suite du sens. Je te prie, ma bonne amie, de faire demander chez M. Gavinet une once de magistère de marcassite, et de me l'envoyer par Pochon en m'en marquant le prix, qui me sera remboursé sur-le-champ. C'est une commission qu'on m'a donnée et qu'on désire fort que je puisse remplir.

M. de Revonas, qui devait prendre de mes leçons, va chez M. Clerc; mais j'espère avoir dans une huitaine de jours un élève particulier qui en tiendra la place.

J'ai été faire aujourd'hui quelques visites de bienséance : chez M. Valançot entre autres; chez Mme Beauregard, celle-ci avait un air pincé et poli; son mari m'a fait assez d'accueil et j'ai causé quelque temps avec lui; nous avons surtout parlé de notre prochaine suppression et des ressources qui nous restaient. Voilà tout ce qu'exigeait la politesse rempli, je crois, à leur égard.

Du vendredi matin [19 novembre 1802]. — J'ai rouvert mon cours hier, ma bonne amie, avec peu d'élèves. L'heure de deux qu'on m'avait assignée en est la cause à ce que m'ont dit plusieurs d'entre eux qui sont venus m'en faire des plaintes. Je serai obligé probablement de les remettre à quatre. La préparation de mes expériences remplit d'ailleurs le temps que mes leçons et la lecture de mes livres de mathématiques me laissent. Je t'embrasse bien tendrement en attendant une lettre pour laquelle j'aie plus de temps. Embrasse mon petit pour son papa!

88. Ampère à Julie [1].

A Madame Ampère-Carron, maison Rosset, n° 18, grande rue Mercière, à Lyon.

Du samedi matin [20 novembre 1802].

Je veux dire un bonjour à ma charmante amie avant de mettre cette lettre à la poste. Je voudrais bien avoir à lui faire quelques détails qui ressemblassent à un journal; mais ma vie est si uniforme que c'est impossible. J'écris, je mange, je donne mes leçons, j'écris

---

[1] Deux pages 17 × 21,5 sur papier bleuâtre; adresse à la fin avec timbre 16.

encore, je soupe et je me couche. Un extraordinaire est que, pour ma première visite depuis mon retour, j'ai été hier chez M. Riboud. Une froide conversation a consumé inutilement une heure de mon temps. Voilà tout ce que j'en ai retiré et mon temps passe ainsi loin de ma bien-aimée, loin de tout mon bonheur ! Ah, lycée, lycée, quand viendras-tu à mon secours ! Je t'embrasse en attendant, ma bonne amie; je t'embrasse, mais de bien loin. Ah, je sens que tu me serais bien nécessaire ! Il y a des moments si tristes pour moi. Mais il en reviendra d'heureux près de ma Julie bien portante, et j'espère qu'ils ne tarderont pas. Mille baisers à toi et au petit.

Je voudrais des allumettes et pâtes à brûler.

89. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, grande rue Mercière, n° 18, ou au n° 15, chez les frères Périsse, libraires, à Lyon.

Du mercredi [24 novembre 1802, 3 frimaire].

Je me suis fait réveiller à 5 h. 1/2 pour jouir un peu du plaisir de t'écrire dont j'ai été privé depuis plusieurs jours : l'opération de ranger le laboratoire de l'École centrale m'ayant pris absolument tout le temps que me laissaient mes quatre leçons : une de géométrie à 7 heures et une d'arithmétique à 11 pour le compte de MM. Duprat et Olivier; une au petit Blanchard à 8 heures qui suit celle de géométrie et me tient jusqu'à 9 h. 1/2; enfin ma leçon publique de 4 à 6 heures, dont les préparatifs me prennent encore beaucoup de temps. Sais-tu, ma bonne amie, de toutes ces occupations, celle qui me prend le plus de temps, c'est de revoir l'ouvrage de mes 16 élèves d'arithmétique pour le corriger. J'y consacre toute ma soirée et, comme on soupe à 8 heures, je ne peux souvent l'achever qu'après le souper. J'aurai plus de temps libre dans quelques jours; voilà mon laboratoire rangé et, si je peux bientôt mettre ces jeunes gens à l'algèbre, je leur défie bien de me donner tant d'ouvrage à repasser.

J'ai reçu ta dernière lettre avant-hier par Pochon avec un paquet où il y avait beaucoup d'affaires. J'ai été un peu embarrassé de penser ce que je ferais pour me parer quand j'irai me présenter à Lyon aux examinateurs. J'aurais bien pu me passer de quelqu'un des gilets que tu m'envoies. Je t'en remercie toujours bien; je te remercie davantage des nouvelles que tu me donnes de ma femme et de mon petit; elles m'ont fait bien plaisir; j'y vois que tu te portes bien. Que je voudrais que cela soit tout à fait vrai ! J'espère du moins que tu vas mieux. Tu ne sais pas, ma bonne amie, que c'est aujourd'hui le 3 frimaire

(1) Quatre pages 18 × 24, adresse à la fin. Un passage a été publié par Mme Cheuvreux, p. 265.

où l'on devait vendre la maison de M. Guérin s'il n'avait pas payé. Il faut, s'il ne l'a pas fait, qu'elle se vende tout de suite. S'il l'a fait, M. Coste te remettra 2000 francs à compte sur le billet que voici (1). Surtout si c'est Marsil qui a la complaisance d'aller chercher l'argent, il est bien important que nous sachions au plus tôt ce qu'est devenue toute cette affaire : ce qu'on ne peut savoir que de M. Philippe. Dès que tu m'auras écrit où en sont les choses, je lui écrirai moi-même ce qu'il conviendra. Adieu, ma bonne amie, je t'embrasse mille et mille fois; le petit aussi, baise-le bien de la part de son papa !

90. Ampère à Julie (2).

A Monsieur Richard chez les frères Périsse, libraires, grande rue Mercière, à Lyon, nº 15, pour remettre, s'il lui plaît, à Mme Ampère-Carron.

Du mercredi [24 novembre 1802].

Ma bonne amie, je n'ai pu t'écrire qu'en courant ce matin et c'est demain ta fête, cette fête dont je conserve de si doux souvenirs. Tu te ressouviens de celle de deux ans. Ce que je sus bien exprimer alors je le sens à tout moment, je ne sais plus l'exprimer. Il le sent aussi, le pauvre petit, à présent ! S'il comprenait que c'est ta fête, il te presserait les joues de ses petites mains ! Je voudrais qu'il fût assez grand pour me comprendre; je le chargerais de tout ce que je voudrais te dire moi-même. Il t'embrasserait pour moi et tu m'enverrais un de tes baisers dans ta première lettre. Ton pauvre mari sera encore un mois tout entier privé du plaisir d'en recevoir autrement. Il s'en consolera en pensant que son temps n'est pas perdu pour ta tranquillité. Tu as dû recevoir 10 louis par Pochon et cela me rappelle que j'en attendais la nouvelle et que tu ne m'as pas marqué que tu les eusses reçus. Je n'en suis pourtant pas encore en peine. Je pourrais t'en envoyer encore l'autre semaine; car je viens de recevoir un mandat de 6 louis et demi : à compte de ce qui m'est déjà dû. Comme je crains qu'il ne faille payer plus souvent des voyages à Pochon, je pourrai attendre pour te les envoyer que j'aie reçu l'appoint, qui viendra, je l'espère, incessamment. Tu me diras ce qu'il faut faire à cet égard. Tout dépend du besoin que tu peux avoir de ton argent.

---

(1) D'après le contrat de mariage d'Ampère, ce M. Guérin devait 5000 francs à Ampère et 5000 à sa mère dont il paya 2000 en acompte le 24 novembre et dont nous allons le voir s'engager à acquitter le solde en floréal (avril). Mais, par contre, Mme Ampère mère avait eu recours à la complaisance de M. Coste et il en était résulté entre eux des comptes compliqués se soldant pour Mme Ampère par une dette d'au moins 5000 francs, dont Julie eut tardivement la révélation désagréable. M. Coste touchait de Guérin et remettait à Ampère; mais il voulut qu'Ampère, en lui signant le reçu, spécifiât l'engagement de reconnaître pour sa part la dette de sa mère : celle-ci étant gagée par la propriété de Poleymieux dont Ampère avait abandonné la jouissance intégrale à sa mère, qui s'était chargée en échange de toutes les dettes.

(2) Quatre pages in-4º (18 × 24), avec adresse au bas de la quatrième.

Adieu, ma bonne amie, ma bienfaitrice, toi dont la seule pensée fait tout mon bonheur. Je t'écris après souper et, comme je me lève d'assez bonne heure à cause de ma leçon de 7 heures, je sens qu'il faut te quitter. Je te souhaite une bonne nuit. Dors bien, ma Julie et rêve que je suis à Lyon ! Que je voudrais faire ce rêve tous les jours !

Du jeudi matin [25 novembre 1802]. — Bonjour et bonne fête, ma charmante amie ! Voilà ce que je suis forcé de te dire à la hâte dans la crainte qu'ensuite ma lettre ne pût pas partir aujourd'hui. Baise le petit pour moi ! Dis bien des choses de ma part à ta maman dont tu m'as appris le retour dans ta dernière. N'oublie pas le petit que j'embrasse bien; et toi aussi, ma bonne amie.

J. 63. — Julie à Ampère (1).

Du mercredi matin [24 novembre 1802].

Mon cher ami, me voilà établie au Griffon depuis lundi. Jusqu'à ce que tout le déménagement soit fait, je n'aurai pas le temps de t'écrire de longues lettres. Il fait un temps superbe et je voudrais en profiter pour ranger tout mon ménage dans les placards de la rue Mercière et que le charpentier n'ait plus rien à faire que ranger les meubles. Maman a été payer M. Petetin; il a d'abord dit qu'il ne voulait point qu'on lui parlât de cela. Maman lui ayant dit que je lui avais remis 4 louis pensant que, s'il n'était pas satisfait, il aurait la bonté de le dire, mais que je serais bien fâchée s'il n'acceptait rien, il en a pris deux en disant : « Eh bien, partageons pour ne pas la fâcher ! » J'admire sa délicatesse; car 2 louis ne sont rien pour lui. Il a fait plus de 65 visites. M. Petit ne sera pas, je crois, du même genre.... M. de Jussieu m'a dit qu'il ne savait pas s'il fallait s'inscrire ou non, mais qu'aussitôt qu'il serait à Paris, il s'en informerait et qu'il t'inscrirait lui-même après l'avoir demandé à Fourcroy.... Je me suis rangée avec maman à raison de 3 louis par mois. Lorsque tu viendras, je noterai les jours et on comptera ensuite. Maman reçoit comme argent les provisions que je peux fournir. Adieu, mon ami ! Maman a été chez M. Philippe.

91. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, maison Simon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du vendredi [26 novembre 1802].

Tu m'as bien fait plaisir, ma bonne amie, en m'envoyant la lettre de M. Vidalin. J'ai de bonnes espérances; mais je voudrais bien que le temps fût arrivé d'avoir des certitudes;

(1) Deux pages in-8°. Le fragment sur M. Petetin a été publié par Mme Cheuvreux, p. 267, en y accolant des fragments d'autres lettres.

(2) Six pages 17,5 × 24, adresse à la fin et timbre illisible. Dans l'intervalle entre la précédente lettre et celle-ci, Julie a sous-loué son appartement de la rue Mercière en s'y réservant seulement une pièce pour ranger ses effets et elle est allée loger chez sa mère.

ce temps est celui qui nous réunira. La fin de ta lettre est : « Maman a été chez M. Philippe ». J'attends avec une grande impatience des nouvelles de cette visite. J'ai déjà écrit que, si le payement n'a pas été fait avant mercredi passé, la maison peut se vendre et qu'il faut le faire tout de suite; car c'est là le meilleur moyen de toucher notre argent. J'espère toujours aller passer les fêtes de Noël avec toi; mais il faut que M. Philippe achève tout de suite cette affaire, afin que l'argent soit dans ses mains à cette époque. Il faut, pour cela, qu'il fasse sur-le-champ mettre les affiches de vente par expropriation forcée. Tu me dis de me bien tenir dans la maison où je suis. Je ne vois pas pourquoi ils ne voudraient plus de moi. Je donne au moins 3 heures par jour à leurs élèves. Je suis du reste aussi bien qu'il est possible, ne les voyant guère que pour dîner et souper et passant tout le jour au coin de mon feu à étudier des livres de mathématiques. J'en ai acheté de tout neufs et de hasard qui valent, sur les catalogues de Paris, 50 livres; j'en ai donné 36. Ce sont les ouvrages que je connaissais le moins et qu'il m'était le plus nécessaire de connaître pour paraître avantageusement à un examen. J'ai encore le livre d'Ailhaud, sur lequel je travaille à force; car il faut nécessairement le rendre lundi.

Du samedi matin [27 novembre 1802]. — Je veux te dire un petit bonjour, ma charmante amie, avant de porter cette lettre à la poste. J'en attends une de toi après-demain avec d'autant plus d'impatience que tu ne m'as pas écrit si tu avais reçu les 10 louis que j'avais remis il y a plus de dix jours à Pochon et que j'espère que ta lettre m'ôtera cette inquiétude en même temps que celles que j'ai pour mon petit et pour toi. J'aurais voulu savoir tous les détails de sa maladie pour ainsi dire jour par jour, combien avait duré l'inflammation, à quelles grosseurs étaient parvenus ses boutons, s'il y avait eu de la fièvre, etc. Je ne sais rien de tout cela. Je sens bien que le déménagement ne te laisse pas le temps de m'écrire et je ne te dis tout cela que pour que tu me donnes des détails sur ce pauvre petit quand tu en auras le temps. J'en voudrais bien aussi avoir sur toi. M. Petit n'a-t-il point été te faire la visite qu'il m'avait promise ? Veux-tu que je lui écrive une lettre pour le lui rappeler ? Ce qu'il m'a dit des effets du petit-lait de cerfeuil me persuade que tu serais bientôt tout à fait guérie si tu en prenais. Adieu, ma charmante amie, voilà mon élève de chimie qui attend sa leçon; je vais la lui donner dès que j'aurai mis dans cette lettre mille baisers pour toi et mon petit, et mille compliments et mille amitiés pour les autres.

J. 64. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi [26 novembre 1802].

... Hier, Mme Périsse vint pour m'apporter un bouquet composé d'une robe comme je la voudrais et que je n'ai pas encore choisie. Élise m'avait donné la veille une jolie paire

(1) Trois pages in-8° et une page d'adresse. Deux passages ont été publiés par Mme Cheuvreux, p. 266 et 267. La lettre répond à A. 88.

de gants fourrés et toi, mon bon ami, tu m'avais envoyé de tendres baisers que ton petit me donna à ta place.... Je suis bien sûre, mon bon André, que ma fête n'a pas été oubliée par toi et que tu te transportas ainsi que moi dans le passé et l'avenir, que tu t'es rappelé ce moment de la jolie chanson qui m'a fait tant de plaisir et que tu t'es persuadé qu'un jour viendrait où j'oublierais tous mes maux et mes chagrins *entre mon fils et mon époux*. Reçois dans cette lettre deux bien bons baisers pour ta fête ! Je voudrais que ton petit pût te les donner. Mais, à Bourg, personne ne sent comme nous. Tu es seul à penser à ceux qui t'aiment.... Me voilà chez maman, j'y suis bien; mais tu n'y es pas; nous ne pouvons pas être longtemps comme cela. J'en suis ennuyée; mais il faut se résigner à la volonté suprême.... Sois tranquille sur ma paix au Griffon. Tout va bien jusqu'à présent....

92. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, maison Simon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Le lundi 29 novembre [1802].

P. S. — Des nouvelles, si tu peux, de l'affaire Guérin.

C'est bien aujourd'hui la veille de ma fête et j'ai reçu le plus charmant bouquet qu'on puisse imaginer. Que tu es bonne, ma tendre amie, de m'envoyer une si jolie lettre, pleine de jolies choses, au lieu de me faire des reproches comme les dames de ce pays-ci en font sans cesse à leurs maris de ce qu'ils ne les aiment pas assez. Pour moi, tu me connais bien : tu sais que je n'ai qu'un seul désir, celui que tu te portes bien et que tu sois contente. La santé et le bonheur du petit sont renfermés dans ce souhait. Tu trouveras dans cette lettre une lettre adressée à Derrion....

Du mardi. — Voici à quel sujet. J'avais oublié que la sœur du grand mathématicien Prony était mariée à un monsieur de Bourg qui avait suivi mon cours l'année passée et m'avait donné des témoignages d'estime et d'amitié. Je lui avais demandé, avant d'aller à Lyon, une lettre de recommandation pour Prony, dans la vue de l'envoyer à celui-ci avec un exemplaire de mon ouvrage; je m'en suis ressouvenu dès que je l'ai vu. Je lui ai remis un exemplaire pour lui et il m'a donné une lettre pour accompagner l'exemplaire que je lui ai dit que je voulais faire remettre à Prony. Je crains maintenant que tout cela n'ait quelque inconvénient, si cela vient aux oreilles de M. de Jussieu. Il semblera que je n'aie pas regardé sa protection comme suffisante. Quoi qu'il en soit, j'ai fait la lettre à Derrion, dans laquelle tu mettras celle de M. Michallet après l'avoir cachetée, à moins que tu ne juges plus convenable de les brûler toutes les deux : ce dont je te laisse la maîtresse

(1) Quatre pages 17,5 × 24; adresse à la fin.

après en avoir délibéré avec qui il appartiendra. M. Michallet ne l'apprendra de longtemps, croira que sa lettre s'est perdue par accident ou n'y pensera plus.

C'est aujourd'hui ma fête, ma bonne amie, et ce verbiage, ainsi que la lettre de Derrion que je viens de faire, m'ont pris tout le temps que je destinais au plaisir de m'en entretenir avec toi. Je m'en dédommagerai demain l'après-dînée que j'aurai vacance; mais ce ne pourra être que pour une lettre suivante; je remplis la fin de celle-ci par les plus tendres baisers pour tout ce que j'aime.

J. 65. — Julie à Ampère (1).

Du mardi soir [30 novembre 1802].

... J'ai su que l'acompte [Guérin] avait été payé avant le 3 frimaire [24 novembre] avec la condition d'acquitter le reste dans le courant de floréal. Les intérêts sont fixés à 51 pour 100 L. et M. Philippe me dit que la somme qui reste à compter va à 7000 et, étant là-dessus, je fis mon plan d'aller ce matin de bonne heure chez M. Coste pour savoir comment tu devais faire le reçu. Mais, hier soir, il fut chez Marsil, croyant trouver le reçu et, n'en trouvant point, il remporta son argent. J'y suis allée ce matin. Je ne l'ai point trouvé, ce qui m'a bien fâchée parce qu'il faisait une boue affreuse et un brouillard bien épais. J'y suis retournée à 3 heures. Il m'a dit que tu t'étais avancé avec le procureur et qu'il demandait de l'argent.... J'ai dit à M. Coste qu'il m'avait promis de ne pas exiger son payement avant que tu fusses ici. Il m'a dit : « Mais à moi il me demande de l'argent et j'ai avancé 15 louis pour le procureur. » Enfin il m'a promis de m'envoyer demain matin la manière dont tu dois faire ton reçu. Je voudrais bien que ces 2350 livres fussent sorties de ses mains. A présent, mon bon ami, qu'en ferons-nous ? Je crois que, si nous les mettons chez M. Nallet, nous n'avons pas plus à craindre qu'ailleurs. Si je pouvais payer le loyer et placer 1000 écus (2), je serais contente.... Je voudrais faire le cadeau que j'ai promis à ta sœur lors de mon mariage; une robe de Florence, c'est encore 48 L. à peu près.... J'aurai bien à peu près ce qu'il me faut; mais il ne faut rien dépenser. C'est pourquoi je te répète qu'il faut bien ménager tes nippes pour n'en pas acheter d'autres.... J'espère que tu ne mets pas à tes expériences les choses qui valent le mieux, que tu y fais un peu d'attention. Pense que cela chagrine ta femme et l'argent fond. Si tu as besoin de quelques gros tabliers roux pour tes expériences, tu n'as qu'à demander. Dis-moi que tu es prudent pour toi et pour tes affaires!...

... Ton petit pense souvent à toi. Il rêva à toi hier; il t'avait vu qui lui apportais une petite charrette avec des chevaux gris et il pleura en s'éveillant de voir tout disparaître....

---

(1) Sept pages in-8°. Des fragments épars ont été publiés par Mme Cheuvreux, p. 261, 262 et 267.

(2) Les écus républicains valaient 6 livres; mais, dans le langage courant, on disait 1000 écus pour 3000 francs.

Je viens de relire ton avant-dernière lettre (1) et je vois avec inquiétude que tu dis que tu m'envoies un billet pour recevoir les 2000 L. et je ne l'ai pas trouvé. Ce serait une jolie affaire si ce billet était tombé entre les mains de quelque fripon. Je suis bien inquiète. Pourquoi parler d'un billet qu'on n'envoie pas ?

Du mercredi [1er décembre 1802].

... J'ai reçu la forme du reçu que M. Coste avait promis. Je l'ai lu et relu et je vois un inconvénient à ce que tu signes approuver l'arrangement qu'il a pris avec ta mère le 18 floréal sans savoir à combien montent les frais. Je sais bien les 15 louis annoncés; mais j'ai été si surprise de voir une somme de 5000 livres et plus que je voudrais savoir ce dont nous serons chargés.... Il vaudrait mieux que tu t'expliquasses clairement là-dessus en distinguant les dettes de cette affaire avec celles qu'a pu faire ta mère.... Quand tu viendras, tu pourras savoir le fond de cette affaire qui est si embrouillée et que ta mère a voulu terminer toute seule pour ses comptes passés.

93. Ampère à Julie (2).

Du vendredi [3 décembre 1802].

Ma chère amie, voici le premier moment de liberté dont je jouis depuis ma dernière lettre; voilà la première fois que je puis te dire tout le plaisir que m'a fait celle que tu m'as écrite. J'ai commencé le cours de chimie hier, et j'ai passé tout le mercredi et le jeudi à ranger le laboratoire, obtenir de l'argent du préfet, acheter des drogues, etc. Maintenant il faut passer tout mon temps à lutter des vaisseaux et à préparer mes leçons. Ma bonne amie, quand viendra ce premier germinal si impatiemment attendu ? Quand pourrai-je quitter cette ville dont le séjour m'ennuie tant cette année, malgré le bien-être physique dont je jouis ? J'espère t'aller voir à Noël, je n'aurai plus ensuite que 3 mois d'ennui à éprouver; voilà ce qui me console; car, si cela devait durer plus longtemps, je ne sais pas comment je pourrais faire pour m'y résoudre.

J'ai bien des choses à te demander, ma bonne amie; de tes nouvelles et de celles du petit : l'état de l'affaire de Guérin; si Marsil pouvait savoir de Moulins la manière dont les examinateurs procèdent; si l'on fait de vrais examens, sur quelles sciences on examine, quelles personnes on choisit plus volontiers, si les examinateurs se transportent en différents lieux et parcourent les départements, s'il faut au contraire que les candidats se rendent dans les chefs-lieux des départements où l'on établit les lycées, si les examinateurs parcourent les écoles secondaires pour choisir les élèves qui doivent être entretenus par le gouvernement dans les lycées, etc. Je voudrais savoir aussi si Marsil a des exemplaires du *Manuel*

---

(1) Lettre A. 89.

(2) Huit pages 16,5 × 21, sans adresse.

de Chimie de Bouillon la Grange. Mes élèves en voudraient deux exemplaires. L'un d'eux voudrait, en même temps, se défaire d'un *Jacotot* que je lui ai malheureusement conseillé d'acheter. En prenant *Bouillon la Grange* qui vaut 18 livres, il revendrait *Jacotot* qui lui a coûté 12 livres et donnerait, si l'on voulait, jusqu'à 9 ou 10 francs de retour. C'est à Marsil de décider; mais je voudrais bien que le jeune homme perdît le moins possible sur un achat que je lui ai fait faire et que je vois à présent lui être inutile; car c'est un si mauvais ouvrage qu'il est impossible de s'en servir pour se perfectionner dans l'étude de la chimie. C'est ce même jeune homme qui prend de mes leçons à 18 livres par mois. Si Marsil n'avait pas de *Bouillon la Grange*, je le prierais de faire venir sur-le-champ ces deux exemplaires qui seront payés de suite et dont nous aurions le plus pressant besoin. Ma charmante Julie, il faut tout à l'heure que je te quitte. Je veux vite faire partir cette lettre à cause des choses pressées que je viens de te dire, et je voudrais pourtant y mettre quelques jolies choses pour toi et pour Ampère. Baise-le bien de ma part et dis-lui de te baiser de la mienne! C'est le seul moyen qui me reste pour te rendre les bons baisers que tu m'as envoyés le jour de ma fête. J'ai aujourd'hui ma cravate bleue; te ressouviens-tu qui me l'a donnée avec ces jolis vers :

Pour ton bouquet j'ai réuni
Ces fleurs données à ta Julie.
C'est l'amitié qui les offrit;
C'est le don d'une sœur chérie,
J'y joins la couleur qui te plaît.
De la tendresse c'est l'emblème.
Chaque matin, si tu la mets,
Tu songeras que Julie t'aime.

Que je voudrais la mettre tous les jours pour avoir à tous les jours une si douce pensée! Tu le sais bien que c'est cette pensée qui fait tout mon bonheur. Sans elle, qu'est-ce qui pourrait me faire plaisir sur la terre ?

A. Ampère.

P. S. — Beuchot m'a écrit qu'il avait reçu et remis les exemplaires de mon ouvrage que je lui avais remis.

94. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, maison Simon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du dimanche [5 décembre 1802].

Après avoir réfléchi au danger qu'il y avait de mettre ma quittance à la poste, je me suis décidé à attendre l'occasion de Pochon. Il te remettra en même temps six louis. Je ne brûle pas du tout mes affaires et ne fais de la chimie qu'avec ma culotte et mon habit

(1) Six pages 18 × 24; adresse à la fin; trois lignes publiées par Mme Cheuvreux, p. 265. Réponse à J. 65.

gris et mon gilet de velours verdâtre. Tu me demandes si tu placeras tout chez M. Nallet ? Je ne vois pas possible d'en faire un meilleur usage. Les six louis que tu recevras avec cette lettre t'aideront à compléter les 1000 écus. Tu me dis que tu en as encore 7; cela avance le loyer et, au moyen de tes 1600 livres, tu pourrais te faire un peu plus de 1000 écus, vu que j'espère te porter de l'argent à Noël, pourvu que j'en reçoive d'ici là. Que j'ai vu avec peine que tu eusses couru dans la boue et le brouillard pour cette affaire ! J'enverrai, par Pochon, mon gilet de pékin et mon pantalon, lorsque je verrai que le temps de mon bonheur approche. Noël, que j'attends comme les Juifs attendent le Messie !

Je te remercie bien de tous les détails que tu me donnes relativement au petit. Ils m'ont bien fait plaisir. Pauvre petit, il rêve que son papa lui fait de jolis cadeaux, tandis qu'il est si loin de lui et qu'il ne peut que lui envoyer quelques baisers ! Donne-lui en bien de ma part, ma bonne amie, je te les rendrai tous à Noël, le taux d'intérêt que tu voudras. Enfin il n'y a pas trois semaines d'ici à Noël; je viens de consulter l'almanach et j'y ai vu que, le vendredi en quinze, j'ai l'espérance d'embrasser ma Julie et mon petit; car, s'il n'arrive point d'obstacle à mes projets, je partirai la veille de Noël de bon matin pour arriver le soir, et je tâcherai de rester près de toi jusqu'au mercredi suivant.

Du lundi [6 décembre 1802]. — J'espérais ce matin une lettre de toi, ma bonne amie, et j'ai été trompé dans mon attente. Je crains que tu n'aies écrit et que ta lettre ne se soit perdue. A l'avenir, je voudrais que tu adressasses tes lettres à M. Ampère chez MM. Dupras et Olivier, instituteurs à Bourg. Tu me diras bien dans ta première lettre si tu m'avais écrit ou non. Je me suis consolé un peu du chagrin que j'ai de ne point recevoir de tes nouvelles en relisant ta longue lettre de l'autre jour (1) qui m'a fait tant de plaisir et tous les détails que tu me donnes au sujet de la vaccine du petit m'ont fait croire un moment que j'étais près de lui et de toi. Je me suis aperçu, dans l'endroit où tu me parles de l'élève de chimie, que tu crois que je lui ai fait des expériences. Non, ma bonne Julie, il suit celles du cours et je ne fais que les lui répéter et m'assurer qu'il en a bien compris les causes. Cette leçon se donne au coin de mon feu, chez MM. Dupras et Olivier et souvent pendant que je déjeune. Je vais avoir un surcroît d'occupation dans la personne du fils Madinier, frère de Mme Dupras, que son père a envoyé chez son beau-frère apprendre l'arithmétique. On m'offre bien un dédommagement pour le temps que je lui donnerai. Mais je crois qu'il serait bien ridicule de l'accepter de la manière dont je suis bien ici. Je tâcherai seulement d'arranger les choses de manière à le faire, autant que je pourrai, profiter de la leçon des autres, afin de ne lui donner pas beaucoup de temps en particulier.

Du mardi soir [7 décembre 1802]. — Je vais porter la lettre chez Pochon avec les 144 livres. Je n'ai que le temps de t'embrasser et de te charger de mille choses pour ta maman et ta sœur.

A. Ampère.

---

(1) Lettre du 30 novembre. J. 65.

95. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, maison Simon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du mercredi matin [8 décembre 1802].

Pochon, ma bonne amie, est parti ce matin avec 6 louis pour toi et la quittance que tu dois donner à M. Coste. Comme je crains qu'on en fasse un mauvais usage si l'on rompt le cachet de ma lettre et qu'il est très important de dire à M. Coste que la quittance était faite avant qu'il m'envoyât un modèle, auquel je ne me suis pas conformé pour les raisons que tu verras dans ma lettre, je désirerais que tu lui fisses dire que je t'ai écrit et que j'avais adressé depuis plusieurs jours une quittance pour lui et que, comme tu ne l'avais pas encore reçue, tu étais inquiète de ce qu'en aurait pu faire le voiturier, que tu le priais en conséquence de ne donner de l'argent pour cette quittance qu'à toi ou à Marsil. Ce sera un grand bonheur s'il te remet les 2350 livres sur la quittance que j'ai faite sans se douter des raisons qui m'ont empêché de me conformer à son modèle; mais je serais bien fâché qu'il s'en doutât, car il est certain qu'il nous a rendu bien des services. Je t'embrasse mille fois en attendant une de tes lettres. J'en ai reçu une petite hier, mais bien petite. C'est la seule qui me soit parvenue depuis plus de huit jours. Celui qui t'aime.

A. Ampère.

J. 66. — Julie à Ampère (2).

Du mercredi [8 décembre 1802].

... Je te dirai d'abord que j'ai fait faire la séparation qui me coûtera 14 L. Tous nos meubles y sont allés avec les matelas et la paillasse du grand lit. Voilà une affaire rangée. M. de Las a toujours un air très honnête. Je laisse chez lui la vieille commode et le garde-manger. Les glaces sont chez mes cousins. J'ai encore quelques petites choses à ôter et puis je donnerai les clefs.... Je crois que tu as fort bien fait d'envoyer une lettre à Prony. Plusieurs recommandations ne peuvent pas nuire et M. de Jussieu, qui ne veut que t'obliger, te l'avait conseillé lui-même.... Pour ce qui regarde les lycées, ni moi ni personne de ceux que je vois n'en savent le premier mot. J'en veux à M. Couppier qui ne savait pas même la suppression des Écoles centrales. M. Daburon sera nommé au Lycée de Marseille....

---

(1) Deux pages 18 × 24, avec timbre *Bourg* 18 (le 18 frimaire est le 9 décembre).

(2) Quatre pages in-8° avec adresse au bas de la quatrième.

Ne t'ennuie pas trop là bas ! C'est un bonheur que tu puisses travailler dans un moment où nous en avons tant besoin, un bonheur d'avoir loué notre appartement, un bonheur que je me porte mieux et que je puisse être près de maman. Espérons que ce mieux sera encore mieux au printemps....

96. Ampère à Julie (1).

Bourg, le vendredi [10 décembre 1802].

Je suis bien fâché, ma bonne amie, d'avoir mis ce matin une lettre à la poste que tu ne recevras peut-être qu'avec celle-ci. Je la fais cependant partir pour te dire que j'avais en effet fait une quittance de 2000 livres, mais qu'ayant oublié de te l'envoyer, je l'ai retrouvée sur ma table et je ne te l'ai pas envoyée parce que je croyais d'après tes lettres que M. Coste n'avait rien reçu. Mon billet, d'ailleurs, aurait été inutile, n'étant pas sur papier timbré. Je trouve, comme toi, qu'il y a un léger inconvénient à me reconnaître débiteur pour la somme que maman doit à M. Coste. C'est pourquoi j'ai fait le billet comme tu le trouveras ici; mais, comme il serait offensant pour M. Coste de changer un mot au modèle qu'il m'envoie après tout ce qu'il a fait pour maman dont je suis mieux instruit que personne, il est indispensable de lui dire que son modèle de quittance s'est croisé en route avec une quittance que je t'envoyais. S'il la trouve suffisante, tu recevras; sinon, nous pousserons le temps avec l'épaule jusqu'à Noël. Mais surtout il ne faut pas que j'aie l'air de me défier en aucune manière de lui. Je suis persuadé que le compte arrêté avec maman est exact; mais je veux qu'elle en reste chargée, comme jouissance du domaine qui en répond à M. Coste. Sache que le compte fait à Guérin par moi il y a un mois ne montait pas aussi haut que celui de M. Coste de plus de 300 livres sur les intérêts et autres détails susceptibles de chicane; c'est à lui que nous devons ces 300 livres et, certainement, il n'avait à cela que notre intérêt personnel et risquait le sien en m'empêchant de recevoir un argent dont la moitié était pour lui.

97. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, maison Simon, rue Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Lundi soir [13 décembre 1802].

La jolie lettre que j'ai reçue ce matin, comme mon cœur t'en remercie, ma bonne amie ! Je me dépêche d'y répondre par ordre de peur d'oublier de répondre à quelqu'une des ques-

---

(1) Quatre pages 16,5 × 22, sans adresse ni fin. Réponse à J. 65.

(2) Huit pages in-4° avec adresse à la fin. Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p.294. Réponse à J. 66.

tions que tu m'y fais. Il n'y avait point besoin d'exemplaire avec la lettre portée à M. Derrion. Je suis bien fâché que tu aies pris la peine d'y aller toi-même. A l'égard de ce que l'ouvrage ne se vende pas, nous savions bien d'avance que c'était impossible autrement. Ceux qui sont en état de le comprendre sont trop savants pour croire que je puisse leur apprendre quelque chose, en sorte que les uns voient l'ouvrage trop au-dessus d'eux, les autres l'auteur trop au-dessous d'eux, et personne ne l'achète. J'espère cependant qu'il s'en vendra quelques-uns, quand il aura été présenté à l'Institut. Tu sais que j'attends pour cela que M. de Jussieu soit à Paris parce qu'il s'est chargé de le faire examiner par un membre qui y fasse quelque attention. Si M. de Jussieu était à Lyon, il serait bien nécessaire de savoir de lui si c'est toujours Chaptal qui est président de l'Institut et jusqu'à quelle époque doit durer sa présidence; car je ne sais comment adresser mes lettres et mes exemplaires. On payera à Marsil ses *Bouillon la Grange* tout ce qu'il voudra pourvu qu'ils viennent vite; autrement, mon cours de Chimie souffrirait le plus grand dommage. Je remercie bien Marsil de reprendre *Jacotot*; il n'a coûté que 12 livres; ainsi celui qui l'a acheté rendra 6 livres avec lui pour avoir un des *Bouillon la Grange*; il aurait encore donné plus si cela avait été jugé nécessaire. Depuis que je suis ici, j'avais commencé d'écrire à M. Couppier; mais, ne sachant comment faire parvenir ma lettre, je ne l'ai pas achevée, je ne sais même pas où je l'ai mise. Si je la retrouve, je te l'enverrai dans celle-ci; si je ne la retrouve pas, je tâcherai d'en faire une autre d'ici mercredi; dans tous les cas, si tu le revois, dis-lui tout ce que tu pourras de meilleur de ma part. Son arrivée à Lyon me fait bien plaisir; car j'espère qu'il y sera encore à Noël et que je pourrai le voir. Les nouvelles que tu me donnes du petit m'ont fait bien plaisir. J'espère que tout ira bien et que le sirop de chicorée ne lui nuira pas et préviendra tous les accidents que nous pourrions encore craindre.

Tous les objets marqués sur ta note se sont trouvés ici, et une paire de bas blancs de plus; on ne m'a rien pris; il ne manquait qu'un torchon que j'ai retrouvé au cabinet de physique, où je l'avais porté l'année passée pour m'essuyer les mains lors de mes expériences.

Que de bonheur tu m'as montré dans nos affaires! Oui, elles iront tout à fait bien au printemps; nous serons tranquilles et ensemble; ce sera alors que tout sera bonheur pour moi. Comme tu m'as rappelé de douces idées en me disant que nous serions dans notre petit ménage! Notre petit ménage, nous y étions dans la rue Bât-d'Argent! Ce temps est si loin! Crois-tu qu'il revienne jamais pour moi ? Ma bonne et charmante amie, ma Julie, tu l'as peut-être oublié ce temps, dont je me ressouviendrai toute ma vie!

Du mardi soir [14 décembre]. — Je ne sais point si je pourrai t'écrire demain matin parce que, si j'ai vacance le soir, c'est ce jour-là que ma matinée est le plus remplie. M. Dupras a voulu que mes leçons fussent plus longues ce jour-là à cause qu'il n'y a point

de classe de latin. Il m'offrait de m'en laisser dédommager une autre fois; mais c'est de quoi je n'ai pas voulu profiter. On a toujours pour moi toutes sortes d'attentions et il est impossible [d'être] mieux chauffé, nourri et logé; je crois même qu'on blanchit mon linge par-dessus le marché sans que j'aie demandé cet avantage, que j'ai, au contraire, refusé pour ainsi dire autant que je l'ai cru convenable.

J'attends avec impatience une nouvelle lettre de toi qui m'apprenne que tu as mille écus placés chez M. Nallet. J'espère qu'au moment où j'écris, tu as reçu les 2350 livres de M. Coste; la lettre où tu m'apprendras cette nouvelle me fera bien plaisir.

Du mercredi matin [15 décembre 1802]. — Je prends la plume à la hâte pour dire un petit bonjour à tout ce que j'aime. Ma Julie, c'est après-demain en huit la veille de Noël. Comprends-tu comme cette idée me fait plaisir ? Dans trois mois, rien ne pourra plus nous séparer. Ces deux idées font tout mon bonheur. Je t'embrasse mille fois, en attendant de me retrouver près de toi. Ne m'oublie pas près de ta maman, de ta sœur, de la maison Périsse!

J. 67. — Julie à Ampère (1).

Du lundi [13 décembre 1802].

... Tu sauras que j'ai placé chez M. Nallet 3500 L. pour six mois, qu'il m'avait fait donner par erreur 3600 L. et que je ne m'en suis aperçue que deux jours après en faisant mon compte. Je suis retournée et il a ajouté 100 livres à la promesse qui, dans six mois, fera 3735.... J'ai acheté la robe de ta sœur qui me coûte 35 L.... J'ai été passer la soirée dimanche chez Mme Risembourg. J'ai essayé une contredanse que j'ai été obligée de quitter de suite parce que je ne pouvais pas respirer. Je crois qu'il faudra cette fois en venir aux sangsues, car je suis bien gonflée.... Tout le reste va bien. Jamais je n'ai eu l'esprit si tranquille.... Écris à Élise, mais prends garde que je n'aie pas l'air de te l'avoir dit! Votre dispute au sujet des lettres te donne une bonne matière....

98. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, maison Simon, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du mercredi soir [15 décembre 1802].

Tu vas dire, ma bonne amie, que je te fais coûter bien des ports de lettres; mais, dans la presse où j'étais ce matin de porter entre deux leçons ma lettre à Pochon, j'en ai oublié

---

(1) Deux pages in-8°. Mme Cheuvreux a publié trois lignes page 243 en les insérant dans une lettre très antérieure.

(2) Six pages 16,5 × 22 sur papier bleuâtre; adresse à la fin et timbre avec date illisible. Quelques lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 268.

une faite depuis huit jours pour maman que j'avais voulu ne faire partir que par une occasion pour éviter le port. Je ne m'en suis souvenu que quand il n'était plus temps de la faire partir aujourd'hui; je te l'enverrai donc dans celle-ci demain; car, si j'attendais plus longtemps, autant vaudrait ne la pas faire parvenir, vu la proximité de mon voyage à Lyon; ce qui serait de ma part une négligence impardonnable, car maman m'avait fait promettre de lui écrire bien des détails sur la position où je me trouverais ici : ce que je n'ai pas pu faire faute de temps. J'espère que tu lui as donné quelques détails là-dessus qui auront suppléé un peu à mon silence. Mais, quand cela serait, je le trouve si déplacé de ma part que je te prie de faire ce que tu pourras pour que ma lettre parte pour Poleymieux le plus tôt possible. Peu à peu le temps de mon exil s'écoule, ma bonne amie, et je vois s'approcher les moments de mon bonheur, c'est-à-dire de notre réunion. Je t'enverrai mercredi mon gilet de pékin et mon pantalon, et j'espère arriver à Lyon presque aussitôt qu'eux. Mme Olivier, qui a dans la maison la surintendance du linge, a fait prendre tout mon linge sale qui remplissait la balle que tu m'as envoyée pour le faire blanchir avec celui de la maison; je viens de l'apprendre en rentrant et cela me fera encore une bonne petite économie qui n'est pas à négliger. Cela vient d'autant plus à point que je ne suis pas en avance d'argent jusqu'à ce que j'aie reçu quelque chose du gouvernement qui ne se presse pas. Je sais pourtant de bonne part que nous serons payés exactement, mais en prenant un peu de patience. Je vais m'aller coucher, ma bonne amie, en pensant à toi et au petit; c'est là le seul plaisir qui me reste en attendant Noël. Mais aussi à Noël !.... Et encore plus au premier germinal ! Que je voudrais avoir quatre mois de plus ! Mais il est tard. Adieu. Dors bien cette nuit !

Du jeudi [16 décembre 1802]. — Bonjour à ma bonne Julie. Je me suis levé tant matin que j'ai pu pour achever ma lettre à cause que je voudrais bien qu'elle partît aujourd'hui pour arriver plus tôt à Poleymieux. Depuis hier je n'ai rien de nouveau à t'apprendre que le sort du pauvre M. Trèves qui est tombé pour conscrit de l'armée active. Sans mon départ de Lyon, il aurait continué les mathématiques, où il est déjà fort et serait passé à présent à l'École Polytechnique. Il m'a écrit et j'ai reçu sa lettre hier; il me demande un certificat que je vais lui envoyer en lui faisant réponse.

Adieu, ma bonne amie, dis bien à mon petit que son papa ira bientôt le voir; tâche de lui faire comprendre cela en attendant que je puisse le réaliser ! Pauvre petit, tu ne me dis plus de ces petites gentillesses qui me faisaient tant de plaisir. Embrasse-le de ma part et dis-lui de t'embrasser pour moi ! Adieu, ma Julie, pense quelquefois à celui qui t'aime !

A. Ampère.

J. 68. — Julie à Ampère (1).

[Mercredi 15 décembre 1802].

... J'ai reçu ta lettre pour Beuchot qui sera portée à Ballanche aujourd'hui.... J'ai encore la clef de la rue Mercière quoique ce soit tout débarrassé.... A propos, M. Coste n'a pas voulu me payer sur ton reçu. Il m'a dit de bonnes raisons et des choses que j'ignorais encore. Je ne comprends pas pourquoi j'apprends toujours quelque chose par hasard. Je ne sais pas gré des mystères qui ne vous cachent que la moitié des choses. Cela ne sert à rien.... M. Petit n'est pas venu; maman a été le payer....

99. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, maison Simon, rue du Griffon, vis-à-vis de la rue Terraille, à Lyon.

Du vendredi soir [17 décembre 1802].

J'ai reçu cette après-dînée la lettre que j'attendais avec tant d'impatience. Je ne m'attendais [pas] aux nouvelles qu'elle devait m'annoncer. Tu ne te feras point d'idée du serrement de cœur que j'ai éprouvé en la lisant. Et l'endroit où tu me dis que tu m'aimes bien m'a bien fait pleurer parce que je ne le mérite pas. Tu ne me dis pas tout le chagrin que t'a fait M. Coste. Je l'ai assez deviné. Cependant tout ce qu'il a pu te dire ne change rien à notre position. Maman seule est chargée de le payer. Elle le sait, elle m'en a parlé mille fois et rien ne peut en faire retomber sur moi la millième partie. Oh, comment aurais-je pu supporter l'idée de ton chagrin si je ne savais pas que, dans huit jours, je serai à Lyon et que tu auras les 2350 livres ! Car l'engagement que M. Coste exige de moi n'est que pour le mettre en sûreté dans le cas où maman, qui s'est seule engagée, viendrait à manquer. Il sait bien que je lui ai laissé la jouissance du domaine de Poleymieux sans aucune discussion pour qu'elle se chargeât de ces dettes. Je vérifierai à Lyon les titres de M. Coste et je m'engagerai, pour le cas où j'en deviendrais responsable, à proportion de ce qui me reviendrait du domaine. Je sais bien que c'est la seule chose que désire M. Coste; mais je trouve mal de sa part de profiter des circonstances pour me faire la loi. Que je crains que tu ne regardes pas comme absolument indifférent à notre position actuelle tout ce qu'il t'a pu dire ! Rien n'est pourtant plus vrai, ma bonne et trop bonne amie, puisque tu

---

(1) Deux pages in-8° et adresse sur la quatrième.

(2) Huit pages 16,5 × 22; adresse à la fin. Timbre Bourg et date illisible. Un long passage a été publié par Mme Cheuvreux, p. 277 et 278. La lettre répond à J. 68.

m'aimes encore ! Qu'as-tu dans le cœur à présent à mon égard, voilà ce que je ne saurai que dans huit jours ! Peut-être ne recevrai-je plus de lettre de toi? Je sens bien que de tant m'écrire te fatigue; mais tes lettres sont mon seul bonheur sur la terre tant que je serai loin de toi ! Ta lettre me dit encore que tu es malade. Le mauvais sang que t'aura fait M. Coste y a peut-être contribué. Je suis fâché que M. Petit soit payé. J'aurais voulu qu'il te vît auparavant, examinât précisément ton état et te prescrivît un régime convenable, en spécifiant plus précisément les remèdes qu'il regarde comme les plus propres à hâter ta guérison. Tous les maux viennent à la fois, ta tatan malade, mal aux dents, inquiétudes de toute espèce. Ah ! que je les sens bien, tes maux, et que je m'en veux de ne pouvoir les soulager ! Du moins je travaille et ce que je gagne à présent te sera utile et à ceux qui ne méritent pas que tu les aimes. Je me trompe, il n'y en a qu'un des deux qui ne t'ait fait que du mal. Le pauvre petit t'a fait quelquefois plaisir. Je gage qu'à présent, quand il te voit triste, il va avec ses petites mains pour embrasser sa maman. Tu me dis qu'il se porte toujours bien : c'est le seul bonheur que tu aies, ma bonne amie; tu en auras d'autres. Dans huit jours, rien ne pourra m'empêcher de toucher l'argent qui est dans les mains de M. Coste et, dans trois mois, j'espère être du lycée ! Voilà la perspective dont je voudrais que tu t'occupasses ! Depuis que tu me connais, je n'ai fait que te causer des inquiétudes. Au Lycée, mon travail contribuera à t'en ôter, voilà l'idée qui me reste pour m'aider à prendre patience jusqu'à cet heureux moment. Mais toi, ma bonne amie, tu n'as pas comme moi un souvenir de bonheur à opposer aux chagrins qui te poursuivent ! Tu souffres sans en être dédommagée par aucune jouissance, et les malheurs que tu as éprouvés t'en font toujours craindre de nouveaux. Ma Julie, ma bienfaitrice, c'est là le nom que j'aime à te donner, tes jours ne couleront pas toujours dans la tristesse, tu seras heureuse, oh bien heureuse ! Un jour, j'en suis sûr, tu ne verras plus en moi celui qui t'a causé tant d'inquiétudes et de chagrins. Tu y verras le père de l'enfant qui fera ton bonheur. Il faut que je te quitte, ma charmante amie; il faut que je pense à ma leçon de demain matin. J'ai veillé aujourd'hui : ce que je ne fais plus depuis que je me lève matin. Au reste, je n'aurais rien avancé d'aller à l'ordinaire me coucher en sortant de table; aurais-je pu dormir avant de t'avoir dit tout ce que je portais sur le cœur depuis que j'avais lu ta lettre ! J'allais oublier de te parler d'une commission qu'on m'a donnée; un bout de billet que m'a remis M. Clerc te mettra au fait. Je voudrais bien, si cela était possible, lui rendre réponse avant de partir et je compte partir vendredi de grand matin, ou même jeudi soir. Si cela te donne de l'embarras, il n'y faut pas songer. Tu sens comme je t'embrasse.

Ne t'inquiète pas si je n'arrive que le jour de Noël, ou si mon voyage est dérangé; il dépend des circonstances qui ne sont pas sûres.

J. 69. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi à 2 heures [17 décembre 1802].

Je reçois dans ce moment une lettre de Bourg. Tu devines qui c'est. Une pensée me tourmente que, cette lettre, il faut que je fasse tout ce que je pourrai, que je m'agite pour faire parvenir une autre lettre à Poleymieux : lettre que je demande depuis que tu es parti et que M. l'affairé n'a pas pensé à envoyer plus tôt — ce qui, soit dit en passant, n'est pas pardonnable. Mais revenons ! — Vous écrivez à votre mère : « *Je pense que Julie t'a fait des détails sur ma position; je pense que Julie t'a conté l'affaire de M. Guérin* ». Et moi, mon cher Monsieur, je sais que Julie, avec sa patraque de personne, son déménagement, des occasions bien rares pour Poleymieux, un petit à garder, n'a pas eu un instant; et, lorsqu'elle vous a écrit, il fallait bien que ce fût pour vous qui êtes son mari et qu'elle doit aimer, pour qu'elle le fît de bonne grâce. Car, en vérité, mon bon ami, les jours sont si courts; toujours des occupations nouvelles; tout cela prend mon temps, joint aux lettres que je t'écris. Ta maman ne sait donc point tout ce que M. Coste a reçu. Car je n'ai écrit qu'une fois à la hâte à ta sœur.... Tu me dis que je fais bien des frais pour tes lettres. J'y pensais aujourd'hui en recevant cette double lettre qui m'a coûté 8 sols et celle de M. Beuchot 12 sols. Je croyais que tu faisais cela sans réflexion; mais, puisque tu y penses, c'est tout ce qu'il faut; car autrement tu me ruinerais et je veux vite te dire que je ne veux pas être ruinée. Tu m'as fait peur dans ta lettre. Tu commences d'un air indifférent à me dire que tu n'es pas trop bien en argent, mais que tu espères pour après.... N'as-tu pas déjà convoité de me reprendre de celui que tu m'as envoyé ? Je suis bien aise d'avoir été assez rusée pour m'en douter. Car je te dirai toujours que je n'en ai plus et il faudra bien que tu le croies. Mais je m'amuse à bêtiser; je suis pressée de faire partir cette lettre par Pochon et faire une enveloppe à celle de ta mère, lui dire quelque chose pour qu'elle ne pense pas, comme son fils, que je ne fais de toute la journée que rire, chanter, penser à ma toilette et à être trouvée jolie dans les brillantes soirées où je vais, où je suis sans cesse. Tu vois que je sais tout ce que tu penses. Aussi je te quitte parce que tu le mérites bien, en t'embrassant de tout mon cœur....

100. Ampère à Julie (2).

... Point de lettre aujourd'hui. Je sais bien [que tu n'as pas le temps] de m'écrire.... D'ailleurs, d'aujourd'hui [en huit] à 6 heures du soir, je [serai enfin] dédommagé [de l'ennui]

---

(1) Trois pages in-8°. Mme Cheuvreux a publié deux longs passages, p. 269.

(2) Ce fragment de lettre formant quatre pages in-4° avec adresse à Mme Ampère, rue du Griffon, a été déchiré et la partie droite du début en est reconstituée d'après le sens. La lettre se trouve datée par l'annonce que le voyage de Noël aura lieu dans huit jours. Il était déjà question de Beuchot dans la lettre 98.

que j'éprouve d'être [loin de] toi. Plus que quelques [jours] et j'embrasserai [ma Julie] et mon petit. [Cette pensée] est bien douce et [j'en ai bien] besoin; car le temps [me paraît long] loin d'eux. J'emploie mes journées à [mes leçons]. Il n'est pas [encore arrivé] le moindre [accident] à mes habits [ni à moi. Les] expériences que [j'ai faites jusqu'à] ce jour ont eu [beaucoup de] succès. Tu trou [veras une lettre] pour Beuchot. J'y ai joint [une] note pour lui [afin que] tu puisses l'envoyer [par quelqu'un] qui ne fût pas [capable] d'explication. [Je ne vou] drais pas te mettre [dans la peine] d'y aller ou d'y [envoyer quelqu'] un qui pût [te gêner].

Du dimanche [19 décembre]. — Ma bonne [amie], je n'ai pas [eu un] moment [de toute] la journée [pour arriver à] finir cette [lettre et à la] faire partir. [Je pensais que la lettre] de Beuchot dût déjà être partie depuis le temps qu'il m'a écrit. Je vais la mettre à la poste en sortant pour aller à la messe. J'ai rêvé cette nuit qu'on me remettait deux lettres, l'une de ma Julie et l'autre du gouvernement adressée au professeur du lycée de Lyon et entourée d'un cadre bleu. Ces deux lettres m'ont fait tant de plaisir que j'ai été, par mon réveil, privé de celui de les lire. Demain, par Pochon, j'espère l'accomplissement de la moitié de mon rêve, si je n'en vois pas l'accomplissement entier. Cette moitié suffira pour me rendre heureux. Mais, je te le répète, bien que tes lettres soient toute ma vie, ne m'en écris que quand tu en auras bien le temps et que cela ne pourra pas te fatiguer. Rassuré sur la santé du petit, j'aurais encore bien des choses à savoir sur la tienne. Est-ce que rien ne paraît ? Maigris-tu ou si c'est le contraire ? As-tu vu M. Petit (1), etc.; car j'aurais bien d'autres questions à te faire; mais il faut te quitter et garder le reste pour la lettre par Pochon. Ma Julie, pense bien que ces détails sont ce qui peut le plus contribuer au bonheur de celui qui t'aime !

101. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, maison Simon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du dimanche [19 décembre 1802].

Ma bonne et charmante amie, je t'avais écrit que j'espérais t'embrasser la veille de Noël; je n'avais pas fait attention que c'était un jour pair et que, par conséquent, il n'y a point ce jour-là de courrier pour Châtillon. Ce qui fait que je ne pourrai te voir que le jour de Noël au plus tôt; peut-être ne pourrai-je arriver même que le lendemain ! Il faudrait d'heureuses circonstances impossibles à prévoir pour que je pusse arriver la veille comme je

(1) Voir la lettre 91 du 26 novembre.

(2) Dix pages 17 × 22; adresse à la fin sans timbre. Quelques passages ont été publiés par Mme Cheuvreux, p. 267, 268 et 271.

m'en étais d'abord flatté. Ce que je voudrais bien, c'est que tu ne t'inquiétasses point si tu ne me vois pas arriver le jour où tu m'attendrais; car je ne sais pas du tout quand ni comment je pourrai partir. Je hâterai le plus que je pourrai; car, depuis ta dernière lettre surtout, le séjour de Bourg m'est insupportable. Peut-être en recevrai-je une demain qui me donnera de tes nouvelles. Je suis bien en peine de ta santé d'après ce que tu m'as écrit et surtout d'après ce que tu as effacé. Pourquoi, ma bonne Julie, ne me pas dire la vérité sur ce que je veux savoir avant tout ? Promets-moi qu'à l'avenir tu ne me cacheras rien. C'est le moyen que je ne souffre pas encore plus de mille craintes imaginaires, que de la réalité si je la savais. Ah, ma Julie, qu'il est dur pour moi d'être si loin de toi ! S'il y en avait encore pour plus de trois mois, j'aurais bien de la peine à me résigner à ne pas donner ma démission. Mais, ma pauvre petite, il y a une raison qui m'empêche d'y penser, je l'ai retrouvée aujourd'hui en relisant tes lettres; oui, tu as raison, c'est un bonheur pour nous deux que je puisse travailler dans ce moment. J'ai lu ce matin la loi d'organisation des Lycées. Il y a une classe de mathématiques transcendantes qui ne peut être bien faite par aucun de ceux que je sais devoir se présenter avec moi. Dans cette place on n'aura que des mathématiques à professer. Mais, malheureusement, elle sera mieux payée que les autres, et je crains qu'il ne vienne des concurrents de Paris. Tu as, au reste, déjà vu probablement tous ces détails qui se trouvent dans un des numéros du *Moniteur*. Marsil te l'aura sûrement prêté. Je l'ai lu ici chez les libraires Josserand et Janinet. Quel bonheur, ma charmante amie, si je pouvais y être placé ! Comme ce seul moment va influer sur nôtre bonheur ! Quoique je n'en sois pas sûr, je regarde cependant cet heureux événement comme très probable. Je repasse tant que je peux mes mathématiques transcendantes à l'aide des livres que j'ai achetés. Mais j'ai bien peu de moments libres. Ce matin, j'y travaillai depuis 6 heures et demie; mais, ayant été à la messe à 10 heures, les occupations se sont enfilées et je n'ai pas encore pu m'y remettre. Mon projet est de tout ranger aujourd'hui pour que rien n'entrave mon départ. M. l'Écuyer m'a aidé à ranger le cabinet. J'ai lu les devoirs de mes élèves d'arithmétique et j'ai fait un compte de ma recette et ma dépense qui ne diffère que de 14 sous des 12 livres juste qui me restent. Encore ne suis-je pas sûr d'avoir porté en compte tous les ports de lettres que j'ai remboursés à la Perrin; je crois être sûr d'en avoir oublié un ou deux; ainsi mon compte est bien à peu près juste. Tu le trouveras dans cette lettre; car il m'a semblé que je devais en être tout glorieux. J'ai aussi goûté un grand plaisir à relire une partie des lettres que tu m'as écrites depuis que je ne t'ai pas vue. Je t'écris maintenant pour finir ma journée de la manière qui me fait le plus de plaisir. Ma Julie, ma Julie, tu ne sais pas comme je t'aime; non, tu ne le sais pas bien ! Je voudrais être auprès de toi pour être heureux; mais, s'il le fallait absolument, je me consolerais un peu d'être loin de toi si cela te rendait plus tranquille; je ne voudrais que ton bonheur. Il est bien loin encore; mais le printemps en amènera une partie. Nous serons alors sûrs de la place que nous espérons. Ma bien-aimée, que cette idée est douce !

Comme j'en étais là de ma lettre, on est venu m'apporter pour souper. Je viens te dire adieu et te souhaiter une bonne nuit. Je vais me coucher en pensant à toi. Pochon te remettra mon gilet de pékin et mon pantalon avec cette lettre. Porte-toi bien, ma bien-aimée et aime-moi autant que mon petit ! Je serai content. Baisez-vous pour moi !

[Sur un feuillet distinct] :

Recette .

Apporté de Lyon.....	18 L.
Du gouvernement.....	420 L. 10 S.
Livre vendu.....	15 L.
Total :.....	453 L. 10 S.
Dépense	440 L. 16 S.
Reste.....	12 L. 14 S.

Dépense :

Pour mon voyage.....	9 L.	10 S.
Blanchissage en arrivant	3 L.	15 S.
Envoyé à Lyon.....	384 L.	
Eau-de-vie		10 S.
Savon		6 S.
A Benoîte	3 L.	
Lettre de Beuchot.....		18 S.
Lettres de Lyon.....	1 L.	4 S.
Bas raccommodés.....	1 L.	1 S.
Livres achetés.....	36 L.	
Livres rebrochés.....		12 S.
Total.....	440 L.	16 S.

Du mardi [21 décembre 1802]. — Je rouvre ma lettre et je profite de la place de papier blanc que je me suis procurée en recopiant mon compte pour te remercier de ta jolie lettre que j'ai reçue hier. Mme de Sévigné n'en écrivit jamais de plus jolie. Mais tu auras beau être rusée, je trouverai bien le moyen de grapiller de quoi donner des étrennes au tiers et au quart (1). Quand j'irai recevoir les 2350 livres, je pourrai faire ferrer ma mule tout à mon aise. Au reste, si les livres de chimie sont arrivés, je n'aurai pas besoin d'apporter de l'argent parce que j'en serai remboursé en arrivant; j'espère aussi recevoir bientôt le mois de mon élève de chimie. Et puis enfin il faudra bien qu'on me paye mes honoraires ! J'ai déjà écorné mes 12 livres pour payer le port d'une lettre que j'ai reçue de M. Derrion et qui te fera sûrement plaisir; c'est pourquoi je la joins ici. Ma bonne amie, tu verras que je serai nommé au Lycée. Si tu savais combien mes concurrents sont loin de pouvoir faire un ouvrage pareil, et tout ce que j'ai découvert là-dessus en causant avec M. Clerc de M. Roux qu'il regarde comme bien moins fort que l'on ne croit et en le sondant lui-même sans qu'il se doutât de mon but ! Adieu, ma charmante amie, ma Julie, mon épouse, ma bienfaitrice, mille baisers.

---

(1) Voir la lettre du 17 décembre J. 69.

102. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, maison Simon, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du mardi matin [4 janvier 1803].

Tu as sûrement trouvé, ma bonne amie, ma bourse dans mon habit bleu. Je te prie d'envoyer le plus tôt que tu pourras Marie au bureau de la diligence de Meyrel, sur le quai Saint-Vincent près du pont; elle demandera M. Meyrel de la part de M. Ampère et lui remettra 24 sous pour ma diligence que je n'ai pas payée. Tu pourras prendre ces 24 sous dans ma bourse et m'envoyer le reste avec les deux clefs qui sont dans la même bourse et ce que tu pourrais trouver dans mon habit bleu qui eût l'air d'avoir été oublié. Tu sens que je serais resté dans l'embarras si j'avais manqué le courrier. On me dit en arrivant à Châtillon qu'il venait de partir. Je courus de toutes mes forces et, comme il y a une montée très rapide en sortant de Châtillon du côté de Bourg et que cette montée retarda le cheval, je l'atteignis heureusement. Je suis arrivé à 7 h. 3/4 peu fatigué; car le temps avait été superbe et le chemin assez beau. Il fait beau encore aujourd'hui et j'espère que le petit se portera mieux et pourra sortir et sera moins fatigant pour toi. Je te prie de me donner des nouvelles d'Élise, de lui marquer bien de l'intérêt de ma part, de dire bien des choses pour moi à ta maman. La pauvre Élise, où en est-elle de ses idées noires ? Te boude-t-elle toujours pour t'affliger et faire son propre malheur ? Ma pauvre Julie, que je me trouve attrapé, c'est bien là le mot qui peint ma situation, attrapé de voir que ces huit jours, passés près de toi comme un éclair, me laissent précisément comme j'étais avant! Mes leçons ont déjà repris leur cours. Toute ma vie se retrouve la même; mais j'ai gagné de doux souvenirs et perdu une douce espérance, celle de t'aller voir bientôt. Il faut à présent porter mes désirs sur un avenir éloigné de six semaines, et qui encore ne m'offre qu'un peut-être et point de certitude. Comment t'es-tu trouvée d'avoir été réveillée au milieu de la nuit ? Peut-être n'as-tu pu plus te rendormir ? Peut-être as-tu été bien fatiguée hier et peut-être, encore à présent, es-tu dans ton lit, tandis qu'après avoir bien dormi, je viens de bien déjeuner au coin de mon feu. Je comptais remettre cette lettre à Pochon : mais, dans la crainte que tu n'eusses plus le temps de faire remettre les clefs et la bourse à M. Gambier avec son argent et les deux exemplaires de mon ouvrage avant que sa caisse fût clouée, je la fais partir par la poste. Je t'écrirai plus au long par Pochon. Je crains extrêmement que M. Gambier, le plus lambin des hommes, ne fasse pas partir sa caisse

(1) Quatre pages 16,5 × 22; avec adresse à la fin et timbre *Bourg* 16 (nivôse, an XI, ou 6 janvier 1803). Cette lettre succède à un voyage à Lyon du samedi 25 décembre au lundi matin 3 janvier. Le début a été publié par Mme Cheuvreux, p. 276.

ce voyage de Pochon : ce qui me dérangerait absolument. Je ne voudrais pourtant pas que cela t'engageât à sortir si tu es fatiguée. Je tremble en te donnant des commissions, quelque nécessaires qu'elles me soient. Je t'embrasse mille fois et le petit aussi.

103. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, chez Mme Carron, maison Simon, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du mardi [4 janvier 1803].

Je t'ai écrit ce matin, ma bonne amie, pour que tu rangeasses d'avance les affaires de M. Gambier. J'espère que cette lettre arrivera au moins un jour avant Pochon, et qu'ainsi tu ne te trouveras pas à la presse pour que la caisse parte cette semaine. A l'égard de la lettre que je t'écris à présent, Pochon te la remettra avec [ ] louis (2), qui pourront te servir à faire monter la somme placée chez M. Nallet à 350 livres. J'ai reçu 7 louis du mois précédent, 12 francs qui étaient restés en arrière de l'autre et 27 francs de la contribution des élèves de l'École centrale. Peut-être pourrai-je y joindre de l'argent de M. Blanchard et, dans ce cas, tu recevrais un louis de plus; ce qui en ferait 9, car Blanqui me doit 21 francs et, pourvu qu'il m'en reste 10 ou 12, c'est tout ce qu'il me faut pour parer aux besoins imprévus. Ma charmante Julie, quand pourrai-je recevoir de tes nouvelles ? C'est ce que j'attends avec plus d'impatience. Tu pourrais me reprocher de n'avoir pas cette fois ménagé les ports de lettres; mais c'est pour te donner plus de temps pour tout ranger et t'éviter ainsi de la peine. Je serais bien attrapé si la lettre que j'ai mise ce matin à la poste pour qu'elle arrivât plus vite, n'arrivait au contraire qu'après celle-ci. Dans ce cas, voici ce que je t'y disais de plus important. Il serait bien à désirer que tu fisses payer au plus tôt 24 sous à M. Meyrel pour ma diligence, 39 livres 12 sous à M. Gambier, que tu lui dises de ne point mettre de facture dans la caisse, je suis au-dessus de cette précaution et que tu lui remisses ma bourse et les deux petites clefs dont j'ai grand besoin. Ma Julie, aime-moi toujours, car je ne vis que pour cela. Pardonne-moi tous les chagrins que je t'ai donnés et baise bien le petit pour moi ! A-t-il songé à te dire ce matin : « Bonjour, maman, pour mon papa ». Je lui l'avais bien recommandé. Je voulais aussi qu'il te dît : « Maman, je te caresse pour mon papa. » Il faut que je termine ici ma lettre pour la porter avec l'argent chez Pochon; car je crains que la fête de jeudi le fasse partir cette nuit. J'embrasse mon amie.

P.-S. — Je te prie de ne pas oublier de payer à Richard les derniers ports de lettres que nous lui devons.

---

(1) Quatre pages 16,5 × 22, avec adresse à la fin, sans timbre. Un passage a été publié par Mme Cheuvreux p. 265.

(2) Ampère a laissé le nombre de louis en blanc, mais il résulte de la suite que c'est 8.

J. 70. — Julie à Ampère (1).

Du mardi matin [4 janvier 1803].

Mon bon ami, comment as-tu fait ton voyage sans avoir le sol sur toi ? Tu fus chercher ta bourse dans ton habit bleu, tu me le dis et je ne doutais pas que tu l'aies prise. Enfin, tu auras bien payé ton oubli; car tu auras sûrement été bien ennuyé. Pour moi, je ne peux presque plus dormir.... Élise a l'air toujours fâchée contre moi; mais, comme je ne lui dis rien, rien du tout, elle ne me dit rien non plus et nous sommes ensemble comme si nous n'y étions pas. Maman n'est pas mal avec elle, de ce côté tout va bien; mais, pour moi, j'ai démérité sérieusement. Je me tiendrai froidement tranquille jusqu'à ce que je voie que mes avances ne seront pas rebutées.... Ton petit se porte bien. Il m'a dit qu'il fallait te dire : « J'aime bien mon papa, s'il vous plaît. »

104. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, maison Simon, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

[6 au 11 janvier 1803].

Du jeudi soir [6 janvier]. — J'ai reçu cette après-dînée une jolie lettre de ma bonne amie. Ma Julie était en peine de la manière dont j'avais fait mon voyage. Tu penses donc à ton mari, tu t'inquiètes des embarras qu'il peut éprouver en route quand il s'éloigne de toi ! Ma pauvre petite, ce n'est rien pour lui ! Comme il voudrait en éprouver mille fois davantage et que le voyage fût pour retourner à Lyon !

Du vendredi [7 janvier]. — J'ai été interrompu hier pendant que je t'écrivais; je fus souper et me coucher ensuite en pensant à toi.

Je suis allé aujourd'hui solliciter le préfet d'accorder des fonds pour le cours de physique. En faisant le compte avec l'Écuyer, j'ai trouvé que les 100 francs accordés au commencement du cours étaient mangés et au delà; en sorte qu'il faut en obtenir encore 100 pour pouvoir continuer les expériences. J'espère que le préfet les accordera; sans quoi je serai bien fâché d'avoir acheté pour tant d'argent de verreries. Ce n'est pas que je craigne de n'être pas remboursé; mais, si les élèves étaient obligés de fournir cet argent, ils auraient

---

(1) Deux pages in-8° et adresse sur la quatrième. Mme Cheuvreux a publié des passages, p. 278, 279 et 270, en les encadrant entre des extraits d'autres lettres.

(2) Douze pages 16 × 22, avec adresse à la fin, sans timbre. Mme Cheuvreux a publié plusieurs passages, p. 279 et 280. Réponse à J. 70.

raison de penser que je n'ai pas assez ménagé leur bourse. J'espère avoir de l'argent demain, quoique le préfet, au lieu de m'en promettre positivement, se soit amusé à me plaisanter en me disant qu'il en délibérerait avec sa femme. Quoi qu'il en soit, sois bien sûre que je ne perdrai rien de l'argent que j'ai avancé à Lyon. Ma pauvre amie, je suis bien bête d'avoir perdu mon papier à ces niaiseries; mais c'est mon bonheur de te raconter tout ce qui m'occupe. En attendant que je sache si j'aurai de l'argent, je ne fais point d'expériences et seulement des raisonnements à mes leçons de physique. Quant à celles de mathématiques que je donne chez M. Dupras, elles m'occupent plus que jamais, parce que, les élèves ayant fini l'arithmétique, je leur fais faire un examen général avant de commencer l'algèbre dont je dois leur donner la première leçon lundi. Ces leçons sont bien plus commodes à donner que celles de chimie et j'espère que ce seront les seules que j'aurai jamais à donner après que les Écoles centrales seront supprimées. A mesure que la chimie perd pour moi l'attrait de la nouveauté, je sens mieux qu'elle est réellement fatigante pour celui qui veut l'enseigner comme il faut. Les dépenses dont on prend le souci et dont il faut souvent faire l'avance, la préparation des expériences et le chagrin qu'on a de temps en temps de les voir manquer se font apercevoir d'autant plus qu'on y travaille plus longtemps. Je suis bien aise de ce qu'il n'y aura point de chimie dans les lycées et de ce que, si j'ai une place, ce sera pour les mathématiques.

Du samedi [8 janvier]. — Je voulais faire partir cette lettre aujourd'hui; mais, en la relisant, j'ai vu qu'elle n'avait pas le sens commun. Je me suis ressouvenu de ce que tu m'as dit plusieurs fois au sujet des dépenses que t'occasionnaient mes lettres; je viens de t'en écrire deux que tu dois avoir reçues coup sur coup et je suis partagé entre la crainte de te faire faire une dépense inutile et celle de te voir écrire moins souvent : ce qui me priverait de tout ce qui me fait plaisir au monde. Que font à cette heure mon petit et ma Julie ? Se portent-ils bien ? Pensent-ils à moi ? Songent-ils que quelqu'un à Bourg passe tout son temps à penser à eux, à attendre l'instant qui doit le réunir à eux ? Ma Julie, ma bien-aimée, que ce premier germinal se fait longtemps attendre ! Je serais pourtant encore à temps de mettre cette lettre à la poste et ce serait un grand plaisir pour moi; mais, tout considéré, tu croirais en la lisant que je crains de n'être pas remboursé et cela t'ennuierait et te ferait pester contre la chimie. Cette lettre ne partira que quand je pourrai y joindre la nouvelle que tout l'argent que j'avais avancé pour des particuliers ou pour le gouvernement m'a été remboursé.

Adieu, ma bonne amie. Baise mon petit pour moi et fais-lui tenir la parole qu'il m'a donnée de te dire tous les jours bonjour et bonsoir de la part de son papa.

Du dimanche soir [9 janvier]. — Je viens de recevoir la caisse et une jolie lettre. Que je te remercie de la peine que tu t'es donnée pour que tout cela fût comme je le souhaitais ! La nouvelle que tu me donnes de la petite Jenny m'a fait plus de peine que je ne l'aurais

cru. Tu sais ce que nous disions sur la possibilité qu'elle fît un jour le bonheur de notre petit. Il me semblait que ce malheur, s'il arrivait, serait un présage que ce pauvre petit perdrait celle qu'il aimera avant d'être heureux. Ah, que ce malheur ne lui arrive pas ! Qu'il parvienne, comme son père, à obtenir le seul objet pour qui il pourra vivre, et nous n'aurons plus de souhaits à faire pour son bonheur que ceux qui se rapporteront au bonheur de son épouse !.... Sais-tu que l'idée de l'épouse de mon petit est bien douce à mon cœur ! Si nous avions une fille, l'idée de son mari me plairait moins. Pauvre petite, que je la plaindrais de tous les maux qui devraient un jour fondre sur elle !

Du mardi [11 janvier]. — J'avais laissé dormir ma lettre, ma bonne amie, jusqu'à ce que je pusse te dire ce qu'étaient devenues les espérances que j'avais d'obtenir de l'argent du préfet pour pouvoir continuer mon cours. J'ai enfin reçu 100 francs ce matin pour cela, sur lesquels j'ai commencé à prendre ce qui me revenait pour les emplettes faites à Lyon : c'est-à-dire une dizaine de francs pour les emplettes faites à Lyon et 3 francs pour du bois que j'avais fait acheter pour le laboratoire. Ce qu'il y a de plus important, c'est que, sans cet argent, il fallait me décider à faire de nouvelles avances, ou cesser le cours de chimie. Mais voici bien une autre nouvelle; on dit ici que les examinateurs de Moulins arrivent demain à Lyon. Tu sens de quelle importance cette nouvelle est pour moi. Si cela est vrai, je partirai incessamment pour leur être présenté et il faut t'attendre de jour en jour à me voir arriver (1). Quel bonheur pour moi ! Je passerai peut-être la semaine prochaine auprès de ma bienfaitrice. Si Pochon ne partait pas demain, je t'écrirais par la poste de tâcher de t'en informer et de m'en instruire le plus tôt possible. Les mêmes qui ont apporté de Lyon cette nouvelle, disent qu'ils savent de la préfecture de Lyon que M. Roux sera proviseur. Ce serait un grand bonheur pour moi. Je t'embrasse tout en joie. Je serai peut-être dimanche près de toi. Que je voudrais que ta main pût sentir palpiter mon cœur !

A. Ampère.

J. 71. — Julie à Ampère (2).

Du vendredi matin [7 janvier 1803].

Mon bon ami, sois bien tranquille sur moi, sur Élise. Nous sommes très bien ensemble. Son esprit a changé ses teintes sombres; elle est bien avec tout le monde.... Point de nouvelles ici si ce n'est ce bruit que M. Bureaux de Pusy (3) va être remplacé par le général Murat, cousin de Bonaparte; mais ce n'est pas sûr.... Hier, ma sœur (4) vint dîner avec nous.

---

(1) Ce projet s'est réalisé et Ampère a passé à Lyon du 18 au 21 janvier.

(2) Deux pages in-8° et adresse sur la quatrième.

(3) Bureaux de Pusy (1750-1805), député de la noblesse à la Constituante, prisonnier avec Lafayette; après le 18 brumaire, préfet de l'Allier, du Rhône et de Gênes.

(4) Sa sœur aînée, Mme Périsse-Marsil.

Cela fit du bien à tout le monde. Elle est vraiment bien, bien bonne; elle adoucit tout par sa grande douceur.... J'ai reçu des nouvelles de Carron.... Nous avons appris hier que la petite Jenny était très mal; elle n'est peut-être plus à présent.

J. 72. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi à midi [14 janvier 1803].

Mon bon ami, les maux de reins que j'éprouvais lorsque tu étais ici augmentaient tous les jours, je prenais de l'élixir et de la terre foliée et j'avais résolu de ne mettre les sangsues que si je ne pouvais plus y tenir.... Je les ai mises hier et suis mieux aujourd'hui, mais, pour te conter quelque chose de plus agréable, je te dirai que j'avais mené notre petit chez Mme Ampère, qu'il fut si gentil, si plaisant que tout le monde l'admirait. Après souper, je le pris sur mes genoux et je le faisais chanter et raconter tout ce qu'il savait. Tout le monde s'entassait autour de moi. Chacun disait : « Qu'il est joli, qu'il est plaisant ! » Le petit l'entendait et recommençait de plus belle.... Ah, mon bon ami, combien il est doux pour une mère de voir louer ses enfants et combien cette satisfaction doit être plus complète lorsqu'ils sont grands et qu'on remarque en eux des vertus ou des talents que vous leur avez inspirés !

Lacroix et Laplace à Ampère (2).

Institut national des Sciences et des Arts (Classe des Sciences physiques et mathématiques).

Paris, le 29 nivôse, l'an II de la R. F. [19 janvier 1803].

L'un des secrétaires de la Classe des Sciences mathématiques et physiques
au Citoyen Ampère.

La Classe a reçu, Citoyen, l'ouvrage que vous avez bien voulu lui adresser sous ce titre : *Considérations sur la théorie mathématique du jeu*. Elle me charge de vous remercier de l'envoi de cet ouvrage, qu'elle a fait déposer dans la Bibliothèque de l'Institut.

Je vous salue,

LACROIX.

---

(1) Date très douteuse. Mme Cheuvreux a publié un passage, p. 194.

(2) Tout le début de cette lettre est d'un scribe. La fin est autographe. Dans la séance du 22 nivôse (mercredi 12 janvier), le procès-verbal de l'Institut dit : « La Classe reçoit de la part de l'auteur : *Considérations sur la théorie mathématique du jeu*, par le Cen Ampère. Le Cen Laplace est chargé d'en faire un rapport verbal » et, à la séance suivante du 19 janvier : « Le Cen Laplace rend un compte verbal de l'ouvrage intitulé... ». Il est à remarquer qu'à la séance précédente du 5 janvier, il y a un long rapport de Duhamel sur un mémoire du Cen Riboud (correspondant de la 3e classe) concernant des matières bitumineuses et charbonneuses (gisement de lignite) trouvées dans le département de l'Ain.

La Classe m'ayant chargé d'examiner l'ouvrage dont il s'agit, j'ai reconnu de l'élégance dans plusieurs des résultats. Mais il m'a paru que l'autheur [*sic*] se trompe dans la limite qu'il assigne à la somme de la série qui donne la solution du premier problème et que l'autheur trouve égale à l'unité. Cela n'a lieu que dans le cas où q est moindre que 1; s'il est plus grand que l'unité, cette limite est $1/q^m$.

LAPLACE.

J. 73. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi à 2 heures [21 janvier 1802].

... Marie (2) est revenue malade de la Plate le jour de ton départ. On craint que ce ne soit la fièvre rouge. Mlle Feraman a la bonté de la garder chez elle nuit et jour et notre petit n'a rien à craindre. Mais, sans ce service, nous étions bien à plaindre et la crainte m'a bien tourmentée. Ma pauvre mère est à la cuisine, à l'enfant et à me servir. Qu'elle est bonne, qu'elle est bonne ! Dieu me la conserve toute ma vie, toi et mon petit !

105. Ampère à Julie (3).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, maison Simon, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Bourg, le mardi après-dînée [24 janvier 1803].

Je suis arrivé hier au soir, il était près de 8 heures, parce que la diligence de Meyrel n'arriva qu'à 10 heures à Trévoux et que je ne pus, par conséquent, être à Châtillon qu'à 2 h. 1/2. Le courrier, qui part ordinairement à 2 heures, m'avait attendu près d'une demi-heure; puis il s'était mis en marche, mais bien lentement pour que je pusse l'atteindre. Je l'atteignis au bout de la rue où est son auberge; mais je l'aurais manqué infailliblement si M. Clerc ne lui avait pas dit que je viendrais ce jour-là sans manquer. D'où il suit qu'il ne faudra jamais prendre cette route si je vais encore à Lyon avant le premier germinal, à moins d'avoir prévenu ce courrier. Je n'ai point vu M. Clerc. M. Mermet est malade de froid et de frayeur. La voiture qu'il a prise avec M. Clerc et qui devait arriver à 10 heures à Pont-d'Ain où l'on couche, n'y est arrivée qu'à 5 heures du matin; elle est restée, d'après ce que m'a dit son imagination effrayée, enfoncée et à moitié

---

(1) Trois pages in-8° sur papier verdâtre et adresse sur la quatrième.

(2) Marie, la servante, qui avait succédé à Françoise, malade en juin 1802, revenait alors de son pays.

(3) Quatre pages 18,5 × 22, avec adresse à la fin et timbre de Bourg, sans date.

versée dans un trop-plein de boue d'où rien ne pouvait la sortir. Tu sais que j'étais décidé à refuser ce nouvel élève de mathématiques à cause des désagréments qui m'en étaient résultés avec M. Dupras et du temps que j'aurais perdu. Il m'a prévenu et s'est décidé pendant mon absence à ne pas continuer. Je lui ai donné des leçons qu'il voulait me payer en me faisant bien des excuses de me les avoir demandées. Tu comprends que je n'ai rien voulu. Mlle Riboud, mariée depuis deux jours à M. Dubouloz, m'a fait remettre hier au collège un billet de visite. Il faut que je la rende. Je vais y aller dès que j'aurai fini cette lettre et je remercierai en même temps M. Riboud de la lettre de recommandation qu'il a écrite pour moi à M. Vouty, sans que je l'eusse demandée. Voilà bientôt 36 heures que je t'ai quittée, que je ne sais pas comment tu te trouves, si tu as dormi le reste de cette nuit, dont tu as sacrifié le commencement pour mon bonheur. Qu'une lettre de toi me ferait plaisir ! Je te prie en grâce de parler jeudi à M. Gilibert de ce nouveau symptôme dont tu m'as parlé dernièrement et que tu comparais à des peaux; peut-être est-il bien important pour faire connaître la cause de ta maladie. Je t'embrasse mille fois, ma charmante amie; j'embrasse tous ceux qui t'entourent, ma bonne amie.

106. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère-Carron, chez Mme Carron, rue du Griffon, maison Simon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Bourg, le mardi soir [25 janvier 1803].

Comment t'expliquer, ma bonne amie, le désagrément que j'ai eu aujourd'hui ? J'espère être encore à temps pour réparer mon étourderie. Je sais combien de fois tu m'as répété de relire mon ouvrage, je n'ai jamais eu le temps. Eh bien, une faute m'était échappée dans le calcul des pages 18 et 19; j'ai eu beau relire les épreuves; je ne m'en suis point aperçu. Aujourd'hui, je reçois une lettre de Lacroix et de Laplace; le premier me fait les remerciements de l'Institut; le second, en post-scriptum de la lettre de Lacroix, fait l'éloge de mon ouvrage, mais reprend sévèrement cette faute, et avec des expressions qui me font craindre qu'il l'attribue à ma fausse manière de raisonner plus qu'à une distraction et j'avoue que j'ai répété deux fois cette faute parce que j'ai recopié un faux résultat sans le vérifier, ce qui m'aurait fait découvrir mon erreur. Dans le moment où j'ai lu cette lettre, j'ai cru lire ma condamnation; j'ai vu ma place au Lycée et ma réputation perdue; mais j'ai été rassuré en faisant attention que, cette faute n'influant en rien sur le reste de l'ouvrage, je pouvais tout réparer en écrivant d'abord une lettre à M. de Laplace, où je le

(1) Dix pages en trois feuillets 18 × 21,5 et deux de 16,5 × 22, sans adresse. Tout le début a été publié par Mme Cheuvreux, p. 272 et 273.

remercierai de ce qu'il a examiné mon ouvrage et corrigé mon erreur, dont je conviendrai franchement en m'excusant, s'il est possible, sur le peu de temps que j'ai eu pour corriger et composer cet ouvrage, que je dirai avoir été imprimé en partie à Lyon pendant que j'étais encore à Bourg et occupé d'un cours de physique. Ensuite, quoi qu'il en puisse coûter, et malheureusement il ne m'en coûtera point d'argent, MM. Périsse consentiront à faire imprimer un carton, c'est-à-dire un feuillet qu'on substitue dans chaque exemplaire à celui qui contient l'erreur. Malheureusement ces deux pages ne tiennent pas au même feuillet, et l'on sera obligé de réimprimer aussi les revers, quoique exempts de fautes. Cela fait quatre pages ou la moitié d'une feuille. Mais ma réputation, ma fortune même en dépendent. Si je ne puis pas montrer mon ouvrage corrigé, on croira partout qu'il n'a pas le sens commun, et cela pour une seule erreur, et quoique cette erreur se trouve rectifiée plus loin dans la solution du problème qui suit celui où je l'ai commise; car Laplace, pour la découvrir, n'a eu qu'à rapprocher du passage erroné celui où je donnais le véritable résultat. Que cette lettre va te faire de la peine, ma charmante amie ! Mais pouvais-je te cacher une seule de mes pensées et comment, sans toi, réparer ma faute ? Tu sens quelle célérité il faudrait mettre dans tout cela; il faudrait que je pusse envoyer des exemplaires corrigés à l'Institut et à M. de Laplace avant que MM. Delambre et Villars achevassent l'organisation du Lycée de Lyon. J'attends, avec une impatience qui n'a point d'expression, ce que MM. Périsse t'auront répondu. Je t'envoie la lettre que j'ai reçue de Paris; tu pourras la leur montrer si tu le juges à propos; puis tu me la renverras. J'ai déjà commencé de rédiger ce qu'il faudra imprimer sur les nouvelles pages; je te l'enverrai incessamment par la messagerie pour qu'on commence à l'imprimer; il sera accompagné d'une lettre à Marsil où je lui expliquerai ce qui doit être changé. Tu me renverras les épreuves, soit par la messagerie, soit par Pochon, suivant le jour où elles seront prêtes, afin que je les corrige rapidement. Observe que Laplace a lu tout l'ouvrage et n'y a trouvé que cette faute! Il approuve tout le reste, ce qui laisse ma théorie entière, et m'assure que je n'ai fait aucune autre erreur.

Tu recevras 100 francs avec cette lettre. 36 livres appartiennent à M. Cabuchet pour payer à M. Gambier les objets que je lui demande pour ce monsieur dans la lettre ci-jointe. Le reste vient d'un petit mandat qu'on m'a remis aujourd'hui pour solder l'arriéré du dernier mois de l'année passée qui n'avait pas été payé complètement. S'il n'y a pas assez des 36 L, tu avanceras le reste, qui me sera rendu immédiatement par M. Cabuchet. Tu feras mettre dans la même caisse un exemplaire de l'*Indiculus universalis* du père Pomel et un de l'*Arithmétique* de Tevenard que tu prendras ou feras prendre chez MM. Périsse pour MM. Dupras et Olivier. Que de commissions je te donne, ma pauvre amie ; ne t'en charge qu'autant qu'elles ne te donneront pas trop d'embarras ! MM. Cabuchet, Dupras et Olivier ont tous de bonnes raisons pour que je m'empresse de les obliger. Quant à ce qui regarde mon ouvrage, tu ne peux manquer de penser comme moi qu'une grande partie

de notre tranquillité et de notre bonheur dépend du parti que nous prendrons à ce sujet et de la promptitude que nous mettrons à son exécution.

Que te dirai-je, ma bienfaitrice, des regrets que j'ai eus de m'éloigner de toi, de l'ennui qui me poursuit ici ! Ah, si du moins j'avais été près de toi quand je venais de recevoir cette lettre et que je voyais tout en noir ! Comme un baiser aurait dissipé les nuages de tristesse qui m'enveloppaient cette après-dînée ! Ma Julie, j'ai été consolé en pensant que je n'en étais pas moins l'objet de ton amitié, puisque tu es si bonne que d'en avoir pour ton sot mari. Que je voudrais t'embrasser de plus près ! Je t'embrasse et mon petit du mieux que je peux de si loin.

A. Ampère.

107. Ampère à M. Lacroix

(Secrétaire de la Classe pour les Sciences mathématiques pour le premier semestre de l'an XI).

Bourg, le 7 pluviôse, an XI [27 janvier 1803].

Monsieur,

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'ai été très flatté en apprenant que l'Institut avait bien voulu donner quelques moments d'attention à mon mémoire et que M. de Laplace avait eu la bonté de l'examiner. Je vous prie de leur présenter l'hommage de ma reconnaissance et d'agréer pour vous-même, Monsieur, celui du respect que vos travaux mathématiques et les parts que vous avez prises aux progrès qu'ont faits de nos jours les sciences exactes, inspirent à tous ceux qui les cultivent.

Permettez-moi de vous le présenter.

A. Ampère.

108. Ampère à Julie [1].

Du vendredi soir [28 janvier 1803].

Ma bonne amie, je t'écrirai une bien petite lettre parce que je travaille sans relâche à rédiger les deux pages qui doivent être changées dans mon ouvrage. Je les ai déjà rédigées deux fois et je vais les récrire au moins encore une fois pour être sûr de n'y laisser aucune incorrection de style ou autre. J'y suis tout entier ; car je sens qu'imprimées à temps, elles m'assureront la protection de Laplace qui verra avec plaisir la déférence que j'aurai pour son jugement, et la promptitude avec laquelle j'aurai conformé mon ouvrage à son avis,

---

[1] Quatre pages 16,5 × 22 avec adresse à la fin et timbre illisible.

tandis que, si cela n'était fait qu'après les nominations, je risquerais bien que ma mésaventure me nuisît un peu. J'attends, avec une impatience qui n'a point d'expression, la réponse de MM. Périsse, dont je ne doute pourtant pas, car j'ai vu si souvent des cartons dans des livres de mathématiques ou autres que je sais que cette opération n'est ni difficile, ni bien coûteuse et que, d'ailleurs, ma réputation et ma fortune y étant également intéressées, il n'y a qu'eux qui puissent me rendre ce service à cause de M. Gérard qui a fait le reste et qui sait à présent comment l'on doit disposer les caractères algébriques de ces sortes de calculs.

Comment te trouves-tu, ma bonne amie ? M. Gilibert t'a-t-il vue hier jeudi comme il me l'avait promis ? Te sens-tu mieux ou plus mal de suivre ses avis ? Qu'y a-t-il de nouveau à ton égard ou à celui du petit ? Que d'autres questions j'aurais à te faire ! Tu les devineras et tu me donneras tous les détails que tu sais que j'attends comme l'unique consolation que je puisse trouver à Bourg. On dit ici que les inspecteurs généraux y seront demain; mais c'est un bruit vague. Si la chose est vraie, je le saurai et je te l'écrirai. A présent, je vais retourner à mon travail habituel. Je te souhaite une bonne nuit; dors bien, ma Julie ! Quand un mari est réduit à se servir de la poste pour porter des baisers à sa femme à douze lieues, elle n'a pas peur qu'il l'empêche de dormir !

Du samedi matin [29 janvier]. — L'arrivée de ces messieurs ne s'est pas confirmée. Je n'ai rien appris de nouveau, quelque soin que j'aie eu de m'en informer. Ce sera peut-être pour ce soir ou pour demain. Je ferme ma lettre pour qu'elle ne manque pas le courrier. Les tiennes doivent se mettre à la poste les jours impairs : aujourd'hui, après-demain, etc. Je t'embrasse comme je t'aime !

J. 74. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi [28 janvier 1803].

Tu as bien raison de dire que ta lettre me ferait de la peine et encore tu ne sais pas que je suis bien peu en état de la supporter, ayant été bien fatiguée avant-hier de maux de poitrine.... J'ai envoyé ta lettre à mes cousins et la chose dont je doute le moins est qu'ils ne se prêtent à ce qu'il faut refaire. Mais ce dont j'ai peur, c'est que tout cela ne soit fait beaucoup plus tard qu'il ne faut. Adieu, mon bon ami, je remets tout entre les mains de la Providence; car, lorsqu'on est malade, on n'est capable de rien.... M. Petetin m'a assuré que tout cela ne vient que d'un rhume qu'il faut ménager pour qu'il ne devienne pas fluxion de poitrine. Tu dois avoir reçu une lettre de Ballanche qui te disait bien des jolies choses des examinateurs.

---

(1) Deux pages in-8° et adresse sur la quatrième. Réponse à la lettre 106 du 25 janvier.

Marsil Périsse à M. Ampère

(Professeur de physique et de chimie à l'École centrale),
chez MM. Dupras et Olivier, instituteurs à Bourg de l'Ain.

[28 janvier 1803].

Bonjour, cher frère et ami. Nous venons d'apprendre avec chagrin les fautes qui se sont glissées dans ton ouvrage; mais cela peut se réparer. Mon frère demande que tu envoies le plus promptement que tu pourras par la poste les corrections afin de faire retirer les deux cartons, mais de faire attention *à mettre beaucoup de netteté et d'exactitude dans ta copie ainsi que dans la correction des épreuves* qu'on te fera passer. Car, autrement, tu sens que, n'étant pas à Lyon, il pourrait encore échapper de nouvelles fautes.

Adieu, très cher ami, mon frère se joint à moi pour t'embrasser. Tu penses bien que tout ce qui t'affecte nous affecte aussi et que nous n'avons rien de plus à cœur que de t'obliger. Aussi aurais-tu dû nous écrire directement sans faire part à ta femme de ce petit accident qui ne peut que lui avoir fait de la peine. Je t'embrasse.

MARSIL.

Nous trouvons ton idée excellente d'écrire de suite à MM. Laplace et Lacroix que ton éloignement de Bourg ne t'a pas permis de veiller aux corrections, etc. Ci-joint leur lettre. Nous avons aussi pensé que, les dernières épreuves que tu auras corrigées à Bourg étant aussi corrigées ici à Lyon, s'il t'était possible de venir passer un jour à Lyon, nous serions bien plus sûrs de la parfaite correction.

109. Ampère à Julie [1].

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, à Lyon.

Du dimanche [30 janvier 1803, 10 pluviôse, an XI].

J'ai reçu ta lettre ce matin, ma charmante amie, avec celle de Marsil. Quelle complaisance de sa part et de celle de son frère ! Mais que je suis inquiet de ce que tu me dis de ta situation ! Il faut être cloué, comme je le suis ici, par l'attente de ces commissaires pour que je n'aille pas te voir au moins un seul jour. Ma pauvre amie, ma bienfaitrice, que je voudrais pouvoir t'exprimer toutes les pensées, tous les sentiments dont mon cœur est plein ! Je te sens malade et il faut que je reste loin de toi. Pour ajouter le remords au reste,

---

[1] Quatre pages 16 × 22 avec adresse à la fin, sans timbre. Le début a été publié par Mme Cheuvreux, p. 284.

il faut que je me reproche de t'avoir écrit des choses qui t'ont fatiguée davantage ! Que je suis fâché que tu t'en sois tourmentée ! Grâce à MM. Périsse, je n'ai plus peur que ma sottise ait des suites funestes pour nous. Peut-être qu'au contraire tout cela engagera M. de Laplace à faire plus d'attention à moi et à me recommander davantage.

Je lui ai écrit une lettre dont il doit être content et j'espère que mes cartons seront imprimés avant que les inspecteurs généraux quittent Bourg et que je pourrai les leur remettre moi-même. Je vis l'autre jour le préfet d'ici qui me dit qu'il avait vu ces messieurs à Lyon, et qu'il tenait d'eux que je pourrais bien avoir la seconde place au Lycée de Lyon. Ce qu'il y a de terrible, c'est que nous ne sommes encore qu'au 10 pluviôse : ce qui fait 50 jours d'ici au premier germinal. Faudra-t-il rester si longtemps loin de tout ce que j'aime ? Je t'en prie, ma Julie, ne te fatigue plus à m'écrire. Je vais adresser mercredi une longue lettre à Élise pour qu'elle me fasse le plaisir de me donner de tes nouvelles; en attendant, il vaut mieux que je m'en passe que si tu te fatiguais.

Je viens de relire ta lettre; j'y vois que tu vas mieux, que tu espères aller toujours de mieux en mieux ! Ah, tes espérances seront accomplies, je l'espère; mais je ne sais quand je pourrai avoir de tes nouvelles. Élise, ma bonne sœur, ne souffre pas que ma Julie m'écrive; mais, si tu as pitié de moi, donne-moi de ses nouvelles ! Il est 11 heures; j'ai écrit tout le jour pour finir mon manuscrit. Pardonne-moi de n'avoir pas eu le temps de t'écrire, ma Julie; je te dis adieu, car demain pas possible de te dire un mot ! M. Mermet est malade et il faut, outre mes autres occupations, que je fasse sa classe. Cela me fera du bien pour être placé au Lycée, mais m'ennuie bien pour le moment. Que je t'embrasse tendrement ! Que je t'aime, ma Julie !

110. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du mardi [1er février 1803, 12 pluviôse].

J'ai encore reçu de l'argent, ma bonne amie, et Pochon te portera 7 louis demain. Pauvre Julie, que je serais heureux si cet argent pouvait t'acheter de la santé ! Est-il possible que rien ne puisse te la rendre ? Voilà M. Petetin revenu, peut-être est-ce bien ? Je sais qu'il connaît mieux ton tempérament qu'aucun autre et le peu de succès de tous les essais que nous avons faits d'autres médecins prouve qu'ils n'en savent pas plus que lui. Ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai reçu la lettre de Ballanche renfermant celle de M. Degérando, à qui je ferai réponse demain. Quant à Ballanche, je lui ai fait réponse hier et je lui ai dit que je n'avais pas encore reçu la lettre à laquelle je répondais. Je ne sais pas quand j'aurai

(1) Quatre pages 16 × 22 avec adresse, sans timbre. Mme Cheuvreux a publié quelques lignes, p. 284.

le temps de lui écrire. En tout cas, il se doutera bien que j'ai reçu sa lettre et que je l'en remercie bien du fond du cœur, si je ne le fais pas par une seconde lettre. Comme je m'applaudis d'avoir été avec M. Clerc chez M. Mayeuvre ! Si j'y avais été seul, je n'aurais qu'à peine osé lui parler du sujet qui m'amenait, et j'aurais eu l'air d'un intrigant qui cache ses démarches à son compétiteur. Quoi qu'il en soit, tout va bien pour ma place et je voudrais être aussi sûr que ta santé sera parfaitement rétablie au premier germinal, que je suis sûr d'avoir une place au Lycée de Lyon ! J'espère avoir mon épreuve lundi. Je travaille, en attendant, à mon petit mémoire sur le calcul des variations que j'ai commencé à Lyon et pour lequel Élise m'avait cédé sa chambre. J'ai très peu de temps comme tu sais; mais un dimanche ou une fête avance bien l'ouvrage quand je me trouve en bon train. C'est vendredi le 15 pluviôse, je n'aurai plus qu'un mois et demi à passer ici. Cette idée m'est bien douce, quoique ce temps soit encore bien long. Je t'embrasse mille fois, ainsi que le petit enrhumé. Baise-le de ma part, en lui disant bien que c'est pour son papa. Dis mille choses à ta maman, à la sœur, à Marsil si tu le vois, et pense à celui qui ne vit que pour t'aimer.

J. 75. — Julie à Ampère (1).

Du mardi [1er février 1803].

... Je me lève depuis hier et je ne m'en trouve pas mal. Je vais te raconter comment tout a été depuis que je ne t'ai écrit. Samedi j'étais bien mal à mon aise et Élise a pris un violent courant d'air à l'oreille et souffre jour et nuit. Notre pauvre petit a pris un gros rhume; il a été bien malade le dimanche l'après-midi, ... mais j'espère que ce ne sera rien. Ma pauvre mère ne veut pas le quitter la nuit, quoiqu'elle-même soit très enrhumée. Mais ne te fatigue pas trop de tous nos maux ! Ils ont tous pris une tournure à finir bientôt.... Tu dois avoir ces messieurs près de toi à présent. Tu me diras bien tout, tes craintes et tes espérances. Tu dois tout, tout me dire. Ne te reproche pas ta lettre; je l'aurais toujours su....

111. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du jeudi soir [3 février 1803].

Que les lettres que j'ai reçues de Lyon cette après-dînée m'ont fait de plaisir en me rassurant un peu sur l'état de la santé de ma Julie ! Marsil me parle de ta santé en me

---

(1) Deux pages et adresse sur la quatrième.

(2) Six pages 16 × 22, avec adresse à la fin. Timbre du 16.

parlant de mon ouvrage. Je lui en ai su bien bon gré. Que m'importe tout le reste en comparaison ? Comme ta maman est bonne, enrhumée, d'avoir soin la nuit de notre petit enrhumé ! (1). Dis bien à ma sœur Élise combien je suis affligé de son mal de dents et d'oreilles ! Est-il possible qu'il n'y ait que moi qui se porte bien ? Je m'en voudrais si ma santé n'était pas utile à nos intérêts. Je pense que tu as reçu aujourd'hui 7 louis par Pochon. En voilà 27 ou 28, si je ne me trompe, depuis les vacances et j'ai encore environ 500 livres à recevoir. Après quoi je plie bagage et me voilà à Lyon au comble du bonheur.

Entre ma femme et mon enfant
Voir sur ta bouche un doux sourire,
Sur la sienne un sourire innocent,
Voilà le bonheur où j'aspire
Entre ma femme et mon enfent.

J'écris tout ce qui vient au bout de ma plume sans faire attention si le sens a quelque liaison.

Tu me demandes si j'ai reçu ta lettre. Oui, ma bonne amie, celle qui était dans la lettre de Marsil; la lettre de Ballanche aussi, comme je crois te l'avoir déjà écrit. Mes craintes et mes espérances sont toujours au même point. Les inspecteurs généraux n'ont point encore paru. Je pense qu'ils sont occupés à parcourir le département pour visiter les écoles secondaires. J'ai fini hier mon petit ouvrage sur le calcul des variations; je vais me dépêcher de le recopier pour le leur présenter au net, en attendant que mon épreuve arrive pour la corriger. J'ai vu aujourd'hui une ardeur dans mes élèves pour se mettre en état de répondre à des questions de chimie si les inspecteurs les interrogent, que je n'attendais pas et qui m'a fait le plus grand plaisir. J'en ai quatre sur lesquels je peux compter, Blanchart et les trois qui ont suivi mon cours l'année passée. Nous pensions qu'il aurait mieux valu que j'eusse un élève de mathématiques qu'un de chimie; comme cela a tourné autrement, mes leçons particulières feront les honneurs de mon cours, où l'on croira qu'il a tout appris et, pour des élèves de mathématiques, la pension m'en fournira s'il m'en faut; mais je ne crois pas parce que, si ces messieurs interrogent mes élèves pour juger de mon talent à enseigner, ils n'interrogeront probablement que ceux qui auront le titre d'élèves de l'École centrale.

J'ai vu dans la lettre de Marsil une chose qui m'a fait plaisir parce qu'elle me servira d'excuse auprès de MM. Périsse. Lacroix a fait une nouvelle édition de son livre et, dès qu'elle a été faite, a fait imprimer 7 feuillets faisant 14 pages de cartons qu'il a envoyés à tous les libraires qui venaient de recevoir cet ouvrage pour le corriger. Tu vois que je ne suis pas le seul qui fasse des étourderies de ce genre, et que les grands hommes s'en mêlent aussi. En attendant qu'on me place parmi eux, j'aurai une place au Lycée et j'y

(1) Lettre de Julie du 1er février J. 75.

vivrai doucement et heureux tout le temps que je pourrai être près de toi. Premier Germinal, premier Germinal ! Viens vite assurer mon bonheur ! Ma Julie, je vais finir ma lettre pour pouvoir me lever demain à l'heure qui convient à mes leçons. Je vais rêver à toi. Heureux quand je pourrai te voir autrement qu'en rêve ! Je t'embrasse de tout mon cœur. Je t'aime comme tu sais.

J. 76. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi [4 février 1803].

Mon bon ami, j'ai reçu ce matin ta lettre et 7 louis. Je ne m'attendais pas à te voir si bien payé sur les fins. Je t'assure que, si tu avais toujours été dans la pension où tu es, tu aurais été plus riche à la fin. Mon pauvre ami, que je dépenserais cet argent de bon cœur pour que tu pusses avoir une femme bien portante qui pût jouir avec toi et son petit de tant de petits plaisirs qu'une mauvaise santé empoisonne ! Oh oui, c'est bien triste de ne pouvoir dire : « Je me porterai bien deux jours de suite, pas seulement un ! ». Dieu le veut, il faut se soumettre. J'aurais été trop heureuse si je me fusse bien portée. Un bon mari, un enfant charmant et bien portant; la meilleure des mères; aimée de toute ma famille; n'est-ce pas, mon bon ami, aussi que c'était trop de bonheur ? Je le sens; car, malgré ma mauvaise santé, je suis plus attachée à la vie que jamais. Je crois que c'est parce que je t'aime davantage et mon petit aussi et que je suis sûre que tous deux vous avez besoin de moi pour être heureux....

Si je vois Ballanche, je lui dirai tout; mais, toi, n'oublieras-tu pas de remercier Degérando de sa lettre aux examinateurs que tu n'as pas vue et qui était celle d'un ami ?.... Je n'ai pas revu M. Gilibert depuis toi et n'ai envie qu'il vienne. Lorsque j'ai consenti à le voir, c'était pour avoir une voix de plus qui confirmât mon sort. Ils disent tous qu'il faut attendre et que peut-être ce qu'ils ordonnent pourra me guérir. Ce peut-être n'encourage pas....

112. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, à Lyon.

Du lundi soir à 11 heures [7 février 1803].

Je t'écris à la hâte, ma charmante amie. Depuis que mon épreuve est ici, je n'ai fait qu'y travailler, écrire à Marsil et des instruments pour Gérard. Les yeux m'en font mal.

---

(1) Quatre pages in-8°, avec adresse au bas de la quatrième. Réponse à la lettre 111. Mme Cheuvreux a publié le début, p. 282.

(2) Quatre pages 16,5 × 22; adresse à la fin; pas de timbre. Réponse à J. 76.

Tout ira bien cette fois, et c'est un grand bonheur que j'aie corrigé ces quatre pages qui étaient la partie la plus négligée de l'ouvrage, quoiqu'une des plus importantes. Ce sera maintenant la plus soignée. Que ta lettre m'a attendri ! Ma bonne amie, que j'ai pleuré en la lisant ! Ma pauvre petite, comment peux-tu m'aimer ? Ton mari et ton petit te font aimer la vie parce que tu les aimes. Tu sais bien que tu es tout pour nous ! Que je voudrais aller pour un jour seulement à Lyon ! Mais il m'est impossible d'y penser. Je ne pourrai pas t'écrire par Pochon parce que j'ai le travail des élèves de la pension que j'ai laissé arriéré depuis deux jours : ce qui va me prendre tout mon temps jusqu'à mercredi, que j'espère avoir un peu de temps l'après-dînée à cause que c'est la vacance de l'École centrale. Je t'écrirai ce jour-là avec plus de détails.

Je te prie de faire remettre à ta commodité 7 livres 15 sous à Marsil pour des livres qu'il a envoyés, savoir : *Traité d'Algèbre* à Mequille, 4 livres 10 sous; *Arithmétique* à M. Dupras, 2 livres; *Indiculus universalis* à M. Olivier, 1 livre 5 sous; total, 7 livres 15 sous, dont j'ai reçu le montant que je t'enverrai, si tu veux, à la première occasion. Je crains que Marsil n'ait porté les deux derniers ouvrages sur le compte de MM. Dupras et Olivier. Juge comme cela serait désagréable pour moi après que j'en ai reçu le prix ! Je veux toujours écrire à ta sœur; mais le temps, où le prendre ? Dis-lui tout ce que tu pourras de plus joli de ma part, ainsi qu'à ta maman, que je suis fatigué de son rhume et de la peine qu'elle se donne après mon petit. J'ai reçu une nouvelle lettre de Ballanche, contenant une très jolie lettre de M. Morel des Jardins. Je leur écrirai à tous deux dès que je pourrai; mais c'est toujours l'histoire du temps qui me manque pour tout, excepté pour t'aimer, pour ne penser qu'à ma Julie et ne vivre que pour elle. Ne t'en plains pas, mon pauvre petit, c'est en même temps penser à toi et vivre pour toi ! Ma Julie et mon petit ! Que je vous embrasse de tout mon cœur, en attendant que le premier germinal nous réunisse ! Adieu, ma charmante amie.

Du mardi matin [8 février]. — J'embrasse ma Julie et vais vite porter ma lettre à la poste.

J. 77. — Julie à Ampère (1).

Du lundi soir [7 février 1803].

La jolie lettre que je reçus hier, mon bon ami, m'a fait tout le plaisir qu'on éprouve en lisant dans un cœur qui vous aime et qui ne désire pas d'autre bonheur que celui de se réunir avec une amie, qui sent aussi que la séparation n'est pas faite pour ceux qui n'ont pas de plus grande jouissance que de se dire toutes leurs pensées. Car, mon bon ami, il

(1) Quatre pages in-8° avec adresse au bas de la quatrième.

n'y a plus qu'à toi que je dis tout. Je n'aurais point de secret pour maman; mais bien des choses que je pense seraient un sujet de peine pour elle. Élise est bien une bonne, bonne amie. Mais il y a tant de différence dans notre manière de sentir; elle me croit au-dessus d'elle par le sentiment et cela ôte l'intimité. Mon ami, nous sommes faits pour être ensemble et, si je me porte bien, j'ai une bonne espérance que nous serons heureux.... Les inspecteurs généraux sont toujours ici. M. Coctère a dit à Marsil qu'ils avaient dit qu'avant de partir de Lyon, ils voulaient nommer le proviseur et le procureur au Lycée pour que, pendant leur absence, les préparatifs se fassent au collège pour recevoir les élèves....

Plus je vais, plus je vois que nous ne pourrons pas rester ici un an. Quand tu viendras, nous aurons encore bien le temps de chercher un appartement.... Adieu, mon bon ami, je ne t'écris pas plus au long parce que je n'ai rien de joli à répondre à ce que tu m'as dit.

Si pour toi ma Muse est muette,
Sûrement mon cœur ne l'est pas.
Tu le connais, tu es son interprète.
Pour ton fils et pour toi souvent je sens qu'il bat.

De quoi m'avisé-je de vouloir rimer; mais j'ai écrit les deux premiers sans réfléchir qu'il en fallait deux autres....

113. Ampère à Julie [1].

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Le jeudi soir [8 février 1803 ?]

Je croyais t'écrire hier, ma bonne amie; mais je n'achevai qu'à la nuit la copie que je faisais de mon petit mémoire sur le calcul des variations. Maintenant que j'en ai deux, je pourrai en garder un et remettre l'autre à MM. Delambre et Villars s'ils viennent à Bourg et si j'en trouve l'occasion. Quand j'eus fini, la main lasse d'écrire, je fus passer la soirée en visite pour la première fois depuis que nous sommes en l'année 1803. Je fus rendre un livre (*La langue des calculs* de Condillac) à M. Michallet; je tombai sans le savoir sur une noce; Mlle Pauline Michallet avait épousé la veille M. Bujet de Pont de Vaux, où il va l'emmener. Pour la première nuit, je t'assure qu'elle en avait eu son compte; cela était écrit dans tous ses traits, et j'entendis que sa mère dit à Mme Fontaine, sœur du nouveau marié, qu'elle avait tout le jour cherché à se cacher pour dormir. Ce qu'il y a de plus beau,

---

[1] Huit pages en trois feuillets 16,5 × 22. Timbre : 24. Le 24 pluviôse est le dimanche 13 février 1803. Ampère a daté le début de sa lettre du jeudi, la suite du mercredi. L'un des deux est donc inexact. Comme la lettre de Julie 77, reçue le second jour, est datée du lundi soir, elle a dû plutôt arriver le mercredi soir que le jeudi.

c'est que, la conversation étant devenue générale et très intéressante, je m'y mêlai et que j'entendis cette même dame Fontaine qui disait à Mme Michallet que j'avais bien de l'esprit; apparemment, comme il arrive que, quand on a bien froid, on trouve chaud tout ce qu'on touche. Quoi qu'il en soit de mon esprit d'hier, je m'aperçois qu'aujourd'hui je suis bien bête de te raconter ces fadaises. En tout cas, c'est mon journal. Joins-y que, depuis ma copie, j'ai voulu me bien divertir avant d'entreprendre un autre ouvrage qui me cloue de nouveau sur mes cahiers, et j'ai été aujourd'hui me promener tout seul du côté de Lyon, depuis 1 heure environ jusqu'à 2 h. 1/4. Je pensais avec plaisir que je me rapprochais de ma bienfaitrice. La promenade sur des tas de neige était jolie en courant bien; mais j'ai cru y laisser mes mains, mon nez et mes oreilles, que le vent du Nord mordait comme un chien. J'espérais à mon retour recevoir de tes nouvelles. Ce ne sera donc que pour demain et il faut m'aller coucher sans savoir si tu n'es point plus fatiguée, surtout depuis que le froid est si excessif. Demain! Demain! Viens vite m'apporter une lettre de ma bonne amie! Bonsoir et bonne nuit, ma Julie, je t'embrasse mille fois.

Du mercredi [9 février]. — Je n'ai qu'un instant à te donner, ma bonne amie; c'est le seul doux moment de ma journée. Je vais commencer un nouveau travail; car c'est le moment d'étudier quand je suis loin de toi. J'ai déjà rassemblé les papiers que j'ai conservés d'un certain travail entrepris un peu avant d'aller à Bellerive et que je faisais revoir à Périsse; tu dois t'en ressouvenir. Ce travail était bien fait pour me conduire un jour à la réputation et à la fortune. Quand il ne me servirait jamais de rien, j'aurais toujours gagné des connaissances que j'acquiérerais en y travaillant. J'attends de tes nouvelles aujourd'hui. C'est avec une impatience dont tu ne te fais point d'idée....

Enfin je l'ai reçue cette lettre tant attendue! (1). Comment t'exprimer tout ce qu'elle m'a fait sentir ? Ce serait donc aussi un bonheur pour toi si nous étions réunis! C'est moi à qui tu aimes à dire toutes tes pensées! Voilà tout ce que je puis désirer pour être le plus heureux des hommes! Tu trouves que nous sommes faits pour être ensemble! Je savais bien qu'il n'y avait de bonheur pour ton mari qu'auprès de toi; mais je suis content quand tu me dis que je suis utile à ton bonheur. Que ce terrible froid doit te tourmenter! J'espère qu'il touche à sa fin, car le temps semble un peu plus doux aujourd'hui. Je suis bien aise que le départ des commissaires soit retardé et qu'ils ne viennent que dans quelque temps. Ils trouveront mes élèves mieux instruits, mon livre corrigé, etc. Je crois, comme toi, que le meilleur serait de prendre un petit appartement à la Saint-Jean; mais je te dirai plus au long les raisons que je trouve pour ou contre dans six semaines. Car, dans six semaines, je serai pour toujours à Lyon!.... Je crains aujourd'hui que le courrier parte avant que cette lettre soit à la poste et je ne t'ai pas encore remerciée de ces vers char-

---

(1) Lettre du 7 février J. 77.

mants dont je me ressouviendrai toute ma vie et qui me rappelleront de si douces idées.

Est-il possible que tu aies été tentée de ne pas me les envoyer quand tu savais qu'ils me feraient tant de plaisir ? J'espère que vos rhumes iront de mieux en mieux, que tu te remettras bientôt. C'est tandis que tu es malade que tu m'écris de si jolies choses ! Oh, comme je t'embrasse !

114. Ampère à l'abbé Claude-Antoine Roux (1).

A Monsieur Roux, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lyon, professeur de Mathématiques transcendantes au Lycée à Lyon.

Paris, le 19 pluviôse (8 février 1803).

Monsieur et cher confrère,

D'après tout l'intérêt que vous m'avez mille fois témoigné, l'estime et l'amitié que je vous ai vouée, j'attendais avec impatience l'occasion de me rappeler à votre souvenir. Je désirais également présenter à l'Académie de Lyon le regret de ne pouvoir assister à ses séances et concourir, s'il m'était possible, à ses travaux. Le mémoire ci-joint (2) est un bien faible hommage. Je vous prie, Monsieur, de le faire agréer à l'Académie. Présenté par vous, il ne peut être que bien reçu.

J'ai appris avec un chagrin bien vif les peines que vous avez éprouvées. Personne ne doit ressentir mieux que moi combien il est cruel de se voir enlever ceux auxquels on a consacré une partie de son existence.

Agréez, je vous prie, Monsieur et cher confrère, les vœux que je fais pour votre bonheur et l'hommage de ma haute considération et de la reconnaissance que je dois à l'amitié que vous voulez bien avoir pour moi.

A. Ampère.

P.-S. — Vous savez que notre ami Clerc me remplace (3). Je n'ai pas besoin de vous prier de le chérir et de vous intéresser à son bonheur autant qu'il le mérite sous tous les rapports.

---

(1) Trois pages 20,5 × 16 et adresse à la quatrième. Académie de Lyon. Correspondance 1800 à 1807 (*Rec. des manusc.* nº 275, fol. 328, 329). Nous devons la communication de cette lettre et de tous les autres documents tirés de l'Académie de Lyon et de la Bibliothèque de la Ville de Lyon à l'obligeance de M. Cl. Roux, secrétaire général de la classe des Sciences à cette Académie, que nous sommes heureux de remercier.

L'abbé Roux était le même qui avait accepté en 1788 d'examiner le mémoire sur la quadrature du cercle.

(2) Ce mémoire est la *Théorie mathématique du jeu* dont l'exemplaire ici annoncé fut présenté à l'Académie. dans la séance du 3 ventôse (22 février 1803).

(3) Comme professeur au Lycée de Lyon.

J. 78. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi [11 février 1803].

... Marsil vint hier. Il me dit qu'il avait été bien ennuyé ces jours derniers; que M. Rosset, après avoir fait donner dédit à M. de Las, s'était rangé sous main avec lui en le gardant; que tout cela avait occasionné 60 L. de frais à Marsil pour toutes les citations devant le juge de paix et autres; qu'on avait dit que la tapisserie servirait pour payer les vitres et le reste pour payer le carrelage. Enfin, après s'être bien débattu, il a obtenu 120 L. Il faut déloger à la Saint-Jean et ce sera encore un nouvel embarras (2).

115. Ampère à Julie (3).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, à Lyon.

Bourg, le dimanche 13 février 1803.

J'ai écrit tout le jour des lettres, ma bonne amie. Outre les deux que tu trouveras dans celle-ci avec la lettre de maman que je veux que tu lises pour savoir si elle t'attendrira comme moi, j'ai fait une réponse à Saint-Didier qui m'avait écrit deux fois sans que je lui eusse répondu pour le remercier de s'être donné la peine de copier pour moi des extraits fort longs de la *Bibliothèque britannique*. De toutes les lettres que j'avais à faire, j'ai gardé pour la dernière celle où je savais que je trouverais un grand plaisir. Ma pauvre Julie, que tu es bonne de t'y prendre un jour d'avance pour pouvoir m'envoyer de longues lettres ! Tu sais bien que c'est tout mon bonheur quand je suis loin de toi. Mais je n'en voudrais plus si cela te fatiguait. Que je serais heureux si le premier germinal te guérissait réellement mieux que tous les remèdes ! Je t'enverrai les 7 livres 15 sous dont tu me parles à la première, avec 16 livres 10 sous dont je suis encore redevable à M. Gambier d'après sa facture et qui m'ont été remboursés. S'il les demandait, tu les lui remettrais; autrement, je pense qu'autant vaut que j'attende d'aller à Lyon pour tout payer. J'ai déchiré la manche de mon gros habit gris et, si tu avais un morceau de ce drap, tu me ferais bien plaisir de le mettre dans la première lettre que tu m'enverrais par Pochon.

---

(1) Quatre pages in-8° avec adresse sur la quatrième.

(2) M. Rosset était le propriétaire de la maison habitée par Ampère, 18, rue Mercière. Julie, en allant habiter chez sa mère, avait sous-loué à ce M. de Las une partie de son appartement.

(3) Quatre pages 17 × 22,5; adresse à la fin; pas de timbre. Par exception, cette lettre a été entièrement datée par Ampère. Mme Cheuvreux en a publié un passage page 258, en y adjoignant une ligne du 4 janvier interprétée et deux passages du 16 novembre.

Juge, ma bonne amie, comme j'ai été heureux de trouver un bon logement pour cet hiver ! J'ai été aujourd'hui dans ma chambre du collège et je l'ai vue toute pleine de neige; le vent avait cassé la fenêtre cet automne, la bise l'a achevée et mes matelas, que j'avais mis crainte des rats au milieu de la chambre sur une table que M. Berger m'avait prêtée l'année passée, étaient couverts de trois doigts de neige. Mes papiers, mes livres étaient dans le même état. J'ai secoué la neige et j'ai rangé de mon mieux; j'espère que rien ne sera gâté.

Du mardi soir [15 février 1803]. — Je n'ai reçu qu'hier lundi à midi le paquet de Marsil contenant mon épreuve; j'y ai travaillé depuis tous les moments que j'ai eus libres. J'ai veillé ce soir pour tout finir et je ne peux que te dire un petit adieu bien court, mais bien tendre. Le dégel complet me fait espérer que tu seras moins fatiguée que tu ne l'étais quand il faisait si froid. Je vais me coucher avec cette douce idée, dors bien cette nuit et rêve à ton mari qui se trouverait heureux, même loin de toi, s'il pouvait être malade à ta place. Que je t'embrasse !

116. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Bourg, le vendredi matin [18 février 1803].

Je n'ai pas eu un moment ces deux jours-ci pour écrire à celle que j'aime. Depuis le grand froid, nous faisions peu d'expériences. Pour nous rattraper, nous passons presque toute la journée au laboratoire et les opérations, une fois commencées, ne peuvent être interrompues, en sorte que j'ai donné hier la leçon de M. Madinier à la lumière et que j'ai repassé l'ouvrage des élèves de la pension après souper. Je n'aurais d'ailleurs rien de nouveau à te dire; j'attends de tes nouvelles et ce sera un grand bien pour mon cœur qui est étouffé depuis longtemps des ennuis de l'absence. Le beau temps m'inspire bien fortement la tentation de me procurer un plus grand bonheur. Qui m'empêcherait d'aller dimanche à Lyon pour revenir mercredi ? Je ne ferais sauter à mes élèves que les deux leçons des deux jours gras (2), pendant lesquels on ne travaille guère. Les examinateurs, j'espère, ne viendront pas juste dans ce moment. Mais tout cela n'est qu'un projet qui dépend de tant de circonstances qu'à peine osé-je m'en flatter. Il y a grande apparence que je ne pourrai pas. Ainsi il ne faut pas m'attendre. Mais ne sois pas surprise si tu me voyais arriver dimanche soir, ou plutôt lundi matin, car il n'y a plus de diligence, à ce que je crois, depuis les glaces,

---

(1) Quatre pages 16,5 × 22; adresse à la fin; timbre *Bourg* 2 (ventôse, 21 février). Deux passages ont été publiés par Mme Cheuvreux, p. 235.

(2) 21 et 22 février.

qui sûrement ne sont pas encore parties. Je prie Marsil de ne m'envoyer dé'preuves que lundi si je ne suis pas à Lyon. Comme ce faible espoir de te revoir dans trois jours fait palpiter d'aise le cœur qui bat pour toi ! J'oubliais de te dire que j'ai reçu une jolie lettre de César Jordan, à qui j'ai répondu de suite. Cette lettre m'a fait bien plaisir quoique j'en reçoive assez souvent qui me font plus de plaisir encore. Ah, ma bonne, ma charmante amie, que tes lettres sont jolies et qu'elles sont précieuses à ton mari ! Quand viendra l'heureux temps où je n'en aurai pas besoin pour savoir si tu te portes bien et si tu m'aimes toujours, mes deux désirs ! Adieu, ma Julie.

J. 79. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi [18 février 1803].

... Ta sœur m'a écrit et remercié de sa robe.... Je suis toujours de même à garder le lit; malgré le beau temps, je souffre toujours de ma douleur à la cuisse.... Je prends toujours des cloportes, de la tisane de persil. Tu remercies ta mère de ce qu'elle fait pour moi. C'est la mienne, c'est mes sœurs qui font vraiment tout ce qui peut adoucir mes maux....

117. Ampère à Julie (2).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du vendredi soir [25 février 1803].

Il m'a été impossible de t'écrire dans la journée, ma bonne amie. J'ai tout mis en ordre pour que mon absence ne nuisît pas à mes cours et j'espère que cela ira bien. J'attends de tes nouvelles, je m'inquiète de ta santé, je regrette le temps que j'ai passé à Lyon loin de toi. Est-il possible que nous ayons été si peu ensemble pendant trois jours que j'ai passés en entier à Lyon ? Je conserve pourtant bien de doux souvenirs, de doux baisers, de douces confidences de tes projets, de tes ennuis; mais j'en conserve un qui pèse bien à mon cœur. Je me souviens que tu as pleuré la veille de mon départ. Je me ressouviens que j'ai presque entièrement [perdu] cette dernière soirée qui me devait procurer de si doux moments. Hélas, jusqu'au premier germinal, il ne me reste plus que ceux que je puis employer à t'écrire ! M. le Préfet fait la visite de l'école de MM. Dupras et Olivier; je l'ai d'abord accompagné, mais je l'ai bientôt quitté pour venir t'écrire. Voilà qu'il sort et qu'il faut que j'aille

---

(1) Deux pages et adresse sur la quatrième.

(2) Quatre pages 16,5 × 22; adresse à la fin. Timbre de Bourg sans date. Cette lettre succède à un voyage à Lyon du 20 au 23 février. Mme Cheuvreux en a publié quelques lignes, p. 308.

donner ma leçon. Je te quitte sans savoir si tu vas un peu mieux, si tu as un peu dormi cette nuit pour te dédommager un peu de celle où je t'ai réveillée. J'attends de tes nouvelles aujourd'hui. Ne m'écris pas si cela te fatigue; mais dis à Élise que je la prie de me donner de tes nouvelles, que c'est tout pour moi. Ah, sans en savoir, il ne peut y avoir ni paix ni repos pour moi! Adieu, ma charmante amie, je t'embrasse comme tu m'embrasses à mon arrivée. Oh, quand pourrai-je te rendre ce si doux baiser de plus près et te voir mieux portante que je ne t'ai laissée! Adieu, ma Julie!

118. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

[Lundi 28 février 1803].

... dire dans celle-ci. C'est que, depuis que le carême est fini, mes élèves de physique viennent plus régulièrement à mon cours : ce qui est bien bon pour moi. Car j'ai reçu une lettre circulaire du préfet qui avertit les professeurs que MM. Delambre et Villars visiteront l'école le 20 ou 21 ventôse, c'est-à-dire dans 11 ou 12 jours et qu'il serait bien à propos qu'ils sussent répondre aux questions qu'ils pourraient leur faire. Je les ai prévenus et ils travaillent avec assez d'application à se mettre en état de répondre. Les deux lettres à M. de Jussieu et à l'Institut étaient faites et n'attendaient que les exemplaires que j'ai reçus aujourd'hui; elles partiront avec eux demain. Je souhaite une bonne nuit à ma Julie, j'embrasse tous ceux qui l'aiment. Je baise mon petit Jean-Jacques.

Du mardi [1er mars 1803, ou 10 ventôse]. — Je te prie, ma bonne amie, de m'envoyer par Pochon, si tu peux, vendredi prochain, mon pantalon neuf pour que je puisse paraître devant MM. Delambre et Villars. Ils ont écrit qu'ils viendraient incessamment et je ne sais comment faire, ma jolie culotte sent encore la térébenthine et, ayant voulu mettre mon pantalon aujourd'hui pour aller à la Société d'émulation, j'ai vu le trou que Parral croyait avoir raccommodé devenir plus grand qu'il n'a jamais été et découvrir la pièce d'une autre étoffe qu'il a mise dessous. Tu vas craindre que je ne gâte mon beau pantalon; mais je te promets de te le renvoyer aussi propre que je l'aurai reçu et il m'est impossible de m'en passer quand MM. Delambre et Villars seront ici. J'ai reçu ce matin 7 louis du gouvernement. Comme j'ai dépensé presque tout ce qui me restait en affranchissement de paquets, j'en garde un pour moi, sur lequel je te renvoie 7 livres 10 sous pour les livres. Pochon

(1) Six pages 16,5 × 22, dont manque le début. La lettre est bien datée par le fait qu'elle est écrite 12 jours avant le 20 ventôse (11 mars). C'est donc par inadvertance qu'Ampère a parlé du carême fini, et non commencé : Pâques n'ayant été cette année-là que le 10 avril. Mme Cheuvreux a publié un long fragment, p. 289.

te doit donc remettre en tout 151 livres 10 sous. Je te dirai qu'hier, à la Société d'émulation, on préparait une séance brillante pour MM. Delambre et Villars et que M. le Préfet me demanda deux fois si je n'aurais rien à dire sur les mathématiques. Je dis que je n'avais rien de prêt, mais que je tâcherais de faire quelque chose de digne d'être présenté à la Société. Il m'est venu de bonnes idées hier, sur lesquelles je vais travailler avec ardeur, et j'espère avoir quelque chose de bon à dire devant ces messieurs. Si je t'écris de petites lettres cette semaine, tu sauras que c'est pour y travailler que je sacrifie tout ce qui me fait plaisir ici. Je te prie de m'excuser auprès de ton beau-frère si je ne lui écris pas pour le remercier de sa lettre et de toutes les peines qu'il a prises pour m'envoyer le paquet que j'attendais. Il faudrait prendre cela sur le temps que je destine à mon nouveau mémoire et je n'ai que quelques jours devant moi. Heureusement que Blanchard n'est pas venu prendre sa leçon ces jours-ci et j'y peux perdre une douzaine de francs pour les 20 jours qui me restent à demeurer encore loin de ma chère amie (1); mais j'y gagnerais beaucoup de temps, et un temps que les circonstances rendent bien précieux pour ma réputation. Les inspecteurs généraux ont écrit au préfet qu'ils seront ici demain jeudi en huit et qu'ils visiteront l'École centrale le vendredi ou le samedi. Surcroît d'ouvrage, il faut qu'ils trouvent tout en ordre au cabinet et au laboratoire. Je t'embrasse mille fois de toute mon âme. Quand saurai-je de tes nouvelles ? Quand te reverrai-je ? Petit, baisez votre maman pour moi !

Avec 151 livres, 10 sols.

J. 80. — Julie à Ampère (2).

Du mardi soir [1er mars 1803].

Mon bon ami, toujours de même, c'est ma phrase éternelle que je voudrais bien pouvoir changer; mais ma jambe me fait toujours souffrir et n'a pas du tout de force.... Dis-moi bien ce que tu sais de la fermeture des écoles.... Que cette petite lettre ne t'inquiète pas ! Pense que j'ai déjà écrit ce matin à Poleymieux !

J. 81. — Julie à Ampère (3).

Du vendredi matin [4 mars 1803].

... Ma jambe me fait toujours mal.... Cependant je suis bien mieux que tu ne m'as laissée. Je peux me tourner facilement dans mon lit. Ainsi ne sois pas en peine et écris tes mathématiques sans trouble !

---

(1) Le fameux premier germinal où Ampère doit quitter Bourg est, en effet, le 22 mars.
(2) Deux pages in-8° et adresse au bas de la seconde.
(3) Quatre pages in-8° et adresse au bas de la quatrième.

Je te dirai que, depuis hier, je sais par ma sœur que, dans la maison qui enfonce à côté d'elle, au second étage, est un appartement à louer; fort clair parce que la rue est large dans cet endroit. Il y a cinq pièces dont trois sur la rue, la cuisine et une autre pièce sur la cour. Toutes les pièces ont cheminée; mais les commodités sont à côté la pierre d'évier sans aucune séparation. Le prix de l'appartement est de 600 L. et 5 louis d'étrenne, un bail de 6 ans. Élise et maman sont allées le voir ce matin. Si maman venait occuper deux chambres, ce serait peut-être bien; mais autrement c'est bien cher.... Que je suis fâchée que tu ne sois pas ici ! Que je voudrais savoir ton avis ! Écris-moi de suite.... Mais peut-être n'aurai-je pas le temps d'attendre ta réponse; car on a quasi loué; on n'est en différend que de 2 louis d'étrenne....

119. Ampère à Julie ([1]).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du samedi [5 mars 1803].

Il y a bien longtemps que je n'ai pas écrit à ma bonne amie; jamais je n'avais été plus affairé que cette semaine. Les élèves de MM. Dupras et Olivier se préparent pour être examinés par les inspecteurs généraux et il faut les seconder de tout mon pouvoir. Les élèves de physique se préparent aussi; je leur donne de longues leçons et à cela je joins l'ouvrage que j'ai entrepris et dont je t'ai déjà parlé. Il avance lentement, mais il avance toujours; j'y donne tous mes moments de liberté. Je ne veux pas me promener qu'il ne soit fini malgré le temps superbe qu'il fait aujourd'hui. S'il pouvait te faire mieux porter ! Je suis bien inquiet de ce que tu me dis dans ta dernière lettre, ma charmante amie, tu te trouves toujours aussi mal que quand je t'ai quittée ! M. Petetin m'avait dit qu'il ne doutait pas que ta douleur ne se dissipât bientôt. Je voudrais bien que tu l'envoyasses chercher pour le consulter de nouveau. C'est de mardi en quinze le 1er germinal. Ce moment si attendu ne me ramènera-t-il pas auprès de toi pour te voir guérie comme je l'espérais, pour passer ensemble deux ou trois mois que je n'aurai rien à faire, sans te voir toujours malheureuse du mauvais état de ta santé ? Si tu allais mieux, nous pourrions les passer tous deux à la campagne, dont l'air te ferait peut-être plus de bien que tous les remèdes. Je ne sais rien de nouveau à l'égard de la fermeture des Écoles centrales. Personne ne doute ici que les cours n'y finissent en effet le 1er germinal. Pourvu que je puisse être sûr d'être nommé, je serai bien aise de pouvoir avoir du temps devant moi pour repasser l'astronomie et les autres parties que je dois enseigner au Lycée. Le bonheur d'être auprès de toi vaut mieux qu'un traitement. J'embrasse mon gros et petit bonheurs.

([1]) Quatre pages 14,5 × 21,5; timbre de Bourg. Mme Cheuvreux a publié quelques lignes, p. 294.

120. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du mardi soir 7 heures [8 mars 1803].

Je n'ai pas eu un moment de liberté depuis samedi. Je vais te raconter tout ce qui s'est passé. MM. Delambre et Villars arrivèrent samedi à 4 h. 1/2. M. Clerc vint m'avertir que tous les professeurs y iraient en corps à 6 h. 1/2; nous n'y arrivâmes qu'à 7 heures; ils n'avaient pas encore dîné et, les voyant prêts à se mettre à table, nous ne nous assîmes seulement pas et sortîmes assez promptement. Je reçus quelques honnêtetés de plus, ainsi que M. Clerc. M. Villars me suivit pour me prendre la main. Dimanche j'écrivis la suite de mon mémoire et je fus ensuite ranger le cabinet et le laboratoire. Ils dirent à MM. Dupras et Olivier, qui vinrent les voir, que, le lendemain lundi, ils visiteraient leur pension. L'examen des élèves a eu lieu hier et aujourd'hui; il ne finira que demain. Je fus faire une seconde visite à ces messieurs lundi matin à 9 heures; j'en sortis à 10 heures; j'ai reçu un accueil très distingué. L'un d'eux me dit si je ne serais pas bien avec M. Mollet qui semblait un bon enfant, comme pour s'excuser de le faire passer avant moi. L'autre me dit que, s'il y avait des machines au cabinet de Bourg qui pussent m'être utiles au Lycée de Lyon, il fallait que je leur en donnasse la liste pour qu'ils les fissent porter à Lyon, parce qu'ils ont droit de prendre, dans les dépôts de livres et instruments des Écoles centrales, les objets qui peuvent convenir aux Lycées; on donne le reste aux villes où se trouvent ces dépôts. On a examiné les élèves dans ma chambre hier depuis 10 h. 1/2 du matin jusqu'à 4 heures; aujourd'hui depuis 9 h. 1/2 jusqu'à 4 h. 1/2. Je n'ai pas quitté, pendant tout ce temps, MM. Delambre et Villars. Mes élèves n'ont pas mal répondu sur les mathématiques; mais ils avaient trop peu de leçons pour être forts. Ils l'ont été extrêmement sur tout le reste et les inspecteurs ont été si enchantés qu'après l'avoir témoigné de mille manières, ils ont fini par dire à MM. Dupras et Olivier qu'ils n'avaient point encore trouvé de pension qui valût la leur. J'ai causé aujourd'hui une bonne demi-heure avec M. Delambre dans un intervalle d'examen, à peu près autant en deux ou trois fois avec M. Villars. Juge comme je suis content de me voir sûr du Lycée et de savoir que tu te portes mieux.

Dans ta charmante lettre que j'ai reçue dimanche soir avec mon pantalon, il y en avait une d'Élise, jolie au possible, qui me donnait de bien doux détails sur ma Julie et mon petit. Pauvre petit agneau comme elle l'appelle, quand le reverrai-je ?....

---

(1) Six pages 21 × 23,5; adresse à la fin. D'après le certificat donné à l'école Dupras et Olivier, l'examen de ses élèves a eu lieu les 7, 8 et 9 mars. Tout le début de cette lettre a été publié par Mme Cheuvreux, p. 293 et 294.

D'aujourd'hui en quinze, le 1er germinal, je me retrouverai près de toi ! Dis à Élise qu'elle me pardonne de ne lui faire réponse qu'après le départ de ces messieurs; pas un moment de temps; voilà deux jours que je ne me couche qu'à minuit pour écrire mon mémoire. Il est bien avancé et je le finirais ce soir si je veillais autant qu'hier; mais ce sera pour demain et je me coucherai aujourd'hui dès que j'aurai soupé. Je ne pourrai pas t'écrire demain matin. Depuis l'instant de mon lever, j'aurai des élèves à faire répéter jusqu'au moment où ces messieurs viendront. J'espère que mes élèves de physique répondront au moins aussi bien que ceux d'ici. Aussi les fais-je repasser avec tout le soin possible. J'ai prolongé tous ces jours-ci leurs leçons jusqu'à 7 heures. Les inspecteurs généraux ne feront sûrement pas la visite avant vendredi ou samedi à l'École. Voilà une semaine qui passera comme les autres et il ne m'en restera plus qu'une à demeurer loin de tout ce que j'aime. Je l'emploierai à faire mes paquets : ce sera pour moi une bien douce occupation. Tu me dis que tu serais bien ennuyée si j'étais obligé de rester ici jusqu'à l'ouverture du Lycée. Oh, tu ne te figures pas comme cette idée empoisonnerait tous les moments de repos que je puis avoir. Je sais que cela nous rendrait bien de l'argent; mais que deviendrais-je après m'être tant flatté d'atteindre enfin le 1er germinal ? Au reste, cela paraît de toute impossibilité, quoique le préfet ait présenté une pétition pour obtenir la continuation complète de l'École centrale jusqu'à l'établissement du Lycée de Lyon. Cette dernière circonstance doit cependant nous empêcher de louer l'appartement dont tu me parles, qui d'ailleurs conviendrait fort de toute manière s'il n'était pas si cher. Tu sais bien qui j'embrasse de tout mon cœur.

J. 82. — Julie à Ampère (1).

Du mardi matin [8 mars 1803].

... Il faut te dire que nous avons l'appartement dont je t'ai parlé. Je suis toute surprise qu'il soit loué, sans que ni toi ni moi l'ayons vu. Mais c'était si pressé de décider que j'ai dit oui dans la crainte de payer aussi cher ailleurs et d'être loin de la maison Périsse.... Les conditions ont toujours été les mêmes que je t'ai marqué. Voilà, mon bon ami, ce qui est fait. Est-ce bien, est-ce mal, c'est ce que je ne sais pas; mais c'est bien agréable et bien utile pour nous d'être près de la maison Périsse. A présent, je voudrais savoir ce que tu penses, si tu es content ou si tu trouves que c'est trop cher, ou d'autres inconvénients....

---

(1) Trois pages et adresse sur la quatrième.

121. — Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du jeudi [10 mars 1803].

Je t'écrivis hier, ma charmante amie. Je te récris aujourd'hui. Cette occupation m'est bien connue; mais je n'ai rien de bien nouveau à t'apprendre. J'ai reçu hier une lettre de ma Julie, où j'ai vu que sa santé se rétablissait, mais qu'elle souffrait toujours de cette pauvre jambe. Je pense que tu continues les frictions d'huile d'amandes et d'alcali volatil, quoique les douleurs soient diminuées. Puisque les forces ne reviennent pas, il faut continuer les remèdes propres à les ranimer. Que ne donnerais-je pas pour être à Lyon ! L'examen est fini chez MM. Dupras et Olivier; mais l'examen de l'École centrale ne commence que demain et mes élèves ne passeront pas avant samedi. Je suis bien content que tu aies loué un appartement près de tes cousins. Mais comme je ne sais pas les futures dispositions de Bonaparte, qu'on m'a dit hier qu'on lui avait fait des représentations sur la défense de donner des logements aux professeurs mariés, et cet article sera probablement rapporté, il est impossible que nous louions sans une dédite au bout de l'année. Je voudrais donc que tu fisses dire au propriétaire que tu as écrit à ton mari à ce sujet et qu'il a répondu qu'il ne louerait pas sans cette condition d'une dédite au bout d'un an, en avertissant d'avance suivant l'usage. Si cette condition ne lui convient pas, il vaut mieux qu'il loue à un autre. Par ce moyen, nous ne risquons jamais que 600 livres dans le cas où l'on me donnerait un logement complet : ce que je ne saurai que dans quelque temps, et du proviseur, M. Béranger. Je ne crois pas pouvoir douter d'être au Lycée; ces messieurs l'ont dit encore aujourd'hui au père de Barbier : « Votre fils et M. Ampère, lui ont-ils dit, ne se quitteront pas; ils iront ensemble au Lycée de Lyon. » Il se pourrait bien que j'y fusse logé et qu'on exigeât que je ne donne point de leçons chez moi qui pussent faire tort au Lycée. Dans ce cas, nous serions bien sots d'avoir sur les bras un appartement de cinq pièces. Je ferais tout de même des élèves en ville. Si le propriétaire accepte la dédite, prenons l'appartement : sinon, non, il faudra tout rompre si ton avis est d'accord avec le mien. N'étant plus gênés à choisir dans les quartiers fréquentés, nous trouverions de charmants appartements de quatre pièces à 400 ou 450 livres. Adieu, ma charmante amie, que ce que je viens de te dire ne t'inquiète pas; car l'appartement avec la dédite serait encore ce qui nous conviendrait le mieux, à cause de M. Périsse. Je t'embrasse mille fois.

---

(1) Quatre pages 21 × 24, adresse à la fin, timbre de *Bourg* 20 (20 ventôse = 11 mars).

122. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, à Lyon.

Du jeudi soir [10 mars 1803].

Je ne sais pas, ma bonne Julie, si cette lettre te parviendra avant ou après celle que j'ai mise ce matin à la poste. Elle te sera remise par M. Pont qui m'a envoyé avertir de son arrivée par M. Valensot. J'ai été le voir à 2 heures. Il m'a donné de bonnes nouvelles de ma bonne amie; il m'a dit qu'Empaire t'avait vue au moment de son départ, que tu allais te lever et que tu étais gaie. J'espère que ta jambe se sera raffermie. J'espère que, dans quinze jours, je n'aurai pas besoin que les autres m'apportent de tes nouvelles pour en savoir. Comme je vois arriver avec joie le moment où je pourrai pour toujours dire adieu à Bourg !

Je crains bien que la lettre de ce matin ne t'inquiète; mais, plus j'y pense, plus je songe que cet appartement est une bonne affaire si le bail porte la dédite en question, et qu'autrement ce serait un grand malheur de se trouver ainsi engagés pour six ans, lorsqu'on ne sait rien sur la manière dont les choses tourneront. Je crois seulement qu'il sera à propos, lorsqu'on fera le bail, de retenir, s'il veut que la dédite soit réciproque, d'exiger que le propriétaire rende les 5 louis d'étrenne si c'est lui qui donne la dédite, tandis qu'il les gardera si c'est nous qui voulons quitter. L'avantage d'être auprès de la maison Périsse est inappréciable; mais n'y aurait-il point eu, dans la rue Mercière, un appartement de trois pièces et cabinet; c'est tout ce qu'il nous aurait fallu dans le cas très probable où, si j'ai des élèves chez moi, ce ne sera qu'un ou deux et pour ainsi dire en cachette. Si la chambre dont tu me parles était tout à fait indépendante et qu'il en restât une plus jolie pour toi, il nous serait bien avantageux de la sous-louer; mais cela serait peut-être difficile sans commodité. Je te raconte tout cela pour te dire toutes mes pensées. Je ne rêve depuis hier qu'appartement. Je me rappelle de ceux dont nous n'avons point voulu dans le temps où il y en avait un si joli dans la rue des Trois-Carreaux, et où nous cherchions une chambre pour mes élèves et une pour maman.

Je t'ai dit dans ma lettre de ce matin ce que MM. Delambre et Villars ont dit de moi au père de Barbier. Je les irai voir demain et je te dirai ce qui résultera de cette visite. Je vais travailler à mon mémoire que j'achèverai décidément aujourd'hui avant de me coucher. Dors bien, ma bonne amie, et pense à celui qui ne vit que pour t'aimer.

---

(1) Quatre pages 21 × 24, adresse à la fin.

Du vendredi [11 mars]. — M. Pont envoie chercher ma lettre. Je t'embrasse mille et mille fois. M. Delambre m'a dit qu'il allait porter lui-même mon travail à Paris et qu'il se chargeait de me faire nommer.

J. 83. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi matin [11 mars 1803].

... Je trouve à la fin de ta lettre (2) un article qui est cause de bien des réflexions.... D'abord je te dirai que je me serais déjà levée si le temps avait été plus doux.... L'on m'a dit que l'été dernier M. Duplentié, préfet de Bourg, avait amené à Lyon une jeune dame qui avait des grosseurs dans le ventre et n'avait plus ses règles. Elle était bien malade; elle fut s'établir en Bellecour pour prendre des eaux factices. Elle est très bien remise, à ce que l'on dit. Ne te serait-il pas possible de savoir si cela est vrai et quelles sont les eaux qu'elle a prises ?

A présent parlons de tes espérances pour le Lycée ! Elles paraissent bien fondées; mais encore tu n'es pas sûr d'y être admis. Tu sais, mon bon ami, combien je désirais notre réunion au 1er germinal. Cependant il faut toujours consulter la raison avant son plaisir et, si le Lycée tarde quelques mois à s'établir, que ferais-tu ici ? Car il n'y a pas de possibilité de donner des leçons au Griffon, à moins que nous ne partions toutes pour la campagne. Alors tu l'aurais tout à toi. Mais je ne vois pas que ma santé ni le temps me permettent d'y aller avant le mois d'avril. Tu penses que tu pourrais attendre le Lycée à la campagne; je trouve que ce n'est pas faisable; car, si un autre était nommé que toi, quel pauvre air aurais-tu de sortir de ta campagne pour venir picoter des élèves ! D'ailleurs combien de choses essentielles ignorerais-tu si tu étais à la campagne, lors même que tu viendrais souvent à Lyon. Tu vois, mon bon ami, que je trouve bien des raisons pour faire comme les autres professeurs. Car nous n'entrons dans notre appartement qu'à la Saint-Jean; le Lycée s'établira d'ici là et, si tu n'es pas nommé, tu auras tout de suite de quoi donner des leçons sans avoir un air errant. Et puis, mon bon ami, compte que nous avons bien besoin de l'argent que tu peux gagner ! En nous remettant dans notre ménage, nous aurons bien des dépenses à faire. Tu gagnes là-bas au moins 60 L. par mois chez M. Dupras, et puis tes appointements. Ne crois pas que l'intérêt me fasse parler; mais c'est la nécessité. Car tu trouves cet appartement cher; mais, voulant avoir une pièce pour des élèves, nous n'aurions trouvé en point d'endroit plus bas prix et l'agrément de pouvoir sous-louer.... Tu es bien libre de faire tout ce que tu voudras et je serai toujours contente. Mais pense

---

(1) Quatre pages in-8°. Voir A. 124. Plusieurs passages ont été publiés par Mme Cheuvreux, p. 297 et 298.
(2) Voir A. 119.

toi-même que nous avons un petit et qu'il faut tout faire pour lui.... Si tu restes, c'est un sacrifice que tu fais encore pour ton petit et pour moi. Tu me fais tous ceux qui te coûtent le plus. Aussi mon cœur sait les apprécier et te chérir bien fort. Adieu, mon fils, adieu mon bon ami. Adieu, ménage-toi et aime ta Julie !

123. Ampère à Julie (1).

Du dimanche [13 mars 1803].

P.-S. — Si cette lettre t'arrive avec une autre, lis d'abord l'autre qui est bien plus pressée.

Tu as vu, ma bonne amie, par la lettre que je t'ai écrite ce matin, les heureuses nouvelles que j'avais à t'annoncer. J'ai encore vu M. Delambre qui a fait sa visite au collège avec M. Villars. Il m'a dit, en voyant le cabinet bien en ordre : « Tout ce que je vois de vous confirme l'idée que j'en avais conçue. Je vais à Paris porter la liste de mes observations sur ceux qui se présentent pour les places de Lycées. La vôtre est pour Lyon, dans l'ordre que je vous ai déjà fait connaître. Le gouvernement n'a rien encore changé dans tout ce que j'ai fait et, sûrement, il ne commencera pas par vous. D'ailleurs je serai près du gouvernement et je veillerai à ce qu'on vous envoie promptement votre nomination. » Ce que dit M. Delambre ne varie plus. Il a repoussé devant moi toutes les insinuations de M. Beauregard et, comme il ne veut point lui donner de place, il lui a constamment répondu de manière à lui ôter toute espérance. Aussi ma nomination n'est pas susceptible du plus léger doute. J'ai été de là chez Pochon; j'y ai trouvé une lettre de ma bonne amie. Ah, M. Pont m'avait trompé en me disant qu'Empaire t'avait trouvée prête à te lever, gaie et bien portante autant qu'on peut l'être après avoir été si malade. Je m'informerai de la dame dont tu me parles (2). Plût à Dieu que ce qu'on t'a dit fût vrai et que ces eaux pussent enfin te guérir ! Venons à tes réflexions ! Ah, si mon traitement continuait après le 1er germinal, tu n'aurais pas eu besoin de me prêcher; mais tout est supprimé par le même arrêté. Il est vrai qu'on parle d'un nouvel arrêté pour proroger les Écoles centrales; mais je ne crois pas qu'il vienne et, s'il ne vient pas, resterai-je à Bourg pour gagner 60 livres par mois, et sans savoir si MM. Dupras et Olivier se soucient que je reste plus longtemps ? Ils m'avaient pris pour donner des leçons jusqu'à l'examen qui vient d'avoir lieu. Qu'est-ce que ces leçons leur rendront à présent ? C'est bien toujours la même amitié, les mêmes égards; mais faut-il attendre pour me retirer qu'ils aient réellement envie que je m'en aille ? Ne vaut-il pas mieux prévenir ce moment par mon départ ? Si mes appointements m'étaient

---

(1) Quatorze pages 17 × 22; pas d'adresse à la fin. Mme Cheuvreux a publié quatre passages, p. 295 et 296.
(2) Voir J. 83.

continués, je leur offrirais de leur payer pension dès que leurs élèves n'auraient plus besoin de mes soins. Mais cette supposition est sans vraisemblance. Il faut nécessairement que je retourne à Lyon, que j'y travaille à l'ouvrage que j'ai promis à M. Delambre et dont je t'ai parlé dans ma lettre de ce matin. Je me passerai de revenu pendant deux ou trois mois; mais il me reste 336 livres à recevoir pour mes deux derniers mois. Nous vivrons là-dessus jusqu'au Lycée.

Quant à ce que tu appelles notre appartement et que tu sens bien ne nous pas convenir, surtout depuis qu'il est décidé que je ne ferai probablement point d'élèves chez moi à Lyon, mais seulement quelques-uns en ville, je crois que nous pourrions regagner ce que je gagnerais de moins par une diminution sur le prix du loyer et en épargnant le feu, la lumière, etc., qui feraient autant de dépense pour 3 ou 4 élèves que pour 20. D'ailleurs, je t'ai déjà dit que les professeurs seraient logés à ce que je croyais dans les Lycées. Il ne s'agit donc que de nous débarrasser de cet appartement, sauf à en louer un autre de 400 L. à 450 L. jusqu'à l'établissement des Lycées : c'est-à-dire pour six mois ou un an au plus. Il y en a un joli dans la rue Saint-Dominique, nº 69, au deuxième étage, à louer à présent et qui est composé de deux pièces, deux cabinets et une soupente. Voilà bien tout ce qu'il nous faut, puisqu'il est inutile de penser aux élèves et ces messieurs m'ont dit que ma place me rendrait plus de 100 louis dès la première année, et bien davantage ensuite, sans compter le logement.

Maintenant tu vas me dire comment je trouve si facile de rompre ce malheureux marché fait avec tant de précipitation. Les raisons que je vais te donner ne vaudraient rien pour quelqu'un qui nous connaîtrait, qui saurait que j'obéirai toute ma vie à tes moindres volontés et que, si tu le veux absolument, je signerai ce bail; mais ces raisons seront bonnes pour le propriétaire de la maison. Il sait bien qu'il ne peut traiter qu'avec moi et que je ne suis engagé en aucune manière, ni de vive voix, ni par écrit. Je ne te ferais pas ces propositions si je croyais que tu tinsses à cet appartement. Je ne te parlerais pas de le dédire, mais tout doit nous porter à n'en point vouloir. La nécessité d'économiser puisque, pendant deux mois, je ne gagnerai rien et qu'au lieu de songer à prendre des élèves, il ne faudra songer qu'à préparer le cours que je dois faire, et travailler à me faire une réputation qui m'assure un jour une fortune brillante. M. Delambre a commencé par être précepteur dans des maisons particulières; il va quitter l'inspection générale de l'Instruction publique et il lui restera 14 000 livres pour les places de mathématiques qu'il occupe. Tu sens comme moi qu'il nous convient d'autant moins de prendre cet appartement que, si j'avais des leçons à donner, je les donnerais dans l'appartement que le gouvernement m'accorde au collège. Il est sûr qu'on m'en donne un et il se confirme que le proviseur aura le droit d'autoriser les professeurs mariés à y loger avec leur femme, surtout lorsque l'on y aura une autre entrée que celle que fréquenteront les élèves, comme cela est très facile à Lyon où le bâtiment du collège donne sur le quai du Rhône.

Tu peux décider à ton gré de toutes mes actions; mais, aux yeux de la loi, personne sur la terre ne peut m'engager en mon absence et à mon insu. Pour ton repos, ton bonheur, laisse-moi faire usage de ce droit ! Il suffit d'envoyer au propriétaire de la maison la lettre que tu trouveras ici, et nous n'entendrons plus parler de cet appartement. Il faut se dépêcher seulement pour faire au propriétaire le moins de tort possible. Tu vas répugner à cette démarche; mais réfléchis-y bien, tu verras que c'est ton intérêt qui la commande, que nous ne lui faisons point de tort, puisque son appartement a bien le temps de se louer d'ici la Saint-Jean; que, quand même il aurait perdu cette occasion de louer dont il se vantait pour te faire donner dans le piège, ce serait bien sa faute, et sa seule faute; car, si ç'eût été un honnête homme, il t'aurait dit : « Madame, écrivez à votre mari et, quand vous aurez son consentement, je recevrai votre parole. » Je suis sorti pour voir M. Clerc qui devait avoir vu le préfet au sujet des prix qu'on veut donner, suivant l'usage, aux élèves de l'École. Il ne l'avait pas trouvé. Je lui ai demandé s'il pensait que les professeurs fussent logés au Lycée avec leur ménage, ou si l'on suivrait à cet égard la loi à la lettre. Il m'a dit que tout ce qu'il en savait c'est qu'ayant demandé à M. Delambre s'il serait logé, lui, au Lycée de Moulins, M. Delambre lui avait répondu qu'il croyait que non parce que le bâtiment où l'on plaçait le Lycée était trop petit pour loger tous les professeurs. Pèse bien cette réponse et songe à l'immensité des bâtiments du grand collège de Lyon ! Je viens à mon dernier argument. Tu me dis dans ta lettre d'aujourd'hui que tu es fâchée d'avoir promis de louer. Car enfin, tant que je ne suis pas engagé, rien n'est fini. Tu ne peux donc avoir envie de l'appartement que par la crainte de faire tort au propriétaire, ou par celle de l'action qu'il pourrait avoir contre nous. Eh bien, quatre mois avant mon mariage, j'avais donné parole moi-même et depuis deux jours au propriétaire du petit appartement situé au coin du quai du Rhône et de la place du Concert. Cet appartement ne convient plus; ma tatan vient de Poleymieux, dit que maman (qui avait vu l'appartement) n'en veut pas et que je n'ai pu m'engager pour elle. Si c'était une injustice, ne m'aurait-on fait alors aucune observation ? Le silence qu'a gardé le propriétaire prouve qu'il ne pouvait rien contre nous.

Si ces raisons te convainquent, je te prie en grâce de mettre l'adresse sur ma lettre et de l'envoyer sur-le-champ au propriétaire. Si tu persistes dans l'envie de garder l'appartement, brûle ma lettre; mais, de grâce, écris-moi sur-le-champ ta décision ! Je l'attends avec une mortelle inquiétude. Prenons l'appartement si [tu] le veux absolument, je te promets de signer le bail et de ne t'en jamais parler. Tu as oublié de me répondre au sujet de la dédite; je pense que tu n'en as point stipulé, et c'est une raison de plus pour tout rompre quand cela est si facile. Je pense bien que tu ne prendras pas pour toi ce que je dis au propriétaire : il faut le payer de ces raisons. Je t'embrasse mille et mille fois de tout mon cœur.

J. 84. — Julie à Ampère (1).

Du lundi soir [14 mars 1803].

Je t'écrivis vendredi, mon bon ami, et j'ai reçu depuis deux lettres de toi (2) qui m'ont bien fait penser qu'on fait toujours mal de décider pour deux lorsqu'on ne peut pas se communiquer ensemble. Je ferais ce que tu me dis pour le dédit et le bail s'il n'était pas déjà passé pour ton compte et Marsil a signé pour toi. Je n'ai point vu ce propriétaire. Ainsi tu juges qu'il n'est pas possible de revenir là-dessus. D'autant qu'il s'était bien expliqué ne point vouloir de dédit. Mais, dans le cas bien incertain où nous aurions un logement, je crois que nous ne serions pas embarrassés de le sous-louer parce qu'il flatte, et la personne qui le quitte est bien ennuyée de s'en aller. C'est par raison de commerce. Au reste, c'est fait et, ne sachant rien de ce qui peut nous arriver, étant forcés d'ôter nos meubles à la Saint-Jean, je ne chercherais pas avant ce temps-là à nous en défaire....

Parlons du Lycée ! J'espère bien que tu y seras. M. de Jussieu a écrit à M. Bernard que ton ouvrage avait été bien goûté à Paris, que celui qui remplace Delambre est un de ses amis intimes qui lui a promis de te faire nommer si tu ne l'étais pas déjà. Voilà ce que je sais de nouveau et que le préfet a fait signifier à tous les locataires du Collège de sortir de suite. Ainsi c'est une preuve qu'on veut organiser cela bien vite. Si j'y suis logée, ce sera une surprise bien agréable; mais je parierais que non....

J. 85. — Julie à Ampère (3).

Du mercredi matin [16 mars 1803].

Mon bon ami, je crois que tu es ensorcelé pour ce pauvre appartement. J'ai beau t'écrire que tout est fini et tu viens me répondre que, devant la loi, tu ne peux être engagé sans ton consentement. Je le sais très bien, même avant que tu me l'aies dit; mais, comme j'ai fait pour le mieux en louant cet appartement et que j'étais sûre que la loi ne serait jamais rien contre nous, j'ai prié Marsil qui loue de ce monsieur depuis bien des années le magasin où tu as commencé tes leçons, de tenir ta place et de faire passer le bail en ton nom. Comme ce monsieur ne doute pas de la probité de mon beau-frère, il a aisément consenti à voir la signature de *M. Périsse pour André Ampère*. A présent que tu sais cela, je pense que tu aurais été bien fâché que j'eusse envoyé ta lettre où tu me faisais passer pour une femme

---

(1) Trois pages in-4° inversées et l'adresse à Bourg sur la quatrième.
(2) Lettres 120 et 121.
(3) Quatre pages in-8°, avec adresse au bas de la quatrième.

qui s'engage sur la simple espérance d'amener son mari à ses idées et que son mari considère assez peu pour dire que, s'il faisait ce qu'elle a projeté, ce serait des plus absurdes. Tu vois, mon bon ami, que, si ce monsieur se payait de ces raisons, il faudrait qu'il prît une bien mauvaise opinion de notre vie domestique et, si tu tiens à avoir une réputation de savant, je tiens à n'avoir pas celle d'une folle.... Comprends-tu que tu ne pourrais parler de casser ton bail qu'en mettant Marsil dans le cas de se débattre avec ce monsieur et de passer pour un barbouillon, lui qui ne l'a fait qu'à ma sollicitation et parce qu'il a vu, ce que tu n'as pas compté, ma santé toujours languissante qui, dans le moment où je suis à tout le moins, me rend incapable de sortir de mon lit....

J'ai répondu à la lettre de l'appartement; l'autre m'a fait grand plaisir ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent à toi.

124. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du mercredi [16 mars 1803].

Il m'a été impossible de t'écrire ce matin par Pochon. Que je pestais contre moi-même de n'avoir pas préparé la lettre hier au soir ! Mais j'étais en train de recopier et de corriger le mémoire que je dois porter à Lyon à M. Delambre. Ce mémoire hâtera l'instant où je dois te voir. M. Delambre quitte Lyon pour retourner à Paris mardi ou mercredi. M. le Préfet a prolongé l'École centrale de dix jours pour attendre la réponse du Ministère qui doit décider si elle se continuera jusqu'à ce qu'on ouvre les Lycées de Lyon. Aucun des professeurs ne l'espère et si, comme ils le croient, Fourcroy ne fait point de réponse, ces dix jours seront perdus pour nous. Cependant nous n'avons pas refusé dans la faible espérance d'une réponse favorable; mais, comme je voulais remettre moi-même mon mémoire à Delambre, j'ai demandé la permission de faire un petit voyage à Lyon pour revenir au milieu de la semaine prochaine. Je partirai dès que mon mémoire sera écrit, je serai à Lyon samedi ou dimanche. Ne t'inquiète pourtant pas s'il me retenait plus longtemps. M. Delambre ne devant quitter Lyon que mardi ou mercredi, j'ai de la marge. J'ai su aujourd'hui que M. Delambre avait dit à un dîner chez le préfet : « Vous allez perdre M. Ampère, c'est un homme d'un mérite supérieur; il a envoyé un mémoire à l'Institut et l'avis unanime des membres de la Section de mathématiques est que cet ouvrage ne pouvait venir que d'une tête forte. » Je te rapporte mot à mot la phrase comme on me l'a rendue.

Je suis toujours bien inquiet de ta santé; je me désespère en pensant que ma dernière lettre t'a peut-être fatiguée. Cet appartement me trotte toujours dans la tête, je me reproche de ne t'avoir pas dit plus tôt ce que je savais de la difficulté d'avoir des élèves hors du Lycée.

---

(1) Huit pages 16,5 × 22; adresse à la fin, pas de timbre. Mme Cheuvreux a publié trois passages, p. 306 et 307.

Je pourrai, en dédommagement, y donner toutes les leçons que je voudrai et hors des heures fixées par le règlement, au prix que je voudrai, moyennant que je ne garde pour moi que les deux tiers de l'argent et que j'en remette un tiers au procureur pour les dépenses de local, feu, lumière, etc. Tu avoueras que cela vaut presque autant que d'en être chargé chez soi; du moins on ne dépense qu'à proportion de ce qu'on gagne, au lieu qu'un seul élève exige une chambre aussi grande et un aussi bon feu que 10. Au reste, je ne saurai tous les détails de ces arrangements que quand j'aurai vu M. Béranger, proviseur du Lycée de Lyon et je ne sais rien que sur des ouï-dire très vagues encore. J'espère que, vu le temps qui reste d'ici à la Saint-Jean, la promesse de bail sera retirée sans effort. Si cela n'avait pas lieu, nous verrions ensemble, puisque je vais à Lyon, le meilleur moyen de tirer parti de ces cinq pièces. Ah, je ne t'avais pas assez dit quelle envie j'avais eue de voir l'appartement de l'année passée loué à M. Delas ! Je ne t'avais pas dit comme je m'applaudissais de cet événement, et comme je pensais qu'il nous suffirait de trois pièces avec un petit cabinet. Ton esprit se reposait sur les élèves; je ne voulais pas t'inquiéter à ce sujet. Comme je suis puni d'avoir été trop peu sincère, quoique ce fût pour moi une bonne raison ! A présent, je suis sûr du Lycée et mes succès doivent te satisfaire. Je ne suis plus en peine de la fortune de mon fils, mais bien de la manière dont nous serons jusqu'à ce que je gagne davantage. Je sens combien il faut économiser l'argent, et encore plus le temps qui est ma seule ressource pour parvenir à une grande réputation et, par son moyen, à une grande fortune. Tu regarderas tout cela comme des rêveries, ma bonne amie; mais je t'assure que ce n'en sont pas, tu verras si mes augures seront trompés. Ce n'est plus la fortune qui m'inquiète, c'est la santé de ma bonne amie.

J'ai fait ce que j'ai pu, mais tout à fait inutilement jusqu'à présent, pour savoir quelques détails de la dame dont tu m'as parlé. M. Duplantié est à présent préfet dans le département des Landes, près de Bordeaux, et il paraît que cette dame ne s'était pas vantée de sa maladie. Mais ne pourrait-on rien savoir à ce sujet du médecin qui réside à l'établissement des eaux ? Voilà tout ce que je sais pour le moment. Quand viendra celui où je pourrai t'embrasser ? Hélas, j'en ignore l'époque précise; de nouveaux événements pourraient rompre le projet de ce voyage subit. Je pourrais me contenter d'envoyer mon mémoire à Lyon à M. Delambre par l'entremise de Ballanche ou toute autre. Ne t'attends donc point à me voir tout de suite ! Je serais privé de te voir, mais j'épargnerais 9 à 10 livres que peut me coûter ce voyage. Au reste, j'ai un louis intact en caisse, et il pourrait y avoir de l'avantage à remettre moi-même mon mémoire. Je suis bien indécis. J'attends demain une lettre de toi. Avec quelle impatience je désire savoir de tes nouvelles et ensuite ce que l'appartement est devenu.

Du jeudi [17 mars]. — Je t'embrasse mille fois. Ne m'attends pas ! Mais j'espère toujours te voir avant mardi. L'arrêté du préfet n'aura probablement pas lieu.

125. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du jeudi [17 mars 1803].

J'ai donné ce matin une lettre à M. Berger pour te remettre; je vais lui porter celle-ci et j'espère que tu la recevras en même temps que l'autre en sortant de table. J'ai reçu trois lettres, une de Marsil et deux de ma Julie (2). Que j'ai pleuré en lisant la dernière ! Il faut que je sois le plus méchant des hommes, ma bonne amie; dis-moi ce qu'il faut que je fasse pour réparer ce que j'ai fait. Je crois que je n'avais plus ma tête quand je répondis à ta dernière lettre. Je ne sais quelle impression elle avait faite sur moi; mais, venant le jour de mon ivresse des succès que j'avais obtenus, m'annonçant que tu étais inquiète de ce que je ferais pendant les trois mois qui restent jusqu'au 1er messidor et que tu croyais nécessaire que je restasse loin de toi (3), elle me troubla tout l'esprit. Je ne croyais pas d'ailleurs qu'il y eût rien d'écrit, ni surtout de signé par Marsil, mais seulement des paroles données. Et, quand je voulais me targuer de ce que j'étais absent et nullement averti de tout ce qui se passait, ce n'était toujours qu'au cas que tu eusses autant d'envie que moi de rompre le marché. Je suis bien aise qu'il tienne; car il est certain que, si nous pouvons louer la chambre qui te conviendrait le moins, nous serions à merveille. Quant au Lycée, il est sûr que j'y serai. Voici une nouvelle circonstance, car je n'apprends que par hasard ce que MM. Delambre et Villars ont dit de moi. M. Delambre, parlant le lendemain de la séance de la Société d'émulation où j'avais lu mon mémoire [a dit] que Laplace ni Lagrange ne désavoueraient pas ce mémoire, s'ils en étaient les auteurs. Je te dirai que j'ai fait une nouvelle découverte ce matin, au-dessus de tout ce que j'avais fait jusqu'à présent. Oh, oui, bien au-dessus; si elle me conduisait au but que j'en attends, je serais immortalisé.

Tu trouveras ici deux almanachs pour Marsil. J'ai eu les deux pour 50 sous et celui de l'an X, seul, en vaut 30 sous. Comme ils font suite ensemble, j'ai pensé que, pour 20 sous de plus, on serait bien aise de les avoir tous deux. Celui de l'an XI ne traite que des ruines et anciens monuments du département. Demande pardon à Marsil, en lui remettant les livres qui sont très pressés, de ce que j'avais oublié sa commission. Elle m'était sortie de la tête. Pardon, pardon, que je t'embrasse malgré la sottise qui m'en rend indigne !

---

(1) Quatre pages 17 × 22; adresse à la fin. Deux passages ont été publiés par Mme Cheuvreux, p. 299 et 300.
(2) J. 84 et 85.
(3) Voir J. 83.

126. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

[Bourg, dimanche 3 avril 1803].

Ma chère amie, je suis arrivé hier en bonne santé, mais bien fâché d'avoir été obligé de te quitter, bien inquiet d'être parti sans savoir ce que M. Petit aurait dit de ton état s'il t'avait vue. Ma bonne amie, tu m'as promis de le consulter avant ton départ pour Saint-Germain, je compte sur cette promesse. J'espère que tu seras bientôt assez forte pour respirer l'air de la campagne. Ah, ma bonne Julie, quel poids m'a laissé sur la poitrine le séjour que j'ai fait à Lyon ! Que je te vois peu heureuse ! Tracassée par ceux qui te sont chers, tu n'as personne à qui tu puisses dire toutes tes pensées, tous tes chagrins; il faut que tu les gardes tous sur le cœur. Sais-tu l'idée qui me peine le plus, j'ai été pendant quelque temps celui qui t'inspirait le plus de confiance, et je ne le suis peut-être plus....

Je ne mérite pas ce bonheur dont j'étais si doucement bercé après les voyages que j'ai faits à Lyon au commencement de l'hiver : le seul que j'ambitionnais, celui qui m'aurait suffi pour que je m'estimasse le plus heureux des hommes ! Je sais bien que, si je l'ai perdu, c'est une juste punition d'une faute toute différente, étrangère à mon amour pour ma bienfaitrice, mon unique amie, mon seul bonheur. Oui, ma Julie, je sens que tu es tout pour moi et, pour me retrouver comme j'ai été quelquefois possesseur de ta confiance et de ton amitié, rien ne me coûterait au monde; je te promets de devenir plus vertueux afin que tu m'aimes davantage. Ce sera ma récompense, n'est-ce pas, ma bonne amie ! Oh, si tu pouvais m'aimer comme dans le temps où tu nourrissais le petit et où tu te plaisais à être avec moi, pour me raconter toutes tes idées ! Je n'aurais plus, pour mon bonheur, qu'un souhait à former, celui de te voir parfaitement rétablie.

J'ai reçu ce matin un mandat de 7 louis; je t'en enverrai ce que tu voudras et quand tu le voudras. Mais, depuis que je sais combien il est aisé de prendre de l'argent dans le tiroir où tu le ranges en levant le dessus de la table, je les crois aussi en sûreté et peut-être plus dans un tiroir bien fermé où personne ne sait qu'il y en a et dont la clef est hors de la portée des malintentionnés. Je crois, au reste, être bientôt dans le cas de te les porter moi-même. M. Mermet m'a dit hier qu'une lettre de Fourcroy lui avait appris sa nomination et lui avait annoncé que l'arrêté des consuls paraîtrait incessamment. Cet arrêté, comme tu sais, doit nommer à la fois à toutes les places des Lycées de Lyon et de Moulins.

---

(1) Huit pages 17 × 22; adresse à la fin. Timbre *Bourg* 16. Mme Cheuvreux a publié deux passages, p. 276 et 285. Lettre écrite après un voyage à Lyon, où la question des pratiques religieuses avait été débattue entre Ampère et sa femme, en raison de l'approche de Pâques, un certain mardi douloureux (voir A. 128).

D'ailleurs, tous les professeurs de l'École centrale de Bourg à qui j'ai parlé n'espèrent guère leur prolongation et commencent à se dégoûter. Je m'attends qu'ils vont tirer au premier jour chacun de son côté. Plus je réfléchis à notre position, plus je suis content que nous ayons un appartement et, comme mes déterminations tombent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, je ne le louerais pas dans l'incertitude où je suis de la manière dont les choses tourneront, quand on m'en donnerait 700 livres ! Que j'attends avec impatience le moment où nous serons réunis ! Loin de toi, je me sens à présent le cœur serré d'une tristesse qui a du moins cela de bon qu'elle me dispose à la dévotion. Je pense, depuis que je t'ai quittée, à ce que tu attends de moi. Tu ne sens pas combien cela, dans la position où se trouve mon esprit, exige de réflexions. Je suis, au reste, bien déterminé à le faire; mais qu'il m'en coûte de ne pouvoir te communiquer toutes mes idées ! Ce n'est pas un sujet à traiter par lettres.

Adieu, ma bonne et charmante amie, je t'embrasse comme je t'aime; tu ne sais pas combien cela veut dire tendrement. Si tu te défiais de ma tendresse, comme tout le reste de ma vie serait noir de chagrin ! Ta maman, ta sœur savent bien ce que je leur dis. Je t'embrasse et le petit.

127. Ampère à M. Delambre (1).

Bourg, le 13 germinal, an XI [3 avril 1803].

Monsieur,

Si je ne me flattais que vous ne doutez pas de la reconnaissance que m'a inspirée l'intérêt que vous m'avez toujours témoigné, cette lettre ne serait pleine que des remerciements que je vous dois, et du choix que vous avez bien voulu faire de moi pour la place que vous me destinez, et de la promesse que vous m'avez faite de présenter à l'Institut mon mémoire sur l'application à la mécanique des formules du calcul de variations. La copie que j'en ai fait faire parce que j'écris trop mal pour le présenter écrit de ma main, a exigé plus de temps que je n'aurais cru. Celui qui l'a faite, sachant peu de mathématiques, il y avait beaucoup de fautes qu'il a fallu corriger. C'est pour cela que je n'ai pas pu vous la faire remettre plus tôt.

J'ai un autre service à vous demander, Monsieur; je pensais avec quelque appréhension qu'il faudrait en prier le secrétaire de la classe de mathématiques, avant que j'eusse appris que ce serait vous, Monsieur, à qui il faudrait m'adresser. Quand vous me dites que vous alliez remplir cette place, je me flattai que vous ne me refuseriez pas de remplacer les trois exemplaires erronés de mon mémoire sur la théorie mathématique du jeu qui sont à la bibliothèque de l'Institut et entre les mains du président et de M. de Laplace par les

(1) Quatre pages in-4°, sans adresse. Brouillon de la lettre envoyée.

exemplaires corrigés que vous trouverez dans le paquet joint à cette lettre. Je désirerais que les trois exemplaires fautifs fussent renvoyés par la poste sous bande à MM. Périsse, imprimeur-libraire, grande rue Mercière, nº 15, à Lyon. Vous trouverez dans le même paquet un quatrième exemplaire. Si vous parlez de moi à M. de Lagrange, comme vous me l'avez fait espérer, auriez-vous encore la complaisance de le lui remettre comme un hommage de mon admiration pour ce grand homme, à qui je n'oserais l'offrir si vous ne daigniez être mon interprète.

Je vous demande mille pardons, Monsieur, de tout l'embarras que je vous cause. Il faut que je compte bien sur votre indulgence. Mon mémoire, à la vérité, a obtenu votre suffrage dans une lecture rapide à la Société d'émulation de Bourg; mais je ne sais s'il pourra supporter un examen plus sévère. Peut-être ai-je mal fait de m'y servir d'une formule de mon invention qui se trouve dans le petit mémoire que je vous avais remis à Lyon. J'ai toujours regardé cette formule comme de peu d'importance; mais elle n'a pas laissé de m'être très utile pour simplifier le calcul dans l'endroit où je l'ai employée. Comme j'ai à présent plus de temps libre que je n'en ai eu de ma vie, j'ai commencé un troisième mémoire dont le sujet me fait espérer quelque chose de mieux que ce que j'ai fait jusqu'à présent. Quel prix plus flatteur pourrais-je attendre de mon travail si je voyais un jour quelques-uns de mes petits ouvrages insérés, en tout ou par extrait, dans le recueil où l'Institut réunit des mémoires de savants qui lui sont étrangers. C'est à vous, Monsieur, *proemium et dulce decus meum*, que je devrais cet avantage inappréciable; ce sont les éloges que vous avez eu la bonté de me donner qui ont excité en moi le désir de les mériter. Permettez-moi, Monsieur, de vous renouveler mes remerciements de tout ce que vous avez bien voulu faire pour moi, et daignez agréer, Monsieur, l'hommage d'une éternelle reconnaissance.

A. Ampère.

J. 86. — Julie à Ampère (1).

[5 avril 1803].

Mon bon ami..., je marche mieux, et compte sortir demain pour une grande affaire à laquelle je te conseille de penser un peu souvent pour ton compte (2) et de te rappeler que tu ferais bien plaisir à ta Julie si tu étais plus fixe dans tes idées, enfin comme tu étais autrefois.

Je ne sais rien, rien du tout de nouveau depuis toi. J'ai vu Ballanche dimanche soir. Il m'a dit qu'il avait vu M. Béranger et que ce dernier lui avait dit qu'il n'y avait plus de logements que dans l'intérieur, par conséquent point pour moi. Mais tout cela ne me

---

(1) Deux pages in-8º sur papier bleuâtre, avec adresse au bas de la seconde.

(2) Il s'agit de faire ses Pâques, la fête de Pâques étant le 10 avril.

persuade pas et me fait croire qu'avec ta nomination tu pourras, comme les autres, loger ta femme....

Élise et moi nous nous sommes bien embrassées, bien consolées et bien senti que nous ne pouvions être heureuses ni l'une ni l'autre sans nous aimer comme autrefois. Me voilà le cœur plus content. Je te regrette pour n'en pas jouir avec toi, mais non pas pour t'entendre parler de M. Petit dont je n'ai plus du tout besoin à présent et je vois bien que je ne peux pas sitôt partir pour la campagne.

J. 87. — Julie à Ampère (1).

Du vendredi [8 avril 1803].

Mon bon ami, j'ai reçu ta lettre mardi. Je suis bien aise que, de plus en plus, tu espères ta nomination. Mais, comme je te l'ai dit bien souvent, je ne le croirai que lorsque je le verrai. Cela fait que je pense comme toi qu'il est essentiel de garder encore notre appartement. Tu me dis, mon bon ami, que tu te disposes à faire ce que j'espère de toi. Si mes prières sont exaucées, cela te fera autant de plaisir que j'en éprouverai moi-même à te retrouver ce que je t'ai toujours cru. Tu as peur, me dis-tu, que je ne doute de ta tendresse. Quoique le reste soit bien plus sacré, j'ai un sentiment intérieur dont je ne puis me défaire qui m'assure que ta Julie te sera toujours chère, que rien ne pourra jamais te faire oublier les moments que tu regardais comme le comble de la félicité. Je parle de ceux où, réunis par la confiance, nous lisions dans le cœur l'un de l'autre aussi bien que dans le nôtre. Oui, mon ami, c'est là les courts instants de mon bonheur. Je les partageais avec toi et je les sentais peut-être plus délicieusement. Pourquoi crois-tu qu'ils ne reviendront pas ? Il est vrai que les discussions sur différents sujets, la difficulté de te persuader ce que je pense, tout cela fait passer le temps, absorbe l'esprit et empêche les communications intimes. Mais, mon bon ami, nous ne serons pas toujours, je l'espère, dans une position si agitée; ton esprit le sera moins aussi; tu deviendras raisonnable solidement en prenant des années et en voyant grandir ton fils à qui tu devras l'exemple et qui te demandera compte de tes opinions. Pour les lui expliquer clairement, il faudra en être persuadé toi-même. Je vois tout cela dans l'avenir, je me vois paisible au milieu de vous deux que je regarde comme mes fils. Car les maux m'ont vieillie et m'ont laissé le temps de faire des réflexions qui ont mûri ma raison. Ainsi, quoique nos âges se rapprochent, crois, mon ami, que ta femme a dix ans de plus que toi ! Cela peut être pris dans tous les sens; car la fraîcheur, l'activité, la gaîté, la grâce de la jeunesse, tout est disparu. Mon cœur est le même. Il t'aimera toujours et cela te suffit, n'est-ce pas, mon bon ami ? Je t'embrasse à cette pensée et tu me réponds de même. Je sens que nous sommes d'accord.

---

(1) Quatre pages dont la fin manque. Réponse à A. 126. Mme Cheuvreux en a publié une grande partie, p. 286.

Je te dirai pour nouvelle que le petit est très bien. Il n'a point de rougeole, mais elle est partout. Pour moi, je fus hier à notre paroisse : c'est-à-dire à l'église où nous fûmes paraître devant la municipalité. Je n'y avais pas été depuis et cela me rappela bien des choses en me faisant songer à toi et demander à Dieu que nous fussions toujours unis comme nous l'avons été depuis ce moment.

Adieu, mon bon ami, adieu; je t'embrasse de tout mon cœur. Dis-moi si tu écris tes nouvelles découvertes.

128. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, n° 15, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

Du samedi [9 avril 1803].

Je viens de chez Pochon, ma bonne amie, où j'espérais trouver de tes nouvelles. J'ai été trompé dans mon attente; il venait d'arriver et tu n'avais pas su qu'il partirait cette fois un jour plus tôt pour ne pas se trouver en voyage le jour de Pâques (2). J'en ai reçu mercredi par une petite lettre à laquelle je n'ai pas encore répondu (3). Elles m'ont fait bien plaisir; j'y vois que tu te portes un peu mieux, et que je suis le seul à présent, parmi ceux que tu aimes, qui te fasse du chagrin. Tu me dis de réfléchir; je ne le fais que trop, mon esprit n'est plus libre du tout; à peine puis-je travailler par moment à mon ouvrage; mais le sujet dont tu me parles ne peut être traité par lettres, il y aurait trop de choses à dire. Je regarde cette démarche comme la plus importante de ma vie; elle va étendre son influence sur le reste de mes jours. Puis-je la faire au hasard pour vivre ensuite comme si je ne l'avais pas faite ? Que je me repens pour ta tranquillité de t'en avoir parlé si tôt ! Je devais bien te le dire un jour, mais non pas avant d'avoir pris un parti irrévocable. Combien de fois j'ai vaincu le penchant qui m'emportait à cesser de te cacher le seul secret que je t'aie jamais fait ! Peut-être ai-je quelque temps à me reposer près de toi entre ma nomination et le commencement des leçons au Lycée. Tu m'aurais aimé autant que cet hiver et, dans tout ce qui me reste de ma vie, il y aurait eu quelque instant de bonheur pur. Maintenant j'ai comme perdu cette espérance; tu ne m'aimeras plus comme avant mon dernier voyage à Lyon, et la cause de mon malheur est d'avoir été pénétré d'une crainte pour ta santé, vraiment extravagante et qui m'avait renversé la tête ce malheureux mardi qui fait dans ma vie une époque si douloureuse ! Tu me vis pleurer toute l'après-dînée; mais tu n'as point d'idée de ce que je souffrais. J'ai bien pleuré hier

---

(1) Quatre feuillets formant 12 pages 16,5 × 22; adresse à la fin. Timbre *Bourg* 22 (22 germinal = 12 avril 1803). Mme Cheuvreux a publié cinq passages, p. 285, 286, 288, 289 et 291.

(2) Pâques, 10 avril.

(3) Lettre du mardi 5 avril J. 86.

aussi; je finis par t'écrire une lettre que j'ai déchirée ce matin parce qu'elle t'aurait affligée. Si j'étais sûr que tu m'aimeras un jour autant que si j'étais resté à Bourg, je serais tranquille et je pourrais du moins travailler à mon ouvrage; c'est la seule chose dont je puisse m'occuper ici; car tu conviendras que ce serait bien bête, pour une fois, de donner ma confiance à quelqu'un que je ne devrais jamais revoir, surtout lorsque je ne vois personne qui m'en inspire. Retrouverai-je dans ma vie des baisers sur tes lèvres comme ceux que tu me donnas à mon arrivée à Lyon lors de mon voyage des jours gras et tant d'autres fois ? Tu vas me trouver fou de changer ainsi d'idées; mais ma plume obéit à mon esprit tourmenté d'agitations où je ne comprends rien. Ma Julie, ma Julie, penses-tu à moi à présent ?....

Parlons un peu de toi ! Tu me dis dans ta dernière lettre que tu vois bien que tu ne peux pas aller à la campagne. Qu'il est triste, ma bonne amie, que ta santé ne te permette pas d'en jouir dans un des plus beaux moments de l'année ! Quand j'ai mal à la tête à force de m'être tourmenté à retourner de vingt façons toujours inutilement des idées désespérantes, je vais faire un petit tour, quelquefois avec une de tes lettres. Je suis tout de suite dans la campagne, où je respire un air si doux. Tous les buissons sont en fleurs; les prés et les chemins sont d'un si beau vert ! En allant chez Pochon, j'ai passé entre deux haies embaumées de fleurs de mahaleb. Que j'aurais voulu que tu pusses les respirer aussi ! Avoue que le gouvernement avait bien raison de donner un peu de bon temps aux professeurs dans ce joli mois et qu'ils ont été bien dupes de s'engager à continuer sur une vaine espérance dont ils sont tous persuadés aujourd'hui qu'ils ne tireront tout au plus qu'une gratification; car c'est l'espoir que leur donne aujourd'hui le préfet, sans cependant rien promettre; il n'est plus question du tout de la prolongation du traitement. M. Clerc a fermé sa classe et donne chez lui des leçons qu'il se fait payer. Les autres continuent comme machinalement. Moi, je les imite parce que je l'ai annoncé à tout le monde en venant ici et qu'il serait trop ridicule, après tant d'incertitudes, de changer encore de plan. Quand viendra ma nomination me donner un prétexte plausible de quitter, je dirai qu'il m'est ordonné de me rendre à mon poste et je partirai comme si le diable était à mes trousses. En attendant, pense quelquefois à moi, ma bonne amie, et écris-moi de longues lettres si cela ne te fatigue, pour qu'il y ait au moins quelques doux moments dans ma vie !

Dimanche [10 avril 1803]. — Tu jugeras, ma charmante amie, par ce que tu as déjà lu de ma lettre, comme celle que je viens de recevoir de toi (1) était nécessaire à mon repos. Ils reviendront donc ces moments si délicieux que tu me peins si bien ! Oh, comme je voudrais que ce fût à présent ! Je suis bien résolu à ce que tu continues d'exiger de moi; mais, décidément, cela ne se peut que quand je serai à Lyon. Tu me connais bien, ma bonne amie; quelque chose te dit que j'adorerai toujours ma Julie, ce quelque chose n'est

(1) Lettre du 8 avril J. 87.

pas trompeur; c'est toute mon existence de t'aimer et d'espérer que rien ne nous séparera plus; car c'est une chose bien triste d'être toujours loin de la seule personne qu'on ne voudrait jamais quitter.

Tout ce que tu me dis relativement à la manière de penser de mon petit est bien vrai; mais j'ai bien le temps de ranger ma tête d'ici là et sûrement je n'attendrai pas d'avoir des instructions à lui donner à ce sujet, pour les suivre pour moi. Pourquoi dis-tu, ma bonne amie, que ta jeunesse est passée ? Est-ce qu'elle ne t'embellit pas de tout ce qu'elle a d'agrément ? Il ne te manque qu'une santé moins languissante, et j'espère que ce printemps te la rendra, surtout si nous pouvions être ensemble quelques moments à la campagne. C'était le doux rêve que je faisais l'année passée pour les vacances; c'est celui que je fais à présent pour le mois prochain. Serai-je trompé de même? Eh, je le crains bien, en pensant qu'il faut y renoncer si ma nomination ne vient pas d'ici là. Eh bien, tu y iras seule; je serai loin de toi et je me consolerai en pensant que tu y respireras un bon air, et que tu n'as pu revoir ni le petit verger, ni le bosquet du jardin d'en haut, ni l'amandier où tu m'as pleuré, ni tant d'autres endroits peuplés de souvenirs, sans songer à ton ami. Tu m'aimeras toujours, voilà la ligne de ta lettre qui m'a tranquillisé, après m'avoir arraché de bien douces larmes. Car, depuis que j'ai tant de choses sur le cœur, je ne lis plus de lettres de ma Julie sans pleurer. Je suis bien aise que tu n'aies plus d'inquiétude sur la santé du petit. Peut-être qu'il ne serait pas si exposé à prendre la rougeole dans une de nos deux campagnes puisqu'il y en a tant à Lyon. M. Luc, le professeur d'histoire naturelle, m'a dit ce matin qu'il continuerait jusqu'à la fin du mois. Cela me fait plaisir de les voir se démancher; il me semble qu'ils me rendent ma liberté ! J'ai fait des morceaux détachés pour mon ouvrage, mais il n'est pas encore commencé de suite. Il me fallait une liberté d'esprit que je n'avais plus, mais que ta charmante lettre m'a rendue. Comme je t'en remercie, ainsi que de la lettre du petit qui m'a fait tant de plaisir ! Embrasse-le bien fort de la part de son papa qui l'aime aussi de tout son cœur. Voilà deux jours où je ne donnerai aucune leçon (1); je vais les employer à la rédaction de mon ouvrage. Que je serais heureux s'il m'acquérait une réputation qui pût contribuer à ton bonheur ! J'embrasse tout ce que j'aime, comme je t'aime.

J. 88. — Julie à Ampère (2).

Du lundi [lundi saint, 11 avril 1803].

Mon bon ami, je pense à ce que tu fais ces fêtes; tu travailles sans doute à tes mathématiques, ou bien à ranger ton cabinet pour être tout prêt à revenir au cas où ta nomination

---

(1) Dimanche et lundi de Pâques.

(2) Trois pages in-8° et une page d'adresse à Bourg. Mme Cheuvreux a publié le début page 292 en le faisant suivre par un fragment du 8 décembre 1802.

viendrait. Mais, plus je l'attends, plus je crains, et je donnerais quelque chose de bon pour que tu l'eusses dans ton portefeuille. A propos de portefeuille, n'oublie pas à Bourg ton congé définitif, ni tes autres papiers de ce genre ! Ils sont bien précieux puisqu'ils assurent notre tranquillité....

Du mercredi. — Je reprends la plume, mon bon ami, pour te dire que j'ai reçu hier une lettre de toi. A présent, j'éprouve comme un serrement de cœur en les lisant. Tu dis bien que nos âmes s'entendent et que nous nous aimerons toujours. Je suis de ton avis. J'attendrais d'être à Lyon pour terminer ce qui t'occupe en ce moment. Ce n'est pas, comme tu le dis, une chose qu'on puisse faire à la légère.

129. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, n° 15, à Lyon.

Bourg, le mardi [12 avril 1803 ?].

Je ne veux pas m'aller coucher ce soir sans écrire à ma bonne amie. Je me suis privé ces deux jours-ci de ce plaisir pour écrire mon ouvrage; le plan en est achevé et écrit en abrégé; le tiers environ est net; mais je sens bien que, quand tout sera fini, il faudra tout récrire pour corriger les incorrections et les fautes de style. Je ne puis donc pas dire précisément quand je pourrai commencer l'impression. J'y ai travaillé sans discontinuer ces deux jours; aussi ai-je bien mal à la tête ce soir. Toutes mes pensées sont absorbées dans mes calculs; mais l'amour pour Julie ne quitte pas mon cœur.

Je t'envoie 6 louis par Pochon, j'en garde un parce que je ne sais pas si je n'en aurai pas besoin. Les 9 francs que j'avais devant moi sont déjà bien diminués, par les blanchissages, du papier, de l'encre, un canif parce que j'avais perdu le mien, etc. Je n'ai pas encore reçu les 12 livres du préfet que j'attendais qu'il me les envoyât, et qu'il attendait apparemment que je fusse le voir. J'irai demain, d'autant mieux qu'une affaire de M. Goiffon me donne lieu d'y aller, sans qu'il semble que ce soit pour mon argent.

Du mercredi matin. — Ma charmante amie, notre absence durera-t-elle encore longtemps ? Je commence à bien m'ennuyer. Quand je dis que je commence, il y a longtemps que c'est commencé, mais je le sens tous les jours davantage. Je ne sais comment tu te trouves à présent, si ta santé te permet de jouir un peu du beau temps. Si du moins je pouvais savoir tous les jours de tes nouvelles, le temps ne me paraîtrait pas si long. J'en espère pour demain. Adieu, ma Julie, ton mari t'embrasse mille fois et ton petit et tous

(1) Quatre pages 16 × 21, avec adresse à la fin. Deux passages ont été publiés par Mme Cheuvreux, p. 291.

ceux qui t'aiment. Je vais vite porter la lettre et l'argent à Pochon. Je voudrais bien que tu me rappelasses au souvenir de la maison Périsse. Celui qui t'aime.

A. Ampère.

Je t'envoie le livre de Ballanche qui doit être en colère après moi de l'avoir apporté ici et gardé si longtemps. Je vous conseille cependant, à toi et à Élise, de ne pas le rendre que vous ne l'ayez lu, surtout qu'il ne faut que deux ou trois jours pour cela. Je t'embrasse, je t'embrasse, je t'aime.

130. Ampère à Julie (1).

A Madame Ampère, chez Mme Carron, rue du Griffon, nº 15, vis-à-vis la rue Terraille, à Lyon.

[Bourg] du jeudi [14 avril 1803].

Je viens de recevoir ta lettre, ma charmante amie et comme elle m'a fait bien plaisir ! Comme tu dis de jolies choses de la manière dont nos cœurs se correspondent et s'entendent ! C'est là mon bonheur et je ne dois pas me plaindre de mon sort. Tu me dis de relire mon portefeuille. Je n'ai plus à délibérer à présent; la réponse du conseiller d'État Fourcroy est arrivée hier. Il remercie les professeurs de leur zèle à continuer, mais les invite à cesser leurs fonctions pour lesquelles le gouvernement ne peut tenir compte de rien absolument. Tous les professeurs cessent aujourd'hui. Tout le monde est d'avance si persuadé de mon prochain départ qu'on a arrangé mon inventaire du cabinet de physique pour demain. MM. Dupras et Olivier ont pris tous leurs arrangements comme étant sûrs de mon départ. Je ne puis rester, quand je le voudrais, sous aucun prétexte, à moins de faire dire que je ne sais où trouver de quoi manger. Cela, d'ailleurs, vient bien à propos pour mon ouvrage; il n'y a plus qu'à rédiger, qu'à récrire; on fait toujours cela sans choisir ses moments; on n'a pas besoin de l'inspiration qu'il faut pour inventer. Toute la matinée et 2 heures de l'après-dînée étaient prises par mes leçons. J'aurai tout mon temps à Lyon, ou encore mieux à la campagne (2). J'espère que la rougeole n'y sera plus si forte la semaine prochaine. Il faut partir, au reste, quand ce ne serait que pour le qu'en-dira-t-on. Je t'embrasserai dans quelques jours; je n'ai plus à faire que cet inventaire et mes paquets; les faire porter

(1) Quatre pages 16,5 × 22; adresse à la fin, sans timbre. Réponse à J. 88. Le 4 avril avait été signé par Bonaparte, premier Consul, l'arrêté nommant Ampère professeur des 3e et 4e classes de mathématiques au Lycée de Lyon, vu la présentation de la IIe Commission des Inspecteurs généraux des Études, sur le rapport du Ministre de l'Intérieur. Il quitta Bourg définitivement le 17 avril (date donnée par le journal de la mort de Julie, A. 133). Mme Cheuvreux a publié cette lettre, p. 312.

(2) Le 16 mai 1803, Ampère présenta ce second mémoire à l'Institut sur l'intégration des équations différentielles.

petetin sans savoir ce retour.
il ordonna les emplatres, et
le vin de bryone de 2 en 2 heures.
on n'en fit rien ce soir là.
12.mardi. julie prit le matin de ma
main une cuillerée de vin
de bryone, et me reprocha de
l'y avoir engagée. on n'appliqua
point la poix -
m.r. petetin vint le matin et
fit appliquer un des emplatres.
à 3 heures je fus chez lui deliberer
sur les scarifications.
à 5 heures il revint avec m.r.
martin.
13.mercredi. à neuf heures du matin.

multa flagella peccatorij, sperantem autem
in dominom misericordia circumdabit.
D. firmabo super te oculos meos et instruam
te in viâ hâc quâ gradieris.
℣. amen.

Dernière page du Journal d'Ampère ; mort de Julie. (Dimensions 20 × 28.)

chez Pochon et partir. Je ne sais pas précisément le jour, mais je crois aux premiers de la semaine prochaine. Mes paquets arriveront mercredi. Je serai à Lyon, auprès de ma Julie, pour toujours; quel bonheur ! Si tu ne reçois plus de lettre de moi, c'est que j'irai encore plus tôt et que je mettrai tout mon temps aux préparatifs du voyage. La lettre n'arriverait qu'après moi. Mme de Lalande a écrit à une dame de Bourg qu'elle savait de bonne part que MM. Clerc et Mermet étaient placés à Moulins et moi à Lyon.

Mon amie, mon amie, nous ne nous quitterons plus ! J'ai reçu à temps dimanche ton paquet par la poste.

Mme Ampère à son fils (1).

A Monsieur Ampère, à Lyon.

[juin 1803].

Tu dois te ressouvenir, mon cher ami, que tu emportas ta lunette dans le temps que tu étais dans la rue Mercière et que nous te dîmes que c'était une lunette perdue; mais, comme à ton ordinaire, tu fis à ta tête. Pour les morceaux de vitre, [ils] sont en poussière. Les chats en ratant les ont fait tomber. Pour les fioles de sirop, nous ne savons comment te les envoyer. Si ce tapis est trop laid pour te servir, tu me le renverras. Pour le fil de laiton, la tatan l'a cherché partout, il a disparu. Nous t'envoyons deux bobines que nous avons trouvées. Nous avons eu aujourd'hui des nouvelles de ta femme; elle était bien. Tout s'accorde pour que je ne puisse pas la voir ici. Je ne peux plus avoir de plaisir dans ce monde. Adieu, je t'embrasse et suis ta bonne mère.

Veuve Ampère.

131. Ampère à M. Saint-Rousset, maire de la division du Midi, à Lyon (2).

Lyon, le 24 prairial, an II [13 juin 1803].

Monsieur,

La protection éclatante que vous accordez à tout ce qui peut contribuer à l'utilité et à la gloire de cette ville, et votre bienveillance pour ceux qui en font l'objet de leurs travaux, m'ont fait espérer que vous recevriez avec bonté la demande que je viens vous faire. Le gouvernement a privé en général les professeurs des lycées qui seraient mariés du logement qu'il a accordé aux autres, en déclarant qu'ils ne pourraient habiter l'enceinte des bâtiments

---

(1) Une page in-8°. Mme Ampère doit écrire de Poleymieux. Ampère n'est plus rue Mercière, et cependant on lui écrit à Lyon. Sa femme est absente. Cette lettre est donc nécessairement de juin 1803, époque où Julie est restée à Saint-Didier, tandis qu'Ampère à Lyon préparait l'inauguration du lycée.

(2) Bibl. publ. et Univ. de Genève.

destinés aux élèves. Cette loi devait paraître trop dure envers des pères de famille réduits à un traitement très médiocre pour qu'on ne cherchât pas à l'adoucir dans les villes où la disposition des bâtiments occupés par les lycées permettrait de leur accorder des logements hors de cette enceinte. Vous savez, Monsieur, que je suis un des trois professeurs mariés du lycée de Lyon ; il doit être établi au grand collège, et la façade qui règne au long du Rhône présente une longue suite d'appartements dont une partie est destinée au proviseur et au procureur du lycée. Le reste est occupé par des locations. Le sacrifice d'une petite partie de ces locations suffirait pour que tous les professeurs pussent être logés ; mais je sens qu'ils ne peuvent espérer cette faveur que de la bienveillance du corps municipal de Lyon, ou plutôt de la vôtre seule, Monsieur, puisque le Lycée se trouve dans l'arrondissement du Midi et que c'est par vos soins qu'il a reçu tous les secours nécessaires pour qu'on puisse y travailler efficacement à faire cesser le chaos et la nullité où la Révolution avait plongé l'instruction publique. Quelle reconnaissance ne vous doivent pas tous ceux qui s'intéressent au succès de cet établissement ! La mienne ne sera point diminuée lors même que vous ne pourriez, dans cette circonstance, rien faire en ma faveur ; mais je vous prie, Monsieur, de considérer la position où je me trouve. Absent de Lyon pendant 15 mois, je me trouve sans logement et privé des ressources des autres professeurs mariés qui n'ont point quitté cette ville.

Daignez agréer, s'il vous plaît, l'hommage du respect et de la profonde estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

A. Ampère.

132. Ampère à M. Carron (1).

Lyon, jeudi [7 juillet 1803].

Cher ami, si tu savais comment se passe mon temps, tu comprendrais pourquoi je ne t'écris pas ; j'ai fait tant de courses chez M. Petetin et à l'établissement du Lycée qui a été installé lundi dernier [4 juillet] ! Mardi et mercredi j'ai donné mes premières leçons ; aujourd'hui, jeudi, je profite de la vacance pour te parler de notre pauvre malade. L'enflure ayant augmenté à un degré prodigieux, le médecin lui fit prendre du vin de bryone ; ce remède avait beaucoup diminué l'oppression ; mais il a fait tant de mal à l'estomac qu'il a fallu le suspendre et tout a recommencé.

Julie n'a pas mal dormi cette nuit et se trouve en général moins fatiguée aujourd'hui qu'à l'ordinaire. M. Petetin viendra la voir demain. Ah, mon frère, qu'elle est à plaindre, ma pauvre Julie, et comme ça déchire l'âme de la voir souffrir ! Je fais tous mes efforts

(1) Nous n'avons pas eu connaissance de cette lettre et de la suivante également adressées à son beau-frère Carron. Nous les donnons, sous toutes réserves, d'après Mme Cheuvreux, p. 320 et 329. Celle-ci s'intercale dans le journal de la mort de Julie (133) qui la suit.

pour lui cacher ma peine, il me semble que j'y réussis quelquefois. Le docteur donne beaucoup d'espérances; mais, hélas! qui sait si elles sont fondées! O, mon ami! il faut avoir, comme moi, vu dans les angoisses et dans un danger qui fait frémir tout ce qu'on aime au monde pour concevoir la désolation. Ta maman ne s'occupe que de sa fille; Élise se contraint, afin d'éviter tout ce qui pourrait troubler la paix; mais personne ne peut donner sa santé pour racheter celle de Julie. J'oublie que tu as aussi une femme en ne te parlant que de la mienne. Tout le monde à Collonges désire la fin de l'été dans l'espérance de te voir de retour. Julie et moi ne sommes pas les derniers à former ce vœu.

Adieu, mon frère, mon ami, je t'embrasse de toute mon âme.

AMPÈRE.

133. Journal de la mort de Julie écrit par Ampère (1).

17 avril (1803). Dimanche de Quasimodo. Je revins de Bourg pour ne plus quitter ma Julie.

14 mai. Samedi. Saint-Polycarpe. Nous fûmes à Poleymieux.

16. Dimanche. Je fus à l'église de Poleymieux pour la première fois depuis la mort de ma sœur.

19. Jeudi. Fête de l'Ascension. Grand'messe dans l'église de Poleymieux. Triste tête-à-tête du chemin. Je fus le soir à Lyon.

20. Vendredi. Arrivée de M. Carron annoncée. Il arriva le soir [à Lyon].

21. Samedi. Carron fut voir sa mère [à Saint-Germain]. Promenade dans le jardin. Julie bien malade.

22. Dimanche, Sainte-Julie. Le matin on eut la nouvelle de l'arrivée de Carron. Je laissai Julie bien fatiguée.

23. Lundi. Je reviens auprès d'elle après avoir su l'adresse de M. Lambert et dîné chez M. Couppier.

24. Mardi. Sainte-Jeanne. Nous partîmes par la diligence [pour Collonges]. Julie embrassa son frère.

28. Samedi. Veille de la Pentecôte. Je parlai pour la première fois à M. Lambert un instant dans son confessionnal.

30. Lundi. Parti de Collonges. J'y quittai Julie dans l'espoir de revoir M. Lambert.

31. Mardi, mercredi 1er juin, jeudi 2 juin. La même espérance fut encore trompée.

3 juin. Vendredi. Je fus trop tard chez M. Lambert à cause de Saint-Didier et de Rieussec.

4. Samedi. Fin, pour revenir lundi.

---

(1) Trois pages écrites sur un cahier de papier écolier bleuâtre de 12 pages. Ce journal a dû être écrit de souvenir, comme le prouvent les nombreuses ratures et les lignes intercalées après coup.

5. Dimanche. Partie de Bellerive.

6. Lundi. Absolution.

7. Mardi. Saint-Robert. Ce jour a décidé du reste de ma vie.

14. Mardi. On me fit attendre le petit-lait à l'hôpital. J'entrai dans l'église d'où sortait un mort. Communion spirituelle. Visite chez M. Vitet. Voyage à Poleymieux pour des genets.

21. Mardi. Voyage à Saint-Didier avec Mme Périsse.

22. Mercredi. Départ de Carron.

29. Voyage à Poleymieux pour de la bryone. Vache de la voûte.

4 juillet. Lundi. Messe du Saint-Esprit [Ouverture du lycée].

5. Mardi. Première leçon [au lycée de Lyon].

6. Mercredi. Voyage à Saint-Didier entre deux leçons (1).

7. Jeudi. M. Petetin supprima le vin de bryone (2).

8. Vendredi. Je fus chercher M. Brac au port.

9. Samedi. Le matin, Julie bien mal. Mme Gervais vint au Lycée. Je priai M. Mollet de me remplacer pour aller à Saint-Didier après avoir été chez M. Brac pour le remercier. M. Petetin fit tout continuer malgré le nouveau symptôme.

10. Dimanche. M. Petetin vint et supprima l'alkekeuge. Le nouveau symptôme ne se soutint pas.

11. Lundi. Sainte-Élisabeth. Il revint [le symptôme]. Je fus consulter M. Petetin sans savoir ce retour. Il ordonna les emplâtres et le vin de bryone de 2 en 2 heures. On n'en fit rien ce soir-là (3).

12. Mardi. Julie prit le matin de ma main une cuillerée de vin de bryone et me reprocha de l'y avoir engagée. On n'appliqua point la poix.

M. Petetin vint le matin et fit appliquer un des emplâtres. A 3 heures, je fus chez lui délibérer sur les scarifications. A 5 heures il revint avec M. Martin.

13. Mercredi. A 9 heures du matin.

Multa flagella peccatoris, sperantem autem in Domino misericordia circumdabit.

D. — *Firmabo super te oculos meos et instruam te in viâ hac quâ gradieris.*

F. — *Amen.*

---

(1) Ampère avait écrit d'abord et a barré : « Voyage de Poleymieux pour de la bryone. » Le 21 juin (voir plus haut), Julie qui a passé de Poleymieux à Collonges, s'établit à Saint-Didier.

(2) D'après une lettre (132) à Carron dont la date exacte est donnée par le texte, on croirait, ce 7 juillet, Julie à Lyon où elle mourut. Cependant, le 9, Ampère va encore à Saint-Didier. L'acte de décès, en date du 24 messidor an 11, porte que Catherine Carron est décédée chez sa mère 15 montée du Griffon.

(3) Voir planche 10, la reproduction de cette dernière page.

134. Ampère à M. Carron.

[Août 1803].

Mon ami, je veux t'écrire pour que tu n'oublies pas que je suis au monde. Que pourrais-je te dire ? Tu souffres comme moi. N'est-ce pas que tu aimeras celui que ta sœur aimait et qui a eu le malheur de lui survivre ? On m'assure que l'intérêt de mon enfant veut que je conserve ma place. Je la conserve; je me suis résigné à tout.

Ta maman, tes sœurs n'ont point été malades; elles font pitié. Pauvre Carron ! Son frère tous les siens me sont devenus encore plus chers. Si je pouvais t'embrasser, que j'aurais de douceur à mêler nos larmes !

Adieu, adieu !

A. Ampère.

Élise Carron à Ampère.

[Août 1803].

Tu étais déjà sorti lorsque je rentrai pour te recommander de voir M. Brac, mon bon Ampère. Je sais qu'il n'est plus doux de s'occuper de soi, que tout est égal; aussi n'est-ce pas pour toi que je t'en prie. Dis, ne penses-tu pas que cette ombre chérie voltige autour de nous et s'intéresse encore à ceux qui lui étaient si chers ? Je l'appelle si souvent la nuit, je crois l'entendre, j'écoute et, si ce n'est elle, c'est quelque chose d'elle-même qui me dit : « Je suis là, calme-toi, nous nous reverrons, ne te tourmente pas, tu me fais mal, tu m'affliges ! » Ah, elle me le disait si souvent en m'embrassant. Mon pauvre Ampère, nous avons tout perdu l'un et l'autre. Je ne cherche pas même à me consoler. L'idée de consolations me déplaît. Chercher à l'oublier me révolte et je ne puis souffrir que ceux qui m'en parlent. Le jour qui me réunira à celle que mon cœur avait choisie sera le plus doux que je puisse me promettre. Pauvre petite, sais-tu qu'elle m'a serré la main droite, je la sens encore, elle me regarda, je pleurai et je me sauvai pour toujours, pour bien longtemps peut-être puisqu'il est vrai qu'on ne meurt pas de douleurs.

Mais je t'écrivais pour te dire qu'il faut absolument voir M. Brac. N'ajoute pas à mes chagrins celui de savoir le mari et l'ami de ma Julie dans l'isolement et l'abandon ! Son fils est aussi bien qu'il peut l'être, pauvre petit. Adieu, adieu, peut-être un jour pourrai-je te parler d'elle sans contrainte; mais, à présent, il n'y a pas moyen. Ils croient qu'en parler, c'est t'en rappeler le souvenir !

Élisa.

Mme Ampère, mère à André Ampère, à Lyon (1).

Tu m'as affligé, mon pauvre Ampère, de te voir dans l'état où tu étais dimanche. Tâche donc, mon bon ami, de porter ta croix avec Jésus; car il visite ceux qu'il aime. Juge de mon désespoir si je venais à te perdre ! Ce pauvre enfant, qu'est-ce qu'il deviendrait alors ? Je vois tous les jours de plus en plus combien il a besoin de toi. Souviens-toi qu'elle t'a recommandé son fils, ta mère, ta sœur et la tante. Sais-tu ses dernières volontés ? Non. Le chagrin est mortel aux hommes. Tu fais peur, maigre, pâle. Sais-tu où cela peut te conduire ? à la langueur. Quand je réfléchis à tous les malheurs et les afflictions qui tombèrent sur moi, je me désole. Fais-toi donc une raison ! Pense que rien ne peut te remplacer, que tu as une tâche à remplir. La providence t'a laissé un fils pour ta consolation et, en même temps, tu es obligé de te ménager pour l'élever à la crainte de Dieu, le suivre dans le monde pour l'empêcher de donner dans tous les vices qui sont si communs. Tu connais mieux que personne la jeunesse. Voudrais-tu que ton fils leur ressemblât et qui plus que lui aura besoin d'un Mentor tous les jours ? Je vois, dans ce petit être, combien ce serait malheureux qu'il fût livré dans les mains étrangères. Je suis sûre que ce serait un bien mauvais sujet. Tu me diras : « Que peut-on juger d'un enfant à son âge ? » et moi je te dis qu'il a besoin de toi, que personne ne peut te remplacer et que tu es obligé de te conserver pour lui et pour tous ceux qui l'entourent.... Adieu, mon fils, pense souvent à ta tendre mère qui a toujours désiré de te voir heureux et qui n'a jamais pu avoir ce bonheur. Si tu peux m'envoyer ce livre de principes que tu as pour ton petit, je crois qu'il apprendrait plus tôt. Il me charge de dire à son papa qu'il t'aime bien et que tu viennes le voir.

Delambre à Ampère, professeur de mathématiques au Lycée de Lyon.

Paris, le 23 frimaire, an XII [15 décembre 1803].

J'ai reçu, Monsieur et cher Confrère, votre lettre et le mémoire que j'ai présenté à l'Institut peu de jours après (2). On vous a nommé pour commissaires MM. Lagrange et Lacroix; mais ils n'ont pas encore fait de rapport. Il n'y a rien en cela de bien extraordinaire. Mais ce qui l'est davantage, c'est que Biot, chargé du mémoire précédent, n'en a point encore parlé. M. Lagrange, qui est aussi commissaire, avait lu le mémoire avant que je ne le présentasse; mais il a voulu qu'on lui adjoignît un géomètre plus jeune, plus au courant de tout ce qu'on a pu faire nouvellement et qui eût plus de temps pour faire des recherches dans

---

(1) Deux pages 14,3 × 20,3. Cette lettre a été publié par Mme Cheuvreux, p. 330.
(2) 28 novembre.

les auteurs qui ont pu traiter le même sujet. Biot est singulièrement occupé. Il fait, en ce moment, deux cours différents, celui de physique mathématique, pour lequel il a remplacé feu Cousin et celui de physique expérimentale à la place de Lefèvre-Gineau, inspecteur général des études. En outre, il professe à l'Athénée de Paris et, par-dessus tout, il est employé à la confection d'un livre élémentaire pour les lycées. Quand on le nomma commissaire, il vint me demander si la chose était bien pressée parce qu'il avait pour le moment bien de la besogne. Je lui ai répondu poliment et de manière à le mettre un peu à son aise. J'imaginais qu'il était question d'un délai de quelques semaines; mais je commence à craindre qu'il n'ait tout à fait oublié qu'il a un rapport à faire et je l'en ferai souvenir.

J'ai appris avec plaisir les succès de votre lycée à l'extérieur et le nombre d'élèves qu'il compte, mais avec beaucoup de chagrin le parti que M. Béranger (1) a pris de se retirer. Instruit indirectement qu'il avait donné sa démission, j'avais prié Fourcroy de ne point l'accepter et il me témoigna penser absolument comme moi. Peu de temps après, M. Béranger lui-même m'écrivit pour m'engager à faire agréer cette même démission, contre laquelle j'avais déjà parlé. Ne sachant plus quel parti prendre, je demeurai neutre. M. Bureaux de Puzy, à qui j'eus l'occasion d'écrire, me parut persuadé qu'on ne pouvait refuser à M. Béranger la permission de se retirer; mais il souhaitait qu'on prît en considération 33 années consacrées à l'instruction de la jeunesse et qu'on l'en récompensât par une pension de retraite. Quoique bien convaincu de la difficulté, ou plutôt de l'impossibilité de la chose, j'en fis la demande et la réponse fut telle que j'avais prévu. Fourcroy m'assura qu'il n'avait à sa disposition aucun fond, aucun moyen d'établir une pension, qu'on n'avait rien pu faire en ce genre, même pour les anciens professeurs les plus distingués de l'Université de Paris. Ces raisons ne me paraissaient que trop bonnes et je cessai mes sollicitations. J'ai appris par l'almanach national que M. Béranger est remplacé par M. Cofrer que je ne connais point. Ce qui m'a surpris, c'est que la place de mathématiques élémentaires est vide et que je n'y vois pas le nom de M. Guidi qui l'occupait. Il était ici pendant ses vacances et ne paraissait pas disposé à demander un successeur. Je n'y comprends rien. Je serais fort aise aussi de savoir ce que fait M. Béranger. Continue-t-il d'habiter la ville, ou s'est-il retiré à la campagne ? Sa retraite a fait peine à M. Daburon, qui même voulait le suivre, m'a-t-on dit. Je vois avec plaisir qu'il continue d'être professeur et votre confrère. Il m'avait écrit vers ce temps-là; je me suis acquitté de la commission qu'il m'avait donnée: elle ne put réussir et je négligeai de lui répondre, parce que je n'avais malheureusement rien de favorable, ni d'utile à lui apprendre et que, surchargé de besogne comme je le suis presque toujours, je me vois obligé de manquer ainsi à mille petits devoirs que je sacrifie à d'autres qui sont plus indispensables.

---

(1) Proviseur du Lycée de Lyon.

Je ne vois encore pour le moment rien à changer à ce que j'ai dit de vous à M. Beuchot, si ce n'est peut-être que les places vont être plus rares ici que je n'avais pensé. Le Prytanée de Paris a été converti en Lycée en conservant son directeur et ses professeurs. Il paraît, d'après cela, qu'il n'y a plus que deux lycées à former au lieu de trois. Les Écoles centrales continuent toujours.

Comment se porte l'aimable et bon docteur Gilibert ? Qu'est devenue son intéressante collection ? A-t-il obtenu la maison qu'il demandait et qu'il voulait joindre au jardin botanique ? J'en ai parlé plusieurs fois au Ministre de l'Intérieur qui paraissait bien disposé, mais qui craignait des obstacles de la part du Ministre de la Guerre. Depuis que Chaptal n'est plus notre président, je le vois un peu plus rarement et presque toujours trop entouré pour avoir avec lui des conversations bien longues (1).

La tante d'Ampère; Mlle Ampère, à M. Ampère, professeur au Lycée de Lyon (2).

[1803].

Je ne puis, mon cher ami, hésiter à te parler de ton entreprise de vitriol. Ne connaissant point le commerce, être obligé d'emprunter, les intérêts ruinent; tu peux perdre le peu que tu as et quel chagrin j'aurais ! Fais bien des réflexions, écoute tes amis; ne leur parle pas durement quand ils te disent leur façon de penser. Tu es trop vif, mon cher ami. Tu as de l'esprit; tu peux prendre sur toi, écouter toutes les raisons avec tranquillité, et tu verras que cela te fera voir les choses avec sang-froid et que tu en jugeras parfaitement. Ne te fâche point contre moi; c'est l'attachement le plus tendre qui me fait dire toutes mes réflexions.... Ne donne ta démission qu'à tête reposée ! C'est une tante qui radote peut-être; mais ce n'est que la tendresse que j'ai pour toi qui m'occupe jour et nuit. Fais en sorte de n'avoir point de regret ni de chagrin dans ce que tu feras.

Mme Ampère, mère, à Ampère (3).

Ne crois pas, mon bon ami, que ce soient des conseils que je veuille te donner. Je suis aussi indécise que toi. Je voudrais te voir heureux et tranquille, c'est tout ce que je désire. Je vais te dire ce que mes réflexions me font craindre dans tous tes projets. Prendre un commerce seul, sans expérience, confiant comme tu l'es, tu te feras tromper, tu te ruineras.

---

(1) Le bas de la dernière page, qui contenait la signature, a été coupé.

(2) Les quatre dernières lignes ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 330.

(3) Cette lettre a été publiée par Mme Cheuvreux, p. 332 et 333, avec des retouches (Voir la reproduction de cette lettre, planche 11).

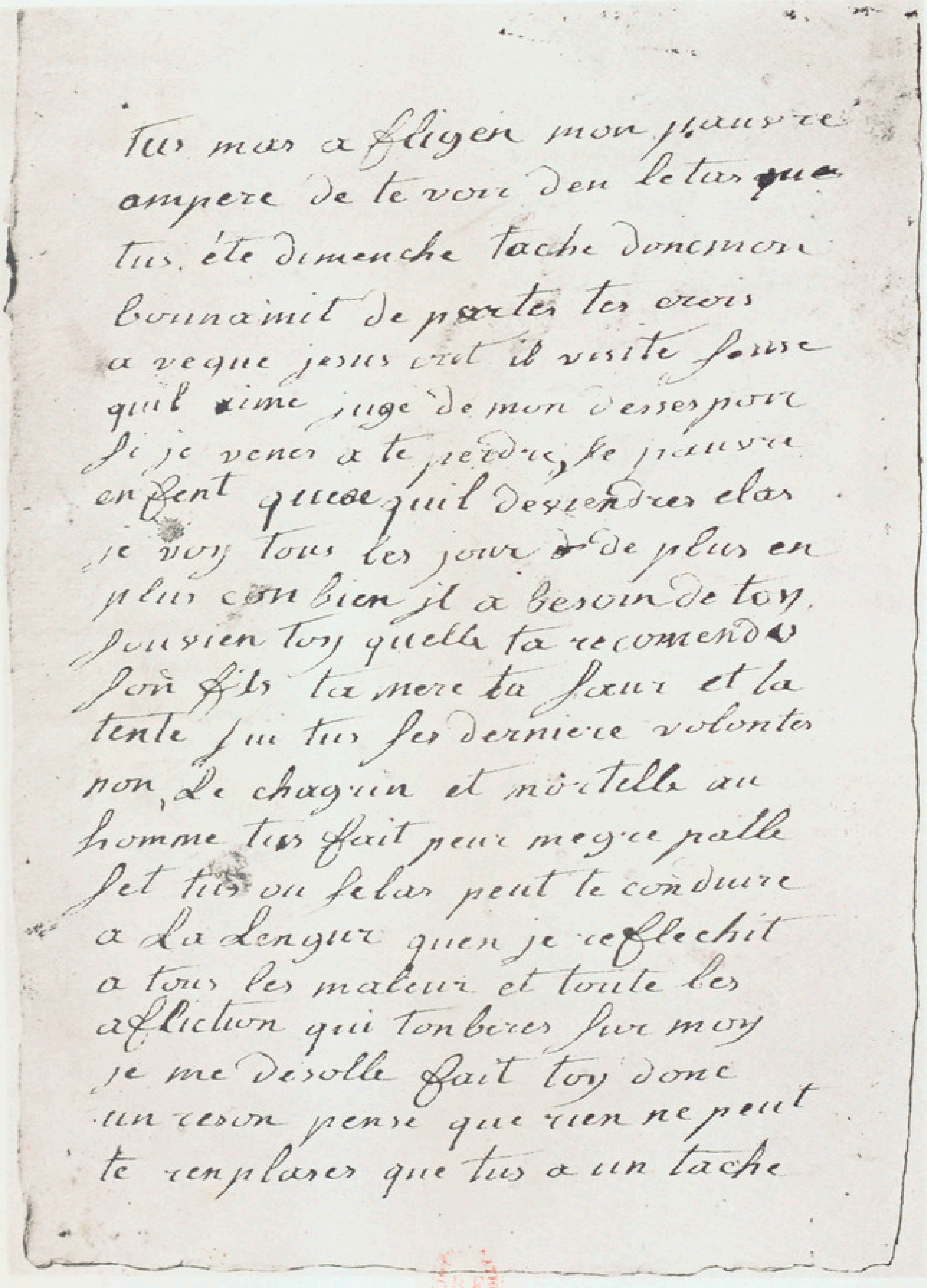

Tus mas affligen mon pauvre
ampere de te voir den letus que
tus ete dimenche tache donc mon
bonnamit de porter tes crois
a veque jesus crit il visite fosse
quil nime juge de mon desespoir
si je vener a te perdre le pauvre
enfent queceque il devendres elas
je voy tous les jour de plus en
plus conbien il a besoin de toy.
souvien toy quelle ta recomendé
son fils ta mere ta sœur et la
tente sui tus ses derniere volontes
non le chagrin et mortelle au
homme tus fait peur megue palle
set tus ou helas peut te conduire
a la langur quen je reflechit
a tous les maleur et toute les
afliction qui tonberes sur moy
je me desolle fait toy donc
un reson pense que rien ne peut
te renplaser que tus a un tache

Lettre de la mère d'Ampère à son fils, après la mort de Julie. (Dimension 14,3 × 20,3.)

Pour avoir le profit seul, tu ne veux point d'associé: mais ne vaut-il mieux gagner mille écus que d'en perdre vingt ? Tu risques la fortune de ton enfant, la tienne et qui sait ? Prendre une pension où il faudra faire beaucoup d'avances sans être sûr d'avoir des élèves, c'est à peu près la même chose. Aller à Paris pour 1200 livres, tu ne pourras pas vivre. Si tu étais là, tu me fermerais la bouche en me disant avec humeur : « Maman, que veux-tu donc que je fasse ? » Hélas, mon bon ami, je n'en sais rien. Je voudrais être assez riche pour te dire : « Voyage, dissipe-toi ! » mais ce n'est pas, hélas. Il faut travailler et prendre si bien des dimensions que tu ne perdes pas le peu que tu as. Il vaut mieux ne pas l'augmenter que de tout perdre. Tu as l'esprit si bouillant que, quand tu as une idée, tout est beau. C'est pour cela qu'il faut consulter, ne rien précipiter, ne pas faire comme tu fis au meilleur ami que tu aies, ne pas répondre : « C'est une bêtise, ça n'a pas de bon sens. » Crois-tu, mon enfant, que ce sont des propos que l'on ne sente pas ! L'on finit par ne plus rien dire et l'on vous laisse faire des sottises. Je tâchai bien de raccommoder ton emportement en jetant cela sur ta triste situation. Il m'en parut plus touché que de tes propos. Est-il possible qu'un bon chrétien, un membre de Jésus-Christ qui doit tout souffrir, les peines, les chagrins, les ennuis avec patience, résignation et douceur!... Il nous a montré l'exemple. Jette-toi au pied du crucifix et demande-lui avec résignation qu'il t'éclaire sur ce qu'il veut faire de toi! Je prierai bien de mon côté la mère de tous les chrétiens qu'elle intercède auprès de Dieu pour radoucir ton caractère, pour te rendre bien doux et humain avec ceux que tu seras obligé de vivre. Hélas, mon enfant, tu dois sentir toi-même que, si tu te laisses aller à tes emportements, cela ne ferait qu'augmenter et tu te ferais horreur à toi-même. Tous les jours, le matin, promets à Dieu de devenir plus doux et patient et plus docile à sa volonté ! Tu as M. Brac, M. Périsse, M. Ballanche, M. Couppier qui t'est bien attaché. Consulte, demande, ne fais rien avec précipitation et prends garde à ne pas te laisser tromper, si le commerce vaut ce que l'on te dit, si tous ces beaux discours ne sont pas pour se débarrasser d'une entreprise qui peut ruiner plutôt qu'enrichir. Je te le répète, je ne peux pas, dans une affaire comme celle-là, te donner des conseils, mais t'inviter à suivre ceux qui sont plus expérimentés que moi. Adieu, mon bon ami; aime autant ta bonne mère qu'elle t'aime! Ménage ta santé pour elle, pour notre petit et pour ta sœur! Nous avons tous besoin de toi.

Veuve AMPÈRE.

DEUXIÈME PARTIE

AMPÈRE, MATHÉMATICIEN, PHILOSOPHE ET CHIMISTE A PARIS.

(1804-1820.)

135. Ampère à M. Clerc, professeur de mathématiques au Lycée de Moulins (Allier) (1).

Lyon (2), le 14 floréal, an XII [4 mai 1804].

Il y a quelque temps, mon cher ami, que je vous écrivis une lettre par une occasion que m'avait procurée un des externes de ma classe de Mathématiques nommé Besson qui est de Bourg. Je vois, par celle que m'a remise M. Pajot, que vous n'aviez pas encore reçu la mienne.

J'espère toujours vous faire recevoir de l'Académie de Lyon. Il y aura une nomination dans trois semaines; mais les candidats qui vous sont opposés sont redoutables par les protections qui les appuient. Si je ne réussis pas à vous faire préférer, je reviendrai à la charge dans six mois. Le cahier de traduction me sera très utile pour mon projet, et j'ai été charmé de le recevoir. Je ne retirerai l'autre que dans le cas où je perdrais toute espérance à cet égard. Cela se fera sans difficulté. Dès que je le demanderai, je l'aurai.

Pendant que vous travaillez à l'astronomie, je perds tout mon temps à la métaphysique. Cependant l'accueil que l'Institut a fait à un de mes mémoires de mathématiques devrait me rappeler à cette dernière science; il en a ordonné l'impression dans ses recueils.

Il y a 160 élèves au Lycée de Lyon; le travail ne va pas mal, mais il n'y a aucune subordination.

J'ai envoyé un tribut à la Société de Bourg, il y a 6 mois ou 7 mois et j'en ai reçu une réponse obligeante.

---

(1) Coll. L. De Launay. Quatre pages 19 × 25. Adresse sur la dernière.

(2) Ampère, nommé à Lyon, le 12 mai 1803, fut nommé répétiteur à l'École Polytechnique le 20 octobre 1804 (28 Vendémiaire, an XIII).

J'ai écrit à M. Beauregard qu'il y avait une place vacante au Lycée de Lyon pour le latin; je n'en ai point de réponse, ce qui me fait craindre qu'il n'ait pas reçu ma lettre.

Dès que M. Mollet a su que son livre pourrait vous faire plaisir, il m'a remis un exemplaire qu'il vous prie d'accepter comme un témoignage de la haute estime qu'il a pour vos talents; il m'a chargé en même temps de vous assurer de son amitié, et de vous dire que vous serez le premier sur son bulletin de nomination.

Je vous enverrai dans ma première lettre la liste des élèves de Bourg au Lycée de Lyon. Je sais que les suivants y sont : Dombey, d'Avrieux, Barbier, Battur, Josserand, Marchand, Peloux et Riboud....

En les comptant, je vois qu'en voilà au moins les trois quarts.

Présentez, s'il vous plaît, mes respects à Madame votre épouse et croyez-moi, pour la vie, votre meilleur ami.

Adieu, je finis faute de place. A. Ampère.

Nomination de répétiteur à l'École Polytechnique.

J. G. Lacuée, Conseiller d'État, Président de la Section de guerre, à Monsieur Delambre.

Paris, le 26 vendémiaire, an XIII [20 octobre 1804].

D'après votre désir et votre suffrage, j'ai nommé hier, mon cher confrère, M. Ampère répétiteur à l'École Polytechnique. Je me suis estimé heureux de trouver cette occasion de vous prouver mon désir de vous être agréable et la confiance légitimement due à vos talents et à vos vertus.

Agréez, mon cher Confrère, cette expression de mes véritables sentiments et celle de mon inviolable attachement.

Mes respects, je vous prie, à Mme Delambre. J. G. Lacuée.

136. Ampère à M. Clerc, professeur de mathématiques au Lycée de Moulins (Allier) (1).

Paris, lundi 6 brumaire [28 octobre 1804].

Mon cher ami,

J'ai attendu pour vous répondre d'avoir vu M. Villars. J'y étais allé plusieurs fois sans le trouver, je l'ai vu enfin ce matin, et j'espère vous l'avoir gagné.

(1) Coll. L. De Launay. Quatre pages 19 × 25. Adresse sur la dernière. Ampère a écrit par erreur lundi 5 brumaire.

M. Delambre est, comme M. de Lalande, tout à vous; mais le parti de M. Guidy est fort, des conseillers d'État lui sont dévoués; ainsi ne négligez rien de tous les efforts que vous pourrez faire. Écrivez et récrivez à tous ceux qui peuvent influer sur le choix! M. Delambre m'a chargé de vous répondre pour lui, il est dans ce moment chargé d'affaires, sans quoi il vous aurait répondu sur-le-champ. Il a obtenu de M. de Fourcroy l'assurance de vous préférer pourvu que vous soyez porté, soit par le bureau, soit par MM. Villaret et Lefèvre-Gineau. Il a eu aussi la promesse de ce dernier de vous porter. Il m'a dit que Lefèvre vous préférait à tous égards à M. Guidy. M. Delambre paraît prendre à vous un intérêt très vif.

Je tâcherai d'avoir une lettre de recommandation de M. de Jussieu qui est grand ami de M. Lefèvre, pour me présenter chez celui-ci. J'irai aussi voir demain, s'il m'est possible, M. Riboud. Au reste, agissez, agissez fortement pour la place de Lyon; c'est bien à tort que vous croiriez, en l'obtenant, perdre vos droits au censorat de Moulins. Au contraire, on préférerait toujours pour cette place, un professeur d'un Lycée de premier ordre, à un d'un Lycée de troisième ordre.

D'ailleurs toute la faction Guidy se mettrait à vous servir avec ardeur pour vous obtenir cette nouvelle place, et rendre ainsi vacante une seconde fois la place que désire M. Guidy C'est pourquoi, si vous obtenez celle que je quitte, mettez, dans tous vos rapports avec ce puissant compétiteur, tous les égards et toute la déférence possibles!

Adieu, mon cher ami, comptez sur mon zèle à vous servir toutes les fois que j'en trouverai l'occasion, et aimez-moi toujours comme je vous aimerai toute ma vie.

Mes respects, je vous prie, à Madame votre épouse. Vive, vale!

A. Ampère.

137. Ampère à M. Clerc (1).

Moulins, le 24 brumaire à 11 h. 3/4 [15 novembre 1804].

Me voici dans la ville que vous habitez, mon cher ami, et il est trop tard pour que je puisse vous embrasser. J'avais quelque espérance à vous donner. MM. Roux et Mollet vous préféraient à Guidy, le censeur peut-être aussi; vous devriez leur écrire à tous trois, et à tout ce que vous pouvez avoir de protection à Paris. N'oubliez pas des lettres à Fourcroy et aux inspecteurs! Écrivez-moi à Paris, soit à mon ancienne adresse, soit à l'École Polytechnique (2). Vous devriez envoyer à Paris quelque ouvrage. J'ai remis votre mémoire à M. Roux qui m'a donné sa parole de faire tout son possible pour que vous soyez nommé correspondant de l'Académie à la première occasion. Remerciez-le en lui écrivant.

Je vous embrasse mille fois, et je vous prie de me rappeler au souvenir de Mme Clerc.

A. Ampère.

---

(1) Coll. L. De Launay. Deux pages 18 × 22,5. Adresse sur la dernière.

(2) Il n'a logé à l'École Polytechnique qu'au bout d'un mois. Voir A. 138.

138. Ampère à Élise Carron (1).

Paris, le dimanche 11 frimaire [2 décembre 1804].

Ma chère sœur, j'écrivis l'autre jour à ta maman et tu as vu sans doute ma lettre; mais je t'ai promis de t'écrire aussi et je veux tenir ma promesse; mais je ne te parlerai point de ce qui m'occupe sans cesse, et peut-être plus encore, depuis que j'ai quitté la terre natale. J'ai cru y laisser les pensées que je fuyais et je me suis trompé; mais il serait trop absurde de t'en entretenir, de renouveler l'impression douloureuse que je te fis éprouver il y a aujourd'hui cinq semaines. Je te parlerai de l'événement du jour. J'ai vu ce matin, placé au coin de la place du Carrousel où Louis XIV donnait ses fêtes, passer en voiture le pape et ensuite Bonaparte qui se rendaient à Notre-Dame pour la cérémonie du sacre. Il y avait peu de foule et un grand calme. J'ai vu une heure après revenir les régiments français qui avaient formé la haie le long de la route. J'en ai distingué un dont le drapeau, tout en lambeaux, avait été déchiré dans les guerres de la Révolution.

Je t'écris de ma chambre à l'École Polytechnique; j'y loge depuis hier; c'est entre ces quatre murs que ma vie va désormais couler (2). A chaque ligne j'entendais trembler l'atmosphère sous les coups du canon des Invalides, dont l'hôtel est à deux cents pas de l'École. Si tu avais vu ce monument qu'éleva à l'humanité ce grand siècle de Louis XIV, tu saurais de combien de souvenirs il est habité. Il est 3 heures. L'Empereur est à Notre-Dame, et cet instant est probablement celui de son couronnement. Ce soir il passera sur les boulevards, devant les fenêtres de Carron. Je dois y aller et je verrai toute cette pompe !..

J'ai vu hier Carron et Élisa, tous deux bien portants. Mme Carron se porte bien aussi; mais elle n'était pas encore levée. Ils avaient de bonnes nouvelles de leur dernière petite. Je désire bien en avoir de toi et de ta maman. Si vous êtes encore à Saint-Germain, le froid doit vous fatiguer. Avant-hier il tombait de la neige et du verglas. Le temps est moins rude aujourd'hui : ce qui est bien heureux pour ceux qui sont sous les armes; ils ne laisseront pas d'avoir bien froid. Adieu, ma chère sœur, je te prie de penser quelquefois à moi si ce souvenir ne te devient pas trop pénible. Jamais les miens ne cesseront donc de me poursuivre. Embrasse ta maman pour moi et dis-lui que mon cœur est aussi plein pour elle des sentiments du meilleur des fils qu'il l'est pour toi de ceux du plus tendre frère.

A. A.

(1) Cette lettre a été publiée, avec de légères coupures, par Mme Cheuvreux, p. 334.

(2) L'École Polytechnique était alors installée provisoirement dans des bâtiments qui dépendent aujourd'hui de la Chambre des Députés, sur la rue de l'Université.

139. — Ampère à sa sœur, Mlle Joséphine Ampère, à Poleymieux (1).

Paris, le 2 nivôse [23 décembre 1804].

Je te remercie bien, ma chère sœur, de la lettre que tu m'as écrite et où tu m'as donné de vos nouvelles et de celles du petit bibi. Baise-le bien pour moi et tâche de lui inspirer, sinon le goût de la lecture, du moins celui de t'entendre lire. Je t'envoie des livres pour cela et je te prie de tâcher de lui faire comprendre ce que tu lui en liras en lui l'expliquant à mesure et lui montrant les gravures correspondantes. Il faut tâcher de lui faire lier les idées écrites aux idées gravées, soit à l'égard des bêtes, soit à l'égard des historiettes. Je ne sais si vous avez bien froid; il a bien gelé ces jours-ci; la Seine charrie tout plein de glaçons, mais voilà le dégel aujourd'hui. Ce qui est bien joli et qu'on ne voit point à Lyon, ce sont les petits oiseaux qui se promènent dans toutes les rues peu fréquentées parmi les passants, sans que personne cherche à leur faire mal. Adieu, ma bonne amie, je te recommande mon petit et je vous embrasse toutes de tout mon cœur. Serait-il possible de faire apprendre par cœur au petit une petite fable que tu choisirais dans la bibliothèque des enfants parmi celles qui sont plus aisées à comprendre ? Adieu, ma bonne sœur, aime-moi toujours comme je t'aime. Ton frère,

A. Ampère.

140. Ampère à sa belle-sœur Élise Carron (2).

[Paris, 2 janvier 1805].

J'ai attendu aujourd'hui pour t'écrire, afin de donner à toi et à ta maman des nouvelles de Carron que je croyais voir hier. J'y fus inutilement, mais je sus qu'ils se portaient bien, car je vis Élisa. J'ai été aussi chez M. de Jussieu qui m'a témoigné beaucoup d'amitié; chez MM. Morel-des Jardins, Delambre. Voilà ceux que j'ai vus dans ce jour autrefois si heureux, si triste à présent !

Comment s'entendre souhaiter un bonheur qu'on sait perdu à jamais sans pleurer ! J'ai été tenté de ne pas t'écrire pour ne pas te faire éprouver ce que j'ai senti moi-même; mais tu aurais peut-être attribué mon silence à de l'oubli. Tu n'es pas dans mon cœur pour voir ce qui s'y passe : l'empire toujours plus fort des sentiments qu'il éprouva en ces moments passés si vite !

Adieu, ton frère t'embrasse de toute son âme. André Ampère.

---

(1) Cette lettre a été publiée par Mme Cheuvreux, page 337, avec des arrangements en en modifiant arbitrairement la date.

(2) Lettre empruntée à Mme Cheuvreux, p. 336. La date qu'elle lui a donnée paraît être arbitraire. La lettre a dû être écrite, au moment des fêtes du 1er janvier.

141. Ampère à M. Clerc, professeur de mathématiques et de philosophie au Collège royal de Lyon, à Lyon (Rhône) (1).

[1805].

Mon cher ami, j'ai beaucoup de reproches à me faire de ne vous avoir pas écrit plus tôt. Mais j'attendais d'avoir quelque chose à vous mander sur le second article de votre lettre, sur celui qui est relatif à la nouvelle organisation de l'Université; car, à l'égard du premier, sur la manière dont vous seriez payé, on m'a répondu que tout avait été réglé conformément à ce que vous pouviez désirer, et qu'on avait répondu à votre réclamation. On m'a dit aussi que le retard des paiements des honoraires des professeurs était également forcé pour tous par le manque de fonds, qu'on ne pouvait, à ce sujet, faire exception à l'égard de personne, mais que vous recevriez l'arriéré avec les autres à mesure qu'on pourrait payer.

Pour ce qui est de la nouvelle organisation de l'Université, j'ai eu beau faire, je n'ai pu me procurer aucune sorte de renseignements. J'en suis aussi inquiet que vous et, pour dire la vérité, j'ai bien plus à craindre. L'important pour vous est que cette organisation vous trouve en fonction, chargé du plus de travail possible. Dans un pareil moment, c'est une bonne fortune d'être chargé de trois cours. Je ne vois aucune possibilité que vous perdissiez rien aux modifications que peut éprouver l'instruction publique. Je voudrais avoir la même certitude pour moi-même.

M. Lacroix n'a point encore publié son troisième volume, je ne sais pas quand il paraîtra.

M. Beauregard m'a écrit pour que j'appuyasse une demande de retraite qu'il a adressée à la Commission de l'Instruction publique. Je crois qu'une pareille demande est tout ce qu'on peut faire de plus impolitique dans ce moment-ci. Tout ce que j'ai pu faire a été de parler à M. de Mussy de l'intérêt que je porte à M. Beauregard. Comme j'ai été longtemps retenu et que je le suis encore dans ma chambre par un rhume le plus violent que j'aie eu de ma vie, je n'ai pu m'informer de ce qui est résulté d'une démarche qui me paraît si inconsidérée. Comme je lui suis très attaché, je vous prie de me rappeler à son souvenir, et de m'excuser auprès de lui de ce que je n'ai pu lui répondre; le temps m'a manqué absolument pour le faire, ma table est couverte de lettres auxquelles il m'a été impossible de répondre.

Adieu, mon cher ami, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

A. Ampère.

---

(1) Coll. L. De Launay. Quatre pages 19 × 25. Adresse sur la dernière.

Simon Ballanche à Ampère (1).

A Monsieur Ampère, répétiteur d'analyse à l'École Polytechnique, place du Corps législatif, à Paris.

Lyon, ce 13 floréal, an XIII [3 mai 1805].

... Ce que vous me dites au sujet de vos succès en métaphysique me désole. Je vois avec peine qu'à 30 ans vous entriez dans une nouvelle carrière. On ne va pas loin quand on change tous les jours de route. Songez bien qu'il n'y a que de très grands succès qui puissent justifier votre abandon des mathématiques, où ceux que vous avez déjà eus présagent ceux que vous devez attendre. Mais je sais que vous ne pouvez mettre de frein à votre cerveau. Cette imagination ne fera-t-elle point quelque tort à vos sentiments religieux ? Prenez bien garde, mon cher et très cher ami, vous êtes sur la pointe d'un précipice [*sic*]; pour peu que la tête vous tourne, je ne sais pas ce qui va arriver. Je ne puis m'empêcher d'être inquiet.... Ce qui sera toujours étonnant, c'est que deux hommes aussi essentiellement différents l'un de l'autre que nous le sommes se conviennent cependant si bien; car jamais il n'y aura personne qui puisse tenir dans mon cœur la place que vous y tenez. Mon cher ami, j'évite de me replier sur moi-même; je voudrais que vous puissiez faire la même chose de votre côté; mais je sens que cela ne vous est pas possible à cause du genre de vos études et de vos occupations habituelles; c'est en cela que votre position est pire que la mienne. Vous m'avez conseillé de me marier; j'en avais moi-même le désir; mais je tremble devant l'avenir qui s'ouvrira devant moi lorsque je me marierai. J'aurai des moments de solitude effrayants parce que, si l'on ne dit pas tout à la personne avec qui on doit passer tous les instants de sa vie, on ne peut trouver le bonheur. Ensuite les enfants et tout le reste. Dans l'état de garçon, il est facile de dévorer son existence; mais, dans l'état d'époux et de père, c'est bien différent....

SIMON.

142. — Ampère à sa belle-sœur Élise Carron (2).

[1805].

Tu dois m'en vouloir, ma chère sœur, d'être resté si longtemps sans t'écrire; mais que t'aurais-je dit ? Ma vie est un cercle dont tous les anneaux se ressemblent : m'ennuyer en travaillant, m'ennuyer lorsque j'ai un moment de repos, voilà à peu près toute mon existence. Je n'ai qu'un seul plaisir, bien creux, bien factice et que je goûte rarement,

---

(1) Deux pages in-4°. Publié en partie par Mme Cheuvreux, p. 17.

(2) D'après Mme Cheuvreux, p. 397.

c'est celui de me disputer sur des questions de métaphysique avec ceux qui s'occupent de cette science à Paris, et qui me montrent encore plus d'amitié que les mathématiciens. Mais ma position m'oblige à travailler au goût de ces derniers, ce qui ne contribue pas à me distraire parce que je n'aime plus du tout les mathématiques. Depuis que je suis ici, j'ai cependant fait deux mémoires de calcul qui vont être imprimés dans le *Journal de l'École Polytechnique*. Ce n'est guère que le dimanche que je puis voir des métaphysiciens, tels que M. Maine Biran (1), avec qui je suis fort lié, et M. le sénateur de Tracy, chez qui je vais quelquefois dîner à Auteuil, où il demeure; c'est presque le seul endroit près de Paris dont le paysage rappelle les bords de la Saône. On trouve aussi de jolies saussaies sur les rives de la Seine; mais la campagne ne fait plus que m'attrister. Il y a quelque temps, je dînai à Auteuil avec le célèbre Lafayette, dont le fils a épousé Mlle de Tracy. La vue du libérateur de l'Amérique me fit éprouver une émotion dont je ne me croyais plus susceptible, dans cette sorte d'apathie morale qui fait à présent toute mon existence.

De quoi vais-je te parler ? Mais en vérité je suis tellement vide d'idées et de sentiments que je ne sais trouver un sujet dont je puisse t'entretenir sans t'affliger. Tu verras dans la lettre que j'écris à ta maman que tous ceux à qui tu peux t'intéresser à Paris se portent bien.

Adieu, ma chère sœur, songe quelquefois à moi, si tu peux le faire sans trop de chagrin. Je t'embrasse de toute mon âme. Adieu. Ton frère,

A. Ampère.

143. Ampère à M. Clerc, professeur de mathématique au Lycée de Lyon (2).

Paris, 28 thermidor [14 août 1805].

J'ai reçu, mon cher ami, avec un grand plaisir de vos nouvelles par Barbier. J'espère comme vous qu'il sera reçu cette année à l'École Polytechnique. Je ne sais rien de nouveau au sujet de l'instruction publique; mais je compte sur le Ministre de l'Intérieur qui a, à cet égard, les meilleures intentions, et surtout sur M. Degérando.

J'ai dîné l'autre jour chez lui avec Biot et Cuvier et je me suis assuré aisément de toute l'envie qu'il a de propager les connaissances qui méritent vraiment ce nom, et de donner, autant qu'il est possible en ce moment, à l'instruction publique la direction que nous désirons tous deux qu'elle ait.

Pardon si je ne vous écris qu'un mot à la hâte, je suis très pressé et j'espère vous voir

(1) A cette époque, on écrivait toujours Maine Biran et non Maine de Biran comme l'usage a prévalu depuis la Restauration. Telle était la signature de l'intéressé.

(2) Coll. L. De Launay. Deux pages 17 × 22. Adresse sur la dernière.

dans trois semaines. Je vous embrasse en attendant de toute mon âme. Votre ami pour la vie.

A. Ampère.

Mes respects, je vous prie, à Mme Clerc.

144. Ampère à sa belle-sœur Élise Carron (1).

[Paris, 1805].

Combien j'ai éprouvé de sentiments divers, ma chère sœur, en lisant ta lettre! Pleins tous deux des mêmes souvenirs, nous souffrons les mêmes peines. Mille choses se réunissent pour me distraire : des projets d'avancement, des recherches abstraites, la société des savants, un séjour bien éloigné de Lyon. Mais toi, pauvre Élise, quelle différence! Tout est là pour entretenir tes regrets. Oh oui, je sens ce contraste; tu es peut-être la plus à plaindre, dans une situation où il me serait impossible de subsister. Et pourtant ces projets, ces recherches, ces savants, ne sont pas capables de m'occuper longtemps; toujours je reviens à l'idée fixe que je devrais m'efforcer d'éloigner. On me dit qu'il faut faire pour cela tout ce qui est en mon pouvoir; mais je n'y réussis jamais, car je n'en ai pas même la volonté.

Quelquefois il me prend l'envie de quitter ce Paris, d'aller à Poleymieux pour être tout entier à mes pensées et au pauvre petit. Pauvre enfant! On me dit qu'il serait plus sage s'il ne se ressouvenait pas tant; qu'il fait encore souvent des questions déchirantes. Il ne sait pas cependant combien il est à plaindre.

Il y a une chose dont je veux te parler, Élise. Tu me dis de le garder; puis-je le faire venir à Paris ? Je veux le laisser à des mains bien dévouées; ma bonne mère en a soin la nuit et le jour. Ce monument d'une douleur que je voudrais éterniser, qui pourrait conserver mieux que toi dans son cœur la mémoire de ce qu'il a perdu ? Tu as raison, qu'il ne rentre jamais d'où il est sorti ce jour funeste!

Mais tu n'y vivras pas toujours dans ce lieu; alors prends-le avec toi et qu'il ne te quitte plus! Ah, s'il pouvait être pour toi un objet de consolation, te rendre la paix, la santé, le sommeil, je sacrifierais sans hésiter ma jouissance à la tienne.

Je ne t'en écrirai pas davantage aujourd'hui, je me sens trop découragé de l'existence.

Adieu, ma sœur, offre à ta mère l'hommage de la tendresse d'un fils qui devait ce titre à son choix. Ce titre je l'ai porté avec bonheur. Adieu. Quant à ce qui regarde mes intérêts, ma position, tout est comme je le souhaite. Adieu, adieu, ma sœur.

A. Ampère.

---

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 349.

145. Ampère à M. Parrayon-Breton, orfèvre-joaillier (1).

Montée du Pont de pierre du côté de Saint-Nizier, pour remettre, s'il lui plaît, à Mme Ampère à Lyon.

[1805].

... Que deviendrait-il avec moi ? Adieu, ma chère maman, ma sœur, ma tatan, je vous embrasse tous avec le petit, en attendant ces vacances dont je suis si impatient.

A. Ampère.

Je baise mon petit s'il est bien sage. Je le prie de bien baiser sa bonne maman et de lui dire : « Ma bonne maman, mon papa voudrait bien être auprès de toi et t'embrasser comme je fais. » Si tu es bien sage, mon petit ami, ta bonne maman te mènera un jour à la croix des rameaux pour y cueillir des siles et des narcisses qui sont de jolies fleurs.

Adieu, mon petit, je t'embrasse bien.

A. Ampère.

146. Ampère à Bredin (2).

[Vers le 10 octobre 1805].

Vous avez donc embrassé ce pauvre enfant que son père a quitté. Il me ressemble, dit-on ; faut-il le désirer ? Je le verrai dans huit jours. Vous viendrez avec moi à Poleymieux, n'est-ce pas? Puis je vous reconduirai à Lyon, dans cette ville où j'ai été si heureux et que j'espère pourtant ne plus jamais habiter. Oh, qu'ils me connaissent mal ceux qui pensent que ce séjour me ferait du bien ! S'ils m'aiment, ces hommes dont je suis séparé, qu'ils ne me parlent jamais de revenir me fixer dans ces lieux où se sont écoulées et mon enfance et mes années de bonheur ! Non, non, ils n'ébranleront jamais ma résolution ; leurs conseils

---

(1) Tout le début de la lettre manque. Le post-scriptum, écrit en capitales à l'usage de l'enfant qui avait alors cinq ans, a été publié par Mme Cheuvreux, p. 338.

(2) D'après Mme Cheuvreux, p. 34. La date d'août 1806, donnée par elle, est impossible. C'est le moment du remariage d'Ampère. Il faut lire début d'octobre 1805, puisque le journal de Bredin et la correspondance avec Maine Biran montrent le passage d'Ampère à Lyon au moins du 14 octobre au 18 décembre 1805.

Claude-Julien Bredin (1776-1854), était professeur d'anatomie à l'École vétérinaire de Lyon dont son père était Directeur. Après la mort de son père en mars 1813, il devint Directeur. C'était, avec Ballanche, un des meilleurs amis d'Ampère, quoiqu'il ne l'eût pas, comme Ballanche, connu dès sa jeunesse, mais seulement rencontré en 1795 pour devenir son intime en 1803 par l'intermédiaire de Roux. On pourra consulter sur lui un ouvrage d'Auguste Viatte (1927), surtout consacré à sa correspondance avec Ballanche depuis 1816 et le beau livre de M. Joseph Buche, sur l'*École mystique de Lyon*, 1035. Il a entretenu avec Ampère une correspondance suivie et volumineuse que nous donnons aux *Mémoires de l'Académie de Lyon*. Bredin conservait les lettres d'Ampère. En 1872, son fils en commu-

ne pourraient qu'empoisonner inutilement le peu de moments qui me reste à passer auprès d'eux. Que Barret, Ballanche ne me tourmentent pas à ce sujet ! Épargnez-moi tous la plus grande peine que vos sollicitations me feraient éprouver dans ce voyage dont la perspective s'offre à moi à la fois sous des couleurs si douces et si tristes.

Je m'occupe toujours beaucoup de métaphysique et suis très lié avec Maine Biran. Son ouvrage, qui vient d'être couronné à l'Institut et qu'il va publier, est l'écrit le plus opposé aux systèmes modernes, que l'on peut imaginer; c'est une métaphysique toute spirituelle comme celle de Kant, peut-être plus éloignée encore de tout ce qui tient au matérialisme. Ma manière de concevoir les phénomènes intellectuels est plus simple et, à ce qu'il me semble, plus d'accord avec les faits; mais elle n'élève pas l'âme autant que la sienne et ne donne pas une si haute idée de cette force innée de la volonté, libre par essence, dont il fait découler toutes ses explications. Je connaîtrai mieux bientôt l'ensemble de son système. J'attends avec impatience la publication de son livre.

Nizier est bien reconnaissant de votre souvenir; en voilà encore un qui vaut mieux que moi. Remerciez ces dames Bredin, de l'intérêt qu'elles veulent bien prendre au pauvre exilé. Pas un moment pour dire à mes amis combien ils me sont chers. Mais à bientôt.

A. Ampère.

147. — Ampère à Maine Biran (1).

Poleymieux, le 14 octobre 1805.

Monsieur, depuis près d'un mois que je passe mon temps en partie ici et en partie à Lyon, plus occupé de mathématiques et d'affaires particulières que de toute autre chose, je me proposais tous les jours de vous écrire, et je n'exécutais pas cette résolution, faute de temps et de résultats métaphysiques dont j'eusse à vous faire part. J'attendais toujours d'en avoir quelques-uns qui valussent la peine de vous être communiqués; je me détermine enfin à vous écrire; sans cela, un plus long silence me pèse trop. Je voudrais d'abord savoir de vos nouvelles, où vous en êtes de votre ouvrage, et quels changements ont été

---

niqua un certain nombre à Mme Cheuvreux qui les lui rendit après les avoir utilisées. Je n'ai eu connaissance que d'une partie de ces lettres provenant d'un envoi ultérieur et restées entre les mains de Mme de Montebello. Pour le reste, j'ai dû reproduire sous toutes réserves les textes publiés par Mme Cheuvreux dont j'ai pu apprécier ailleurs, quand j'avais les autographes en mains, la liberté d'interprétation. En ce qui concerne Bredin, je ne donnerai ici que des extraits de ses lettres, généralement très longues et presque intégralement publiées dans un autre recueil, en me bornant aux passages qui peuvent nous renseigner sur Ampère.

(1) D'après la *Philosophie des deux Ampère*. Didier, 1866 (une seconde édition a été publiée en 1870 sur les mêmes formes, en format plus petit).

Maine Biran, philosophe spiritualiste, né à Bergerac en 1766, d'abord garde du corps, puis retiré à Bergerac de 1789 à 1795, marié en 1795, membre des Cinq Cents en 1797, à la fois sous-préfet et député de Bergerac de 1810 à 1814 (voir lettres A. 197 et 198), réélu député et rentré à Paris en 1815, mort à Paris en 1824.

produits dans votre théorie par les réflexions qui ont dû suivre la conviction où je vous ai laissé qu'un certain nombre d'impressions distinctes et associées, et la connaissance que l'homme a de ses membres et de leur mobilité, devaient nécessairement précéder la volonté de mouvoir, et, par conséquent, la naissance de ce que vous nommez le sentiment du *Moi*. Je m'en suis beaucoup occupé, et j'ai discuté cette question avec deux Lyonnais, qui se sont aussi beaucoup occupés de métaphysique. Chacun de nous voyait d'abord la chose sous un point de vue différent; mais la discussion a produit des idées si précises que nous avons fini par être tous d'accord :

1° Que la distinction et l'association des impressions par juxtaposition, résultat immédiat de l'organisation étendue de l'œil et de l'organe du tact, étaient absolument indépendantes du mouvement volontaire et devaient nécessairement le précéder, puisque la volonté même ne peut naître que de cette connaissance;

2° Que l'impression faite sur le cerveau lorsque l'âme imprime aux nerfs la détermination nécessaire pour le mouvement volontaire, se plaçait hors de ces impressions, par la même raison qui les avait déjà placées les unes hors des autres;

3° Que cette dernière impression, bien distincte de celle de la contraction musculaire apportée par les nerfs du membre et dont elle est la cause, se retrouvant dans toutes nos actions qu'on nous apprend à exprimer par des phrases qui commencent par Je ou Moi, s'associe nécessairement à ce mot, et constitue ainsi un Moi qu'on peut appeler phénoménal, hors duquel se trouvent, d'après sa génération même, nos diverses impressions;

4° Mais, de même que nous ne connaissons que par nos impressions le monde phénoménal où les couleurs sont sur les objets, où le soleil a un pied de diamètre, où la terre est plate et immobile, où les planètes rétrogradent, etc., les physiciens et les astronomes conçoivent un monde nouménal hypothétique, où les couleurs sont des sensations excitées dans l'être sentant par certains rayons et qui n'existent qu'en cet être; où le soleil a 307 000 lieues de diamètre; où la terre est un sphéroïde aplati qui tourne autour de lui; où les planètes se meuvent toujours dans le même sens, etc. De même, les métaphysiciens conçoivent un Moi nouménal, dont le Moi phénoménal n'est, ainsi que toutes nos impressions ou idées, qu'une simple modification, en sorte que le vulgaire et les Cartésiens ont également raison de placer les uns les couleurs hors du Moi, les autres au dedans, parce qu'ils parlent de deux choses différentes qu'ils nomment également Moi : les Cartésiens du Moi nouménal, où les couleurs sont réellement; le vulgaire du Moi phénoménal, hors duquel elles sont précisément comme elles sont les unes hors des autres;

5° Ce Moi nouménal ne peut être connu, comme le monde des physiciens et des astronomes, que par les hypothèses que nous faisons pour expliquer les phénomènes du monde apparent et de notre propre pensée. Mais son existence est par là même prouvée de la même manière que celle des autres substances; et c'est cette existence, base de l'espé-

rance de l'autre vie, qu'il faut chercher à mettre hors de doute; car, pour le sentiment que je viens d'appeler Moi phénoménal, il n'a lieu que lors d'une action sur un terme organique; il disparaît dans le sommeil et ne peut par conséquent conduire à aucune conséquence utile à la morale.

J'ai fait aussi de nouvelles réflexions sur ce vice de raisonnement dans lequel les métaphysiciens sont si sujets à tomber, lorsqu'une sensation est liée avec une idée abstraite. Depuis les époques de notre enfance dont nous ne nous ressouvenons plus, on est porté à attribuer faussement cette idée abstraite à cette sensation. Ainsi l'idée du déplacement d'un membre est liée à la sensation musculaire, dont M. de Tracy a tant parlé; mais, si l'on n'avait pas perçu ce déplacement dans l'étendue perçue par un autre organe, on aurait eu beau sentir et produire à volonté cette sensation, on n'en aurait jamais tiré l'idée de déplacement, qui n'y est associée que par une longue habitude de les percevoir ensemble. De même, la véritable idée de résistance est celle d'une cause qui s'oppose au mouvement; elle suppose la connaissance de l'étendue et du déplacement, et qu'on ait vu que ce déplacement continuerait si le mobile ne rencontrait pas un autre corps. On a pris l'idée de cause en soi pour l'associer dans ce cas; et, d'après cette hypothèse, on a dit qu'il résistait. Cette idée de la résistance s'est unie par une longue habitude à la sensation de pression que nous éprouvons en appuyant sur les corps qui résistent à nos mouvements. Mais, dans cette dernière sensation, il n'y a rien originellement qui ait le moindre rapport avec l'idée abstraite de résistance; la liaison entre cette sensation et cette idée vient uniquement de ce que les mêmes corps qui empêchaient le mouvement de nos membres, nous faisaient éprouver la première.

J'espérais vous écrire plus au long; mais je suis forcé de vous quitter. J'attends de vos nouvelles avec une vive impatience, et je vous prie d'agréer l'hommage de ma haute estime et de ma vive amitié.

A. Ampère.

Maine Biran à Ampère, professeur répétiteur de l'École Polytechnique (1),

maintenant à Lyon chez MM. Ballanche, imprimeurs, aux Halles de la Grenette.

Paris, 29 vendémiaire [21 octobre 1805].

J'attendais avec bien de l'impatience, Monsieur et cher ami, l'accomplissement de la promesse que vous m'aviez faite en me quittant de me donner de vos nouvelles, peu après votre arrivée à Lyon. Le retard que vous y mettiez commençait à m'inquiéter et je vous en aurais plus tôt demandé la cause, si j'avais su où vous adresser ma lettre. Je pense

(1) Quatre pages 17 × 21 (inédites).

bien que vous avez dû avoir peu de temps à vous dans les premiers moments de votre arrivée. Toutes vos pensées et vos affections ont dû se concentrer sur les êtres chers dont vous étiez séparé depuis quelque temps. Je vous pardonne bien d'avoir oublié dans ces premiers moments notre chère métaphysique; mais je ne veux pas que ce soit elle qui forme tout le lien d'une correspondance intime entre nous et, quoiqu'elle seule nous ait rapprochés, j'éprouve pour ma part et je me flatte pour la vôtre que nous sommes et resterons amis par d'autres rapports moins intellectuels mais plus affectueux. Depuis votre départ, j'ai travaillé beaucoup sans faire grand ouvrage; la nouvelle disposition où vous m'avez laissé a persisté assez longtemps et n'est pas encore entièrement changée. Les résultats de nos conversations qui me sont toujours présentes se mêlant avec mes premières idées et en altérant souvent la chaîne, il me faut beaucoup de travail pour les concilier et en former un nouveau tout homogène; je refais successivement chaque partie de mon ouvrage et je trouve presque tout à changer, non seulement pour la forme, mais encore quelquefois pour le fond des idées. Je sens actuellement que j'aurais mieux fait de suivre mon premier projet, qui était de me retirer chez moi et de retravailler à loisir avant d'en commencer l'impression; mais il n'est plus temps de former des regrets; je serai bientôt à la fin de mon premier volume, qui contient tout ce qu'il y a de capital dans mon système. Je retournerai en Périgord aussitôt que l'impression de ce volume sera terminée. Il est convenu entre Henricht et moi que je lui enverrai un manuscrit très net de la seconde partie et, si vos occupations vous le permettent, je vous prierai de corriger les épreuves; dans le cas contraire, je m'arrangerai de manière à ce que ces épreuves me parviennent successivement à Périgueux et que je puisse, de là étant, surveiller mon impression. L'ouvrage ira plus lentement; mais il n'en sera peut-être pas plus mauvais. D'ailleurs, dans tous les cas, il ne pourrait pas paraître avant la fin de l'hiver, quand même je resterais à Paris. Il y a encore beaucoup de travail; et, de plus, l'imprimerie de Henricht ne peut aller vite parce qu'ayant manqué de fonds dans ce moment où tout le monde se trouve embarrassé, ses ouvriers l'ont quitté faute de payement et il n'y en a qu'une petite partie qui soient rentrés. Mon ouvrage a demeuré en suspens pour cette cause pendant quinze jours et ne marche encore qu'avec une extrême lenteur. Je compte que vous serez à Paris à la fin de brumaire et, s'il en est ainsi, j'aurai la douce satisfaction de vous revoir avant mon départ. Dans le cas contraire et si vous deviez prolonger davantage votre absence, je vous prierais de me le mander et de me dire aussi si vous pensez pouvoir me rendre le service de surveiller l'impression de mon second volume dont je vous enverrais le manuscrit de Périgueux. Si vous ne revenez pas avant mon départ, je vous laisserai ou vous enverrai mes feuilles imprimées; je serai bien aise qu'elles passent sous vos yeux et que vous ayez le temps de méditer le tout, avant que l'ouvrage complet ne paraisse en public, parce que je pourrais y faire les corrections ou changements qui vous paraîtraient nécessaires.

Le grand point entre nous consiste à savoir s'il peut y avoir quelque *idée* ou *connaissance*,

ou opération *intellectuelle* proprement dite, avant le sentiment de *moi* ou la personnalité. Observez qu'il n'est pas question de l'idée abstraite et complètement réflexe exprimée actuellement par ce signe artificiel *je* ou *moi*, mais du sentiment intime de notre individualité permanente dans la succession forcée des modes affectifs ou des images. Observez en second lieu que ces affections et ces images ne forment pour ainsi dire que la *matière* ou l'objet de nos perceptions ou idées, et qu'un être qui y est borné comme le sont les animaux, ne peut être dit qu'improprement avoir quelques connaissances, exercer des facultés, etc. C'est donc à l'origine de la personnalité et aux conditions ou circonstances où elle peut naître que j'ai cru devoir rattacher le fil de toutes mes analyses. Or j'ai trouvé que le sentiment de *moi* ne différait pas de celui de *causalité* ou de *puissance*, de *force* exercée dans le mouvement dit *volontaire*. Donc, pour savoir comment le *moi* naît, il ne s'agit que de savoir comment un mouvement devient *volontaire*, ou peut commencer à être accompagné d'effort. Pour résoudre cette dernière question, j'ai examiné successivement toutes les hypothèses physiologiques d'un centre organique qui agit ou réagit sur le système nerveux et, par là, sur le musculaire, etc. Il ne m'a pas été difficile de démontrer, grâce à nos conversations antérieures, que ces hypothèses étaient insuffisantes et qu'en admettant qu'elles expliquassent la simple sensation musculaire, elles ne sauraient jamais atteindre aux sentiments d'effort ou de causalité qui s'associent à cette opération, distinguer le mouvement volontaire de celui qui ne l'est pas. Ainsi je me suis trouvé amené à reconnaître (par *hypothèse* vraiment *explicative*) l'existence d'une force *hyper-organique*, d'une substance permanente que nous appelons *âme* quand elle n'a pas le sentiment d'elle-même dans ses actes et *moi* ou personne individuelle, quand elle a ce sentiment, dans l'effort constant qu'elle exerce pendant la veille. L'âme est un centre organique de motilité, ce que celui-ci est au système nerveux et musculaire. Lorsque ce centre seul réagit par une impulsion purement organique, la contraction qui suit, ou n'est pas *sentie* du tout, ou ne l'est que comme impression *passive*. C'est ce qui a lieu dans l'instinct. Pour que l'effort naisse, l'âme doit commencer à agir sur le centre à qui elle est unie et, comme il faut hétérogénéité entre les deux systèmes nerveux et musculaire pour que le mouvement soit *senti*, il faut hétérogénéité des deux substances, motrice et âme, pour qu'il y ait sentiment d'effort. Tous les actes qui appartiennent en propre à l'*âme*, ne sont pas naturellement *aperçus* par elle, ou appropriés au *moi*; mais ils sont *aperceptibles* dans certaines conditions et c'est ce qui les distingue radicalement des déterminations instinctives, ou des affections simples du principe vital; de là suit aussi une distinction très naturelle entre l'*affection simple*, la *sensation* qui est un composé du premier ordre, la *perception* quand l'âme agit pour effectuer un mode sans apercevoir son action autrement qu'en résultat et l'*aperception* quand elle a une existence distincte de son acte, c'est-à-dire d'elle-même comme agissante. *L'existence personnelle* et, avec elle, les principales facultés de l'âme humaine peuvent se trouver constituées par le seul fait de l'action de l'une sur les termes orga-

niques qui résistent par leur inertie. Les formes que Kant a distinguées sous les noms d'*espace* et de *temps* se confondent dans le sentiment d'effort et de résistance *organique*. D'un côté, l'âme ne peut exister *pour elle-même* (dans l'état actuel) sans avoir le sentiment de la coexistence au corps, que comme diffuse dans une sorte d'*espace intérieur*; c'est par là même qu'elle se met hors de lui. D'un autre côté, il n'y a pas de personnalité sentie sans *durée* ou succession aperçue. Les deux *formes* sont donc inséparables dans mon hypothèse; mais il ne faut pas confondre l'aperception intérieure d'une sorte d'étendue organiquement résistante avec la perception objective ou l'image de l'étendue extérieure des surfaces telle que nous l'acquérons par la vue ou par le toucher. Je crois que, par le seul fait du déploiement de l'effort sur les organes contractiles, il y aurait connaissance de ces organes séparés et rapport des impressions à leur siège quand même la main n'en aurait pas circonscrit l'étendue et la forme superficielles. Je vous invite à réfléchir là-dessus et de tâcher d'oublier un peu vos vues toutes objectives pour vous placer avec moi dans un point de vue plus subjectif. Observez que je ne nie point tout ce que vous dites des images et de la complexion des « modes » avant ou sans la pensée ! Je dis seulement que ce n'est pas là qu'est le champ de la connaissance réelle, qui n'est pour nous que dans l'aperception ou la conscience. Il n'est question jusqu'ici que des formes possibles d'une *existence* personnelle et toute intérieure; nous parlerons une autre fois de l'origine de l'idée d'existence *étrangère* : en cherchant comment la résistance et l'espace l'objectivent par l'*attouchement* et la vision.... Je ne puis répondre à tout ce que vous me dites sur ce sujet. Le temps me manque. J'aimerais bien mieux en causer avec vous; puissé-je vous revoir avant de partir d'ici ! Écrivez-moi en attendant et ne me parlez pas seulement de métaphysique, mais de tout ce qui peut vous intéresser. Votre ami pour la vie.

MAINE BIRAN [*sic*].

148. Ampère à Maine Biran (1).

Lyon, le 2 novembre 1805.

Vous avez sans doute été surpris, Monsieur et cher ami, de n'avoir point encore reçu de réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Un petit voyage que j'ai fait dans le Forez, le jour même où je l'avais reçue, et dont je ne suis revenu que ce matin, en est la cause.

Je l'ai lue deux fois avec la plus grande attention; j'ai discuté une partie des réflexions qui y sont contenues avec deux hommes que je regarde comme assez forts en métaphysique. L'un d'eux, genevois et grand partisan de Kant, qu'il ne suit pas pourtant en

(1) D'après la *Philosophie des deux Ampère*, p. 197.

tout (Roux-Bordier), est celui dont les idées se rapprochent le plus des vôtres; et, d'après cette discussion et ce que vous me dites dans votre lettre, je vois qu'il n'y a plus entre nous que des questions de mots. Nous sommes d'accord, à ce qu'il me semble :

1° Que divers mouvements, tels que ceux qui ont lieu lors de la sensation, pourraient s'exécuter dans les organes sensitifs ou le cerveau sans que l'âme en fut nullement modifiée; mais alors, ce serait pour elle absolument comme s'ils n'avaient pas lieu;

2° Que l'âme, sans avoir agi, ni avoir, par conséquent, en aucune sorte, le sentiment du Moi, est modifiée par ces mouvements, en affections et en images distinctes et coordonnées;

3° Que ces affections, et plus encore les images, sont l'occasion pour l'âme d'agir volontairement, et de sentir ce que j'appelle le Moi phénoménal. C'est là une impression bien différente de toutes les autres, en ce qu'elle est la seule immédiatement produite par la volonté. Cette impression se place hors des images déjà existantes, comme celles-ci se sont placées les unes hors des autres; et ce n'est qu'en considérant les choses de cette manière que l'on peut expliquer comment, toutes nos impressions existant réellement dans le Moi nouménal, ou dans l'âme qui n'est connue que par une hypothèse explicative, il arrive que toutes nos impressions sont placées hors du Moi phénoménal. Il me paraît que vous aviez d'abord confondu les deux premiers des trois états que je viens de décrire, et que c'est pour cela qu'il vous arrive encore souvent de faire abstraction du second, celui où l'âme éprouve des affections et des images sans sentir d'effort, parce qu'elle n'en exerce pas encore.

Or, il me semble évident qu'il est contradictoire que l'âme arrive au troisième état sans passer par le second, qui est composé des circonstances intellectuelles préalablement nécessaires à l'exercice de la volonté et, par conséquent, à la conscience. Je crois donc que vous devez mettre tous vos soins à signaler ce second état, qui est celui de l'entendement des animaux, et à le distinguer avec autant de soin du premier état que du troisième.

N'est-ce pas maintenant une question de mots de savoir si l'on doit appeler connaissance ce second état, le premier où l'âme soit modifiée? Cela ne dépend-il pas uniquement de la définition qu'on donnera de ce mot connaissance ?

M. Roux, ce genevois dont je viens de vous parler, est à cet égard de votre avis; il dit qu'il se passe un si grand changement dans l'âme à l'instant de la naissance du Moi phénoménal, et que cela l'élève tant dans l'échelle de l'intelligence, que l'on doit n'appeler nos modifications connaissances qu'à dater de cette époque. Mais il pense comme moi qu'il est indispensable de fixer avec le plus grand soin les circonstances intellectuelles qui la précèdent; ces circonstances sont aussi importantes au moins, et aussi nécessaires pour la production du sentiment d'effort, que les circonstances organiques, les seules que vous eussiez d'abord considérées.

La nécessité où vous êtes, si vous voulez ne pas continuer à faire sortir ce sentiment de pures circonstances organiques qui sont évidemment insuffisantes, de parler de l'état de l'âme où, avant le Moi, elle se trouve identifiée avec des affections ou des images, exige que vous disiez que, dans ce cas, ces images sont aperçues par l'âme, quoique, n'ayant pas de Moi, elle ne sache pas elle-même qu'elle les aperçoit. Sans cela, vous confondrez cet état avec celui où l'âme ne serait nullement modifiée par les mouvements cérébraux, et vous retomberiez dans le cercle vicieux où vous vous étiez placé dans votre premier mémoire.

M. Roux, qui admet comme vous qu'avant le Moi, les images ne sont pas des connaissances, n'a pas voulu me croire quand je lui ai dit que vous répugniez à dire que ces images étaient, avant le Moi, aperçues par l'âme. Tous ceux que j'ai consultés à cet égard, comme si c'était moi qui avais là-dessus quelques difficultés, ont tous pensé que, dans le sens donné universellement au mot Apercevoir, l'âme aperçoit les images qui lui sont présentes, avant qu'elle aperçoive en outre son Moi. Il y a donc des choses aperçues par l'âme sans l'être par le Moi. Il est évident que, dans le même cas, on doit dire que l'âme exerce la faculté de sentir, quoiqu'elle ne puisse pas savoir qu'elle l'exerce, parce que le Moi ne peut naître que par l'exercice d'une autre de ses facultés, celle de vouloir.

Vous me dites que l'idée du Moi ne diffère pas de celle de causalité. N'auriez-vous pas confondu ces deux mots cause et causalité ? Le Moi est senti comme cause; la causalité n'est que le rapport de dépendance aperçu entre les deux termes auxquels nous donnons, en vertu de cette dépendance, les noms de cause et d'effet; l'effort est donc la cause et non la causalité.

La permanence du Moi n'exige pas un effort permanent senti; il suffirait que cette impression laissât un souvenir, que l'habitude de l'éprouver souvent rendrait extrêmement familier. Cela m'expliquerait comment il arrive que je perds le Moi toutes les fois que je dors.

A. Ampère.

149. Ampère à Maine Biran (1).

[Fin 1805].

... Il n'y a donc plus qu'un point où nous différons essentiellement en métaphysique, et le voici.

Vous confondez le sentiment de l'effort et la sensation musculaire; pour moi, ce sont deux choses absolument différentes. Quand je meus mon bras, je rapporte la sensation musculaire au bras, comme une douleur de dents à la mâchoire. Je sens l'effort dans le cerveau, et je le rapporte, comme les hommes qui ne savent pas ce que c'est que le cerveau,

(1) D'après la *Philosophie des deux Ampère*, p. 200.

à l'intérieur de la tête. C'est cette impression toute intérieure et purement cérébrale, ou si vous voulez réfléchie, produite par le mouvement excité dans le fluide nerveux par la force hyper-organique et non par le nerf brachial, qui constitue le Moi. Qui jamais s'est avisé de placer son Moi, son être voulant dans le membre qu'il meut actuellement et auquel il rapporte la sensation musculaire ? Cette impression produite sur le cerveau par l'action immédiate de l'âme, permanente pour nous dans l'état de veille, devient si familière qu'on l'aperçoit à peine quand on y fait peu d'attention. Mais au moindre retour sur moi-même, je la sens très distincte de toutes les impressions qui viennent, de même que la sensation musculaire, des organes par l'entremise des nerfs. Au lieu d'être, comme elle, excitée par la force interne agissant sur le cerveau, la sensation musculaire, qui vient au cerveau par le nerf brachial, est à cet égard dans le même cas que toutes les autres. Comme elle est nécessairement rapportée hors de l'effort, par cela même qu'elle vient par un nerf et qu'elle est, par ce nerf, transmise d'un autre organe au cerveau, cette sensation musculaire serait éprouvée dans le Moi, par un enfant dont on secouerait le bras avant qu'il eût agi. En quoi la sensation musculaire est-elle donc remarquable ? En ce que, lorsqu'ensuite on vient à agir volontairement, on sent à la fois l'impression d'effort qu'on excite immédiatement dans le cerveau, et cette sensation hors de l'effort, et qu'en même temps que ces deux impressions sont présentes l'une hors de l'autre, on aperçoit entr'elles le rapport de causalité, qui constitue le premier terme, l'impression d'effort, cause, et le second terme, l'impression musculaire, reportée par le nerf brachial au cerveau, effet. De là notre idée qu'une chose est cause d'une autre. La causalité est ce rapport aperçu entre les deux termes que nous nommons cause et effet; et un rapport ne peut être aperçu qu'entre deux termes présents, l'un hors de l'autre, à l'entendement.

Quand l'effort a pour but d'augmenter un mouvement cérébral, ce qui est le cas de ce qu'on nomme attention, il n'est plus hors de son effet; car ce sont deux impressions sur le même point du cerveau, l'une venant par le nerf, l'autre produite par la force hyper-organique.

Suivant la loi générale, ces deux impressions doivent se confondre en une seule. C'est ce qui m'arrive constamment; je ne sens pas plus mon Moi distinct, quand je fixe mon attention sur une conception quelconque, que dans les autres efforts que j'exerce sur le système musculaire. Plus je concentre ainsi mon attention, plus je perds mon Moi; c'est là un fait que j'ai vérifié nombre de fois depuis vous. Il faut l'expliquer dans toute théorie; mais, dans la mienne, c'est une conséquence nécessaire de la loi universelle de la distinction des impressions faites sur des points différents du cerveau, tellement que, s'il n'en était pas ainsi, ce serait cette unique exception qui me paraîtrait bien difficile à expliquer.

Vous ne pouvez plus dès lors me demander si, quand un autre homme contrarie mon effort, j'ai la perception immédiate d'une force étrangère à la mienne. C'est me demander si, outre la sensation musculaire qui résulte du mouvement qu'il imprime à mon bras

je sens, hors de cette sensation, l'impression de son âme sur son cerveau, impresssion que lui seul peut percevoir. Mais comme, quand je me donne des sensations musculaires, je sens, hors de ces sensations et dans mon cerveau, un effort que je reconnais pour la cause de ces sensations, et que je ne sens rien de pareil quand un autre homme, que d'ailleurs je ne vois ni ne touche de l'autre main, meut un de mes membres, je suis porté naturellement à hypothétiser à la fois, et un effort analogue au mien, hors du mien, et des sensations musculaires que cet homme me fait éprouver, et un rapport de causalité entre cet effort hypothétique et ces sensations musculaires.

Vous voyez aussi d'après cela que je rejette d'avance toute la théorie de M. Engel, sans l'avoir lue. Je vois par ce que vous m'en dites qu'il prend l'idée de cause dans la sensation musculaire portée au cerveau par les nerfs, et non dans cette autre perception, ou, si vous voulez, aperception, de l'action immédiate de l'âme sur le cerveau, et de la modification ou mouvement qu'elle y produit.

Si celle-ci n'est éprouvée d'abord que quand il y a mouvement volontaire, c'est que l'enfant n'agit jamais sur son cerveau, simplement pour agir sur lui, mais toujours pour transmettre cette action au membre qu'il veut mouvoir. Actuellement nous exerçons et sentons cet effort, même dans le repos, pourvu que nous soyons éveillés.

Voilà, mon cher ami, des idées que je vous soumets, quoique mes réflexions à cet égard ne me laissent plus de doute. Ayez bien soin de votre santé; cherchez des distractions à vos peines dans la métaphysique; rien n'est plus nuisible que de s'abandonner à sa douleur, et je crois éprouver d'ici toute celle que vous devez ressentir.

Je vous embrasse de toute mon âme, et ferai vos commissions pour nos amis les métaphysiciens, dès que je pourrai sortir. J'attends la lettre que vous me promettez avec la plus vive impatience.

A. Ampère.

Journal de Bredin [1].

8 *décembre* 1805. — Je suis revenu hier de Poleymieux avec Barret, Bonjour et Ampère. Il est plus changé que je ne croyais. L'année dernière, c'était un chrétien; aujourd'hui, ce n'est plus qu'un homme de génie, un grand homme!

Qui peut avoir troublé sa raison ?... Que sont devenus les sentiments sublimes qui remplissaient son âme ? Il ne voit plus que la gloire, il est idolâtre de la gloire ! Il a l'orgueil de sonder les mystérieuses profondeurs de l'intelligence humaine....

15 *décembre*. — Autrefois la civilisation l'intéressait en tant qu'elle devait perfectionner l'homme sous le rapport moral. A présent, il n'y voit que le développement des forces et

[1] D'après Mme Cheuvreux, p. 23. Les dates données par elle sont contestables. Elle a par exemple, imprimé 17 décembre, dimanche, alors qu'en 1805, le 17 décembre était un mardi.

des facultés, un moyen d'avancer les sciences, la liberté civile, l'indépendance des nations; tels sont ses dadas....

17 *décembre.* — C'est demain que part mon ami; que Dieu veille sur lui! Quel homme excellent, quel vaste génie!

150. Ampère à Bredin (1).

[18 janvier 1806].

Il y a trop longtemps, cher Bredin, que je suis à Paris sans nouvelles de Lyon; c'est ma faute puisque je n'écris pas; mon temps se perd en des occupations aussi nombreuses que multipliées : des visites aux membres de l'Institut, l'embarras d'une installation. Enfin me voilà au collège de Navarre dans un commode appartement préférable à celui que j'avais au Palais-Bourbon. Seulement, à la place de beaux marronniers en fleurs, je ne verrai au printemps qu'une petite et triste cour. Depuis mon retour, je n'ai eu de moments agréables que ceux que j'ai passés à disputer avec Maine Biran. Il est parti, me laissant tout entier livré aux ennuis du moment présent et, ce qui est bien pire, à mes souvenirs.

Près de vous, mon imagination m'offrait encore quelques espérances d'avenir. Seul ici, je revois sans cesse, comme il y a deux ans, l'image de celle qui a rempli ma vie de tant de charme. Je relis ses lettres et partout je retrouve les monuments de mon bonheur perdu. Comme je regrette d'avoir quitté le lycée de Lyon! Je n'aurais point abandonné ma mère, mon fils et vous tous; je serais meilleur que je ne le deviens. Écrivez-moi, vos paroles sont un baume de paix; je tombe dans des accès de désespoir quand je suis longtemps sans les entendre. Vous avez des chagrins aussi, mais j'admire votre résignation.

Dites à Roux qu'il est impossible de retirer les mémoires envoyés au concours : c'est la propriété de l'Institut.

A. Ampère.

151. Ampère à sa belle-sœur Élise Carron (2).

[Paris, fin janvier 1806].

J'ai été à Lyon après des mois d'absence (3), et à peine t'ai-je vue quelques instants. Combien j'en aurais de chagrin si je ne pensais que ma présence ne peut que te faire sentir plus vivement ta douleur!

---

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 25.
(2) D'après Mme Cheuvreux, p. 346.
(3) Du 18 octobre au 18 décembre 1805.

Dans la lettre que j'écris à ta maman, j'envoie de bonnes nouvelles de Carron, de sa femme, de ses enfants. Je t'écris le soir, la lune éclaire mélancoliquement ma chambre, qui est plus à l'unisson de mon âme que celle que j'occupais l'année dernière. Elle est sur une petite cour où personne ne passe. Il n'y a point ici de petits oiseaux qui viennent sur ma fenêtre, comme au Palais-Bourbon, ni de beaux marronniers comme ceux que je voyais de ma chambre, tout chargés de fleurs. J'en suis bien aise, car ces marronniers et ce dôme des Invalides qui semblait sortir de leurs touffes, me faisaient faire de trop tristes réflexions. On me parle toujours de mon pauvre petit; aime-le comme tu aimais celle qui s'appelait Julie.

Que te dirai-je, ma bonne sœur ? Les heures s'écoulent dans la même uniformité. Le temps où je ne travaille pas n'est rempli que de pensées sombres. Depuis que je suis ici, un jour de ma vie ressemble à tous les jours. J'espère une autre place, et ne serai pas plus heureux quand je l'aurai (1). Mais je ne dois pas me plaindre; la plupart des hommes sont-ils plus heureux que moi ?

Adieu, ma chère Élise, pense quelquefois à ton frère quand tu le pourras sans trop t'affliger, et sois sûre que personne ne désire aussi vivement que moi ton bonheur. Hélas, est-il possible ? Oh, du moins, puisses-tu retrouver un peu de calme ! Puisses-tu, comme moi, tomber dans cette apathie où l'âme ne sent presque plus qu'elle souffre parce qu'elle ne se sent plus elle-même ! Ton frère.

André Ampère.

152. Ampère à Bredin (2).

[25 février 1806].

Tesseyre est entré au séminaire; toute sa vie sera donc consacrée au bien. M. Berthier, qui le remplace à l'École Polytechnique, a eu la générosité de se charger de donner à Mentelle des leçons particulières gratis. Puisse ce jeune homme, qui a quitté son pays et ses parents pour cette folle passion des sciences qui m'a fait tant de mal, être bientôt désabusé et retourner vivre heureux et utile à ses semblables à l'Argentière !

Oh, Dieu, où me conduisez-vous par des routes si éloignées du but que je voudrais atteindre ? Bredin, vous qui concevez clairement qu'il n'y a pas d'opposition entre la bonté du Créateur et la damnation des réprouvés, tâchez de me convaincre ! Travaillez avec Bonjour à me montrer la vérité ! Qu'il fasse les objections, vous les réponses ! Puis, envoyez-moi le résultat de vos conférences, il me fera peut-être changer de point de vue. Prêtez-vous à mon désir pour me sauver du gouffre où je tombe ! D'Ambérieux ne refuserait peut-être pas non plus d'essayer de m'éclairer.

---

(1) Place au Comité des Arts et Manufactures, obtenue le 23 mars 1806.

(2) D'après Mme Cheuvreux, p. 26.

Vous me parlez de l'immortalité de l'âme. Jamais le doute ne s'est étendu en moi jusque-là. Je sais que la révélation peut seule en démontrer la certitude. Cependant l'édifice est debout, stable quand la base chancelle. Que deviendrai-je à ce moment terrible où mon corps restera loin de moi; à quelle existence passerai-je ? Que l'état de Tesseyre, dont il est si digne, fait envie ! Vous êtes bon d'avoir été à Poleymieux. Le passage de votre lettre où vous parlez de mon pauvre enfant, de maman, de ma tendre maman, m'a rendu bien heureux. Pourquoi me suis-je séparé d'eux ? Adieu.

A. Ampère.

153. Ampère à Roux de Genève (1).

[Fin février 1806].

Mon cher ami, vous ne sauriez croire le plaisir que m'a fait votre lettre qui m'a été remise par M. Rigaud. Il n'y a que quelques jours, et je n'ai pu encore le revoir. Je ferai tout ce qui pourra lui être agréable, et il m'a tant pressé de lui parler de psychologie que je lui ai exposé les idées de différents psychologistes, particulièrement de Kant, etc., sur ce qu'Ancillon appelle le premier problème de la philosophie, ainsi que la solution de ce problème, ignorée jusqu'à présent, et que mes dernières discussions avec Maine Biran ont achevé de compléter. Nous aurions bien dû causer à Lyon de ces fondements de toute connaissance au lieu de ne nous occuper que de classification et de ce tableau que j'ai aussi complété. Vos observations m'ont fait bien voir qu'à cette époque, il n'y avait, comme vous l'avez si bien dit, point d'harmonie. En effet, au lieu de cinq phénomènes, en faisant exception des traces [*sic*], que je comptais alors dans chaque système, il y en a réellement huit et la plupart de ceux que je regardais comme correspondants ne l'étaient pas réellement, la correspondance existant le plus souvent entre des phénomènes signalés dans un système à cette époque, et ceux d'un autre système que j'ai reconnu depuis. Ces phénomènes, alors inaperçus, ont rempli, dans le troisième système, la lacune que vous aviez remarquée avec raison entre la formation des classifications d'individus et celle des idées générales; cette lacune enfin remplie ne laisse plus aucune obscurité sur la génération et la nature des idées générales. Il arrive aujourd'hui qu'il n'y a et n'y aura jamais dans l'entendement que nos quatre mêmes systèmes, mais qu'ils sont chacun composés de bien plus de phénomènes que je n'en avais déterminés, quand nous étions ensemble à Lyon. Quant à Maine Biran, mes idées, sans combattre directement les siennes, les ont

(1) Six pages in-4° sans adresse. Roux-Bordier de Genève 1771-1822, qui finit par le suicide, avait passé sa jeunesse à Lyon où il enseigna les mathématiques à l'École centrale et fut lié avec Ampère, Ballanche, Bredin, d'Ambérieux, Chatelain, Grognier, etc. Il avait formé le 24 février 1804, la *Société chrétienne* qui disparut avant la fin de l'année, mais qui laissa subsister, sous le nom de *petite Académie* ou *Société psychologique*, un groupe plus étroit formé d'Ampère, Ballanche, Bredin, Roux-Bordier et de Gasparin.

tellement bouleversées, que je ne crois pas qu'il publie son ouvrage, dont il dit qu'il est fort dégoûté, sans le refondre entièrement; quant à moi, je ne rêve qu'à la publication du mien, sous ce titre : *Introduction à la philosophie.*

Depuis que cette lettre est commencée, j'ai eu deux conversations importantes avec Maine Biran. Nous voilà entièrement d'accord sur le premier problème de la philosophie, et à peu près sur la nature et le degré de réalité des connaissances objectives. Il paraît qu'il adoptera tout à fait ma manière de voir sur ce point, comme j'ai admis depuis longtemps la sienne à l'égard des connaissances subjectives.

M. Rigaud m'a dit que vous n'aviez point voulu lui parler de psychologie, en lui disant que je lui en parlerais. Il me l'a tant demandé que, me trouvant d'ailleurs la tête pleine dans cet instant de la question de ce que nous pouvions connaître des noumènes, et jusqu'à quel point nous en pouvions connaître quelque chose qui y fût réellement et indépendamment de nous, que je lui exposai en abrégé les idées de Locke, de Reid, de Leibnitz et de Kant à ce sujet; puis je lui donnai une idée de mon point de vue. Il parut assez satisfait du tout; mais, comme on dit : « c'est la manière de faire en France » et qui sait ce qu'il en pensait au fond de l'âme ? Il a remis à faire connaissance avec Thénard jusqu'à ce que M. Vauquelin, auquel il s'est adressé avant de me voir, lui ait rendu compte d'expériences qu'il lui a promis de faire sur des bouteilles de rosée empreintes d'*aria cattiva* qu'il lui a remises.

Je vous dirai que j'ai tellement changé les idées de Maine Biran au sujet de Kant qu'il me disait ce matin que Kant était le plus grand métaphysicien qui eût jamais existé.

Au sujet de Reid et de l'école écossaise, j'ai su ce qu'on en pense à Londres. Il y a, dans cette dernière ville, une école très rapprochée de Kant et de Schelling, qu'elle admire beaucoup et qui dit que Reid, Dugald-Stewart, etc., sont aux vrais métaphysiciens ce que de bons cuisiniers sont aux chimistes. Je trouve cela admirable de justesse et de vérité.

Quant au fameux anathème, il n'est pas sûr qu'il ne fasse plus de bien que de mal à la science. Vous savez l'effet de la contradiction en fait d'opinion. Qui sait s'il n'en est pas de même au sujet de la civilisation ? Tout l'espoir qui lui reste en Europe, est en Allemagne. Lisez la comparaison que fait Ancillon, entre les Français et les Allemands et vous n'en douterez plus.

Ah, la réunion de l'automne passé à Lyon (1), quel éternel sujet de regrets ! Pourquoi la dernière époque de ma vie où j'ai trouvé du bonheur sur la terre, est-elle passée sans que je puisse me flatter qu'elle puisse jamais revenir ? Que ne donnerais-je pas pour qu'elle revienne ! Comme je n'aurai rien à faire jusqu'à Pâques ou même jusqu'au 20 avril, j'ai été tenté d'aller passer cinq ou six semaines à Lyon, seulement pour être pendant ce temps-là avec Bredin. J'y ai cependant renoncé depuis; mais si, dès que vous aurez lu cette lettre,

(1) En décembre 1805.

vous m'écriviez que vous allez vous y rendre, je vous répondrais sur-le-champ que je pars le lendemain et, avant quinze jours, nous discuterions sous les beaux arbres du bois de l'école vétérinaire au chant du rossignol qui est si délicieux au printemps; écrivez-moi vite ce que vous pensez de cela! N'y a-t-il rien qui vous attire à Lyon plus encore que les rossignols, et surtout qùe la solution du premier problème de la philosophie et le tableau de l'intelligence humaine ? Ce labyrinthe est à présent une promenade où le fil d'Ariane ne permet plus de se tromper de route, plein de fleurs et d'eaux vives; comment en quitter les ruisseaux, les bocages, pour ces déserts brûlés par les rayons du soleil mathématique qui, en répandant sur tous les objets la plus vive lumière, les brûle et les flétrit, les dessèche jusqu'à la racine et ne laisse plus, au lieu de ces frais et mystérieux ombrages et de ces fleurs à peine entr'ouvertes, pleines de leur fraîcheur native, que

« des sables éclatants la stérile étendue ».

Comme il vaut mieux errer sous des ombres mobiles et entremêlées d'une douce lumière, que de marcher le long de cette route toute droite, tracée sur des plaines arides où l'œil embrasse tout et où l'on n'a rien à chercher, rien qui semble nous fuir pour nous exciter à le poursuivre! D'ailleurs que d'autres sujets de conversation entre nous que la psychologie, surtout à présent! Comme nous serions contents réunis de nouveau à Lyon! Cela dépend de vous.

Adieu, mon cher Roux, vous savez quelle est l'amitié que je vous ai vouée.

Tout à vous.

A. Ampère.

P. S. — Avez-vous entendu dire que M. Morosini, en exposant des aiguilles d'acier aux rayons chimiques invisibles qui sont au delà des rayons violets du spectre, les a aimantées par cette simple exposition ?

Simon Ballanche à Ampère (1).

A Monsieur Ampère, répétiteur d'analyse à l'École Polytechnique, à Paris.

Lyon, ce 16 mars [1806].

J'ai reçu, mon cher ami, votre énorme lettre du 10; elle m'a horriblement fatigué. Le pis de tout cela, c'est que je n'ai absolument rien à vous dire, aucun conseil à vous donner. Nous sommes deux misérables créatures, à qui les inconséquences ne coûtent

(1) Dix pages in-4°; la dernière déchirée dans le bas. La lettre est très nettement datée par le timbre de la poste, Mme Cheuvreux l'a coupée arbitrairement en deux, laissant le début à sa date réelle, page 29 et attribuant la fin à juillet 1805, p. 19.

rien. Un brasier est dans votre cœur (1), le néant s'est logé dans le mien. Vous tenez beaucoup trop à la vie et j'y tiens trop peu. Vous êtes trop passionné et j'ai trop d'indifférence. Mon pauvre ami, nous sommes tous les deux bien à plaindre. Vous avez été ces jours-ci l'objet de toutes mes pensées et voilà ce que je crois à votre sujet. Il faut que vous quittiez Paris, que vous renonciez aux projets que vous aviez formés en y allant, parce que vous ne pourrez jamais trouver, je ne dis pas le bonheur, mais au moins le repos, dans cette solitude de tout ce qui tient à vos affections. L'air natal vous vaudra encore mieux; il sera peut-être un baume pour votre mal. Camille Jordan part pour Paris. Il a le projet de former à Lyon un salon des Arts qui serait organisé à peu près comme les Athénées de Paris. Il y aurait différents cours. Camille m'a consulté sur les professeurs dont on pourrait faire choix. Je lui ai parlé de vous; je lui ai dit que vous aviez le plan d'une espèce de cours qui serait bien fait pour réussir; ce serait d'embrasser toutes les sciences et d'en enseigner ce qui serait suffisant pour ne pas y être étranger, d'en saisir les faits généraux, d'en faire apercevoir les points de contact et de donner ce qu'on pourrait appeler la philosophie ou la génération de toutes les connaissances humaines. Je m'explique sans doute mal; mais vous savez ce que je veux dire. Camille m'a dit qu'il vous consulterait à ce sujet. Il croit que vous seriez un homme très utile dans l'établissement qu'il projette, à cause de la variété de vos connaissances. Il croit aussi qu'il serait intéressant pour la ville de ramener un homme tel que vous dans ses murs. Il vous aime et vous estime beaucoup. Je n'ai pas l'adresse de Camille; il ne m'en a pas donné d'autre que celle de Degérando. Tâchez de le voir; de son côté il cherchera aussi à vous voir. Vous devez par conséquent bien venir à bout de vous rencontrer. Il y a seulement une circonstance qui doit vous engager à faire de sorte que ce soit le plus tôt possible. Le maire de notre ville est dans ce moment à Paris; Camille l'y trouvera encore et pourra lui parler de vous selon ce que vous aurez dit. Voilà donc le projet auquel je vous conseille de vous arrêter, c'est de profiter du moment où le maire et Camille sont tous les deux à Paris pour tâcher d'arranger avec ce dernier quelque chose qui vous soit agréable d'abord et utile ensuite. Il est sûr qu'outre le cours du Salon des Arts, vous pourriez avoir, comme autrefois, des cours particuliers, ou travailler à quelque ouvrage. Vous seriez ici avec vos amis; vous éviteriez les abîmes de la solitude; vous vous retrouveriez peut-être. Si une fois vous pouviez compter sur une existence agréable et honorable, vous pourriez vous associer une femme de votre choix et qui parviendrait peut-être à combler le vide qu'a laissé dans votre cœur la perte de vos anciennes affections. Je sais, mon pauvre et cher ami, tout ce que vous pouvez me répondre; je sais qu'un second mariage dans cette ville vous répugnerait; mais, de bonne foi, cette répugnance n'est-elle pas un enfantillage ? Eh,

---

(1) Ampère est en pleine passion pour Mlle Potot qu'il finira par épouser. Il a dû y faire allusion en écrivant à Ballanche qui s'en inquiète.

mon Dieu, dans ce monde où tous les sentiments s'affaiblissent, où toutes les douleurs morales finissent, on trouvera très naturel votre second mariage. On croira qu'il est le fruit de l'inconstance de nos affections et de l'instabilité de nos sentiments, même les plus vifs et les plus profonds; mais ceux qui connaissent mieux le cœur humain, ceux qui auront étudié un peu le vôtre, ceux enfin dont l'opinion et l'amitié peuvent être quelque chose pour vous sauront bien que votre âme expansive a besoin d'une autre âme qui réponde à chaque instant à la vôtre. Ainsi, dans tous les cas, vous serez justifié; les indifférents, comme vos connaissances et vos amis, trouveront cela très naturel, Voyez, mon cher ami, à quoi vous êtes exposé; voyez les folies, permettez-moi ce mot, auxquelles vous pouvez vous livrer ! La solitude ne vous vaut rien non plus qu'à moi. Revenez au milieu de vos amis et mariez-vous dans votre patrie !

Je dois cependant vous prévenir que tout ce que je viens de vous dire est très subordonné aux circonstances. Voyez donc, avant de vous arrêter à mon projet, ce que vous dira Camille. Je désire beaucoup que ce projet réussisse; je le désire pour vous et pour moi. Mon cher ami, tâchez, en attendant, de vous préserver de ces affections que vous formez ainsi en courant. On dirait que vous cherchez à vous débarrasser de votre cœur, vous le jetez à qui se trouve là. Il n'y aurait pas d'inconvénient si l'objet de cette affection passagère était d'une condition égale ou au-dessus de la vôtre; mais vous savez bien, mon cher, que, dans l'état actuel de la société, vous ne pouvez pas prétendre à une femme d'une grande fortune ou d'un grand nom. Si donc vous avez le malheur, — et cela peut vous arriver très souvent puisque c'est la chose dont vous vous inquiétez le moins et qu'un mariage de convenance est à vos yeux une monstruosité — si donc, vous dis-je, vous avez le malheur d'être séduit par une personne avec qui vous ne puissiez pas vous marier, qu'arrivera-t-il ? Ne venez pas me dire que cela ne dépend pas de vous ! Au risque de vous fâcher, je dois vous dire ici la vérité. Vous êtes trop peu accoutumé à vous modérer; vous ne savez pas encore ce que c'est que de résister à vos penchants, et c'est ainsi que vous vous exposez à les faire devenir de véritables passions. Croyez-vous donc que tout aille dans le monde au gré de chacun ? Comptez-vous donc pour rien cette grande vassalité qui nous soumet et nous entraîne à chaque instant ? Étudiez votre cœur, descendez dans votre âme et, lorsque vous apercevrez un sentiment nouveau, cherchez à voir s'il est raisonnable. N'attendez pas, pour éteindre un feu de cheminée, que ce soit devenu un grand incendie. Il y a des malheurs sans remède, il faut nous consoler; il y a des malheurs que notre faute a occasionnés ou inspirés, il faut nous corriger. Les plus petites choses vous agitent, que doit-ce être des plus grandes ? Vous prenez quelque intérêt à une jeune personne et de suite vous vous imaginez que c'est de l'amour. Vous caressez cette illusion sans vous informer si la personne est libre ou non, si elle peut être à vous ou non; et, lorsque vous êtes désabusé, vous êtes tout à fait amoureux.

Je vous en conjure, commencez un apprentissage nouveau; modérez-vous sur les choses

importantes ! N'attachez pas du prix à des niaiseries et vous parviendrez à bien apprécier les objets graves.

Je ne vous parlerai que peu de moi parce que vous me grondez de prendre un parti sur lequel je vous consultais. J'ai encore ici reconnu votre caractère indomptable. Ce n'était point des emportements que je vous demandais, c'était des avis. Je sais que, dans le moment où vous m'avez répondu, vous n'étiez pas assez raisonnable pour me donner des avis; mais j'espère que vous serez plus calme cette fois-ci et que vous me parlerez un langage dégagé de passion. Vous motiverez les raisons qui vous font me détourner de mon projet; je vous ferai les objections que je croirai devoir faire; vous les combattrez à votre tour; et peut-être que nous parviendrons à nous éclairer mutuellement. En attendant, mon cher ami, je vous prie de prendre quelques informations qui peuvent m'être utiles; mais je voudrais que vous le fissiez sans me compromettre et sans vous compromettre vous-même. Comme mon projet est bien loin d'être arrêté, il faut que j'examine bien, avant de me déclarer, pour ne pas m'exposer à passer pour un fou. Mais, en attendant, il est bon que je me mette en mesure. Sachez donc quelle vie on mène au séminaire de Paris, quel en est à peu près le régime intérieur, non pas pour le boire et le manger, car cela m'est absolument égal. Je voudrais seulement savoir quelle somme d'exercices de piété on exige dans la journée, quelle somme de temps on a pour être seul avec soi-même, quelles sont les études qu'on y fait, à part la théologie et la philosophie, etc. Je voudrais savoir encore si l'on ne peut pas mêler à tout cela quelque étude étrangère, comme par exemple le grec et l'hébreu. Il me passe par la tête d'étudier les preuves de la Religion dans les sources mêmes; je ne puis le faire qu'en m'y livrant entièrement et exclusivement. Il faut donc que je quitte le monde et que j'embrasse l'état ecclésiastique. Croyez-moi, mon cher, je pourrais faire quelque bien dans cet état-là; et c'est une considération qui ne peut pas être indifférente. Que savez-vous, je pourrais trouver la lumière. Dieu exige peut-être que j'emploie toutes mes facultés à cette recherche importante. Il donne la foi aux simples; mais, comme j'ai le malheur d'être, au contraire, très peu simple, c'est-à-dire d'être très mauvais, il veut peut-être ne m'accorder ce don qu'autant que je lui dévouerai toutes mes facultés. Si une fois je venais à être convaincu, je pourrais en convaincre bien d'autres; car ensuite il y a une inspiration qui tient à la conviction intime; cette inspiration produit une éloquence entraînante et pour ainsi dire contagieuse, celle de missionnaires. Voilà toute mon hypocrisie, mon cher; dites-moi si vous la condamnez. Mais mettez-vous bien dans la tête que, si je continue à faire comme je fais, je serai toute ma vie un misérable hypocrite qui n'aura pas assez de force pour avouer ses véritables sentiments et qui aura même l'impardonnable faiblesse de détester de tout son cœur ceux qui les avoueront.

Ceux qui nous connaîtraient bien comprendraient la raison des inconséquences de J.-J. Rousseau.

Mon cher, j'ai brûlé toutes vos lettres; je vous prie d'agir de même à l'égard des miennes.

Adieu, mon cher Ampère, croyez à toute mon amitié et écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez.

Votre meilleur ami, SIMON.

154. Ampère à Maine Biran, sous-préfet à Bergerac (Dordogne) (1).

Paris, le 21 mars [1806].

J'ai tant de reproches à me faire, mon cher ami de n'avoir pas encore répondu aux deux lettres que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire, et que j'ai reçues à peu d'intervalle l'une de l'autre, que la seule excuse que je puis offrir à votre amitié est l'état où a été mon âme depuis près de deux mois. Maintenant je nage dans le bonheur qu'aucune impression ne peut rendre, et celui que j'éprouve et celui qui va remplir tout le cours de ma vie, je songe avec le sentiment pénible du remords que, tandis que je souffrais des peines affreuses à la vérité, mais que je devais reprocher à ma faiblesse, je négligeais de vous procurer par mes lettres quelques consolations au chagrin dont vous étiez accablé. Il ne s'est pas passé un jour, depuis la première de vos deux lettres, sans que je fisse le projet de vous écrire le lendemain. Pas un jour qui ne m'ait été ravi par quelque révolution dans ma position sociale et morale, ou marqué par un violent chagrin ou le retour de l'espérance. Mon ami, après tout ce que j'avais souffert du malheur dont j'avais été frappé il y a trois ans, je n'aurais jamais cru que l'amour put renaître dans mon âme, et lui faire éprouver les mêmes transports. Cette passion remplissait mon cœur dès le temps où j'eus le bonheur de faire connaissance avec vous; mais ce secret n'était connu que de moi seul, et les obstacles que je prévoyais à l'événement qui aurait pu me rendre tout ce que j'avais perdu, obstacles que rien ne semblait pouvoir surmonter, m'avaient déterminé à l'ensevelir dans un silence éternel, et à me vaincre en évitant l'objet et ne m'occupant que d'idées abstraites. Je ne vous dirai [pas] quels événements presque miraculeux ont changé cette résolution, comment l'amitié de M. Degérando (2) a levé tous les obstacles en faisant créer pour moi une nouvelle place au Bureau consultatif des Arts et Métiers composé déjà de MM. Montgolfier, Molard et Gay Lussac, et en obtenant l'aveu de celle que j'aimais (3). Il fallait tout le zèle de l'amitié pour réussir à cet égard; il me l'a montré

---

(1) Six pages in-4°, adresse sur la sixième page, pas de signature.

(2) Degérando, membre de l'Institut, Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur (1772-1842). Son *Histoire comparée des systèmes de philosophie* a paru en 1804 en trois volumes in-8° et a eu une seconde édition en quatre volumes en 1823.

(3) Le 23 mars 1806, Ministère de l'Intérieur. Décision du Ministre. « Vu la proposition faite par le Secrétaire général de créer une nouvelle place de membre du Bureau Consultatif des Arts et Manufactures, le Ministre de l'Intérieur arrête :

ARTICLE PREMIER. — Le Bureau consultatif des Arts et Manufactures sera désormais composé de quatre

au plus haut degré, et le succès l'a couronné. Les paroles sont données, et bientôt je n'aurai plus rien à désirer sur la terre. Mon ami, pourquoi faut-il que ma félicité soit troublée par la pensée de vos chagrins ? Elle me poursuit au milieu de mon bonheur. Donnez-moi de vos nouvelles, je vous en conjure; mais, après tant d'agitations, vous concevez que je ne puis pas même comprendre une idée métaphysique. Je ne répondrai à vos deux lettres que quand je serai capable de les lire. Maintenant toutes mes journées sont remplies d'un seul sentiment, d'une seule idée; elles se passent toutes :

« Quelques heures à la voir, le reste à l'espérer ».

Vous devez trouver ce que vous venez de lire bien surprenant. Vous ne reconnaissez plus en moi ce subtil métaphysicien qui, tandis qu'il voulait analyser jusqu'aux sentiments, se laissait entraîner à la plus violente passion. Mais que ne pouvez-vous lire dans mon âme ceux que vous m'inspirez, vous reconnaîtriez toujours votre ami. C'est une singulière expérience métaphysique que tout ce que j'ai éprouvé à cet égard. Quelles lumières elle donnerait sur la nature de l'âme humaine à celui qui aurait pu en voir toutes les circonstances sans être à la fois juge et partie !

Je suis obligé de finir cette lettre, je brûle d'impatience que vous l'ayez lue. Pas un moment de liberté pour recueillir mes idées, et d'ailleurs en serais-je capable ?

Adieu, mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

155. Ampère à Bredin (1).

[26 avril 1806].

Cher Bredin, je réponds bien tard à cette lettre pleine d'une si profonde amitié. Mon sort est fixé; il m'attache à Paris, c'est-à-dire loin de vous. Cette idée trouble mon bonheur, mais aucune affection ne pourra diminuer celle que vous m'inspirez. Plus le cœur s'ouvre à des sentiments tendres, plus ceux qui le possédaient déjà lui deviennent chers.

Vous vous emportez, je crois, bien mal à propos contre cette pauvre métaphysique;

---

membres recevant un traitement, dont un remplira les fonctions de secrétaire pour la rédaction des avis. — Art. 2. — M. Ampère, répétiteur à l'École Polytechnique, membre de l'Académie de Lyon, est nommé membre du Bureau consultatif et remplira les fonctions de secrétaire. — Art. 3. — Son traitement courra à dater du 1er avril prochain. » — Signé Champagny. Pour expédition conforme, le Secrétaire général du Ministère Degérando,

En apostille : « Je consens avec beaucoup de plaisir à ce que me demande M. Degérando, persuadé que l'homme qui a obtenu son estime et son amitié à un tel point ne peut qu'honorer l'emploi qui lui sera donné. Champagny. »

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 38. La date de 1807 qu'elle a donnée est fausse, les fiançailles avec Mlle Potot étant du 23 avril 1806.

elle m'a rendu quelquefois la paix et le repos de l'âme et me paraîtra toujours un sujet trop digne d'étude pour l'abandonner. Au reste, soyez content, je ne puis m'en occuper maintenant : mes journées se passent sur d'arides calculs qui dessèchent l'esprit. Comment le sentiment religieux, qui a été assez exalté en moi, s'est-il presque éteint ? Pourquoi l'incertitude l'a-t-elle remplacé ? Je n'en sais rien. J'en souffre, mais c'est un mystère que toute la métaphysique du monde ne peut expliquer. Parfois je sens renaître mes anciennes idées, les doutes disparaissent; c'est alors qu'il me faudrait de longues conversations avec vous. Il y a quelques jours, l'admirable chapitre XXXVII du troisième livre de l'*Imitation* m'avait fait grand bien; lisez-le, je vous en conjure ! Après cette lecture, je vous ai écrit une lettre que je me repens d'avoir détruite. Quelle malheureuse faculté que l'imagination ! Comme elle agite et tourmente la vie ! Flotter entre les pensées les plus contraires et d'un jour à l'autre juger évident ce qu'on était si loin de croire la veille, voilà la situation d'esprit que m'a faite l'absence de ma mère, de mon fils, de mes amis, et tous mes souvenirs chers et affreux!

Enfin, mon mariage est arrêté; les paroles sont données. Je vois tous les soirs Mlle Potot (1). Dans nos entretiens, son cœur semble avoir deviné le mien; elle me préfère, dit-elle, à ce que le monde appelle un brillant parti. C'est M. Degérando qui a tout fait. Que j'aurais voulu vous avoir près de moi et vous confier mes anxiétés ! Mais plus de craintes aujourd'hui, je veux croire à une félicité certaine. Adieu, nous nous aimerons malgré la distance et le temps. Peut-être un jour serons-nous réunis et la fin de nos existences pourra se confondre. Adieu.

A. AMPÈRE.

---

(1) M. Potot père était, d'après le contrat de mariage de sa fille, membre de l'Académie de Lyon et de la « Société d'Agriculture et Arts libres de la même ville. » Sa femme était née Anne Commarmond. La fille Jeanne-Françoise Potot, dite Jenny, avait en se mariant 26 ans. Ce mariage d'Ampère et les misères qui en résultèrent pour lui absorbèrent toute l'année 1806.

La famille de Lyon n'avait pas mal accueilli l'aventure. Le 21 mai 1806, Périsse-Marsil écrit qu'il a été chercher à Lyon l'acte de baptème de Mlle Potot et félicite Ampère de son remariage. Le 23 juillet 1806, Joséphine Ampère écrit à son frère qu'elle croit déjà remarié : « La maman t'aime de tout son cœur, ainsi que sa nouvelle fille qu'elle embrasse bien tendrement. » Le 6 septembre 1806, un mois après le mariage, la mère d'Ampère écrit à son fils :

« ... Nous reçumes jeudi le 4 septembre la lettre où tu me parles de M. Dorlit, où il n'y avait pas un mot de ma fille. Ta sœur chercha une raison à ce silence; elle prétendit que vous arriviez pour nous surprendre; cette idée nous fit un plaisir que tu peux t'imaginer.... Tous les châteaux en Espagne se sont évanouis par ta lettre du 1er septembre.... Oui, ma chère fille, vous avez fait et faites le bonheur de mon fils. Combien je dois vous aimer! Que je serais heureuse si les idées de votre sœur [Joséphine] se réalisent et que je puisse vous voir et vous témoigner toute ma tendresse!... Tu ne me laisseras pas, mon cher ami, dans l'inquiétude de savoir ta chère Jenny malade.... »

Bredin à Ampère (1).

A Monsieur Ampère, répétiteur d'analyse à l'École Polytechnique, à Paris, rue faubourg Poissonnière, nº 12 (2).

[30 avril 1806].

O mon ami, que je vous dois de remerciements pour vos deux dernières lettres ! J'avais besoin d'apprendre que cet état de trouble qui se peignait d'une manière si alarmante dans tout ce que vous m'écriviez est enfin terminé. Je ne vous ai pas laissé voir les inquiétudes que votre exaltation me donnait. Vous étiez assez malheureux; mais vous pourriez vous en faire une idée si, à cette heure que vous êtes calme, vous aviez vos lettres sous les yeux. Ces terribles lettres étaient énigmatiques pour moi; je ne pouvais concevoir ce qui causait un tel désordre dans vos idées. Je soupçonnais bien que l'amour était là pour quelque chose; mais je n'en étais guère plus avancé; car un amour ne ressemble pas toujours à un autre amour. Ce qui m'intéressait le plus était ce que je pouvais le moins deviner : *si cette ardente passion devait vous rendre heureux ou malheureux.* Je voyais que vous étiez près du désespoir et je n'avais aucun moyen de conjecturer les résultats de cette crise.... Enfin tout est changé. Vous voilà au comble de vos vœux; vous avez trouvé le repos et le bonheur !... Je me livre aux plus douces espérances. Je ne connais pas, à la vérité, l'objet de vos tendres affections; mais vous dites qu'elle a compris votre cœur : je n'ai pas besoin d'en savoir davantage. Je ne vous dissimulerai pas que toutes mes pensées n'ont pas également été pour l'espérance. Je connais trop la force de votre imagination et votre penchant à l'illusion pour n'avoir pas eu quelques craintes en apprenant tout à coup que vous étiez sur le point de contracter une liaison de cette nature. Mais tant de considérations, qu'il serait trop long de rapporter ici, m'ont rassuré.... Mon cher ami, au nom de Dieu, défiez-vous de vous-même !... Tâchez de bien vous persuader que le bonheur n'est vrai et durable que pour une âme calme et paisible; ressouvenez-vous que le bonheur est un état sérieux !... Mon ami, je crois vous bien connaître : vous êtes facile à entraîner ! Redoutez plus que la mort les autres passions ! Si vous les écoutez le moins du monde, vous avez tout à craindre. Rappelez-vous Ulysse et les Sirènes; attachez-vous à votre Jenny comme lui au mât de son vaisseau !... Il me semble vous voir lever les épaules et dire : « Le pauvre homme est devenu fou; ai-je besoin de ses exhortations ! Est-ce qu'il y a quelque place dans mon cœur pour ces autres passions? etc. » Je sens bien que toutes vos facultés sont fixées à ce seul point; mais prenez garde ! Je sais bien que votre cœur ne se détachera pas *de lui-même*.... Je n'ai pas la moindre inquiétude sur vous par rapport aux passions du *Cœur* ni à celles de la *Bête;* mais je crains les autres passions,

(1) Huit pages in-4º.

(2) Adresse de la famille Potot, avec laquelle Ampère devait habiter après son mariage.

celles de l'imagination et celles de la tête.... Votre ennemi redoutable, c'est la métaphysique. Je regarde certaines idées que vous avez sur la puissance de quelques facultés comme très contraires à votre bonheur.... Je reproche particulièrement à cette terrible sirène d'avoir infiniment nui à votre raison. J'ai cru remarquer que vous tendez singulièrement à regarder l'homme comme étant invinciblement poussé à telle ou telle détermination par son organisation, son tempérament, etc. Il m'a paru que vous restreigniez trop la liberté morale.... *Je ne puis pas, cela m'est impossible; je suis entraîné; je voudrais bien; j'ai souvent voulu*, etc. Voilà des expressions dont vous faites, ce me semble, un extrême abus.... Réfléchissez là-dessus quand vous serez calme!... L'amour conjugal est une branche de l'amour de Dieu. Ne séparez pas la branche du tronc si vous ne voulez pas qu'elle se fausse!...

156. Ampère à Maine Biran (1).

31 mai 1806.

Je ne sais, mon cher ami, si j'ai répondu à la dernière lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire. Si je ne l'ai pas fait, j'espère que vous m'excuserez en pensant à ma position et aux occupations qui m'enlèvent presque tous mes moments. Mon amitié pour vous n'en est pas moins vive, pour n'être pas l'unique sentiment qui remplit mon cœur: ce cœur est partagé à la vérité, mais la place que vous y occupez n'en est pas moindre pour cela. J'attendais pour vous écrire que je pusse vous annoncer que rien ne manquait plus à ma félicité! De jour en jour, j'ai vu naître des obstacles que j'aurais pu lever plus tôt si je les avais prévus, mais cela m'était impossible. Par exemple, le notaire ne s'est aperçu qu'en dressant le contrat que, dans l'acte qui constatait la mort de mon père que l'on a fait périr à Lyon lorsque Crancé (2) y entra, son nom n'était pas orthographié comme le mien, et, là-dessus, il a fallu écrire à Lyon pour avoir un nouvel acte que je n'aurai pas avant dix à douze jours.

Malgré ces petits contre-temps, je serais le plus heureux des hommes si vous étiez à Paris, et que je pusse chasser entièrement quelques souvenirs douloureux qui reviennent m'agiter de temps en temps et que de nouveaux sentiments, de nouveaux projets, une nouvelle vie ne peuvent éloigner tout à fait.

Manent altè mente reposta.

Mon cher ami, le cœur et l'esprit de l'homme sont une étrange énigme, et l'on ne fait une bonne métaphysique lorsqu'on s'observe impartialement comme on observerait un autre homme, sans faire aucun effort sur soi-même, et en laissant déterminer toutes ses actions, toutes ses pensées, par ses seuls sentiments, en sorte que le Moi soit presque

---

(1) Six pages in-4°, papier bleuâtre, pas d'adresse.

(2) Dubois-Crancé, 1747-1814, constituant, conventionnel.

réduit à la fonction d'observateur. Ce n'est que par là qu'on peut bien connaître le cœur humain, comme ce n'est que dans le cas contraire où la raison désapprouve nos penchants et lutte contre eux qu'on peut bien observer un ordre de faculté tout opposé, celui de la volonté libre et puissante. Cette lettre est bien courte, mon cher ami; mais je vous en écrirai une plus longue dès que ma vie sera fixée à un état tranquille et constant. L'École Polytechnique, le Bureau consultatif et toutes les occupations qu'entraînent les préparatifs du plus grand événement de la vie, ne me laissent pas un moment de liberté. Que la brièveté et la rareté de mes lettres ne vous fassent pas mal augurer de mon amitié; elle ne saurait être plus vive; mais il y a impossibilité absolue à satisfaire l'envie de vous écrire aussi souvent et aussi au long que je le voudrais.

Je désirerais bien avoir de vos nouvelles. Avez-vous pu reprendre un peu vos méditations métaphysiques ? Votre santé est-elle entièrement rétablie et la douleur dont vous avez été accablé en arrivant dans votre pays ne s'est-elle pas un peu adoucie par les consolations de la science, et les distractions de votre place ?

Il y a environ un mois ou cinq semaines que j'ai été à Auteuil; vous y êtes bien aimé, et l'on y parle beaucoup de vous. J'ai vu M. Degérando (1) il y a quelques jours; il est toujours d'une santé assez faible, malade de temps en temps, mais non sérieusement.

Pensez à moi, mon cher ami, lors même qu'il m'est impossible de vous écrire! Donnez-moi de vos nouvelles si vous le pouvez! Une lettre de vous me ferait tant de plaisir. Un peu même de métaphysique; je ne m'en occupe plus du tout; mais comme, à présent, je n'ai plus aucune inquiétude, mon esprit travaillerait un peu sur le texte que vous m'auriez fourni pendant mes courses à l'École Polytechnique et au Bureau. Ces rêveries pourraient être moins douces, mais plus utiles que celles qui m'occupent ordinairement pendant le temps que j'emploie à m'y rendre, temps assez considérable car je demeure assez loin de l'École et du Ministère de l'Intérieur. Je vous embrasse de toute mon âme. Votre ami,

A. Ampère.

Rue du Faubourg-Poissonnière, nº 12.

157. Ampère à Maine Biran (2).

[1806 ou 1807].

Mon cher ami,

Il n'y a qu'un moyen de nous voir, c'est de dîner ensemble non chez le restaurateur, mais chez moi. Comme mon fils sort de sa pension aujourd'hui seulement par extraordinaire, je suis bien aise de dîner chez moi, mais pourvu que vous en soyez.

---

(1) Ampère écrit généralement de Gérando. Nous rétablissons l'orthographe officielle.

(2) Archives du Musée de Poleymieux. L'allusion au fils en pension ferait penser à 1807.

Je vais prévenir M. Blondeau que nous ne pouvons dîner avec lui.

Je l'inviterais sans l'observation que vous m'avez faite qu'il ne faut être que deux pour pouvoir achever une discussion et arrêter quelque chose.

Je vous embrasse de tout mon cœur. A. Ampère.

J'avais plusieurs choses à vous dire relativement à M. Berthollet.

158. Ampère à M. Bredin fils, professeur d'anatomie près des portes de Vaise,

Pour remettre, s'il lui plaît, à M. Roux-Bordier, à Lyon (Rhône) (1).

[1806].

Mon cher ami,

J'ai reçu par M. Jacquard la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire. Vous m'y demandez la copie de la charrue à deux socs, et des renseignements sur la fabrication de la poudrette. Ces deux choses sont brevetées d'invention; nul, par conséquent, n'en peut faire usage sans le consentement des inventeurs et ce qui est déposé à ce sujet au Conservatoire l'est sous le secret. Ce serait une prévarication des chefs de cet établissement s'ils contribuaient à mettre qui que ce soit dans le cas d'imiter les procédés brevetés à l'insu des inventeurs. Il m'a été impossible de savoir l'adresse de l'inventeur de la poudrette; tâchez de vous la procurer; car il a annoncé dans le temps, dans plusieurs journaux, qu'il autoriserait ceux qui voudraient en faire; probablement moyennant une légère rétribution. Je suis secrétaire du Bureau consultatif au Ministère de l'Intérieur; cela n'a rien de commun avec le Conservatoire, quoique l'administrateur et un des démonstrateurs à ce dernier établissement, MM. Molard et de Montgolfier soient du Bureau consultatif : c'est comme tout autre en pourrait être. Je ne puis donc rien au Conservatoire que comme ami de ces deux chefs de cet établissement... La charrue à deux socs étant aussi brevetée, nul ne peut en faire usage qu'en en demandant une à l'inventeur, M. Durand, agriculteur à Gloss, près Lisieux, département du Calvados, ou la permission d'en faire de pareilles. Vous ne pouvez donc, mon cher ami, en avoir une qu'en lui écrivant. Au reste, j'ai lu dans un journal, il y a quelques jours, un article ainsi conçu : « M. Poincelot, artiste vétérinaire à Cambray, vient de construire une charrue à cinq socs qui laboure une largeur de 4 pieds 4 pouces, au lieu que l'ordinaire à un soc ne laboure que 8 pouces dans le même temps; elle n'exige que trois chevaux, quand il en faut deux pour cette dernière et un seul homme suffit également pour la conduire. Voilà qui, comme vous voyez, est bien supérieur à la charrue de M. Durand, si cela est vrai. C'est donc plutôt à M. Poincelot

(1) Quatre pages in-4°, papier bleuâtre, adresse sur la dernière.

qu'il faudrait écrire. Quand cela serait très exagéré, on pourrait encore, à prix égal, faire deux ou trois fois autant d'ouvrage. Au reste, sans écrire, ne pourriez-vous pas inventer et essayer des charrues d'après ces données ? Je suis bien fâché de ne pas pouvoir vous donner d'autres détails; mais, si vous saviez que tout mon temps est tellement pris, que je ne peux trouver un moment pour écrire cette lettre qu'aux dépens de mon sommeil, vous ne vous étonneriez pas, et n'en seriez pas moins persuadé de mon empressement à vous faire plaisir. Fâché seulement de ne pouvoir le faire autant que je le voudrais !

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de toute mon âme et vous prie d'embrasser pour moi tous nos amis.

A. Ampère.

Périsse-Marsil à Ampère, 10, rue Poissonnière.

26 septembre 1806.

... Ma joie d'avoir vu qu'enfin tu étais au comble de tes désirs et avais pour moitié une si aimable personne que tous ceux qui ont le bonheur de la connaître ne peuvent se lasser d'en faire l'éloge.... Périsse a passé son examen (aidé par son examinateur Poisson). Maintenant la mère est inquiète de le voir entrer à l'École Polytechnique.

... Ton fils écrivait une petite lettre sous la dictée de Mlle Élise. Elle lui fit remarquer qu'il oubliait de mettre les points sur les i. « Non, dit-il, j'aime trop mon cousin pour agir ainsi avec lui; j'ai toujours entendu dire que ce n'était qu'avec les gens que l'on n'aime pas que l'on met les points sur les i.... »

Mme Ampère mère à Ampère.

4 décembre 1806.

... Il faut au moins tous les quinze jours un quart d'heure pour moi; autrement je ne vivrais pas; et ma peine serait bien plus grande à présent que je sais que ma fille est malade. Mais il ne faut pas tant t'en désoler. A quatre mois et demi cela ira mieux.... Embrasse-la bien tendrement pour moi ! Que je te plains, mon pauvre enfant ! Je connais ton cœur; tu vas même au delà de ses peines. Et ne sais-tu pas qu'il n'est point de bonheur parfait sur la terre ? Nous naissons pour souffrir plus ou moins....

159. Note d'Ampère sur son remariage avec Mlle Potot (1) (le 1er août 1806).

On peut éprouver quelque surprise à la lecture du contrat de mariage de M. Ampère.

(1) Ampère avait recommandé à ses amis de brûler toutes les lettres où il leur avait parlé de cette triste aventure (ce qui a été, d'ailleurs, comme toujours, peu exécuté); mais cette note autographe, donnée par son fils à l'Institut, suffit à nous renseigner et à nous permettre de rectifier les erreurs de dates commises par Mme Cheuvreux. Elle a dû être écrite à l'occasion du procès avec sa femme jugé le 12 avril 1808. Mais nous la donnons auparavant parce qu'elle contient un résumé historique des faits.

Cette surprise cesse bientôt quand on sait de quelle manière on est parvenu à le lui faire signer.

M. Potot avait, depuis plusieurs mois, donné son consentement à ce mariage. Les marques de bienveillance qu'il donnait à M. Ampère, l'assurance qu'il lui répétait qu'il voulait être son second père et celui du fils qu'il avait eu de son premier mariage, devaient inspirer à M. Ampère une entière confiance. Déjà il avait remis à M. Potot tout ce dont il pouvait disposer, c'est-à-dire 7200 francs qu'il avait retirés de chez deux négociants de Lyon où cet argent était placé et, par suite de cette aveugle confiance, M. Ampère dit à M. Potot qu'il s'en remettait pour la rédaction du contrat à sa bienveillance pour lui, à sa tendresse pour sa fille. M. Potot le fit rédiger sans lui en communiquer les articles. Il attendit pour le lui communiquer l'époque fixée pour sa signature.

Le respectable ami de M. Ampère (1) que la mère de celui-ci, alors à Lyon, avait chargé de sa procuration, exigea qu'on changeât quelques-uns des articles. M. Potot retira alors la promesse qu'il avait faite à M. Ampère, ne lui permit plus l'entrée de sa maison et, comme il avait déjà employé la plus grande partie des 7200 francs que lui avait remis M. Ampère, en présents de noces et en meubles destinés à sa fille, il lui dit qu'il lui en remettrait le compte et ne lui rendrait que le surplus.

M. Ampère se décida, après huit jours passés dans de cruelles agitations, à aller chercher quelques consolations dans le pays qui l'avait vu naître et au sein de sa famille. Déjà tout était prêt pour son départ, il devait avoir lieu le lendemain matin, quand M. Potot le fit demander. M. Ampère se rendit chez lui. Il y trouva Mme Potot seule qui lui dit que sa fille voulait le revoir pour lui dire un dernier adieu. M. Potot entra sur-le-champ, et s'adressant à sa femme, il lui dit qu'il ne le permettait point, que sa fille ne mangeait plus depuis huit jours, qu'elle avait la fièvre et qu'une pareille entrevue pouvait exposer sa vie. On sent quelle impression ce discours dut faire sur M. Ampère. Mme Potot le mena vers sa fille, qui se montra baignée de larmes. M. Ampère, vaincu par ses larmes et croyant aux discours de son père, lui promit de vaincre la résistance du fondé de pouvoir de Mme Ampère, sa mère. Cet excellent et vertueux ami lui représenta inutilement tous les maux où il allait se précipiter. L'impression qu'il venait de recevoir était trop profonde, elle durait encore quand le contrat fut signé (2).

Dès les premiers jours de son mariage, il fut traité par Mme Potot avec tant d'indignité que celle-ci en reçut des reproches de sa fille et que M. Ampère fut obligé de prier sa

---

(1) Degérando.

(2) Le contrat, signé le 31 juillet 1806 devant Me Bocquet, stipulait la séparation de biens, les dépenses étant faites en commun et la femme étant seule propriétaire des meubles meublants et autres effets mobilers. Le ménage devait habiter chez les parents Potot. Le futur recevait en dot la moitié du domaine de Poleymieux. Il n'était pas question de dot pour la future. Le mariage, annoncé dès le 23 avril, eut lieu seulement le 1er août.

femme de cesser de le défendre contre sa mère. « Que je sois aimé de toi, lui écrivait-il, tout le reste m'est égal. »

Il ne put longtemps s'en flatter. Sa femme lui déclara qu'elle ne voulait point avoir d'enfants. Il essaya vainement de faire naître en elle quelques sentiments de morale. Il n'eut que trop lieu de s'assurer qu'aux yeux de sa femme les premières notions de la morale étaient des chimères, qui ne pouvaient être de mise que dans les romans, les plus doux sentiments de la nature des faiblesses qu'elle dédaignait, une ambition effrénée, la seule vertu qui pût lui plaire.

M. Ampère jettera un voile éternel sur ce que sa femme lui dit alors. Il espérait cependant encore pouvoir la ramener à des sentiments moins odieux; il n'employa avec elle que le langage du dévouement le plus entier et de l'amour le plus tendre. A force de soins, d'égards, il crut quelques instants avoir réussi. Mme Ampère devint enceinte (1).

Alors elle accabla son mari de reproches outrageants, se sépara de lui et fut coucher dans la chambre, dans le lit de sa mère. On relégua M. Ampère dans un cabinet du second étage. Bientôt il ne vit plus sa femme qu'aux heures des repas. Se flattant encore qu'une conduite si extraordinaire était l'effet d'un caprice passager, il continua de faire tout au monde pour ramener sa femme et pour complaire à son père et à sa mère. Dès qu'il recevait ses appointements de chaque mois, il les leur remettait en totalité. Plus il montrait de douceur, plus il éprouvait de mauvais traitement et d'injures de la part de Mme Potot. Il n'osait sortir qu'aux heures où il avait des devoirs à remplir à l'École Polytechnique ou au Bureau consultatif des Arts et Manufactures. On décachetait les lettres qu'il recevait de sa mère avant de les lui remettre. On voulut le forcer à écrire à cette tendre mère qu'elle lui donnait trop fréquemment de ses nouvelles et que les ports de ses lettres étaient une dépense inutile qu'il ne pouvait continuer de faire. On sent combien une pareille proposition devait être déchirante pour M. Ampère et combien il était loin d'y consentir.

Mme Potot poussa sa tyrannie jusqu'à défendre aux domestiques de recevoir ceux qui venaient voir M. Ampère les jours où il ne quittait pas son cabinet, sous peine d'être eux-mêmes chassés de la maison. M. Ampère écrivit une lettre à sa femme. M. Potot, qui paraissait le plaindre, lut et approuva beaucoup cette lettre, se chargea de la remettre à sa fille. Elle était pleine de toutes les expressions de tendresse les plus propres à toucher une âme où il serait resté quelque étincelle de sentiment. M. Ampère ne reçut point de réponse et sa femme évita avec plus de soin que jamais de se trouver avec lui qu'en présence de sa mère.

Il y avait plus de six mois qu'il supportait ses peines sans pouvoir se résoudre à prendre l'attitude qui lui convenait. Un nouvel outrage de Mme Potot le porta enfin à faire des

---

(1) Dès le 2 novembre 1806, la mère d'Ampère la félicite de ses espérances de paternité. L'enfant naquit le 6 juillet 1807.

observations modérées, mais où se mêlait l'accent de l'indignation qu'il devait éprouver. Sa femme saisit cette occasion de se dévoiler entièrement en lui déclarant qu'il devait sortir de la maison puisqu'il ne s'y trouvait pas heureux et que son seul désir était de ne le revoir de sa vie (1). Depuis ce jour et pendant plus de six semaines, aux heures des repas où M. Ampère se rencontrait avec sa femme, elle persista à ne pas lui répondre, à ne pas faire un mouvement, un signe de tête quand il la saluait, qu'il lui demandait comment elle se portait, etc. Enfin, elle rompit ce silence et, adressant la parole à son père, elle lui dit ces propres paroles : « *Monsieur ne devrait pas se faire dire deux fois de sortir de la maison; il faut qu'il n'ait pas de cœur pour y rester.* » Alors M. Potot déclara à M. Ampère que sa fille avait pris une résolution dont elle ne se départirait pas : qu'il fallait qu'il se séparât d'elle et sortit de la maison s'il ne renonçait pas à ses opinions en morale : c'est-à-dire aux premiers principes de toute honnêteté et de toute vertu. Car M. Ampère peut se rendre ce témoignage que ce qu'il avait manifesté de ses opinions à cet égard n'était rien moins qu'exagéré; et d'ailleurs, puisqu'il n'avait jamais exigé que sa femme adoptât ses opinions, comment avait-elle le droit de lui prescrire ce qu'il devait penser ?

M. Potot amena successivement à M. Ampère MM. Mariton, aîné, négociant, Bottée, administrateur des poudres, de Jussieu, membre de l'Institut, pour tâcher, disait-il, de rétablir la bonne intelligence entre M. et Mme Ampère. (Il venait lui-même d'assurer M. Ampère que cela était impossible.) Mais du moins ce dernier put invoquer leur témoignage : ils ont entendu de la bouche de M. Ampère, en présence de M. Potot qui n'en a rien désavoué, le récit qu'on vient de lire et de plus les injures grossières que Mme Potot avait adressées à M. Ampère et d'autres avanies qu'il n'avait endurées qu'avec trop de patience. Cependant M. Ampère resta encore deux jours dans cette maison. Il attendit inutilement que sa femme lui témoignât quelque repentir de sa conduite. Il ne vit plus, pendant ce temps, ni M. et Mme Potot ni leur fille. M. de Champagny, alors Ministre de l'Intérieur, lui offrit un logement dans son hôtel, d'où il écrivit à M. Potot et à sa fille des lettres où, d'après le conseil de M. Degérando, qui se flattait peut-être encore qu'ils reviendraient à des sentiments plus raisonnables, il évita tout reproche et tout ce qui aurait pu les choquer (2). Ces lettres restèrent encore sans réponse, ainsi que les démarches qu'il essaya par la voie d'un ancien ami de M. Potot.

Sa femme ayant accouché (3), on le lui fit savoir par le portier du Ministère, sans daigner écrire un mot. Ce silence ayant continué pendant deux mois, il fit un voyage à Lyon. A son retour, il écrivit à sa femme de le venir joindre et, n'ayant pas plus de réponse qu'auparavant, il se rendit aux conseils de MM. de Laplace et Degérando en recourant aux tribunaux. Le président du tribunal a ordonné que Mme Ampère serait tenue de rejoindre

---

(1) Cette scène peut se placer au milieu de mai 1807, le départ d'Ampère ayant eu lieu le 26 juin.
(2) Ces lettres 166 et 167 qu'on trouvera plus loin, sont du 28 juin 1807.
(3) Le 6 juillet.

son mari et y serait contrainte juridiquement en cas de refus. Cette ordonnance ne prescrit que l'exécution littérale de l'article 214 du Code civil, article aussi important à l'ordre public et aux bonnes mœurs que rendu indispensable par l'article 312 du même code : « L'enfant conçu pendant le mariage a pour père le mari. » Ce dernier article suppose nécessairement dans le législateur la volonté positive que le mari puisse contraindre sa femme à demeurer avec lui et surveiller lui-même sa conduite.

Bredin à Ampère (1).

Lyon, 16 février 1807.

Oubliez-vous donc tous vos amis ?... Je sais qu'il doit vous rester peu de temps pour votre correspondance. Paris est si grand ! On y mène une existence si prodigieusement active, si agitée : et puis une épouse chérie, les sciences, les leçons, les savants, les sociétés, les bals, les spectacles, etc. Que de distractions !... J'exige que vous me donniez des nouvelles de votre charmante femme, de l'enfant que vous allez avoir (probablement), de votre santé, de votre cours, des probabilités humaines et surtout de l'état de votre âme.... Tout le monde vous aime ici. Je dis que vous êtes heureux.

160. Ampère à Bredin (2).

[Vers le 15 mars 1807].

Cher Bredin, vous l'avez reçue cette lettre, peut-être le même jour où je pleurais en lisant la vôtre, si touchante. Voilà les amis que j'avais à Lyon et j'ai pu les quitter ! Remords déchirants ! Le plus affreux des supplices ! Et ma mère ! Et ma sœur ! Vous ne savez pas les preuves de dévouement qu'elles m'ont données ; toutes deux ont exigé que j'eusse la moitié de ce qu'elles possédaient, quand elles avaient à peine le nécessaire, et je les ai abandonnées dans un accès de délire, sacrifiant tout à une femme dont j'ai cru follement être le préféré. Un aveu plus triste encore à répéter, c'est que, chaque jour, cette femme me donne des preuves nouvelles de sa sécheresse de cœur, de son aversion pour moi, et c'est à peine si je puis l'accuser du mal qu'elle me cause ; car, selon sa manière de sentir et de juger, je suis un fou, un insensé, entiché de principes ridicules, parce que j'ai dans la tête et dans l'âme des idées et des sentiments qui me semblent le beau moral et la vertu. Elle est à plaindre aussi ; elle pleure sans cesse, dit-on, me reproche son malheur et ne se pardonne pas de m'avoir choisi entre tant d'autres. Quelque temps avant ce funeste

---

(1) Les lettres de Bredin dont nous avons eu les autographes en mains sont généralement datées et permettent par conséquent de dater celles d'Ampère qui ne le sont pas. On voit que, le 16 février, Ampère n'avait pas communiqué encore à son plus intime ami les avanies qu'il subissait depuis trois mois.

(2) D'après Mme Cheuvreux, p. 44.

mariage, je la vis pleurer; je fus perdu, croyant que c'étaient des larmes d'amour ! Écrivez-moi, j'ai besoin de votre amitié; j'étouffe, je ne sais comment achever cette lettre; je voudrais pourtant me contenir devant vous; mais cette solitude supportée depuis quatre mois (1), dans ma propre maison m'a tué; rester jour et nuit dans ce cabinet de travail, où je suis comme un *exilé*, n'ayant le courage de voir personne, n'entendant autre chose que des récriminations incompréhensibles, et ne pouvant me dissimuler que c'est moi qui ai voulu tout cela ! Je ne traverse pas la Seine sans désirer vivement m'y précipiter, et j'ose dire encore que j'aime ce Dieu qui, peut-être, m'avait destiné à quelques vertus.

Vous me parlez de spectacles, de plaisirs : ce n'est pas là ce que je regrette, c'est le bonheur de ces tendres liens, dont une douce expérience m'avait laissé un souvenir délicieux; oui, c'est à cette espérance que j'ai tout sacrifié. Une lettre de vous mettra un peu de calme dans mon imagination; elle m'aidera à supporter cette horrible existence quelques jours de plus. Que deviendrai-je ? Je n'en sais rien.

A. Ampère.

161. Ampère à Bredin (2).

A Monsieur Déroche à l'imprimerie de MM. Barret et Déroche, maison Saint-Pierre, place des Terreaux, pour remettre, s'il lui plaît, ou envoyer le plus tôt possible à M. Bredin, fils.

[Avril 1807].

..... des pratiques religieuses. Mais je ne puis me résoudre à entrer seulement dans une église. Le remords de mes fautes passées aggrave trop mes maux. Peut-être ma vie changera-t-elle; on m'a déclaré si positivement qu'il faudrait une séparation entre nous si je ne changeais pas d'idées, ce qui n'arrivera jamais, que j'attends cet affreux événement avec une terreur mêlée de je ne sais quel sentiment d'espoir que c'est l'époque où Dieu me rappellera à lui.

Mon ami, quelles affreuses pensées ! Que je suis méchant et malheureux ! Comment pouvez-vous me conserver cette tendre amitié dont je me suis rendu si indigne !

Je ne finirais pas si j'en croyais mon cœur, mais il faut bien mettre des bornes à cette lettre.

Adieu, adieu, mon ami. Dites à Madame votre épouse combien je suis sensible à son souvenir, et combien je voudrais qu'elle fut aussi heureuse que son tendre attachement

---

(1) La scène décisive ayant eu lieu vers le 15 mai au bout de six mois, cette lettre se trouve ainsi datée.
(2) Deux pages in-4° avec adresse sans début.

pour vous le mérite. Faites mutuellement le bonheur l'un de l'autre, et plaignez le malheureux Ampère!

Mon ami, je vous embrasse de toute mon âme, je vous serre contre mon sein.

162. Ampère à Maine Biran, sous-préfet de l'arrondissement de Bergerac à Bergerac (Dordogne) (1).

[Mai 1807].

Il y a deux jours que j'ai reçu votre lettre, mon cher ami; elle m'a procuré de bien douces consolations : Quand vous pourrez m'écrire, faites-le en vous disant : « Je vais faire passer quelques bonnes heures agréables à un homme qui n'en a plus d'autres. » Combien votre présence adoucirait mes chagrins! Mais, hélas, quand pourrai-je en jouir ? J'ai trouvé une autre source de consolation dans le tendre attachement de l'ami à qui vous me blâmez d'avoir voulu cacher les peines de ma vie. Peu de jours après vous avoir écrit, je me sentis tellement dominé par le désespoir que je m'ouvris en partie à lui. J'ai moins souffert depuis; mais il n'en est pas moins vrai qu'il ne me reste plus d'espérance d'être jamais heureux. J'aurai du moins des amis comme vous et cet excellent Degérando. Mais celle à qui j'avais attaché mon existence, pour qui seule je voulais vivre!... Mon ami, vous me dites que j'ai attribué aux autres les sentiments qui n'étaient que dans mon cœur. Ah, je ne le vois que trop! Mais, si vous saviez toutes les circonstances qui me les ont inspirés, vous sentiriez qu'il était bien difficile de n'y être point trompé. Combien elle semblait montrer de sentiments élevés, de manières de voir qui n'appartiennent qu'aux âmes vraiment sensibles! Je crus enfin qu'elle m'avait voulu, bien persuadée du peu de fortune que je pouvais espérer, qu'elle ne m'avait choisi qu'à cause de ma manière de sentir et de penser, et je ne puis me cacher à présent à moi-même que c'était à cause de tout ce qu'avait dit M. Degérando de moi. Il était absurde de voir les choses ainsi, et c'est cependant ainsi qu'elles ont été vues quand on m'a accepté. Voilà ce qui me désespère. Mais ne parlons plus de tout cela aujourd'hui; que je me félicite de la tendre amitié que vous me montrez, que je vous remercie de votre lettre, de vos conseils! Ce sont ceux que m'a donnés notre ami D[egérando]; je les suivrai si je peux. Mais de quels froids sentiments il faudrait remplir mon âme; je ne le pourrai jamais.

Mon cher ami, vous ne me dites rien de vos travaux métaphysiques! Je ne puis m'en occuper directement; mais j'ai encore du plaisir à penser à cette science chérie, qui m'a déjà rendu une fois le repos; puisse-t-elle faire encore une fois le même miracle!

Il me sera bien doux de pouvoir vous en écrire, si je puis fixer quelques idées; une lettre où vous m'en parleriez n'y contribuerait pas peu. Écrivez-moi du moins où en est votre ouvrage qu'imprime Courcier.

---

(1) Quatre pages in-4°, adresse à la fin. Publié en partie par Mme Cheuvreux, p. 52.

Depuis cinq mois, je n'avais vu personne, toujours enfermé dans mon cabinet ou vaquant à mon travail ordinaire. Je fus dimanche passé chez M. de Tracy; il me parla beaucoup de vous. M. Cabanis est à la campagne. Vous savez qu'il a été fort malade d'une attaque, mais [il] n'en reste nulle trace que des inquiétudes pour l'avenir.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de toute mon âme; je vous aime plus que vous ne pouvez penser. Quand nous reverrons-nous ?

A. Ampère.

163. Ampère à Bredin (1).

[Fin mai 1807].

Bredin, vous pensez sans doute dans ce moment à l'infortuné qui vous est cher. Tout est fini pour lui, il faut vous le dire. Mais comment vous le faire comprendre, je ne le comprends pas moi-même. Oui, mon ami, je m'attends à être mis hors de ma maison un de ces jours. Il y a longtemps que Mme Ampère ne me parle plus, ne me répond plus, au seul moment de la journée où je me trouve avec elle (2).

M. Potot a osé me répéter deux fois que, si je voulais éviter une séparation, il fallait faire le sacrifice de toutes mes opinions à celles de ma femme, et des choses plus incroyables encore; j'ai tout supporté. L'espoir de revoir l'enfant de l'angélique et malheureuse Julie, d'embrasser ma pauvre mère et vous, mon ami, voilà ce qui me soutient. Puis la même voix crie toujours au fond de mon cœur que, si Dieu m'a abandonné, je l'ai mérité en l'abandonnant le premier. Me rendra-t-il cette grâce de la foi ? J'ai prié avec ardeur ce matin; je croyais vivement alors, mon âme s'élevait doucement vers le ciel; mais ce que je sentais il y a quelques heures me semble un songe à présent.

Je me rappelle ce jour où je reçus la confirmation à Saint-Jean; de quels sentiments d'amour divin n'étais-je pas pénétré ! Six mois après j'ai pu douter. Dans certains moments je me trouve absurde de méconnaître la main qui voudrait me soutenir; dans d'autres, je me rappelle toutes les contradictions, les impossibilités que j'ai cru voir dans le christianisme. Mais, quand j'ai cru les voir, mon cœur était déjà corrompu. Je prie et je doute. Bredin, c'est bien ardemment que je vous dis d'obtenir de Dieu qu'il m'éclaire, qu'il me console; car je sens au dedans de moi des mouvements détestables. Mon ami, je vous presse contre ma poitrine.

A. Ampère.

164. Ampère à Bredin (3).

[Vers le 20 juin 1807].

Ma situation ne peut changer. A ces vapeurs chagrines que vous vouliez expliquer par un état de santé a succédé un dédain froid, raisonné, tranquille, une sorte de haine. Qu'ai-je

---

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 42.

(2) Après la scène qui eut lieu vers le 15 mai, Ampère resta encore jusqu'au 26 juin.

(3) D'après Mme Cheuvreux, p. 46.

fait pour la mériter ? Oh, mon ami, vous souffrez aussi; mais je bénirais mon sort à votre place. Cependant je vous plains profondément, car les peines les plus cruelles dépendent bien moins des causes qui les produisent que de l'extrême sensibilité de celui qui les éprouve. La tendresse de Méla (1) doit vous consoler de tout. Être aimé me paraît un enchantement, moi qui ne peux plus l'espérer. Ma vie est odieuse; je ne sors de mon cabinet que pour aller à mes occupations accoutumées. Il me faut endurer mille sortes de persécutions dont on fait complices les domestiques. Ils ont ordre de ne pas recevoir les amis qui viennent me demander. Le travail m'est absolument impossible malgré tous mes efforts, je n'ai pas la faculté de lier deux idées. Quant à Mme Ampère, elle est tranquille loin de moi, me fait appeler aux heures des repas; je la trouve seule avec Mme Potot, détournant la tête pour éviter mes regards. Dès que j'ai mangé, je me retire. Je ne sais pourquoi aujourd'hui je me sens plus calme; ce calme est celui de la mort. J'ai perdu jusqu'à la force de souffrir davantage. J'attends la naissance de mon enfant avant quinze jours, mais elle ne changera rien à mon sort; je vous l'ai dit, ce ne sont point des vapeurs de grossesse, c'est un parti pris après une longue délibération, après cinq mois de réflexion. C'est de sang-froid qu'elle m'a dit que, si je ne me trouvais pas heureux, nous n'avions qu'à nous séparer; depuis ce moment, elle semble se mieux porter et s'applaudit d'avoir rompu avec moi. On a fait choix d'une nourrice à Montmartre, dans le voisinage de la maison. J'irai voir souvent mon enfant, bien sûr de ne rencontrer jamais sa mère. Elle n'a pas voulu depuis six mois que je sortisse avec elle, préférant constamment la compagnie de Mme Potot; pourtant il n'y avait point eu encore à cette époque de manifestation contre moi.

Vous avez lu à présent une lettre que je vous écrivis il y a quelques jours, dans un paroxysme de désespoir. Je vous l'ai dit, je regrette le temps où je croyais fermement. Peut-être reviendrait-il si je pouvais revoir les lieux où j'ai laissé tant de souvenirs, les églises de Lyon, les montagnes de Poleymieux, l'Argentière même. J'ai un dessin de ce monastère; que de fois sa vue m'a arraché des larmes ! C'est là que j'avais eu le projet de cacher ma vie pour la consacrer tout entière à Dieu et au bien de mes semblables. J'ai cherché le bonheur ailleurs et n'ai trouvé que des infortunes. M. Degérando, dont vous me parlez, est bien éloigné de ce que vous appelez les opinions des savants de Paris. Il est peut-être plus chrétien que je ne le suis dans mes moments de doute, mais il est plutôt protestant que catholique. Hélas ! il ne sent pas que, dès qu'on ne reconnaît point une autorité inspirée de Dieu, on ne sait plus sur quoi fixer sa croyance.

Adieu, mon ami, mes paupières se ferment; il y a bien longtemps que le sommeil me fuit; je dormirai peut-être cette nuit; mais, hélas, il faudra se réveiller. Je vous reverrai, je reverrai mon enfant. Avec quelle tendresse et quel serrement de cœur je vous embrasse!

A. Ampère.

---

(1) Mme Bredin.

165. Ampère à Bredin (1).

[26 juin 1807].

Mon ami, Barret aussi avait tout deviné; sa lettre m'a pénétré. J'ai donc perdu : d'abord ce que j'ai aimé avec passion, et puis ce que j'ai cru aimer. Mes enfants, ma sœur, Ballanche, Bredin, voilà ce qui me reste, et je suis loin de vous. Oh, comme j'ai prié et pleuré en allant hier à la messe! Il me semblait que Dieu me parlait. Qu'exige-t-il de moi ? N'aurai-je personne pour me soutenir, retomberai-je loin de lui ?.

Du 26. — J'en étais là de ma lettre quand on est venu l'interrompre. Depuis le dernier éclat, M. Potot m'envoie ce qu'il appelle des conciliateurs pour m'engager à de nouvelles soumissions, mais j'en ai déjà trop fait (2). La première condition est d'abjurer des opinions qu'il regarde comme insensées : opinions sans lesquelles il n'y a pas de morale pour moi; je ne le ferai jamais. Ces conciliateurs, qu'il les choisit mal pour ses vues ! Celui que je viens de quitter a terminé un long tête-à-tête en me serrant dans ses bras et en me disant que son plus grand honneur serait d'avoir un ami tel que moi. Qu'est-ce que tout cela ? Dans l'abîme où je suis, on va nous séparer. Je vous reverrai bientôt; j'irai auprès de ma mère et de mon fils. Ce dernier me pardonnera-t-il de l'avoir sacrifié un instant ?

Adieu, je vous serre contre mon cœur.

166. Ampère à M. Potot.

Dimanche 28 juin 1807.

Monsieur, les fonctions dont je suis revêtu au Ministère de l'Intérieur ayant pris un caractère qui exige de moi un travail plus assidu que par le passé, son Excellence a eu la bonté de m'accorder, pour me mettre plus à portée de m'y livrer, un logement au Ministère. Le devoir de répondre à ses intentions et le temps que je dois consacrer à mes autres occupations me mettent dans l'impossibilité de continuer d'habiter dans un des quartiers qui en sont le plus éloignés. Lorsque Madame votre fille sera parfaitement rétablie de ses couches, je choisirai avec elle un appartement qui lui plaise dans la partie de cette ville où me retiennent mes travaux. Obligé d'y venir demeurer sur-le-champ, je connais trop votre tendresse pour elle pour ne pas me flatter que vous consentirez à ce qu'elle reste chez vous jusqu'à cette époque, et je vous prie instamment de vouloir bien vous y prêter. J'éprouve de vifs regrets de me voir dans la nécessité de m'éloigner de vous. Il

---

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 50.

(2) La phrase d'Ampère montre que les démarches des conciliateurs ont eu lieu peu avant son départ de la maison Potot le 26 juin.

m'est doux du moins de pouvoir me rendre ce témoignage que, tout le temps que nous avons demeuré ensemble, j'aurai fait tout ce qui dépendait de moi pour vous prouver, ainsi qu'à Madame votre épouse et à Madame votre fille, mon zèle et mon dévouement.

Je vous prie, Monsieur, de recevoir mes remerciements pour toutes les bontés que j'ai reçues de vous pendant ce séjour, de faire agréer à Madame votre épouse l'hommage de mon profond respect et d'être persuadé que je serai toute ma vie, avec les sentiments de la plus haute considération, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

A. Ampère.

167. Ampère à sa femme.

Dimanche 28 juin 1807.

Madame, vous connaissez trop toute la tendresse que vous m'avez inspirée pour ne pas sentir combien je regrette de me voir contraint par des circonstances impérieuses dont je rends compte à Monsieur votre père, de venir habiter sans délais le quartier où me fixent mes occupations journalières. J'ai écrit à Monsieur votre père pour le prier de consentir à ce que vous puissiez continuer de déjeuner chez lui jusqu'à votre entier rétablissement. A cette époque, je vous prierai de choisir avec moi un appartement qui vous plaise dans le faubourg Saint-Germain à portée de mon travail. Puissé-je contribuer à ce que vous vous y trouviez heureuse autant que je désire que vous le soyez ! Soyez persuadée, Madame, que vous trouverez toujours en moi les sentiments de l'époux le plus dévoué. Vous savez bien que rien ne peut empêcher que vous soyez toute ma vie le premier objet de mes plus tendres affections.

A. Ampère.

Mme Ampère mère à Ampère.

1er juillet 1807.

Tu as des inquiétudes sur différents sujets de la fin de la grossesse de ta femme. Tu as mis mon esprit à la torture. Tire-moi de peine ! J'espère que, quand tu recevras cette lettre, elle sera délivrée et que tu m'en donneras des nouvelles tout de suite et que le plaisir d'être mère lui redonnera la tranquillité (1).

Ballanche à Ampère.

5 juillet 1807.

Je savais ce qui vous est arrivé lorsque j'ai reçu votre lettre hier. Cette catastrophe était facile à prévoir. Elle m'a plus chagriné qu'étonné.... La lettre de M. Degérando

(1) Albine Ampère est née le 6 juillet.

à Camille peignait les choses des plus noires couleurs. Votre lettre m'a rassuré. J'y ai trouvé plus de calme que je ne m'attendais d'y en trouver. Vous avez beaucoup souffert, mais vous ne souffrez plus. Le charme est brisé. Racontez-moi tous les détails, mon cher Ampère, que je sache jusqu'à quel point vous avez été tourmenté et méconnu....

168. Ampère à Bredin (1).

[Mardi 7 juillet 1807].

Mon ami, après les moments que je viens de passer, je peux désormais tout souffrir. Comment ne suis-je pas mort en m'entendant dire de sortir de la maison par celle qui avait attaché son existence à la mienne, envers laquelle je voulais être reconnaissant et dévoué ! « Je n'aurais pas dû me faire répéter deux fois de la quitter. » Telles ont été ses dernières paroles.

J'ai appris hier la naissance de mon enfant; le portier du Ministère fut chargé de me l'annoncer. On ne m'a pas écrit; mes lettres à moi sont restées sans réponse; tant mieux, elles ne m'auraient apporté que de nouvelles insultes. J'ai su que cette enfant, destinée peut-être à ne pas connaître sa mère, était une fille. Ah ! Bredin, pourquoi suis-je venu à Paris ? Pourquoi ai-je été sourd à la voix qui me retenait à Lyon ? Le récit des peines qui m'attendaient ici me serait aussi inutile qu'impossible; je dois chercher plutôt à en détourner mes pensées, à les porter sur cet automne, où je vous reverrai, où nous nous promènerons ensemble sur ces montagnes dont le souvenir me fait battre le cœur. Dans cinq ou six semaines, j'irai à Poleymieux; oui, le courage me reviendra auprès des miens, en embrassant mon fils, en revoyant ces bois où j'ai goûté tant de douces émotions, où le ciel m'a accordé tant de grâces. Près de vous qui m'aimez toujours, malgré les faiblesses et les misères de mon âme que je vous montre à nu, peut-être retrouverai-je les sentiments qui m'élevaient au-dessus de moi-même ! Parlez de mon chagrin à ceux qui s'y intéressent; dites-leur ce que vous jugerez convenable, mais que tout cela ne se répande pas trop !

Vendredi (10 juillet). — J'ai interrompu cette lettre trois jours, pour vous dire que ma fille Anne-Joséphine-Albine est née lundi 6 juillet. J'ai signé son acte civil hier à la municipalité, où je l'ai vue (2). Il n'y avait qu'elle, son parrain et sa nourrice. Adieu.

---

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 48.

(2) L'acte, au 3e arrondissement, porte comme présents : M. Désarnaud, architecte, 59 ans; Bocquet, notaire, 39 ans; Marie-Anne Commarmond, épouse Potot, aïeule maternelle et Jean-Baptiste Potot. Le père assiste au baptême à Saint-Vincent-de-Paul, le 14 juillet, le parrain est M. Désarnod [*sic*]; la marraine, Mme Potot. Comme Ampère n'a pu se tromper sur ces faits, cela donne à craindre quelque altération du texte par Mme Cheuvreux.

Mme Ampère mère à Ampère.

8 juillet 1807.

... Te voilà donc débarrassé, mon cher ami, tu vas être tranquille. Te connaissant comme je te connais, combien tu as souffert ! Je m'étais bien douté que tu ne pouvais pas être heureux dans cette maison. Mais je n'aurais jamais cru que cela vînt à la séparation et que tu fusses tourmenté comme tu l'as été. Mais il te reste un ami que je craignais que l'on ne t'eût ôté. Suis ses conseils ! Ne te laisse pas abattre ! Sois homme ! Si tu n'avais pas été si faible, l'on ne t'aurait pas mené comme un jouet. Il te reste une mère tendre, une sœur, une tante, un fils et tous ces parents qui te sont toujours attachés. Sa bonne maman parle de toi avec intérêt. Tu ne sais peut-être pas que Mlle Élise est malade depuis longtemps. Elle s'était un peu remise, elle est retombée. La pauvre Mme Carron verrait périr encore une fille ! Plût à Dieu qu'elle les eût conservées ! (1) Mais ne songeons plus au passé ! Ne songe qu'à travailler pour faire un sort à ton fils, pour l'élever, l'instruire et en faire un bon chrétien....

169. Ampère à M. de Champagny, Ministre de l'Intérieur.

8 juillet 1807.

... Votre Excellence sait les malheurs qui viennent de m'arriver. Quel besoin ne me donnent-ils pas de revoir ma mère !... [Et il demande six semaines de congé au Bureau consultatif].

Mme Ampère mère à Ampère.

11 juillet 1807.

... Où es-tu ? Que dis-tu ? Quelle est la réponse de M. Potot ? Je ne sais rien et suis dans des transes difficiles à imaginer. Je crains que tu ne fasses quelque sottise. Tu ne saurais trop te méfier des personnes qui t'ont rendu si malheureux, qui t'ont fait faire ce qu'ils ont voulu, espérant que tu te rebuterais et que tu te retirerais. Ils ne voulaient point te donner leur fille et toi, mon pauvre enfant, pouvais-tu t'imaginer que tu pourrais faire le bonheur d'une personne élevée dans le grand monde, sur le grand ton ? Tu dois te consoler et te dire : « Je ne pouvais pas la rendre heureuse; je ne dois plus y penser », ne t'occuper que de tes sciences et travailler plus que jamais pour faire un sort à ton pauvre petit, pour tranquilliser ta bonne mère..., je te répète de ne rien faire qu'avec un conseil. Prends garde ! Je crains tout pour toi. Je te connais et ne serai tranquille que quand je saurai le résultat de ta démarche....

---

(1) Élise Carron est morte de tuberculose vers le 20 janvier 1808, à 40 ans.

170. Ampère à Bredin (1).

[Jeudi 16 juillet 1807].

A Monsieur Deroche, imprimeur, place des Terreaux, maison Saint-Pierre, pour remettre, s'il lui plaît, à M. Bredin, fils, à Lyon (Rhône).

Enfin, mon cher ami, d'après la lettre de notre bon ami Roux, je sais que vous êtes de retour à Lyon. J'aurai enfin de vos nouvelles. La main me tremble en vous écrivant du plaisir que cet espoir m'a fait sentir. Dites-moi d'où vient, mon ami, que mon cœur, privé des affections dont j'espérais le bonheur de ma vie, semble s'être attaché tout entier à la douce idée qui m'est restée de notre amitié. Si vous saviez ce que j'ai souffert de votre long silence; car voilà plus de deux mois que je n'ai pas de vos nouvelles ! J'en savais la cause, mais rien ne pouvait remplacer cette privation.... Enfin vous êtes à Lyon, je suis sûr que vous m'avez déjà écrit, et que je recevrai une lettre avant que celle-ci vous parvienne. Je n'ai rien de nouveau à vous dire sinon que mon âme est... [la phrase est coupée là au bas de la première page].

Il y aura demain vendredi quatre semaines que j'ai vu pour la dernière fois celle qui n'a plus voulu me voir de sa vie (2). Ce souvenir me trouble encore; mais je suis résigné, et, quand je compare cette position triste et calme aux affreux tourments de cet hiver, je me trouve heureux par comparaison.

J'ai été voir ma fille deux fois chez sa nourrice. Comme mon cœur s'est serré en l'embrassant (3) ! Mais il faut écarter ces idées et penser qu'il y aura encore du bonheur dans ma vie, puisque, dans 15 jours ou trois semaines, je serai près de vous, près de ma mère, de mon petit Jean-Jacques, de tous nos amis. Cher Bredin, parlez avec eux de leur pauvre ami; dites-leur que ce n'est qu'en pensant à tout ce que je chéris à Lyon et à Poleymieux que je trouve quelque repos !

Bonjour est un de ceux à qui je pense plus souvent, quoiqu'il semble m'avoir oublié. Je vous ai dit pourquoi je ne lui avais pas écrit. Déroche m'a écrit il y a quelques jours la lettre la plus touchante. Je me souviens toujours de celle que Chatelain m'écrivit cet hiver. Donnez-moi de ses nouvelles et de celles de sa femme ! Dites-moi combien il est heureux !

---

(1) Quatre pages in-4°, papier bleuté; adresse sur la dernière. Quelques lignes arrangées et déplacées ont été publiées par Mme Cheuvreux, p. 51.

(2) Il a quitté la maison le vendredi 26 juin 1807; sa fille est née le 6 juillet. Les quatre semaines depuis le départ datent la lettre.

(3) Le 12 août 1807 on réclama à Ampère les honoraires de la garde : soit 32 journées à 3 l. en ajoutant : « Le surplus qu'elle a resté et qu'elle restera encore sera payé par M. Potot qui sait bien que Mme Ampère a encore besoin des soins de cette garde. »

Ne craignez pas d'aggraver par là mon chagrin; ce n'est pas cette sorte de bonheur que je regrette. C'est celui que j'aurais goûté si j'avais suivi les conseils du pauvre Bonjour, quand il me représentait ma folie de quitter Lyon. Que ne puis-je m'y retrouver dans la même position où j'étais ! Mais cela est impossible; il n'y faut pas penser. Mon ami, mon cher Bredin, aimez-moi toujours, parlez de moi à ceux qui m'aiment; je serai du moins par la pensée au milieu de vous.

Je vous prie de présenter mes respects à Monsieur votre père, à Madame votre mère et à Madame votre épouse. Quelle reconnaissance ne lui dois-je pas de rendre mon ami heureux autant qu'il dépend d'elle !

Mme Ampère mère à Ampère.

20 juillet 1807.

... J'ai deux lettres à te répondre, mon cher fils; je commence par la première. Tu me proposes de vendre ma maison et d'aller m'établir à Paris. Vingt ans de moins et une santé comme je l'avais dans ce temps-là ! Quel chagrin pour toi si l'air de Paris m'était contraire et que j'y tombasse malade ! Que deviendrait ta pauvre sœur dans un pays où elle ne connaîtrait personne ? Qui la consolerait ? Quelle ressource aurait-elle ? Pauvre enfant, tu la connais, que deviendrait-elle ? Une autre raison, c'est que, si je voulais vendre, je ne trouverais pas le quart de la valeur de mon domaine; l'argent rare comme il est, les denrées à rien, que l'on a peine à vendre; les bras qui manquent, le peu qui reste sont d'une cherté horrible; les impositions qui augmentent tous les jours ne font pas avancer les acquéreurs. Si je peux avoir François [Delorme], il réparera les terres, je m'arrange avec lui pour la basse-cour; je ne serai plus obligée d'acheter le bétail par moitié. Une fois que tout sera réparé et la maison et les fonds, vous pourrez alors trouver réellement ce qu'elle vaut; mais, à présent, il n'y faut pas penser.... L'on t'a tout ôté ce que l'on a pu; mais prends garde que l'on ne t'en ôte davantage!... J'ai un regret terrible de la bague à brillants. M. Carron voulait qu'elle fût pour le petit; mais je ne l'ai su que longtemps après....

Joséphine Ampère à Ampère.

22 juillet 1807.

... Je sais que la maman ne quitterait pas ce pays sans avoir payé ses dettes qui augmentent toujours. Elle ne veut pas que tu quittes une fortune pour venir végéter à Lyon. Ce que je désirerais, c'est que tu pusses avoir une place d'examinateur [à l'École Polytechnique] où tu aurais dix mois de libres....

171. Ampère à Bredin (1).

[Juillet 1807].

Qu'on ne me parle pas de redevenir heureux ! Hélas ! on sait que c'est l'impossible ; mais puissè-je retrouver la lumière ! Oui, je sens toujours au fond de mon âme que Dieu n'a pas dû créer l'homme pour cette misérable existence. Dès qu'il lui en réserve une autre, il n'a pu le laisser dans ces ténèbres de la terre et, s'il lui a révélé quelque chose, c'est par Jésus-Christ. Mon ami, voici une preuve du christianisme qui m'y ramènerait entièrement si j'étais moins abandonné. Mais j'ai beau m'irriter contre moi-même, tout sentiment d'amour divin m'échappe : comment croire sans charité ?

Je ne vois rien de contradictoire dans les vérités religieuses. Dieu peut tout ; mais je ne vois plus les raisons qui me portaient à croire que la religion catholique soit inspirée par lui ; les objections vagues que je réfutais dans un temps meilleur se présentent à mes yeux. Je me dis que, si cette religion était l'ouvrage de Dieu, il l'aurait répandue davantage, qu'elle fait un dogme du malheur éternel ; que cette idée me révolte parce que, si le genre humain devait être toujours malheureux, il ne l'aurait pas créé... ; que sais-je ? Je sens bien que tout cela ne signifie rien puisque je ne peux embrasser le système entier des êtres intelligents, que j'ignore les rapports qui existent entre eux. Le malheur, le bonheur sont-ils quelque chose de réel ? Pourquoi est-ce que je vis ? Et voilà toujours ces ténèbres de la métaphysique ; je n'y comprends plus rien, comme aux mathématiques, à tout le reste. Je ne sais plus lier deux idées. Quel funeste sort !

Ah ! Bredin, que votre affection ne se lasse point. Travaillez à me ramener aux sentiments qui peuvent seuls me donner un calme relatif. Et cette longue lettre qui devait me faire du bien, quand viendra-t-elle donc ? Oh, étonnante faiblesse de l'esprit et du cœur de l'homme ! Auriez-vous pu croire il y a quatre ans qu'il viendrait si vite le jour où vous seriez forcé de prouver à votre tour la vérité et la divinité du christianisme à celui-là même qui alors avait tant de peine à vous en convaincre ?

Adieu. Je vous serre sur mon cœur.

Bredin à Ampère.

Lyon, 22 juillet 1807.

Cher ami, j'arrive d'Aubenas où j'ai reçu vos deux lettres. Votre malheur est donc à son comble. Alors du courage, de la résignation ! J'ai beau m'imaginer des situations douloureuses dans la vie, je n'en trouve guère d'aussi affreuses que la vôtre. Avec le cœur

---

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 55.

que je vous connais, avec l'imagination que vous avez, que n'avez-vous pas dû souffrir !... Vous le savez, j'ai prévu que vous n'alliez à Paris que pour y être malheureux. Mais, je l'avoue, je n'aurais jamais cru que vous seriez un jour plongé dans un abîme de maux aussi affreux que celui dans lequel vous êtes précipité.... Que les ressources de l'amitié sont faibles ! Il n'y a qu'un amour qui ne soit jamais déçu, qui ne donne jamais de peines, c'est celui de Dieu. Oh, je sais bien ce qui peut vous empêcher d'avoir recours à Dieu, c'est que peut-être vous ne sentez pas un attrait sensible à la prière.... Dieu ne demande pas de vous des sentiments de tendresse; c'est lui qui vous les donnera; donnez-lui votre volonté toute seule !... Oui, songez à Dieu de toute votre volonté !...

Mme Ampère mère à Ampère.

4 août 1807.

... La dernière lettre que je t'ai écrite, mon bon ami, t'a peut-être donné du chagrin; mais, quand tu réfléchiras bien à tête reposée aux inconvénients que ce déplacement pourrait produire, tu verras que ce serait une sottise de compter sur l'incertain. Tu peux et tu dois poursuivre ta carrière. Si, par hasard, la fortune te tourne le dos, tu trouverais un asile toujours prêt à te recevoir. Si tu quittes Paris, que ferais-tu à Lyon à végéter, à regretter tes occupations! Tu me diras : « L'éducation de mon fils remplira les moments qu'une petite place me laisserait libres. » Mon fils, tu as l'esprit trop bouillant pour vivre hors de la capitale. Tu finirais par t'ennuyer, par regretter tes amis, tes connaissances, tes places. Je t'en prie, ne fais rien pour l'avenir qu'après nous être vus et avoir tout pesé avec une mûre réflexion! Crois-tu que je désespère qu'un jour tu ne renoues pas avec ta femme si elle perdait sa mère ? Pour peu qu'elle ait un peu de cœur et une petite lueur de religion, elle sera la première à revenir à son devoir. Laisse tout à la Providence ! Elle a permis que tu sois tranquille sur ton sort et que tu aies pris ton parti. Que sais-tu ce qu'elle te réserve ?...

172. Ampère à Bredin [1].

[Août 1807].

Mon ami, quelle pensée triste est cachée sous ces mots : « J'aurais peut-être autant besoin que vous de consolations. » A quoi cela se rapporte-t-il ? Est-ce à votre pauvre enfant dont vous me parlez quelques lignes plus haut ? Est-il donc malade à ce point ? Ne donnez plus à mon imagination le tourment de deviner vos peines inconnues. J'ai beau dire dans ma métaphysique qu'il y a des sentiments désintéressés; suis-je donc désintéressé en vous aimant, en prenant part à tout ce qui vous touche ? Est-ce que Bredin

---

[1] D'après Mme Cheuvreux, p. 54.

est un autre que moi ? Vous avez raison; je ne suis pas résigné, mais épuisé. Par moments, mon intelligence me semble réduite à celle d'un animal. Une bêtise dite devant moi me fera rire comme un enfant. Tout m'est égal : que ma vie s'écoule ou se consume ici ou là, mes efforts sont vains pour prier. Si notre ami Roux connaissait ma peine, il ne m'écrirait pas sur ce ton. A sa lettre, je ne pourrais répondre que par ces mots : *tranquille et content.* Isolé comme je l'ai toujours été à Paris, comment savoir ce qu'il me demande au sujet de Mme Scio ? (1). C'est vraiment barbare de me donner de pareilles commissions. Ce n'est pas sa faute, il ignore tout ce qui se passe. Qu'il l'apprenne, je vous en prie; sinon je n'aurais pas la force de le revoir. Et puis Mme Maléchard me prie de lui dire si l'étude du grec est digne d'occuper longtemps un jeune homme; je pense que oui. J'ai essayé de répondre moi-même, mais j'ai déchiré ma feuille commencée; je ne saurais parler ni écrire sans la plus affreuse contrainte à ceux qui peuvent me croire heureux.

173. Ampère à Bredin (2).

(16 août 1807 ?).

Hier, j'ai perdu une partie de mon temps à voir l'Empereur à Notre-Dame. Tout le monde était en fête. Ce contraste avec ma tristesse me rendait encore plus malheureux.... Lenoir est venu dîner avec moi! de ma fenêtre nous avons regardé le feu d'artifice. J'ai passé des journées moins inutiles que celles-là à Lyon, quand je les employais à chercher les preuves de la religion chrétienne, à travailler à me rendre meilleur; mais que de mélange, même alors, en moi! Que de présomption, de vanité !

Merci de la petite chambre que vous m'offrez, j'y serai près de vous; cette perspective prochaine est bien douce. Quelle joie de retrouver nos amis ! Poleymieux m'attirera d'abord, ma mère, mon fils. Que vous dites vrai sur cette absence générale d'enthousiasme pour tout ce qui est beau, grand et noble ! Les réputations scientifiques ressemblent à celle de Pompée dans sa vieillesse; comme dit Lucain : « *Stat magni nominis umbra* ». L'habitude seule fait considérer les hommes étonnants; voyez si l'on s'occupe maintenant de Montgolfier !

Roux saura que j'ai été exprès aujourd'hui au Jardin des Plantes pour demander à Laugier, que je connais à peine, des nouvelles de MM. Calais et Vallée. J'ai prié M. Dauvergne qui est en relation avec les théâtres, de me procurer des renseignements sur Mme Scio. Vraiment je ne puis rien savoir directement en cette occasion. Notre ami m'avait

---

(1) Angélique Legrand, dame Scio, cantatrice, née en 1770, morte en 1807; elle avait épousé Scio, violoniste et compositeur qui mourut en 1796. Elle se remaria avec un nommé Messié; mais, ayant divorcé en 1806, elle reprit le nom de Scio.

(2) D'après Mme Cheuvreux, p. 57.

chargé aussi de demander à Thénard et à Poisson où était Mme Gail (1). Le premier s'est mis à rire de ma question sans vouloir y répondre. D'après cette tentative, je n'ai pas voulu en parler à Poisson.

Ne m'écrivez plus à Paris, mais à Poleymieux ! Vous serait-il possible de venir coucher samedi 22 (2) chez ma mère; nous passerions à la campagne une partie du dimanche et je vous accompagnerais à Lyon après le dîner. Faites-moi cette promesse, nous avons tant de choses à nous dire !

Bredin à Ampère [à Lyon] (3).

Vendredi 21 août 1807.

Hier matin, j'étais chez Ballanche quand il a reçu votre lettre. Quand il m'eût dit qu'il ne croyait guère pouvoir aller vous voir vendredi soir malgré le vif désir qu'il en aurait, je lui dis qu'il me serait difficile aussi.... Un instant après, je lui dis : « Soit que nous puissions ou que nous ne puissions pas y aller, il vaut mieux, ce me semble, ne pas nous rendre à son invitation ce jour-là. Notre bon ami est un peu étourdi (excusez-moi, Ampère) ; il n'a pas fait attention que le premier jour de son retour doit être entièrement pour ses parents. » Ballanche a été entièrement de mon avis. Oui, mon bon ami, nous nous infligeons cette privation.... Votre bonne mère, votre tante, votre sœur, votre enfant jouiront de vous sans partage.... J'espère vous voir samedi matin..., quoique Mela (4) soit sur le point d'accoucher.... J'aime mieux que notre première entrevue soit à Poleymieux que partout ailleurs. Je crois que notre ami Bonjour m'accompagnera.... Dites-moi si je dois dire à mon père et à ma mère dans quelle situation vous êtes avec votre femme, afin qu'ils ne vous en parlent pas....

Journal de Bredin (5).

[21 août 1807]. C'est aujourd'hui que mon ami doit être arrivé à Poleymieux. Je n'ai

---

(1) Sophie Garre, dame Gail (1776-1819), fille d'un chirurgien connu et mariée à un helléniste, membre de l'Institut, en 1794, mais bientôt séparée de lui, et lancée dans une vie à cascades nombreuses. Cantatrice et compositeur de romances et d'opéra-comique. L'helléniste Jean-Francis Gail, mort en 1845, était son fils.

(2) Mme Cheuvreux a imprimé samedi 28. Il faut lire 22 d'après la lettre suivante de Bredin. Elle a en outre daté la lettre de septembre 1808, ce qui est à tous égards impossible. A cette époque Ampère tutoyait Bredin depuis un an.

(3) Quatre pages in-4°, sans adresse.

(4) Mela était une petite marchande d'oranges que Bredin avait épousée en 1803, malgré ses parents et qui le rendit très malheureux pour finir par la folie.

(5) D'après Mme Cheuvreux, p. 58. Mais nous ne pouvons conserver la date de septembre 1808 attribuée par elle à cette rencontre. L'arrivée d'Ampère se trouve datée par la lettre de Bredin du 21 août 1807. D'ailleurs, en janvier 1808, la mère d'Ampère était déjà à Paris. Enfin 1807 concorde avec quatre ans écoulés depuis la mort de Julie.

pas voulu aller l'embrasser, comme il me le demandait. J'ai dû m'imposer cette privation et le laisser tout entier à sa mère et à son enfant.

[22 août]. Ampère dormait encore, Sa mère consent à quitter sa paisible maison, à rompre ses douces habitudes pour suivre son fils à Paris; à son âge, c'est un généreux sacrifice.

Il m'a abordé d'un air égaré; cependant ses souffrances ne l'ont pas changé. C'est toujours la même activité, le même feu, la même exaltation, la même tendresse; rien de plus mobile que ses idées, rien de plus persistant que son caractère. Il m'a raconté les détails de sa catastrophe. Ses lettres ne m'avaient donné qu'une faible idée de ses douleurs. Que de petites noirceurs ! Il s'était allié à un être d'une autre espèce que lui. Et, de son côté, pas la moindre intelligence des hommes, point de réflexion, point de raison, de la faiblesse, de l'étourderie, de l'imprévoyance! Il s'est jeté à corps perdu dans les lacs qu'on lui a tendus. En me racontant, les larmes aux yeux, à combien d'épreuves on l'avait soumis, il était dominé par un sentiment de douleur si profond que je croyais ne jamais pouvoir l'en distraire; mais le mot métaphysique arrive sur ses lèvres, voilà un tout autre homme; il se met à me développer ses systèmes d'idéologie avec un entraînement incroyable, intarissable. Son enfant lui demande le nom d'une plante, aussitôt il lui explique les systèmes de Tournefort et de Linné, etc., l'astronomie, la religion, tout.

... C'est ici, sous ces mêmes arbres, il y a quatre ans, que nous avons tant discuté sur le christianisme. Si je pouvais seulement le rendre plus calme, plus intérieur! N'ai-je pas un peu à me reprocher son éloignement pour la religion, par mes objections tirées de l'Évangile même ? Je suis pour quelque chose aussi dans ce malheureux mariage. C'est en lui parlant de moi que Mlle Potot l'a séduit. Elle admirait ma conduite, elle désirait connaître cet homme généreux qui avait tout sacrifié à son devoir; que sais-je toutes les phrases qu'elle lui débitait sans en penser une seule! Je lui dois tout, à cet excellent ami, et par quelle fatalité est-ce que je deviens l'auteur de ses maux ?...

Bredin (dans un cahier sur la religion).

Jeudi 3 septembre 1807.

J'ai commencé le travail que mon ami exige de moi sur la religion.... Nos conversations ne sont pas sans effet; mais tant d'autres impressions effacent celles que mes paroles font. Ses dispositions changent avec une telle rapidité, elles sont si peu stables. Les sentiments de son cœur sont toujours vifs et profonds, mais jamais durables ni solides. Il manque éminemment de persistance et de constance.

Hier ou avant-hier matin, Grognier lui a parlé raison; il lui a énergiquement prouvé

ce que je lui avais déjà dit : qu'il ferait une grande folie s'il retournait à Paris et surtout s'il y conduisait sa mère : « Voulez-vous être son bourreau ?... » Roux lui en a dit autant. Tout est inutile....

Il est bien étonnant que Roux lui-même soit scandalisé des conséquences anti-morales de quelques principes de la métaphysique d'Ampère. Roux qui n'est pas chrétien ! Ampère si scrupuleux ! L'ardeur de son imagination, ses préjugés sur les sciences exactes, sur la politique et la perfection des hommes, tout cela l'entraîne bien loin.

Jeudi 10 *septembre.* — Déjeuné avec Ampère et Bonjour aux Bretaux. Bonjour lui a dit, sans plus de ménagement que Grognier l'autre jour : « Votre mère agit par tendresse et vous, vous agissez en égoïste; vous acceptez le sacrifice, vous l'exigez, etc. » Je lui ai répété ce que je lui dis chaque jour contre sa métaphysique. Il s'est fâché tout de bon. Cependant le mot le plus dur que je me sois permis est celui de *futilités.*

Samedi 12 *septembre.* — A Fourvière, avec Ampère. Nous ramenons son petit. Comme il gâte cet enfant qui a les plus belles dispositions ! Pauvre ami, tu ne peux donc pas te persuader que le sentiment ne remplace pas la raison. Tu n'es donc pas susceptible des leçons de l'adversité. Tes chagrins pourraient en éviter à ton fils !

En passant près du cimetière, il m'a donné de bien douces émotions. Il a dit à son enfant ce que signifiaient ces tombeaux et ces croix; il s'est mis à genoux avec lui et lui a fait répéter une touchante prière....

Dimanche 13 *septembre.* — Ce pauvre ami approuve Werther. Comme il me rappelle douloureusement mes anciennes erreurs !... Bonjour ne vient plus nous voir, il ne peut pas souffrir que nous nous tutoyions.

Vendredi 18 *septembre.* — Barret nous a agréablement surpris à la fin du dîner. Que l'action de la grâce divine est admirable en lui ! Quelle foi ! Quelle confiance !...

Dimanche 20 *septembre.* — Barret, dans une pause que nous fîmes en haut de Roche-Cardon, parla à Ampère avec une éloquence que la foi seule peut donner. Notre ami était tout confus (1).

---

(1) Bredin revient ensuite longuement sur ces discussions : « Ta passion.... Le beau moral.... Admiration.... Humilité.... Énergie et sensibilité.... » Il dit à Ampère : « Rien n'est plus loin de ta pensée que l'humilité. Tu es capable d'admirer l'ostentation de l'humilité; mais l'humilité elle-même, tu la méprises. » On trouvera le développement plus complet dans la correspondance de Bredin publiée aux Mémoires de l'Académie de Lyon.

174. Ampère à Bredin (1).

[Novembre 1807 ?]

Nous voici aujourd'hui dans l'appartement arrêté par Degérando, rue Cassette. Tout y est à souhait : vue gaie, place suffisante, proximité des promenades et des églises.

Ma position ne sera ni si bonne que je l'avais cru d'abord, ni si mauvaise que me l'annonçait cette lettre reçue le jour où je fus chez toi avec M. Daburon. J'espère pouvoir fournir à tous les frais nécessaires et procurer à ma famille une existence facile.

En arrivant j'ai été voir ma petite Albine : sa santé est parfaite; je la trouve jolie; elle a été vaccinée une seconde fois avec succès.

Je regretterai longtemps les derniers beaux jours que je viens de passer à Lyon. Ils étaient souvent pleins de mélancolie, mais bien doux. Que l'automne est charmant! Maintenant c'est l'hiver flétri et glacé. La campagne renaîtra; pour moi il n'y aura plus de printemps; les châteaux en Espagne même ne me le ramèneront pas.

Que penses-tu de la situation de Ballanche, de l'état de son âme ? Il y a pourtant des esprits qui croient que l'homme peut n'exister que pour cette triste vie, que ses sentiments et sa raison doivent lui suffire. Mais, sur ce sujet, je n'en finirais pas.

Jean-Jacques est venu me réciter un verbe latin, tout à l'heure. Il veut que je dise qu'il te baise bien fort et Bonjour aussi. Il t'a écrit, mais je ne t'envoie pas sa petite lettre; car il n'y a que lui au monde qui puisse la lire. Adieu.

175. Ampère à Maine Biran (2).

13 novembre 1807.

... Je n'eus pas un moment hier. N'ayant point encore été à Auteuil depuis mon retour à Paris, et voyant que ma tante allait un peu mieux, j'y suis allé ce matin. Je suis resté une heure et demie avec M. de Tracy, qui est bien triste de la maladie à peu près désespérée de Mme de La Fayette, la mère, et de l'état alarmant de Cabanis (3), qui conserve

---

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 62. En quittant sa femme à la fin de juin 1807, Ampère avait logé un moment chez M. de Champagny; puis il était parti pour Lyon. Quand, après les vacances, il revint à Paris avec sa mère, sa sœur et son fils, il s'installa rue Cassette. Il ne reprit Albine qu'en juin 1808.

Il fait allusion à son traitement comme professeur suppléant à l'École Polytechnique. Le 28 octobre, Lacuée, gouverneur de l'École, lui annonce qu'il l'a nommé pour faire cette année par intérim le cours d'analyse de la première division et qu'il l'a nommé répétiteur au cours de Mécanique de la première division. Il recevra, pour le premier travail, la moitié du traitement du titulaire et, pour le second, 500 francs (confirmation officielle le 15 novembre 1807.

(2) D'après la *Philosophie des deux Ampère*, p. 213.

(3) Cabanis est mort le 5 mai 1808 à 52 ans.

bien sa tête, mais paraît toujours très fatigué de la moindre application; on craint de nouveaux accidents; il est à une douzaine de lieues de Paris, près de Meulan. La famille de Tracy est d'ailleurs en bonne santé; il m'a beaucoup parlé de vous. J'ai fait votre commission pour lui; il m'a chargé de lui écrire ce que je pourrais savoir de l'époque où le prix pour lequel vous avez concouru à Berlin sera décerné (1). M. Degérando m'a dit aujourd'hui qu'il ne l'était point encore et qu'on ne savait point quand il le serait; je lui ferai part de cette réponse; car il me paraît y prendre un vif intérêt. M. Degérando m'a aussi beaucoup parlé de vous; il est désolé que ses occupations, dont il est véritablement accablé, ne lui aient pas laissé un moment pour vous écrire; il m'a chargé de ses excuses, et des témoignages de sa vive et tendre amitié pour vous. Il m'a donné, en même temps, un petit travail extrêmement pressé relatif au compte qu'il doit rendre pour l'Institut des progrès de la philosophie depuis 1789. Je ne sais quand je pourrai finir cette lettre.

Du 14 novembre. — Mon cher ami, je me décide à remettre la fin pour un autre jour. Ma tante a eu une crise affreuse cette nuit; maman est tremblante et désolée; cependant le médecin juge cet accident très favorable; l'accès a été suivi d'une rémission presque complète. Je n'ai pas même le temps de penser au travail que m'a donné notre ami; vous n'auriez de mes nouvelles que huit jours peut-être plus tard, et j'ai tant d'envie d'avoir des vôtres! Écrivez-moi, je vous en conjure, le plus tôt que vous pourrez! Dès que j'aurai le temps, je vous enverrai le reste de ma classification.

Je vous embrasse mille fois de toute mon âme. Adieu, mon ami.

A. Ampère.

Rue Cassette, 22, en face de la rue Mézières.

P. S. — J'oubliais de vous observer que, si vous trouvez que j'admets trop de phénomènes avant le Moi, il y a une raison qui y porte puissamment. Pour pouvoir n'en point admettre dans les bêtes, il faut bien en rendre indépendants les phénomènes sans lesquels leurs actions seraient tout à fait inexplicables. D'ailleurs, tous les phénomènes de ces deux premiers systèmes ne présentent rien de trop relevé pour n'être pas attribuables à la simple sensibilité.

176. Ampère à sa femme.

21 novembre 1807.

Madame, vous avez laissé sans réponse la lettre que je vous ai écrite au moment où je me vis forcé de quitter la maison de Monsieur votre père, en apparence pour me rapprocher de vous, mais dans la réalité, et vous le savez très bien, pour mettre fin aux peines dont on m'accablait. J'ai prié un de mes amis de vous en parler avant mon départ pour Lyon;

---

(1) Maine Biran eut l'accessit en 1807.

je n'ai point reçu de réponse. Je cherche à me persuader que votre conduite est plutôt l'effet d'une influence étrangère que de votre propre mouvement. Je vous offre un moyen de me le prouver. Venez vous réunir à moi pour vivre ensemble comme j'avais droit d'y compter! Je vous attends dans l'appartement que j'ai choisi, sur votre refus de le faire, rue Cassette, nº 22. Il ne tiendra qu'à vous d'y être heureuse. Ne me forcez pas, je vous en conjure, de vous y appeler par d'autres moyens! Je répugne à y recourir; mais j'ai trop différé pour attendre maintenant votre réponse plus de trois jours. Lundi 30 novembre sera le dernier des trois. Je ne puis me persuader que vous-même n'attachiez du prix à retrouver votre mari.

A. Ampère.

177. Ampère à Carron (1).

Vendredi 22 janvier [1808].

Que te dirai-je, mon pauvre frère, qui puisse porter quelques consolations dans ton âme, lorsque j'en aurais tant besoin pour moi-même ? Si du moins je t'avais trouvé hier, je n'aurais pu adoucir tes chagrins, mais nous aurions pleuré ensemble. Tu aurais peut-être pu me donner des nouvelles de ta pauvre mère qui doit être bien accablée. Je viens d'écrire à Marsil pour en savoir. Maintenant je ne pourrai plus te voir d'ici dimanche.

Je voudrais bien aussi savoir des tiennes. Je t'en prie, ménage-toi et cherche à te distraire! Car, un peu malade comme tu étais déjà, si tu n'as pas soin de ta santé, je craindrais que les chagrins de toutes sortes ne finissent par te rendre tout de bon malade. J'en ai bien aussi de toutes sortes, des chagrins: tu sais bien aussi combien je dois sentir vivement ce nouveau malheur! Notre pauvre sœur avait tant aimé celle dont le souvenir et la perte feront le tourment de toute ma vie. Il me semble voir disparaître tout ce qui peut m'attacher à la vie. Ma seule consolation est dans la bonne santé de mon pauvre petit enfant qui se porte toujours à merveille. Mais ma pauvre mère a pris hier un rhume extrêmement violent. Je sais bien que ce n'est pas une chose dangereuse, mais je souffre de la voir souffrir.

Adieu, mon pauvre ami, mon bon et tendre frère, je t'embrasse bien tendrement, mais de toute mon âme.

Ton frère et ton ami,

A. Ampère.

---

(1) Deux pages in-4º papier bleuté, sans adresse. Cette lettre est relative à la mort d'Élise Carron, sœur de Julie.

178. Ampère à Carron (1).

Ministère de l'Intérieur.

Jeudi 25 février [1808].

J'ai eu bien du regret, mon cher frère, de ne t'avoir pas trouvé hier; c'était le premier moment dont je pouvais disposer depuis plusieurs jours que je désirais bien te voir.

Notre excellente mère, Mme Carron, m'a aussi écrit une lettre dont j'ai été très touché, elle est pleine de la tendresse pour ses enfants dont son cœur a toujours été plein. Il m'est impossible d'aller demain chez toi; mais, après-demain samedi, je m'y rendrai à 6 heures du soir. J'aurai un grand plaisir à te voir et à causer un peu avec toi. Cependant, si tu avais affaire ce jour à cette heure-là, ne te gêne pas pour te trouver chez toi, parce que, ne te trouvant pas, j'y retournerais dans quelques jours! Si je te trouve, ce sera un grand plaisir pour moi. Je t'écris du Bureau consultatif où je suis heureusement arrivé un des premiers; mais voilà les autres, il faut travailler avec eux.

Adieu, mon cher et bon ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

Ton frère et ami,

A. Ampère.

179. Ampère à Bredin (2).

[Mars 1808 ?]

A l'occasion d'un établissement où l'on doit loger et nourrir des vieillards, un calcul sur les probabilités de la longévité humaine était nécessaire. M. Delambre me l'a demandé au nom du Conseil d'État. Je n'ai pu refuser ce surcroît de besogne, toujours fait aux dépens de mon sommeil.

Vous me reprochez tous de ne pas mettre mes affaires en règle, je vous jure que je ne néglige rien. Malgré mes efforts je suis aussi avancé que le premier jour : on pousse si loin l'art de traîner les choses en longueur.

Si notre cher Ballanche ne réussit pas, j'éprouverai une peine profonde. Nous voulons absolument aller chercher le bonheur au milieu des obstacles! Je viens de lire le *Mont Ceindre*. Serait-il possible que celle qui l'a écrit sous les yeux de Dieu fut malheureuse ? (3).

---

(1) Cette lettre a été trouvée à la poste sans destination. Elle date d'avant la démission du Bureau consultatif le 13 janvier 1810.

(2) D'après Mme Cheuvreux, p. 63.

(3) *L'ermitage du Mont Ceindre, près Lyon*, récit d'une jeune fille de 16 ans, Bertille d'Avèze, que Ballanche faillit épouser en novembre 1807 et qui, le mariage ayant été rompu, épousa le fils aîné du Vicomte de Bonald (voir Joseph Buche, *L'École mystique de Lyon*, p. 106).

Ballanche m'adresse des lettres courtes où je n'apprends rien de ce qui m'intéresse le plus. Les tiennes, pleines de sentiments élevés, de réflexions philosophiques, ne me fournissent pas davantage les renseignements dont j'ai besoin sur toi et sur lui ! Ah, je suis justement puni de vous avoir quittés par cette triste et pénible ignorance de ce qui vous touche.

Adieu, mon petit te baise bien fort.

180. Ampère à sa femme (1).

[Mars 1808].

Madame,

Avant de recourir aux moyens que la nature et la loi m'ont mis entre les mains, je veux, Madame, épuiser tous les autres. Je me flatte encore que, si le juste retour que vous deviez à mes sentiments pour vous n'est pas un motif assez puissant, la tendresse que votre enfant vous inspire sans doute achèvera de vous déterminer et que vous ne serez pas sourde au cri de la nature. Notre enfant est chez moi et vous me connaissez trop pour n'être pas certaine que rien jamais ne pourra m'en séparer.... Ce que j'éprouve pour lui, pouvez-vous ne pas l'éprouver aussi ? L'idée d'en être séparé, même passagèrement, serait pour moi l'idée la plus affreuse; celle de l'être toujours pourrait-elle vous être indifférente ? En revenant auprès de cet être chéri, vous y trouverez la satisfaction qu'on rencontre dans l'accomplissement des devoirs les plus doux.

Croyez-moi, Madame, ne rejetez pas cette dernière invitation, ne me réduisez pas à recourir à l'autorité judiciaire. Aujourd'hui je veux pouvoir me dire, je veux que vous soyez vous-même convaincue que j'ai tout fait pour vous en épargner les rigueurs.

Croyez, Madame, que le retour que j'attends de vous aux plus chers, aux plus vifs sentiments de la nature effacera de ma mémoire le souvenir des peines dont vous m'avez accablé et que vous trouverez toujours en moi le dévouement dont ma conduite vous a donné tant de preuves.

---

(1) Publié par Mme Cheuvreux, p. 71. Le 5 avril 1808, une ordonnance de référé par défaut devait ordonner que Mme Ampère aille habiter avec son mari, 22, rue Cassette, avec le droit de la faire amener par huissier. Le 12 avril 1808, Mme Ampère fit appel, et c'est à l'occasion de cet appel jugé le 17 mai qu'Ampère écrivit la note donnée plus haut (159). Le 11 juillet 1808, un acte sous-seing privé régularisa la séparation, Ampère consentant à ce que sa femme habitât chez ses parents et lui-même gardant sa fille Albine, pour laquelle M. Potot devait payer : d'abord 300 francs par an jusqu'à 7 ans, puis 600 pendant son séjour en pension et 400 ensuite. Le ménage Potot se brouilla en mars 1813 et Jean-Baptiste Potot mourut le 30 décembre 1820, 7, rue Caumartin. Les droits de Mme Ampère dans la liquidation de son père montaient à 170 000 francs.

181. Ampère à M. Beuchot (1), rue Cassette, nº 4, à Paris (2).

Évreux, 2 mai [1808].

Mon cher ami,

J'ai oublié chez vous la *Philosophie intellectuelle* du Dr Gall (3), que je devais rendre ce jour même à M. Maury, rue projetée Choiseul, nº 1. Je vous prie de la lui faire remettre avec mes remercîments et des excuses d'être parti sans le voir. Vous me ferez un bien grand plaisir.

Maman vous fera passer ce billet. Je me porte très bien, mais je crains qu'elle ne soit malade, ne l'ayant pas bien laissée. Si vous avez le temps de passer chez elle, cela me fera. d'autant plus de plaisir que j'aurai par ma sœur de vos nouvelles et de celles de votre famille actuelle et à venir. Je vous prie, mon cher ami, de faire agréer mes hommages à Mme Beuchot.

Je vous embrasse de tout mon cœur. *Vale et me ama.*

A. Ampère.

182. Ampère à Bredin (4).

[Mai 1808 ?].

Que j'aurais besoin dans de pareils moments de t'avoir près de moi, de recevoir tes conseils ! J'ai fait ce que ma prescrivait M. d'Ambérieux. Il y a déjà eu des procédures, un jugement, un appel et je ne sais point encore ce qui en résultera. En attendant, ma vie est troublée et agitée. Je ne fais rien de bon en m'efforçant de travailler.

Ballanche a passé une journée avec toi avant son départ. Comment ne m'as-tu pas écrit un précis de votre conversation ? Tu sais bien l'intérêt qu'elle doit m'inspirer. J'ignore la cause de ses peines nouvelles ; car j'ai cru comprendre que le consentement des parents ne lui manquait point, que les paroles étaient données (5). D'où viennent donc les obstacles qui traversent son bonheur ? En quoi consistent-ils ? Je désire que ces mystères ne soient révélés. Je lui écrirai dès que j'aurai fait sa commission auprès de M. de Chateaubriand.

---

(1) Bibl. Nat., Manusc. fr. Nouv. acq. 5198. Cette lettre, ainsi que les quatre suivantes également adressées à Beuchot, a été publiée en 1910 par M. Ernest Jovy, professeur au Collège de Vitry-le-François.

(2) Ce Beuchot, bibliographe et bibliophile, était né à Paris, mais avait été clerc de notaire à Lyon, puis y avait étudié la médecine. Il fut chirurgien aide-major en 1794, revint à Paris en 1801, devint directeur de la *Bibliographie de la France* ou *Journal de la Librairie*, qu'il dirigea de 1811 à 1849, fut bibliothécaire de la Chambre des Députés de 1834 à 1850 et mourut en 1851.

(3) La *Philosophie intellectuelle* de Gall a paru en 1806, in-8º, chez Demangeon.

(4) D'après Mme Cheuvreux, p. 66.

(5) Il s'agit du mariage avec Bertille d'Avèze (voir plus haut 179).

183. Ampère à Bredin (1).

[17 mai 1808].

Tout est accompli. L'affaire a été jugée à 2 heures à la Cour d'appel. L'arrêt, complètement à ma faveur, n'améliore pas ma situation. Cette liberté n'est point une peine légère : c'est la fin de toute espérance. Oh, mon ami, depuis que j'ai cessé de penser comme toi, les consolations que je trouvais ici se sont évanouies. Tu crois que je reviendrai à tes idées, je n'en sais rien; mais les événements semblent naître et s'enchaîner exprès pour m'y ramener. Tu me fais une peinture vraie des douleurs de l'homme sur la terre; c'est le plus malheureux des êtres qui la couvrent : sa volonté ne sert qu'à créer des tourments pour lui et pour ses semblables.

Je me sens anéanti. Ce n'est qu'avec un très pénible effort que je puis lier mes idées mathématiques : mon âme est glacée. Te rappelles-tu le temps où je goûtais tant de plaisir à faire le bien, du moins ce que je croyais tel ? Ce souvenir me sera toujours cher. D'autres ont abandonné Dieu pour les joies de ce monde; moi, je n'y ai renoncé que pour me procurer les chagrins les plus amers.

Adieu, ma lettre est courte, et cependant j'ai mis deux jours à l'écrire. Adieu, adieu, un des seuls soutiens qui me restent.

184. Ampère à Bredin (2).

[30 mai 1808 ?]

Cher ami, cet arrêt prononcé par la Cour m'autorise à faire ramener ma femme chez moi juridiquement. Ce premier point gagné est sans doute d'une immense importance; mais, je le répète, je n'en suis pas moins malheureux et encore indécis sur l'usage que je ferai de cet arrêt vis-à-vis de Mme Ampère. Je ne l'ai pas été vis-à-vis de ma charmante petite fille, dont le sort me jetait dans de perpétuelles inquiétudes, redoutant qu'elle ne me fût enlevée. Je prenais une foule de précautions, suggérées par les craintes de ma pauvre maman. Précautions et craintes chimériques : on n'a fait aucune tentative pour me disputer mon enfant. La nourrice a un peu pleuré en voyant partir sa petite : j'ai prié son mari de porter chez M. Potot la lettre dont je t'envoie la copie; elle t'apprendra ma conduite mieux que bien des discours.

Ballanche et Bonjour doivent seuls être instruits de ces tristes détails. Depuis longtemps je n'étais plus capable d'écrire deux lignes de suite. L'arrivée de ma fille me laisse respirer. Je vais dire à mes amis qu'ils tiendront toujours une grande place dans mon cœur.

---

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 68.

(2) D'après Mme Cheuvreux, p. 70.

185. Ampère à Maine Biran, sous-préfet de l'arrondissement de Bergerac, à Bergerac (Dordogne) (1).

29 mai 1808.

Vous devez être bien surpris, mon cher ami, de n'avoir point reçu de lettre de moi depuis ma réponse à votre dernière. Je vous y annonçais enfin l'exposition aussi complète qu'on peut la faire dans une lettre, de mes principales idées psychologiques et de la nomenclature qu'il me paraît nécessaire d'adopter pour avoir enfin un langage fixe et propre à rendre avec exactitude les vues métaphysiques qu'on voudrait exprimer. C'est précisément pour avoir entrepris [*sic*] sans penser au peu de temps que mes occupations me laissent libre, que j'ai été si longtemps sans vous écrire. Après avoir été forcé de quitter et avoir repris, à plusieurs fois, ce travail, je m'en trouve 14 ou 15 pages écrites, et suis encore bien éloigné d'avoir fini. Il faut donc renoncer à vous l'envoyer aussitôt que je l'aurais désiré; car pour mettre de l'ensemble dans le tout, et le corriger convenablement quand il sera écrit, il faut que je puisse le relire en entier, et, en vous l'envoyant par portions, je ne vous enverrais que des rapsodies. Il ne sera donc point question de psychologie dans cette lettre, mon cher ami. D'ailleurs j'ai plusieurs choses à vous mander, auxquelles l'intérêt que vous avez l'amitié de prendre à ce qui me regarde vous fera prendre part. Vous savez les malheureuses affaires qui empoisonnent ma vie. M'abandonnant entièrement aux conseils que notre excellent ami Degérando m'avait choisis [*sic*], j'ai fait les démarches nécessaires pour qu'il fût constant que Mme Ampère était décidée à vivre séparée de moi. Cela a été porté devant le président du tribunal de première instance qui a ordonné qu'elle serait tenue de se rendre chez moi dans les 24 heures, ou qu'elle y serait contrainte. On a appelé de cette ordonnance qui a été confirmée par la Cour d'appel qui a seulement donné un nouveau délai de huit jours. Il est expiré à présent, et, en conséquence, n'ayant plus rien à craindre de la part de personnes qui, après m'avoir abreuvé de tant d'outrages, sont à présent obligées de me prier de ne pas user des droits que cet arrêt m'a donnés, j'ai pu sans crainte retirer de nourrice ma pauvre petite. Elle est ici depuis quatre jours et je jouis de la douceur de la voir soignée par mon excellente mère et ma sœur, et de la voir caressée par son petit frère. Elle n'a crié ni cherché la nourrice comme font les enfants qui sont sevrés subitement. M. Potot vint, le jour où je l'avais retirée, faire quelques plaintes à maman de ce que je l'avais retirée sans en prévenir. Le lendemain, il envoya la nourrice pour lui donner à téter; mais, comme il parut que la petite ne s'en souciait guère, maman l'en empêcha avec raison, et, depuis ce temps, je suis tranquille à cet égard; car, on n'a

---

(1) Publié en partie par Mme Cheuvreux, p. 72.

pas même cherché à savoir comment se portait cette pauvre petite. Cette insensibilité de la part de la mère achève de la caractériser à mes yeux.

Vous sentez cependant, mon cher ami, combien j'ai dû souffrir pendant tout le temps de ces tristes événements; je ne sais maintenant comment cela se terminera. M. Potot me fait solliciter, tant de sa part que de celle de sa fille, à consentir au divorce. La seule pensée m'en fait frémir.... Cependant M. Degérando et mes plus intimes amis, même ma mère, sont tous de l'avis qu'il faudra m'y résoudre. L'indécision où je suis encore à cet égard n'est pas une petite peine, et ce qui y ajoute encore c'est que je suis privé dans ce moment des conseils de Degérando. Il est parti, il y a aujourd'hui huit jours, pour aller remplir à Florence les fonctions de conseiller de la Junte, auxquelles vous savez sans doute qu'il a été nommé il n'y a pas longtemps.

Une consolation à tant de chagrins c'est de voir que l'on a été tellement content de mon cours à l'École Polytechnique qu'il m'en est revenu des témoignages de tous les côtés et que le Gouvernement a joint à ce qu'il me dit de flatteur à ce sujet le choix qu'il a fait de moi pour faire l'examen des candidats qui se présenteront cette année à Paris (1). Cette amélioration de ma position m'était bien nécessaire, surtout en ce moment. Mais ce sera encore du temps à ôter à l'étude des mathématiques et de notre chère science.

Adieu, mon cher ami, des occupations indispensables m'arrachent à vous, j'espère m'en dédommager en vous entretenant plus longuement dans ma première lettre.

Je vous embrasse de toute mon âme.

A. Ampère.

186. Ampère à Maine Biran (2).

1808.

Vous me demandez, mon cher ami, à quoi m'ont conduit les méditations que j'ai suivies depuis que je suis ici, c'est-à-dire depuis près de six mois, sur l'objet dont nous nous occupons avec un égal intérêt, l'étude des phénomènes intellectuels et moraux que l'observation et la réflexion nous découvrent en nous-mêmes. J'ai tardé longtemps à vous communiquer les résultats de ces recherches, parce que je voulais m'assurer auparavant que je n'aurais plus rien à y changer. En effet, ce que je vais vous écrire, je vous l'aurais écrit précisément de même il y a quatre mois, à quelques dénominations près que j'ai changées d'après des motifs que je vais vous dire. Mais je ne vous l'aurais pu exposer de la manière dont je vais le faire, ni sous autant de faces, car ce qui me persuade le plus que ces résultats sont la peinture exacte de notre être moral et intellectuel, tel qu'il est réellement, c'est que j'y suis parvenu par différentes routes qui toutes m'ont conduit aux mêmes conclusions.

---

(1) La lettre du général Lacuée, gouverneur de l'École Polytechnique, annonce que les examens commenceront le 8 août à Paris.

(2) Le manuscrit (carton 16 des *Archives de l'Académie des Sciences*) ne porte pas d'adresse ni de date.

Je vais essayer de vous en retracer quelques-unes. Vous me direz ensuite laquelle vous préférez et l'impression que vous aura fait éprouver cet accord parfait entre elles.

Voici d'abord quelques propositions fondées sur des réflexions bien simples, et auxquelles je me conformerai constamment, quelque route que j'adopte :

1° Je regarde comme une erreur la réunion de ce que j'appelais autrefois du mot générique *actions* avec les phénomènes dont nous voulons faire le tableau. Ce que je nommais ainsi doit être exclu de ce tableau. Ce n'était que des effets de nos états intellectuels et moraux et il ne s'agit que de ces états eux-mêmes. Il est bon, en parlant d'un état de mon être qui produit un effet au dedans ou au dehors, de remarquer qu'il produit cet effet. Mais ce n'est pas une raison pour admettre celui-ci dans le tableau. Je fixe mon attention sur une idée, je meus mon bras; la volonté de fixer cette idée, de mouvoir ce bras, est un phénomène qui fait partie de ceux que nous devons considérer; l'effet suit cette cause; mais ce n'est pas là un phénomène du même genre, c'est une idée plus nette, c'est un déplacement du bras, voilà tout. D'après cette considération, il m'a fallu rejeter le mot de *réaction* que j'employais pour rendre raison de ce phénomène par lequel nos affections nous portent immédiatement à faire certains mouvements, sans dessein relatif à ce qui en résultera. Par exemple à crier quand on souffre. En effet le mot réaction semble indiquer que le phénomène qu'on veut désigner n'a lieu dans ce cas que quand on crie effectivement. Mais ce mouvement des organes vocaux n'est pas le phénomène qu'il s'agit de désigner; il a lieu dès que la douleur nous porte à crier, soit que cela ait lieu, soit que la volonté, combattant cet état intérieur, en empêche l'effet. Voilà pourquoi j'ai adopté le mot *incitation* pour désigner cette manière d'être par laquelle la douleur nous incite à crier, avant qu'il y ait *volonté* en nous. Toute *incitation* est suivie de son effet. Elle ne l'est plus ensuite quand la *volonté* s'oppose à elle, mais elle n'en existe pas moins.

2° Mon but principal est de rapporter à la sensibilité et à la réflexion, ces deux sources de tout ce qui est en nous, les connaissances et les déterminations qui se rapportent à chacune d'elles; mais je ne pense pas pour cela que certains phénomènes appartiennent à l'une de ces facultés et les autres à l'autre. Au contraire, ils se trouvent tous dans la première comme dans la seconde. Ainsi la sensibilité, prise dans le sens générique où elle désigne tout ce qui nous est commun avec les animaux, les conduit à certaines idées, à certaines croyances, à certaines affections, à certaines volontés, etc., et la réflexion qui nous est propre y ajoute d'autres idées, d'autres croyances, d'autres affections, d'autres volontés, etc.

3° Il en est de ce qu'on appelle communément mémoire comme de la réflexion. Cette faculté n'offre pas seulement un ou deux phénomènes qui lui sont propres; mais elle peut conserver des traces de tout ce que nous éprouvons, et... (1)

...d'association; ce qui donne naissance à ce que j'ai nommé *contuitions* et *commémo-*

(1) Il manque ici une feuille dans le manuscrit.

rations.... Nous sommes convenus que les affections, dès qu'elles s'élèvent à un certain degré d'énergie, excitent en nous cette manière d'être qui nous porte à nous mouvoir, nous fait mouvoir nécessairement avant que nous puissions avoir la volonté de lui résister, et n'en existe pas moins quand nous lui résistons. Je vous ai dit tout à l'heure pourquoi je donne à présent à ce phénomène le nom de *incitation*. Enfin les *tendances*.., ces désirs sans connaissance des moyens d'arriver au but où ils tendent que Condillac nomme *besoins*, nous portent aussi au mouvement..., mais d'une tout autre manière. C'est en nous mettant dans cet état bien différent de l'*incitation*, quoique tendant au mouvement comme elle, que Locke et Condillac ont bien décrit sous le nom d'*inquiétude*, et dont la considération est d'autant plus importante que c'est dans les mouvements qu'elle produit où l'homme, aidé de la *réflexion* (c'est-à-dire de ce retour sur soi-même, de cette vue intérieure, que nous distinguons bien de ce qu'on nomme communément réflexion), où l'homme, dis-je, sent sa propre action, et acquiert la connaissance de sa personnalité et de la causalité. En effet, deux causes s'opposent à ce que cela puisse avoir lieu tant que nous ne nous mouvons que par *incitation* : 1° l'*affection* qui la produit nous absorbe trop pour laisser place à la réflexion; 2° et cette raison me paraît plus forte encore, une *affection* vive nous *incite* à nous mouvoir; l'effet de ce mouvement, ou n'y change rien, ou nous fait éprouver une modification nouvelle. Dans le premier cas, il ne saurait être remarqué; c'est le cas, par exemple, de l'enfant que les premières sensations, toujours douloureuses, qu'il éprouve font crier; dans le second cas, la nouvelle modification, attirant seule l'attention, empêche qu'on puisse la lier comme effet à ce qui l'a précédée. Il en serait de même si, lorsqu'une image présente à l'enfant est accompagnée d'une *tendance* qui produit en lui l'état dont je viens de parler, le mouvement qui est à son tour une suite de cet état, ne produisait pas précisément la sensation dont l'image était présente et vers laquelle était dirigée la tendance. Car, le nouvel état n'ayant point de rapport à celui qui l'aurait précédé, on ne pourrait remarquer de liaison, ni, par conséquent, de causalité entre eux. Il est nécessaire aussi que la causalité ne soit pas tellement violente que l'être sentant n'en soit pas entièrement absorbé.

C'est ce phénomène si remarquable par lequel nous sommes portés à nous mouvoir par la simple tendance vers une chose absente sans aucune connaissance, ni de son existence, ni des moyens de l'obtenir, auquel j'ai le plus souvent changé de nom, ainsi que vous l'avez pu voir dans mes lettres précédentes. C'est une sorte de trace de l'*incitation*, puisqu'il paraît assez évident que, s'il n'y a pas eu de mouvement par *incitation*, il n'aurait pu s'établir la liaison organique entre le cerveau et le reste du système nerveux et musculaire nécessaire pour ce phénomène; mais cette dépendance où il est de l'*incitation* n'est pas aussi nette que pour tous les autres phénomènes. Cette circonstance, jointe à ce phénomène, a été peu remarquée eu égard à son importance en rendant la dénomination la mieux appropriée très difficile à fixer.

Je m'étais déterminé depuis mes dernières lettres à le nommer simplement *inquiétude* comme Locke et Condillac ; mais ce mot a un autre sens très usité, mais il ne rend pas du tout le caractère essentiel de porter à se mouvoir. J'ai trouvé que les Latins avaient deux mots pour désigner *désir, envie qu'on a d'une chose.*

187. Ampère à Ballanche [1], poste restante à Avignon (Vaucluse).

Paris, mardi 1er novembre 1808.

J'ai reçu hier au soir, mon cher ami, votre lettre du 24 octobre; je me lève de bien bonne heure pour y répondre. Vous me dites que vous attendez à Avignon la réponse de trois lettres; j'ai répondu à deux. La réponse est adressée à M. Ballanche fils, à Avignon, poste restante; cela me fait craindre que vous l'ayez demandée comme autrefois sous le nom de Basset, et qu'en conséquence vous ne l'ayez pas eue. Peut-être en sera-t-il de même de celle-ci à qui je mettrai la même adresse; cela me désole; mais si j'y mets le nom de Basset, vous demanderez sous celui de Ballanche fils, et la lettre ne sera pas remise. Je ne sais où j'en suis, et, plus je rêve à cela, moins je vois ce qu'il faut faire pour qu'elle vous parvienne. Mon cher ami, si ce n'était tous vos chagrins, comment auriez-vous pu négliger de me marquer juste votre adresse à Avignon : soit en me répétant l'ancienne sous le nom de M. Basset, soit en m'en donnant une autre ? Ce sont eux aussi qui ont dicté cette lettre d'hier qui m'a fait tant de plaisir en me donnant de vos nouvelles et qui m'a tant tourmenté par l'impossibilité d'y rien comprendre.

Ah, Ballanche, vous qui m'avez tant reproché de me tourmenter à la moindre incertitude, que voulez-vous que je devienne en rapprochant ces deux passages : « *J'ai le moins pu réussir qu'il était possible* » et « *les choses doivent à présent s'arranger toutes seules; sinon, entre deux abîmes, j'aurai choisi le moindre.* » Au lieu de me donner un mot qui fixât un peu les vaines conjectures où je m'abîme à mon tour, vous me parlez de tout autre chose. Mon ami, les choses peuvent donc encore s'arranger toutes seules; mais quel est cet abîme que vous aurez évité ?... Un mot, je vous prie, qui puisse donner quelque repos à mon esprit.

J'ignore ce qui pourra arriver au sujet de la place d'inspecteur pour l'Académie de Lyon; j'en parlerai à Philibert, si je puis le voir, car on ne le trouve presque jamais.

Maman et ma sœur sont bien sensibles à votre souvenir; bibi et « ça petit » vous embrassent bien et leur papa aussi. Je suis obligé de vous quitter.... En sortant, je mettrai cette lettre à la poste, et je vous en écrirai une autre dès que j'aurai vu Philibert.

---

[1] Six pages 17 × 21, papier bleuté; adresse à la fin. Quelques passages de cette lettre ont été publiés par Mme Cheuvreux, p. 67, en en modifiant arbitrairement la date qui est donnée par l'autographe. Il s'agit du projet de mariage avec Bertille d'Avèze.

Mon ami, tâchez de calmer les agitations de votre cœur; pensez à ce qui m'est arrivé! Ne semblait-il pas, il y a bientôt trois ans, que toute félicité de ma vie dépendait d'un succès que je n'ai obtenu que pour qu'elle fût empoisonnée à jamais! Qui sait si ce que nous désirons si vivement ne serait pas une source de malheurs pour vous ? Si, à cette heure, votre affaire ne s'arrange pas, il faudra en conclure que vous êtes la victime d'une méchanceté raffinée, que vous vous êtes tout à fait trompé sur l'opinion que vous avez eue des personnes avec lesquelles vous avez désiré d'associer votre existence. Pourquoi la croire perdue sans ressource quand il vous reste des amis ? Venez à Paris, mon cher Ballanche, si ce malheur vous arrive: peut-être pourrais-je, dans ce cas, contribuer à adoucir vos chagrins! Mais de quoi vais-je parler! Espérons plutôt que ces vains obstacles disparaîtront, qu'on vous conserve la foi qu'on vous a promise ou du moins l'équivalent. Alors, vous serez heureux autant qu'on peut l'être sur la terre, et, au lieu d'employer autant qu'il aurait été en moi ma vie à adoucir vos peines, je la passerai à applaudir à votre succès, à jouir de votre bonheur et je dirai qu'il n'est pas vrai qu'il n'y en ait pas de véritable sur la terre.

Mais je reste toujours à m'entretenir avec mon ami, tandis que le temps me presse au delà de toute expression.

Adieu, Ballanche, soyez heureux, le plus heureux des hommes, et aimez-moi toujours comme je vous aime et vous embrasse!

188. Ampère à Bredin et à Bonjour (1).

[1808 ou 1809].

... Examinez bien, je vous en conjure, mon cher Bonjour (car c'est à vous à présent que je viens d'écrire tout cela, et non à Bredin qui secoue la métaphysique comme la poussière de ses pieds), examinez ce tableau, en le comparant, pour le bien comprendre, à ce que je vous ai laissé sur ce sujet! Puis dites-moi oui ou non, avec vos motifs, si vous avez le temps; mais toujours oui ou non, soit sur le nouveau phénomène introduit dans le tableau, soit sur les deux changements de dénomination du jugement et de la contuition.

Tâchez d'engager Bredin à en conférer avec vous, décidez à vous deux; mais que Bonjour me fasse part le plus tôt qu'il lui sera possible de la décision de ce tribunal! Pour

---

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 82. Il s'agit du tableau autographié, si souvent repris, dont Ampère parle encore à Bredin dans la lettre 212. Le potassium a été découvert en 1807. Le mémoire de Davy a été lu à l'Institut en février et août 1808. Les expériences furent répétées par Gay-Lussac et Thenard. Ampère, dans une note autographe, dit qu'il lut alors à l'Institut un mémoire sur la question. La correspondance ultérieure d'Ampère avec Davy qu'on trouvera plus loin en 1810-1812 (199, 231) n'est plus relative au potassium mais au fluor.

Cependant, il n'est pas impossible que cette lettre, dont nous n'avons pas eu communication, soit de 1811 comme l'a cru Mme Cheuvreux. L'expression vide d'amour se retrouve dans une lettre du 22 septembre 1811.

l'y engager, si ce n'est assez du plaisir qu'il fera à un pauvre malheureux qui n'a plus de plaisir dans le monde que celui de recevoir des lettres de Lyon, on lui dira que la décomposition de la potasse et de la soude, oxydes de deux nouveaux corps combustibles métalliques, découverts par M. Davy à Londres, est attaquée par quelques mauvaises raisons fondées, suivant moi, sur des mésentendus, quoique les expériences aient complètement réussi à Paris. J'ai vu débrûler et rebrûler ces substances métalliques; elles brûlent avec des étincelles rayonnantes semblables à celles du zinc brûlant, ce qui me paraît prouver complètement la fausseté de l'hypothèse qu'on oppose à la découverte de Davy, en disant que la potasse, corps simple, se combine avec l'hydrogène, et que c'est cette combinaison qui offre le brillant métallique qu'on prend pour un métal. Cette hypothèse, qui semble un réchauffé de celle de Kirwan, combattue dans le temps par Lavoisier et Berthollet, savoir que l'hydrogène était le phlogistique et entrait comme élément dans tous les métaux, n'a pas laissé que d'être accueillie comme probable par la plupart des chimistes, même par Thenard.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de toute mon âme.

Je reviens à toi, cher Bredin, pour te dire combien ta dernière lettre, écrite du fond de ton cœur, m'a profondément touché. Si j'y avais répondu sur-le-champ, l'expression des mêmes sentiments eût rempli la mienne. Mais je ne travaille tout le jour qu'à écarter ces idées; je me plonge sans regarder devant moi dans l'abîme extérieur. Que ne puis-je, comme toi, descendre dans celui de mon propre être, tous deux sans fond, tous deux également inexplicables. O *altitudo !* Il est certain que je ne conçois pas comment les coups que Dieu fait tomber sur moi (peut-être en Dieu miséricordieux, peut-être en Dieu vengeur) ne brisent point ce rocher ! Il est toujours là qui m'oppresse. Je n'étais pas né pour ce vide d'amour. Mon ami, pense donc sans cesse à moi; que n'ai-je de tes lettres tous les jours ! Combien je serais moins méchant et moins misérable ! Il est 2 heures après minuit, il faut te quitter.

Adieu, tu sais si je t'embrasse tendrement.

189. Ampère à Bredin (1).

[Mars 1809].

Maman est enchantée de tes projets de Poleymieux; oui, enchantée. Si tu savais avec quel empressement elle cherchait dans sa tête ce qui pouvait te manquer : des rideaux, des meubles, etc., etc. Bien loin de nous embarrasser, c'est une joie de penser que cette maison pourra être habitée par toi, ta femme et tes jolis enfants; une véritable satisfaction

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 65. Mme Ampère avait quitté Poleymieux pour Paris en septembre 1807. Ampère est nommé inspecteur général le 21 septembre 1808.

pour ton ami de te sentir chez lui, en ce lieu où il a passé de si doux moments. Non seulement la santé des tiens s'y fortifiera; mais une absence de quelques mois éteindra dans le cœur de ta mère ces germes de mauvaise humeur qui s'aigrissent par une continuelle présence. Peut-être cette circonstance, si agréable pour nous, aura-t-elle une influence salutaire sur la paix de ta vie.... Rien n'est cher à Poleymieux; notre granger te fournira les productions de la terre, lait, fruits, légumes, etc., etc. Ce sont de si braves gens, ces grangers! Que je suis aise qu'ils puissent avoir un petit débouché pour une partie des choses que nous leur avons cédées!

Cher ami, tu me parles de *location*; oui, quand tu m'auras dit ce que je te dois pour avoir été logé, chauffé, blanchi et presque nourri chez toi dans mes voyages à Lyon. Si tu acceptes Poleymieux, M. l'Inspecteur général ira bonnement s'installer dans la petite chambre où il se trouve si bien; sinon il se logera en hôtel garni à sa première tournée. Tu sais que l'attente de ce que je désire devient un tourment. Quand tu m'auras promis, je jouirai en paix du bonheur de t'avoir donné cette petite marque de reconnaissance.

Il me semble que la Providence jette sur moi des regards moins sévères depuis une longue conversation que j'eus avec Tesseyre.

190. Ampère à Bredin (1).

[Juin 1809].

Cher Bredin, déjà un mois d'écoulé depuis que tous mes tristes pressentiments se sont réalisés. Il a plu à Dieu de nous frapper encore. Pendant ces rudes moments, les instants dont je pouvais disposer appartenaient à ma pauvre mère. Je préparais la nuit les leçons que je devais donner à l'École Polytechnique, et souvent je ne savais pas ce que j'allais dire, tant l'inquiétude et l'accablement du sommeil me dominaient. Ce dernier malheur a rouvert bien des plaies; je ne trouve de soulagement que dans cet excès de travail dont je me plains et je me sens encore incapable d'écrire, même à toi.

Au nom de notre amitié, place dans ton amphithéâtre des verres où soient versés en parties égales de l'acide sulfurique et du salpêtre afin que les émanations putrides n'altèrent pas ta santé!

[12 juin ?]. Mon ami, qu'est-ce que mon intérieur sans ma pauvre mère ? En rentrant chez moi, quelle douceur indéfinissable de la voir, de l'entendre parler; toutes ses paroles me reviennent en mémoire, je ne la verrai plus, je ne l'écouterai plus! Il y a sur mon cœur un poids qui m'écrase.

Mon Jean-Jacques se porte bien, c'est une consolation. Malheureusement ce petit, qui me donne une grande satisfaction du côté de l'intelligence et de sa facilité à tout apprendre,

---

(1) D'après Mme Cheuvreux, p. 73. La date est donnée par la mort de Mme Ampère, le 4 mai 1809.

st devenu si révolté, surtout avec ma pauvre sœur, il abuse tellement de sa faiblesse que je ne sais plus que devenir. Tout le monde veut me persuader que je le perdrai absolument si je ne le mets tout à fait en pension. On m'indique celle de l'abbé Roche. M. Hallé, de l'Institut, a mis son fils dans cette maison. Mme Carron, Tesseyre, Guéneau de Mussy, Mme Delambre et jusqu'à Ballanche me tourmentent pour prendre ce parti. Mais c'est alors que ma demeure sera vide. Quel isolement ! Ce qui me désole, c'est que Jean-Jacques ne s'afflige nullement d'entendre parler de tous ces projets; il semble, sans oser l'avouer, ne pas demander mieux que de me quitter.

Adieu, mon ami, il m'est affreux de passer ainsi des jours loin de toi (1).

191. Ampère à Bredin fils (2), professeur à l'École vétérinaire, près des portes de Vaise, à Lyon (Rhône).

[20 janvier 1810].

Il y a si longtemps, bon ami, que nous ne nous sommes pas écrit, que je ne sais plus qui de nous deux a écrit le dernier à l'autre; je crois pourtant que c'est moi. Pour celui des deux qui souffre davantage de ce silence, je sais bien que c'est moi. S'il ne me reste un moment pour écrire à ceux à qui je désirerais le plus le faire, il m'en reste assez, en marchant, en m'éveillant, etc., pour songer combien je suis loin de toi, combien il y a longtemps que je n'ai rien lu écrit par ta main ! Je vais avoir, à l'avenir, un peu plus de loisir; pour m'en procurer, j'ai donné ma démission de la place que j'avais au Ministère de l'Intérieur (3). Les uns me regardent comme un sot, les autres m'approuvent. Pour moi, je suis d'autant plus content de l'avoir fait que le Ministre a choisi Thenard pour me remplacer et que, s'il y a des intervalles entre mon cours et mes tournées, je n'aurai alors aucune occupation qui m'empêche d'aller passer quelques jours auprès de toi. Mais c'est à une condition, savoir que tu établiras ta famille à Poleymieux dès que le retour du printemps le permettra; autrement, j'aurais beau aller à Lyon, tu ne m'aurais pas à l'école vétérinaire. Au reste, quand je dis que j'aurai plus de temps, je n'en aurai pas réellement davantage parce que je ne quitte cette place que pour travailler enfin sérieusement à un mémoire de mathématiques. J'y mettrai tous mes moments, et j'ai déjà fait des calculs dans cette vue.

---

(1) Le 7 août 1809, Ampère est inscrit parmi les personnes ayant le droit d'entrer aux séances de l'Académie, soit pour avoir remporté un prix ou présenté deux mémoires.

(2) Quatre pages in-4°, adresse sur la dernière.

(3) Le 13 janvier 1810, Ampère a donné sa démission du Bureau Consultatif des Arts et Manufactures, en partie pour laisser la place à Thenard et a été nommé membre honoraire (voir A. 192). Le 23 octobre 1809, il avait été nommé « instituteur d'analyse à l'École Polytechnique », en remplacement de Lacroix nommé examinateur permanent.

Je suis, depuis quelques jours, moins triste que je ne l'étais habituellement. Apparemment, que je m'accoutume à la peine et qu'ainsi je ne la sens plus; d'ailleurs, quand je suis à calculer, j'ai retrouvé cet oubli de tout le reste à qui j'ai dû le peu de repos que j'ai eu tout le temps que j'ai passé chez M. Potot.

Ma sœur et mes enfants se portent bien, moi aussi; je n'ai que les ennemis que je me fais, et, si mon esprit n'allait pas chercher sans cesse dans le passé des sujet de regrets, je pourrais être content de ma situation; mais c'est ce qui n'est pas possible après tant de vicissitudes et la perte de tout ce qui enchantait ma vie! Ton absence n'est pas une de mes moindres peines. Mon ami, tu ne saurais concevoir combien je désire vivement te revoir! combien je suis souvent tourmenté d'être toujours si loin de toi! Je te prie de me donner de tes nouvelles, de celles de toute ta famille et de nos amis. Je voudrais bien que tu visses quelquefois Ballanche, qui est bien triste à en juger par ses lettres (1).

Adieu Bredin, ton ami t'embrasse de toute son âme.

A. Ampère.

Pendant que j'achevais cette lettre, le bon Lenoir vient me voir et m'a fait promettre de ne pas l'oublier auprès de toi.

192. Ampère au Ministre de l'Intérieur (2).

A Son Excellence Ministre de l'Intérieur, Comte de l'Empire.

Paris, le 29 janvier 1810.

Monseigneur,

Pénétré de reconnaissance de la bonté qu'a eue Votre Excellence de m'accorder le titre de Membre honoraire de son Bureau consultatif des Arts et Manufactures, j'ose vous supplier, Monseigneur, d'agréer l'hommage de ma gratitude et celui de mon profond respect.

Je suis, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

A. Ampère.

193. Ampère à Madame X (3).

Paris, 15 février 1810.

Madame,

Il y a déjà longtemps que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je me reproche tous les jours de ne pas vous avoir répondu sur-le-champ; mais je

---

(1) Triste de son mariage rompu. Voir A. 187.

(2) Une page 23 × 18. Manuscrit de la Bibliothèque de la Ville de Lyon, fonds Charavay. Recueil A.1, folio 78.

(3) Peut-être Mme Polingue, sœur de Ballanche.

n'aurais rien pu vous dire de l'affaire que vous me recommandez, et, croyant que j'en saurais incessamment quelque chose, j'ai cru devoir attendre le succès des démarches que je faisais pour vous en faire part: cela a traîné d'une manière inconcevable. Il faut, à Paris, aller dix fois chez les gens avant de les rencontrer et le conseiller de l'Université chargé de cette partie du travail demeure à l'autre extrémité de la ville. Les contretemps se sont tellement multipliés que je ne sais rien encore de positif. Je suis néanmoins tellement inquiet de ce que vous devez penser de ma négligence, que je me suis déterminé à vous écrire uniquement dans la vue de vous en faire mes excuses et de vous prier de me pardonner si, attendant toujours d'avoir quelque chose à vous annoncer relativement à M. Pagès, j'ai tant différé cette réponse.

Un autre embarras se présente encore, c'est que je n'ai pu retrouver le numéro que vous m'aviez donné pour votre adresse. Je ne suis pas même sûr que ce soit place du Méridien, quoiqu'il me semble m'en souvenir. Dans la crainte que cette lettre ne vînt à rester à la poste faute d'adresse précise, j'ai pensé à l'envoyer sous enveloppe à M. Ballanche en le priant de vous la faire parvenir sûrement et sans retard.

194. Ampère à son fils Jean-Jacques (1).

A Ampère fils, chez M. Letellier, rue de Vaugirard, à Paris.

Dijon, le 30 mai [1810] (2).

Ta lettre, mon bien bon ami, m'a fait le plus grand plaisir, et j'ai été bien fâché de n'avoir pu trouver un instant à Lyon pour t'écrire à mon tour. Mais j'y ai été tellement affairé que cela m'a été d'une impossibilité absolue, et ce n'est qu'ici où je suis arrivé hier au soir très tard, que je puis enfin causer un peu avec toi comme je le désirais depuis si longtemps.

Je le désirais plus encore dans la circonstance importante où tu [te] trouvais et qui, en attirant sur toi les bénédictions du ciel et celle de ton père, te fait prendre place parmi les hommes, et quitter tout ce qui tient de l'enfance. Je ne doute pas que tu n'aies fait de sérieuses réflexions et pris toutes les résolutions que cette époque de ta vie doit t'inspirer. J'en vois en partie l'effet dans ce que tu m'écris de la satisfaction que M. Belin a de ta

(1) Trois pages in-4°, adresse sur la quatrième.

(2) Ampère a daté 1811 et non 1810; mais 1811 doit être une inadvertance. En 1811, Ampère passe un mois à Lyon, va de là à Grenoble, est le 20 mai à Aix, continue sur Marseille et Montpellier au début de juin, Avignon et retour par Lyon. Il ne peut donc, entre Aix et Marseille, remonter à Dijon le 30 mai. En 1810, au contraire, nous le voyons passer rapidement à Lyon, aller à Dijon, à Genève, Grenoble, Gap, Toulon, Nîmes et Montpellier. Dans la lettre 199, Ampère dit bien que les deux tournées de 1810 et 1811 ont été analogues. Cette lettre a été écrite à l'occasion de la première communion de Jean-Jacques [né le 12 août 1800].

conduite; mais je ne doute que j'en voie bientôt d'autres effets plus importants encore dans ton obéissance et ta douceur envers ta tante et dans tout l'ensemble de ta conduite.

Tu me demandes ma bénédiction, et je te l'ai donnée au plus profond de mon cœur pour que tu sois toute ta vie vertueux et bienfaisant et, par conséquent, heureux.

Je voulais t'écrire de Lyon afin que tu m'écrivisses à Dijon, département de la Côte-d'Or; tu en as encore le temps au cas que tu [ne] l'aies pas fait, et ce sera un vrai bonheur pour moi de recevoir une seconde fois de tes nouvelles. Mais il faudrait pour cela m'écrire tout de suite : Poste restante, Dijon, département de la Côte-d'Or.

J'ai vu à Lyon ta grand'maman, ton oncle, ta tante Périsse, et tous tes cousins et cousines qui m'ont beaucoup parlé de toi; je leur ai dit, comme tu m'en avais chargé mille choses de ta part.... Je suis fâché à présent que tu ne m'aies pas envoyé, pendant que j'étais à Lyon, des lettres pour au moins ta grand'maman (Carron) et ta tante (Périsse ?) que je leur aurais remises.

Si tu m'écris, tu me feras bien plaisir de me donner des détails sur le travail particulier que tu fais, je crois, à présent tous les jours avec M. Belin, sur tes succès tant dans ce travail que dans tes études ordinaires, sur tes places de chaque semaine, etc.

Mon bon ami, si je [ne] t'ai pas écrit plus souvent, cela vient uniquement de ce que j'ai été surchargé d'ouvrage outre mesure, et plus que dans aucune autre tournée à cause du peu de durée de celle-ci. Je n'ai cessé de penser à toi; ta lettre m'a fait tant de plaisir que j'ai regretté de n'en avoir pas reçu plusieurs. J'ai été enchanté de ce que ma sœur m'a dit de celle que tu lui as écrite. Elle m'en a parlé en termes pleins d'amitiés pour toi, et qui m'ont montré qu'elle en avait été très touchée.

Conserve bien ses dispositions à ton égard par toutes sortes de déférence, de reconnaissance et de tendre amitié pour elle ! Embrasse-la bien pour moi ainsi que le petit chat et, si tu les vois, ton oncle et ta tante Carron, Élisa [Carron] et Pignot.

Adieu, mon bon ami; je t'aime et t'embrasse mille fois de toute mon âme.

A. Ampère.

195. Ampère à M. Périsse-Marsil, imprimeur-libraire, grande rue Mercière, nº 13, à Lyon (Rhône) (1).

Grenoble, 3 juin [1810 ?]

Cher frère et bon ami, je regrette bien vivement de t'avoir si peu vu pendant le temps qui m'a semblé si court que j'ai passé à Lyon. Je cherche à m'en dédommager en t'écrivant à la hâte quelques mots, car j'ai bien peu de temps. J'aurais mille choses à te dire de

(1) Trois pages in-4º et adresse sur la quatrième, timbré de Grenoble.

l'amitié que je t'ai vouée pour la vie, de celle dont tu m'as donné des témoignages dont je conserve un si précieux souvenir, et qui fait une bonne partie de ce qu'il me reste de bonheur.... Périsse a eu la bonté de m'écrire une jolie lettre, où il y en avait une de ma sœur; je l'ai reçue à Genève, je n'ai pas eu encore le temps de répondre à Périsse, je te prie de m'excuser auprès de lui en le remerciant de ma part de son attention. Comme ma sœur n'a pas eu de mes nouvelles depuis que je suis en route, je lui ai écrit à la hâte la lettre que tu trouveras ici, et que je te prie de lui faire parvenir si elle est à Lyon. Si elle était à Poleymieux, elle l'enverrait prendre chez toi d'après ce qu'elle m'a marqué. Je te prie de présenter mes respectueux hommages à Mme Carron, à ma sœur et d'embrasser pour moi vos charmants enfants. Offre-les également à ton frère, à ma tante, à Mlle Périsse! Je charge ton fils de la même commission pour M. et Mme Empaire. Pardon, cher frère et bon ami, de tant de commissions; mais j'ai quitté Lyon si précipitamment et avec tant de regret que je voudrais me rappeler au souvenir de tous ceux que je n'ai puvoir autant que je le désirais.

Adieu, cher frère et bon ami, pense quelquefois à moi, aime-moi toujours comme je te chérirai, et que tout se réunisse pour te rendre heureux! Je t'embrasse de toute mon âme.

A. Ampère.

196. Ampère à ..... (1).

Université Impériale, Toulon, 6 juillet 1810.

Monsieur, cher et respectable collègue, c'est tant en mon nom que pour M. Roman qui m'en a prié pour sa part, que je vais d'abord vous rendre compte de la commission que vous nous aviez confiée pour M. l'amiral Gantheaume, ou en son absence pour M. le Préfet maritime.

M. l'Amiral étant à Paris, j'ai montré à M. le Préfet maritime le memorandum où il était nommé et la lettre qui était adressée à M. Gantheaume. Il a ouvert cette lettre et, après l'avoir lue, il m'a dit qu'il aurait l'honneur de vous écrire, mais que les lois relatives à la marine s'opposaient absolument au succès de la demande de M. Sagnier. Elles défendent expressément, d'après ce qu'il m'a dit, de faire passer un homme porté sur les rôles de la marine active et engagé au service de mer dans une place d'administration. Il croit d'ailleurs que, si le jeune homme est en âge de se présenter comme aspirant aux concours de la marine, il y fera, avec son titre actuel de chef de timonerie, un chemin rapide et s'ouvrira

---

(1) Bibl. publ. et univ. de Genève. La lettre est sans adresse. On peut penser à un des Genevois en relation avec Ampère comme Pictet dont Ampère parle précisément dans la lettre 198, ou de Candolle, ou encore, avec plus d'hésitations, à Gasparin (1783-1862), qui fut de l'Académie des Sciences en 1840 et qui oscillait entre Orange et Genève.

ainsi une carrière plus brillante. M. le Préfet maritime a ajouté qu'il verrait le jeune Sagnier et que, dans le cas où il n'aurait pas passé l'âge fixé, il obtiendrait de son capitaine la permission qu'il donnât une grande partie de son temps aux études nécessaires et qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour les lui faciliter. Si l'âge de M. Sagnier ne lui permet plus d'entrer dans cette carrière, le Préfet maritime pense que ce qu'il y aurait de plus avantageux pour lui serait de devenir capitaine de long cours sur des bâtiments d'armateur. Je vous répète, mon cher et respectable collègue, tout ce qu'il m'a dit. Je ne connais rien à l'ordre établi dans la marine et ne peux juger du parti le plus avantageux. C'est au jeune Sagnier à décider avec ses parents s'il doit tendre vers la marine de l'État, ou celle des vaisseaux, propriété particulière. Vous pouvez toujours l'engager à voir le Préfet maritime qui est prévenu et m'a promis de faire tout ce qui dépendrait de lui. Je suis bien fâché que ce que désirait ce jeune homme soit précisément ce qui lui est interdit, à en juger d'après la conversation dont je viens de vous donner la substance.

Nous vous prions de vouloir bien agréer de nouveau tous nos remercîments pour les témoignages d'amitié et les prévenances dont vous nous avez comblés tous les deux pendant notre séjour à Genève. Nous désirons bien vous voir à moitié chemin de Nîmes à Montpellier. Je pense que nous serons à Nîmes les premiers jours d'août. Pourriez-vous être assez aimable pour nous marquer poste restante à Nîmes l'époque où vous serez à Montpellier ?

M. Roman me charge pour vous de mille compliments, de mille témoignages de la plus sincère amitié, de la plus haute estime. Ces sentiments sont aussi gravés dans mon cœur et ne s'en effaceront point tant qu'il battra. Ce sera toujours avec un vif plaisir et une reconnaissance plus vive encore que je reporterai sans cesse ma pensée sur ce court séjour à Genève où j'ai reçu de vous tant de marques d'amitié. Ce jour sera un des beaux jours de ma vie, où j'aurai l'honneur de vous revoir et de cultiver une liaison si honorable pour moi et si précieuse à mon cœur.

Je suis, Monsieur et cher Collègue, votre très humble et très obéissant serviteur.

A. Ampère.

197. Ampère à Maine Biran (1).

Paris, 18 septembre 1810.

Je ne suis arrivé qu'hier à Paris, mon cher ami, et j'allais vous écrire pour vous exprimer toute la joie dont j'ai été comblé en apprenant votre nomination au Corps législatif; je conçois l'espoir de vous voir bientôt à Paris (2). En attendant que mes vœux à cet égard

(1) D'après la *Philosophie des deux Ampère*, p. 242. Longue lettre dont nous ne reproduisons qu'une partie.

(2) Maine Biran ne s'y est établi qu'en 1812. Jusque-là, il resta à la fois sous-préfet de Bergerac et député. Il fut renommé député en 1815.

soient comblés, je ne sais si je dois vous entretenir de la question que nous traitons actuellement, parce que je crois un quart d'heure de conversation plus propre que vingt lettres à nous mettre d'accord. Il ne s'agit que de vous placer dans le point de vue où je vous suppose malgré moi quand je vous écris, parce que j'y suis moi-même, et où je vois, par vos réponses, que vous ne vous placez que très difficilement, pour que vous vous aperceviez vous-même :

1° Qu'on ne peut nier qu'il y ait des rapports indépendants de la nature des modifications entre lesquelles nous les avons aperçus, sans tomber dans le kantisme le plus complet et sans ébranler vos propres théories;

2° Que les exemples que vous m'offrez comme des objections contre ma manière de voir à ce sujet semblent avoir été choisis exprès pour la confirmer. Et d'abord, ma première proposition étant seulement qu'il n'y a pas, à appliquer les idées de nombres, par exemple, aux noumènes indépendants de nous, la même absurdité qu'il y aurait à leur attribuer les sensations des couleurs ou des odeurs telles qu'elles sont en nous; vous ne pouvez nier cette proposition qu'en disant : « Il est également absurde de dire que des noumènes sont au nombre de deux, tel que nous concevons ce nombre, que de dire qu'ils sont rouges ou puants, en ce sens qu'ils contiendraient en eux-mêmes notre sensation de rougeur et de puanteur. » De même qu'on doit dire seulement qu'il y a dans les noumènes des causes inconnues qui nous modifient en rouge et en mauvaise odeur, il faudrait alors que vous disiez qu'il y a, dans la nouménalité extérieure, une cause inconnue qui excite en nous la notion de deux, sans qu'il soit même possible qu'il y ait réellement deux noumènes, de même qu'il est absurde et impossible que notre sensation de rouge soit réellement dans l'écarlate....

J'aurais tant d'autres choses à vous dire ! Je les laisse pour une autre fois, d'autant plus volontiers que je pourrai peut-être vous les expliquer bientôt de vive voix. Quel bonheur ce serait pour moi ! En attendant je vous prie de faire bien attention que ce n'est point moi qui ai imaginé que les idées de nombres, de formes, d'existence, de durée, etc., pouvaient, comme celle de causalité, être affirmées des noumènes en eux-mêmes et indépendamment de nous, tandis qu'à l'égard des idées sensibles, on ne pouvait les en affirmer sans absurdité, mais seulement leurs causes, causes qui ne ressemblent en rien à ces idées sensibles ou images. Cette opinion a été celle des Locke, des Malebranche, des Leibniz; elle a été l'origine de la distinction des qualités primaires, qui étaient dans les corps eux-mêmes (les nombres, formes, mouvements) et les qualités secondaires, dont il n'y avait en eux que les causes inconnues (les modifications que nous en recevons).

Cette distinction admise par tous les vrais métaphysiciens, j'ai cherché seulement à l'expliquer, à la développer, à faire comprendre comment et par quelle route on peut arriver à ces connaissances, en examinant comment les hommes y arrivent en effet, en

cherchant un critérium pour distinguer les notions dépendantes de la nature de nos organes, qui ne peuvent sans absurdité être appliquées aux noumènes indépendamment de nous, et celles qui, étant absolument indépendantes de la nature de nos organes, pouvaient au contraire être attribuées aux noumènes eux-mêmes, non seulement sans absurdité, mais avec un tel degré de probabilité qu'il devient pour nous un assentiment complet, sans laisser encore lieu au doute. Sans cette théorie, la psychologie devient l'ennemie des sciences et de toutes les idées consolantes qui appuient la morale et la vertu; elle apprend à dire : « Il est absurde que la terre soit en elle-même et indépendamment de nous aplatie aux pôles et se meuve dans une ellipse; mais une cause inconnue nous porte à le croire. Il est absurde de dire que la cause première est immense, éternelle, prévoyante, puissante et libre; mais une cause inconnue nous fait croire à ces attributs dans la Divinité. Il est impossible d'avoir aucun motif plausible de croire que la pensée survit à la mort; car, si les déductions mathématiques ne sont que subjectives et inapplicables aux existences hors de nous, les déductions morales ne peuvent être aussi que subjectives, dépendantes de notre mode actuel d'existence et inapplicables au mode d'existence qui doit le suivre. »

Je vous demande en grâce, mon cher ami, de réfléchir un peu sur cette partie de la psychologie, qui peut seule la mettre en harmonie avec le sens commun des Écossais, les résultats de toutes les sciences, la métaphysique, la morale, etc. Sans elle, la psychologie sera toujours une science isolée, infiniment curieuse, mais sans application possible, sans liaison quelconque avec les autres sciences, et au moins dangereuse pour la morale, dont elle doit être, au contraire, le plus ferme appui.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse mille fois de toute mon âme. Marquez-moi, je vous en prie, à quelle époque je puis espérer que vos nouvelles fonctions vous appelleront à Paris.

198. Ampère à Degérando (1).

[Septembre 1810.]

Mon cher et respectable ami,

Je ne vous ai point écrit depuis la lettre dont Monsieur votre frère eut la bonté de se charger à Gap. Que de fois depuis cette époque je me suis reproché mon silence ! Mais je craignais toujours d'abuser d'un temps aussi précieux que le vôtre. Qu'avais-je à vous dire qu'à chercher à vous peindre les sentiments de cette amitié si vive et si pure, de cette reconnaissance dont mon cœur sera plein toute ma vie. Ah, je sais que vous les connaissez, ces sentiments et que je ne puis qu'en affaiblir l'expression en cherchant à les peindre sur

(1) Quatre pages 25 × 20 sans suscription ni date. Manuscrit de la Bibliothèque de la Ville de Lyon, fonds Charavay. Recueil A. 1, folios 84 et 85. L'allusion à la nomination de Maine Biran date la lettre de 1810 (voir A. 197). Cette année-là, en effet, la tournée d'Ampère le conduisit à Lyon, Genève, Grenoble et Gap (A. 194). Degérando avait été nommé en 1808 à Florence conseiller de la Junte (A. 185).

le froid papier. En vous disant à quel point je désirais votre retour, je ne pourrais que remettre devant vos yeux la longue durée qui devait s'écouler avant que vous fussiez réuni à Mme Degérando et à vos enfants. Avec quelle douce satisfaction j'ai vu le nouveau gage de votre bonheur avenir caressé et nourri par sa mère !

Enfin, le terme approche où vous serez rendu à des objets si chers et aux tendres amis qui vous regrettent à Paris. Parmi eux, nul ne désire plus que moi de vous revoir. Nul ne fait des vœux plus ardents pour qu'à votre retour vous trouviez quelque dédommagement des peines qu'a dû vous faire éprouver la séparation des personnes que vous aimez le mieux et d'un fils qui vous est si cher. Vous le trouverez bien grandi et ayant l'air de jouir d'une meilleure santé qu'à l'époque de votre départ.

On m'a fait espérer que vous seriez ici dans six semaines. Si j'en avais une entière certitude, j'en serais trop heureux. La nomination de M. Maine Biran au corps législatif m'a fait un bien grand plaisir. Après votre retour à Paris, rien ne peut m'en faire davantage que de l'y voir fixé. Pourquoi faut-il que, tous trois pleins d'amour pour un genre de recherches malheureusement si peu suivi aujourd'hui, les circonstances nous tiennent depuis plusieurs années si loin les uns des autres. Je m'en suis toujours occupé depuis de ce sujet si chéri d'études et de travaux, dont on trouve les matériaux en soi-même. J'ai vu plusieurs fois, et à Genève pendant ma tournée (1) et à Lyon, et ici où il n'a fait malheureusement qu'un court séjour, M. Pictet dont nous avons parlé lorsque nous pensions à rendre plus utile une science trop livrée à la spéculation. Je ne sais si M. Camille [Jordan] vous a parlé d'une réunion qu'il me procura à Lyon avec M. Pictet.... Eh bien ! ces moments ont passé avec la même rapidité que les autres, que toute la vie, et nous voilà aussi tous séparés les uns des autres ! J'espère cependant que vous amènerez M. Camille avec vous passer quelque temps à Paris. Ce serait pour moi un grand surcroît de jouissances. Nous avons laissé à moitié des discussions bien intéressantes entamées à Lyon. J'ai aussi fait connaissance avec un métaphysicien de Grenoble que M. Scipion Périer connaît beaucoup. J'ai rapporté de mes conversations avec lui une haute idée de cet homme. C'est M. Planta, inspecteur de cette Académie.

La dernière fois que j'ai eu l'honneur de voir Mme Degérando, elle était incommodée et souffrante. Depuis, on m'a dit qu'elle se trouvait mieux et qu'elle était sortie quand je me suis présenté, ce qui me fait espérer qu'elle est réellement mieux.

MM. Mottet, Degérando, Périer, Bodard [*sic*] se portent très bien, ainsi que les autres personnes que je connais parmi celles qui peuvent vous intéresser, ma sœur et mes enfants aussi.

Adieu, mon cher et respectable ami, gardez-moi toujours une place dans votre cœur, car la pensée que vous me conservez toute l'amitié dont vous m'avez donné des preuves

---

(1) Voir A. 195.

si touchantes est la plus douce de toutes mes pensées, comme la plus tendre reconnaissance, la plus vive amitié pour celui qui mérite de réunir tous les sentiments que je puis éprouver sont au premier rang dans mon cœur.

Mon cher ami, lisez-en l'assurance avec ceux que vous m'avez toujours montrés. Je vous embrasse de toute mon âme. J'attends l'instant qui doit vous ramener au milieu de tous vos amis.

A. Ampère.

199. Ampère à Humphry Davy (1).

Paris, 1er novembre 1810.

Monsieur,

M. Underwood que j'ai eu l'honneur de voir ce matin, m'ayant autorisé à être auprès de vous l'interprète de la reconnaissance que vous doivent tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la science qui vous en doit de si nombreux et de si importants, j'ose sous ces auspices vous prier de me pardonner l'espèce d'indiscrétion qu'il peut y avoir à vous adresser cette lettre sans être connu de vous et ne pouvant, Monsieur, vous offrir pour tout titre à un peu de bienveillance de votre part que mon admiration pour les brillantes découvertes par lesquelles vous avez donné une si heureuse extension aux connaissances qu'on avait avant vous en chimie, et au système général de cette science dont vous avez étendu et généralisé les lois en faisant rentrer les terres et les alcalis dans la classe des autres oxydes.

A cette découverte capitale vous venez d'en joindre une nouvelle annoncée dans votre lettre à mon respectable ami M. Pictet, qu'il a publiée dans le dernier numéro de la *Bibliothèque britannique*. Vous aviez augmenté le nombre des corps combustibles, vous venez de joindre à l'oxygène un second corps comburant, le gaz oxy-muriatique (2), qui formera désormais avec lui une classe de corps simples distingués de tous les autres corps simples que nous nommons combustibles par la tendance électrique opposée. Il m'a semblé évident que, pour refuser au gaz oxy-muriatique le nom de corps simple, il faudrait

---

(1) La correspondance entre Ampère et Humphry Davy a duré de 1810 à 1825. Ils étaient à peu près du même âge : Ampère né en 1775, Davy en 1778. C'est en 1807 que Davy réussit à obtenir le potassium par la pile de Volta. Ses expériences, communiquées à l'Institut le 29 février 1808, furent aussitôt répétées à Paris. Mais on discutait pour savoir s'il s'agissait de véritables métaux ou d'hydrures. Ampère, dans une note autographe, écrit : « La petite quantité de potassium et de sodium produite par ce moyen (de Davy) ne permettait pas de les soumettre à toutes les expériences propres à décider la question. Peut-être même serait-elle toujours restée indécise si nous n'avions trouvé le moyen de se procurer les substances métalliques découvertes par M. Davy, en telle quantité que l'on veut par un moyen purement chimique. » Mais, comme beaucoup d'autres travaux d'Ampère, celui-là est resté inédit et, officiellement, c'est Gay-Lussac et Thenard qui obtinrent le potassium en grande quantité par l'action du fer sur la potasse (*Rech. physico-chimiques*, I, 1811, p. 74 à 386).

(2) Chlore.

200. Ampère à Bredin fils, professeur d'anatomie à l'École vétérinaire, près des portes de Vaise, à Lyon (Rhône) (1).

[Fin de décembre 1810].

... amitié, c'est tout ce qui me reste. Écris-moi le plus longtemps que tu pourras, c'est ma seule consolation.

J'ai quelque espoir de faire l'année prochaine le même voyage que l'année passée. Puisse cet espoir se réaliser ! Puissé-je y passer encore quelques jours près de toi !

Vois-tu, Bredin, ton ami est un gouffre qui s'approfondit toujours; il me faudrait deux jours de conversation pour te faire comprendre tout ce que je pense, tout ce que je sens en moi et dont je m'occupe sans cesse dans mes mélancoliques rêveries; mais, au lieu de cela, sitôt que nous serions ensemble, d'autres idées, d'autres sentiments viendraient m'occuper. Le bonheur chasserait pour un temps ces noires pensées, et nous passerions encore bien des jours ensemble, sans que j'eusse seulement pensé à te parler de ce qui m'occupe le plus loin, de toi. C'est déjà ce qui m'est arrivé l'année passée.

Adieu, bon ami, pourquoi t'ai-je parlé de tout cela, je ne puis par lettre te faire comprendre le sujet de mes peines, je ne puis que joindre, en t'en parlant, une inquiétude de plus, à celles dont tu es peut-être accablé dans ce moment, car ton silence est trop long pour me laisser sans crainte.

Mon ami, je te le demande en grâce, un mot, un seul mot qui m'ôte cette inquiétude si, comme du moins je l'espère, tout ce qui te touche est en bonne santé.

Adieu, Bredin, ton ami t'embrasse de toute son âme, tu sais bien avec quelle tendresse.

Bredin à Ampère (2).

Lyon, le 6 janvier 1811.

Mon ami, qu'était-il besoin de me dire que tu ne tiens pas à la vie ! Ne sais-je pas trop bien que cette misérable existence, si pénible pour tous ceux qui y sont condamnés, est mille fois plus douloureuse encore pour toi que pour le plus grand nombre des autres ? Si la tournure de ton esprit, si la vivacité et la prodigieuse activité de ton imagination te donnent de nombreux plaisirs, ce ne sont que des jouissances incomplètes, fausses et passagères, qui laissent ton cœur vide de bonheur, mais toujours rempli de mille sentiments pénibles que tu es ingénieux à trouver, à créer. Mon pauvre ami, plus je pense à

---

(1) Deux pages in-4° avec adresse, sans début.

(2) Quatre pages de papier officiel in-4°, sans adresse.

ta façon de sentir, plus je sens que tu es le plus malheureux des hommes que je connais. Tu as perdu ce qui seul pouvait te faire supporter le fardeau qui, à cette heure, t'accable.

Mon ami, cette vie ne peut être supportable en elle-même que pour des gens qui sont nés avec une organisation tout opposée à la tienne. Il faut être marionnette avec les autres marionnettes. Il faut être une machine parlante, ne s'occuper qu'à gagner de l'argent, à s'habiller mesquinement et à montrer l'esprit qu'on a ou celui qu'on croit avoir. Mais malheur à celui qui pense dans ce monde, s'il n'a pas le courage de fouler le monde au pied ! Malheur surtout à celui qui a un cœur, s'il n'a pas la force de le donner à celui-là seul qui peut le remplir !... Cependant nous avons nos compensations. Pour toi, mon ami (mais, hélas, quelles tristes compensations !), l'étourderie, la vivacité, l'étonnante activité de ton imagination. C'est une tempête qui, dans ses plus grandes violences, t'empêche de sentir tes autres douleurs. Pour moi, la croyance en un Dieu qui veille sur moi....

Tu me parles de chagrins que tu ne peux pas m'expliquer par écrit (1).

... Ta lettre d'hier est terrible. Fais que je te comprenne un peu ! Je t'en prie, réponds-moi sur-le-champ, je ne demande que trois lignes....

Périsse-Marsil à Ampère.

7 janvier 1811.

[Dans une lettre de jour de l'an, il se plaint que, brusquement, on l'ait ruiné], « depuis qu'il a plu à notre Recteur de l'Académie de choisir et nommer pour libraires des gens établis depuis peu, qui ne s'étaient jamais mêlés de faire le commerce des livres classiques et, pour assurer leur affaire, de les indiquer comme étant l'unique magasin où il fallait acheter les livres de classe. Tu ne saurais te figurer comme cette espèce d'ordre a été suivie de point en point par tous les chefs d'institution et professeurs, soit de la ville, soit des départements voisins, tant ils ont craint de déplaire à M. le Recteur. C'est ainsi que nous, qui, depuis plus de 50 ans, étions libraires en titre des collèges et qui avions fait des avances considérables pour l'impression des livres classiques, dont nous avons encore plus de 100 000 francs en magasin, nous nous trouvons tout à coup ruinés par ce coup fatal, et cela faute d'avoir eu des amis dans l'Université, qui nous aient prévenus que la place de libraire de l'Académie de Lyon était à la nomination du Recteur de Lyon, tandis que nous l'attendions du Grand Maître de l'Université.... »

---

(1) C'est le commencement du roman de *La Constante amitié*, dont Ampère va parler sans cesse par allusions mystérieuses. Voir A. 202, 203 et surtout 208 et planche XII.

201. Ampère à M. Périsse-Marsil,
libraire-imprimeur, grande rue Mercière, n° 15, à Lyon (Rhône) (1).

[Janvier 1811].

Cher frère et bon ami,

J'ai mille excuses à te faire de n'avoir pas encore répondu à ta dernière lettre. Tu as su par celle que j'ai écrite à Périsse que l'affaire pour laquelle il m'avait écrite est autant qu'arrangée, et que j'ai fait tout ce qui convenait dès que j'eus reçu la sienne. Heureusement que je me suis trouvé lié avec M. Pagès, qui présente la voie la plus courte et la plus sûre pour réussir dans les affaires de ce genre. Je le reverrai incessamment pour qu'il ne néglige absolument rien, ainsi qu'il me l'a promis, pour hâter la décision qu'il pense au reste ne pouvoir avoir lieu que dans deux ou trois mois.

Ce n'est pas ma faute si je ne t'ai pas écrit plus tôt. Oh, non, ce n'est pas ma faute ! A cette heure que voilà la fin de mon cours à l'École Polytechnique, j'y passe presque tout le jour à interroger les élèves, et cela, joint aux autres choses que j'ai à faire et qu'il m'est impossible de toutes les faire, m'accable et ne me laisse pas un moment pour respirer. Voilà ce qui m'a empêché aussi d'écrire jusqu'à aujourd'hui à Mme Carron (2) ; pourrais-tu lui offrir mes regrets, mes excuses ? Je te dirai d'ailleurs, entre nous, que j'attends de pouvoir lui envoyer quelque chose que j'ai pensé pouvoir lui faire plaisir et qui n'est pas tout à fait achevé. J'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour M. Lambert qu'elle m'avait recommandé. Il désirait une place pour laquelle je l'ai réuni à un ami particulier de M. François de Nantes. Celui-ci lui expliqua dans le plus grand détail et après avoir pris connaissance de toutes les circonstances, tout ce qu'il avait à faire. M. Lambert goûta fort tout cela, promit de m'envoyer le lendemain la pétition que j'aurais remise à ce monsieur ; mais il m'a écrit à la place qu'il ne voulait rien faire pour le moment par cette voie, préférant celle du Ministre de la Guerre. Ce qui m'a surpris, c'est qu'il a depuis lors évité de me voir.

Cher frère et cher bon ami, pourquoi parais-tu regretter dans ta dernière lettre de m'avoir parlé dans une précédente, du choix bizarre que le Recteur de l'Académie de Lyon a fait pour l'impression des livres classiques ? Cela m'a fait du chagrin, et beaucoup, mais je ne pouvais y avoir aucune influence, puisque cela se décidait à Lyon par des personnes qui ne se soucient nullement de moi, et que je n'avais aucun avis qu'elles allaient faire ce choix. Si, du moins, j'avais eu le moindre vent de tout cela à mon passage à Lyon, j'aurais fait ce que j'aurais pu faire auprès du Recteur. J'ai de moins vifs regrets à cet égard en pensant qu'il ne m'aurait probablement pas écouté et j'ai de bonnes raisons de le croire.

---

(1) Quatre pages non datées, adresse sur la quatrième.
(2) Belle-mère commune de Périsse et d'Ampère.

Je suis obligé de te quitter, cher frère, bon ami, pour aller à l'École Polytechnique. Je ne veux pas différer plus longtemps le départ de cette lettre commencée depuis plusieurs jours, et que je n'avais jamais le temps de continuer. Je t'embrasse mille fois de toute mon âme ainsi que ton aimable famille. Adieu, sois bien sûr que, si je pouvais t'être de quelque utilité, ce serait un grand plaisir pour moi.

Ton dévoué frère, A. Ampère.

202. Ampère à Bredin (1).

[Vers le 1er février 1811].

Mon bon ami, j'ai enfin reçu de tes nouvelles; il y a déjà quelques jours que j'ai lu et relu ta lettre. J'y ai vu avec un grand chagrin que tu n'as pas reçu cette réponse à la précédente, que je t'écrivis à l'instant même où je venais de la recevoir, dans une sorte d'enthousiasme que la tienne m'avait inspiré. C'est là un sujet de chagrin qui me désole. Je ne me ressouviens pas d'un mot de cette lettre, mais bien de l'agitation où j'étais en l'écrivant et il me semble, sur cette idée confuse, que c'est, de tout ce que je t'ai jamais écrit, ce que j'aurais le plus désiré qui ne fût pas perdu (2). Peut-être ai-je tort, puisque c'est précisément cette agitation qui devait m'empêcher de juger si ce qui s'y trouvait était de l'importance que je me figure! Peut-être n'était-ce pas grand'chose; mais l'idée que c'est précisément celle-là qui ne t'est pas parvenue, me fait beaucoup de peine....

Déjà depuis bien des jours cette lettre est commencée. Je n'ai pu trouver un instant pour la continuer. Je la reprends aujourd'hui sans pouvoir me flatter d'avoir assez de temps pour te dire tout ce que je voudrais te communiquer. De tout ce que tu m'as jamais écrit, il n'y a rien de plus vrai que ce que tu me dis sur cette absurde manie de me tourmenter moi-même (3). Oh, si je pouvais savoir rester tranquille! Mais non, il faut penser malgré moi à ce qui me tourmente! Je ne t'ai pas écrit ces jours-ci parce que j'étais accablé de ce chagrin qui me presse de pleurer dès que je veux écrire à ceux que je me reproche tous les jours d'avoir abandonnés. Aujourd'hui, je suis bien plus tranquille comme si j'étais épuisé de souffrir. Cependant tu te trompes bien, mon bon ami, de croire, d'après ma dernière lettre, qu'il s'est fait quelque changement considérable dans mes pensées ou mes sentiments, ou dans ma position à l'égard des autres; tu veux que je t'explique cette lettre dont je ne me souviens plus qu'à peine. Ah! comment te rendre raison de ces mouvements de colère..., dont un sans doute a dicté cette lettre ? Je te le répète, je ne puis ici te mieux expliquer cela. Mon ami, que ce que tu me dis de tes pensées donnerait

---

(1) Quatre pages in-4° sans adresse.

(2) Il s'agit probablement du début manquant de la lettre 200, début qui aura disparu à cause de cela.

(3) Réponse à la lettre de Bredin du 6 janvier.

envie de partager ta manière de voir et toutes tes opinions ! Que cette manière de voir fait du bien à ceux qui sont déjà excellents, mais qu'elle rend mille fois pires ceux qui, nés avec toutes les bonnes qualités qu'on désire dans le monde, s'abandonnent à cet orgueil intolérant ! etc. Ne vaudrait-il pas mieux qu'ils n'eussent pas ces lumières surnaturelles suivant eux, et qu'ils eussent de l'indulgence pour leurs frères ?

Je crois me rappeler qu'un trait affreux de ce genre était une des causes qui m'avaient monté si singulièrement lorsque je t'écrivais cette lettre. Au reste, depuis lors, l'auteur de cette action infernale, dans ma manière de voir, est devenu si malheureux qu'il a bien fallu cesser de lui en vouloir pour le plaindre.

Mon bon ami, tu m'annonces que tu devais m'écrire, deux ou trois jours après ta lettre, une autre lettre plus longue. Il ne m'en est point encore venu. Oh ! comme j'en aurais eu besoin ! J'ai vu Tesseyre il y a deux ou trois jours. Nous avons parlé de toi. Comme il t'aime, et moi aussi ! Je te remercie bien des nouvelles que tu me donnes de ton épouse et de tes enfants; les miens et ma sœur se portent à merveille; je devrais me contenter de mon sort, mais c'est impossible.

Je te prie, mon cher ami, de m'excuser auprès de notre bon ami Chatelain (1) si je ne lui écris pas par la même occasion : je n'ai pas un moment et M. Provençal, qui te remettra cette lettre, part dans une heure. C'est un jeune naturaliste très instruit, très lié avec M. de Humboldt, et aussi avec moi; je pense que tu seras bien aise de faire connaissance avec lui, et que tu lui feras voir ce qu'il y a de curieux dans ton école.

Adieu, cher et bon ami, je t'embrasse de toute mon âme.

A. Ampère.

Bredin à Ampère (2).

Lyon, 6 février 1811.

... Ne parviendras-tu jamais à maîtriser ton imagination qui te donne tant de douloureux moments, qui t'a fait faire tant de sottises et qui t'en fera faire bien d'autres si tu ne t'en rends pas maître !... Si tu voulais seulement concevoir que tu es le maître de la diriger à ton gré ! Mais je te parle un langage que tu ne comprends plus ! Tu as perdu ta liberté, tu crois l'avoir perdue, il te semble que tu n'en as plus !... Il te semble que, si tu t'efforçais à diriger ton imagination, tu lui ferais perdre de sa vivacité, de sa force, de son feu....

Mon ami, tu ferais bien de me dire quel est le trait affreux d'un homme qui, à présent, est dans le malheur. Il me semble que, sans blesser la charité, tu pouvais me le raconter.... Mais je vois qu'il s'agit de quelque chose qui tient aux idées que je regarde comme les

---

(1) La lettre de Bredin se terminait par quelques lignes de son assistant Chatelain.

(2) Dix pages in-4° sur papier officiel à en-tête de l'École impériale vétérinaire de Lyon.

plus importantes.... Cette manière de voir dont tu me parles fait du bien, dis-tu, à ceux qui sont déjà excellents; mais tu ajoutes qu'elle rend mille fois pires ceux qui, nés avec toutes les bonnes qualités qu'on désire dans le monde, s'abandonnent à cet orgueil intolérant. Qu'est-ce à dire ? Je sens que tu as tort.... Mon ami, vois ces gens nés avec toutes les vertus que la société demande et qui, sous le joug de la religion, sont si mauvais ! Vois-les; sont-ils chrétiens ?... Tu dis toi-même qu'ils s'abandonnent à l'orgueil.... Celui qui se livre à l'orgueil n'est plus chrétien.... Je t'en conjure, ne mets pas sur le compte de la religion, des erreurs qu'elle condamne, des crimes qu'elle abhorre !...

Humphry Davy à Ampère (1).

London, february 8, 1811.

Sir,

I thank you very sincerely for the letter you were so good as to send to me; the sentiments it contained were highly flattering to me and the views very instructive.

You have pointed out the analogies between the fluoric and muriatic gasses in a masterly manner. I know of but one objection to the views you propose. This is that potash seems to be formed by burning potassium in silicated fluoric gas; which seems to imply that there is some substance on it which contains oxygen.

I shall take the liberty of sending with this note my last paper on oxymuriatic gas. Receive it as a proof of my high esteem.

I shall always feel gratefull for any communication with which you may be pleased to honour me.

I am, Sir, your obliged and obediant servant.

H. Davy.

Bredin à Ampère.

9 mars 1811.

... Tu me donnes la douce espérance de ton prochain passage à Lyon; il est probable que tu seras plus libre que l'année dernière.... Depuis que j'ai reçu ta dernière lettre,

---

(1) *Annales de Physique et de Chimie*, 1816, p. 11. « Monsieur, je vous remercie très sincèrement pour la lettre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Les sentiments qu'elle exprime sont très flatteurs pour moi et les vues très instructives. Vous avez mis en évidence d'une manière magistrale les analogies entre les gaz fluorique et muriatique. Je ne vois qu'une objection à vos vues, c'est qu'il semble se former de la potasse en brûlant du potassium dans le gaz silico-fluorique (acide hydrofluosilicique); ce qui semble impliquer qu'il y a en lui quelque substance contenant de l'oxygène. Je prends la liberté de vous envoyer avec cette note mon dernier article sur le gaz oxy-muriatique. Recevez-le comme une preuve de ma haute estime ! Je vous serai toujours grandement reconnaissant pour toutes les communications que vous voudrez bien m'envoyer, etc. ». On remarquera la faiblesse de l'objection faite par Davy à l'idée d'Ampère que le fluor était un corps simple.

Ballanche m'en a fait lire une autre. Comme nous voudrions pouvoir adoucir tes chagrins ! Mais toi seul le pourrais et ce qu'il y a de terrible, c'est que tu ne le crois pas. Quelle peinture tu fais de ta vie ! Comme tu fais sentir jusqu'à quel point elle est pénible ! Mais, quand tu dis que tu ne sais pas faire deux choses à la fois, tu te méconnais. Personne ne le pourrait mieux que toi; ta volonté seule s'y oppose et non ta tête : c'est-à-dire que tu ne veux pas te gêner, te contraindre à ramener tes pensées sur un sujet. Tu suis l'idée qui te plaît parce que tu ne veux pas la quitter....

203. Ampère à Bredin fils, professeur d'anatomie à l'École vétérinaire, près des portes de Vaise à Lyon (Rhône) (1).

Aix, le lundi 20 mai [1811].

Cher ami, après plus de quinze jours de bien vives inquiétudes, je suis, depuis quelques heures, entièrement rassuré. Je t'avais promis de t'écrire dès que je le serais et je m'en acquitte avec une bien douce satisfaction, puisque tout a réussi précisément de la manière que je devais désirer. Je suis arrivé hier ici extrêmement tard. Mon premier soin a été d'aller ce matin à la poste; on m'a dit de repasser à 9 heures; ce délai m'a beaucoup tourmenté à cause de ma mauvaise tête. A Grenoble, on ouvre le bureau à 7 heures du matin. Ici, ce n'est qu'à 9. Enfin j'ai eu la lettre que j'attendais avec tant d'impatience. J'étais déjà rassuré en partie par un petit billet du professeur de Marseille chargé de ma lettre adressée à Mme Ampère; ce billet m'était arrivé à Grenoble mercredi passé [15 mai]. Mais j'avais besoin de la lettre de ce matin pour être pleinement rassuré et voir que mon étourderie était à peu près pardonnée. Au reste, une lettre qui n'indique pas de changement dans les choses ! Beaucoup de confiance et d'amitié, mais beaucoup plus d'amour pour....

Heureusement un peu plus de défiance (2). Mais quelle folie, je le sens bien moi-même, de se rassurer là-dessus ! Tu conçois que mon voyage est triste. Les inquiétudes qui m'ont tant agité sont passées; mais, comme tout ce qui se rapporte à mes pensées habituelles m'offre une triste perspective ! J'ai eu tout le temps d'y réfléchir pendant les trois jours que nous avons mis à venir de Grenoble ici. La pluie n'a cessé de nous inonder pendant ces trois jours. Je les ai passés presque constamment dans la voiture. Que n'aurais-je pas donné pour que le temps me permît de faire à pied quelque partie de la route, tout à moi et pouvant m'entretenir avec ma pensée !

---

(1) Quatre pages in-4°, adresse sur la quatrième.

(2) Défiance de *la Constante amitié* pour l'homme au front ridé. Voir Bredin, 7 janvier 1811, 20 août 1811, A. 202, etc. Il semble qu'Ampère ait craint d'avoir confondu deux lettres adressées à la fois, l'une à *la Constante amitié*, l'autre à sa femme.

Du mardi. — Je tâcherai de voir le bas-relief relatif à la ferrure qui se trouve ici dans le cabinet de M. de Saint-Vincent. Ce sera probablement difficile à cause que M. de Saint-Vincent, nommé membre au corps législatif, est parti pour Paris, ainsi que je l'ai appris tout à l'heure. Au reste, j'ai vu à Grenoble une gravure du bas-relief : elle prouve qu'il n'est nullement question de ferrure. Cette gravure, copie du bas-relief et que tu peux voir dans *le Voyage de la France* de M. Millien, que beaucoup de personnes doivent avoir à Lyon, la bibliothèque, Ballanche, etc., représente deux chevaux et deux hommes debout. L'un des hommes tient son cheval en arrêt; l'autre vient de saigner le sien, on voit le sang couler du cou; la machine qu'on suppose destinée à retenir le cheval pendant qu'on le ferre, peut être aussi bien [destinée] à le retenir pendant qu'on le saigne ou qu'on lui administre quelque remède. Cette gravure de l'ouvrage de M. Millien doit se trouver dans l'endroit de son voyage où il parle de la Provence, de la ville d'Aix, du cabinet de M. de Saint-Vincent.

J'avais prévenu Roux de mon passage à Montbéliard, nous y sommes restés une heure pour déjeuner au moment marqué, mais il n'a point paru, et cela est tout simple, il faisait abominable; la pluie ne nous a pas quittés de Grenoble à Aix, pendant trois jours nécessaires à cette route. Il fait très beau depuis que nous sommes ici, c'est-à-dire hier et ce matin. Je n'en suis pas moins mélancolique. Depuis que je t'ai quitté, je n'ai éprouvé que le seul mouvement de joie que j'ai senti en recevant la lettre dont je viens de te parler. Tout le reste a été bien triste et bien pénible. J'en suis encore à concevoir que nous ayons été un mois entier dans la même ville, et que cela soit déjà évanoui. Mon ami, d'où vient que je désire si vivement d'être auprès de toi ? Désirer d'être auprès de toi, désirer d'être à Paris, cette contradiction subsiste à la fois en moi. Auprès de toi, des consolations; à Paris, des sujets de peine, voilà ce que je vais chercher avec un égal empressement ! Mon ami, tu verras Barret, Bonjour, Ballanche, Chatelain, tu sais bien ce que tu leur diras pour moi, et à ta femme et à toute la famille. Jamais je ne pourrai assez remercier Mme Bredin de toutes les peines, de tous les soins, de tout l'embarras qu'elle s'est donnés pour moi. N'est-ce pas, mon ami, que tu ne la grondes pas, ou du moins le moins que tu peux, car je sais bien que tu n'es pas toujours maître de toi. Mais ressouviens-toi de cette belle prière : « Ne demandons pas à l'être faible plus qu'il n'a reçu de sa nature. »

Je te prie de me donner des nouvelles de ta santé et de la sienne. Comment se trouve ton estomac et sa poitrine; et tes petits enfants, comment se portent-ils ? Je te prie de présenter l'hommage de mon respect à ton père et à ta mère, à M. et Mme Huzard, s'ils sont encore à Lyon.

Adieu, mon bon ami, je t'embrasse de toute mon âme.

A. Ampère.

Si tu m'écris dans les deux premiers jours où tu auras reçu cette lettre, tu peux m'adresser la tienne à Marseille; plus tard, tu l'adresserais à Montpellier. Dans les deux cas, c'est

toujours à M. Ampère, inspecteur général de l'Université, poste restante. Si tu savais le bien que me ferait une lettre de toi ! Mon ami, dis aussi cette adresse à Ballanche, il serait bien sage de m'écrire quelquefois.

204. Ampère à Bredin (1).

Université impériale.

Marseille, 31 mai [1811].

Cher ami, tu viens de me procurer un grand plaisir. Tu ne sais pas combien j'en ai toutes les fois que tu m'écris. Mais, comme il faut que toujours quelques peines se viennent mêler à ce que nous appelons bonheur, tes réflexions m'ont affligé; elles prouvent à quel point ton âme a été froissée par la douleur. Elle est devenue, à force de peines, fermée à toute idée de vraie félicité en ce monde. Mon ami, nous nous ressemblons à cet égard. Il n'en est plus pour moi comme pour toi : les raisons en sont de nature différente. Les miennes tiennent aux événements de ma vie, à ma position actuelle. Les tiennes viennent davantage du fond de ton âme. Cette âme est faite pour un monde meilleur que le nôtre. Elle ne pouvait trouver sur la terre de quoi la remplir; j'aurais trouvé, moi, sans ce malheureux mariage. Je t'étais assez inférieur pour pouvoir être heureux. Vois comme les êtres plus bas encore sont de plus en plus heureux : de ce bonheur qui repousse, bonheur des animaux dont personne ne voudrait ! Oh, comme l'opinion que c'est là notre unique but est absurde ! Comme tes réflexions sur les tristesses de la vie bienheureuse sont vraies ! Klopstock ! Son âme s'était élevée à notre future existence pour en deviner les secrets ! Non, ce n'est pas par le bonheur surtout qu'elle diffère de celle-ci ! Bonheur, malheur sont deux corrélatifs inséparables, qui se retrouvent probablement à plusieurs degrés dans toutes les existences possibles pour les êtres créés. N'est-ce pas assez qu'il y ait enfin une existence sans crimes et sans erreurs, où l'on jouisse du charme d'avoir fait le bien ? Sans toi, sans T..., quelle curiosité n'aurais-je pas d'en voir une autre que celle-ci. Mais l'amitié m'attache à cette terre. Pourquoi puis-je si peu pour le bonheur de l'un et de l'autre ? Tu t'intéresses au sien, je te dirai donc que j'ai reçu une lettre mardi passé, dont j'ai tout sujet d'être satisfait (2). Autant que je suis capable d'en juger, il m'a semblé y avoir plus de raison, plus de défiance, et une nuance de moins de passion. Il semble aussi qu'il n'agit plus avec tant

---

(1) Quatre pages in-4° sans adresse. Le dimanche 2 juin situe en 1805 ou 1811.

Cette lettre ne peut être de 1805, puisqu'il est question du malheureux remariage de 1806 et d'Agathe Bredin, née en 1807. Elle est donc de 1811 où l'itinéraire d'Ampère se reconstitue bien : séjour d'un mois à Lyon; Grenoble, le 15 mai; Aix, le 20 mai; Marseille, le 31 mai; Montpellier, 5 au 10 juin; Carcassonne-Nîmes, 22 juin; Avignon, 23 juin; deux jours à Lyon, le 1er juillet. D'ailleurs une lettre de Bredin du 9 mars 1811 parle, comme A. 206, de l'*Itinéraire* de Chateaubriand et son journal mentionne le séjour à Lyon d'Ampère du 5 avril au 10 mai 1811.

(2) Lettre de *la Constante amitié*. *Il*, c'est l'homme au front ridé.

d'efforts conspirants. Je ne peux pas exprimer ce que je veux dire, que le succès des mauvais desseins que je lui attribue ne semble plus autant être sa seule et unique pensée. Du reste, tant de confiance, de véritable amitié pour moi! On pense que, dans ma dernière lettre à cœur ouvert, je me suis contraint en parlant de lui; on m'engage indirectement à dire *même les idées trompeuses* qui peuvent s'offrir à mon esprit; il semble qu'on cherche dans mes lettres un appui et des forces. Je ne puis pas t'expliquer tout cela, mais je l'ai bien senti. Je devrais en être plus tranquille, mais je ne le suis guère.

Je te remercie de m'avoir écrit à Montpellier; j'y aurai donc le plaisir d'y lire une de tes lettres, si toute autre m'y manque : ce qu'au reste je ne crois pas. J'y serai probablement jeudi prochain, c'est-à-dire dans six ou sept jours; peut-être mercredi au soir; mais je n'aurais toujours ta lettre que jeudi. Ce que tu me dis au sujet de ta place m'a bouleversé. Qu'entends-tu par là ? Est-ce la crainte que l'établissement soit supprimé ? Est-ce quelque chose de nouveau ? ou quelque chose que t'ait dit M. Huzard ? N'es-tu donc plus celui qu'on regarde comme le plus important à l'existence de l'école ? Est-ce que ce n'est plus toi qu'il regarde comme devant en être le chef un jour ? Sur quoi fondes-tu tes craintes à cet égard ? Réponds-moi, je t'en prie, là-dessus; quoique je sois presque sûr que ce n'est là qu'un jeu de ton imagination, je ne serai pas tranquille que tu ne m'en aies récrit.

A l'égard de l'époque de mon passage à Lyon, je ne puis pas la savoir au juste; mais je suis sûr de n'y pas arriver ce mois-ci. Dès les premiers jours de juillet, il est possible que j'y sois; mais je ne crois pas que ce puisse être avant le 5 ou 6. C'est entre le 6 et le 12 que mon passage est le plus probable. Comme je serais peiné si j'étais obligé de retourner à Paris sans te revoir ! Cependant, comme je n'ai qu'un jour ou deux à passer à Lyon, il [ne] faudrait pas déranger pour cela un voyage qui te serait important : surtout s'il pourrait améliorer ta santé, comme s'il était question de Vals. A ce sujet, dis-moi si Avignon n'est pas un des chemins pour aller à Aubenas et à Vals. Alors je te dirais qu'ayant au moins cinq à six jours à y rester les derniers jours de juin, tu pourrais les y venir passer avec moi; je te logerais à mon tour et nous nous retrouverions l'un à l'autre comme à Lyon. Vois si ce rêve, si charmant pour ton ami, est susceptible de quelque réalité.

Je n'ai pas compris une phrase de ta lettre. *Il a trouvé, dit-on, des approbateurs.* Voulais-tu dire que c'était toi qu'on avait regardé comme m'approuvant ? Cela serait bien singulier. Au reste, je suis très fâché que ma manière de voir soit ainsi connue; c'est bien ma faute, mais quel moyen pourrais-je employer pour que du moins on n'en parlât plus ? ou qu'on doutât à ce sujet? (1).

Je ne sais pas, mon bon ami, si tu as vu César Jordan; je désirerais beaucoup que tu le visses, et pour lui et pour toi. Il me semble dans l'état où tu étais lorsque nous nous sommes vus pour la première fois, et assez disposé pour penser bientôt comme tu penses

---

(1) Allusion à des conversations d'amis sur l'irréligion d'Ampère.

actuellement. S'il est vrai que l'on soit plus heureux de penser ainsi, pourquoi ne pas seconder cette disposition? (1). Soit qu'il s'y livrât, ou qu'il restât dans l'incertitude où il est, ce serait un grand bonheur pour lui de se lier avec toi; il en deviendrait nécessairement meilleur, et je suis sûr aussi que tu trouverais des douceurs dans cette liaison. Vous parleriez aussi quelquefois d'Ampère.

Dimanche 2 juin. — Pas un seul instant hier pour t'écrire, mon bon ami, les examens interrompus seulement pour manger et des visites le soir jusqu'à ce que nous fussions tous accablés de l'envie de dormir.... Mes collègues, étant allés à Toulon dans la nuit du 30 au 31, sont revenus hier 1er juin pendant que je dînais après avoir examiné depuis que j'étais levé. J'étais resté ici pour terminer cet examen et ce n'est qu'avec beaucoup de peine que je suis parvenu à le finir aujourd'hui.

Nous serons probablement à Montpellier mercredi prochain. Il me tarde d'y être pour y lire ta lettre qui m'y attend. Peut-être une autre aussi m'y attend-elle ? Je n'ai pas grand motif de le croire. Si elle n'y est pas, la tienne m'en dédommagera en partie; je te remercie bien de l'avoir écrite, c'est un bonheur de plus pour moi. Pourquoi ne vois-tu jamais Ballanche ? M. d'Ambérieux est-il à Lyon ? Y sera-t-il au commencement de juillet ? J'aurais tant de plaisir à le revoir. Je suis obligé de finir là cette lettre, nous allons à la messe du Lycée dont nous suivrons tous les exercices religieux du jour. Je suis bien fâché de te quitter si vite; mais comme nous partons demain matin, je n'aurais guère de temps que je pusse y donner. Je t'écrirai plus au long de Montpellier. Adieu, mon cher et trop bon ami, je t'embrasse de toute mon âme. Ne m'oublie pas auprès de ta famille et surtout embrasse bien mon Agathe pour moi (2). Tâche qu'elle n'oublie pas tout à fait son parrain d'ici un mois.

A. Ampère.

205. Ampère à Bredin fils, professeur d'anatomie à l'École vétérinaire, près des portes de Vaise, à Lyon (Rhône) (3).

Montpellier, 10 juin [1811].

J'ai trouvé en arrivant ici ta première lettre, mon bon ami; je n'y ai pas répondu sur-le-champ faute de temps. Tu m'y reproches de ne t'avoir pas écrit plus tôt; ce reproche m'a été bien doux, parce que c'est celui de l'amitié. Mais tu as vu, par la lettre que je t'ai écrite d'Aix, que tu as eu des nouvelles de ce qui m'agite tant dès que j'en ai eu moi-

(1) C'est seulement à la fin de 1816 qu'Ampère est revenu au catholicisme.
(2) Agathe Bredin, filleule d'Ampère.
(3) Quatre pages in-4°, adresse à la fin.

même. J'en ai reçu une seconde fois à Marseille. Depuis lors, je n'en ai plus. J'espérais beaucoup en recevoir ici, mais cette espérance a été trompée jusqu'à présent et je quitte demain Montpellier, à la vérité, pour y revenir à la fin de la semaine ! Je pense avec un extrême plaisir qu'il est possible que je sois auprès de toi dans trois semaines, car nous ne perdons point de temps. Tu me dis que ton amitié pour moi s'est encore accrue; je ne sais pas pourquoi, car je ne le mérite nullement. Est-ce donc un effet de la sympathie qui nous force à adopter chacun les pensées et les sentiments de l'autre, par lequel tu sens ton amitié augmenter à mesure que la mienne augmente ? C'est ainsi qu'en sentiments nous sommes toujours d'accord et que, quand nous avons différé d'opinions, chacun a pris celle de l'autre. Pour moi, comment ne t'aimerais-je pas plus encore depuis mon dernier séjour à Lyon, quand j'ai vu ton inconcevable amitié compatir à des peines qui t'étaient si étrangères ? Puisque ton amitié, par intérêt pour moi, en prend un si vif, même à ce que tu ne connais pas, je te dirai que la lettre de Marseille m'a fait un bien grand plaisir, qu'elle est pleine de témoignage d'amitié et de confiance en moi qui m'ont arraché des larmes qu'aucun plaisir ne peut égaler, que certaines phrases de cette lettre montrent une défiance de la bonne foi de quelqu'un qui est la seule ressource qui puisse faire espérer une heureuse issue à ces malheureux événements (1). Mais pourquoi t'en entretenir encore ? J'ai dû tant t'en fatiguer à Lyon. Il fallait toute ton amitié pour me supporter. Je ne sais moi-même si je ne t'ai pas déjà parlé dans ma dernière lettre de celle dont je viens de t'entretenir. Elle m'a rendu calme et paisible pendant quelques jours; mais en voilà douze écoulés depuis que je l'ai reçue, et il y en a déjà plusieurs que mille vagues inquiétudes me tourmentent plus que jamais.

Bon ami ! C'est donc ainsi que se passera toute ma vie !

Nous avons dîné aujourd'hui chez M. Dumas; je l'ai vu souvent depuis que je suis ici et jamais sans que sa vue ne rappelât des souvenirs qui empoisonneront ma vie jusqu'au dernier moment (2). J'ai vu la place du Peyrou (tu sais sans doute ce que c'est; tu l'as vue; et nous en parlerons à Lyon) une fois avec mes collègues; l'autre fois de grand matin avec une lettre de Bredin et une autre d'une personne dont l'âme a de singuliers traits de ressemblance avec la sienne. Elle est sensible de même, cachant, dans un repli où la tendre amitié peut seule pénétrer, un abîme de mélancolie.... Et moi, que suis-je en comparaison de ces âmes d'une autre existence que celle de la terre ? Pourquoi sont-elles attachées à moi par une si vraie amitié, moi qui me traîne sur la terre ? C'est tout autre chose que ce que je voulais dire. Je ne puis rendre mes pensées, je ne sais si tu me comprendras.

Je lis à présent le second volume de l'*Itinéraire* (3). Tu sais que j'avais lu le premier à

---

(1) Dans ce voyage, Ampère attend à chaque étape une lettre de la *Constante amitié.*

(2) Ce M. Dumas avait été, pendant deux ans candidat malheureux à la main de Julie Carron.

(3) *Itinéraire de Paris à Jérusalem* par Chateaubriand.

Lyon. Le proviseur d'ici m'a prêté le second. Comme il y a de belles choses çà et là ! Quelle peinture que celle de Constantinople !

Dis-moi, cher ami, si je t'avais écrit depuis Marseille. Je confonds toutes les dates dans ma tête; si tu m'écris bientôt, adresse poste restante à Nîmes, j'y serai probablement jusqu'au 22 ou au 23 du courant.

Mon ami, vois souvent Ballanche pour l'amour de moi, lie-toi avec César Jordan; je te le demande en grâce. Parle-leur de moi..., et à Bonjour.

Je suis inquiet de cette tristesse qui te suit toujours. Mon ami cherche à l'écarter par la même pensée dont je me sers contre les idées qui me fatiguent à présent le plus; pense que nous allons nous revoir ! Que nous pourrons bientôt causer de ce que nous ne pouvons à présent nous écrire !

Adieu, mon bon ami, je t'embrasse de toute mon âme; embrasse pour moi tes enfants, cette pauvre Agathe pour qui j'ai été si maussade; présente mes respects à ton épouse et à tes parents.

Ton ami, A. Ampère.

206. Ampère à Bredin fils, professeur d'anatomie à l'École vétérinaire, près des portes de Vaise, à Lyon (Rhône) (1).

Avignon, le dimanche 23 juin [1811].

Cher ami, notre tournée a été abrégée de plus de huit jours, par une lettre du grand maître qui nous a dispensés d'aller à Rodez. Ma crainte est à présent que tu ne sois pas à Lyon quand j'y passerai, l'indication que je t'avais donnée se trouvant fausse à présent. Nous arriverons probablement à Lyon le lundi 1er juillet; cependant je n'ai jamais eu plus besoin de te voir, de causer avec toi; la vie m'est insupportable sans que j'aie aucun sujet de chagrin autre que les anciennes catastrophes de ma vie. Je ne sais ce que c'est que cette inquiétude vague qui me tourmente. Il me tarde d'être à Lyon, d'être de retour à Paris, de voir couler le temps; il est trop lent pour moi ! Je désire trop vivement de savoir ce qu'il doit me révéler d'enseveli encore dans son sein. Les choses les plus disparates m'agitent également : la chimie, le concile (2) et autre chose encore ! A ce dernier égard, qui est malheureusement toujours le principal pour moi, j'ai reçu à Montpellier une lettre charmante, mais qui ne montre aucun changement dans la position de toutes choses. Il y a seulement quelques jours que je l'ai reçue à mon second passage à Montpellier où elle m'attendait. Près d'un mois sans nouvelles ! Tu conçois bien quelle était mon impatience. Mais le plaisir de la voir finir n'a pas été tel qu'il l'aurait été s'il avait trouvé mon

(1) Trois pages et adresse sur la quatrième; timbre : 89, Avignon.

(2) Il s'agit probablement du concile de Paris en 1811, présidé par le cardinal Fesch.

âme dans une autre situation. J'étais dans la profonde mélancolie où m'avaient mis des réflexions inspirées par l'événement le plus singulier arrivé à un de mes deux compagnons de voyage. Il faut donc toujours que j'apprenne à connaître le cœur humain pour avoir de plus vifs sujets d'inquiétudes relativement à ce qui m'intéresse le plus ! Des choses comme cela m'atterrent.

Mon ami, je n'ai point eu de tes nouvelles depuis ma première arrivée à Montpellier; encore était-ce une vieille lettre ! As-tu reçu celle que je t'ai écrite ? As-tu fait le voyage que tu projetais ? Sera-t-il utile à ta santé ? Consiste-t-il à aller à Vals ou à Vichy ? Comment se porte toute ta famille et toi-même ? Voilà les questions que je me fais tous les jours, que je te fais parce qu'elles sont dans ma pensée et non pour que tu y répondes par écrit, car je ne pourrais guère recevoir ta lettre avant d'être à Lyon ou du moins en route; mais tu y répondras de vive voix, de demain en huit.

J'ai enfin fait un voyage dans une contrée où tout porte à l'admiration. J'ai vu les Pyrénées et Carcassonne; j'ai navigué deux jours entiers sur ce canal du Midi que je regarde encore comme le plus bel ouvrage construit par les hommes, si l'on songe au but et au succès. J'ai revu les arènes et le pont du Gard.... Croirais-tu que les courses et combats de taureaux, dont il n'y avait pas eu d'exemple depuis fort longtemps, ont été rétablis dernièrement à Nîmes. Trois ou quatre hommes tués et plus de quinze blessés !

Adieu, mon bon ami, tu sais que, s'il m'était possible de t'écrire plus longtemps, ton ami ne te quitterait pas si vite.

A. Ampère.

207. Ampère à Ballanche fils, imprimeur, aux Halles de la Grenette, à Lyon (Rhône) (1).

Avignon, le 24 juin [1811].

Mon bon ami, tu ne m'as point écrit comme je l'espérais, tu as dû recevoir de moi une petite lettre de Marseille.... Je ne sais pas ce qui se passe à Lyon, car Bredin ne m'écrit plus. Je vais être incessamment près de vous, je crois d'aujourd'hui en huit, et il n'y a pas d'impossibilité absolue que j'y arrive plus tôt; car tout sera fini ici jeudi ou vendredi, et c'est notre dernier Lycée. Je verrai M. Grivelly, si cela m'est possible, pour t'en donner des nouvelles; en arrivant chez toi, je t'en demanderai de ta famille et de tous nos amis. Je crains bien de trouver Bredin absent. Je lui avais mandé que je ne serais guère à Lyon que du 7 au 8 juillet; j'y serai au plus tard le 1er. Mon ami, j'ai fait un voyage charmant. Nous étions tous séparés; j'ai navigué seul sur le canal du Languedoc de Carcassonne

(1) Trois pages 18 × 23,5; adresse sur la quatrième; timbre 89, Avignon. La tournée et la date d'arrivée à Lyon correspondent bien à 1811.

à Agde, port sur la Méditerranée. J'ai passé sous la montagne percée pour le passage du canal, sur les ponts, aqueducs, etc. J'ai vu de la colline que le nouveau bras du canal sépare de Carcassonne, le plus beau pays de la terre, terminé d'un côté par les Pyrénées, de l'autre par la Montagne Noire où Riquet fut chercher des eaux assez élevées pour alimenter le canal; d'une autre encore, par la Montagne d'Alaric, où il a laissé les ruines des fortifications qu'il y avait bâties; et ces deux villes de Carcassonne, celle du Moyen Âge, pleine des traces de la chevalerie, et la nouvelle bâtie pour le commerce et les arts.

J'ai une autre chose dont il faut que je te parle, cher ami. Cette interminable affaire de Guérin (1), la verrai-je enfin terminée quand je passerai à Lyon ? Si tu pouvais tout arranger pour cela avec l'homme d'affaires, tu me rendrais un vrai service.

Je te prie aussi de faire [parvenir] à François Delorme (2) la lettre ci-jointe, il m'est très important qu'il la reçoive le plus tôt possible. Je l'eusse envoyée à Bredin si je ne craignais qu'il fût absent. S'il ne se présente pas d'occasion sûre, tu prendras le moyen de la faire porter par quelqu'un; car tu sais que la poste ne va qu'à Chasselay où les lettres restent ordinairement plusieurs jours avant d'être rendues par des occasions à Poleymieux : ces occasions étant en général beaucoup plus rares que celles de Lyon pour Poleymieux. Je suis bien ici avec M. Guéneau. M. Izarn ne viendra nous joindre que demain ou après-demain; il aura visité Arles et Tarascon; nous l'avons laissé pour cela à Nîmes. J'ai voyagé deux ou trois jours avec lui seulement, il s'est ouvert librement avec moi en me racontant ses aventures, etc. Il y en a de très piquantes. Quel plaisant contraste nous faisons à nous trois ! Il se moque bien de moi, etc. Mais il ne me changera pas. J'ai d'ailleurs des nouvelles qui me mettent l'esprit plus tranquille; avant, j'ai été bien mélancolique.

Adieu, cher ami; je t'embrasse de toute mon âme; mes respects et mes compliments à toute ta famille.

A. Ampère.

Je viens de recevoir de bonnes nouvelles de ma sœur et de mes enfants.

Bredin à Ampère.

[15 juillet 1811].

Mon ami, excellent Ampère, voilà déjà treize jours que tu nous as quitté.... Tu voudrais avoir des nouvelles de Bonjour. Quelques jours après ton départ, il était encore très monté contre toi et ne pouvait encore pas concevoir ta conduite. Un dur égoïsme lui semblait toujours le seul mobile de tes actions.... Écris-lui, mon ami; conviens de tes torts, tu en as de réels. Ne dis rien des siens !

---

(1) Il s'agit de la créance Guérin dont Ampère avait reçu une partie par son contrat de mariage.

(2) François Delorme est le fermier de Poleymieux.

Cliché Perrin

La constante amitié.

(Gravure en couleur par Fortier, d'après Mallet.)

208. Ampère à Bredin fils, professeur d'anatomie (1).

Vers le 10 août 1811 [voir 27 août 1811].

Cher ami, que penses-tu de moi ? Que suis-je devenu depuis un mois que je suis ici sans avoir fait partir une seule lettre pour toi ? Oui, bon ami, je n'ose plus t'écrire après un si long silence. Je t'ai écrit cependant à trois reprises différentes. J'ai commencé de longues lettres, où je voulais te peindre la situation de mon âme : tout ce que j'avais pensé et senti depuis que j'étais ici ! Eh bien ! des occupations ayant interrompu ces lettres au bout de deux ou trois, une fois cinq jours, j'ai voulu les reprendre, les achever ! Tout ce que je relisais n'était plus vrai. Tout changé dans mon âme ! Où j'avais voulu rendre les nuances de la vérité, je ne trouvais plus que des mensonges, et cependant rien n'avait changé en dehors de moi. Tout est absolument, dans ce qui m'occupe, me tourmente sans cesse, comme lorsque j'étais près de toi. Ces lettres que j'attendais alors avec tant d'impatience, que je lisais avec tant de joie, me peignaient bien la vérité, toute la vérité et rien qu'elle. Tout est toujours ce qu'il était. D'où vient que je me ressemble si peu d'un jour à l'autre ? Comme je me suis trouvé différent de moi-même en relisant ces fragments de lettres ! Je ne les ai pas à présent sous les yeux; tant que je les y ai mis pour t'écrire, ils m'ont empêché de t'écrire. Sais-tu où je suis dans cet instant ? Chez Guéneau de Mussy à l'attendre pour faire des listes. Heureusement qu'il manque au rendez-vous, qu'on m'a fait entrer, attendant qu'il vienne, dans son cabinet, que j'ai trouvé ce papier, des plumes et de l'encre et qu'enfin je t'écris ! Est-ce donc une chose singulière que j'écrive à mon ami ? Bredin, tout est autour de moi comme quand je suis parti d'ici, comme quand j'y suis revenu. Je désirais si vivement d'y revenir, d'y trouver tout comme je le vois et, à présent, je voudrais à tout prix être à Lyon, auprès de toi; je ne peux plus vivre ici.

Mon ami, cherche chez les marchands d'estampes une gravure où on lit en bas, *la constante amitié* et, sur l'arbre entouré de lierre : *je meurs ou je m'attache*. Si tu savais combien cette figure a l'expression que prend souvent sa physionomie !... Cette gravure, je l'ai mise dans la chambre à côté de la mienne; elle me fait du bien quand je la regarde, mais cela ne dure pas. Je voudrais que tu trouvasses cette gravure chez un marchand pour seulement que tu me dises ce que tu en penses (2).

Ne va pourtant pas t'inquiéter des agitations de mon âme ! Elle en a besoin. De quel danger ces mêmes agitations ne m'ont-elles pas déjà sauvé? Comme elles en ont prévenu à jamais le retour ! Je ne puis pas te détailler cela, mais tu me comprendras bien.

---

(1) Huit pages in-4°, adresse à la fin; papier au timbre de l'Université impériale. Lettre portée par Andrieux.
(2) Voir planche XII.

J'ai reçu une lettre de toi avant la fin de juillet !... Comme tu dois m'en vouloir ! J'y avais répondu peu de jours après. Ce commencement de lettre est dans le petit portefeuille avec les autres ; je veux pourtant l'achever, celui-là, en faire une lettre et te l'envoyer ; mais combien la fin que j'y ferai à présent sera différente de celle que j'y aurais faite dans ce temps, si l'on me l'avait laissé terminer ? Quand d'ailleurs pourrai-je exécuter ce projet?

Comme ta lettre m'a fait du bien et ensuite du mal en pensant que je n'y avais pas encore répondu ! Tu juges aisément de l'impression qu'elle m'a faite. Certains rapports éloignés entre une personne dont tu me parles... ; mon ami, j'ai lu une partie de ta lettre, tu devines bien à qui. Cela a dû lui faire du bien. Je craignais presque, avant de le faire, que je ne la blessasse ; mais, au contraire, en m'entendant lire ce que tu me dis de cette jeune fille, elle a appris à t'aimer, à comprendre ton âme presque comme elle lit dans la mienne (1).

Dans cette même lettre tu me parles de Bonjour. Je lui écrirai comme tu me le dis. Je l'aimerai toujours malgré moi, cet ami qui m'a causé presque autant de chagrins que tu m'as comblé de consolations. C'est moi qu'il trouve égoïste ! Voilà ce que je ne conçois pas. Je souffrais horriblement de l'idée de partir sans savoir ce qu'était devenu ce parapluie. C'était une folie que ce tourment, mais il existait : qu'y pouvais-je? Il le voyait et, pour ne pas monter deux étages, bien petite fatigue, il me laissait souffrir et me condamnait à quitter Lyon avec ce chagrin, qu'irritait la contradiction. Si ce n'était pas là qu'est l'égoïsme, je n'y entends plus rien. Oh, comme je sens que, si je l'avais vu souffrir si ridiculement que je souffrais alors, le ridicule n'empêche pas la souffrance, j'aurais fait deux lieues pour le contenter. Je ne vois qu'un égoïsme plus fort, c'est celui de Ballanche qui, après m'avoir donné sa parole de s'informer dès le lendemain de ce parapluie et de m'en écrire sur-le-champ, attend un mois pour charger Beuchot de me dire qu'il est retrouvé et rendu. Quand je compare la conduite de l'un et de l'autre dans cette occasion, l'indifférence qu'ils m'ont témoignée, lorsque l'amitié la plus tendre et la plus désintéressée m'entraînait auprès d'eux, quand toutes mes paroles, même celles de brusquerie qui m'échappèrent à la fin avec Bonjour, leur la [*sic*] devaient faire sentir, avec ce que j'éprouvais alors et le chagrin de les quitter quoique tout m'appelât impérieusement à Paris ; quand je fais cette comparaison-là, Bredin, ne sens-tu [pas] combien mon cœur doit être blessé ? Il a donc fallu perdre cette dernière illusion que j'avais plus d'un ami qui eût assez d'affection pour moi pour partager mes peines qu'il trouve insensées. Seul et vrai caractère de la réelle amitié ! Toi, toi seul me restes à présent, à qui je puisse confier ce que je souffre! Eux, ils règlent leur pitié sur ce qu'ils trouvent les peines raisonnables ou extravagantes,

(1) On trouvera, dans la *Correspondance de Bredin*, à la date du 15 juillet 1811, la lettre à laquelle Ampère fait allusion. Il y raconte qu'un pauvre homme est mort de chagrin et que sa jeune fille allait tomber dans la débauche quand lui, Bredin, l'a sauvée.

et non sur la douleur qu'elles causent. Combien je me repens de m'être ouvert à Ballanche sur des peines plus graves; il les a sûrement trouvées insensées, comme Bonjour a trouvé ce que m'a fait éprouver le parapluie. Aussi n'y a-t-il pris aucun intérêt puisque, sachant tout le bien que me ferait une lettre de lui, il ne m'a point écrit après l'avoir promis. Toi, du moins, tu m'as écrit; mais tu as oublié entièrement le commission que je t'avais donnée relativement à ma filleule tenue avec Mlle Morandy et à ses parents Manin.

Voici une lettre de ma sœur pour Mlle Morandy. Si tu voulais la lui porter toi-même, tu lui demanderais, en même temps, ce que font les Manin, quelle ressource leur reste, ce que devient ma filleule. Écris-moi tout cela, je t'en prie, le plus tôt possible. Tu m'avais promis de le faire à l'instant où nous nous sommes quittés. Tu as oublié ta promesse. Écris-moi quoi que ce soit, au nom de l'amitié!

Tous mes respects à ton père et aux deux dames Bredin. Renouvelle, je t'en prie, à ta femme, le témoignage de la vive reconnaissance que j'ai gardée de toutes ses attentions pour moi.... As-tu vu César Jordan; vois-le donc, je t'en prie, examinez ensemble l'importante question, et donne-moi des nouvelles de tes conversations avec lui. Fais, je t'en prie, connaissance avec le jeune Andrieux qui te remettra cette lettre! C'est un compatriote et un jeune homme intéressant. Montre lui l'école vétérinaire, etc.

Je t'embrasse de toute mon âme, mais cette âme est bien triste et le sera jusqu'à ta prochaine lettre.

209. Ampère à Bredin fils, professeur d'anatomie à l'École vétérinaire, près des portes de Vaise, à Lyon (Rhône) (1).

[18 août 1811].

Cher ami, peut-être n'as-tu pas encore reçu de lettre de moi. Il y a longtemps que celle dont M. Andrieux s'est chargé a été écrite. Il m'avait dit qu'il partirait tout de suite; je sais qu'il a différé son voyage puisqu'il est venu me voir depuis; j'ignore s'il est parti. En attendant, je profite d'un petit moment pour t'écrire. A présent, j'ai mon fils auprès de moi; sa présence, quand il est à la maison, fait un certain changement dans la manière dont s'écoule ma vie (2). Cela durera le temps ordinaire des vacances. Je vois plus rarement, depuis quelque temps, la personne dont je t'ai tant parlé. Voilà même plusieurs jours passés sans en avoir des nouvelles. Au reste, il n'y a rien de nouveau dans ce qui l'intéresse. Je me flatte beaucoup à présent que tout restera encore longtemps dans la situation actuelle. Ce n'est certainement pas par un sentiment qui se rapporte à moi que je le désire; car cet état de choses me laisse dans un calme qui m'est insupportable. Je ne sais vraiment

(1) Quatre pages in-4°, adresse sur la quatrième.
(2) Jean-Jacques Ampère avait 11 ans.

s'il n'est pas pire que des peines cuisantes mêlées à des agitations, des mouvements à se donner, des précautions à prendre, l'attente d'un mieux ou d'un plus grand mal ! J'ai trop pris l'habitude d'être ainsi agité quand j'ai quelque sujet de chagrin. Cela m'aide à le supporter; mais repos d'esprit et chagrin, comment vivre dans cette situation !

Du 23 août. — Voilà plusieurs jours que cette lettre est commencée, cher ami; mille circonstances m'ont empêché de la continuer. L'anéantissement de ma vie est une chose désolante; depuis six semaines que je suis ici, qu'ai-je fait dont il reste quelque chose pour l'avenir ? Qu'est-ce que c'est que cet avenir même où mon esprit se porte continuellement et va chercher des peines et des plaisirs, qui ne seront jamais; cet avenir, il sera sitôt passé !... Bon ami, je ne puis te rendre ce que je sens de cette fuite de temps; en voulant l'exprimer, je la sens plus douloureusement et voilà tout. Parlons d'autre chose !

D'abord d'un volume de gravures au trait, format oblong, contenant des projets de tableaux qui n'ont jamais été exécutés. Ces projets sont d'un sculpteur anglais dont j'ai oublié le nom (1), ils représentent les principales scènes de l'enfer, du purgatoire et du paradis du Dante. C'est, à ce qu'il me semble, d'une si grande et si terrible vérité, si bien dans le genre de certains de tes dessins où j'ai senti bien vivement le même caractère, que je voudrais bien savoir si tu connais ce recueil, et, dans le cas où tu ne le connaîtrais pas, que tu le demandasses à la bibliothèque publique de Lyon, ou à quelqu'un de tes connaissances qui pût l'avoir. Comment M. d'Ambérieux ne se l'est-il pas procuré ? Comment Chatelain ne le connaît-il pas ?

Bon ami, il est une autre chose dont j'ai à te parler, c'est de cette histoire si touchante dont tu m'as parlé dans ta lettre. Puisque le chagrin fait mourir, comment ton ami [Ampère] est-il encore en vie ? Cet homme est mort bien à plaindre; à présent, sa femme et ses enfants le sont. J'ai eu du plaisir à penser que tu n'avais plus d'inquiétude sur celle de ses enfants dont tu fais une peinture aimable. Quel bonheur que sa mère se soit adressée à toi ! Mais tu as beau dire, toi, toi seul pouvais la sauver ! Tu as des motifs à offrir dont je n'ose plus parler (2). Pour toi, tu peux les faire valoir sans te mentir à toi-même. Pourquoi ne le puis-je plus ? Réponds-moi, je t'en prie, dès que tu auras reçu cette lettre! Jamais ton ami n'eut plus besoin d'en recevoir une de toi; jamais son cœur ne fut plus oppressé. Ballanche m'avait donné sa parole d'honneur de m'écrire le premier. J'en ai, jusqu'à présent, espéré l'accomplissement; je vois bien qu'il m'a entièrement oublié; mon âme meurt ainsi pièce à pièce, comme le corps d'un vieillard qui perd ses sens l'un après l'autre.

Donne-moi, je t'en prie, des nouvelles de ta femme et de tes enfants, de celles de nos amis et reparle de la personne dont tu m'as tant parlé dans ton unique lettre depuis six

---

(1) Flaxman.

(2) Consolations religieuses.

semaines! Et Bonjour...? dis-moi si tu l'as vu, s'il t'a parlé de moi ? Je voudrais être auprès de toi dans tes allées ou sous les arbres de Mme Schrimpf (1). Si elle va en Allemagne, retiens pour moi les portraits de Schiller, Klopstock, Gœthe, d'autres encore si elle peut; qu'on en fasse un envoi à mon adresse, mais à mon compte. Je dis à ton adresse pour que tu les voies, j'aurai assez de moyens de les faire venir ici.

Ton ami qui t'embrasse.

Bredin à Ampère (2).

[Poleymieux], 20 août 1811.

... Tu ne pouvais donc pas écrire deux mots.... Ce soir, j'ai vu Camille Jordan; il m'a demandé des nouvelles d'Ampère; il est bien étonné de ton silence; moi, j'en suis plus qu'étonné, je m'inquiète....

... Tu sais que, lorsque nous étions ensemble, tu m'avais fortement intéressé au sort de quelqu'un qui t'est cher; et tu ne pourrais pas me dire si tes craintes étaient fondées, ou si l'homme au front ridé est éloigné, ou s'il est meilleur qu'il ne paraît. Ainsi quatre lignes : deux sur toi, une sur la physionomie qui te plaît, une sur celle que tu craignais !...

210. Ampère à Bredin (3).

Mardi 27 août [1811].

Cher ami, il y a 2 heures que j'ai ta lettre écrite de Poleymieux. Quel plaisir elle m'a fait ! Je commence à y répondre à moitié endormi.

Mon petit à qui je faisais faire des règles d'arithmétique vient de se coucher. Il est avec moi à présent à cause des vacances. Tu as donc revu Poleymieux et mon souvenir t'y a suivi! Tu me fais des reproches bien fondés. Mais tu sais que M. Andrieux, chargé de ma première lettre, m'avait annoncé son départ de Paris comme beaucoup plus prompt qu'il ne l'a été. La seconde lettre, tu l'as peut-être déjà reçue ou elle te parviendra demain. Quand tu les auras toutes les deux, tu verras que, si j'ai tant tardé, ce n'est pas faute d'avoir pensé à toi. Mais, il est sûr qu'en me promettant, comme Ballanche, de m'écrire les premiers et tout de suite, vous êtes cause tous deux que j'ai été si longtemps sans écrire. J'attendais chaque jour une lettre pour le lendemain. A cette heure, je suis bien fâché de ne lui avoir pas encore écrit. Et toi, mon bon ami, tu n'as pas songé à t'informer du père Manin, de sa femme et de ma filleule Anne-Marie Manin. Tu me l'avais pourtant

---

(1) La *Correspondance de Bredin* renferme de nombreuses lettres adressées à Mme Schrimpf, à sa fille et à son gendre, le pasteur Touchon.

(2) Lettre de quatre pages sans adresse où Bredin raconte, pendant un orage qui l'a surpris à Poleymieux, un voyage à Chambéry.

(3) Quatre pages in-4° sans adresse.

bien promis ! C'est Mlle Morandy qui t'en donnera des nouvelles que tu m'écriras le plus tôt que tu pourras. Peut-être l'a-t-elle déjà fait si M. Andrieux t'a remis la lettre où il y en avait une pour elle. Parle de moi à Camille et à d'Ambérieux ! D'Ambérieux, il n'était pas à Lyon ! Que je l'ai regretté à mon second voyage !

Deux lignes sur moi, une sur la physionomie qui me plaît, une autre sur l'homme au front ridé ! Il n'est point éloigné, je l'ai très peu vu, je le crois toujours aussi pervers ; il a pris une violente douleur de rhumatisme à ce que j'ai su indirectement. Cependant, je l'ai trouvé l'autre jour dans la rue ; il n'y paraissait pas. Nous nous parlâmes quelques moments. Je réfléchis après l'avoir quitté, je réfléchis tristement. J'ai été depuis assez longtemps dans une société où se trouvait la physionomie qui ressemble tant à la gravure dont je t'ai parlé dans une de mes deux lettres. Que la bénédiction du ciel se repose sur l'être dont les traits peignent si bien la belle âme ! Que cette bénédiction soit un asile sûr !

Diverses occupations ont interrompu cette lettre. Je relis aujourd'hui la tienne pour achever d'y répondre, et je ne sais comment te rendre l'impression que me fait le récit de ton voyage à Chambéry. Hélas, pour moi, il n'y a de ces monuments, de ces souvenirs que près de Lyon, sur les routes de Saint-Germain, de Poleymieux, de ce Saint-Fortunat où nous avons approfondi des questions insolubles autant qu'il est donné à l'homme de les approfondir, et je ne pourrai jamais vivre dans ces lieux et y retrouver mes conversations avec Bredin ! Cher ami ! Comme ma vie est pénible ! Ne viendras-tu pas passer à Paris, près de moi, au moins quelques jours ? Ne pourrai-je te faire voir les personnes qui m'inspirent ici un plus vif intérêt ? Pendant que je t'écris, on m'apporte une autre lettre de toi. O mon ami, je te remercie ; tu m'aimes donc encore comme autrefois ! Mais comment, à cette époque, M. Andrieux ne t'avait-il pas encore remis la lettre dont il s'était chargé ? Mes lettres se sont-elles égarées toutes deux ? Dans mon inquiétude, je vais faire partir celle-ci sur-le-champ pour te tirer de peine. Je t'écrirai plus au long dans deux ou trois jours par une occasion qui s'offre dans le voyage d'un ami que tu connais déjà et qui va à Lyon.

Je n'ai que le temps de te dire qu'il n'y a aucun changement au tableau qui contenait quatre systèmes : le sensitif, l'autopsique, le comparatif et l'intuitif. A peine quelques mots peut-être ont reçu des modifications. Je viens d'en parler longuement avec Maine Biran ; il était ici et vient de retourner à Bergerac. Ces longues conversations ne m'ont porté aucun changement dans ce tableau. Maine Biran en a adopté la plus grande partie et les principales bases. Je te l'enverrai par l'occasion dont je viens de te parler avec tous les détails possibles. Ces idées sont une de mes consolations ; elles me font momentanément oublier de vifs chagrins

Adieu, bon ami, tout à toi, tout à toi !

Si je me rappelle de Dupré !... Tu es bien sûr que je ferai pour son beau-frère tout ce qui dépendra de moi.

A. Ampère.

Bredin à Ampère (1).

Mardi, 27 août 1811.

... J'étais bien empressé de savoir quelque chose de la personne dont tu parlais tant. Mais je ne vois pas clair dans cette affaire. Mon ami, prends garde à toi ! N'approche pas la poudre trop près du feu. Je connais la pureté de ton âme; mais ne connais-tu pas la fougue de ton caractère ?... Ton livre de gravures doit être de Flaxman....

211. Ampère à Bredin fils, professeur à l'École vétérinaire, près des portes de Vaise, à Lyon (Rhône) (2).

11 septembre [1811].

Bon ami, quelle autre ressource ai-je que celle de t'écrire ? Tu auras reçu, avant celle-ci, la lettre que te porte Mme Maléchard. Tu y auras vu le prochain départ de *quèlqu'un* (3). Ce départ a eu lieu. Je le croyais moins prompt quand je t'ai écrit; mais, dès le lendemain, j'en appris l'époque. Je m'attendais qu'il me ferait beaucoup de peine. Mais comment me serais-je fait une idée, avant de l'éprouver, de ce vide autour de moi ? Voilà ce que je ne comprends pas. Ma sœur et mes enfants sont près de moi : c'est comme s'il n'y avait personne. Je ne puis dire à qui que ce soit au monde, excepté à toi, mon ami, ce que je souffre. Que peuvent faire, pour me consoler, des êtres qui ne savent pas, qui, quand ils les sauraient, ne comprendraient pas mes peines ? Ces peines, elles n'ont aucun fondement. A quoi se rapportent-elles ?

Mon ami, tu m'as sans doute écrit, si tu as reçu toutes mes lettres. Quand recevrai-je une lettre de toi qui me rende à la vie ? Je suis si agité, si oppressé ! Je ne comprends rien à ce que j'éprouve. Pourquoi ne suis-je pas auprès de toi ?

Voilà un paquet de tes lettres, mais tu n'y es pas. Je les ai relues tout à l'heure; c'était une sorte de soulagement; cependant je ne suis pas triste comme quand j'ai perdu autrefois ce que j'avais de plus cher. Ah non, ce n'est pas cela que j'éprouve, mes pensées m'oppressent. Tout le reste de ma vie vide [*sic*]. Pourquoi me suis-je donné tant de liens qui attachent mon âme à la terre sans la remplir ? Écris-moi, Bredin, écris à ton ami ! Cherche à remplir par ton amitié le vide qu'y laisse une autre amitié trop tranquille, trop raisonnable pour me consoler. Je crois en vérité que j'ai réussi à cacher ce qui se passait en moi.

---

(1) Trois pages in-4° et adresse sur la quatrième.

(2) Six pages in-4°, adresse à la fin.

(3) Départ de la *Constante amitié* pour son mariage. Voir A. 213.

Mais alors qu'était-elle, cette amitié, qui n'a pas su le deviner ? Ou ne l'a-t-elle que trop deviné pour vouloir paraître s'en apercevoir ? Je puis conjecturer, je ne saurai jamais ce qui s'est passé dans une âme qui ne s'ouvre plus à la mienne. Bien affectueuse, oui ; mais plus de confiance, plus d'envie de me raconter ses pensées, comme si elles avaient dû me blesser. Des témoignages d'une affection toute extérieure ne m'ont fait aucun bien. J'aurais eu besoin de quelque élan du cœur.

Que je suis insensé, Bredin, de reporter sans cesse ma pensée sur les petites circonstances qui ont précédé ce départ ! Pourquoi chercher ainsi à me tourmenter davantage ? Bon ami, j'étais donc destiné à me rendre malheureux toute ma vie par les remèdes de mon imagination et en me formant des affections qui ne pouvaient faire aucun bien, mais facilement beaucoup de mal.

Du 12 septembre. — Après t'avoir écrit tout cela hier matin, je me suis promené une partie de la journée. En rentrant, j'ai trouvé une lettre de Maine Biran. Mon âme était lasse de tristes pensées, et j'ai éprouvé un grand charme à me sentir entraîner dans l'abstraction. J'ai recherché d'anciens travaux pour répondre à ses objections, ou trouver d'autres mots à la place de ceux contre lesquels il me faisait des objections. J'ai trouvé un de ces tableaux que je crois préférable, avec peu de changements, à celui que je t'ai envoyé. Les phénomènes relatifs à l'entendement y sont exactement les mêmes. Quatre éléments, à savoir : la sensation, l'autopsie, la perception de ressemblance, celle de dépendance nécessaire ou intuitive. Chacun de ces quatre éléments donne naissance à trois modes de complexion : le premier qui a lieu par la naissance même de l'élément et sans autre cause ; le deuxième qui a lieu en même temps, mais qui est plus ou moins influencé par ce qui a précédé dans l'esprit ; le troisième qui n'a lieu qu'entre les traces des éléments après qu'ils ont cessé d'être actuels. J'avais d'abord voulu donner des noms particuliers à chacun de ces modes de complexion. Notre langue n'en fournit pas assez. Alors j'ai tenté : 1° de réunir sous une même dénomination, avec des épithètes différentes, le deuxième mode avec le troisième en laissant le premier séparé sous un nom propre ; c'est ce qui produit le tableau que je t'ai envoyé ; 2° de réunir de la même manière le premier et le deuxième en laissant le troisième séparé sous un nom propre, c'est ce qui produit le tableau que je t'envoie aujourd'hui. Ainsi, par exemple, *jugement collectif* signifie ici précisément ce que j'ai nommé, dans le tableau que t'a porté Mme Maléchard, *coordination systématique* et qu'autrefois je nommais d'un seul mot : *classification*. De même :

Déduction immédiate = jugement intuitif ;
Déduction progressive = déduction directe ;
Assentiment = déduction inverse.

Il y a plus de différence dans les phénomènes relatifs à ce qu'on nomme volonté. Ici, c'est l'incitation et l'action intellectuelle que tu trouveras subdivisées en deux sortes,

au lieu de la volition et de la décision. Cette distinction me semble bien mieux marquée. Rougir de honte est une *incitation primitive* ou *pathognomique;* porter la main à son épée de colère est une incitation itérative, mot bien mal choisi, etc.

Du 13 *au matin.* — J'ai écrit, comme tu vois, hier assez de psychologie. C'est autant de temps passé sans tristes réflexions. Dis-moi, dans ta prochaine lettre, quels sont les phénomènes de mes tableaux que tu ne comprends pas. Je ne peux pas t'écrire plus au long ce matin; d'ailleurs, je suis trop de mauvaise humeur pour ne pas t'ennuyer. Mais tu sais bien tout ce que mon cœur te dit.

Adieu, bon ami. A. Ampère.

Bredin à Ampère (1).

A Monsieur Ampère, inspecteur général de l'Université.

16 septembre 1811.

Que de bonheurs à la fois ! Trois lettres de toi !... Tes lettres me font souffrir, extrêmement souffrir; et cependant je les désire, je les dévore, je les préfère à tout.... J'ai là tes trois lettres. Je les ai lues et relues.... Ce départ de la *Constante amitié* me frappe beaucoup. Quoi, quitter Paris ! Que signifie cela ? Et c'est donc l'homme au front ridé qui cause cela ? Crois-moi, cher Ampère, je sens tout ce que doit te coûter cette séparation.... Oh, mon ami, que la vie est riche en souffrances ! Dans quelques années, tu diras : « Nous avons été terrassés par la douleur; mais d'autres douleurs, des chagrins plus pesants allaient fondre sur nous. » Quelle longue chaîne il faut traîner tout le long de cette vallée de larmes !... Parle-moi encore de ce départ. Envoie-moi donc tous tes commencements de lettres. Qu'ai-je besoin de la fin ? N'est-ce pas ton cœur qui a commencé, que me faut-il de plus ?... Adieu, mon bon ami, adieu, homme de douleurs ! Adieu !...

Dans ce moment de demi-sommeil, je veux dire de demi-rêve, si tu savais comme j'entends nos voix sur le chemin de Saint-Fortunat ! Comme je nous vois distinctement ! Il y a déjà sept ans. Sept ans ! Conçois-tu quelque chose de ces sept années !

212. Ampère à Bredin fils, professeur d'anatomie à l'École vétérinaire, près des portes de Vaise, à Lyon (Rhône) (2).

[Dimanche, 22 septembre 1811].

Cher ami, j'espérais que Mussy m'apporterait une lettre de toi. Tu ne m'écris plus ! Cependant tu sais que je souffre et que quelques lettres de toi m'auraient un peu soulagé.

---

(1) Trois pages in-4°, sur papier officiel.

(2) Quatre pages in-4°; adresse sur la dernière.

En relisant tes lettres, j'y ai retrouvé le passage où tu me parles de faire réparer la fenêtre de Françoise sur les premiers fonds que son mari te remettra pour le fermage du domaine (1). Comment n'as-tu pas compris, bon ami, que tu pouvais dire de faire cette réparation plutôt que de laisser cette pauvre femme exposée à prendre une indisposition qui pourrait devenir dangereuse dans une nourrice restant exposée ainsi au froid et à l'humidité ? Tu m'en aurais seulement prévenu après. Mais, puisque tu n'as pas voulu prendre cela sur toi, et que j'ai oublié de te prier de le faire dans mes lettres précédentes, j'ai le chagrin de penser que Françoise ou ses enfants ont déjà souffert du froid qui règne ici depuis deux jours, ou qu'ils en souffriront avant que la fenêtre soit réparée. Je te prie donc bien de faire faire ce qui convient si François t'a remis ou doit te remettre incessamment l'argent nécessaire pour cela. Puisque ma vie est à présent d'un poids insupportable, que du moins je puisse contribuer à alléger, s'il est possible, le même poids pour d'autres !

Quand m'écriras-tu, Bredin ? Je n'ai rien à te dire de moi. Je ne souffre pas comme quand j'ai perdu autrefois les êtres qui m'étaient les plus chers. Mais j'aimerais mieux souffrir comme alors que de sentir ce vide de mon cœur que rien ne peut remplir. Il me semble que chaque soir me délivre du jour qui vient de s'écouler; mais je ne pense qu'avec peine qu'il en viendra un autre demain.

J'attends une lettre de toi peut-être avant que celle-ci te parvienne. J'attends des nouvelles de toutes les personnes qui te sont chères et de nos amis, Ballanche, Bonjour, Barret, etc. J'attends surtout quelque chose de toi-même; de tes pensées, de tes sujets de bonheur et de chagrin. Si je pouvais du moins penser, réfléchir !

J'ai essayé vainement de m'occuper de quelque recherche, soit mathématique, soit même métaphysique, depuis la lettre où je t'en ai parlé. Est-ce la dernière que je t'ai écrite ?

Observez-vous la comète à Lyon ? Observe-la, je t'en prie, en pensant à moi ! Il en paraissait une à Lyon quand j'y fus chercher ceux que j'ai perdus depuis, et ma sœur et cet enfant que j'ai auprès de moi depuis les vacances. Te souviens-tu comme nous eûmes le cœur serré en nous quittant ? Était-ce un pressentiment que je devais être, le reste de ma vie, plus malheureux encore que je ne l'avais été jusqu'alors ? Il me restait encore je ne sais quelle espérance vague de voir renaître pour moi des sentiments qui pussent encore me faire trouver du charme à l'existence; à présent je n'en entrevois même plus la possibilité.

Je ne sais pourquoi je t'écris tout cela. Je te ferai peut-être de la peine sans m'adoucir ce sentiment de tristesse qui s'est emparé de tout mon être et que j'aurais dû te cacher, que j'aurais dû tenir à jamais renfermé au fond de mon âme. Mais il n'y a que toi au monde, cher ami, à qui je puisse me plaindre de mon sort. Les autres me trouveraient déraisonnable.

---

(1) Domaine de Poleymieux dont François et Françoise Delorme sont les fermiers.

Ils ne savent pas comme toi combien les choses du dehors font peu pour le bonheur; ils me regardent comme un homme heureux!

Du lundi 23 septembre. — Voilà ce que je t'écrivis hier soir avant de me coucher, tu ne comprendras que trop en le lisant la situation de ton ami. Tu le plaindras un peu, tu lui écriras et il aura du plaisir à te lire. Pour le moment, je voudrais inutilement t'en écrire davantage. Tu sais tout ce dont je te charge pour ta famille et nos amis.

Adieu, Bredin; adieu, cher ami, peut-être le seul ami véritable qui me reste! Ah, je ne sais ce que je dis, car Ballanche m'a écrit; j'ai reçu avant-hier une lettre de lui. Il y avait un grand nombre de détails bien faits pour m'intéresser. J'y répondrai pour demain si je peux. Adieu pour la dernière fois! Les bras de ton ami te serrent sur sa poitrine.

Bredin à Ampère (1).

23 septembre 1811.

... J'ai rêvé dans le sommeil, je recommence à rêver éveillé. C'est de moi surtout qu'on peut dire que la vie n'est qu'un rêve.... Quelle tournure aurait pris mon rêve si je ne t'avais pas connu! Songes-y bien, vois comme ma vie aurait été arrangée différemment; nécessairement, tout aurait été différent! Je ne serais pas ici avec ma femme et mes quatre enfants; je ne croirais pas, je n'espérerais pas en Jésus-Christ; ou tout au moins cela serait si différent! Ce déjeuner où Roux m'a mené! Ce seul déjeuner changé, toute ma vie changée!... Mon ami, tout est livré au hasard dans la vie d'un homme, ou tout y est réglé. Les grands événements du monde n'ont aucun but fixe, ou l'existence de chaque homme a un but fixe. Si le but est fixé, les moyens le sont aussi....

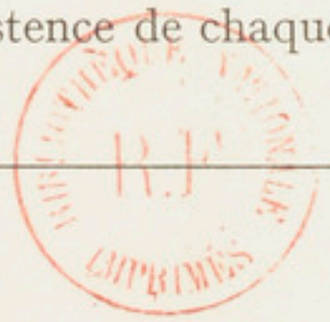

(1) Huit pages in-4° sans adresse.

FIN DU PREMIER VOLUME.

GAUTHIER-VILLARS
ÉDITEUR
55, Quai des Grands-Augustins
— — PARIS — —

103355

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 00745952 4